

Université de Montréal

La construction des frontières nationales à l'ère numérique
Analyse critique des discours en ligne sur l'immigration et les
minorités racialisées au Québec

par Mathieu Forcier

Département de sociologie
Faculté des Arts et des Sciences

Thèse présentée
en vue de l'obtention du grade de Philosophiæ Doctor (Ph.D.)
en sociologie

Décembre 2018

© Mathieu Forcier, 2018

Université de Montréal
Département de sociologie, Faculté des Arts et des Sciences

Cette thèse intitulée

La construction des frontières nationales à l'ère numérique
Analyse critique des discours en ligne sur l'immigration et les minorités radicalisées au Québec

Présentée par

Mathieu Forcier

A été évaluée par un jury composé des personnes suivantes

Christopher McAll
Président-rapporteur

Sirma Bilge
Directrice de recherche

Frédéric-Guillaume Dufour
Membre du jury

Leila Benhadjoudja
Examinatrice externe

Résumé

Cette recherche vise à étudier les transformations contemporaines du nationalisme au Québec en se penchant sur les représentations sociales de citoyennes et citoyens qui appartiennent au groupe ethnique majoritaire canadien-français. Alors que nombre d'études se sont intéressées aux discours des élites, le regard analytique est ici porté sur le discours qui vient d'en bas, soit celui des "majoritaires ordinaires".

Les discours sur l'immigration et la « diversité » sont aujourd'hui largement relayés dans l'espace numérique où toutes et tous peuvent exprimer publiquement leurs intérêts, opinions et identités. Quelles sont les représentations dominantes des immigrants et minorités racialisées dans les pratiques discursives numériques ? Quelles conceptions de la communauté imaginée nationale et de ses frontières donnent à avoir ces discours sur les Autres ? Il s'agit d'analyser et de contextualiser le phénomène global de diffusion de discours nationalistes sur les médias sociaux – aussi bien exclusif qu'inclusif – et d'étudier empiriquement leurs rapports avec les processus de catégorisation ethnique et de racialisation. Suivant un cadre analytique inspiré des théories critiques du nationalisme, de la race et de la blancheur, les médias sociaux sont entendus comme de nouveaux sites de pouvoir où le discours est influencé et conditionne les inégalités racialisées. Le matériau d'analyse est fait de discours émis librement par les utilisateurs sur les médias sociaux. Plus spécifiquement, est analysé un corpus constitué de 3000 commentaires rédigés en réaction à des articles médiatiques publiés sur la plateforme Facebook. 45 articles ont été retenus et ils sont produits par les cinq plus grands médias québécois. Les données analysées ont été produites dans le cadre de trois événements polarisants: les débats sur le plan gouvernemental de rétablissement de réfugiés syriens à l'automne 2015; le référendum sur le projet de cimetière musulman dans la région de Québec à l'été 2017; et l'arrivée de demandeurs d'asile d'origine haïtienne à l'été 2017. La méthodologie est inspirée de l'Analyse Critique de Discours (CDA) et, plus particulièrement, de l'Approche Discursive Historique (DHA).

Les résultats de l'analyse permettent de voir une forte prévalence de discours qui cadrent les événements de façon négative. Sont identifiés les principaux lieux communs et stratégies argumentatives qui servent à légitimer des exclusions et des inclusions sélectives tout en niant le racisme. Les commentateurs cherchent à légitimer leurs postures exclusivistes ou restrictives par l'association de l'Autre à des menaces d'ordres économique, sécuritaire, démocratique-légale et culturelle. Les résultats montrent toute l'importance d'analyser le discours sur l'identité et l'altérité en retraçant les articulations entre les sphères économiques, politiques et culturelles, et ce, en les situant dans leurs contextes d'énonciation ainsi que dans la conjoncture contemporaine. Les dynamiques de présentation positive de soi et de présentation négative de l'Autre se font globalement à travers l'établissement d'une relation triangulaire empreinte de ressentiment où "le peuple" est présenté comme étant injustement désavantagé et mis à risque par des élites qui accorderaient des avantages indus à des "étrangers" au détriment de ceux qui sont vus comme appartenant et méritant davantage.

Mots-clés : nationalisme, racisme, ethnicité, Québec, médias sociaux, analyse critique de discours, ressentiment, appartenance gouvernementale

Abstract

This research aims to study the contemporary transformations of nationalism in Quebec by examining the social representations of citizens who belong to the ethnic majority, namely French-Canadians. While many studies have been interested in elite discourse, the analytical focus here is on the discourse that comes from below, that of the "ordinary majority".

Discourses on migration and “diversity” are now widely relayed in the digital space where all can publicly express their interests, opinions and identities. What are the dominant representations of racialized migrants and minorities in digital discursive practices? What understandings of the imagined national community and its borders do these discourses on “the others” allow to see? The goal is to analyze and contextualize the global phenomenon of diffusion of nationalist discourses on social media – both exclusive and inclusive – and to study empirically their relations with the processes of ethnic categorization and racialization. Following an analytical framework inspired by the critical theories of nationalism, race and whiteness, social media are understood as new sites of power where discourse is influenced and conditions racialized inequalities. The data consists of speeches freely expressed by users on social media. More specifically, a corpus of 3,000 comments written in response to media articles published on the Facebook platform is analyzed. The 45 selected news articles are produced by the five largest Quebec media. The analyzed data were produced as part of three socially polarizing events: debates on the Canadian government's resettlement program for Syrian refugees in the fall of 2015; the referendum on the proposed Muslim cemetery in the Quebec City area in the summer of 2017; and the arrival of asylum seekers of Haitian descent in the summer of 2017. The methodology is inspired by the Critical Discourse Analysis (CDA) and, more particularly, the Discourse-Historical Approach (DHA).

The results show a high prevalence of speeches that frame the events in a negative way. The main commonplaces and argumentative strategies that serve to legitimize exclusion and differential inclusion while denying racism are identified. Commentators seek to legitimize their exclusivist or restrictive postures by associating the Other with economic, security, democratic-legal and cultural threats. The results show the importance of analyzing the discourse on identity and otherness by tracing the articulations between the economic, political and cultural spheres, and situating them in their contexts of enunciation as well as in the contemporary conjuncture. The dynamics of positive self-presentation and negative presentation of the Other take place through the establishment of a resentful triangular relationship where “the people” is portrayed as unjustly disadvantaged and put at risk by elites who would grant undue advantages to “strangers” to the detriment of those who are seen as belonging and deserving more.

Keywords : Nationalism, racism, ethnicity, Québec, social media, critical discourse analysis, resentment, governmental belonging

Table des matières

RÉSUMÉ.....	I
ABSTRACT	II
TABLE DES MATIÈRES.....	III
LISTE DES TABLEAUX	IX
LISTE DES FIGURES	X
REMERCIEMENTS.....	XII
INTRODUCTION	1
PRÉSENTATION ET ORGANISATION DE LA THÈSE.....	11
CHAPITRE 1 : LE NATIONALISME AU QUÉBEC ET EN PERSPECTIVE.....	16
1.1. ÉVOLUTION SOCIOHISTORIQUE DES DISCOURS SUR LA NATION ET SES ALTÉRITÉS AU QUÉBEC	16
1.1.1. Première moitié du 20e : langue, foi et race.....	17
1.1.2. De la Révolution tranquille au premier référendum.....	22
1.1.3. Des années 1980 au nouveau millénaire	26
1.1.4. 2007 ou le virage identitaire.....	29
1.1.4.1. Crise des accommodements	30
1.1.4.2. Charte : Laïcité et égalité de genre.....	36
1.2. QUELLE ACTUALITÉ POUR LE MARQUEUR LINGUISTIQUE ?	44
1.3. UN DISCOURS OFFICIEL : L’INTERCULTURALISME.....	46
1.4. SENTIMENTS ET ATTITUDES POPULAIRES PAR RAPPORT À L’IMMIGRATION ET À LA « DIVERSITÉ »	51
1.5. HÉRITAGE COLONIAL.....	60
1.6. PERSPECTIVES INTERNATIONALES	65
1.7. Nationalismes sous-étatiques	69

CHAPITRE 2 : INTERNET, L'ESPACE PUBLIC ET LA REPRODUCTION DE LA NATION, DE L'ETHNICITÉ ET DE LA RACE.....	78
2.1. LE WEB COMME ESPACE PUBLIC DÉMOCRATIQUE.....	78
2.1.1. Empowerment et délibération.....	79
2.1.2 Public en ligne et affect.....	82
2.1.3. Chambres d'échos et populisme.....	85
2.2. IDENTITÉS EN LIGNE : EXPRESSION ET STRUCTURE.....	89
2.2.1. Internet, immigration et racisme.....	92
2.2.1.1. Les commentaires, pont entre médias traditionnels et web 2.0.....	100
2.2.2. Études en contexte local.....	112
CHAPITRE 3 : ORIENTATIONS THÉORIQUES ET CADRE CONCEPTUEL.....	116
3.1. QUESTIONS DE RECHERCHE ET PLAN DU CHAPITRE.....	116
3.2. CONJONCTURES, ARTICULATIONS ET DISCOURS CHEZ STUART HALL.....	117
3.3. NATION, NATIONALISME ET MODERNITÉ COLONIALE.....	121
3.3.1. Sociologie et nationalisme.....	122
3.3.2. Nationalisme et (re)production de la communauté imaginée.....	123
3.3.2.1. Production de la nation chez Balibar : ethnicité fictive et communauté de race.....	126
3.3.3. Nationalisme, impérialisme et colonialisme.....	130
3.3.3.1. Situer la nation et la race au cœur de la modernité coloniale.....	131
3.3.3.2. Le colonisé, Autre de la nation occidentale.....	135
3.4. FRONTIÈRES : NATION, ETHNICITÉ ET RACE.....	139
3.4.1. Théorie des frontières ethniques.....	140
3.4.2. Ethnicité des majorités nationales blanches.....	144
3.4.2.1. Race et blanchité.....	146
3.5. NATION ET RACIALISATION AU SEIN DE LA CONJONCTURE NÉOLIBÉRALE.....	152
3.5.1. Anxiété, menace et appartenance gouvernementale.....	154

3.5.2. La figure de l’immigrant et la menace culturelle	161
3.5.3. Islamophobie	166
3.5.4. La nation comme quête d’un « home » sécuritaire	169
3.5.4.1. Néolibéralisme, État social et solidarité nationale	172
3.5.4.2. Ressentiment et entitlement	174
CHAPITRE 4 : ORIENTATIONS MÉTHODOLOGIQUES ET ÉPISTÉMOLOGIQUES	181
4.1. PLAN DE RECHERCHE	181
4.2. CONSTRUCTION DU CORPUS	184
4.2.1. Événements retenus	186
4.3. COLLECTE DES DONNÉES	187
4.4. ANALYSE DES DONNÉES	193
4.5. ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE	197
4.6. VALIDITÉ DE LA DÉMARCHE ET LIMITES MÉTHODOLOGIQUES	200
4.7. POSITION ET PERSPECTIVE ÉPISTÉMOLOGIQUE	202
4.7.1. Réflexivité et blanchité dans l’université québécoise	207
CHAPITRE 5 : ANALYSE 1 – LA CRISE DES RÉFUGIÉS SYRIENS	212
5.1. DESCRIPTIF DE L’ÉVÉNEMENT	212
5.2. PRÉSENTATION DES ARTICLES RETENUS	216
5.2.1. La Presse	216
5.2.2. Radio-Canada	217
5.2.3. Le Devoir	218
5.2.4. Journal de Montréal	219
5.2.5. TVA nouvelles	221
5.3. DESCRIPTION GLOBALE	222
5.4. STRATÉGIES ARGUMENTATIVES	223

5.4.1. Topos du nombre	224
5.4.2. Topos du fardeau économique	228
5.4.3. Topos de la responsabilité.....	238
5.4.4. Topos de la culture	254
5.4.5. Topos de la sécurité.....	267
5.5. Discours positifs.....	276
5.5.1. Représentation des opposants	279
CHAPITRE 6 : ANALYSE 2 – LE PROJET DE CIMETIÈRE MUSULMAN	283
6.1. DESCRIPTIF DE L'ÉVÈNEMENT	283
6.2. PRÉSENTATION DES ARTICLES RETENUS.....	287
6.2.1. La Presse	287
6.2.2. Radio-Canada.....	288
6.2.3. Le Devoir	289
6.2.4. Journal de Montréal / Journal de Québec.....	290
6.2.5. TVA Nouvelles	291
6.3. DESCRIPTION GLOBALE	292
6.4. STRATÉGIES ARGUMENTATIVES	294
6.4.1. Topos de la démocratie	294
6.4.2. Topos des élites.....	302
6.4.3. Topos du vivre ensemble	307
6.4.4. Topos de la limite.....	318
6.4.5. Topos du home.....	324
6.4.6. Topos de la culture.....	331
6.5. Discours positifs.....	337
6.5.1. Représentation des opposants	341

CHAPITRE 7 : ANALYSE 3 – LES DEMANDEURS D’ASILE HAÏTIENS	346
7.1. DESCRIPTIF DE L’ÉVÉNEMENT	346
7.2. PRÉSENTATION DES ARTICLES RETENUS.....	349
7.2.1. La Presse	349
7.2.2. Radio-Canada.....	350
7.2.3. Le Devoir	351
7.2.4. Journal de Montréal.....	352
7.2.5. TVA Nouvelles	353
7.3. DESCRIPTION GLOBALE	354
7.4. STRATÉGIES ARGUMENTATIVES	355
7.4.1. Topos du fardeau économique	356
7.4.2. Topos de la loi.....	368
7.4.3. Topos de la responsabilité nationale	379
7.4.4. Topos du nombre	392
7.4.5. Topos de la culture.....	394
7.5. Discours positifs.....	396
CHAPITRE 8 : CONCLUSION	403
8.1. SYNTHÈSE DE L’ANALYSE DES SENTIMENTS	403
8.2. SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX AXES ARGUMENTATIFS	405
8.2.1. L’Autre sous le prisme de la menace économique.....	406
8.2.2. L’État et la protection des « siens »	407
8.2.3. Ordre démocratique et légal	410
8.2.4. La culture de l’Autre et la défense de la « nôtre »	411
8.3. POSTURES D’ÉNONCIATION	413
8.4. NOUS NORMAUX, CEUX D’EN HAUT ET CEUX D’AILLEURS	416

8.5. APPORTS ET DIRECTIONS FUTURES.....	424
RÉFÉRENCES	429

Liste des tableaux

Tableau I. Nombre et proportion de commentaires positifs, négatifs et mitigés selon le média. Réfugiés syriens	223
Tableau II. Nombre et proportion de commentaires positifs, négatifs et mitigés selon le média. Cimetière musulman.	294
Tableau III. Nombre et proportion de commentaires positifs, négatifs et mitigés selon le média. Demandeurs d’asile.....	355
Tableau IV. Nombre et proportion de commentaires positifs, négatifs et mitigés selon le média. Total des trois événements.....	404

Liste des figures

Figure 1. Proportions réelle et perçue de la population musulmane en 2016 et 2020, selon les États 67

À Émilie

Remerciements

Je dois d'abord remercier ma directrice de thèse Sirma Bilge. Sa rencontre est venue avec son lot de remises en question théoriques et épistémologiques nécessaires qui m'ont permis d'accroître ma capacité de faire preuve de réflexivité, et ce, aussi bien comme chercheur que comme citoyen. Elle a su me mettre au défi et m'encourager à poursuivre ce projet doctoral à travers les moments de doute qui l'ont marqué. Je la remercie pour les lectures critiques, attentives et rigoureuses des chapitres que je lui soumettais. Il en ressortait toujours des versions bonifiées. Merci pour les échanges qui ont enrichi cette thèse.

Je remercie les autres membres de mon jury qui ont évalué mon examen de synthèse et mon projet de thèse, Christopher McAll et Frédérick-Guillaume Dufour. Cette thèse bénéficie de leurs commentaires avisés. Guillaume, merci de m'avoir suivi et encouragé depuis mes études au premier cycle. Merci à Leila Benhadjoudja d'avoir accepté d'être membre de mon jury de thèse. Merci à Deena White qui m'a poussé à améliorer mon projet de thèse et à le rendre bien intelligible pour un lectorat qui n'appartient pas à mon champ de recherche spécifique.

Je tiens à souligner ma gratitude envers mes amis qui ont égayé mon parcours au doctorat. Je ne sais ce que j'aurais fait sans ces soirées à discuter et à festoyer avec vous. Merci à Félix, Catherine, Catherine, Kevin, Lorenzo, Marie-Philippe, Julia, Annie, Élodie, Jonathan, Émilie, Mikko et tous les autres. La solitude qu'impose la rédaction aurait été insoutenable sans ces moments de plaisir en votre compagnie.

Le doctorat m'aura aussi permis de découvrir deux collègues fantastiques qui sont aujourd'hui mes ami-e-s. Annick et Régis, je vous remercie pour les échanges, les relectures et les questions, mais aussi et surtout pour votre amitié. Le soutien entre pairs a été pour moi essentiel dans la réalisation de ce travail. Sachez que je tacherai de vous rendre la pareille.

Merci à ma famille et à ma belle-famille pour leur soutien et leurs encouragements répétés. Je suis particulièrement redevable à mon frère Hubert qui a toujours su me guider, me stimuler intellectuellement et me rassurer lorsqu'il le fallait. Tu as toujours su trouver du temps à travers ton agenda surchargé pour relire des travaux quand je te le demandais. Cette solidarité est précieuse.

Je ne sais comment remercier celle qui est à mes côtés depuis toutes ces années et qui m'a accompagné à travers les différentes épreuves rencontrées au cours de ce périple. Merci pour les innombrables relectures. Merci pour ton soutien quotidien. Merci pour ta présence. Merci pour ton sourire. Émilie, je t'en serai toujours reconnaissant.

Je tiens à remercier le personnel du département de sociologie et en particulier Arielle Tordjman qui a toujours su répondre à mes questions et mes besoins avec une efficacité sans pareil.

Pour leur soutien financier, je remercie le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), le Fonds de recherche du Québec – Société et Culture (FRQSC), la Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'UdeM (FESP) ainsi que le département de sociologie de l'UdeM.

Introduction

Les sociétés du Nord global sont désormais profondément marquées par la représentation de l'immigration internationale et de la présence croissante de minorités racialisées comme problèmes à gérer. L'époque où le multiculturalisme apparaissait comme ayant triomphé semble aujourd'hui bien lointaine. Les discours politiques, médiatiques et sociaux tendent à présenter les migrants et les minorités originaires du Sud sous l'angle de la menace, à la fois sécuritaire et culturelle, donnant lieu à une réaffirmation des « valeurs nationales » à travers la rhétorique du rejet du multiculturalisme. Les décennies 2000 et 2010 sont effectivement marquées par de nombreux énoncés de la part de chefs d'État conservateurs voulant que le multiculturalisme ait échoué, légitimant ainsi les discours de ressentiment de larges segments de la population, et ce peu importe la mesure et la portée effective du multiculturalisme au niveau programmatique étatique. Il reste que l'idée voulant que le multiculturalisme mine la cohésion sociale et soit porteur de menaces à la culture et à la sécurité nationales a fait son chemin de façon telle qu'elle appartient désormais au sens commun. D'ailleurs, l'immigration et la « diversité » sont devenues des objets de débats réguliers au sein de ces sociétés, débats au sein desquels les majorités ethniques blanches manifestent leurs inquiétudes identitaires. Fondamentalement, les discours sociaux concernent la régulation de la différence et des frontières territoriales. La représentation dominante est celle voulant que « Nous » soyons allés trop loin, que nous ayons été trop ouverts et permissifs et que, ce faisant, il soit nécessairement de s'affirmer et de fixer les limites de la tolérance face à l'étranger.

Au niveau des politiques, cela s'inscrit dans un tournant allant dans le sens du durcissement des politiques migratoires et de la renationalisation de la citoyenneté visible dans les discours politiques, mais aussi dans les programmes et tests d'intégration civique axés, d'une part, sur la langue nationale et, d'autre part, sur l'ordre normatif et culturel des majoritaires exprimé sous la forme de valeurs libérales présentées comme des propriétés nationales (Lentin et Titley, 2011 ; Triadafilopoulos, 2011 ; Wodak, 2013 ; Jensen et Mouritsen, 2017). Cette dynamique de renationalisation au sein de la conjoncture de la globalisation néolibérale est aussi évidente dans la démultiplication des pratiques de gouvernementalité et de sécuritisation, allant des exigences de visas et d'enquêtes de sécurité à l'érection de murs frontaliers en passant par la surveillance et la militarisation accrue des migrations. Cela s'inscrit dans une conjoncture caractérisée par la

« droitisation » de la politique où l'Autre racialisé est soumis au regard suspicieux des acteurs institutionnels et des membres de la société civile du fait de sa représentation comme source potentielle de problèmes, comme porteurs de menaces de différents ordres, qu'elles soient culturelles, économiques ou sécuritaires. Ce climat de suspicion est particulièrement visible en Europe à travers les percées électorales de partis populistes et d'extrême droite, capitalisant sur l'anxiété identitaire face à l'immigration et à l'Islam (Mudde, 2007 ; De Lange, 2007 ; Hainsworth, 2008 ; Richardson et Colombo, 2014). À travers l'Europe, ces partis avec des agendas anti-immigration récoltent des parts d'appuis sans précédent – et menacent même de prendre le pouvoir dans certains cas – en faisant de l'Autre le bouc émissaire de la crise financière et des mesures d'austérité néolibérale et prétendant parler au nom du peuple ordinaire muselé par les élites cosmopolites (Vieten et Poynting, 2016). Les discours qui se veulent en rupture avec le politiquement correct et qui ciblent de façon populiste les personnes réfugiées et immigrantes, les minorités, les élites et la gauche « bienpensante » ont contribué à porter au pouvoir la droite radicale, que ce soit en Hongrie, aux États-Unis ou au Brésil. Le nationalisme à tendance xénophobe ne se limite plus à l'électorat de l'extrême droite. En effet, les discours sécuritaires, assimilationnistes et restrictifs à l'égard de l'immigration se sont normalisés au sein des partis *mainstream*, y compris des partis dits progressistes (Yilmaz, 2012 ; Ansari et Hafez, 2012 ; Kallis, 2013). Le discours du droit des « natifs » à défendre leur culture, leur territoire et leurs femmes face aux « étrangers » est utilisé de façon plus diffuse. Il devient alors de plus en plus difficile de départager franchement le centre droit de l'extrême droite puisque les rhétoriques populistes de défense face aux menaces migratoires et musulmanes deviennent les lieux communs des politiques nationalistes (Vieten et Poynting, 2016 : 536). Il y a évidemment des différences entre les discours des partis *mainstream* et ceux des partis et mouvements d'extrême droite. N'empêche, ils ont en commun la volonté populiste de justifier leurs postures restrictives à l'égard de l'immigration et des droits des minorités en les présentant comme étrangères au racisme et raisonnables puisque répondant aux inquiétudes légitimes du « peuple », c'est-à-dire des majorités nationales blanches.

La normalisation du populisme nationaliste de droite est d'autant plus manifeste depuis le Brexit et l'élection de Donald Trump. Les deux campagnes ont misé sur la peur de l'« immigration de masse », l'idée de reprise du contrôle des frontières et le ressentiment du

peuple, des citoyens ordinaires (blancs) oubliés par les élites proglobalisation et inquiets d'une perte relative de privilèges (Bhambra, 2017 ; Virdee et McGeever, 2017 ; Valluvan, 2017a). Il va sans dire que la nation n'a jamais cessé d'être un répertoire identitaire et affectif majeur – sans être le seul – de même qu'un système de représentation informant les pratiques sociales, de telle sorte qu'il serait erroné de parler d'un « retour » du nationalisme. Néanmoins, les dynamiques contemporaines rendent d'autant plus évidente la nécessité pour les sciences sociales d'accroître leurs efforts pour décrire, analyser et expliquer la tendance à la banalisation de la rhétorique de la « défense de la nation », idée qui tend désormais vers l'hégémonie en imprégnant le sens commun des majorités nationales blanches.

À cet égard, à tout le moins de l'extérieur, le Canada est souvent vu comme faisant exception. Dans le contexte actuel, cela est renforcé par l'image présentée par le gouvernement libéral de Justin Trudeau, soit un Canada multiculturel ouvert et embrassant la diversité. En réponse indirecte au décret de Trump sur l'immigration qui cible des États à majorité musulmane, dont la Syrie, le 28 janvier 2017, Trudeau écrivait sur Twitter : « À ceux qui fuient la persécution, la terreur et la guerre, sachez que le Canada vous accueillera indépendamment de votre foi. La diversité fait notre force. #BienvenueAuCanada ». Or, le Canada est lui aussi traversé par des tensions identitaires et, malgré une valorisation symbolique du multiculturalisme et une appréciation majoritairement positive de l'immigration en regard de ses apports économiques, de nombreux sondages d'opinion laissent voir que les inquiétudes quant à l'intégration des immigrants et les sentiments de menace face aux changements apportés par l'immigration gagnent du terrain. Qui plus est, contrairement à ce que laisse entendre un certain nationalisme canadien, ces tendances observées dans les attitudes des individus sont observables aussi bien au Canada anglais qu'au Québec, c'est-à-dire que les continuités sont plus importantes que les divergences.

Il reste que la société québécoise se démarque en ce qui concerne l'expression publique des inquiétudes et des insécurités nationalistes. La problématisation du multiculturalisme, de la visibilité de la différence religieuse dans l'espace public et, dans une moindre mesure, de l'immigration font désormais partie intégrante du discours public. Qui plus est, si les médias sont largement responsables de la création et du maintien de paniques morales normalisant la racialisation de catégories d'immigrants et de minorités, ces discours sont aussi légitimés par

des politiciens nationalistes cherchant à rassurer ou à mobiliser des franges plus conservatrices ou frustrées de l'électorat. La société québécoise a ainsi connu depuis plus d'une décennie une multitude de débats spécialement polarisants sur la question de la laïcité en ciblant la différence religieuse autre que chrétienne et en particulier celle musulmane. Plus récemment, cette mise en débat de l'altérité et de l'identité nationale s'est aussi penchée sur la politique d'immigration, le refuge, le droit d'asile et la gestion des frontières. Par leur régularité, ce procédé de mise en débat a acquis une forme de normalité dans le paysage politique et médiatique québécois. L'exclusion s'opère alors à travers des appels à l'ouverture, c'est-à-dire que ce qui sous-tend et légitime ces pratiques de gouvernementalité est le postulat de la nécessité de débattre ouvertement de ces questions sans que des accusations de racisme ne viennent restreindre l'exercice de délibération attendu au sein d'une société démocratique (Titley, 2012). En somme, les majoritaires soutiennent qu'ils ont le droit et le devoir de débattre de ces enjeux. L'expression publique du ressentiment nationaliste à l'endroit des minorités racialisées et des élites politiques dites politiquement correctes s'en trouve donc justifiée. Notons que, en dépit de cette rhétorique de nécessité de débats « ouverts », les appels à adresser publiquement les questions de relations avec les peuples autochtones, de racisme systémique et d'appropriation culturelle ne rencontrent pas la même « ouverture » et sont présentés comme des tentatives de blâmer et de censurer injustement les « Québécois », c'est-à-dire les membres de la majorité ethnique blanche. En effet, de plus en plus de membres des minorités cherchent à exposer et à déstabiliser la blancheur hégémonique dans l'espace public en nommant le racisme, en exposant les pratiques de discrimination et les inégalités ethnoraciales et en remettant en question les pratiques actuelles de représentation dans les différentes sphères économiques, politiques, médiatiques et culturelles. Un nouveau plateau a été atteint à l'été 2018 lorsque des Noirs et des autochtones ont dénoncé l'absence de représentants de leurs groupes dans deux productions artistiques du célèbre metteur en scène Robert Lepage. Cela a donné lieu à une levée de boucliers de la part de personnalités publiques appartenant à la majorité qui se sont portées à la défense de Lepage en parlant de dérives dangereuses pour la liberté artistique. Loin de n'être que des événements particuliers, ils témoignent de la consolidation d'une perception largement partagée de dictature des minorités et de restriction de la liberté d'expression (des membres de la majorité).

À l'automne 2018, après quinze ans de règne presque ininterrompu du Parti Libéral du Québec (PLQ), la Coalition Avenir Québec (CAQ) et son chef François Legault ont remporté les élections générales québécoises, formant un gouvernement majoritaire avec 37,42% des voix et 74 sièges sur 125. Pour la première fois dans l'histoire récente de la politique québécoise, l'immigration a été érigée en enjeu électoral central, si bien que les différents partis ont été soumis à l'impératif de chiffrer combien d'immigrants ils comptaient admettre. La CAQ a quant à elle fait campagne en promettant de réduire l'immigration de 20%, d'interdire le port de symboles religieux pour les fonctionnaires en position d'autorité – incluant les enseignants – et de soumettre les immigrants à un test des valeurs et de français trois ans après leur arrivée, et ce, en affirmant que ceux qui échoueraient seraient expulsés et en faisant montre d'une mécompréhension des politiques d'immigration et de citoyenneté.

Certes, les facteurs explicatifs de l'élection de la CAQ sont multiples et ne sauraient se réduire aux questions identitaires. Il n'en demeure pas moins qu'elle a pris le pouvoir en faisant notamment campagne sur les questions d'immigration et d'intégration. Legault a notamment dit craindre « que nos petits-enfants ne parlent plus français », que « c'est la responsabilité du premier ministre du Québec de protéger la nation » (cit. dans Croteau, 2018 : np), que « les Québécois, comme nation, ont le droit de contrôler un peu mieux leur immigration », que le Québec a « dépassé sa capacité d'intégration » et que, comme au Québec, tous les pays européens « se demandent comment protéger leur identité » (cit. dans Bourgault-Côté, 2018 : np). D'ailleurs, il a plusieurs fois donné en exemple le test de citoyenneté danois pour légitimer ses aspirations en les présentant comme raisonnables puisqu'inspirées de réalités outre-Atlantique. Or, ledit test a été renforcé en 2015 dans le contexte de la crise des réfugiés, sous la pression du parti d'extrême droite populiste et islamophobe et dans le but affirmé de réduire l'immigration. Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, les Québécois ont donc élu un parti nationaliste de droite souhaitant réduire les seuils d'immigration en départageant les bons des mauvais immigrants selon des critères d'aptitude et de volonté d'intégration économique et culturelle. Ce discours populiste d'affirmation de soi nationale et de rejet du multiculturalisme rejoint, stimule et légitime l'expression d'attitudes nationalistes empreintes de ressentiment où la majorité est victimisée et dite soumise à la censure politiquement correcte.

En d'autres termes, les dernières élections québécoises sont un signe supplémentaire de la normalisation dans l'espace public de la problématisation de l'immigration et de la différence, d'une part, et de la présentation des majoritaires comme victimes du politiquement correct de l'autre. Au cours des dernières années, ces mises en débat n'ont pas seulement gagné en nombre et en régularité, mais se sont aussi opérées sur une pluralité de plateformes. À ce chapitre, les discours populaires sur la nation et ses altérités sont de plus en plus déployés et accessibles sur Internet et en particulier les médias sociaux qui font office d'invitation à l'expression affective. Désormais, toutes les controverses sur les enjeux identitaires sont relayées ou développées au sein de ces nouveaux publics en ligne.

Au-delà des discours institutionnels qui se revendiquent toujours du pluralisme et de l'ouverture à l'immigration et à la diversité, il importe de faire une sociologie des majoritaires et de chercher à comprendre comment les discours sociaux sur les minorités peuvent participer à la fois à la production d'Autres de la nation et à la construction et la consolidation des frontières du « Nous » national. Avec la démocratisation de l'utilisation d'Internet et des médias sociaux, ces discours sur l'immigration et la « diversité » sont largement relayés dans l'espace numérique où toutes et tous peuvent rendre publiques leurs conceptions de l'identité nationale. Cette thèse est donc guidée par les questions de recherche suivantes : Quelles sont les représentations dominantes des immigrants et minorités racialisées dans les pratiques discursives numériques ? Quelles conceptions de la communauté imaginée nationale et de ses frontières donnent à avoir ces discours sur les Autres ? Il s'agit alors d'analyser et de contextualiser le phénomène global de diffusion de discours nationalistes sur les médias sociaux – aussi bien exclusif qu'inclusif – et d'étudier empiriquement leurs rapports avec les processus de catégorisation ethnique et de racialisation.

Une telle entreprise vise à jeter un éclairage nouveau et nécessaire sur la stigmatisation de certains immigrants et de certaines minorités racialisées. L'altérisation¹ de ces dernières au sein de rapports de domination porte atteinte à la dignité de leurs membres, à leur reconnaissance comme membres égaux de la société et les déshumanise en les réduisant à des catégories

¹ Par altérisation (*Othering*), on entend le processus par lequel des individus sont symboliquement exclus du in-group, représentés comme n'étant pas « des nôtres ». La racialisation est l'une des formes les plus puissantes d'altérisation.

identitaires essentialisées niant leur agentivité et légitimant leur subordination sociale (Rea, 2008 : 58-63; Taylor, 2009; Juteau, 1999 ; Noble, 2005). Comme le soulignent bien Hughey et Daniels, « given that the Internet is becoming the major means for the production of public opinion and the dominant consensus on ethnic and racial affairs, this matter is more than academic » (2013: 342). En effet, si le racisme ne se limite pas à une idéologie², sa composante discursive et idéologique n'en est pas moins capitale (Hall, 1986 : 26). C'est que les discours sociaux des majoritaires légitiment et sont inscrits dans des rapports de pouvoir inégaux, non seulement symboliques, mais aussi politiques et économiques. Les discours sur la « nation » et ses Autres sont indissociables des conditions matérielles et des relations de pouvoir au sein des sociétés et correspondent à des pratiques sociales performatives, c'est-à-dire qu'ils contribuent à la reproduction de la domination sociale des majoritaires sur les minorités racialisées (Van Dijk, 2002, 2004 ; Wieviorka, 1998 ; Wodak et al., 2009). En d'autres termes, l'analyse critique du discours repose sur une volonté de dévoiler les structures de pouvoir et de domination au sein des stratégies rhétoriques visant l'homogénéisation.

En nous penchant spécifiquement sur la société québécoise, il s'agit de sonder la configuration particulière d'une condition commune aux sociétés postindustrielles, c'est-à-dire l'association paradoxale au sein d'un monde globalisé entre altérité et insécurité commandant une connaissance de l'Autre dangereux à des fins de gestion et de normalisation (Lianos, 2013). La culture de l'inquiétude et de l'anxiété identitaires, mode d'expression privilégié des nationalistes, des conservateurs et de l'extrême droite est devenue la forme normale de l'expression de l'appartenance nationale (Hage, 2003). Plusieurs études font état de la dimension monologique des débats sociaux québécois, c'est-à-dire que les frontières entre le Nous national et les Autres sont maintenues par une distribution inégale du pouvoir discursif au sein de laquelle la rhétorique de la peur de disparaître sous l'influence de l'Autre, en particulier musulman, est dominante (Mahrouse, 2008, 2010 ; Bilge, 2010, 2012, 2013 ; Potvin, 2010, 2012). L'étude empirique des imaginaires nationaux et de la perception des immigrants et des minorités racialisées chez les majoritaires a notamment été faite à travers l'analyse de

² Nous retenons la définition formulée par Stuart Hall: « By ideology I mean the mental frameworks – the languages, the concepts, categories, imagery of thought, and the systems of representation – which different classes and social groups deploy in order to make sense of, figure out and render intelligible the way society works » (Hall, 1996a: 26).

documents d'organismes gouvernementaux (Stasiulis, 2013 ; Bakali, 2015), de sondages (Bilodeau et Turgeon, 2014 ; Turgeon et Bilodeau, 2014 ; Sancy Herrera et Lachapelle, 2010), de discours dans la presse écrite, dont les lettres ouvertes (Bilge, 2010, 2012 ; Potvin, 2008 ; Sancy Herrera et Lachapelle : 2010 ; Giasson, Brin et Sauvageau, 2010), de discours de politiciens (Bilge, 2013), sans oublier l'analyse de commissions gouvernementales ainsi que des audiences publiques et des mémoires qui y sont liés (Bouchard et Taylor, 2008 ; Mahrouse, 2010 ; Sharify-Funk, 2010 ; Beaman et Smith, 2015 ; Benhadjoudja, 2017). Il importe de poursuivre ce champ de recherche en sondant qualitativement le nationalisme banal (Billig, 1995) des majoritaires « ordinaires » et leurs représentations discursives des frontières de la communauté nationale, c'est-à-dire qui est inclus et qui est exclus. À cet égard, Internet représente un terrain fécond étant donné le fait que, d'une part, il s'agit aujourd'hui d'un lieu privilégié de production de l'opinion publique et, d'autre part, les individus ont désormais plus que jamais la possibilité de publiciser leurs perceptions et visions politiques. Encore peu d'études ont été réalisées au Québec en français sur le nationalisme dans les médias sociaux et elles se penchent principalement sur les pages de groupes Facebook, notamment ceux identitaires ou d'extrême droite (Nadeau et Helly, 2016 ; Potvin, 2017). Nous cherchons pour notre part à contribuer à la recherche existante en analysant les commentaires d'individus s'exprimant sur des pages publiques et qui ne sont pas nécessairement affiliés à groupes et mouvement politiques. En d'autres termes, nous visons un spectre plus large d'attitudes, ce qui permet de ne pas se limiter à celles qui vont dans le sens de l'exclusion ou de la restriction des droits des minorités racialisées. Notre thèse vise à répondre aux objectifs de recherche suivants : 1) éclairer les articulations entre le nationalisme, la racialisation et la différenciation ethnique telles qu'elles opèrent dans l'espace public numérique ; 2) décrire et expliquer comment les frontières de la communauté imaginée nationale sont reproduites et transformées dans les discours de membres « ordinaires » du groupe majoritaire québécois sur des enjeux relatifs à l'immigration et à la « diversité ».

L'examen empirique de ces questions et objectifs de recherche consiste en une analyse critique de discours qui prend pour matériau des commentaires publiés sous des articles de nouvelles sur les pages Facebook des cinq plus grands médias québécois. Les données discursives étudiées sont produites dans le cadre de trois événements qui ont suscité des débats

sociaux entre 2015 et 2017. Il s'agit premièrement de la controverse entourant le plan de rétablissement de réfugiés syriens par le gouvernement Trudeau, soit l'annonce en novembre 2015 de l'accueil de 25 000 de ceux-ci d'ici janvier 2016. Le second événement sur lequel nous nous penchons renvoie au projet de cimetière musulman dans une petite localité de la région de Québec, projet rejeté par les résidents à la suite d'une procédure référendaire. La pertinence de cet événement au-delà des dynamiques d'envergure régionale tient à sa connexion avec l'attentat à la mosquée de Québec en janvier 2017 à la suite duquel le maire de la capitale québécoise a promis un cimetière à la communauté musulmane. Enfin, le troisième événement concerne l'arrivée de milliers de migrants irréguliers à la frontière canado-étatsunienne à l'été 2017, principalement au Québec. Majoritairement d'origine haïtienne et craignant les menaces d'expulsion de Trump, ceux-ci ont traversé la frontière de façon irrégulière, et ce, en raison de l'entente sur les tiers pays sûrs entre le Canada et les États-Unis.

Le choix d'une telle orientation méthodologique découle d'une réflexion sur les possibilités d'étudier les reconfigurations contemporaines du nationalisme au sein de la société québécoise par des avenues novatrices qui seraient à même de contribuer à complexifier la recherche dans le champ en ciblant les modes et contenus représentationnels de la majorité ethnique blanche. L'idée de faire des médias sociaux le terrain d'enquête s'est imposée au cours de la crise des réfugiés syriens à l'automne 2015. Alors que je cherchais un angle d'exploration, j'étais exposé quotidiennement à une abondance de discours où de simples utilisateurs exprimaient publiquement leurs positions sur le plan gouvernemental de rétablissement, que ce soit pour l'appuyer ou pour le critiquer, souvent en procédant à différentes formes de racialisation islamophobe. Sur Facebook, au-delà des statuts d'« amis », je constatais un volume considérable de commentaires sur des articles de nouvelles. Dans ce contexte, la présence d'une polarisation majeure des opinions était visible dans les discours politiques et médiatiques de même que par des sondages et des pétitions. Les sections commentaires m'apparaissaient comme des sources de données qualitatives riches pour dépasser la démarcation entre pro et anti-réfugiés et rendre compte de la diversité des attitudes en examinant les stratégies argumentatives de discours librement exprimés.

Il est aujourd'hui de bon ton de dire « ne lisez pas les commentaires ». Or, l'argument qui sous-tend cette thèse est qu'il est au contraire nécessaire de les lire et de les analyser. En fait,

nous soutenons que les sciences sociales ont le devoir d'étudier rigoureusement ces nouveaux lieux d'expression populaire. Cela s'inscrit dans une démarche qui consiste à prendre au sérieux les expressions d'inquiétudes et d'insécurités des membres de la majorité projetées sur les minorités. Prendre au sérieux ne signifie évidemment pas de les excuser, mais bien de chercher à mieux les saisir pour mieux lutter contre les pratiques d'exclusion et de discrimination racialisées. Plutôt que de les battre du revers de la main, il importe de les soumettre à l'analyse sociologique en cherchant à mieux comprendre leurs effets performatifs comme les facteurs structurels et idéologiques qui conditionnent leur production. Au cours de la réalisation de ce projet de recherche, plusieurs personnes m'ont dit que j'étais « courageux » d'étudier les commentaires sur Facebook. Dans certains cas, c'était clairement le fait d'individus qui ne pensaient pas pouvoir supporter la lecture de propos anti-immigration et racistes. Cela est évidemment légitime et l'est d'autant plus pour une personne appartenant à une minorité racialisée. D'autres fois, on pouvait déduire un certain mépris pour l'étude de discours vulgaires qui seraient le fait d'ignorants et de racistes frustrés qui habitent en région. Or, une telle attitude participe ultimement à la marginalisation et à l'altérisation du racisme en rejetant le fait qu'il puisse y avoir une connexion entre des commentaires exprimés dans un français imprécis et des discours nationalistes qui respectent les normes d'énonciation dans l'espace public « traditionnel ». La remise en question de la validité d'étudier ces espaces discursifs repose aussi souvent sur un a priori voulant que les commentaires appartiennent essentiellement au registre haineux. Pourtant, dans les faits, ces pratiques discursives nous renseignent d'abord sur les conceptions du Nous national à travers la manifestation d'inquiétudes et d'insécurités de celles et ceux qui se perçoivent comme les représentants légitimes de la nation. Durant mes années doctorales, j'ai aussi été témoin d'universitaires, certains spécialistes des questions d'immigration et de « gestion de la diversité », qui se sont dits surpris de voir l'importance et le « retour » de débats et de projets politiques comme ceux de la charte des valeurs, croyant que « nous étions passés à autre chose ». Cela traduit une forme de déconnexion entre la recherche universitaire et la production du sens commun au sein des masses. Il ne s'agit pas de prétendre que les sections commentaires sont représentatives de ce que l'on appelle l'opinion publique. Elles constituent un angle d'accès parmi d'autres à des attitudes, des rationalités et des sentiments d'acteurs sociaux appartenant à la majorité.

Plusieurs enquêtes d'opinion montrent effectivement que les enjeux de l'immigration et de la « gestion de la diversité » ne sont pas en tête de liste des priorités des Québécois et qu'ils arrivent loin derrière ceux de l'économie, des finances publiques et de la santé. Or, cela ne réduit en rien leur importance d'un point de vue d'analyse critique du discours. Ces enjeux constituent des lieux efficaces de mobilisation politique nationaliste et leurs mises en débats ont des incidences performatives sur les rapports de pouvoirs réels entre majorités et minorités. Qui plus est, le travail d'analyse de ces commentaires permet aussi de voir que ces enjeux ne sont pas mutuellement exclusifs dans les discours populaires. En effet, en étudiant les propos librement exprimés par les individus, nous sommes à même de voir que les significations des discours sur l'identité ne se réduisent pas à la sphère symbolique ou culturelle et qu'elles sont au contraire en étroites relations avec celles politique et économique.

Présentation et organisation de la thèse

Cette thèse est divisée en 8 chapitres. Le premier correspond à un effort de contextualisation sociohistorique des discours nationalistes contemporains au Québec par rapport à l'immigration et à la différence en les mettant en perspective avec les imaginaires et discours des époques précédentes d'une part et avec les tendances à travers les sociétés occidentales de l'Autre. Nous y présentons donc l'évolution des représentations dominantes de la nation et de ses altérités depuis le début du 20^e siècle. Cela suit une segmentation en quatre phases historiques. L'objectif est ici de rendre compte de la profondeur historique des réalités actuelles par la mise en lumière des ruptures et des continuités dans les conceptions de la nation qui informent de façon particulière les dynamiques observées aujourd'hui. Nous arguons que les pratiques contemporaines ne peuvent être bien saisies qu'en lien avec les répertoires symboliques construits au fil des trajectoires historiques. Par exemple, si les thèmes des discours nationalistes peuvent être similaires à travers le Nord global, l'invocation du principe de laïcité évoque ici des significations spécifiques du fait de la modernisation récente et de la relation trouble avec « la religion » du fait de l'emprise sociétale de l'autorité ecclésiastique catholique. De même, la présentation de la majorité en position de victime devient mieux compréhensible en prenant en compte le complexe narratif historique de la nation depuis l'idéologie de la survivance dans le nationalisme canadien-français. Le chapitre se penche ensuite sur l'histoire contemporaine du nationalisme au Québec en présentant les débats marquants des dernières années, l'instabilité

du cadre normatif pluraliste qu'est l'interculturalisme et les sentiments et attitudes par rapport à l'immigration et la diversité tels qu'étudiés par les enquêtes d'opinion. Nous traitons ensuite de l'héritage et de l'actualité des rapports coloniaux en mettant l'accent sur la réalité particulière de double colonisation pour montrer les effets conjoints et paradoxaux de la qualité de société de peuplement blanche et de la représentation de soi comme minorité historiquement colonisée. Enfin, puisque le Québec n'est pas un État-nation souverain, les réalités québécoises sont mises en perspectives avec celles d'autres sociétés marquées par la présence d'un nationalisme sous-étatique, et ce de façon à voir comment cette particularité est susceptible d'influencer les discours sur l'immigration et la diversité.

Le second chapitre consiste en une revue de la littérature sur le web, les médias sociaux et les pratiques discursives en ligne. Il s'intéresse d'abord à la question à savoir si le web peut être considéré comme un nouvel espace public démocratique en interrogeant ses possibilités en termes de prise de parole citoyenne, de délibération et d'empowerment des catégories sociales marginalisées dans l'espace. Nous y montrons que les médias sociaux sont moins propices au développement d'espace de délibérations rationnelles qu'à la création de publics affectifs. Une attention particulière est portée aux rapports de pouvoirs économiques et politiques au sein des espaces numériques ainsi qu'à la structuration néolibérale des médias sociaux. En étudiant les relations entre le populisme et les médias sociaux nous nous penchons sur la façon dont ces plateformes conditionnent les contenus véhiculés en faisant office de réceptacles politiques de l'expression du ressentiment de citoyens qui perçoivent qu'ils sont trop peu souvent autorisés à s'exprimer ou que leur voix n'est généralement pas entendue. Nous nous intéressons ensuite à la reproduction des catégories identitaires nationales, ethniques et raciales en ligne. L'utopie d'un web post-racial ne s'est manifestement pas réalisée. Sont d'abord mis à profit des travaux critiques qui remettent en question l'idée d'un web fondamentalement neutre. Ce chapitre est d'ailleurs guidé par la nécessité de retracer les connexions entre les mondes matériels et virtuels et de voir comment les inégalités hors-ligne façonnent les réalités en ligne. Au-delà des travaux sur les crimes haineux et les groupes d'extrême droite en ligne, la littérature montre que le web et les médias sociaux sont des espaces qui permettent aux acteurs « ordinaires » de s'ériger en autorités nationales autoproclamées à même d'évaluer et de gouverner les Autres. Nous y dégageons donc les principaux mécanismes discursifs de racialisation et de reproduction de la

nation qui ne se réduisent pas au racisme ouvert, mais impliquent plutôt des langages codés et des formes de déni du racisme et des privilèges blancs.

Le troisième chapitre est consacré à l'appareillage conceptuel et théorique de la thèse. Il met à contribution dans une perspective interdisciplinaire des travaux issus de la sociologie des frontières ethniques, de la sociologie et de la philosophie critique du nationalisme, des études culturelles, des études critiques de la blancheur et de la *critical race theory*. La nation est ici conceptualisée comme une catégorie discursive héritée de la modernité coloniale et dont les formes d'articulation avec l'ethnicité et la race varient historiquement. Nous adoptons le concept de « patrouille des frontières » pour désigner l'utilisation de marqueurs symboliques servant à gérer qui est inclus/exclus des frontières de la communauté nationale en fixant les limites de l'incorporation de la différence. Suivant Stuart Hall, le discours est entendu comme un mode de représentation qui informe les perceptions et les pratiques et à travers lequel le pouvoir opère. Notre analyse suit son approche conjoncturelle en situant les discours dans la conjoncture contemporaine marquée par la globalisation néolibérale, la croissance des inégalités, les mouvements migratoires Sud-Nord et le rejet du multiculturalisme. Au sein de la présente conjoncture, la figure de l'immigrant est centrale dans les discours sur la nation, une catégorie qui, comme l'a notamment bien souligné Étienne Balibar (1997), ne désigne pas tous les immigrants et pas que des immigrants, une catégorie racialisée qui, au sens entendu par Sara Ahmed (2007), en vient à coller aux corps non blancs qui dévient de la norme nationale.

Suivant Ghassan Hage (2014a), nous concevons les débats sur l'immigration et la diversité comme des rituels nationalistes caractérisés par une culture d'inquiétude, qui constitue désormais la forme normale de l'expression de l'appartenance nationale en Occident. Il s'agit des pratiques par lesquelles la majorité ethnique blanche réaffirme son droit d'être inquiète pour sa nation et de juger de la désirabilité des « étrangers » au sein de son *chez soi* (chez-soi) familial. Cela s'exprime sur le mode de ce qu'il appelle l'« appartenance gouvernementale », c'est-à-dire que les individus adoptent la posture de propriétaires et de gestionnaires naturels et légitimes de la nation. Sous l'effet de la restructuration néolibérale et de la peur de voir l'État ne plus prendre soin des siens, les majoritaires ont tendance à revendiquer leur statut de propriétaires et de gestionnaires de l'espace national. Pour Hage, les majoritaires cherchent à restaurer leur sentiment de contrôle en construisant les « Third World looking people » comme

des objets de débats soumis à leur jugement. Son approche permet de repenser l'ethnicité dominante et la blancheur au sens de position sociale privilégiée comme de fantasme de dominance culturelle et de sentiment de propriété (*ownership*) qui découle de la colonisation. L'analyse proposée dans ce chapitre vise ainsi à rendre compte du travail de patrouille des frontières nationales à l'endroit des réfugiés syriens en portant attention aux discours de gouvernementalité racialisée exprimés sur le mode du ressentiment et de l'*entitlement*.

Suit le chapitre 4 qui présente les paramètres méthodologiques ainsi que les perspectives épistémologiques qui structurent cette thèse. Nous y exposons la construction du corpus de données, la méthode de collecte des données, le cadre d'analyse ainsi que les limites de la recherche inhérentes au type de matériau et à l'approche méthodologique adoptée. La méthode employée est qualitative et inspirée de l'approche de l'analyse critique de discours (CDA), plus spécifiquement de l'approche discursive historique (Reisigl et Wodak, 2009). Nous y présentons donc l'importance de la contextualisation des discours d'un point de vue historique en regard des rapports de pouvoirs inégaux au sein de la société. Nous montrons comment les outils méthodologiques de la DHA permettent d'analyser la racialisation dans les discours nationalistes, qu'elle soit manifeste ou subtile, et d'identifier les thèmes et les arguments mobilisés dans le travail de patrouille des frontières. Cette approche implique une orientation épistémique particulière, c'est-à-dire qu'elle vise à dévoiler et à lutter contre les relations de pouvoir, de dominance et de discrimination manifestées dans le langage. Elle est donc bien adaptée à notre orientation théorique qui rejette la séparation du matériel et du symbolique. Enfin, contre l'idée disciplinaire d'impartialité scientifique, nous discutons des implications de notre position sociale dans la conduite de cette recherche en abordant notamment l'enjeu de la blancheur et ses effets sur la production des connaissances. En d'autres termes, nous prenons en considération le fait que l'appartenance au groupe majoritaire étudié est susceptible d'influencer l'interprétation et l'analyse critique des discours.

Les chapitres 5, 6 et 7 constituent des analyses critiques du discours sur trois événements étudiés. Chacun s'ouvre sur une présentation du contexte spécifique dans lequel l'événement se situe, suivie d'une analyse sommaire des articles médiatiques retenus. Nous procédons ensuite à une description globale des données. Cela consiste d'abord en une catégorisation des données en fonction des affects qu'elles évoquent. Il est question d'assigner des codes d'affect (positif,

négatif ou mitigé) aux commentaires. Précisons d’emblée que ce codage renvoie au cadrage des événements et non à une quelconque évaluation subjective des commentaires. La présentation des analyses est organisée autour des topoï les plus importants pour chaque événement. Les topoï (topos au singulier) renvoient à des lieux communs qui structurent l’argumentation. Le travail de patrouille des frontières et les dynamiques de différenciation sociale et de racialisation sont étudiés à travers l’analyse des principales stratégies argumentatives, des perspectives d’énonciation, des nominalisations et des mécanismes d’attribution. Ultimement, les analyses visent à mettre en lumière les articulations entre les réalités économiques, politiques et culturelles en dévoilant les types de relations entre les menaces de différentes sortes pour le corps national que ces discours/représentations instaurent. Suivant notre cadre théorique critique du nationalisme et de la blancheur, les discours positifs sont finalement soumis à un examen analytique critique qui permet de distinguer différentes postures et d’identifier leurs rôles dans la lutte pour la définition de la nation et de ses frontières. Enfin, le chapitre 8 propose une synthèse des résultats, revient sur les limites de l’étude et propose des pistes de recherche futures.

Chapitre 1 : Le nationalisme au Québec et en perspective

Ce chapitre a pour objectif de dresser un portrait des tendances contemporaines des sentiments nationalistes par rapport à l'immigration et aux minorités, et ce, en regard, d'une part, des formes précédentes d'expressions nationalistes au Québec et, d'autre part, des dynamiques contemporaines qui sont similaires dans d'autres sociétés. Nous procédons donc d'abord à un survol de l'évolution des discours et des imaginaires sur le Nous national et ses altérités depuis le début du 20^e siècle. Nous nous concentrons ensuite sur la période contemporaine en étudiant les débats et les projets politiques qui ont ponctué la dernière décennie. Au-delà des discours des élites politiques et médiatiques, nous nous intéressons aussi aux sentiments et aux attitudes des membres de la société civile. Puisque la société québécoise entretient un rapport particulier avec la colonisation, nous montrerons en quoi l'héritage colonial et la blancheur conditionnent les pratiques discursives des majoritaires ordinaires. Enfin, nous chercherons à mettre en relief la réalité québécoise en la comparant avec celles d'autres sociétés occidentales qui sont elles aussi caractérisées par la présence d'un nationalisme sous-étatique. L'objectif est donc d'éclairer les tendances hégémoniques de marquage des frontières nationales au Québec en les situant dans leurs contextes historiques.

1.1.Évolution sociohistorique des discours sur la nation et ses altérités au Québec

Dans la visée de bien comprendre les dynamiques contemporaines, il est nécessaire de les situer dans leur contexte sociétal en examinant leur profondeur historique. Cela est d'autant plus important que le Québec est caractérisé par ce que Jocelyn Létourneau (2000) appelle le « devoir de mémoire ». Cela est bien visible dans la devise « Je me souviens³ » se trouvant sur les plaques d'immatriculation et monuments, mais aussi dans la culture populaire, les médias, la politique et l'enseignement de l'histoire où l'on rappelle que la communauté nationale québécoise a su survivre à travers la défense de sa culture unique en Amérique du Nord. La première section de ce chapitre est donc consacrée à l'étude des altérités, extérieures comme intérieures, dans les discours et imaginaires nationalistes canadiens-français et québécois, du tournant du 20^e siècle à aujourd'hui. Il s'agit donc de retracer la trajectoire de l'évolution du marquage des frontières

³ La signification privilégiée dans l'imaginaire populaire est celle de la mémoire de nos ancêtres, de leurs traditions et de leurs luttes.

du « Nous » national à travers différentes conjonctures. Il convient toutefois de souligner que la périodisation que propose un tel survol a un but heuristique et ne signifie nullement que les différentes périodes identifiées sont homogènes entre elles ni en complète rupture avec les précédentes et suivantes.

La première période correspond au nationalisme canadien-français du début du 20^e au tournant des années 1960. La seconde se rapporte au moment allant de la Révolution tranquille au premier référendum sur la souveraineté en 1980. Contre l'historiographie réductrice qui fait de la Révolution tranquille le moment de la disparition du nationalisme ethnique et de l'avènement d'un nationalisme civique et inclusif, nous mettrons en lumière les ruptures comme les continuités avec le nationalisme canadien-français en montrant que les majoritaires persistent à se représenter comme étant le cœur et les « vrais » propriétaires de la nation. La troisième période est caractérisée par les reconfigurations post-référendaires jusqu'au milieu des années 2000, période généralement comprise comme étant celle de la prise en compte de la réalité de l'immigration et de l'intégration du pluralisme dans la définition de l'identité nationale. Nous verrons par contre que les minorités issues de l'immigration, dénommées « communautés culturelles » demeurent pour l'essentiel à la marge de la communauté nationale imaginée. Enfin, la quatrième et dernière période est celle actuelle qui débute au milieu de la décennie 2000, et plus particulièrement à partir de la « crise » des accommodements raisonnables en 2006-2007. Au-delà de l'intensité des débats sur l'identité nationale qui la ponctuent, cette période se démarque par la présence d'un déplacement de l'anxiété identitaire quant à l'altérité privilégiée et menaçante, passant de l'Autre anglophone aux populations immigrantes et musulmanes.

1.1.1. Première moitié du 20^e : langue, foi et race

Le nationalisme canadien-français émerge au 19^e siècle, influencé par les révolutions d'inspiration républicaine états-uniennes et françaises – comme en témoignent les rébellions de 1837-38 des Patriotes⁴. Au début du 20^e siècle, les élites nationalistes s'opposent aux impérialismes britannique et états-unien et promeuvent une forme de séparatisme culturel pour

⁴ L'apparition d'une conscience nationale est attribuable à la minorisation sociopolitique des « Canadiens » par les Britanniques lors de l'Acte d'Union de 1840, compensée par le symbolique, c'est-à-dire la construction d'un « Grand Récit ethnique conservateur » (Rousseau, 2005, 2016).

le peuple « français » au sein du Canada. C'est que, à l'époque, les Canadiens français sont présentés comme étant un peuple providentiel menacé par la culture anglo-saxonne et le mode de vie libéral américain. Le nationalisme canadien-français connaît d'ailleurs une inflexion résolument conservatrice sous l'égide de celui qui sera alors considéré comme « le phare du Canada français », Lionel Groulx (Trudel, 2008 : 225). Ce prêtre et historien est aujourd'hui célébré par les penseurs nationalistes québécois conservateurs, d'ailleurs rassemblés autour de sa fondation éponyme et de la revue qu'il a fondée, l'*Action française* (aujourd'hui l'*Action nationale*). Avec Groulx, il devient pratiquement impossible de distinguer au sein de l'idéologie dite clérico-nationaliste la religion de la langue et de la famille (Mann, 2002: 219 ; Gossage et Little, 2015 : 231). Ce dernier donne une vision nationaliste de l'histoire du Canada français, empreinte des mythes de la survivance et de la destinée d'une nation racialement et moralement pure, concevant l'histoire « comme une lutte des Canadiens français pour leur survie contre les Autochtones, les Anglophones et les Américains » (Mann, 2002 ; Mann Trofimenkoff, 2008).

La doctrine de la survivance est définitoire du nationalisme canadien-français. Les Canadiens-français se représentent alors comme ayant des ancêtres communs, soit les quelques dizaines de milliers de colons français vaincus et soumis par l'Empire britannique à partir de 1760⁵, abandonnés par leurs élites et par la mère patrie française, mais ayant néanmoins survécu grâce à leur clergé héroïque (Juteau, 2004 : 77). Le nationalisme canadien-français est alors dépeint comme étant une « réaction vitale » à l'état d'asservissement, réaction orientée par la « simple volonté de persévérer dans notre être ; rester ce que nous sommes, tels que la Providence et l'histoire nous ont faits », c'est-à-dire culturellement et moralement supérieurs du fait du sang français et catholique (Groulx, 1949 : 3-4). Ce nationalisme conservateur prend aussi pour cibles les élites locales dites soumises au capital canadien-anglais pour stimuler le développement d'un sentiment national rivé sur un passé préindustriel romantique, non contaminé par les influences étrangères (Mann, 2002 : 221 ; Dickinson et Young, 2008 : 248).

⁵ Encore aujourd'hui d'ailleurs, l'événement historique de 1759 continue d'être approprié idéologiquement par celles et ceux qui en font un moment central d'une méta-narration nationaliste conservatrice, si bien que « la Conquête » est au cœur de la mémoire et de la conscience historique des majoritaires ordinaires et fait office de mythe fondateur de l'identité nationale (Boily, 2010 ; Létourneau, 2012 ; Létourneau, Gani et Lévesque, 2013).

Groulx mettait en garde les Canadiens français contre les mœurs et coutumes étrangères pour le maintien de la « race ». Celle-ci était, pour Groulx, blanche, distincte en cela des autres populations d'Amérique, dites mixtes – Groulx parlait d'un échec de civilisation et de francisation des « sauvages »⁶ aboutissant à l'échec de la « cohabitation des deux races » (Groulx, 1930 : 26). Les Iroquois occupent d'ailleurs dans cette narration le rôle de faire-valoir, prouvant la bravoure et la ferveur religieuses des colons français (McAll, 1990 : 197). Qu'il s'agisse d'Iroquois, de Noirs ou d'immigrants européens non français, Groulx soutient toujours que la nation canadienne-française est racialement homogène, exempte de quelconque métissage (Boily, 2003 : 32-33). Cette nouvelle race se serait formée par l'adaptation à un environnement différent et rigoureux et par la confrontation avec l'Autre, soit les « Iroquois » et les « Anglais », les « luttes » contre ces derniers ayant forgé ce qu'il appelle la « personnalité ethnique » des Canadiens français (Boily, 2003 : 49). Les Amérindiens comme les Anglais font donc figure d'altérité négatives, c'est-à-dire qu'ils sont au cœur du développement d'un sentiment national portant en lui l'idée d'une supériorité raciale, culturelle et spirituelle.

À la même époque, faisant office d'ennemies intérieures, les féministes sont aussi représentées comme menaçant la pureté de la nation canadienne-française. C'est que le taux de natalité élevé des femmes canadiennes-françaises, historiquement considéré comme la « clé de la "survivance" », est désormais menacée par l'industrialisation, l'urbanité et les valeurs libérales apportées par les étrangers (Gossage et Little, 2015 : 225-226). Avec l'idéal nationaliste de la « revanche des berceaux », la contraception est vue comme une hérésie portant atteinte à la pureté morale de la nation et donc à l'identité canadienne-française (Gossage et Little, 2015 : 252). Cette idée de revanche des berceaux se voulait un antidote contre le « complot » anglais qui visait à assimiler les Canadiens français à travers l'arrivée d'immigrants. Le clergé et les figures de proue du nationalisme s'opposent au féminisme, à l'octroi du droit de vote et à la réforme des droits civiques au nom de la loi supérieure de la famille, confinant les femmes au rôle de la mère de la nation, garante de sa supériorité culturelle (Mann Trofimenkoff, 1986 : 271-272 ; Dickinson et Young, 2008 : 238-270). En tant que symboles et instruments de l'identité canadienne-française, les femmes devaient être protégées des influences étrangères

⁶ Groulx rejetait la réalité historique qu'est l'esclavage des Amérindiens et soutenait que les colons français étaient moralement supérieurs puisqu'ils auraient respecté leurs droits (Trudel, 2008 : 229).

anglo-protestantes : « Il fallait claquemurer les productrices et reproductrices de la nation » (Juteau, 2008 : 53). La représentation de la famille comme « microcosme de la nation » véhicule l'oppression et la subordination des femmes dans les mouvements nationalistes d'alors (Lamoureux, 1983). Notons qu'il faudra attendre l'épisode libéral de Godbout pour que les droits politiques et civiques des femmes soient réformés dans les années 1940.

Dans un contexte où l'immigration juive est importante et où le yiddish est la troisième langue parlée à Montréal, ce nationalisme xénophobe est particulièrement antisémite. Par exemple, l'organisation Jeune-Canada, fondée par le futur rédacteur en chef du *Devoir*⁷ André Laurendeau, s'oppose à ce que le Canada vienne en aide aux Juifs persécutés sous l'Allemagne nazie (Gossage et Little, 2015 : 261). Déjà en 1932, cette jeunesse nationaliste adopte le slogan « maîtres chez nous ». S'il s'adresse certes en priorité au capital anglophone accusé d'exploiter les ouvriers canadiens-français, il vise aussi les immigrants et au premier ordre les Juifs. Niant les pogroms nazis, Laurendeau affirme alors : « nous les considérons comme des indésirables ; nous n'entendons pas qu'on fasse de Montréal le cénacle de la juiverie internationale ni le refuge d'individus dont d'autres pays jugent à propos de se débarrasser » (cit. dans Lamonde, 2009 : 191-192)⁸. Les altérités anglo-protestantes comme celles juives et immigrantes (perçues comme garnissant les rangs des premières) sont donc construites comme les Autres de la nation à travers l'adoption de la rhétorique de l'invasion d'étrangers de races et de religions différentes spoliant les propriétaires légitimes de la terre (les Canadiens français), menaçant la pureté morale et venant affaiblir la nation en modifiant les rapports de force linguistiques et démographiques (Bouchard, 1993 : 17 ; Monière, 2001 : 107 ; Gossage et Little, 2015 : 236). Notons que ce nationalisme xénophobe et raciste fait aussi écho au nationalisme canadien de la même époque⁹.

Dans le nationalisme canadien-français d'alors, la langue et la religion sont des marqueurs indissociables des frontières de la race-nation – l'une étant la gardienne de l'autre et toutes deux faisant office de remparts contre les valeurs libérales anglo-saxonnes (Dion, 1975 : 23 ; Mann,

⁷ Sur l'antisémitisme dans *Le Devoir* dans la première moitié du 20^e siècle, voir Anctil (2014).

⁸ Groulx abondait dans le même sens (Boily, 2003 : 44-45 ; Mann, 2005 : 116 ; Lamonde, 2009 : 191).

⁹ Jusqu'en 1962, le système d'immigration canadien est caractérisé par un système de sélection racial anti-noir et anti-asiatique et un modèle d'intégration assimilationniste (Kelley et Trebilcock, 2010). La politique anti-réfugiés du gouvernement fédéral de Mackenzie-King durant la période nazie atteste de l'importance de l'antisémitisme au sein du Canada anglais de l'époque. Voir Anctil, 2016.

2005 : 165). D'ailleurs, certains opèrent des rapprochements entre Groulx et la pensée de Herder, tous deux définissant la nation de façon organique, faisant reposer l'« âme nationale » sur la langue territoriale et mélangeant culture et race (Boily, 2003 : 23-35, Leroux, 2010b : 70). Le racisme biologique est bien visible par la mythification des ancêtres français, mais c'est davantage la culture qui, ainsi racialisée, est l'essence de la nation : « L'on ne peut appartenir également à deux cultures [...]. L'on est de sa culture comme l'on est de sa race » (Groulx, cit. dans Boily, 2003 : 38-39).

Les années 1930-50 sont marquées par le régime du « Chef » nationaliste conservateur de l'Union Nationale, Maurice Duplessis, faisant campagne contre le parti libéral dit « antinational », à la solde des étrangers et de connivence avec les Juifs pour favoriser une immigration massive¹⁰ (Dion, 1975 : 86 ; Gossage et Little, 2015 : 265 ; Dubé, 2015 : 98). Le nationalisme duplessiste est provincialiste, traditionaliste, ruraliste et catholique. Il gouverne d'ailleurs le Québec avec l'appui du clergé, fait trôner de façon on ne peut plus symbolique le crucifix au-dessus du siège de président de l'Assemblée nationale et donne en 1948 au Québec un drapeau symbolisant les origines françaises et le catholicisme de la nation. Il puise donc lui aussi dans le registre de la survivance sous-tendant que la nation canadienne-française est définie par la langue et la religion. S'il jouait effectivement sur la fibre nationaliste, le duplessisme était résolument pragmatique et populiste. Il n'adoptait qu'une posture essentiellement défensive en s'opposant aux communistes et aux libéraux d'Ottawa qui étaient présentés comme des menaces aux traditions canadiennes-françaises (Monière, 2001 : 106-107).

Au tournant des années cinquante émerge un discours dit « néonationaliste » qui allie la défense des droits économiques et culturels des Canadiens-français, l'autonomisme provincial et l'ouverture sur le monde (Balthazar, 2013, p. 130). Les néonationalistes s'opposent au nationalisme traditionaliste de Groulx et de l'Action française comme au conservatisme duplessiste. L'Autre de la nation se précise, c'est le patronat anglophone aliénant les classes ouvrières francophones. La fin des années 1950 est aussi marquée par la publication du rapport de la Commission Tremblay en 1956, mandatée par Duplessis en réponse aux efforts de centralisation motivée par la montée du nationalisme canadien d'après-guerre. Précurseur de la

¹⁰ Pourtant, il semble que le chef libéral Godbout ait été opposé à l'immigration « massive » et aux étrangers non francophones et non catholiques (Dubé, 2015 : 97).

Révolution tranquille, ce rapport est aussi dans la continuité de la pensée nationaliste conservatrice en ce qu'il soutient un autonomisme canadien-français et appelle à la défense de la nation chrétienne et française contre le matérialisme provenant de l'étranger (Foisys-Geoffroy, 2007, Mann Trofimenkoff, 1986 : 370, Keating, 1996 : 67)

1.1.2. De la Révolution tranquille au premier référendum

Avec la Révolution tranquille apparaît un nationalisme québécois qui prime sur le nationalisme canadien-français ethno-religieux sans pour autant l'évincer complètement. Au contraire, comme nous le verrons, les sédiments de ce nationalisme « ancien » continuent d'imprégner le nationalisme moderne. La construction de cette nouvelle nation laïque est aussi marquée par l'émancipation graduelle des femmes (Juteau, 2008 : 39). La place du féminisme dans ce nouveau nationalisme contraste d'ailleurs fortement avec le clérical-nationalisme canadien-français¹¹. Cette période est généralement qualifiée comme étant celle de l'amorce du passage d'un nationalisme ethnique à un civique (Bouchard 2001, Rocher, 2002 ; Oakes et Warren, 2007). Pour Danielle Juteau, c'est le nouvel État québécois qui crée la nation québécoise¹² et « la nouvelle conscience d'appartenance qui émerge sera porteuse d'un projet politique visant non plus à maintenir le passé et la tradition, mais à contrôler face aux *outsiders* l'orientation du groupe et son développement » (1999 : 55).

Les Canadiens français hors Québec étant progressivement exclus, l'accent est mis sur la modernisation de la société québécoise devant passer par l'indépendance aussi bien économique, politique que culturelle du Québec. La Révolution tranquille peut effectivement être considérée comme un mouvement politique de démantèlement de la division ethnique du travail sur laquelle reposait la domination anglophone de l'économie et le passage de la majorité subordonnée à la majorité dominante pour les Canadiens français (Juteau, 2004 : 74 ; Pettinicchio, 2012 : 720). Or Juteau note bien que ce nouveau nationalisme a toujours un socle

¹¹ Pour plusieurs féministes, dont celles membres du Front de libération des femmes, la libération des femmes et la libération nationale sont interdépendantes et s'inscrivent dans une visée de décolonisation et d'émancipation (Lamoureux, 1983; Juteau, 1999 : 154). Ce féminisme radical n'est toutefois pas représentatif de l'idéologie nationaliste dominante.

¹² C'est le poète Paul Chamberland qui donna en 1964 le premier les raisons d'un tel changement de nom de communauté nationale, de Canadien français à Québécois, affirmant que le Québec était l'« antithèse irréductible » du Canada et qu'il ne serait plus une province, mais un pays : « Il y aura recouvrement, coïncidence entre le territoire, la nation, la patrie et la culture » (cit. dans Dion, 1995 : 9).

ethnique, c'est-à-dire que le « Nous » québécois du slogan « Maîtres chez nous » renvoie alors de façon exclusive aux Québécois d'ascendance canadienne-française, si bien qu'il s'agit d'une forme de communalisation « ethnico-nationale » (1999 : 154). La narration de la nation demeure pour l'essentiel inchangée, conservant le mythe fondateur qu'est la Conquête et l'accent sur la menace culturelle et linguistique (2004 : 78). D'ailleurs, à l'origine, les Autochtones, les Anglophones et les minorités issues de l'immigration en sont exclus. En 1960, le Québec ne s'est donc que « partiellement » sorti de la période de la survivance, « celle de la Conquête-calamité » opposant l'Anglais à la nation québécoise réduite aux Québécois d'ascendance canadienne-française (Létourneau, 2010 : 84-85).

Le nationalisme à proprement parler québécois émerge aussi dans un contexte de décolonisation en Afrique et en Asie et fait des emprunts au vocabulaire de la décolonisation et de la libération nationale. Cela se reflète aussi dans la pensée sociologique de l'époque, notamment chez Marcel Rioux (1969) qui affirme que les Québécois sont les plus vieux colonisés du monde, culturellement aliénés et formant une « classe ethnique dominée ». Dans les années 1960 et 1970, l'ouvrage *Portrait du colonisé* d'Albert Memmi¹³ circule dans les cercles de jeunes nationalistes et influence leurs appels à la décolonisation économique, politique et culturelle du Québec vis-à-vis des capitalistes anglophones (Randall, 2003). Sa lecture, en plus de celle de Fanon, influence la revue *Parti Pris*, le poème *Speak White* de Michèle Lalonde et l'essai *Nègres blancs d'Amérique* de Pierre Vallières comparant les Québécois d'origine canadienne-française aux Noirs des États-Unis (Maillé et Salée, 2013 : 22). Notons que ce nationalisme ignore alors aussi bien la discrimination systémique et les luttes des Noirs à Montréal que les relations coloniales avec les Autochtones, participant ainsi de la naturalisation du droit à la maîtrise du territoire national par les membres du groupe majoritaire (Cornellier, 2013). Comme nous le verrons plus loin, alors que le nationalisme territorial de l'époque exploite massivement les ressources du Nord et adopte le vocabulaire de la décolonisation, le silence est fait sur les Autochtones.

¹³ Pour Memmi, les Québécois ne constituent pas des « colonisés explicites », mais bien « d'autres hommes dominés d'une autre manière » (2001 : 15), ce qui ne l'empêche pas de reconnaître comme légitime l'appropriation du discours de la décolonisation par les nationalistes québécois.

La transition au capitalisme industriel a nettement plus profité aux Canadiens anglais qu'aux Canadiens français et cette différence de statut socioéconomique entre les deux catégories est particulièrement intense au Québec (Porter, 1965 : 88). Selon le politologue fédéraliste Léon Dion, à la fin des années 1960, l'économie québécoise est aux mains des capitaux étrangers et, même s'ils ne sont plus des « porteurs d'eau » et des « scieurs de bois », les Canadiens français demeurent subordonnés à l'élite économique anglophone (1975 : 52). En 1965, le rapport de la Commission Laurendeau-Dunton révèle que, depuis 30 ans et donc depuis l'industrialisation, les inégalités socioéconomiques entre anglophones et francophones ont augmenté au Québec. Les Canadiens français arrivent au 12^e rang dans l'échelle des revenus selon l'origine ethnique, devançant seulement les Italiens et les Amérindiens. Les hommes d'origines britanniques ont un revenu 52% plus élevé que celui de leurs homologues canadiens-français (Gossage et Little, 2015 : 327). Les Canadiens français sont alors concentrés dans la classe ouvrière et il est commun que les travailleurs se voient interdire l'usage de leur langue sur leur lieu de travail (Barker, 2015 : 58).

Les inégalités de classes se politisent et l'émancipation nationale devient indissociable de l'émancipation économique. Si le Front de Libération du Québec (FLQ) adopte la voie révolutionnaire de libération nationale faisant de la bourgeoisie anglophone l'ennemi explicite de la nation, le Parti Québécois (PQ) préfère la voie démocratique réformiste et fait de ses priorités l'émancipation socioéconomique des francophones et la réduction des inégalités (Béland et Lecours, 2008 : 59). Le projet politique du PQ est alors d'opérer un passage de la majorité subordonnée à l'ethnicité dominante en utilisant l'État comme moteur du nouveau nationalisme et comme levier de l'avancement économique des Québécois (Rocher, 2002 ; Juteau, 2004).

Par la création du Ministère de l'Immigration en 1968, l'État reconnaît que le Québec est une société d'immigration. Cette action politique vise à contrôler l'immigration, laquelle peut représenter, aux yeux des leaders politiques nationalistes comme Jean Lesage et René Lévesque, une menace pour la composition ethnique et linguistique de la province de même qu'un affaiblissement face au Canada anglais (Barker, 2015 : 67). Cette volonté de réguler l'entrée des étrangers s'aligne également sur les nouveaux contours du nationalisme, désormais axé sur la protection de la langue d'une nation territorialement délimitée, quoique toujours définie par la

culture et la prédominance du groupe ethnique canadien-français. Il importe de souligner que, si l'immigration était encore représentée sous l'angle de la menace, l'opinion publique devenait de plus en plus favorable à l'immigration et rattrapait enfin la moyenne canadienne – en 1952, seulement 20% de la population québécoise y était favorable, contre 33% en 1972 (Barker, 2015 : 68).

Créé en 1968 et revendiquant l'indépendance, le Parti Québécois monopolise le discours sur la nation. Il arrive au pouvoir en 1976 et fait adopter un an plus tard la Charte de la langue française, mieux connue sous le nom de Loi 101. Le gouvernement la justifie par le fait que « les francophones, comme leur langue, sont dominés et menacés dans leur existence » et que, dans un contexte de baisse de la natalité et d'importance croissante de l'immigration, « il arrive que les immigrants s'intègrent très souvent au groupe anglophone » (Gouvernement du Québec, 1977 : 6-7). Les immigrants « allophones » sont alors perçus comme représentant une menace indirecte qui fragiliserait le projet de construction nationale autour de la langue française (Breton, 1988 : 95 ; Barker, 2015 : 45). Les immigrants s'intégraient effectivement principalement à la minorité anglophone. Deux raisons expliquent cette tendance. Premièrement, considérant le fait que la langue anglaise est dominante en Amérique du Nord, elle représente un moyen privilégié de mobilité sociale. Deuxièmement, compte tenu de l'hégémonie de l'idéologie nationaliste conservatrice, les immigrants étaient jusqu'alors encouragés à choisir l'école anglophone, assurant ainsi la protection des Canadiens français à l'intérieur du système scolaire franco-catholique (Turgeon et Bilodeau, 2014 : 320, McAndrew, 2010 : 23). Au début des années 1960, les trois quarts des enfants immigrants latino-américains et italiens (catholiques) étaient envoyés dans le réseau scolaire catholique anglophone (Barker, 2015 : 52).

Alors que les institutions de la minorité anglophone sont protégées, Québec retire la liberté de choix aux immigrants en ce qui a trait à la langue d'éducation de leurs enfants, la francisation de ceux-ci étant nécessaire au maintien du statut de majoritaires des francophones (Rocher et White, 2014 : 12). Aujourd'hui, cette législation fait pratiquement l'objet d'un consensus. Le théoricien du multiculturalisme Charles Taylor défend d'ailleurs la nécessité d'encourager l'intégration des immigrants à la langue française et soutient que la Loi 101 ne va pas à l'encontre du multiculturalisme, mais s'inscrit plutôt dans son adaptation aux réalités

particulières de la société québécoise (Taylor, 2009, 2012). Abondant dans le même sens, Gérard Bouchard note que cette loi a permis d'accélérer le passage de la nation canadienne-française à la nation québécoise plus inclusive avec le français comme fondement de la vie civique (2012 : 46). Toutefois, la position officielle pluraliste contraste avec les attitudes envers les immigrants au sein de la société. Cela donne lieu à une situation ambiguë où la langue française est à la fois officiellement la langue civique et à la fois l'attribut de la culture du groupe majoritaire qui occupe une position privilégiée (Carens, 1995 : 20-81).

Selon certains, cette législation a eu pour effet de sécuriser la majorité francophone, de réduire la peur liée à l'assimilation linguistique et d'encourager les attitudes d'ouverture à l'interculturalité (Rocher, 2002 : 83 ; Létourneau, 2010 : 150). Notons que, avec les législations protégeant la langue française et le processus de francisation de l'économie québécoise entre les années 1960 et 1980, environ 20% de la population anglophone a quitté le Québec (Pettinicchio, 2012). Durant cette période, le processus de construction nationale se centre donc en première importance sur le territoire, l'État et le marqueur linguistique. Toutefois, comme nous l'avons vu, la défense du français se complexifie alors qu'elle ne pose plus seulement l'Autre « anglais » comme menace à l'identité nationale, mais aussi ceux qui seront catégorisés comme « allophones » (Piché, 2011 : 150).

1.1.3. Des années 1980 au nouveau millénaire

Les années 1980 sont marquées par l'échec du premier référendum, le déclin du nationalisme québécois, les conflits constitutionnels avec Ottawa mettant en confrontation explicite des nationalismes concurrents, la dérégulation néolibérale et la montée du nationalisme de marché avec Québec inc. (Rocher, 2002 : 84-86 ; Guibernau, 2006 : 56-58). Ce nationalisme reprend et adapte d'ailleurs face au capital anglophone la rhétorique de l'héroïsme et de la bravoure des colons français devant l'adversité (McAll, 1990 : 200). À ce propos, cette période est aussi celle des conflits ouverts avec les nationalismes autochtones qui minent la légitimité de la souveraineté québécoise sur « son » territoire et « ses » ressources naturelles (Stasiulis et Yuval-Davis, 1995 : 121-122 ; Salée, 1995).

Au niveau de la définition de l'identité collective, le mouvement nationaliste du tournant des années 1980 adopte une orientation pluraliste. Le PQ reconnaît donc les droits de la minorité

anglophone et « réaffirme son respect et son ouverture à l'endroit de tous les Québécois et de toutes les Québécoises, quelle que soit leur origine ethnique ou culturelle » (cit. dans Karmis, 2003 : 112). Il faut dire que les élites québécoises sont désormais en position de pouvoir économique et politique et qu'elles cherchent maintenant à s'ériger en gestionnaires de la diversité et démontrent un intérêt nouveau pour l'immigration, principalement pour son potentiel de développement économique (Gagnon et Sanjaume-Calvet, 2017 : 48).

En 1981, le gouvernement péquiste crée le ministère des Communauté culturelles et de l'Immigration, lequel publie le plan d'action titré *Autant de façons d'être Québécois*. Ce plan est souvent présenté comme étant la source de l'interculturalisme québécois. Cette politique introduit la notion de « culture de convergence ». Contre l'image multiculturaliste de la mosaïque canadienne caractérisée par la juxtaposition des cultures, le Québec propose l'image de l'arbre, les immigrants étant des branches rattachées au tronc et aux racines du groupe majoritaire d'origine canadienne-française (Barker, 2015 : 71). Or, si le gouvernement rejette l'assimilation culturelle et privilégie une forme particulière de pluralisme, il reste que, discursivement, les « communautés culturelles » et les « Québécois » sont posés comme étant des catégories mutuellement exclusives. Ce n'est qu'en 1990 avec l'*Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration* produit par les libéraux que les minorités deviennent des « Québécois des communautés culturelles » et que la catégorie nationale n'est donc plus officiellement limitée aux majoritaires (Juteau, 1999 : 158-159). Cet énoncé est considéré par plusieurs comme étant la formulation la plus aboutie de ce qu'est le modèle de l'interculturalisme (Bouchard, 2012 ; Leroux, 2010a). Précisons que, à cette époque, l'immigration en provenance du Sud devient majoritaire¹⁴. Concurrençant le multiculturalisme canadien, l'un des objectifs centraux de l'interculturalisme québécois tel que conçoit l'*Énoncé* est le développement chez les immigrants un sentiment d'appartenance nationale au Québec (White et Emongo, 2014 : 13). Y est introduite la notion de « contrat moral », « garant d'une intégration réussie » et reposant sur trois principes caractérisant le Québec moderne, soit :

- une société dont le français est la langue commune de la vie publique;
- une société démocratique où la participation et la contribution de tous sont attendues et favorisées;

¹⁴ 88% des immigrants arrivés avant 1988 sont Européens, mais l'Europe ne représente plus que 25% des admissions entre 1996 et 2001 alors que 74% d'immigrants proviennent du Sud (Piché, 2005 : 25).

- une société pluraliste ouverte aux multiples apports dans les limites qu'imposent le respect des valeurs démocratiques fondamentales et la nécessité de l'échange intercommunautaire (Gouvernement du Québec, 1990 : 16).

Cet énoncé sert aussi d'instrument de légitimation pour le gouvernement québécois dans ses négociations avec Ottawa en vue de l'Accord Canada-Québec de 1991 transférant des pouvoirs en matière d'immigration et d'intégration. Québec peut donc faire valoir que le rejet québécois du multiculturalisme canadien ne déboucherait pas sur l'adoption de politiques d'exclusion (Barker, 2015 : 71). Est ainsi abandonné le modèle de la « culture de convergence » pour y préférer celui de la « culture publique commune ». Si la majorité canadienne-française occupe toujours une position centrale, cette culture publique commune est présentée comme devant être construite avec les immigrants, théoriquement inclus dans une conception dynamique du « Nous » national. Cette nouvelle orientation rencontra l'objection de plusieurs nationalistes conservateurs. Par exemple, pour Fernand Dumont, il est insensé de chercher à créer artificiellement une « culture métisse » autour de l'idée de « culture publique commune » et il faut plutôt privilégier l'idée de « culture de convergence », soit la culture française (1995 : 599). En d'autres termes, la condition d'inclusion de l'Autre à la nation est son assimilation à la majorité canadienne-française (Oakes et Warren, 2007 : 56-57). Déjà en 1988, Raymond Breton observe que la définition des frontières nationales est en phase de connaître une transformation majeure alors que « les Anglais » apparaissent de moins en moins menaçant pour la survie collective et que les immigrants et les minorités non blanches et non chrétiennes sont vus comme l'étant de plus en plus (1988 : 100).

Dans les années 1990, l'option indépendantiste gagne en force dans un contexte de conflits avec Ottawa. Après les échecs des Accords du Lac Meech et de Charlottetown, le Canada anglais est vu comme étant intransigeant envers le Québec, refusant de reconnaître sa qualité de société distincte et de permettre des aménagements au sein de la fédération. Le référendum de 1995 sur l'indépendance laissera une marque indélébile sur les représentations des frontières du « Nous » national québécois. Encore aujourd'hui, on évoque le discours de Parizeau attribuant la défaite à « l'argent » et aux « votes ethniques ». À cela, devons-nous rappeler que Parizeau avait déclaré en 1993 que l'indépendance était possible sans les « communautés culturelles », ce qui indiquait que les minorités étaient exclues des frontières de la nation et que les « vrais » Québécois étaient ceux d'ascendance canadienne-française (Juteau, 1999 : 160). À la fin des

années 1990, la définition des frontières de la communauté nationale québécoise est toujours ambivalente, entre une définition officielle à dominante pluraliste et une compréhension vernaculaire à dominante ethnique (Juteau, 1999 : 159).

Après l'échec référendaire de 1995 et les accusations de nationalisme ethnique à la suite des déclarations xénophobes de Parizeau, le PQ s'aligne sur le modèle républicain français pour dé-ethniser la définition de la communauté nationale et subordonner les identités particulières en les présentant comme entraînant la fragmentation de la société (Juteau, 2002). La gouverne du Parti Québécois entre 1996 et 2003 est alors marquée par la domination de « la perspective de la citoyenneté » (Rocher et al., 2007 : 27). Cette perspective citoyenne de l'appartenance nationale pose problème en raison de l'inexistence formelle d'une citoyenneté québécoise et du fait que les minorités ou les membres des dites « communautés culturelles » soient globalement demeurées à la marge de la nation canadienne-française et ne soient pas imaginés comme étant Québécois (Winter, 2011 : 25-26 ; Juteau 2002). Au début des années 2000, le vocabulaire intégrationniste ou interculturel du PQ masque des relents de jacobinisme assimilationniste (Karmis, 2003 : 111). Ce réaligement du nationalisme est rendu explicite par le gouvernement du Québec dans son rapport titré *Le français, une langue pour tout le monde* où on affirme vouloir miser sur la culture commune et la citoyenneté pour en finir avec « l'attitude défensive des minoritaires » comme avec « le caractère diviseur et ethnique du multiculturalisme » (Gouvernement du Québec, 2001 : 14). L'accent est alors mis sur le « peuple québécois » indivisible, dépassant les différences et unifié par la langue française à protéger face à la menace de l'anglicisation. Pour les immigrants, s'assimiler à la langue française signifierait l'immersion dans une culture et une histoire nationales communes. Or, tel que noté par Juteau, « Language links groups that remain hierarchical and a still unnamed core occupies centre space, surrounded by a national, ethnic, and immigrant periphery » (2004: 83).

1.1.4. 2007 ou le virage identitaire

À partir de la seconde moitié des années 2000, l'écart se creuse entre le discours officiel pluraliste interculturel et les discours sociaux. La forte présence de discours nationalistes racialisant chez les majoritaires rend saillante une ligne de démarcation interne « Nous/Eux » excluant les immigrants, les minorités racialisées et les musulmans de façon plus aigüe (Potvin, 2012 : 274). Suivant à plusieurs égards les trajectoires européennes dans ses débats sur

l'immigration et la diversité ethnoreligieuse, le Québec apparaît comme étant marqué par une contraction des frontières de l'appartenance nationale. Dans un contexte où la question nationale perd de son intérêt, on observe un déplacement dans l'altérité significative de la nation québécoise, la source de ses anxiétés identitaires. L'idée de survivance influe toujours sur la mémoire historique au Québec, donnant lieu à une interprétation ethnocentriste et victimaire de l'histoire qui met en scène un groupe homogène transhistorique (Français, Canadiens français, Québécois) dont la survie est continuellement menacée par l'Autre (Lévesque et al., 2013). Toutefois, alors que les discours et les imaginaires nationalistes québécois représentaient la communauté nationale comme étant prioritairement menacée par l'altérité anglophone, la menace identitaire semble aujourd'hui venir des minorités racialisées issues de l'immigration et a fortiori des individus catégorisés comme arabo-musulmans (Stasiulis, 2013). Ce déplacement est à la fois en rupture et en continuité avec la narration de la nation québécoise puisqu'il s'inscrit dans un contexte où les majoritaires peinent à reconnaître leur statut de majorité sociologique et donc de dominants au sein de l'espace québécois. Si la figure privilégiée de l'Autre change, la représentation de l'« identité nationale » québécoise comme fragile demeure et structure les débats (Armony, 2010 ; Barker, 2010 ; Potvin, 2015).

Un nombre important de débats ponctuent les années 2000 et 2010 au Québec et ont mis au jour une inquiétude partagée par une bonne part des majoritaires quant à l'avenir de la québécoité. Fait original, ces débats tournent principalement autour de l'altérité religieuse plutôt que linguistique. On pense notamment aux débats entourant l'introduction des cours « Éthique et culture religieuses » et « Histoire et éducation à la citoyenneté », au projet de loi péquiste sur l'identité québécoise, à la Commission Bouchard-Taylor, à la charte des valeurs, puis à la commission sur le racisme systémique. Tous témoignent de la persistance d'une anxiété identitaire chez les majoritaires. Nous nous concentrerons pour l'essentiel sur les deux épisodes les plus importants et interreliés en ce qui a trait à cette reconfiguration de l'imaginaire nationaliste, soit la « crise » des accommodements raisonnables et l'épisode de la charte des valeurs.

1.1.4.1. Crise des accommodements

L'année 2007 apparaît comme un moment charnière dans l'évolution contemporaine du nationalisme québécois et le traçage des frontières du « Nous » national. La controverse des

accommodements raisonnables et la commission Bouchard-Taylor ouvrent un espace de discours sur l'Autre à travers le prisme d'une entreprise de « définition du Nous-Autres les Québécois » (Létourneau, 2013 : 106). Ladite crise des accommodements raisonnables commence un an plus tôt avec la médiatisation du jugement de la Cour suprême accordant un accommodement pour motif religieux à un jeune enfant sikh concernant le port du kirpan à l'école (affaire Multani). Une foule d'autres cas feront ensuite les manchettes dans les médias québécois, réunis sous l'appellation d'accommodements raisonnables, et ce, sans respecter la nature juridique de cette disposition¹⁵. Dans ce contexte, les discours médiatiques jouent un rôle central dans la construction de la controverse en en faisant non seulement un problème de société, mais aussi et surtout un problème identitaire où deux camps s'affrontent, soit les « Québécois de souche » d'un côté et les immigrants racialisés de l'autre. Qui plus est, les premiers sont dépeints de façon répétitive comme fragiles, trop tolérants, ne s'affirmant pas suffisamment devant l'altérité menaçant sa culture minoritaire en Amérique du Nord. En faisant croire à un état de crise sociale et en participant à la victimisation de la majorité, les débats ouvrent ainsi la voie à la banalisation des discours xénophobes et racistes (Potvin, 2012). La victimisation fait partie des huit « mécanismes discursifs et sociocognitifs de type populiste et (néo)raciste » que Maryse Potvin a identifiés dans les textes d'opinion publiés dans les médias durant la « crise », soit la dichotomisation négative, l'infériorisation, la généralisation, le catastrophisme, la diabolisation, la légitimation politique et le désir d'expulser l'Autre (2012 : 267-269). Le mécanisme de la victimisation s'avère particulièrement populaire, permettant de nier son racisme en le projetant sur l'Autre, refusant de respecter notre culture et refusant l'assimilation à nos normes.

Est aussi largement médiatisé le fameux « code de vie » du conseil municipal de la petite localité homogène d'Hérouxville en Mauricie, présenté en janvier 2007¹⁶. Les auteurs souhaitent alors interdire aux immigrants un ensemble de pratiques culturelles misogynes associées à une

¹⁵ L'accommodement raisonnable est une mesure réparatrice et s'applique en situation de discrimination d'un des groupes visés par la charte. Plus de 75% des cas montés en épingle par les médias n'étaient pas des accommodements raisonnables (Potvin, 2012 : 262).

¹⁶ L'épisode d'Hérouxville a contribué à renforcer la représentation erronée voulant que les attitudes xénophobes soient essentiellement le fait des « régions » alors que c'est dans les périphéries Nord et Sud de Montréal que le sentiment de menace culturelle par rapport à l'immigration est le plus fort (Bilodeau et Turgeon, 2014).

perception de barbarisme musulman¹⁷ (Mahrouse, 2010 : 86). Pour Potvin, bien qu'il ait servi à dénigrer les régions et ainsi externaliser le racisme, le code de vie d'Hérouxville ne nous renseigne pas moins sur l'état des frontières ethniques au Québec et « constitue un exemple symptomatique de construction imaginaire de l'"Autre" » (Potvin, 2012 : 273). Pour Darryl Leroux, ces discours ont produit « a form of civilizational discourse that relies on racialized and gendered notions of culture as part of a specific Quebec national project » (2010 : 113). Se diffuse alors l'idée selon laquelle, pour protéger leur identité et leur culture, les Québécois doivent dicter clairement aux immigrants quelles sont les limites de l'expression publique de la diversité.

Une semaine seulement après l'affaire Hérouxville, le chef de l'Action démocratique du Québec (ADQ), Mario Dumont, fait publier dans les médias une lettre aux Québécois. Il y accuse le gouvernement de laxisme en matière d'accommodement raisonnable, qui donne lieu à « des décisions absurdes, qui nient nos valeurs communes ». Populiste, il accuse la classe politique d'être sourde aux demandes du peuple et propose alors l'adoption d'une constitution québécoise. Il invite les Québécois à « en finir avec le vieux réflexe de minoritaire » afin d'« assumer » et de « renforcer » notre identité nationale et de protéger nos valeurs « de souche européenne », « meilleure garantie de notre pérennité » (Dumont, 2007). Cette lettre renferme l'essentiel du programme de l'ADQ avec lequel elle connaîtra un succès électoral majeur. Suivant Bilge, Dumont, est d'une importance capitale pour l'établissement et la légitimation d'un nouveau cadre nationaliste : « What Dumond achieves is nothing less than religitimizing the racialized 'us', avoided since the 1995 Parizeau scandal » (2013 : 174). Le « Nous » québécois est racialement codé, à travers la filiation européenne comme la dichotomisation modernes/arriérés. Ce Nous est posé en victime, faisant face à deux ennemis ; d'une part, la « différence » immigrante et de l'autre, l'élite politique pluraliste accusée, à la fois, de lâcheté (liée à la peur d'être accusée de racisme) et d'être foncièrement déconnectée des inquiétudes légitimes de la « majorité silencieuse » (Bilge, 2013 : 169-170). La culture des majoritaires est donc dite menacée par la mollesse des élites, affaiblissant le corps social par le multiculturalisme

¹⁷ La médiatisation de cet épisode caricatural aura finalement contribué à normaliser dans l'espace public une opposition entre égalité des genres et multiculturalisme, et ce, en focalisant le regard sur les musulmans (Leroux, 2010 : 112-113).

qui accorderait un pouvoir fantasmé aux minorités immigrantes, pouvoir menaçant de dissoudre le « Nous » national québécois.

En février, est officiellement mise sur pied par le gouvernement Charest la *Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles* présidée par Charles Taylor et Gérard Bouchard, puis des élections générales sont déclenchées. Dans les faits, le débat tourne moins autour des accommodements raisonnables que de l'identité nationale et prend la forme d'un exercice délibératif de définition du « Nous » national québécois (Boily, 2012 ; Potvin, 2012). L'ADQ de Mario Dumont fait campagne sur la peur de l'immigration, condamnant un excès de tolérance qui mettrait en danger les valeurs québécoises et popularisant le terme d'accommodements « déraisonnables » (Balthazar, 2013 : 282). Selon Darryl Leroux (2010), le discours de Dumont est paradigmatique de ce que Mahmood Mamdani (2005) appelle la « culture talk », c'est-à-dire l'idée voulant que les individus soient divisés en cultures ayant une essence surdéterminante. On retrouve dans la rhétorique de Dumont le postulat que la menace émanant de l'Autre est médiatisée par la faiblesse des nôtres, les Québécois pluralistes, complices de l'atteinte à notre intégrité identitaire (Potvin, 2008). Cette rhétorique s'avère payante, ce parti populiste conservateur récolte 30% des voix et forme pour la première fois l'opposition officielle, délogeant ainsi le Parti Québécois dirigé par André Boisclair et son discours nationaliste à tendance civique.

La Commission Bouchard-Taylor se veut une large discussion, les commissaires faisant le tour du Québec pour participer à des forums citoyens, consultant plusieurs spécialistes universitaires et recevant des centaines de mémoires d'organisations et individus. Si, a priori, les principes démocratiques sont respectés en ce que tous sont invités à participer et à joindre la discussion afin de trouver des voies d'entente, les minorités se trouvent en situation de subordination, quantitativement comme qualitativement :

the process followed a pattern in which minorities and immigrants were always on the defensive, having to justify their presence, and commitment to Québec values, while French-Canadian Quebecers were in a position of granting validation and approval, in effect, acting as judges of what was tolerable and what was not (Mahrouse, 2010 : 89).

Ce faisant, non seulement des positions discursives inégales sont distribuées, mais sont maintenues les frontières entre ceux qui appartiennent pleinement au Nous national et les Autres, c'est-à-dire ceux contraints à prouver leur appartenance.

Le discours officiel est celui d'une opposition entre la laïcité et les valeurs religieuses. Toutefois, suivant Mahrouse, les débats sur la laïcité ont une dimension racialisante dans un contexte post- 11 septembre 2001 marqué par l'idée d'un choc des civilisations. On voit alors que c'est moins la laïcité qui est l'objet du débat que les musulmans et en particulier la pratique du port du voile dont la signification hégémonique est celle de l'oppression des femmes, oppression désormais perçue « as the greatest threat to Québec identity » (Mahrouse, 2010 : 92). C'est ainsi que Sirma Bilge (2013) parle d'un « racial subtext ». Or, selon la conclusion du rapport des commissaires, la source de la crise des accommodements se trouve dans « une crise des perceptions », nourrie notamment par les médias alors que « les fondements de la vie collective au Québec ne se trouvent pas dans une situation critique » (Bouchard et Taylor, 2008 : 18). Selon les commissaires, s'est exprimé au Québec au cours des années 2007-2008 un sentiment de menace pour l'héritage canadien-français mu par « le doute de soi et la peur de l'Autre » (2008 : 212). Ils critiquent aussi durement ce qu'ils appellent « le modèle de la peau de chagrin », soit la tentation du rejet en raison de l'inscription dans la condition de victime (2008 : 21). Sans parler de racisme, les commissaires relèvent que l'« insécurité chronique » des majoritaires est accentuée par le fait qu'« ici comme ailleurs, les attentats du 11 septembre ont fait naître un climat de suspicion envers les citoyens musulmans » (2008 : 185). Le caractère raciste du débat est donc aussi largement négligé, sinon dénié, par les commissaires. Or, il apparaît que les majoritaires maintiennent en grande partie une conception raciale de la culture nationale, telle qu'en témoigne la forte opposition exprimée dans les médias à l'abandon revendiqué par Bouchard et Taylor de la notion de « Québécois de souche », abandon qui signifierait un oubli de soi et une soumission à l'idéologie multiculturaliste, refusant ainsi à ceux ainsi désignés le statut de groupe dominant de la nation (Laxer et al. 2014 : 144).

Toutefois, suivant Sirma Bilge, le langage commun de cet épisode participant à la problématisation des immigrants et des minorités est « *racially structured, shaped by the dominant racial formation and oriented by its white habitus* » (2013 : 158). Le débat sur les accommodements raisonnables est alors analysé en tant que pratiques de gouvernementalité racialisée. Critiquant le mythe selon lequel nous sommes désormais entrés dans une ère postraciale, l'auteure analyse le débat québécois en s'inspirant des travaux de Ghassan Hage sur le nationalisme blanc australien et montre comment les majoritaires ont réaffirmé leur statut de

propriétaire de la nation en discourant la différence de l'Autre racisé et en se posant comme arbitres des limites de la tolérance. Alors que la race a été évacuée du débat, Bilge fait valoir que tout le processus était structuré par le statut dominant des Québécois d'origine canadienne-française qui, en mobilisant et réaffirmant leur appartenance à la modernité occidentale et à la blancheur, font des Autres des objets à gouverner, situés à l'extérieur du Nous national¹⁸.

Le rapport Bouchard-Taylor sera finalement tabletté par les libéraux et ses recommandations ne feront pas l'objet de politiques. Le gouvernement libéral de Jean Charest agit tout de même en 2008 en adoptant un nouveau plan d'intégration des immigrants. Ces derniers se voient désormais dans l'obligation de signer une déclaration formelle attestant de leur engagement à respecter les « valeurs communes » de la société québécoise, essentiellement des principes libéraux discursivement nationalisés. Ces valeurs sont d'ailleurs grosso modo les mêmes que celles que devait protéger le projet de loi 195 sur l'identité québécoise présenté par le PQ un an plus tôt. Cet accent sur les « valeurs » a pour effet de rappeler à l'Autre, « porteur de différence et d'altérité » quels sont les paramètres préétablis et non négociables auxquels il doit se conformer : (Salée, 2010a : 175).

Par ce projet, les leaders du PQ donnent de la crédibilité aux nationalistes méfiants à l'idée de reconnaître comme membres à part entière de la communauté nationale celles et ceux qui ne sont pas des « pures laines » (Hepburn, 2011 : 516). Depuis le début des années 2000, on observe la montée en force d'un réseau d'essayistes et intellectuels nationalistes de « la nouvelle sensibilité conservatrice », critiquant le multiculturalisme, ils font leur la rhétorique de la nation assiégée et cherchent, dans la continuité de Fernand Dumont¹⁹, à reconnecter le présent au passé canadien-français (Belkhodja, 2008 ; Belkhodja et Traisnel, 2012 ; Boily, 2010 : 80-89, 125-129). Pour Piote et Couture (2012), c'est toutefois seulement à partir de 2007 que ce courant nationaliste qui « identifie la nation québécoise à la souche canadienne-française »

¹⁸ Même dans des documents comme le code de vie d'Hérouxville et le guide de Gatineau, l'Autre n'est pas explicitement appréhendé à travers des catégories raciales, mais le travail de la race est fait autrement, notamment en amalgamant les minorités racialisées dépeintes comme menaçant la culture nationale sous la catégorie en apparence neutre d'« immigrants » (Leroux, 2014 : 137).

¹⁹ Rappelons que Dumont affirmait que la nation québécoise était une « mystification » et que la nation véritable était celle française d'Amérique et donc réservée aux Canadiens français (1995 : 63-64).

devient prépondérant. Le sociologue Jacques Beauchemin, qualifié par ces derniers d'intellectuel organique de ce courant de pensée, est d'une importance centrale dans la réorientation identitaire du Parti Québécois des dernières années²⁰. Pour Beauchemin, héritier de Fernand Dumont, il faut rompre avec la honte du passé soutenue par les intellectuels antinationalistes encourageant le « déni de soi » sous peine que la revalorisation de la mémoire du sujet « Franco-Québécois » appelle à une posture de fermeture. Il importe selon lui de « nous réconcilier avec la représentation de soi » que portait le nationalisme canadien-français (2002 : 17). La nation est associée au monde commun, condition de l'agir politique démocratique, lequel serait miné par la fragmentation sociale qu'apporte le pluralisme identitaire (2007). Cette lecture organiciste, historiciste et culturaliste de la nation (Nemni, 2001) prouve son empreinte sur le PQ alors que, dans la foulée de la crise des accommodements en 2007, il dépose le projet de loi 195 titré *Loi sur l'identité québécoise*²¹. Avec 2007, nous assistons à un « retour » du mode rhétorique qui était celui de la nation canadienne-française dont la survie et l'homogénéité sont menacées par l'Autre. Qui plus est, la dichotomisation Nous/Eux s'inscrit dans une logique d'infériorisation de l'Autre, donnant lieu à une représentation dominante opposant le « Nous » national, « Québécois de souche » et défenseur des valeurs démocratiques, à « Eux », étrangers venus d'ailleurs et porteurs de cultures menaçant systématiquement la nation (McAndrew, 2007a : 49-50 ; Potvin, 2010 ; White et Emongo, 2014 : 13-14).

1.1.4.2. Charte : Laïcité et égalité de genre

L'épisode de la « crise » des accommodements raisonnables est venu freiner l'évolution d'un Québec se concevant de plus en plus comme inclusif, mettant en lumière « un relent des vieilles inquiétudes d'une nation canadienne-française fragile » (Balthazar, 2013 : 295). Ce discours de la majorité fragile en continuité du discours nationaliste canadien-français conservateur était sans conteste d'abord porté par l'ADQ. Or, la déroute de l'ADQ en 2008, puis sa disparition quatre ans plus tard n'a pas entraîné celle des éléments centraux de son idéologie nationaliste populiste. En effet, les thèmes que Dumont a permis de légitimer dans le discours politique lui

²⁰ Sur son rôle dans la construction du projet de loi sur l'identité québécoise et sur la charte des valeurs, voir Robitaille, 2007 et Marissal, 2014.

²¹ Mort dans l'œuf, ce projet s'adressait aux majoritaires inquiets en réaffirmant que l'identité nationale québécoise s'ancra dans une histoire, une culture et une langue (Létourneau, 2013 : 105).

ont survécu et ont été largement récupérés par le PQ sous la gouverne de Pauline Marois, le virage identitaire du parti signifiant l'abandon du nationalisme pluraliste de Boisclair au profit d'un nationalisme conservateur portant la marque de Jacques Beauchemin (Bilge, 2013 : 174-175). L'empreinte de ce nouvel imaginaire ethnonationaliste est particulièrement saillante avec l'épisode de la charte des valeurs (projet de loi 60) lancée en 2013.

Les discours et imaginaires nationalistes québécois contemporains sont marqués par la mobilisation des valeurs de laïcité et d'égalité de genre, faisant office de tropes à travers lesquels s'exprime une opposition à la « racialized diversity » (Leroux, 2013). Comme ailleurs en Occident, le retrait du multiculturalisme met en branle une renationalisation des frontières de l'appartenance civique s'opérant à travers l'exclusion des populations musulmanes (Lentin et Titley, 2011). En continuité du débat sur les accommodements raisonnables, les années 2013 et 2014 ont été marquées par des débats entourant la proposition péquiste de charte des valeurs québécoises. Pour Denise Helly, il s'agit d'un « projet électoraliste ethnonationaliste » qui s'inscrit dans une rupture par rapport au PQ qui jusqu'alors muselait sa frange raciste et xénophobe. En faisant de l'Islam un « épouvantail », le PQ cherche à imposer une représentation des minorités non chrétiennes comme « l'ennemi de la nation québécoise » (Helly, 2014). Les nationalistes québécois tendent alors à importer les paramètres et contenus discursifs européens, principalement celui de la France où les pratiques restrictives sont justifiées par l'appel à l'universalisme (Laxer et Korteweg, 2017). D'ailleurs, l'ex-première ministre Marois érige la France et son régime de la laïcité en modèle d'intégration des populations d'origines maghrébines. De même, dans sa défense de la charte des valeurs publiée dans le *New York Times*, l'ex-ministre Lisée (2014) affirme que, avec ce projet péquiste, « the European backlash against multiculturalism crossed the Atlantic and landed in Quebec ». Or, comme en Europe, si l'on retire l'Islam des débats sur le multiculturalisme, ceux-ci perdent toute substance (Wieviorka, 2014). En effet, dans un monde post-2001 marqué par l'anxiété et la montée de l'intolérance religieuse, la « peur de l'islam » est particulièrement centrale et stimule des représentations sociales homogénéisantes, aussi bien des populations musulmanes que des majorités nationales (Nussbaum, 2013 ; Helly, 2015). Comme ailleurs en Occident et bien qu'elle puisse être ici parfois plus subtile, nous observons une montée de l'islamophobie au Québec (Helly, 2010, 2011 ; Labelle, 2010 ; Leroux, 2013 ; Nadeau et Helly, 2016).

En regard des discours et imaginaires nationalistes québécois, non seulement les musulmans deviennent ainsi « la figure de l'altérité par excellence » et « les premières victimes des angoisses identitaires de la majorité », mais cette altérisation nationaliste s'appuie particulièrement sur la femme de l'Autre et le voile (Antonius, 2008a : 11). Il n'est en effet pas anodin que ce soit la femme voilée qui est représentée comme problème social, un objet à réguler en raison de la menace postulée qu'elle pose à l'identité et aux valeurs nationales. Dans la continuité du colonialisme et des imaginaires orientalistes, la femme musulmane – particulièrement lorsque voilée – est dépeinte comme étant victime des hommes de sa communauté, de sa culture et d'un Islam fondamentalement illibéral et misogyne, requérant donc une action salvatrice de la part des majoritaires (Bilge 2008, 2010a, 2010b, 2012 ; Malik, 2008 ; Ahmed, 1992). À cela s'ajoute l'intérêt médiatique et politique pour la violence domestique de la part d'hommes musulmans, particulièrement depuis l'affaire Shafia²² de 2009, et qui, en parlant de « crimes d'honneur », participe à la construction d'une perception populaire où la violence genrée est le propre de l'immigrant incapable de s'assimiler à la culture occidentale égalitaire (Bakali, 2015 ; Olwan, 2013). Alors que ni les régimes religieux, ni les régimes laïcs n'échappent au patriarcat, pour reprendre les termes de Beaman et Smith, le principe d'égalité entre les hommes et les femmes sert à la fois comme « un bouclier pour protéger la société, mais plus spécialement les femmes, de l'action oppressive de la religion [et] une épée pour vaincre l'ennemi qu'est "l'autre" religieux » (2016 : 496).

La nationalisation de l'égalité de genre contre le multiculturalisme met en scène des catégories binaires et participe donc à la construction de l'Autre et des frontières ethnonationales. En effet, à travers le *cadrage* des femmes musulmanes dans les débats sur le voile, pouvant être qualifié de victimisation islamophobe genrée, un processus de construction de la frontière est perceptible, processus de différenciation se dessinant à la manière d'une prophétie autoréalisatrice qui promeut l'altérisation de l'Autre musulman opposé au « Nous » national occidental (Chakraborti et Zempi, 2012). Plusieurs travaux en contexte québécois

²² L'affaire Shafia fait référence à la découverte de quatre femmes d'origine afghane mortes dans l'écluse de Kingston Mills en Ontario en juin 2009. Il s'agit des trois sœurs Zanaib, Sahar et Geeti Shafia, âgées entre 13 et ans, et de Rona Amir Mohammed, la première épouse de Mohammad Shafia. En 2012, le père, la mère et leur fils sont reconnus coupables des meurtres prémédités. Le mobile du meurtre est vraisemblablement le crime d'honneur. Ce procès a été extrêmement médiatisé au Canada et a renforcé le stéréotype d'une culture musulmane empreinte de misogynie violente.

montrent que les discours nationalistes sur le voile ont dû mobiliser une articulation étroite entre des conceptions autoritaires de l'égalité de genre et de la laïcité pour gagner l'appui populaire et ethniciser l'appartenance nationale en évitant toute accusation de racisme (Mahrouse, 2010; Bilge, 2008, 2010a, 2012; Helly, 2010, 2012, 2014; Leroux, 2013 ; Milot, 2013 ; Benhadjoudja et Milot, 2014 ; Tahon, 2014 ; Beaman et Smith, 2016; Benhadjoudja, 2017). Or, l'opposition binaire présentée entre libéraux et illibéraux construit une frontière entre « Nous » et « Eux » en la basant sur la supériorité de nos valeurs (Philipps, 2007 : 23 ; Triadafilopoulos, 2011). De nombreux travaux portant sur les expériences européennes soulignent que les débats sur le voile portent d'abord et avant tout sur l'identité nationale, c'est-à-dire qu'il s'agit de conflits sur l'appartenance nationale, à savoir quels sont les termes de l'inclusion/exclusion²³. Les débats sur le voile doivent être interprétés comme étant des sites de patrouille des frontières dans lesquelles sont affirmées les « identités nationales » à travers la construction et l'exclusion de l'Autre interne, l'immigrant musulman prémoderne, intégriste et patriarcal (Korteweg et Yurdakul, 2014 ; Saharso et Lettinga, 2012 ; Lettinga et Saharso, 2014 ; Andreassen et Lettinga, 2012). Les débats sur le voile peuvent donc être conceptualisés comme des luttes de pouvoir qui concernent le marquage des frontières nationales en attaquant de façon plus ou moins implicite la question de la légitimité de la présence musulmane sur le territoire national.

De plus, suivant la logique de l'Orientalisme, ces discours ne font pas que construire un Autre, mais aussi son opposé, soit le Nous occidental et national. En effet, la critique du multiculturalisme en suivant le cadre oppositionnel proposé par Susan Miller Okin (1997) doit être saisie comme une pratique de construction de frontières où les femmes et les relations de genre sont centrales dans la production des catégories qui sont posées comme étant conflictuelles (Bilge, 2006; Bracke et Fadil, 2012). De manière analogue à ce que Delphy (2006) constate en France dans le cadre de la loi de 2004 (interdisant le port du voile islamique à l'école), la question de l'égalité de genre apparaît dans un débat qui ne la concerne pas de prime abord parce que l'argument de la neutralité religieuse s'avère insuffisant. La simple évolution du nom affublé au projet de charte témoigne de ce recadrage suivant les termes d'une opposition entre le multiculturalisme et le féminisme. Nous sommes en effet passés d'un projet de « Charte

²³ Notons que l'islamophobie genrée est aussi bien présente au Canada anglais, qu'il s'agisse de débats sur les « crimes d'honneur » ou de problématisation du voile islamique (Zine, 2009).

de la laïcité » à une « Charte des valeurs québécoises » pour enfin prendre la forme du projet de loi 60 ayant pour titre « Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement ». En d'autres termes, le projet de charte en est venu à symboliser la défense des « valeurs » et de l'« identité » nationale québécoise, dont l'égalité entre les hommes et les femmes, qui est présentée comme acquise, mais menacée par l'altérité musulmane.

En dépit du fait que l'État québécois soit laïque depuis des décennies (Milot, 2008, 2009) et que le Québec dispose déjà d'une loi fondamentale protégeant l'égalité femme-homme avec la Charte québécoise des droits et libertés de la personne (CDPDJ, 2013; Helly, 2014), le gouvernement péquiste participe à l'altérisation des musulmans, principalement à travers le hijab, présenté comme une menace pour les valeurs nationales québécoises. L'épisode de la charte des valeurs va donc dans le sens d'une tendance lourde à l'œuvre au sein des discours et pratiques nationalistes québécois, soit le déplacement de la figure de l'altérité par laquelle est définie sur un mode négatif et substantif ladite identité nationale québécoise. Un glissement a effectivement lieu de la figure de l'anglophone conquérant à l'immigrant musulman, et ce, particulièrement à travers la figure de la femme voilée, comme l'ont constaté bien des travaux (Bilge, 2012 ; Dupré, 2012 ; Stasiulis, 2013 ; Laxer et Korteweg, 2017). Comme en Europe, les débats sur le projet de loi 60 rendent visible la différence musulmane et participent à la construction de ladite « communauté musulmane » en la présentant comme l'Autre de la nation québécoise (Tahon, 2014 : 86), nivelant de ce fait les différences internes.

Pour Leroux (2013), le fait que le gouvernement ait utilisé le terme « laïcité » pour la première fois en 2007, dans un document à l'intention des immigrants et qu'il soit entré dans l'usage social dans la foulée des critiques à l'endroit des accommodements raisonnables (Milot, 2009, 2011) démontre qu'il s'agit d'un marqueur central de la nouvelle identité normative québécoise directement liée aux menaces des Autres racialisés. L'adoption de la laïcité comme valeur fondamentale et définitoire de l'identité québécoise correspondrait à une stratégie de gouvernementalité, notamment activée sur un des nouveaux sites privilégiés de lutte sur l'appartenance nationale : le corps de la femme musulmane (Leroux, 2013 : 64-65). Bilge abonde dans le même sens et soutient qu'il s'agit là d'une configuration nouvelle du rapport entre le racisme et la religion, la nationalisation de la laïcité étant racialement codée (2013: 167).

Ce nationalisme conservateur racialisant est certes en grande partie une création d'entrepreneurs identitaires, d'une élite politique et intellectuelle nationaliste. Le paramétrage des débats suivant l'exemple républicain français en témoigne. La France sert de modèle aux nationalistes québécois, contexte où l'islamophobie est souvent dissimulée derrière des discours sur la laïcité et l'égalité des sexes (Scott, 2007 ; Laborde, 2008 ; Geisser, 2010). Toutefois, la mobilisation conjointe de l'égalité de genre et de la laïcité à des fins nationalistes prend ici une couleur particulière. Comme le souligne Juteau, si la laïcité et l'égalité de genre sont aujourd'hui des marqueurs identitaires québécois, cela ne tient pas simplement à leur mobilisation dans l'altérisation des musulmans puisque « l'édification de la nation québécoise est le moment de sa sécularisation et de l'émancipation des femmes » (2008 : 53). Ce faisant, ces deux traits occupent une place centrale dans la narration nationale du Québec. Un amalgame trompeur est alors fait entre l'alliance historique du pouvoir politique et du clergé catholique, religion majoritaire, et le port de signes religieux par des minorités racialisées :

En faisant reposer l'argument de l'égalité de genre à la fois sur "les luttes féministes que nous avons menées" et sur "notre passé d'oppression religieuse", on parvient à une conception hégémonique du "nous, les Québécois", où ceux-ci se représentent eux-mêmes comme des "tard-venus dans la modernité" et se définissent en contraste avec une altérité prémoderne, "d'un autre âge, religieuse" (Bilge, 2010a : 216).

Dans le contexte de la charte, cette altérisation nationaliste appuyée sur l'idée de temporalités différenciées gagne en légitimité avec le mouvement des Janette qui patrouille les frontières de la nation au nom d'une égalité de genre récemment acquise par les femmes québécoises, et qui somme les femmes majoritaires de s'inquiéter d'un retour en arrière (Chung, 2014, Tahon, 2014). Marqueur de différenciation historique entre Canadiens français catholiques et Canadiens anglais protestants, la religion refait surface aujourd'hui sous une forme nouvelle. Elle n'est plus utilisée en premier lieu par rapport au ROC, mais sert tout de même à distinguer le Québec d'un Canada multiculturel qui serait trop tolérant envers les minorités ethnoreligieuses en général et les musulmans en particulier. Aujourd'hui, la religion sert d'abord le marquage de l'Autre en opposition à la « nation » québécoise moderne et laïque. La laïcité défendue par le gouvernement péquiste a donc pris la forme d'une « laïcité autoritaire » (Baubérot, 2012). Comme le souligne Milot, en se déployant en réaction à l'Islam et au hijab vu comme menaçant

l'égalité de genre, cette forme de laïcité autoritaire tend à se substituer à l'hégémonie religieuse et à prendre la forme d'une religion civile²⁴ (2013 : 23).

De façon paradoxale, cet anticléricalisme²⁵ nationaliste s'inscrit dans la continuité du discours de la survivance. En effet, n'assumant pas leur statut acquis de majorité sociologique, les majoritaires maintiennent une autoreprésentation « victimale » qui s'appuie sur un complexe narratif et discursif de « mythistoires » dépeignant les Québécois d'origine canadienne-française comme un peuple de « losers » et prenant la forme d'une dialectique entre le Soi opprimé et l'Autre menaçant notre survie (Létourneau, 2006). Étant aujourd'hui dirigée à l'endroit des minorités, l'expression de l'anxiété identitaire dans le discours nationaliste contemporain s'inscrit dans une stratégie de construction de frontières impliquant une reproduction de l'ordre symbolique au sein duquel la majorité s'arroge le monopole de l'appartenance à la catégorie nationale « Québécois » et des droits qui s'y rattachent. En effet, en faisant de la laïcité (autoritaire) et de l'égalité de genre les marqueurs identitaires privilégiés et les valeurs définitoires de la communauté nationale, une représentation homogène du « Nous les Québécois » est mise de l'avant en opposition aux musulmans qui, indépendamment de leur qualité de francophones, se voient attribués la position du « Eux ». Sous le couvert d'un universalisme libéral, on assiste au Québec à une contraction des frontières nationales allant dans le sens d'un éloignement du pluralisme et d'un rapprochement vers l'intégrationnisme et la conformité culturelle.

D'ailleurs, en dépit de la défaite électorale du PQ qui avait misé sur l'agenda identitaire avec la charte des valeurs, le parti maintient cette direction en choisissant comme chef Jean-François Lisée après une course à la direction où ce dernier a notamment fait campagne sur les thèmes de l'immigration, de la laïcité, de la sécurité et de l'islamisme. Durant cette campagne, Lisée annonce son rejet du multiculturalisme et de l'interculturalisme pour y préférer la « concordance culturelle », et ce, en se basant sur l'idée dumontienne de « convergence culturelle » (Lisée, 2016). Il énonce alors : « On dit : "Ça, c'est nous. Ce n'est pas juste nous, la majorité

²⁴ La sémantique et l'imagerie sélectionnées par le gouvernement péquiste sont particulièrement révélatrices. Le gouvernement joue sur la dimension « sacrée » de ces valeurs, le slogan étant d'ailleurs « Parce que nos valeurs on y croit ».

²⁵ Si le hijab constitue une menace à l'identité québécoise, le crucifix à l'assemblée nationale relève quant à lui du patrimoine culturel de la nation québécoise.

francophone, c'est nous globalement. On veut que, si vous êtes avec nous et chez nous, que vous soyez en concordance avec ça." » (cit. dans Lavallée, 2016 : np). De son côté, la Coalition avenir Québec (CAQ), héritière de la défunte ADQ, proposait de réduire les niveaux d'immigration de l'ordre de 20% et d'évaluer les immigrants en rendant l'obtention du certificat de sélection du Québec conditionnelle à la réussite d'une évaluation sur le niveau de connaissance du français, de l'histoire et des valeurs québécoises et sur la démarche vers l'employabilité. En 2015, la CAQ vise aussi l'adoption d'une « loi de l'interculturalisme » afin d'encadrer la « gestion de la diversité » (Radio-Canada, 2015f). On assiste alors à une compétition grandissante sur ces enjeux entre les deux principaux partis nationalistes québécois. D'ailleurs, Lisée (2017) s'est attaqué publiquement à ce qu'il appelle « le douteux marketing identitaire de la CAQ » où il présente le PQ comme étant le seul parti à même « d'assurer au Québec de réels progrès identitaires » et la CAQ comme un simple parti électoraliste²⁶. En octobre 2018, la CAQ remporte une victoire électorale décisive qui vient consolider la légitimité d'un nationalisme populiste qui appelle à la protection de la majorité, de sa culture, de ses valeurs et de ses intérêts. Durant la campagne, ce parti demeure silencieux sur la question formelle de l'interculturalisme, mais son chef martèle que les Québécois sont « tannés » de se faire donner des « leçons » par les libéraux qui les accuseraient d'être intolérants envers les immigrants et les minorités. Deux jours seulement après les élections, le gouvernement annonce aller de l'avant avec sa promesse d'interdire le port de signes religieux pour les employés de la fonction publique et parapublique « en situation d'autorité ».

Notons aussi que la société québécoise se distingue par le fait que le nationalisme n'est pas la chasse gardée des partis politiques indépendantistes. D'une part, la CAQ, héritière de l'ADQ, favorable à la réduction de l'immigration et affirmant que le Québec « a atteint sa limite d'intégration », se proclame nationaliste tout en s'opposant à l'indépendantisme. D'autre part, bien que fédéraliste, le PLQ est lui aussi nationaliste. Alors que les conflits constitutionnels avec Ottawa ne sont plus à l'ordre du jour des partis d'opposition, le gouvernement Couillard relance les débats, en 2017, en rendant la signature de la Constitution conditionnelle à la reconnaissance

²⁶ Lisée accuse la CAQ de ne pas rejeter l'interculturalisme et affirme que son approche en matière d'interdiction de symboles religieux pour les enseignants ferait « la joie des opposants à la laïcité, y compris des islamistes radicaux ».

par Ottawa de la nation québécoise comme société distincte. En 2008, le PLQ, pourtant vu comme étant le plus près des minorités, introduit une initiative gouvernementale rendant l'immigration conditionnelle à la signature d'un « engagement moral » attestant de leur volonté d'adhérer aux « valeurs québécoises », le tout dans un contexte préélectoral (Bilge, 2013). Or, cette orientation rompt avec le cadre interculturel de la réciprocité pour plutôt rejoindre le modèle de la culture de convergence où le fardeau de l'intégration repose sur les immigrants (Gagnon et Sanjaume-Calvet, 2016 : 53 ; Iacovino, 2015 : 51). En 2017, toujours dans un contexte préélectoral marqué par la présence de la CAQ en position de tête dans les sondages, le PLQ fait adopter le projet de loi 62 sur la neutralité religieuse de l'État dont la mesure phare est celle de l'interdiction déguisée du port du niqab dans l'octroi et la réception de services publics. La CAQ et le PQ s'y opposent car jugeant le projet trop laxiste. En définitive, les principaux partis répondent à l'anxiété de l'opinion publique majoritaire en proposant des initiatives politiques qui éloignent le Québec du modèle interculturel (Gagnon et Sanjaume-Calvet, 2016).

1.2. Quelle actualité pour le marqueur linguistique ?

Si on observe un déplacement du marqueur linguistique au marqueur religieux/civilisationnel dans le discours nationaliste québécois contemporain, la préoccupation pour le statut du français est tout de même bien présente. En effet, une majorité (59,2%) de Québécois d'origine canadienne-française considère toujours que le français est menacé dans la province (Turgeon et Bilodeau, 2014 : 330). Langue identitaire, elle est constamment présentée comme étant un patrimoine fragile. Toutefois, encore là, ce sont moins « les Anglais » en tant que tels que les immigrants qui apparaissent comme la source de la menace, et ce, en raison de leur assimilation postulée à la communauté anglophone. Voyons quelques exemples de la continuité de l'altérité interne non francophone qui porte atteinte à l'identité nationale québécoise.

En 2008, la cheffe du PQ Pauline Marois fustige les conclusions du rapport Bouchard-Taylor. Elle l'accuse de faire la promotion du multiculturalisme et de nier l'existence d'un état de crise réel et d'ainsi ignorer l'inquiétude de la majorité concernant la défense des valeurs québécoises. De façon à « éviter que le dérapage des accommodements raisonnables ne se perpétue », elle propose alors une modification à la Charte pour « établir clairement la prédominance du français, la laïcité de nos institutions publiques, la protection et la promotion de la culture

québécoise et l'égalité des droits des hommes et des femmes » (cit. dans Shields, 2008 : np). La protection du français surgit alors dans un débat qui apparaît pourtant a priori déconnecté de la question linguistique. Elle ne fait alors que reprendre les grandes lignes de son projet de loi 195 sur l'identité québécoise, présenté l'année précédente (Marois, 2007).

Depuis 2011, le chef de la CAQ aborde régulièrement la question de l'immigration sous l'angle nationaliste linguistique. Il propose d'abord en 2011 une réduction de l'immigration afin de protéger le français. En 2014, il propose de revoir l'Accord Canada-Québec afin de resserrer les exigences en matière de connaissance du français et de rendre l'obtention du certificat de sélection du Québec conditionnel à la réussite d'une évaluation trois ans après l'admission – évaluation de la connaissance du français, de l'histoire et des valeurs québécoises ainsi que des démarches en termes d'insertion sur le marché du travail.

En 2012, le PQ de Marois propose de revoir la loi 101 afin d'intégrer le réseau des cégeps, et ce, en raison de l'anglicisation de Montréal sous le poids de l'immigration. Elle affirme alors : « Nous avons la responsabilité d'envoyer un message aux nouveaux Québécois: ici, nous parlons français » (cit. dans Dutrisac, 2012 : np). Or, la thèse de l'anglicisation est fortement biaisée. C'est que ses tenants s'en tiennent aux indicateurs de la langue maternelle et de la langue parlée à la maison. Or, comme le souligne bien Victor Piché, le choix de tels indicateurs statistiques est éminemment idéologique et le fait d'une orientation nationaliste à dominante ethnique (2011 : 149). On passe ainsi sous silence le fait que, durant les 30 dernières années, une forte augmentation a été enregistrée au niveau de la participation des immigrants à la vie en français, la majorité d'entre eux préférant le français à l'anglais (Pagé et Lamarre, 2010). Ce n'est qu'en 2016 que l'Office de la langue française commence à utiliser des données sur l'usage du français dans la sphère publique et l'intérêt pour l'usage privé demeure et continue d'être utilisé pour stimuler l'inquiétude de la majorité (Piché, 2017). Seulement en 2017, le déclin du français au Québec et à Montréal est abordé à deux moments dans les médias, toujours en se fondant sur les indicateurs de la langue maternelle et de la langue parlée à la maison (Ducas, 2017 ; Radio-Canada, 2017)²⁷. Le chef du PQ, Lisée déclare alors qu'il était nécessaire de renforcer la loi 101 et a ciblé l'immigration en affirmant que 100% des immigrants devraient

²⁷ Statistique Canada a finalement révélé avoir fait une erreur qui avait gonflé le nombre de personnes parlant l'anglais à la maison (Leduc, 2017).

faire la démonstration d'un niveau intermédiaire ou avancé en français avant d'être acceptés au Québec (Lévesque, 2017a).

En plus du fait que la francisation des enfants soit assurée par le système scolaire québécois, il faut aussi souligner que la part d'immigrants connaissant le français est plus importante depuis que le Québec a acquis en 1991 des pouvoirs étendus en matière de sélection de l'immigration. Cela n'empêche pas certains de remettre en question la connaissance du français des immigrants sélectionnés et de prioriser une immigration française ou recrutée en Europe²⁸. Il faut ajouter que si les immigrants musulmans et en particulier ceux originaires du Maghreb sont altérés par le marqueur religieux dans les discours et imaginaires nationalistes contemporains, ces individus ont en grande partie été sélectionnés par le Québec, et ce, notamment en raison de la préférence pour l'immigration francophone. En d'autres termes, la diversité religieuse apparaît aujourd'hui autrement plus problématique et prioritaire que la diversité linguistique, ce qui est visible dans les débats sur la laïcité et l'interculturalisme.

1.3. Un discours officiel : l'interculturalisme

En dépit des controverses récentes, il reste largement admis que l'interculturalisme demeure l'orientation officielle de l'État québécois. Il s'agit d'abord d'en faire une étude critique afin de relever ses imprécisions, son rôle comme instrument de construction nationale et ses limites en regard de ses ambitions égalitaires affirmées. D'autre part, il convient d'aborder ce modèle afin de voir ensuite en quoi et comment les discours et imaginaires nationalistes québécois contemporains s'en distinguent, c'est-à-dire mettre en contraste le discours officiel avec la réalité²⁹.

Notons d'abord que le concept d'interculturalisme ne fait l'objet d'aucune politique officielle. Plusieurs soulignent le caractère imprécis de cette notion, car, en dépit du discours vertueux de ses promoteurs, il n'est pas clair à savoir quels sont les paramètres du

²⁸ En 2012, Lisée avait laissé entendre qu'il y avait deux classes d'immigrants connaissant le français en affirmant que les agents d'immigration ne devraient pas mettre sur le même pied d'égalité un requérant chinois parlant le français et un Français de Bordeaux.

²⁹ Si le modèle de l'interculturalisme ne concorde pas avec les réalités sociologiques du Québec contemporain, il demeure un référent incontournable. En effet, l'interculturalisme est au cœur des débats opposant les Québécois d'origine canadienne-française aux Canadiens anglais d'une part et aux minorités issues de l'immigration de l'autre (White, 2014 : 21).

rapprochement annoncé entre majorité et minorités (White, 2014, Salée, 2010 : 148-149, Rocher et Labelle, 2010, Rocher et al. 2007, Wieviorka, 2012). L'ambiguïté est telle qu'aussi bien le PLQ que la CAQ – et anciennement l'ADQ – la font leur en lui donnant des inflexions différentes. Des leaders nationalistes conservateurs comme Dumont et Legault présentent ainsi l'interculturalisme comme contraire au multiculturalisme et plutôt synonyme d'intégration des immigrants à la majorité canadienne-française placée au cœur de la nation (Radio-Canada, 2008 ; Legault, 2017). Parmi les partis indépendantistes, Québec solidaire se montre favorable à l'interculturalisme dans une optique de lutte aux discriminations, alors que le PQ le rejette explicitement depuis 2017, parce qu'il demanderait trop peu d'efforts d'intégration aux immigrants, pour y préférer la « concordance culturelle », le « tronc commun bâti ici au cours de l'histoire » et le « récit historique singulier » (Parti Québécois, 2017 : 44).

À l'échelle canadienne, c'est au Québec que l'appui au multiculturalisme est le plus faible (Environics Institute, 2015). Premièrement, le multiculturalisme canadien vient remplacer le biculturalisme et est perçu comme une insulte pour les Canadiens français, placés sur le même pied d'égalité que les autres groupes ethniques³⁰. La politique du multiculturalisme, adoptée sous Pierre-Elliott Trudeau en 1971³¹ dans un contexte de montée du nationalisme québécois, peut être considérée comme une forme de construction nationale en réponse à ce dernier (Winter, 2011, Barker, 2010 : 25). Cherchant à développer une identité pancanadienne, Trudeau qualifie alors le multiculturalisme de « very essence of Canadian identity » (House of Commons, 1971 : 8580). L'appui populaire au multiculturalisme est élevé au Canada anglais et il s'agit d'un des principaux symboles identitaires nationaux pour les Canadiens hors Québec (Winter, 2012, Reitz, 2011). Il va donc sans dire que les nationalistes québécois opposés à Ottawa ne peuvent y donner leur appui. À vrai dire, au Québec, le rejet du multiculturalisme en est venu à agir comme marqueur identitaire différenciant les identités nationales québécoise et canadienne (Juteau, 2008 : 50).

³⁰ En 1973, le sociologue Guy Rocher écrit : « le multiculturalisme représente un pas en arrière pour les Canadiens français qui ne sont pas reconnus comme le pendant de la communauté canadienne-anglaise dans la structure sociologique canadienne » (1973 : 100, cit. dans Labelle, 2008 : 40).

³¹ En 1982, le multiculturalisme est enchâssé dans la constitution canadienne. La Chambre des communes a ensuite adopté en 1988 la Loi sur le multiculturalisme canadien.

Toutefois, de l'avis de plusieurs, l'interculturalisme québécois et le multiculturalisme canadien convergent largement et, mis à part la présence du français, leurs différences se situent moins au niveau programmatique qu'à celui rhétorique ou narratif, correspondant ainsi à des formes concurrentes de construction nationale (Salée, 2007 : 116; Leroux, 2010a; Taylor, 2012; Juteau et al., 1998; Meer et Modood, 2012; Nugent, 2006; Reitz, 2009; Winter, 2012; Barker, 2010). Certains soutiennent que l'opposition entre les deux orientations se situe surtout au niveau d'une lutte pour l'appartenance nationale des immigrants et des minorités (McAndrew, 2007b : 4, Rocher et al., 2007 : 46). Suivant cela, l'interculturalisme rompt lui aussi avec « l'aveuglement aux différences » (Taylor, 2009) et constitue une adaptation de l'idée politique du multiculturalisme, laquelle peut ainsi être définie comme « the recognition of group difference within the public sphere of laws, policies, democratic discourses and the terms of a shared citizenship and national identity » (Modood, 2007 : 2).

Les défenseurs de l'interculturalisme critiquent régulièrement le multiculturalisme canadien en affirmant qu'il mène à ghettoïsation plutôt qu'au rapprochement. Pour certains, le modèle interculturaliste québécois est plus sérieux et plus intéressant que celui du multiculturalisme canadien dans la mesure où il vise l'atteinte d'un équilibre entre unité nationale et reconnaissance des « identités » ethnoculturelles particulières, reconnaissance résultant de la participation civique, donc d'une contribution à la culture commune et non d'un repli sur soi (Gagnon, 2000 ; Gagnon et Iacovino, 2005 ; Gagnon, 2011 :81-87 ; Karmis, 2003). Cet argument est particulièrement mis de l'avant par Gérard Bouchard (2012) qui qualifie l'interculturalisme de « pluralisme intégrateur »³².

Pour ce défenseur clé de l'interculturalisme, ce modèle se distingue du multiculturalisme sur deux points principaux : 1) la centralité de la langue française comme vecteur d'intégration et 2) l'inscription dans le paradigme de la dualité plutôt que celui de la diversité. Pour Bouchard comme Taylor (2012), le multiculturalisme canadien était et est toujours inadaptable à la société québécoise puisqu'il est fondé sur l'idée selon laquelle il n'existe pas au Canada de majorité culturelle, ce qui est insoutenable au Québec étant donné le poids démographique des Québécois

³² Notons que l'interculturalisme se veut être un modèle d'intégration, non pas des immigrants, mais bien de l'ensemble de la communauté politique. Or, les Autochtones sont systématiquement ignorés (White et Emongo, 2014 : 11).

d'origine canadienne-française. Pourtant, d'autres, comme Alain-G. Gagnon, ne manquent pas de critiquer l'interculturalisme tel que dépeint dans le rapport Bouchard-Taylor en raison de leur « approche identitaire cosmopolite », affaiblissant le « pôle identitaire principal » qui devrait orienter la dynamique de l'intégration des immigrants (Gagnon cit. dans Boily, 2012 : 227). Il nous apparaît au contraire que l'interculturalisme de Bouchard érige les majoritaires en socle de la nation. D'ailleurs, pour lui, l'interculturalisme est aussi mieux adapté à la réalité québécoise en raison du sentiment d'insécurité culturelle et identitaire de la majorité canadienne-française et du sentiment de menace qu'elle éprouve vis-à-vis des immigrants. Il s'agit pour lui d'un sentiment d'insécurité « fondé » puisqu'exprimant la « fragilité de la francophonie québécoise en Amérique », cette francophonie ayant raison de s'inquiéter de « l'incertaine francisation des immigrants » ainsi que de la sauvegarde des « valeurs fondamentales comme l'égalité homme-femme et la séparation des Églises et de l'État » (Bouchard, 2011 : 408).

Les commissaires présentent le Québec comme étant une nation francophone et insistent sur sa condition de minoritaire, les inquiétudes et les « insécurités culturelles » de la majorité canadienne-française, ses valeurs profondes et la mémoire d'une histoire commune. L'interculturalisme est aussi présenté comme préservant « la nécessaire tension créatrice entre, d'une part, la diversité et, d'autre part, la continuité du noyau francophone et le lien social » (Bouchard et Taylor, 2008 : 121). En d'autres termes, nous sommes placés devant un portrait de la société québécoise qui, en tant que nation, est composée d'un noyau intégré et inquiet de sa survie faisant face à la diversité, l'apanage des Autres et donc ici des minorités issues de l'immigration. Non sans ambiguïtés, la majorité est à la fois ethnicisée et désignée comme cœur de la nation. Cela transparaît dans la défense de la « préséance *ad hoc* » de la culture majoritaire, parfois aussi entendue comme culture fondatrice. On peut alors se questionner sur le pluralisme d'un tel principe, paradoxalement ainsi défendu : « le principe de la préséance *ad hoc* peut éviter les excès ethnistes tout en accordant des avantages ou des protections à la culture majoritaire » (Bouchard, 2011 : 413).

White et Emongo questionnent ce modèle et mettent en lumière le problème que posent ses imprécisions. Selon ces derniers, l'interculturalisme défendu par la commission Bouchard-Taylor est exclusivement au service de la majorité francophone (2014 : 13). Abondant dans le même sens, Salée note qu'il ne fonctionne qu'à sens unique et ne réaffirme ultimement que

l'hégémonie socioculturelle et le pouvoir social des majoritaires au détriment des minorités (2010a : 159). L'interculturalisme de Bouchard semble en effet prisonnier du « paradigme de la dualité »³³. Avec la « préséance ad hoc » de la culture majoritaire, elle est justifiée par l'inquiétude de la majorité par rapport à sa survie. En tant qu'idéologie politique, l'interculturalisme est donc balisé par la peur et l'affirmation de la différence culturelle québécoise vis-à-vis de l'hégémonie anglophone environnante. Or, une telle affirmation de soi sur le mode de l'inquiétude identitaire n'est pas sans effet sur le rapport entre nation et culture de même que sur la place de l'Autre immigrant en son sein : « Le cas du Québec montre qu'il y a une frontière très mince entre l'affirmation de soi et le "monisme culturel" » (White, 2014 : 40). De façon analogue, Frédéric Boily souligne que l'interculturalisme défendu par les commissaires est porteur d'une tension profonde entre deux impératifs, soit d'une part la reconnaissance de l'Autre et de sa culture et, d'autre part, « la nécessaire intégration à un noyau culturel (majoritaire) franco-québécois » (2012 : 232).

Il apparaît alors que les critiques adressées au multiculturalisme en regard des rapports de pouvoir entre la majorité blanche et les minorités racialisées tiennent autant sinon plus pour ce qui est de l'interculturalisme québécois. En effet, plusieurs auteurs soutiennent que le multiculturalisme représente un mode de gestion et une forme de gouvernementalité de la différence de l'Autre qui masque la suprématie blanche et permet de maintenir le statu quo. Suivant cela, la manifestation de la différence des minorités n'est *tolérée* que dans la mesure où les majoritaires maintiennent le contrôle sur leur nation, et ce, par l'institutionnalisation et le contrôle de la différence (Mackey, 2002 ; Thobani, 2007 ; Hage, 2014a). Suivant Wendy Brown (2006), Leroux critique le modèle d'accommodement préconisé par Bouchard et Taylor en soutenant qu'il correspond à celui de la tolérance, discours civilisationnel identifiant clairement qui sont les tolérants et qui sont ceux qui doivent être tolérés, soit les non-Occidentaux (2010 : 117). Notons par ailleurs que Charles Taylor (2012) reconnaît que le discours de l'interculturalisme court le risque de stimuler des postures assimilationnistes en réaction à une perception selon laquelle ce modèle favoriserait le fait que les minoritaires viennent changer la culture majoritaire.

³³ Bouchard s'en défend et affirme que l'objectif est la suppression du « rapport eux-nous » (Nootens et Saint-Pierre, 2011 : 6).

1.4.Sentiments et attitudes populaires par rapport à l’immigration et à la « diversité »

Depuis 2007, les attitudes et les opinions de la population québécoise en matière d’immigration, d’identité nationale et de diversité ethnoreligieuse ont fait l’objet d’une pluralité d’études et de sondages. Il n’est pas rare de voir ces débats québécois servir dans le reste du Canada à délégitimer le nationalisme québécois, et ce, suivant une logique opposant un multiculturalisme canadien vertueux au nationalisme fondamentalement ethnique et xénophobe des indépendantistes québécois. Si le multiculturalisme canadien est indissociable des revendications des minorités ethniques blanches de l’Ouest, il s’est aussi édifié en réponse en réponse à la montée du nationalisme québécois, l’ethnisation de ce mouvement lui servant de contre-image facilitatrice (Winter, 2011 ; Barker, 2012 : 68). Si les Québécois sont nombreux à s’opposer au multiculturalisme, on ne peut en déduire de manière simpliste qu’ils sont plus xénophobes ou racistes que les Canadiens hors Québec. À vrai dire, on trouve plus de ressemblances que de différences au chapitre de leurs perceptions.

Dans l’ensemble du Canada, l’immigration est un thème relativement peu souvent abordé dans les campagnes électorales et la majorité de la population fait montre d’une attitude optimiste à l’égard de l’immigration. Certains parlent alors d’exceptionnalisme canadien (Reitz, 2011, 2012 ; Bloemraad, 2012). Cet « exceptionnalisme » est généralement attribué à la politique de sélection des immigrants, à l’isolement géographique relatif minimisant les entrées irrégulières³⁴, à la représentation de la nation comme une terre d’immigration et à la politique du multiculturalisme. Cela s’appuie aussi sur la croyance forte que l’immigration a un impact positif sur l’économie – c’est le cas de 78% des Canadiens³⁵ en général et de 75% des Québécois en particulier (Environics, 2017). Or, la thèse de la tolérance exceptionnelle du public canadien masque la présence d’un potentiel pour la hausse de sentiments intolérants, anti-immigrants et anti-réfugiés (Donnelly, 2017)³⁶. En regard des comparaisons internationales, il apparaît

³⁴ Le Canada a aussi connu des « paniques morales » procédant à la sécurisation migrations irrégulières racialisées, notamment avec l’arrivée de demandeurs d’asiles tamouls en Colombie-Britannique en 2009 et 2010 (Moffette et Vadasaria, 2016). Le nombre d’entrées irrégulières a aussi augmenté à la frontière canado-états-unienne depuis l’élection de Trump.

³⁵ Par « Canadiens », nous renvoyons à l’ensemble de la population du Canada. Cela inclut donc aussi les Québécois.

³⁶ Interrogés sur leur opinion concernant la fin de toute immigration, 19% appuient cette option, mais seulement une minorité (46%) s’y oppose clairement, ce qui laisse entendre qu’une section non négligeable de la population pourrait être convaincue (Donnelly, 2017 : 14).

effectivement que le Canada est parmi les pays où les attitudes positives à l'égard de l'immigration sont les plus importantes (Ipsos, 2016a). Il reste que 41% de la population estime qu'il y a trop d'immigrants, que seule une minorité (36%) juge que l'immigration a eu un impact général positif. De plus, 37% des Canadiens en général et 30% des Québécois évaluent qu'il y a trop d'immigrants de « minorités visibles » (Ekos Politics, 2017a).

Les données de la première décennie des années 2000 donnent à voir que le Québec est parmi les provinces où les attitudes par rapport à l'immigration sont les plus positives (Reitz, 2011 ; Bilodeau et al., 2012). On peut faire l'hypothèse que cela s'explique en partie par le fait que la population immigrante est nettement moins importante au Québec (12,6%) que dans l'ensemble canadien³⁷ (20,6%) (MIDI, 2015). Historiquement, le Québec a toujours reçu proportionnellement moins d'immigrants, si bien que la part de l'immigration au Québec est inférieure au poids démographique de la province au sein du Canada. Notons toutefois que, en 2017, 36% des Québécois étaient d'avis qu'il y avait trop d'immigration, ce qui rejoint la moyenne canadienne (35%)³⁸ (Environics Institute, 2017). Depuis le début des années 1990, l'appui au maintien des niveaux d'immigration a progressé, et ce, alors même que le nombre d'admissions annuelles augmentait. Sur la base de ces données, on ne peut donc pas dire que le Québec connaît un backlash anti-immigration comme ceux rencontrés outre-Atlantique (Semyonov et al. 2006 ; Sides et Citrin, 2007 ; Pew Research Center, 2014 ; Ipsos, 2016a). Toutefois, alors que la proportion de ceux favorables à une réduction de l'immigration était en baisse constante entre 1993 et 2006 – de 52,1% à 19,7%, elle est en hausse soutenue depuis, s'établissant à 28,8% en 2011, une augmentation s'étant produite dans un contexte marqué par la crise financière et la « crise » des accommodements raisonnables (Turgeon et Bilodeau, 2014 : 324). En 2018, dans un contexte économique favorable marqué par une pénurie de main-d'œuvre, environ 45% des Québécois et un francophone sur deux étaient d'avis qu'il y a trop d'immigrants (Léger, 2018 ; Ipsos, 2018). Le sentiment d'insécurité culturelle semble encourager les postures restrictives, ceux pour qui la langue française est menacée étant

³⁷ À titre comparatif, en 2011, les individus nés à l'étranger comptaient pour 28,5% de la population ontarienne et 27,5% de la population britanno-colombienne.

³⁸ En 2015, le Québec était la province la moins anti-immigration (Environics, 2015). Par contre, un autre sondage avance que 47,4% des Québécois sont favorables à une réduction de l'immigration, la moyenne canadienne étant de 39% (The Globe and Mail/Nanos Survey, 2016).

relativement plus nombreux à souhaiter une réduction de l'immigration. Pour Turgeon et Bilodeau, ces résultats s'éclairent par la group conflict theory, dans la mesure où les sentiments anti-immigration sont plus importants chez celles et ceux ayant un statut socioéconomique inférieur et considérant le français menacé, ce qui conduit alors à une représentation des immigrants comme une menace à la fois économique et culturelle³⁹ (2014 : 331).

Le Canada est régulièrement présenté comme un modèle d'ouverture aux réfugiés. En 2018, 74% des Canadiens étaient favorables à l'idée d'admettre des réfugiés provenant de pays où les gens fuient la guerre et la violence (Connor, 2018). À titre comparatif, ce taux est supérieur à celui des Australiens (72%) et des États-Uniens (66%), égal à celui des Britanniques et inférieur à celui Allemands (82%) et des Français (79%). En ce qui a trait aux réfugiés syriens, en plus des 27% de Canadiens qui affirment que le Canada ne devrait ni en recevoir ni soutenir financièrement les pays de la région qui les accueillent, 26% sont favorables au soutien financier, mais non à l'accueil au Canada, soit une opposition totale de 53% (Donnelly, 2017 : 10-11). À l'automne 2015, en pleine « crise » concernant la réinstallation des réfugiés syriens, 60% des Québécois s'opposaient au projet du gouvernement Trudeau d'accueillir 25 000 réfugiés d'ici la fin de l'année et un sur cinq affirmait vouloir leur fermer la porte⁴⁰ (Leduc, 2015). Sondés en février 2017, 58% disaient maintenant que l'accueil de 40 000 réfugiés était une bonne décision (CROP, 2017). À la suite du décret anti-réfugiés et islamophobe du président Donald Trump en février 2017, 41% des Canadiens et 39% des Québécois plus spécifiquement croyaient que le Canada accueillait trop de réfugiés et un Canadien sur quatre était favorable à ce qu'une telle mesure soit adoptée au Canada (Angus Reid, 2017). L'opinion semble donc fluctuer de façon notable en fonction du contexte politique et de la médiatisation des événements, mais il demeure qu'environ 40% de la population est stable dans son opposition aux réfugiés syriens.

Comparés à plusieurs pays européens, les Canadiens sont moins nombreux à considérer que les réfugiés représentent un fardeau en prenant les emplois des natifs et en profitant des

³⁹ En ce qui a trait précisément au sentiment de menace culturelle, les Québécois ayant le français pour langue maternelle sont assez partagés. Concernant l'impact des immigrants sur la culture québécoise, 42% croient qu'ils la menacent, 38% y voient un enrichissement alors que 20% pensent que l'immigration n'a pas d'effet à ce chapitre ou n'ont pas d'opinion sur le sujet (Bilodeau et Turgeon, 2014 : 287).

⁴⁰ À la fin de 2016, 54% de la population croyait que trop de réfugiés avaient été accueillis (Gagnon, 2016a).

avantages sociaux. C'est le cas de 42% des Canadiens en général et de 39% des Québécois (CROP, 2017 : 46). Cela corrobore avec une autre étude qui montre que le welfare chauvinism, c'est-à-dire l'idée qui veut que les bénéficiaires de l'État soient restreints aux personnes nées sur le territoire, est légèrement inférieur au Québec (Wright et al., 2017 : 163). Cette étude indique par ailleurs l'existence d'une relation positive entre, d'un côté, la fierté nationale et la solidarité distributive et, de l'autre, la fierté nationale et le welfare chauvinism⁴¹. Au chapitre de la fierté nationale, la situation québécoise est particulière en raison de la présence de deux références nationales qui sont souvent présentées comme étant en compétition alors que, lorsque l'on sonde les citoyens, elles ne sont pas mutuellement exclusives. On observe d'ailleurs une croissance d'identification conjointe. En 2011, parmi les Francophones, 31,3% se disaient Québécois uniquement, 39,2% Québécois d'abord et Canadiens ensuite, 19,5% Québécois et Canadiens de façon égale, 7,2% Canadiens d'abord et Québécois ensuite et 1,3% Canadiens seulement (Jedwab, 2011). Sept ans plus tard, un sondage indique que désormais seulement 48% des francophones se considèrent comme « Québécois d'abord » ou « Québécois uniquement » (Léger, 2018). L'attachement envers le Québec est très élevé (90%), mais l'attachement envers le Canada est tout de même important (70%) (Bélanger et Chhim, 2016 : 335 ; Sinha, 2015). Lorsque le référent est le Québec, la fierté nationale des Québécois est plus importante qu'elle ne l'est chez les Canadiens hors Québec et chez les États-Uniens (Johnston et al., 2012 : 163). Il est généralement attendu qu'une forte identification nationale stimule la solidarité en raison du haut niveau de confiance entre anonymes appartenant à la même communauté nationale (Miller, 1995 ; Lenard et Miller, 2017). Or, le niveau de confiance particulièrement faible entre Québécois est une anomalie par rapport au reste du Canada (Kazemipur, 2006, Johnston et al., 2017).

La littérature montre que, dans les sociétés occidentales, les sentiments anti-immigration sont motivés par la perception de deux types principaux de menaces, soit celle économique et celle culturelle (Dustmann et Preston, 2007 ; McLaren et Johnson, 2007 ; Harell, Soroka et Iyengar, 2017). Il n'y a pas que les membres de la classe ouvrière qui expriment un sentiment de menace économique lié à l'immigration. Plusieurs études montrent d'ailleurs que la situation

⁴¹ La solidarité distributive est aussi affectée par l'opinion à propos des droits des minorités et cette opinion est plus négative au Québec.

économique personnelle n'est pas directement liée à l'attitude par rapport à l'immigration et que la perception de la situation et les effets macroéconomiques attendus sont relativement plus importants (Citrin, et al., 1997 ; Citrin et Sides, 2008 ; Wilkes et al., 2008). D'ailleurs, les Canadiens de naissance blancs ont tendance à croire que le Canada accepte trop d'immigrants et que ces derniers viennent profiter de l'État social et, peu importe leur situation socioéconomique personnelle, ils préfèrent significativement les immigrants qualifiés, ce qui va dans le sens d'études qui montrent que les inquiétudes de nature économiques concernent d'abord l'impact fiscal, donc l'effet sur l'ensemble de la communauté nationale (Harell et al. 2012 : 519).

De nombreuses études démontrent, en outre, que les attitudes relatives à la solidarité économique sont racialisées (Brader, Valentino et Suhay, 2008 ; Harell et al, 2012 ; Wright & Reeskens, 2013 ; Harell, Soroka et Iyengar, 2016)⁴², et donnent à voir que les perceptions de menace culturelle et de menace économique sont étroitement liées. Par exemple, Koning (2013) montre que les niveaux de dépendance à l'État social de la part des immigrants sont déconnectés de la représentation de l'immigration comme fardeau fiscal. Cette dernière résulte surtout d'une politisation présentant les immigrants comme une menace culturelle. Étudiant les attitudes d'États-Uniens, de Canadiens anglais et de Québécois francophones sur la question de la redistribution, Soroka et al. (2017) montrent que ce n'est qu'au Québec que l'interaction entre l'ethnicité et le fait d'être immigrant est significative, c'est-à-dire que l'effet négatif du statut d'immigrant est accentué lorsqu'il s'agit d'immigrant non-blanc, en l'occurrence un Arabe musulman. Les analyses de Harell, Soroka et Iyengar (2017) en contexte canadien, états-unien et britannique montrent aussi que les préjugés raciaux ont un impact significatif sur les attitudes à l'égard de l'immigration. Les auteurs font toutefois valoir que les attitudes restrictives et ethnocentrées sont influencées par le rôle du locus de contrôle, c'est-à-dire que, chez les natifs blancs, plus le sentiment de contrôle sur sa situation économique et sociale est faible, plus les attitudes envers l'immigration sont hostiles. Bien qu'étant lié aux préjugés raciaux, le faible sentiment de contrôle aurait un impact plus large (2017 : 254). Fait intéressant, la perception de

⁴² Cela fait écho aux nombreux travaux sur la racialisation de la pauvreté et du welfare aux États-Unis où les Noirs et en particulier les femmes noires sont dépeintes comme abusant de la sécurité sociale (Hancock, 2004 ; Winter, 2006 ; Harell, Soroka et Iyengar, 2016).

menace culturelle est plus importante que celle de nature économique et, si le niveau de sentiment anti-immigrant est similaire au Québec, la dimension économique est moins importante ici qu'elle ne l'est ailleurs au Canada alors que celle culturelle l'est davantage. D'ailleurs, alors que les proportions de sentiments anti-immigration sont comparables au Québec et au Canada anglais, lorsqu'une référence est faite à la culture ou à l'identité nationale, l'opposition à l'immigration est plus importante.

Par exemple, 46%⁴³ des Québécois francophones sont d'accord avec l'assertion voulant qu'il y ait trop d'immigration et qu'elle menace la « pureté » du pays, ce qui était le cas de 35% d'entre eux au début des années 2000 (Elkouri, 2017). Les Québécois sont aussi plus nombreux à dire que les immigrants n'adoptent pas les valeurs locales – 72% des Québécois versus 65% des Canadiens en général (Environics Institute, 2015). Il s'agit aussi de la province canadienne où les attitudes envers les minorités racialisées sont clairement les plus négatives et, contrairement au reste du pays, elles ne tendent pas à s'améliorer (Bilodeau et al. 2012 : 586). Pourtant, la proportion d'individus appartenant à une « minorité visible » (11%) est nettement inférieure à la moyenne canadienne (19,1%) et à celle ontarienne (25,9%) (Statistique Canada, 2013). Cherchant à voir si cette différence significative au niveau de l'appréciation des minorités s'explique par le sentiment d'insécurité culturelle des Canadiens français, Bilodeau et al. montrent que, comparativement aux Québécois anglophones, les francophones présentent des attitudes significativement moins positives à l'endroit des minorités racialisées⁴⁴ (2012 : 596).

Au Québec comme dans le reste du Canada, deux personnes sur trois estiment qu'il est probable que « notre culture et notre identité » deviennent minoritaires en raison de l'immigration (CROP, 2017). Les Québécois sont par contre plus nombreux que les autres Canadiens à soutenir l'idée que « les immigrants de différentes races et groupes ethniques » devraient laisser de côté leur culture et adopter la culture canadienne, la différence étant de l'ordre de 7 points de pourcentage. La tendance est d'ailleurs à la hausse, de 51% en 2001 à 67% en 2017, avec un sommet à 74% en 2011. Comparant les attitudes des Québécois francophones, des Canadiens et des États-Uniens, Citrin et ses collègues qualifient les premiers de « hautement assimilationnistes » (2012 : 541). Il est à noter que la culture politique

⁴³ Au milieu de la crise des demandeurs d'asile haïtiens en août 2017, l'appui est passé à 59%.

⁴⁴ Les scores obtenus sont respectivement de 60,1% pour les francophones et de 73,3% pour les anglophones.

québécoise est influencée par le républicanisme français qui associe le multiculturalisme au communautarisme. Une autre étude note que, bien que les Canadiens anglais comme les États-Uniens ne soient pas particulièrement favorables à l'accommodement des minorités, les Québécois francophones sont nettement plus opposés à l'orientation multiculturaliste, les deux tiers s'y opposant fortement et moins d'un dixième la supportant (Wright et al. 2017 : 114). Précisons que les auteurs se réfèrent au « Multiculturalism Policy Index » de Banting et Kymlicka et que les mots « multiculturel » ou « multiculturalisme » ne sont donc jamais mentionnés, ce qui permet de modérer l'effet de l'opposition québécoise à la politique fédérale canadienne.

Cela semble a priori contraster avec le fait que 78% des Québécois et 84% des Canadiens hors Québec sont d'accord avec l'énoncé qui veut que les autres cultures aient beaucoup à nous apporter et nous enrichissent (CROP, 2017 ; Noreau et al. 2015). Il apparaît alors qu'une appréciation globale de l'immigration est couplée à une inquiétude quant au maintien de l'ordre social privilégiant la culture des majorités blanches, ainsi qu'à un rejet de l'idée de modifier les lois et normes pour faciliter l'intégration de citoyens d'autres origines. Le fait qu'une personne sur trois affirme que la société change trop vite en raison des minorités et que les « Québécois » devraient avoir priorité sur les « immigrants » en cas de chômage élevé signifie que les discours nativistes peuvent prendre appui sur une base substantielle de la population (Noreau et al., 2015 : 51). À ce sujet, il semble qu'une part importante se sent abandonnée et défavorisée par rapport aux minorités. En effet, 65% des Canadiens hors Québec et 70% des Québécois sont en accord avec l'énoncé « Notre société valorise tellement la tolérance et le "politiquement correct" qu'on finit par se préoccuper davantage des besoins des minorités que de ceux de la majorité des gens » (CROP, 2017 : 37).

En 2016, un sondage CROP-La Presse révélait que 47% de population québécoise est intolérante par rapport aux « communautés ethniques », dont 21% qui sont très intolérants. Les « intolérants » expriment aussi largement des inquiétudes d'exclusion sociale. Ils ont notamment tendance à avoir des niveaux de revenus et de scolarité inférieurs à la moyenne, à se percevoir comme les perdants du changement social au cœur de la globalisation à laquelle est associée l'immigration, à voir leur identité culturelle nationale menacée et à être cyniques envers

les institutions et élites politiques traditionnelles jugées responsables des dérives actuelles (Giguère, 2017).

En regard de nos intérêts de recherche, il ressort de cela que c'est surtout l'altérité religieuse qui est la cible d'attitudes de ressentiment et de fermeture. La part de la population québécoise ayant une opinion positive vis-à-vis des personnes de couleur est de 88,2%. Cela passe à 77,4% pour les Autochtones, à 75,7% pour les personnes d'une autre origine ethnique, et à 68,3% pour celles d'une autre religion (Noreau et al., 2015 : 11). Les différences entre les francophones et les anglophones sont surtout liées au facteur religieux. Par exemple, à l'automne 2007, 71,7% des francophones avançaient que le Québec accorde trop d'accommodements raisonnables de type religieux, soit le double des personnes non francophones (35,2%) (SOM pour Le Soleil et La Presse, 2007). Une étude de Wright et al. (2017) montrent que les Québécois francophones ont, dans l'ensemble, des attitudes plus exclusives à l'endroit des musulmans que les Canadiens anglophones et les États-Uniens. Cela se manifeste dans les opinions par rapport à l'opposition au port du hijab et du niqab, à l'acceptation de la moquerie du prophète Mohammed dans les journaux et du rejet du temps de piscine réservé pour les femmes musulmanes. Pour les auteurs, le fait que la tolérance à l'endroit des musulmans soit moins importante au Québec s'explique partiellement par le sécularisme de la province. Par exemple, le port de la croix est aussi moins bien vu que dans les contextes de comparaison. Toutefois, les traitements différenciés en fonction des appartenances religieuses, toujours plus défavorables aux musulmans, indiquent que la stéréotypification de ces derniers est un facteur d'explication tout aussi important (2017 : 125). D'ailleurs, s'il apparaît que c'est surtout la visibilité de l'appartenance religieuse dans l'espace public qui pose problème au Québec, la méfiance varie de façon importante en fonction des symboles, allant d'une personne sur 20 pour le port d'une croix au cou à une personne sur deux pour le port du voile islamique (Noreau et al., 2015 : 36). Le fait que 6 personnes sur 10 soient favorables à l'adoption d'une charte de la laïcité (La Presse canadienne, 2015a) serait lié à l'existence de préjugés à l'endroit des musulmans. Entre 32%⁴⁵ et 44% de Québécois sont d'avis que l'immigration musulmane devrait être interdite (CROP 2017; Gagnon, 2016a), 51% affirment que cela ne leur dérangerait pas que l'attentat d'une mosquée à Québec décourage les

⁴⁵ Les données de cette enquête font état d'une proportion de 23% dans le ROC (CROP, 2017a).

musulmans de s'installer ici (CROP, 2017), 53% affirment qu'il existe une menace intégriste musulmane au Québec (Radio-Canada, 2014) et 57% affirment avoir une opinion négative des musulmans (Leduc, 2014).

Les inquiétudes concernant l'immigration et la diversité semblent donc particulièrement plus aiguës lorsqu'il s'agit de la population musulmane. D'ailleurs, comme ailleurs en Occident, l'importance démographique de cette minorité est largement surestimée, soit 14 points de pourcentage au-dessus de la réalité pour le Canada (IPSOS, 2016b). Une majorité de Québécois estiment que les musulmans sont mal intégrés, s'opposent à la présence de mosquées, considèrent le voile islamique comme un signe de soumission et sont inquiets quant à la présence de musulmans en lien avec les questions de sécurité intérieure (CROP 2017). Sur l'ensemble de ces questions relatives à la présence musulmane, les Québécois sont généralement relativement plus exclusifs que les autres Canadiens⁴⁶. Le racisme n'y est pas seulement marginalisé, mais aussi largement nié. En effet, la majorité des Québécois francophones (55%) croit que le racisme à l'endroit des immigrants et des minorités n'est pas un problème réel au Québec (Elkouri, 2017). Cela va dans le sens de la controverse entourant le projet de consultation sur la discrimination systémique et le racisme au Québec, qui a été accusé par le PQ d'être un procès contre les « Québécois ». Pourtant, de nombreuses études démontrent que la population immigrante et les minorités racialisées sont désavantagées sur le marché du travail, que les écarts par rapport aux majoritaires tendent à se creuser et que la situation est plus problématique au Québec qu'ailleurs au pays (Eid, 2012 ; Chicha, 2012 ; Zhu et Helly, 2013 ; Boudarbat et Connolly, 2013 ; Boulet, 2013 ; Boudarbat et Ebrahimi, 2016).

Il n'est pas productif de postuler que les Québécois sont plus racistes que les Canadiens anglais. Il s'agit plutôt de voir comment la situation particulière du Québec et la narration hégémonique de la nation et de son histoire structurent les dynamiques d'inclusion et d'exclusion des frontières de la communauté nationale. À cet égard, l'histoire du Québec le distingue des autres sociétés de peuplement blanc en ce que les Québécois/Canadien français ont eu à lutter contre la discrimination au Canada où la culture anglo-saxonne est encore

⁴⁶ Parmi les natifs canadiens blancs, l'origine des immigrants semble plus importante pour les francophones que pour les anglophones dans leurs attitudes à l'égard de l'immigration, particulièrement en ce qui a trait aux Arabes ou musulmans, perçus comme moins désirables (Harell et al., 2012 : 518).

aujourd'hui hégémonique (Mahrouse, 2008a :18). Si, du point de vue des peuples autochtones, les majoritaires du Québec font figure de colonisateurs, pour ces derniers, ils sont historiquement des colonisés, de Londres, puis d'Ottawa (Maillé et Salée, 2013 : 21, Leroux, 2013 : 54). C'est dans ce sens que Juteau qualifie les premiers de « doubly colonised » et les seconds de « colonised colonisers » (2004 : 78). La situation du Québec en est une singulièrement paradoxale.

1.5.Héritage colonial

Examiner l'héritage colonial est central pour bien comprendre les discours actuels des majoritaires sur les « étrangers ». D'abord, suivant Leroux, en raison de l'histoire québécoise de « double colonisation », les pratiques contemporaines d'exclusions et les enjeux de race et de racisme sont souvent passés sous silence dans la société *mainstream* (2013 : 55). Cela serait notamment dû à la persistance d'une représentation du Québec comme société intolérante au sein du Canada anglais et à l'adoption d'une compréhension universaliste de la citoyenneté inspirée du républicanisme français. Ensuite, l'effacement du colonialisme français et québécois ou sa réduction à un *événement* appartenant au passé naturalise la revendication de propriétaires du territoire des majoritaires canadiens-français blancs. L'analyse des discours contemporains sur l'immigration et l'identité nationale ne peut faire l'impasse sur cet angle mort qui fait office de prémisses sous-jacentes des revendications du droit de poser un regard managérial sur les frontières et l'ordre social. Enfin, la mémoire de la fondation innocente de la nation par des Français pacifiques structure à la fois la représentation de soi comme peuple historiquement ouvert et la filiation avec la France, régulièrement appréhendée comme modèle d'intégration. La prise en compte de cette dimension est utile pour saisir la profondeur narrative et mémorielle de la représentation de soi comme peuple fondamentalement ouvert et tolérant, ne connaissant pas le racisme, sinon que comme victime.

L'imaginaire québécois est structuré par le colonialisme de peuplement blanc tout en performant sa négation. Alors que le Québec contemporain est héritier de la dépossession territoriale des peuples autochtones, l'« histoire nationale » marginalise ces derniers en mettant en récit une communauté de mémoire et de destin ancrée dans ce territoire, soit les Canadiens

français dits « de souche ». Aujourd’hui, aussi bien les historiens négationnistes⁴⁷ que ceux nationalistes-conservateurs participent à une forme d’« autochtonisation » de la nation coloniale blanche francophone, en naturalisant sa souveraineté et effaçant la domination coloniale des ancêtres français (Gettler, 2016 : 15). Le colonialisme de peuplement vise son propre dépassement, c’est-à-dire qu’il réussit lorsqu’il parvient à effacer ses traces et à se présenter comme non-colonial (Veracini, 2013). Cela influe sur la structuration des débats sur la *gestion* de la diversité et ne se limite pas aux courants conservateurs et républicains. D’ailleurs, l’interculturalisme à la Bouchard établit la préséance ad hoc de la majorité dite *fondatrice* et sa qualité de culture de référence tout en marginalisant les autochtones et leur subordination coloniale face à cette même majorité. Cela participe ultimement de la légitimation de la revendication du droit à gouverner les corps étrangers sur *notre* territoire national. Comme le note Bruno Cornellier (2016), pour que la majorité eurodescendante puisse faire valoir comme légitime sa préséance culturelle et sa souveraineté territoriale, elle doit situer le colonialisme à l’extérieur d’elle-même et se présenter comme héritière de *natifs* colonisés.

Contrairement à d’autres sociétés coloniales de peuplement blanc, les revendications contemporaines de souveraineté sur le chez-soi national dans les débats sur la diversité font appel au passé colonial pour narrer l’histoire d’un peuple issu d’une ancienne colonie et qui a dû lutter contre la domination coloniale anglaise. Lorsqu’une référence est faite aux autochtones, ceux-ci sont alors généralement dépeints comme également victime du colonialisme anglais, neutralisant ainsi la question de la colonialité québécoise (Cornellier, 2016 : 81). Si l’émergence du nationalisme québécois moderne dans les années 1960 impliquait un discours de libération nationale visant à inscrire le Québec dans la continuité des luttes de décolonisation du Tiers-Monde, ces revendications ne furent possibles que par l’invisibilisation des peuples autochtones et des communautés noires (Mills, 2010 : 60 ; Austin, 2010 : 24 ; Cornellier, 2017). D’ailleurs, le développement de l’État territorial moderne québécois agissant comme levier du développement des pouvoirs économiques, politiques et culturels des Canadiens français a fait de la nationalisation de l’électricité son fer de lance, et ce, sous le

⁴⁷ Ce courant affirme que les « vrais » amérindiens ont disparu suite au choc microbien. Cela sous-tend le processus d’« autochtonisation » des descendants de colons au Québec qui revendiquent une nouvelle identité Métis strictement fondée sur le biologique (Gettler, 2016 ; Gaudry et Leroux, 2017).

slogan « Maîtres chez nous » dans l'indifférence des enjeux autochtones, sinon que dans une optique nationaliste colonialiste d'appropriation du territoire (Savard, 2009).

À ce moment, le nationalisme québécois, se voulant territorial, affirme l'osmose entre nation et territoire et ne conçoit que deux propriétaires de ce territoire, soit les Anglais (illégitimes) et les Québécois (légitimes). Ainsi, selon Balthazar, « l'Amérindien n'est pas à proprement parler méprisé. Il est tout simplement oublié » (2013 : 179). Alors que ce nouveau nationalisme se dit inclusif et civique, il demeure largement perçu de la part des Autochtones comme étant mû par une volonté de domination d'un groupe ethnique particulier accusé de colonialisme et de racisme (Salée, 2003). Qui plus est, lorsqu'intérêt il y a pour les Autochtones, ces derniers se voient généralement attribuer le rôle d'objet de rapports de pouvoirs colonialistes entre « Euro-descendants », c'est-à-dire entre nationalismes canadien et québécois (Salée, 2005). La reconnaissance des nations autochtones se fait au prix d'une reconnaissance de ces dernières de la primauté du nationalisme québécois au détriment de celui pancanadien (Simard, 2003 : 84).

On peut distinguer globalement différentes voies par lesquelles le rapport colonial historique avec les Autochtones est traité. La première renvoie à leur simple invisibilisation, c'est-à-dire que le Québec est présenté comme étant la terre d'un peuple historique de culture française, soit les « Québécois » qui habitent ce territoire depuis des siècles. Les origines de la nation sont alors trouvées dans la France en célébrant la connexion avec l'ancienne mère patrie. Darryl Leroux (2015) a montré comment l'exploration généalogique des ancêtres français, aussi bien populaire qu'académique, des Canadiens français était partie prenante de la construction des frontières de la famille nationale. Il expose comment la logique raciale de cette relation transatlantique réduit la population québécoise aux descendants des colons français du 17^e et comment cet intérêt pour la généalogie de la part des Canadiens français participe à la construction d'une mémoire nationaliste raciale. Non seulement cela exclut de la population québécoise les individus qui ne partagent pas cette filiation, mais est aussi légitimée leur position de domination sur le territoire : « Tracing one's ancestry back to the early St. Lawrence settlement in the seventeenth century has provided Québécois subjects with opportune political and social capital with which to make territorial and national claim legitimate » (Leroux, 2015 : 718). Les premiers colons sont alors mythifiés comme les héros d'une grande épopée, ayant fait

preuve de courage en affrontant l'océan, puis le territoire sauvage du Québec. Cette narration a d'ailleurs récemment été soutenue par la télévision d'État dans le cadre du 150^e anniversaire de la Confédération canadienne à travers la télé-réalité *La Grande Traversée* suivant les aventures de 10 « concurrents » recréant la traversée de leurs ancêtres colons, de La Rochelle à Québec. Comme le montre bien Leroux, la mémoire de cette filiation généalogique a aussi été abondamment célébrée par l'État par le biais des commémorations du 400^e anniversaire de la ville de Québec (2010b, 2014, 2016).

Dans la foulée de ces festivités et en réponse à l'effacement des Autochtones, un autre type de narration vise à replacer ces derniers au cœur de l'histoire nationale. Ce récit vise à souligner les contributions positives des peuples autochtones et met en valeur des relations historiques franco-amérindiennes sous le signe de la rencontre, de l'échange, de l'hybridation et de l'interculturel⁴⁸ (Leroux, 2010b ; Salée, 2010). Cela prend appui sur la narration hégémonique de la colonisation qui veut que, contrairement aux autres puissances coloniales et en particulier les Anglais, les colons français fussent pacifiques. Le récit mythifié de la nation où l'asservissement colonial et l'esclavage sont niés est bien présent à travers tout le Canada, mais prend une forme particulière au Québec. En effet, si la domination coloniale britannique et l'exploitation des Canadiens français sont au cœur de la mémoire nationale, la période coloniale précédente allant jusqu'à 1760 est présentée comme en étant une de coexistence pacifique avec les Amérindiens (Austin, 2010). Plusieurs études historiques contestent la validité de l'assertion selon laquelle la colonisation française en Amérique du Nord serait marquée par une ouverture culturelle unique et l'absence structurante de la race (Aubert, 2004 ; Hodson et Rushforth, 2010). D'ailleurs, de 1660 jusqu'à la fin de la colonisation française, des milliers d'Amérindiens ont été réduits à l'esclavage (Rushforth, 2012). Après avoir voulu favoriser l'assimilation, notamment par le mariage entre femmes autochtones et colons⁴⁹, la politique coloniale a adopté une approche ségrégationniste et raciale fondée sur l'idée de pureté du sang français et la peur de voir les colons abandonner leurs mœurs « civilisés » pour la « barbarie » (Belmessous, 2005, 2012). Qui plus est, les relations que l'on dit aujourd'hui empreintes de partage et de générosité

⁴⁸ Voir Leroux (2016) sur la violence dans la commémoration française de la « découverte ».

⁴⁹ Champlain lui-même aurait affirmé aux Hurons en 1633 qu'ils ne formeraient qu'un seul peuple par le mariage des garçons français et des filles amérindiennes (Aubert, 2004 : 451).

entre Blancs et autochtones dans les premières phases de la colonisation doivent être situées dans leur contingence historique, c'est-à-dire que les premiers avaient besoin de développer des alliances économiques et militaires avec les seconds afin d'assurer la réussite des projets coloniaux. Comme le note bien Eva Mackey :

The particularities of colonial rule in Canada, therefore, required a certain amount of respect for and the building of alliances with, Native peoples. Although such 'generosity' and 'tolerance' may now be constructed as an early example of a natural characteristic of the nation and its citizens, it was more a matter of expediency, and a response to the specifics of the colonial economic project, especially as it developed in Canada (2002: 38).

La recherche montre donc que les représentations dominantes de la colonisation sous signe de la générosité et de la tolérance dans les narrations nationales canadiennes et québécoises ne sont pas fidèles à la réalité historique. Évidemment, les peuples autochtones ont bien fait preuve d'agentivité et de résistance face aux pouvoirs coloniaux blancs, mais il reste que, peu importe ce que veulent les mémoires collectives canadiennes et québécoises, ils se trouvent historiquement du côté des perdants (Salée, 2010b : 157). L'image de relations harmonieuses entre Autochtones et Français sert ultimement le maintien de la bonne conscience des descendants des colons. Cela s'inscrit dans une mythologie d'innocence du colon blanc (*a mythology of white settler innocence*), une mythologie qui masque les inégalités et oppressions coloniales et qui connecte les colonisateurs et leurs descendants au territoire (Mackey, 2002 : 39). De façon analogue à la narration nationale canadienne qui compare la brutalité des États-Uniens envers les autochtones à la tolérance des Canadiens, le récit québécois parle de « rencontres » et fait de la couronne et d'Ottawa les responsables des relations coloniales. Cette narration d'innocence caractéristique aux sociétés coloniales de peuplement blanc évacue le racisme comme composante fondamentale du développement national et légitime la représentation de soi des nationaux blancs comme « natifs », comme descendants de ceux qui ont découvert, peuplé et développé le territoire. En définitive, resituer le nationalisme québécois dans son contexte historique singulier de « double colonisation » est essentiel pour bien saisir les implications de la narration d'innocence nationale sur la structuration des discours contemporains sur les minorités racialisées. La reconnaissance de la subordination historique des Canadiens français doit aller de pair avec la reconnaissance de leur blancheur et de leur appartenance à la culture occidentale hégémonique qui structure leur sentiment de supériorité inné dans le discours public (Salée, 2016 : 271-272). En effet, le colonialisme de peuplement

acquiert sa naturalité, son appartenance au sens commun, à travers l'absence d'interaction avec les peuples autochtones (Rifkin, 2013 ; Cornellier, 2017). Cette invisibilisation a d'ailleurs été reproduite par l'exclusion des voies autochtones au cours de la Commission Bouchard-Taylor. Cela a conforté implicitement la compréhension dominante qui veut ce soit aux Québécois canadiens-français de décider qui ils souhaitent accommoder et selon quels termes sur *leur* territoire, reproduisant ainsi l'innocence des majoritaires par l'ignorance des rapports coloniaux (Schaepli et Godlewska, 2014).

1.6.Perspectives internationales

Les tendances observées au Québec en ce qui concerne les débats sociaux, les résultats électoraux et l'évolution de l'« opinion publique » sont indissociables de la circulation transnationale des discours. Pour bien contextualiser les données qui sont analysées dans cette thèse, il importe de mettre en lumière les liens avec les dynamiques d'autres sociétés du Nord. Pratiquement partout en Occident, les migrations et la différence sont placées au cœur de débats sur les identités nationales. Les discours politiques, médiatiques et sociaux dominants tendent à présenter ces derniers sous l'angle de la menace, à la fois sécuritaire et culturelle, donnant lieu à une réaffirmation des « valeurs nationales » à travers la rhétorique du rejet du multiculturalisme. En fait, attaquer le multiculturalisme en le rendant responsable de tous les maux est devenu un cliché politique en Occident (Lentin et Titley, 2011 ; Chin, 2017). Depuis la seconde décennie des années 2000, le multiculturalisme est présenté comme ayant échoué. En 2010 et 2011, Angela Merkel, David Cameron et Nicolas Sarkozy annonçaient que le multiculturalisme était un échec et qu'il avait nui à l'intégration des immigrants en stimulant le développement de « sociétés parallèles », ce qui n'est pourtant pas soutenu sur le plan empirique (Wright et Bloemraad, 2012). Notons que ces annonces ont passé sous silence l'importance structurante des rapports de domination coloniaux et postcoloniaux de même que l'absence de politiques multiculturelles cohérentes à l'échelle étatique (Gilroy, 2012 ; Kraus et Schönwälder, 2006 ; Lentin et Titley, 2011 ; Phillips et Saharso, 2008).

Plusieurs États européens ont adopté ou renforcé des tests obligatoires de langue et de culture nationales en vue de l'obtention de la citoyenneté⁵⁰ (Joppke, 2010 ; Goodman, 2010, 2012). Ce nouvel intégrationnisme met aussi en jeu un libéralisme identitaire servant des pratiques illibérales de discrimination et d'exclusion de populations dépeintes comme étrangères ou incompatibles avec l'État de droit (Lentin et Titley, 2011 ; Triadafilopoulos, 2011). En dépit de leurs différences programmatiques, ces tests vont dans le sens d'un effort de renationalisation de la citoyenneté, particulièrement axée sur l'assimilation à l'ordre normatif des majoritaires (Mouritsen, 2008; Wodak, 2013). Cela est aussi observable par la détérioration des droits à la réunification familiale et l'utilisation des tests de connaissances sur le pays comme outil de contrôle migratoire (Ruffer, 2011 ; Goodman, 2011 ; Bonjour et Block, 2016). Si la sélection raciale des immigrants n'est plus admise, les politiques européennes contemporaines demeurent ethnocentrées et motivées par la croyance que certains groupes et au premier chef les musulmans sont inassimilables (FitzGerald, Cook-Martín, García et Arar, 2018). Qui plus est, la critique de l'immigration et de la diversité ethnoreligieuse, concernant principalement les musulmans, s'est normalisée au sein des grands partis politiques, des discours médiatiques et de l'opinion publique (Lentin et Titley, 2011 ; Lesińska, 2014 ; Transatlantic Trends, 2014 ; Ogan et al., 2014).

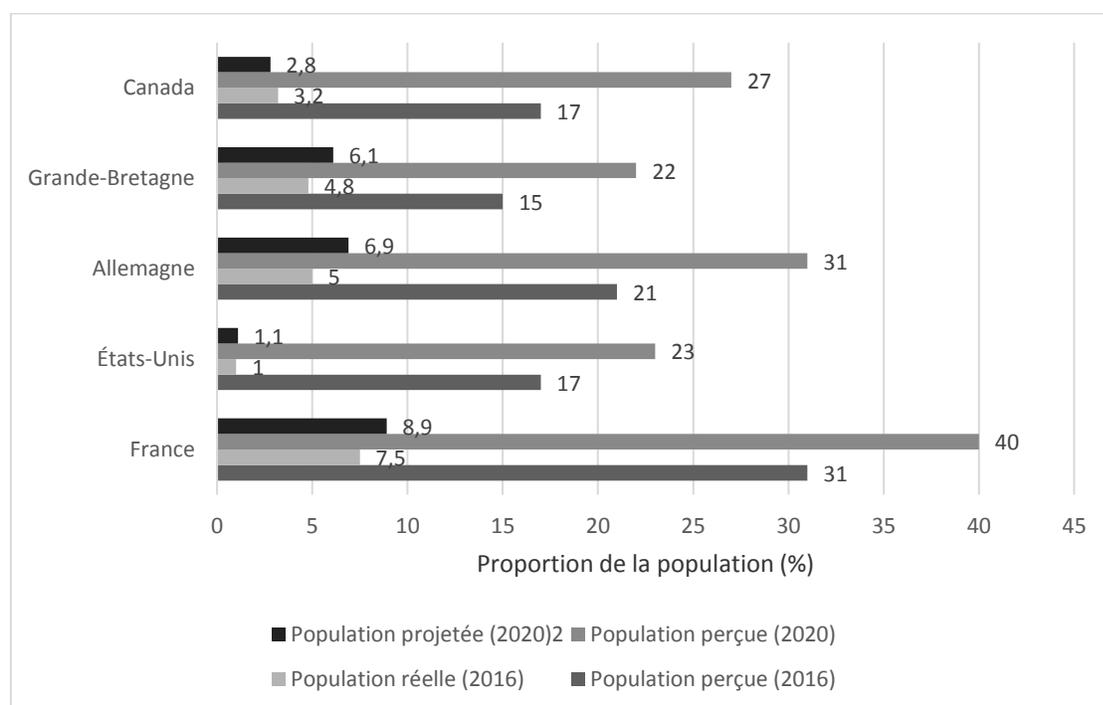
L'opposition rhétorique et frontale au multiculturalisme, le retour aux « valeurs nationales » à l'avant-scène politique et le nouveau tournant assimilationniste dit intégrationniste marquent l'Europe, mais aussi de façon croissante l'Australie⁵¹ et le Canada (Lentin et Titley, 2014 : 136). Aux États-Unis, la montée du Tea Party puis de Donald Trump s'inscrit dans une tendance à la généralisation de la rhétorique de l'invasion et de la dépossession des blancs où l'identité nationale, la race et la religion s'amalgament sous le couvert de la rhétorique de la sécurité

⁵⁰ Pour certains, comme Christian Joppke (2005, 2007), les politiques d'immigration et de citoyenneté se sont dénationalisées, alors que d'autres montrent que des variations importantes existent entre les États-nations européens, certains se libéralisant et d'autres devenant plus restrictifs (Baldi et Goodman, 2015).

⁵¹ De façon similaire au Canada, à tout le moins d'un point de vue symbolique, le multiculturalisme est très populaire. En effet, 85% de la population est d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé affirmant que le multiculturalisme est bon pour l'Australie (Markus, 2017). La politique multiculturaliste a aussi subi une inflexion néolibérale et néo-assimilationniste (Walsh, 2014). Des différences notables existent du discours politique formel. Si le parti populiste et islamophobe One Nation de Pauline Hanson n'a pas connu de succès électoral majeur, il a tout de même influencé les orientations du Parti Libéral, particulièrement sous la gouverne de John Howard (Noble, 2005 ; Poynting et Mason, 2008 ; Hage, 2014a).

(Williams, 2012 ; Huguey, 2014 ; Hogan et Haltinner : 2015). Sous Trump, l'islamophobie illibérale des nationalistes blancs entre dans le mainstream et la qualité raciste du décret anti-réfugiés et anti-musulmans est niée par la justification de la sécurité nationale (Mondon et Winter, 2017 ; Valluvan, 2017a ; Barkun, 2017). De façon analogue, la victoire du Brexit ne peut être comprise qu'en regard de la volonté des nationaux blancs victimisés de « reprendre » le contrôle de « leurs » frontières pour limiter l'entrée de migrants du Sud et de musulmans (Virdee et McGeever, 2017 ; Bennett, 2017). Comme le montre la figure 1, la focalisation sur l'Islam est telle que la population musulmane est largement surestimée à travers l'Occident et les perceptions des populations nationales sont visiblement influencées par la rhétorique de l'islamisation.

Figure 1. Proportions réelle et perçue de la population musulmane en 2016 et 2020, selon les États



Source : Ipsos, 2016b, 4-6.

La tendance dominante observée est non seulement marquée par le fait que la citoyenneté soit plus difficile à obtenir, mais aussi plus facile à perdre. Le contexte de guerre contre le terrorisme structure les politiques et débats en la matière à travers les sociétés occidentales où le thème de la sécurité est mobilisé pour renforcer la vision de la citoyenneté comme privilège

et donc l'exclusion des « indésirables » (Sykes, 2016). Si l'élection des Libéraux implique un retour à la « normale », plusieurs travaux montrent que le Canada a aussi connu sous la gouverne conservatrice un durcissement de sa politique de citoyenneté allant dans le sens d'une volonté de renationalisation de cette dernière sous le signe de la protection des « valeurs canadiennes » (Winter, 2014 ; Forcier et Dufour, 2016 ; Abu-Laban, 2017 ; Macklin, 2017).

La crise des demandeurs d'asile de 2014-2016 va globalement dans le sens de cette dynamique de contraction des frontières identitaires nationales et occidentales. L'ampleur de la panique morale et le cadrage alarmiste des politiciens mainstream en Occident ne peuvent s'expliquer qu'en prenant en compte une pluralité de facteurs convergents, de la croissance des inégalités sous la restructuration néolibérale à la poussée des droites radicales en passant par la problématisation de l'Islam, le terrorisme islamiste et le durcissement des politiques migratoires (Lucassen, 2017). Dans les discours médiatiques et politiques, on a pu voir que les majoritaires blancs étaient régulièrement victimisés à travers la représentation des migrants et des musulmans sous le prisme de la menace culturelle, sécuritaire et économique (Bennett, 2016 ; Greussing et Boomgaarden, 2017). En Amérique du Nord, les inquiétudes sécuritaires sont dominantes dans les représentations des migrants musulmans alors que la rhétorique de menace culturelle et civilisationnelle est plus importante en Europe, mais des convergences sont observées depuis les attentats de Paris et l'élection de Trump (Alba et Foner, 2015 ; Papademetriou, Alba, Foner et Banulescu-Bogdan, 2016).

La droite radicale européenne a d'ailleurs su titrer profit de la peur et de l'hostilité à l'endroit des migrants et a progressivement réussi à imposer son agenda identitaire. En effet, si les arguments et le ton diffèrent, la problématisation de l'immigration et la défense des « valeurs » du « vrai » peuple sont des thèmes désormais incorporés dans la politique mainstream et plusieurs États européens ont adopté des postures plus restrictives en matière d'immigration et d'intégration (Lesińska, 2014). À ce propos, Mondon et Winter (2017) font valoir que la normalisation de l'islamophobie « libérale » au sein de la politique mainstream dépend justement du caractère explicite et de la dénonciation de l'islamophobie illibérale de l'extrême droite. Notons que, même au sein de l'extrême droite, ces discours à la popularité grandissante évitent de parler de race et manœuvrent plutôt à l'aide d'un vocabulaire dichotomique qui oppose les citoyens « authentiques » aux « étrangers non européens » qui menaceraient la

« sécurité » et les « valeurs » des premiers (Gupta et Virdee, 2017 : 11-12). Comme le note bien Hage, les discours racistes sont justement devenus particulièrement efficaces à travers leurs contradictions et leurs imprécisions (2017 : 8).

1.7.Nationalismes sous-étatiques

Les manières dont l'immigration et la présence des minorités racialisées se déploient dans les discours nationalistes québécois contemporains sont à maints égards similaires à leurs déploiements au sein d'autres discours nationalistes occidentaux. Toutefois, nous avons aussi vu que l'analyse des discours québécois doit prendre en compte les spécificités du contexte québécois dont la mémoire particulière et le statut de minoritaire par rapport à l'État canadien, qui informent et participent à la légitimation du marquage des frontières nationales. Il est donc pertinent de mettre en relief le contexte québécois avec d'autres cas de nationalismes sous-étatiques comme ceux flamands, basques, catalans et écossais qui, historiquement, sont caractérisés par une majorité ethnique blanche se définissant comme une minorité en opposition à un autre nationalisme, celui-ci majoritaire et dominant l'État central. Ces sociétés sont généralement présentées comme étant plus susceptibles de se montrer inquiètes face à l'immigration puisque les revendications politiques nationalistes s'appuient sur l'argument de l'existence d'une culture unique et menacée d'assimilation (Kymlicka, 2001 ; McGarry et Keating, 2001 ; Banting et Soroka, 2012 ; Turgeon et Bilodeau, 2014).

La littérature montre que la réalité est autrement plus complexe et qu'une pluralité de paramètres fait varier les dynamiques contextuelles, notamment le degré de contrôle en matière d'immigration et d'intégration, le système électoral, la narration hégémonique de la nation, la démographie, le contexte économique et les barrières linguistiques (Kymlicka, 2010 ; Hepburn, 2014 ; Zapata-Barrero et Barker, 2014 ; Jeram, 2015). D'ailleurs, l'immigration est devenue un enjeu de luttes de pouvoir avec l'État central marquant le processus de décentralisation en la matière dans les États à système fédéral (Zapata-Barrero, 2009 ; Joppke et Seidle, 2012 ; Hepburn et Zapata-Barrero, 2014 ; Barker, 2015). De nombreux observateurs ont donné le Québec en exemple, avec la Catalogne et l'Écosse, pour faire valoir que les nationalismes sous-étatiques pouvaient être inclusifs et pluralistes (Kymlicka, 2001 ; Keating, 1997, 2009 ; Greer, 2007 ; Gagnon, 2010). Or, l'orientation dominante du nationalisme québécois a subi une inflexion plus assimilationniste et restrictive depuis une douzaine d'années. Dès lors, d'autres

études comparatives sont plus critiques à l'endroit du Québec et relèvent la montée d'une perception de l'immigration et de la diversité sous l'angle de la menace dans les discours nationalistes (Lecours, 2007 ; Hepburn, 2011 ; Jeram, 2015 ; Jeram, van der Zwet et Wisthaler, 2016 ; Jeram et Adam, 2015 ; Barker, 2015 ; Burchardt, 2017).

La représentation dominante de l'immigration au sein des imaginaires nationalistes sous-étatiques peut être faite sous le signe de la menace comme de l'enrichissement, aux niveaux culturels, économiques ou démographiques. La façon dont les leaders nationalistes sous-étatiques répondent à l'immigration et à l'intégration des immigrants dépend aussi de l'impact de l'immigration perçue en regard des objectifs autonomistes à un moment donné (Barker, 2015 : 63). À cet égard, l'orientation politique et idéologique de l'État central s'avère souvent déterminante, c'est-à-dire que les nationalistes sous-étatiques tendent à adopter des orientations qui leur permettent de se différencier, légitimant ainsi leurs intérêts autonomistes. Nous avons vu que le rejet du multiculturalisme canadien était structurant pour le cadrage de l'immigration et de la diversité dans le nationalisme québécois.

Les nationalistes québécois n'ont pas tendance à se référer au nationalisme flamand qui est teinté par l'influence de l'extrême droite. Le parti Vlaams Belang (VB) a récolté près du quart des voix en 2004 avec un agenda nationaliste ethnoracial misant sur la rhétorique de l'islamisation, du choc des civilisations et de la défense de l'intégrité du peuple (Mudde, 2007 ; Jamin, 2012 ; Coffé et Dewulf, 2014). Le VB a largement perdu du terrain au profit de l'Alliance néo-flamande (N-VA), un parti nationaliste et conservateur se présentant comme modéré. Plusieurs s'entendent pour dire que ce parti rejette le racisme du VB, mais qu'il a su attirer son électorat avec des positions strictes sur l'immigration et en laissant entendre, même implicitement, que les immigrants représentent une menace pour la culture et l'économie flamandes (Vangoidsenhoven et Pilet, 2015 ; Wallace Goodman et Morjé Howard, 2013 ; Pauwels, 2011, Coffé et Dewulf ; Adam et Deschouwer, 2015, Davis, 2012). D'une part, l'immigration est réduite à sa valeur instrumentale économique et, d'autre part, en promouvant des politiques d'assimilation sous le vocable de l'intégration, ce nationalisme a ultimement une attitude exclusive et monoculturaliste à l'endroit de l'immigration (Jamin, 2012, 2014 ; Maly,

2016 ; Baycan, 2016). Des déclarations de leaders nationalistes N-VA sur les migrants et demandeurs d'asile syriens confirment cette lecture⁵².

Depuis les années 2000, les débats sur l'immigration, le multiculturalisme et en particulier la présence des musulmans se sont intensifiés en Flandre, notamment influencés par la montée du VB et les débats aux Pays-Bas (Fadil, 2013 ; Dandoy, 2014 ; Adam et Jacob, 2014). Dans un contexte de percée de l'extrême droite, la Flandre a adopté la politique à tendance assimilationniste de l'*inburgering* (citoyennisation) inspirée du modèle néerlandais (Martiniello, 2012 ; Adam et Martiniello, 2013 ; Xhardez, 2014). Cette politique clarifie ce qui était jusqu'alors implicite, soit que les minorités d'origines non européennes ne sont pas des citoyens flamands à part entière et que leur culture constitue l'obstacle principal à leur intégration (Zemni 2011 ; Pulinx et Avermaet, 2015). Même si la distinction de Martiniello (1998) entre nationalisme flamand « ethno-culturel » et nationalisme wallon « républicain et citoyen » est réductrice, il reste que Flandre a clairement une conception plus culturaliste et restrictive des frontières nationales⁵³. Cette conception dominante et historique de la Flandre comme communauté d'histoire, de langue et de religion structure nécessairement les conditions d'inclusion des immigrants et des minorités racialisées (Pulinx et Van Amermaet, 2015). Comme au Québec, les postures assimilationnistes sont légitimées par une quête d'autonomie politique et le statut et le prestige inférieur de la langue nationale, et ce, même si les Flamands sont aujourd'hui dominants en Belgique (Adam, 2013 : 560). Les nationalistes flamands se positionnent aussi par rapport aux élites cosmopolites bruxelloises jugées laxistes et nuisant aux travailleurs flamands et critiquent la loi sur la citoyenneté belge dite trop libérale⁵⁴ (Ceuppens, 2011 : 161 ; Jamin, 2014 ; Baycan, 2016).

Au Québec comme au Canada en général, le scrutin uninominal majoritaire à un tour et le taux élevé de naturalisation font en sorte que, contrairement à ce qui est observé en Flandre, non seulement l'extrême droite institutionnalisée est formellement absente, mais les partis sont

⁵² Le leader Bart de Wever a notamment défendu la création d'un statut de seconde zone pour les réfugiés syriens et irakiens (Le Vif, 2015), a ciblé les musulmans pour faire valoir leur non-intégration et a appelé à la fermeture des frontières extérieures de l'Europe (Fadoul, 2015).

⁵³ Selon Jeram et Adam, depuis les années 2000, la Flandre a adopté des mesures suivant un objectif assimilationniste, mais a aussi renforcé des instruments de sa politique multiculturaliste (2014 : 12).

⁵⁴ Contrairement au Québec, la Flandre n'a pas de pouvoir en matière d'immigration.

contraints de modérer leurs positions conservatrices et anti-immigration en tendant vers le centre (Bloemraad, 2012 ; Marwah et al. 2013). On ne retrouve donc pas ici l'effet de contagion des agendas xénophobes venant de l'extrême droite comme c'est souvent le cas en Europe (Van Spanje, 2010 ; Hepburn, 2014 : 47 ; Erk, 2014 : 235).

Les contextes écossais, basque et, dans une moindre mesure, catalan contrastent avec la situation québécoise dans la mesure où les nationalismes sous-étatiques concernés cherchent à se différencier de l'approche de l'État central dépeinte comme plus restrictive et à ainsi valoriser une identité nationale inclusive (Conversi et Jeram, 2017 ; Carlà, 2017). Le nationalisme écossais se distingue fortement du discours nationaliste québécois contemporain en ce qu'il intègre l'enjeu de l'immigration dans ses visées indépendantistes en présentant l'Écosse comme une nation multiculturelle, particulièrement inclusive à l'endroit des citoyens de confession musulmane. Cela détonne avec la problématisation des populations musulmanes dans les débats et projets nationalistes québécois, mais aussi avec la représentation des immigrants comme étant une menace au projet indépendantiste⁵⁵. Dans un contexte de retrait du multiculturalisme et des discours de plus en plus hostiles à l'immigration au niveau britannique, le Scottish National Party (SNP) présente les immigrants comme étant des éléments clés d'une société écossaise inclusive, solidaire et multiculturelle, venant ainsi contredire l'idée voulant que les nationalismes sous-étatiques soient nécessairement plus exclusifs et axés sur un paradigme ethnique (Hepburn et Rosie, 2014 : 241-242 ; McCollum et al., 2014 : 80). Keating va même jusqu'à affirmer que l'idéologie nationaliste du SNP est « impeccably civic » (2009a : 217). L'Autre significatif demeure l'Angleterre et le Royaume-Uni est dépeint comme une relique impérialiste dominée par les intérêts des cercles financiers anglais⁵⁶.

Les références à la Scottishness sont essentiellement de nature civique, présentant l'Écosse comme une nation territoriale, égalitaire, historiquement ouverte à l'immigration et façonnée

⁵⁵ En 2015, l'ancien chef du PQ, Pierre Karl Péladeau a affirmé : « On n'aura pas 25 ans devant nous pour le réaliser. Avec la démographie, avec l'immigration, c'est certain qu'on perd un comté chaque année. On souhaiterait pouvoir mieux les contrôler, mais ne nous faisons pas d'illusion. » (La Presse Canadienne, 2015).

⁵⁶ L'Écosse moderne est pourtant un produit de l'Empire dont le pouvoir économique est lié à l'esclavage et à l'exploitation coloniale (Mycock, 2012 : 63).

par le mélange de plusieurs peuples allochtones⁵⁷ (Ichijo, 2004 : 32 ; Leith et Soule, 2011 : 137 ; Leith, 2012 : 49-50). Si de récentes initiatives du SNP permettent de remettre en cause le caractère « impeccablement civique » du nationalisme écossais⁵⁸, la narration dominante aujourd'hui est favorable à l'immigration et au multiculturalisme (Kearton, 2005 ; Mycock, 2012). Il reste que ce nationalisme multiculturel est une création des élites motivées par des intérêts démographiques, économiques et politiques (Arrighi de Casanova, 2014 : 115 ; Hepburn et Rosie, 2014 : 244). Elles cherchent effectivement à acquérir des pouvoirs en matière d'immigration et à se différencier du néolibéralisme de Londres et de son approche restrictive à l'égard de l'immigration et de la diversité (Keating, 2009b : 66 ; Barker, 2015 : 127). Au sein de la société civile, la compréhension des frontières de la communauté nationale est nettement plus marquée sur le plan ethnique⁵⁹ (Leith et Soule, 2011 : 141). En effet, près de la moitié des Écossais croient que les minorités ethniques représentent une menace pour leur identité et, même si les attitudes à l'endroit de l'immigration y sont plus favorables qu'ailleurs au Royaume-Uni, celles négatives tendraient à progresser (McCollum et al., 2014).

Il reste que le nationalisme des élites peut être plus inclusif que ce que l'on observe en contexte québécois puisque les revendications d'une identité nationale particulière s'appuient peu sur des enjeux d'héritage culturel (Rosie, 2015 : 124). Contrairement au Québec, ni la religion ni la langue⁶⁰ n'ont pu être mobilisées pour servir la différenciation par rapport au nationalisme central (Ichijo, 2004 : 15-17). La littérature suggère que l'approche multiculturaliste s'avère efficace puisque l'identification comme Écossais est répandue chez les minorités et chez les musulmans plus particulièrement (Hopkins, 2007 ; Hussain et Miller, 2006 ; Bond, 2011, 2017 ; Bonino, 2014 ; Rosie, 2015). Pour Kymlicka (2011), le fait que 47% des Écossais d'origine pakistanaise aient voté pour le SNP en 2003 est signe d'une intégration

⁵⁷ Cette narration passe sous silence l'importance des sentiments anti-catholiques et anti-islam de même que les discriminations racistes au cours du 20e siècle (Bonino, 2014 : 35-37).

⁵⁸ Voir par exemple le projet « Homecoming Scotland » ciblant l'immigration des « Blood Scots » (Bechhofer et McCrone, 2009 ; Mycock, 2012 ; Jeram et al., 2015 : 4).

⁵⁹ Le lieu de naissance, la généalogie et l'accent favorisent la reconnaissance alors que l'« ethnicité visible » est un facteur pouvant stimuler l'exclusion (Soule et al., 2012 ; Leith, 2012 ; Rosie, 2015 ; Rosie et Bond, 2006 ; Henderson, 2007 : 135).

⁶⁰ Le SNP défend de façon sporadique le Scots et le gaélique écossais, mais l'anglais domine et la langue n'est pas au cœur du discours nationaliste (Mycock, 2012 : 56).

réussie à la société écossaise, nettement plus réussie que celle des immigrants au Québec, témoignant aussi du caractère plus inclusif de la communauté imaginée écossaise⁶¹.

Le nationalisme basque a quant à lui longtemps été considéré comme étant essentiellement ethnique. Son fondateur, Sabino Arana Goiri, avait développé un nationalisme racialisé⁶², conservateur catholique et ruraliste contre la modernité libérale capitaliste imposée par Madrid (Lecours, 2007; Jauréguiberry, 2007 ; Santiago, 2015). Sous le franquisme, la langue supplante l'idée de race comme marqueur et les immigrants peuvent ainsi devenir des Basques (Pérez-Agote, 2006 ; Iraola Arretxe, 2013 : 29). Contrairement au cas québécois, seule une minorité de la population parle l'euskara, si bien qu'il n'est pas nécessaire d'être bascofphone pour être reconnu comme membre de la communauté nationale (Zabalo et al. 2013). Dans les années 70 et sous la pression des nationalistes marxistes de l'ETA, le principal parti nationaliste, le PNV, a abandonné la définition raciale et confessionnelle de la basquité pour intégrer les immigrants (Balfour et Quiroga, 2007 : 133).

L'immigration extraeuropéenne n'atteint un niveau significatif qu'au 21e siècle et la population est donc très homogène (Muriel et Gatti, 2014). Le rapport gouvernemental qu'entretient le Pays Basque avec l'immigration s'inscrit lui aussi dans une logique de nationalismes concurrentiels entre la périphérie et le centre, le gouvernement basque cherchant à arracher des pouvoirs de Madrid en les légitimant par l'adoption d'une posture plus inclusive axée sur la lutte contre l'exclusion sociale dans un horizon citoyen inclusif et interculturel (Muriel et Gatti, 2014 ; Jeram, 2013, 2014 ; Jeram et Adam 2014). Les nationalistes basques accusent Madrid de xénophobie, le parti au pouvoir (PP) ayant durci les politiques d'immigration et de citoyenneté. La posture restrictive et assimilationniste de Madrid de même que le contexte anti-multiculturaliste européen auraient permis de lier la citoyenneté et le multiculturalisme au caractère distinctif de la nation basque, si bien que les immigrants ne seraient pas vus comme une menace culturelle et politique, mais bien comme de nouveaux membres de la communauté nationale (Jeram, 2013, 2016). En plus du discours partisan qui

⁶¹ Les minorités sont quand même nettement moins portés à s'identifier comme Écossais que les majoritaires blancs et préfèrent s'auto-identifier comme Britanniques (Bond, 2016, 2017).

⁶² Pour Arana, les Basques étaient une race supérieure aux Espagnols mélangés avec les races inférieures juives et musulmanes (Conversi, 1997 : 181 ; Douglas, 2004 : 106 ; Gabilondo, 2008 : 159).

distingue le cas basque de celui québécois, l'immigration et les thèmes liés à la rhétorique de la crise de l'identité nationale ont suscité peu de débats médiatiques et publics.

Le nationalisme catalan est régulièrement présenté comme étant civique, inclusif et interculturel (Keating, 2001a ; Gagnon, 2010, 2011 ; Kymlicka, 2011 ; Fernández García et Petithomme, 2014). La Catalogne se présente officiellement comme une terre historique d'accueil⁶³, une nation construite en partie grâce à l'immigration (Generalitat de Catalunya, 2006, 2009) et cela est d'ailleurs reconnu par les partis nationalistes de gauche comme de droite (Franco-Guillén et Zapata-Barrero, 2014). Les nationalistes aiment à rappeler la définition inclusive et volontariste de la catalinité énoncée par l'ancien leader et président nationaliste Jordi Pujol. Cependant, cette pensée est plus complexe et conservatrice, les immigrants ne posant pas de problème tant qu'ils sont minoritaires et se fondent dans la culture des majoritaires (Van Dijk, 2005). Inspirée par le Québec, la Catalogne a adopté en 1983 la Loi sur la normalisation linguistique ayant pour objectif de protéger la langue catalane et de faire en sorte que les immigrants deviennent « culturellement catalans » (Hepburn, 2011 : 519).

Au début des années 2000, la communauté autonome a adopté un modèle interculturel appelé « voie catalane d'intégration » qui vise l'équilibre entre le respect de la diversité et le besoin de sentiment d'appartenance envers la Catalogne (Climent-Ferrando, 2012 : 36). Toutefois, la première force nationaliste, la CiU⁶⁴, s'est distancée de l'interculturalisme en 2010 en adoptant des postures plus assimilationnistes et restrictives en phase avec une montée de sentiments xénophobes⁶⁵ (Hepburn, 2011 ; Jeram, 2014 ; Zuber, 2014 ; Olivieri, 2015). Dans le discours nationaliste conservateur, une assimilation aux normes locales s'est imposée à travers la représentation d'une opposition entre « nous » libéraux et « eux » illibéraux, suivant une problématisation des musulmans⁶⁶ (Zapata-Barrero et de Witte, 2010 ; Guia, 2014 ; Burchianti et Zapata-Barrero, 2014: 407). Or, contrairement à ce que l'on observe au Québec, les discours

⁶³ Pour une critique de ce discours, voir Clua i Fainé (2011).

⁶⁴ La Coalition Convergence et Union était formée du parti Convergence démocratique de Catalogne (CDC) et de l'Union démocratique de Catalogne (UDC). Elle a été dissoute en 2015 et le Parti démocrate européen catalan (PDeCAT) a pris la succession de la CDC comme parti nationaliste de droite et a fait coalition avec la Gauche républicaine de Catalogne (ERC) au sein de la coalition Ensemble pour le oui.

⁶⁵ Voir Lorite (2013) et Jeram (2014).

⁶⁶ Certains font valoir que la xénophobie motivée par la perception de menace culturelle est plus importante qu'ailleurs en Espagne (Zamora-Kapoor, 2013 ; Zamora-Kapoor et Castañeda, 2014).

construisant les immigrants et les musulmans comme une menace identitaire sont principalement le fait des partis opposés au nationalisme catalan, soit la branche régionale du PP et le parti d'extrême droite Plataforma per Catalunya (PxC) (Guedioura, 2012 ; Arango, 2013 ; Franco-Guillén et Zapata-Barrero, 2014 ; Gould, 2016). Si le discours politique catalan est majoritairement positif par rapport à l'immigration, la présence explicite ou implicite de discours nationalistes discriminatoires est tout de même significative (Rubio-Carbonero et Zapata-Barrero, 2017). La posture anti-immigration des partis unionistes a toutefois un effet repoussoir sur les partis nationalistes.

Le récent tournant vers une approche plus assimilationniste sous le mode de l'intégrationnisme civique est limité par la hausse de tensions entre Madrid et Barcelone et la volonté de susciter la participation des immigrants au projet d'autodétermination nationale (Carlà, 2017). Depuis 2012, l'indépendantisme est devenu le discours dominant et les principales raisons évoquées ne sont pas identitaires, mais bien économiques (Guibernau, 2014 : 19, Huszka, 2014 : 171). L'Autre significatif des discours nationalistes étant Madrid, des initiatives sont déployées pour séduire les immigrants et minorités, participant ainsi à leur reconnaissance comme « Nouveaux Catalans »⁶⁷. Malgré une montée de sentiments anti-immigrants et la crise économique et politique, le nationalisme catalan aurait donc maintenu une approche interculturelle pour se distinguer de Madrid et gagner l'appui des immigrants (Conversi et Jeram, 2017). Qui plus est, contrairement à la tendance nationaliste québécoise contemporaine influencée par le rejet du multiculturalisme vu comme canadien, l'approche relativement positive à l'égard de la diversité en Catalogne est liée à une représentation de soi positive face à une Espagne historiquement plus conservatrice, répressive et moins cosmopolite (Griera, 2016 ; Burchardt, 2017).

L'examen de ces différents cas invite donc à rejeter toute conception voulant que les nationalismes sous-étatiques soient nécessairement plus exclusifs. Dans les discours officiels, l'immigration et la diversité sont liées au projet de consolidation nationale vis-à-vis de l'État central. Les trajectoires contrastées des nationalismes québécois et écossais vont à l'encontre de l'hypothèse de Kymlicka. Si plusieurs facteurs doivent être considérés, la narration de la nation

⁶⁷ Signe du caractère relativement inclusif du nationalisme catalan, environ un immigrant sur trois est favorable à l'indépendance (Marrero González, 2016 : 191).

et le positionnement face aux politiques d'immigration et de citoyenneté de l'État central ont une importance majeure. En d'autres termes, un nationalisme particulier a plus de chance de tendre vers le pôle multiculturaliste si la nation est dépeinte comme historiquement ouverte et l'État central comme conservateur, et vice-versa. De plus, en dépit des différences observées, on voit que, au Québec comme dans les situations de comparaison, des définitions officiellement libérale et inclusive de l'identité nationale cohabitent avec des représentations racialisantes où les membres du groupe ethnique dominant demeurent les « vrais » nationaux de référence. Qui plus est, en dépit des discours de reconnaissance de la diversité culturelle, il reste que, de façon générale, l'essentiel de l'électorat nationaliste est composé de membres de la majorité ethnique blanche (Keating, 2009a : 215).

De façon générale, cette mise en perspective de différents cas de nationalismes sous-étatiques permet d'apprécier le fait que l'étude des dynamiques régionales ne peut faire l'impasse sur les dynamiques propres aux nationalismes concurrentiels, aux rapports de pouvoir avec l'État central et aux efforts de différenciations symboliques par rapport à ce dernier. Cela invite à porter attention dans l'analyse des discours de majoritaires ordinaires au positionnement par rapport aux politiques d'immigration et de citoyenneté de l'État central, et ce, avec une attention particulière pour les références au multiculturalisme canadien.

Chapitre 2 : Internet, l'espace public et la reproduction de la nation, de l'ethnicité et de la race

2.1. Le web comme espace public démocratique

Le web 2.0 a suscité l'espoir en une nouvelle dynamique de démocratisation qui permettrait d'accroître le pouvoir des citoyens en offrant de nouvelles sphères de délibération publique. Plusieurs ont ainsi avancé qu'Internet était susceptible de créer un nouvel espace public, au sens habermassien du terme⁶⁸, dans un contexte marqué par un sentiment de déficit démocratique et un cynisme à l'endroit des institutions de la démocratie représentative libérale contemporaine. Le web est alors vu comme un espace où des individus libres bénéficient d'un accès inédit à des sources d'informations variées et d'espaces de communication et d'échanges de leurs opinions. Cela suppose que le web soit un espace favorisant la délibération, soit la confrontation d'arguments rationnels visant le consensus. Aujourd'hui, bien que des travaux sur les discours en ligne fassent encore référence à l'espace public habermassien, ne serait-ce qu'au concept et à l'idée de participation publique, cette vision utopique imprégnée de déterminisme technologique apparaît dépassée. Nous sommes effectivement à l'ère du « Ne lisez pas les commentaires! »⁶⁹.

Premièrement, cette vision utopique du web comme vecteur inhérent de démocratisation tend à passer sous silence sa structuration capitaliste. Le terme web 2.0 a été introduit en 2005 par l'entrepreneur Tim O'Reilly. Par ce « branding », l'objectif était d'abord économique, c'est-à-dire restaurer la confiance de l'industrie après la bulle du .com de 2001 (Trottier et Fuchs, 2014 : 4). Cette seconde version mise sur l'interactivité, le web étant désormais une plateforme où les utilisateurs deviennent consommateurs-producteurs de contenus. Considérés comme étant des médias participatifs, les médias sociaux sont au cœur de cette transformation. Le qualificatif même de social fait partie d'une stratégie industrielle qui laisse entendre que la qualité « sociale » des médias est une nouveauté, alors que tous les médias sont sociaux (Papacharissi,

⁶⁸ En parlant d'espace public, Habermas (1988) fait référence au développement d'une sphère publique bourgeoise au 18^e siècle. Cette sphère est caractérisée par une forme de démocratie délibérative et rationnelle ainsi que par son potentiel critique.

⁶⁹ La formule anglaise « Don't read the comments » est devenue courante. Les articles, vidéos et memes sur le sujet sont innombrables. L'idée est de ne pas accorder d'importance aux propos hostiles et irrationnels.

2015). Ces plateformes sont généralement dites sociales étant donné qu'elles favorisent les interactions entre individus et le développement de communautés. Trottier et Fuchs (2014) soutiennent que les médias sociaux comme Facebook sont caractérisés par une socialité et des rôles intégrés. Ils entendent par là que ces plateformes favorisent la convergence de trois modes de socialité (cognition, communication et coopération), de même que la convergence de différents rôles sociaux des individus (publics et privés) au sein d'un même profil. Le qualificatif « social » donne paradoxalement à penser à des espaces de socialité horizontale où la participation publique des individus serait libre de rapports de pouvoir structurels économiques et politiques.

Par ailleurs, si Internet est un instrument politique, il ne se limite sûrement pas aux dynamiques bottom-up. En effet, les nouveaux médias sont désormais au cœur des stratégies électorales des partis politiques marginaux comme mainstream. Misant sur la communication personnalisée des leaders, ceux-ci s'adressent directement à la population sans le filtre des médias traditionnels (Enli et Moe, 2013). Qui plus est, la littérature montre que les pouvoirs étatiques peuvent aussi utiliser les médias sociaux pour surveiller et contrôler les actions des citoyens (Trottier et Fuchs, 2014; Dahlgren, 2015; Owen, 2017). Cela est d'autant mieux connu depuis l'affaire Snowden en 2013. Si les citoyens ordinaires peuvent effectivement utiliser les médias sociaux dans une visée d'empowerment, il reste que la politique des médias sociaux est, comme la politique hors-ligne, partie prenante d'un champ de pouvoir inégal au sein duquel les pouvoirs étatiques et corporatifs occupent une position dominante en termes de ressources (Trottier et Fuchs, 2014 : 34). Contre l'idéal d'un web démocratique où règnerait la pleine autonomie des individus, les acteurs sont exposés à des dispositifs inédits de surveillance. La concentration du pouvoir est d'ailleurs nettement plus importante que dans les médias de masse. Les utilisateurs individuels se trouvent donc sur des plateformes « publiques » qui appartiennent à des entreprises privées et dont le design est orienté en fonction de la maximisation des profits : « We are decidedly not in the driver's seat here, but rather at the receiving end of carefully planned corporate strategies » (Dahlgren, 2015: 24).

2.1.1. Empowerment et délibération

Il ne s'agit pas ici de nier les possibilités démocratiques offertes par le web et les médias sociaux, mais bien de rendre justice à la complexité de la réalité. Les médias sociaux peuvent bel et bien

servir d'outil d'empowerment pour des voix marginalisées dans l'espace public hors-ligne. Par exemple, plusieurs considèrent qu'ils peuvent avoir un rôle important au sein du processus de démocratisation dans les sociétés autoritaires en permettant aux citoyens de communiquer leurs insatisfactions et de développer de nouvelles stratégies de mobilisation hors des canaux traditionnels assujettis au contrôle et à la censure étatiques. On pense notamment à leur utilisation lors du printemps arabe de 2011 (Rane et Salem, 2012; Howard et Hussain, 2013; Breuer, Landman et Farquhar, 2014; Papacharissi, 2015). En plus de servir d'outils d'organisation à un niveau local, les technologies numériques permettent de mettre en réseau différents mouvements sociaux et d'ainsi construire un imaginaire politique transnational (Hill Collins et Bilge, 2016 : 141). Toutefois, de nombreux gouvernements autoritaires s'activent à contrôler l'usage des médias sociaux, et ce avec la participation des acteurs corporatifs comme Google et Facebook (Kreko, 2017; Alexander, 2018). Dans les sociétés occidentales, les mouvements des indignés et Occupy sont aussi régulièrement cités. Des études montrent que l'utilisation des médias sociaux est positivement liée à la participation politique en facilitant l'action politique directe (Valenzuela, 2013; Boulianne, 2015). Le hashtag #BlackLivesMatter est un autre exemple de la possibilité pour des personnes racialisées et minorisées d'utiliser les médias sociaux pour se mobiliser en tant que mouvement social, imposer un enjeu dans l'espace public et contester l'ordre établi (Carney, 2016; Ray, Brown, Fraistat et Summers, 2017). Carney conclut de son analyse sur #BlackLivesMatter que les médias sociaux donnent lieu à l'émergence de nouveaux publics en permettant à des voix marginalisées de pénétrer l'espace public et de perturber le discours dominant blanc de classe moyenne : « Social media serves as a public sphere where youth of color are particularly skilled and well equipped to gain some amount of power over public discourse to express their experiences and viewpoints » (2016 : 196). Or, si l'Internet contribue ainsi à la participation civique des communautés socialement minorisées, les inégalités hors-ligne influencent leurs réalités en ligne et les minorités ethniques et raciales demeurent marginalisées, la norme correspondant toujours aux utilisateurs blancs (Gray, 2016 : 109). De plus, les mouvements politiques citoyens ayant recours aux médias sociaux ne sont pas nécessairement progressistes. Ils peuvent aussi bien être conservateurs ou fascistes. Leurs effets politiques dépendent des contextes, des conditions socioculturelles, économiques et politiques ainsi que des dynamiques complexes des luttes sociales (Trottier et Fuchs, 2014 : 34; Papacharissi, 2015 : 8).

Des études sur la participation civique à travers les médias sociaux dans le cadre de la crise des réfugiés syriens montrent que ces plateformes peuvent favoriser l'engagement et l'organisation politique solidaires et donner lieu à des formes de délibération démocratique (Dahlgren, 2016 ; Kaun et Uldam, 2017). À ce sujet, Dahlgren (2016) montre comment les médias sociaux ont été utilisés aussi bien pour soutenir que pour contrer la narration dominante durant la crise des réfugiés de 2015 en Suède. D'une part, l'extrême droite a instrumentalisé cet événement en exagérant délibérément les conséquences négatives de l'arrivée de réfugiés syriens pour la majorité ethnique suédoise. D'autre part, les médias sociaux ont donné lieu à des réactions affectives positives de la société civile mues par un sentiment de responsabilité à l'égard des réfugiés, réactions menant à des actions politiques pratiques qui ont fait pression sur les pouvoirs publics afin d'améliorer l'accueil. Rapidement, la quantité de messages proréugiés a décliné alors que le pouvoir étatique prenait le contrôle de la situation et, ultimement, la position institutionnelle est passée de l'ouverture des frontières à leur fermeture, accompagnée d'une remise en cause du multiculturalisme. La littérature nous renseigne aussi sur le fait que, même lorsque les médias sociaux sont utilisés comme moyens de diffusion et de coordination par les acteurs proréugiés, les plateformes comme Facebook reproduisent les hiérarchies et les relations de pouvoir, notamment en marginalisant les voix des migrants (Kaun et Uldam, 2017). De plus, les médias sociaux peuvent faciliter la mobilisation politique, mais ils n'en sont pas une condition suffisante. Il faut donc se garder de verser dans le déterminisme technologique qui affirme une relation causale entre ces infrastructures numériques et la démocratisation :

Social media are neither causes of these phenomena nor are they entirely unimportant. Rather, they are spaces of complex manifestations of power, counter-power and power contradictions. They tend to dialectically interact with offline and street politics (Trottier et Fuchs, 2014: 34).

Une critique courante à l'endroit des médias numériques quant à leurs effets démocratiques renvoie à la question de l'incivilité en ligne. Chen (2017) la définit comme des remarques désagréables et agressives (*nasty, attacking remarks*) qui dépassent ce qui est normal dans une conversation et qui sont potentiellement blessantes. Cela inclut des messages ouvertement xénophobes, racistes, sexistes et homophobes. Elle procède à une analyse quantitative du contenu de 3508 commentaires sur les sites de cinq médias pour évaluer leur incivilité et voir comment l'incivilité peut cohabiter avec la délibération (2017 : 4). La relation entre le web et l'incivilité est telle qu'environ un commentaire sur cinq appartient au discours incivil (Coe,

Kenski et Rains, 2014). Pour Chen, l'incivilité en ligne est à inscrire dans le contexte sociétal contemporain où les formes aversives de communication se propagent aussi bien en ligne que hors-ligne. Si l'incivilité n'est pas propre aux plateformes numériques et que les discours qui s'y déploient doivent être analysés en fonction des dynamiques de la société en général, il reste que la communication en ligne facilite les attaques à l'endroit des groupes détenant moins de pouvoir. L'analyse montre que 26 % des commentaires contiennent des attributs délibératifs, que 18 % contiennent des attributs incivils (17,8 %) et que ces attributs peuvent cohabiter à l'intérieur d'un même message. De même, les commentaires homophobes, racistes, sexistes ou xénophobes sont d'une importance marginale (2,4 %). Cela peut être expliqué au moins en partie par le ciblage, dans la recherche de Chen, du langage explicite, puisque les événements étudiés invitaient aux discours stéréotypés⁷⁰. Chen arrive à la conclusion que, sans toutefois rencontrer les exigences habermassiennes en termes de communication rationnelle, les sections commentaires sont des espaces qui donnent lieu à des « moments délibératifs » (2017 : 176). Contre l'idée selon laquelle les commentaires sur les articles de journaux ne sont que des espaces de « *flaming*⁷¹ » où les débats sont absents, ils peuvent aussi donner lieu à des délibérations rationnelles et critiques, ce qui est notamment conditionné par la sensibilité des enjeux (Graham, 2012; Halpern et Gibbs, 2013; Chen, 2017). De plus, les commentateurs utilisant un langage incivil ne sont pas ceux qui commentent le plus souvent. Au contraire même, il semble que les plus incivils soient le fait de commentateurs occasionnels (Coe, Kenski et Rains, 2014 : 673). Selon Chen, en encourageant sa portée délibérative, la pratique du commentaire en ligne est susceptible de mener à des effets politiques tangibles : « The online space can become the type of space that influences politics and elections, and informs the public in way that is not imagined today » (2017 : 41).

2.1.2 Public en ligne et affect

Avec le web 2.0 où la participation de tous les usagers est plus que jamais permise et même encouragée, on assiste à la diffusion large d'une culture du commentaire (Lovink, 2011;

⁷⁰ Les trois événements étudiés sont la campagne présidentielle états-unienne de 2016, la décision de la Cour suprême de légaliser le mariage de même sexe en 2015 et le conflit autour du retrait du drapeau confédéré des espaces gouvernementaux dans les états du sud.

⁷¹ Ce terme renvoie au fait de poster des propos hostiles pour susciter une réaction, pour créer un conflit.

Graham, 2012), la pratique du commentaire et du partage en ligne étant désormais une des formes les plus communes d'information et de communication. Les citoyens ne forment plus seulement un auditoire, mais occupent de plus en plus un espace à l'intersection des médias de masse et des nouveaux médias; ils demandent de participer à cette culture et d'exprimer leurs opinions (Jenkins, 2006 : 24). Il importe toutefois de considérer la médiation opérée par ces médias et son impact sur le type d'opinions véhiculées. C'est-à-dire que les commentaires sont généralement réactifs et témoignent d'un désir croissant d'exprimer publiquement son opinion sur un enjeu d'intérêt public (Lovink, 2011 : 51-53).

Les critiques à l'endroit du rapport entre médias sociaux et démocratie tendent à prendre la théorie habermassienne de la délibération et de l'espace public comme outil d'évaluation. Par exemple, Kruse, Norris et Flinchum (2017) réfutent l'idée voulant que les médias sociaux soient porteurs d'un « retour » de l'espace public de Habermas en analysant des entrevues avec des utilisateurs de la génération X et des milléniaux. Ils concluent que ces utilisateurs tendent à éviter les conversations politiques en ligne par crainte de harcèlement, de conflits personnels et de surveillance professionnelle, qu'ils considèrent que les médias sociaux doivent être des lieux positifs et « heureux » et qu'ils ont tendance à supprimer de leurs réseaux les personnes qui ne partagent pas leurs opinions politiques et à n'engager des discussions politiques qu'avec celles adhérant aux mêmes idées. Or, cela conduit nécessairement à des évaluations négatives dans la mesure où l'espace public habermassien renvoie à la sphère publique bourgeoise historiquement située et que Habermas (1988) lui-même était pessimiste quant à l'expression d'une rationalité délibérative dans l'État social de masse. Les travaux qui ne ciblent que la délibération rationnelle manquent ainsi de vue les formes affectives d'expression civique :

[...] we frequently misunderstand or overlook much of the meaning of online platforms for civic expression in our quest for impact or rationality in online specimens of political activity. Richer understandings of the place of the internet in contemporary political environments can be obtained by examining how networked platforms support affective processes. These processes produce affective statements that mix fact with opinion, and with emotion, in a manner that stimulates the way that we politically react in our everyday lives (Papacharissi, 2015: 26-27).

C'est dans ce sens que Papacharissi parle de « publics affectifs ». Elle avance qu'il s'agit de formations publiques qui sont connectées et mobilisées par les expressions de sentiments (2015 : 125). L'affect n'est pas ici synonyme d'émotion, il s'agit plutôt de l'intensité avec laquelle sont expérimentées la raison et l'émotion.

Dahlgren (2015) propose lui aussi de prendre en compte la dimension subjective de la participation politique en ligne autour des thèmes de l'engagement, de l'émotion, de l'expression et de l'efficacité. Cela implique de reconnaître que le web est un espace de pouvoir et de luttes, que la délibération présuppose une égalité de pouvoir, que les émotions sont au cœur de la participation politique, et que l'opposition libérale binaire émotion/raison est une construction idéelle. L'affect est ici entendu comme les aspects dynamiques et collectifs de l'émotion. Les publics produits par la connexion en ligne sont soutenus par des sentiments d'appartenance et de solidarité pouvant être plus ou moins stables; sans nécessairement produire des communautés, ces publics donnent lieu à des sentiments de communauté (Papacharissi, 2015 : 9).

Dahlgren distingue la participation instrumentale de celle expressive, la première visant d'abord des résultats politiques effectifs alors que la seconde cherche à exprimer un sentiment pour le bien que cela procure au locuteur. Si la participation expressive est moins efficace que la participation instrumentale, cela ne lui enlève rien quant à son importance dans la construction des identités collectives et la mobilisation d'opinions autour d'enjeux spécifiques (2015 : 33). Non seulement s'agit-il d'un mode de participation facile et peu exigeant, mais il est aussi en phase avec nos sociétés contemporaines où les idéologies et grands projets politiques sont dits dépassés et où règnent le cynisme et un fort sentiment de déficit démocratique. Avec la vitesse et le flux d'informations circulant sur les médias sociaux, l'attention politique tend à devenir orientée vers des événements et non pas des projets politiques à moyen ou long termes (Dahlgren, 2015 : 36).

Papacharissi (2015) soutient que les structures numériques d'expression et de connexion sont massivement caractérisées par l'affect. Elle s'intéresse à Twitter comme mode d'engagement civique et ses résultats sont extrapolés à d'autres plateformes numériques, notamment Facebook. L'objectif est moins l'analyse de l'efficacité politique de l'expression en ligne que l'étude de la façon dont les infrastructures numériques facilitent la circulation de flux affectifs produits, distribués et médiés par les canaux de communication (2015 : 15). Son étude montre que les publics en ligne sont caractérisés par le partage d'opinions affectives et de faits, et que l'action connective permet aux utilisateurs de perturber les discours dominants et de sentir

que leur voix compte, qu'ils ont leur place au sein de la politique. Cette dimension affective est centrale dans l'interface public/privé en ligne :

Affect conveys the intensity with which an opinion is felt, and when expressed, it can intensify the sense of empowerment experienced by the individual releasing a thought, emotion, or act to the public. It is declarative and not deliberative. It declares intensity, and expression of how intensely something is felt can be a potentially powerful political act. It marks the difference between saying something and shouting it loud, crying quietly or crying violently, and in this particular context, making some private thoughts public, or reversing norms to infuse a provocative statement with intensity (Papacharissi, 2015: 113-114).

La prédominance de l'affect dans la communication en ligne peut être entendue comme étant contraire à l'idéal démocratique. Par exemple, pour KhosraviNik, les médias sociaux ne remplissent pas leurs promesses démocratiques puisqu'ils sont d'abord des espaces d'expression, de connexion et de partage de sentiments et non de délibération rationnelle. Si les débats argumentatifs sont bien présents, ils ne sont assurément pas la norme :

The research shows that there is very little argumentative content even when Social Media are appropriated for serious political causes (KhosraviNik and Zia 2014). This is not to say that Social Media communication does not contain, allude to or draw on any argumentative train of thought (topoi) but that there is little or no argumentative content resembling a productive deliberation (KhosraviNik, 2018: 6).

2.1.3. Chambres d'échos et populisme

Plusieurs travaux soutiennent que les médias sociaux vont à l'encontre d'une société démocratique saine en canalisant les individus vers des chambres d'échos, limitant ainsi leur confrontation à des idées et informations qui vont à l'encontre de leurs intérêts et positions (KhosraviNik, 2018 ; Sunstein, 2017 ; Kruse, Norris et Flinchum, 2017). Le concept de chambre d'écho renvoie au fait que les idées, croyances et informations sont renforcées à l'intérieur d'une sphère communicationnelle fermée. Avec la masse et la vitesse d'informations auxquelles les citoyens sont soumis en ligne, les médias sociaux favoriseraient des trajectoires post-rationnelles guidées par l'affect, faisant en sorte que les suppositions des individus tendent à être confortées plutôt que confrontées à des faits qui pourraient les infirmer ou à des visions contradictoires (Dahlgren, 2015 : 35). La structure algorithmique des médias sociaux favorise donc la polarisation des opinions à travers une « économie de l'attention » qui connecte des inconnus isolés par l'hyperindividualisme de la société néolibérale en fonction de leurs intérêts et orientations tout en les isolant par l'effet « bulle de filtre » (Gerbaudo, 2018 : 750).

Les chambres d'échos sur les médias sociaux sont la conséquence de la logique marchande néolibérale. C'est pourquoi KhosraviNik réfute les assertions d'avènement d'une ère post-idéologique dans la littérature sur les nouveaux médias. Cette thèse est effectivement idéologique en elle-même puisqu'elle naturalise le néolibéralisme et réduit la démocratie à un mécanisme de collecte d'opinions directes (2018 : 12). Non seulement l'accès à une diversité de points de vue et d'informations est limité, mais les médias sociaux sont un terrain fertile de fausses nouvelles puisque la popularité et la visibilité y priment sur la factualité et l'argumentation rationnelle. Ils sont structurés de telle façon que les utilisateurs se voient automatiquement exposés à des discours allant dans le sens de leurs affinités. Qui plus est, les médias sociaux sont en phase avec l'âge politique de l'affect où la démocratie est réduite à la popularité et où les sentiments ont davantage de poids que les faits. Plusieurs soulignent l'importance grandissante de la production mue par des intérêts économiques et politiques de « fake news » sur les médias sociaux, notamment en lien avec l'élection de Trump en 2016 (Persily, 2017; Hunt et Gentzkow, 2017; Sunstein, 2017). Le problème de vérifications des faits sur Facebook permet même à des individus anonymes de créer de fausses pages musulmanes sur Facebook afin de susciter la peur du public en faisant croire à des complots islamistes en Occident et favorisant ainsi le développement du racisme (Farkas, Schou et Neumayer, 2018).

Le design des médias sociaux est tel que la visibilité et la popularité d'une nouvelle deviennent garantes de sa crédibilité. Les médias sociaux n'ont pas de mécanisme de vérification des faits à la hauteur de l'idéal journalistique et laissent libre cours à l'expression d'opinions avec peu ou pas de filtre⁷². Cela a des incidences politiques réelles favorisant le populisme de droite qui exploite le ressentiment de ceux qui se sentent abandonnés au sein de la société néolibérale en le dirigeant contre l'immigration. Les élites sont alors construites comme trahissant les membres du « vrai peuple », la majorité silencieuse qui peut enfin trouver une voix et une communauté d'affect sur les médias sociaux (KhosraviNik, 2017 : 66). D'ailleurs, les médias sociaux sont devenus des outils de première importance des politiciens populistes de droite. L'exemple le plus patent est assurément celui de Trump qui, pour reprendre les termes

⁷² À la suite des élections présidentielles de 2016, Facebook a toutefois lancé un programme de vérification par des tiers. À partir du 2 juillet 2018, les Canadiens peuvent soumettre du contenu publié sur cette plateforme à des vérificateurs indépendants membres de l'Agence France-Presse.

de KhosraviNik, a littéralement réduit la pratique politique à une utilisation des médias sociaux où les faits sont secondaires face au ressenti populaire.

Engesser et al. (2016) font l'argument que les médias sociaux permettent aux partis populistes – mais aussi à certains partis mainstream – de diffuser leurs messages en favorisant cinq stratégies : 1) mettre l'accent sur la souveraineté du peuple; 2) défendre le peuple; 3) attaquer les élites; 4) ostraciser les Autres; 5) invoquer le cœur du pays (*heartlands*), entendu comme une conception idéalisée et nostalgique de la communauté. Selon Ernst et al. (2017), quatre caractéristiques font que les médias sociaux – Facebook davantage que Twitter – sont hautement compatibles avec la communication populiste : 1) un accès direct à l'auditoire sans interférence journalistique; 2) une connexion étroite avec le peuple; 3) un potentiel infini pour la personnalisation et 4) la possibilité de cibler des groupes spécifiques. La communication populiste sur les médias sociaux est aussi plus importante chez les partis situés à droite que chez ceux situés à gauche. Gerbaudo (2018) parle quant à lui de l'existence d'une affinité élective entre les médias sociaux et le populisme dans la mesure où les premiers offrent au second un canal efficace pour parler au nom des gens ordinaires et rallier leur colère contre les élites. Il situe ce rapport dans le contexte d'une montée de la méfiance à l'endroit des médias traditionnels et de l'insécurité sous le néolibéralisme. Les messages populistes sur Facebook qui blâment les élites et les immigrants renforcent les attitudes populistes de ceux qui s'identifient avec le destinataire, qu'il s'agisse de politiciens ou de citoyens ordinaires (Hameleers et Schmuck, 2017).

Comme le soutient KhosraviNik, le populisme carbure à la représentation du peuple formé de citoyens sans-voix et les médias sociaux sont des instruments de récupération et de production de discours nationalistes antidémocratiques et exclusifs. Il ne s'agit pas d'affirmer l'existence d'une relation causale en versant dans le déterminisme technologique, mais bien de reconnaître que les nouvelles technologies communicationnelles sont en phase avec ce mouvement populiste. Si les racines du phénomène sont à trouver dans le déficit démocratique structurel sous le néolibéralisme, les médias sociaux servent d'exutoire et de réceptacle politique pour l'expression du ressentiment des citoyens :

[...] the values and processes at work in Social Media spaces, the political economy of platforms, and their assumption of post-ideological era and obsolescence of critical politics are completely in line for promoting affective-driven, anti-establishment, and fringe politics. Such politics is not

built upon argumentation, i.e. rational deliberation in the Habermasian sense, but it is largely based on affective communication which foregrounds what individuals feel, believe and like over facts, arguments and logics (KhosraviNik, 2017: 63).

Alors que, idéalement, les médias sociaux pourraient effectivement être des plateformes démocratiques, ils sont désormais tellement structurés par la logique marchande que leurs capacités démocratiques sont fortement limitées. Les intérêts des entités corporatives au cœur du web 2.0 diffèrent de ceux des acteurs qui y cherchent un moyen de participation démocratique et, comme au sein d'autres espaces sociaux, les rapports différentiels de pouvoir sont reproduits en ligne (Lupton, 2015 : 30-31). De plus, les algorithmes servant a priori des intérêts commerciaux font en sorte que les individus tendent à évoluer dans des espaces qui leur sont familiers et confortables. La « surveillance algorithmique » des médias sociaux apparaît comme étant post-idéologique au sens où elle est automatisée, « neutre » et individualisée, mais elle pave la voie à la politique affective populiste (KhosraviNik, 2018; Noble, 2018).

À l'ère de la poussée des populismes de droite marquée par les victoires de Trump et du Brexit, les médias sociaux favorisent la rhétorique de la reconquête du pouvoir perdu par le peuple aux mains des élites et participent à la normalisation d'idées racistes jusqu'alors rejetées dans l'espace public (Barkun, 2017; KhosraviNik, 2017, 2018). Le développement des nouvelles technologies de communication a effectivement altéré la dynamique linéaire des médias de masse, modifiant au passage notre compréhension de ce qu'est un auditoire puisque les citoyens ordinaires sont consommateurs, mais aussi producteurs et distributeurs de contenus :

At the interface of participatory web affordance and the user, users have the (perception of) chance of being able to act completely individualistic and are encouraged to prioritize their affective moods, e.g., rage, fear, etc. while in the past these affective qualities of individuals would be filtered, controlled and moderated by various systems of mass media gate-keeping. For example, newspapers would not trust and rely on a non-professional individual's [...] assertions and would tend to evaluate the argumentative value and content whereas, in Social Media, such an individual would see no barrier for not only expressing themselves but also gaining credibility through popularity of expressions of their argumentatively incoherent but affectively loaded and strong emotive proposition (KhosraviNik, 2018: 7).

Considérant le fait que notre étude s'inscrit prioritairement dans le champ de la sociologie du nationalisme, nous ne retenons ici que des travaux empiriques portant sur des enjeux liés à l'immigration et à la diversité ethnoculturelle tels qu'ils sont commentés en ligne. Étant donné la faible production scientifique locale, les études recensées sont issues d'autres sociétés

occidentales. Nous passerons d'abord en revue des études sur le nationalisme et le racisme sur Internet pour ensuite porter notre attention sur celles qui font le pont entre les discours des grands médias et ceux des acteurs « ordinaires ». Au-delà du fait de répertorier ce qui a été fait jusqu'à présent sur ces discours en ligne, l'objectif est ici d'identifier des dynamiques, thèmes, rhétoriques et stratégies discursives adoptées par des acteurs appartenant au groupe majoritaire lorsqu'ils discutent de tels enjeux en ligne et, ultimement, de voir comment cela s'inscrit dans la reproduction des frontières nationales.

2.2. Identités en ligne : expression et structure

Le fait qu'Internet soit devenu un médium inévitable de discours sur la différence et de reproduction d'inégalités racialisées va à l'encontre de l'utopie d'un web postracial, c'est-à-dire un espace de dépassement des hiérarchies catégorielles où l'anonymat assure une participation horizontale (Nakamura et Chow-White, 2012). De façon analogue au déterminisme technologique étayant l'espoir de démocratisation, Internet fut effectivement perçu comme un espace transcendant les différences et tensions raciales, un espace aracial où la race serait sans importance alors même que la blancheur y est dominante, son hégémonie masquée derrière sa « normalité ». Cela a notamment été étudié à travers l'analyse des avatars des jeux vidéo en ligne où l'apparence blanche est normalisée alors que celles non blanches sont fortement stéréotypées (Daniels, 2012; Dietrich, 2013). Cela renvoie au présupposé voulant que les communautés et publics en ligne soient blancs et masculins (Gray, 2016). De façon similaire, alors que les emojis occupent une place importante dans les interactions numériques, ce n'est qu'en 2015 qu'ont été introduites différentes couleurs de peau et les « smileys » traditionnels ne peuvent toujours pas être modifiés. L'introduction de cette diversité de couleur promeut la représentation et l'expression identitaire en ligne. Jusqu'alors les utilisateurs non blancs voyaient leurs options limitées par la blancheur hégémonique apparaissant sous la couleur jaune « Simpsons ». Sur Twitter, la modification de la couleur de peau de l'emoji en correspondance avec celle réelle⁷³ est proportionnellement plus courante chez les utilisateurs à la peau plus foncée que chez les Blancs (McGill, 2016; Robertson, Magdy et Goldwater, 2018). La couleur par défaut demeure toutefois dominante, ce qui signifie que les utilisateurs blancs préfèrent

⁷³ Notons que les choix de couleurs de peau sont limités à 5 options et que les emojis noirs ont aussi les cheveux « par défaut », donc lisses.

l'option « standard », celle qui ne requiert pas de modification pour exprimer une identité particulière. Le linguiste Tyler Schnoebelen ayant étudié les emoticons affirme: « It's not surprising to me that people are not opting to go lighter, even if that's closer to what their skin tone is, because they're kind of represented by the default anyway » (cit. dans McGill, 2016). Alors que les Blancs peuvent se ranger derrière la normalité/neutralité, les personnes de couleur doivent réfléchir et décider s'ils souhaitent afficher leurs identités ethnoraciales.

La présence de la race en ligne n'est pas limitée aux pratiques discursives racistes. Plusieurs travaux montrent que l'Internet est souvent utilisé par les minoritaires dans une logique d'identification et de reproduction des points communs en termes de race, d'ethnicité et de nation (Byrne, 2007 ; Everett, 2008 ; Nakamura et Chow-White, 2011 ; Eriksen, 2007). Par exemple, une étude menée aux États-Unis auprès d'étudiants appartenant à des minorités racialisées conclut que l'investissement important par ceux-ci de leur identité ethnoraciale et de leur présentation de soi sur Facebook constitue une forme de résistance à leur minorisation sociale et à la réduction au silence des minorités racialisées par l'idéologie hégémonique postulant le caractère post-racial de la société contemporaine (Grasmuck, Martin et Zhao, 2009). Des observations similaires sont faites à propos de « Black Twitter ». Au sein de cette communauté virtuelle, la plateforme Twitter peut être utilisée pour résister à des constructions racialisées des corps noirs dans les médias mainstream (Lee, 2017). Cela dit, les majoritaires peuvent aussi avoir largement recours aux catégories identitaires nationalistes et ethniques dans leur identification sur les médias sociaux (Bouvier, 2012).

La littérature fait donc état d'une reproduction des catégories et différenciations identitaires sur le web. Contrairement au postulat selon lequel le caractère déterritorialisé du web conduirait à l'érosion des imaginaires et des solidarités nationalistes, Internet apparaît comme un lieu de renforcement des identités nationales et de la division du monde en nations (Eriksen, 2007, Soffer, 2013 ; Szulc, 2017). Si la dimension rituelle de la consommation médiatique participant à la création de communautés nationales imaginées (Anderson, 2006) est effectivement mise à mal, d'un point de vue discursif, le nationalisme banal et quotidien assumant une opposition entre « Nous » et « Eux » (Billig, 1995) caractérise toujours la consommation des médias de masse en ligne (Soffer, 2013). Qui plus est, sur Internet, la reproduction du cosmopolitisme comme du nationalisme banal ne suit définitivement plus une dynamique top-down ou élites-

masses telle que théorisée par Billig : « On the Internet, not only are ‘the citizenry [...] daily reminded of their national place in a world of nations’, as Billig (1995, p. 8) explains, but also the citizenry themselves remind themselves and each other of this national place » (Szulc, 2017: 66).

Tout en reconnaissant les dynamiques transnationales que permet Internet, Soffer soutient que « the importance of nations in online discourse and in the structure of the Internet has increased. This can be seen on three levels: (a) the organization of the Web, (b) Internet content, and (c) the preferences and surfing patterns of users involved with this discourse » (Soffer, 2013: 58). L’espace numérique tend donc à se nationaliser et les utilisateurs participent à la reproduction des distinctions nationales, non seulement de façon évidente en temps de « crise », mais aussi en reproduisant le nationalisme banal, fréquentant des espaces numériques dans la langue nationale, avec des noms de domaines nationaux⁷⁴ et portant sur des enjeux nationaux. Par exemple, alors qu’Internet était à l’origine vu comme un moyen d’anglicisation, le principal moteur de recherche qu’est Google se décline en plus d’une centaine de langues et de versions nationales. Au-delà des États-nations, Internet favorise aussi le maintien et le développement d’identités nationales diasporiques et sous-étatiques (Szulc, 2017 : 62-63).

Skey fait lui aussi valoir que les gens « ordinaires » participent en ligne à la réification d’un monde divisé en nations et y reproduisent quotidiennement des sentiments d’identité, d’appartenance et de communauté nationales (2014b : 2). Sa revue de la littérature sur l’utilisation d’Internet montre que les activités en ligne sont largement informées par des catégories, préférences et sensibilités nationales. Il attire notre attention aux façons dont les acteurs sociaux se construisent en sujets nationalisés à travers les réponses aux débats de grands médias sur les réseaux sociaux. Cela est particulièrement pertinent en regard de notre recherche puisque nous nous intéressons aux discours sur les immigrants et minorités au sein de tels débats en cherchant à identifier les représentations dominantes du Nous national qu’ils dévoilent. L’analyse du discours ne peut donc faire l’économie d’une contextualisation « nationale », c’est-à-dire que les commentaires sur les immigrants et minorités que nous étudierons sont partie

⁷⁴ Szulc (2017) souligne toutefois que les noms de domaine tendent à devenir de plus en plus diversifiés et à inclure des villes, des régions et des provinces, diluant ainsi l’importance du cadre national inscrit dans la structure d’Internet.

prenante de la dynamique de construction des frontières par des acteurs nationalisés, partageant un répertoire commun internalisé de sensibilités et de catégories de perceptions nationales. Le fait que notre thèse se penche sur le Québec commande donc un cadre d'analyse assurant une interprétation des données en fonction du contexte social plus large qui informe les discours.

2.2.1. Internet, immigration et racisme

Si le web 2.0 et les médias sociaux offrent de nouvelles possibilités pour la liberté d'expression et la participation « démocratique », l'ouverture d'Internet met aussi à la disposition des acteurs sociaux de nouveaux véhicules pour la racialisation, exacerbant la discrimination des catégories sociales déjà marginalisées. Matamoros-Fernández propose à cet effet le concept de « racisme sur plateforme » (platformed racism) :

Platformed racism is a product of the libertarian ideology that has dominated the development of the Internet since its early beginnings (Streeter, 2011), and has a dual meaning; it (1) evokes platforms as tools for amplifying and manufacturing racist discourse both by means of users' appropriations of their affordances and through their design and algorithmic shaping of sociability and (2) suggests a mode of governance that might be harmful for some communities, embodied in platforms' vague policies, their moderation of content and their often arbitrary enforcement of rules (2017: 2).

D'une part, les sites, blogues et réseaux sociaux haineux connaissent une croissance colossale. D'autre part, l'arrivée du web 2.0, des médias sociaux et l'ouverture de sections destinées aux commentaires du public sur les sites des médias de masse ont fait exploser la visibilité des attitudes xénophobes et racistes (Hughey et Daniels, 2013). Il n'est pas facile de savoir si le web favorise la hausse de pratiques racistes, mais il en favorise assurément la publicité. Ce racisme « virtuel et immatériel » est inscrit dans le social et relié aux discours des élites et des médias sur la diversité, le multiculturalisme et la citoyenneté (Gilroy, 2012 ; Titley, 2014). Comme le souligne bien Titley, les médias sociaux sont une invitation au discours, laquelle est « intensively extended in relation to mobilizing political events and news items pertaining to, for instance, immigration and multiculturalism » (Titley, 2014 : 44). Il s'agit donc d'un nouveau véhicule largement utilisé de discours sur l'identité et l'altérité qu'il importe d'analyser de façon critique afin de contribuer à éclairer les représentations sociales dominantes qui interagissent avec les rapports sociaux, et vice versa.

Internet est aujourd'hui un des lieux privilégiés de production de l'« opinion publique » et un espace de reproduction des hiérarchies sociales, notamment à travers l'expression de la

« whiteness-as-victim », stratégie rhétorique de déni du racisme qui permet de maintenir la différenciation sociale entre majoritaires blancs et celles et ceux dont l'appartenance égalitaire à la nation est contestée (Hughey et Daniels, 2013 ; Alonso Belmonte et al., 2012). Largement utilisée dans les commentaires en ligne et banalisant l'expression de stéréotypes racistes, cette rhétorique apparaît comme plus légitime et permet de diffuser des attitudes négatives envers les minoritaires en stimulant conjointement la peur envers l'étranger et l'identification au in-group (Rauch et Schanz, 2013). Plus spécifiquement, les commentaires en ligne sont aussi un des médiums les plus efficaces de racialisation des immigrants musulmans, discours à travers lesquels sont réitérées des représentations positives du « Nous » national occidental (Weaver, 2013; Lähdesmäki et Saresma, 2014; Awan, 2014, 2016; Allen, 2014; Ekman, 2015; Garner et Selod, 2015; Chao, 2015; Oboler, 2016).

Les discours racistes sur Internet sont particulièrement intéressants puisqu'ils sont à la fois ordinaires et extraordinaires, c'est-à-dire qu'ils sont à la fois si fréquents qu'ils en deviennent normaux et à la fois anormaux en ce qu'ils vont à l'encontre du mythe de la société postraciale (Daniels, 2012; Cisneros et Nakayama, 2015). Nous retenons ici la définition de Teun A. Van Dijk :

Racist discourse is a form of discriminatory social practice that manifests itself in text, talk and communication. Together with other (nonverbal) discriminatory practices, racist discourse contributes to the reproduction of racism as a form of ethnic or "racial" domination. It does so typically by expressing, confirming or legitimating racist opinions, attitudes and ideologies of the dominant ethnic group. (2004: 351).

Comme le note bien Gavan Titley, « online communications and networked social media interactions provide key sites for the delineation of hierarchies of belonging, and the expansive rehearsal and contestation of racializing discourses, tropes and rationalities » (2014: 42).

Internet offre de nouveaux moyens technologiques de diffusion de discours racistes et xénophobes. Le rapporteur spécial de l'ONU sur les formes contemporaines de racismes soulignait déjà en 1997 qu'Internet était le nouveau terrain de bataille pour influencer l'opinion publique (Glélé-Ahanhanzo, 1997 cit. dans Akdeniz, 2009 : 9). Alors que la vision dominante est celle d'une « corruption » du cyberspace par les groupes racistes et haineux (Klein, 2017), plusieurs auteurs critiques affirment que la race et la blancheur font partie du design du web et qu'il y règne des inégalités suivant les divisions ethnoraciales (Chow et Nakamura, 2012; Gray,

2016; Daniels, 2018; Noble, 2018). Pour Daniels (2018), c'est l'idéologie de color-blindness dans l'industrie de la technologie qui permet aux nationalistes blancs d'exploiter les opportunités offertes par les plateformes numériques et de disséminer leurs discours.

Les groupes suprématistes blancs et néonazis de même que les partis nationalistes d'extrême droite y sont particulièrement actifs et une importante portion de la littérature portant sur le racisme à l'ère numérique se consacre d'ailleurs spécifiquement à leur mise en réseau, à l'étude de leurs discours sur différentes plateformes et aux possibilités d'expansion qu'offrent les médias sociaux (Daniels, 2008, 2009; Akdeniz, 2009; Allen, 2011; Caiani et Kröll, 2015; Ben-David et Matamoros-Fernández, 2016; Sakki et Pettersson, 2016). Par exemple, Hanzelka et Schmidt (2017) étudient la cyber-haine en analysant les commentaires sur les pages Facebook des groupes islamophobes Pegida en Allemagne (383 commentaires) et l'Initiative contre l'Islam en République tchèque (382 commentaires). Ils y montrent que la part de commentaires haineux est plus importante du côté tchèque (20 % contre 7 %), mais que les cibles discursives sont similaires. Il s'agit, en ordre d'importance, des immigrants et réfugiés, des musulmans en général, des gouvernements respectifs, des élites politiques (UE et É-U), des partisans de l'immigration et d'autres utilisateurs.

Or, lorsque l'accent est principalement mis sur les discours d'organisations extrémistes, on tend précisément à perdre de vue les formes culturalistes et le *color-blind racism*⁷⁵ (Bonilla-Silva, 2010), aujourd'hui largement plus présents dans l'espace public que le racisme ouvert. Le web donne lieu à des espaces hybrides où les frontières entre les sphères publiques et privées sont reconfigurées en devenant plus poreuses et floues (Dahlgren, 2015; Papacharissi, 2015). Internet est donc un espace où coexistent des formes ouvertes et haineuses de racisme et des formes plus subtiles et socialement acceptables (Kettrey et Laster, 2014 : 258 ; Hughey, 2012 : Hughey et Daniels, 2013). Pensons par exemple aux représentations stigmatisantes et discussions qui cadrent, sur le mode de l'anxiété collective, l'immigration en termes de menace pour l'identité nationale (Senft et Noble, 2014). Qui plus est, en termes d'effets, les formes plus

⁷⁵ Le « color-blind racism » fait référence à la forme dominante du racisme contemporain, forme qui se distingue par son caractère subtil et institutionnalisé. Il s'agit d'un outil de maintien de l'ordre racial inégalitaire fonctionnant au déni du racisme et des privilèges des blancs. Bien que reproduites structurellement, les inégalités raciales sont expliquées par des facteurs individuels faisant appel à une rhétorique méritocratique.

subtiles ou modérées de racisme en ligne ne sont pas nécessairement moins dommageables. Elles peuvent être autant sinon plus préjudiciables pour les minorités dans la mesure où les expressions de racisme ouvert ont plus de chances d'être dénoncées comme étant extrémistes alors que celles plus modérées risquent d'être perçues comme acceptables et raisonnables, de susciter un plus grand appui au sein de la société et de normaliser la racialisation (Klein, 2012; Faulkner et Bliuc, 2016).

Une méta-analyse de la recherche sur le « cyber-racisme » entre 2005 et 2015 rapporte que les acteurs collectifs diffèrent de ceux individuels en ce qui a trait aux canaux de communication, aux objectifs, à leurs stratégies et aux effets de leur communication (Bliuc, Faulkner, Jakubowicz et McGarty, 2018). Les auteurs font du cyber-racisme un concept parapluie recouvrant les différents concepts utilisés dans la littérature, notamment, « online racism », « online racial discrimination », « online-micro-aggressions » et « (racial) cyber hate ». Ils en proposent la définition suivante: « any form of communication via electronic or digital media by groups or individuals which seeks to denigrate or discriminate against individuals (by denying equal rights, freedom and opportunities) or groups because of their race or ethnicity » (2018 : 76). Une telle compréhension comporte le problème de réduire le racisme à la volonté délibérée de porter atteinte et faire du tort à autrui. Cela tend à réduire le phénomène au racisme ouvert et à passer sous silence le color-blind racism et le fait que le racisme est un système social qui ne se résume pas aux volontés individuelles. Il s'agit là d'un problème conceptuel dans la mesure où les auteurs incluent dans leurs analyses des études identifiant des stratégies de déni du racisme comme mode de communication raciste. 31 études sont abordées, soit 14 qui portent sur des groupes et 17 sur le cyber-racisme individuel. Seulement cinq appartiennent à la discipline sociologique. Les méthodes qualitatives sont dominantes dans ce champ, avec l'analyse de discours et l'analyse de contenu comme approches les plus utilisées. En termes de canaux de communication, les groupes utilisent principalement des sites web, des forums et des jeux sur des sites de groupes racistes alors que les individus s'expriment sur les blogues, les forums non affiliés à un groupe, les sites de commentaires, les sites de jeux, les chat rooms et YouTube. Les groupes ont pour objectifs de rendre leur groupe plus fort, de disséminer de la propagande raciste et de créer des communautés identitaires racistes transnationales. Quant à eux, les individus chercheraient à blesser (to hurt) ou miner le statut de l'exogroupe sous la

forme de racisme explicite ou à accroître leur désirabilité sociale par le recours à des formes plus subtiles correspondant au color-blind racism (Tynes et Markoe, 2010 ; Love et Hughey, 2014). Les stratégies utilisées par les groupes sont la recherche de conflits intergroupes, le recadrage du racisme comme réponse normale à l'oppression des blancs et l'utilisation de l'humour pour généraliser (to mainstream) le racisme. Celles des individus seraient plutôt l'utilisation du pouvoir et des privilèges, la banalisation de l'enjeu, le déni du racisme, le dénigrement, le recadrage du sens des nouvelles médiatiques et la création de paniques morales à propos de l'Autre. Enfin, les effets relevés dans la littérature sont la mise à mal de la cohésion sociale dans le cas des groupes et l'atteinte au bien-être des cibles discursives pour le cyber-racisme individuel.

Des études comme celles de Chaudry (2015) au Canada et de Bartlett et al. (2014) au Royaume-Uni montrent que les discours sur les médias sociaux (ici Twitter) à l'endroit des minorités donnent lieu à un racisme nettement plus décomplexé que dans les discours publics hors-ligne. Les résultats sont toutefois limités en regard de notre projet puisque les messages sont filtrés par le biais de « hashtags » ouvertement racistes comme « nigga » et « chink », laissant ainsi en friche l'analyse de discours racialisant plus subtils. La littérature témoigne non seulement de la présence de dynamiques d'exclusion ayant recours à des langages non haineux ou ayant une apparence de neutralité, mais aussi de l'appropriation et de la transformation du sens des termes par les acteurs. Par exemple, une étude sur l'utilisation des étiquettes (*labels*) « réfugiés » et « migrants » dans les commentaires en ligne sur Youtube dans le cadre de la crise syrienne montre que le sentiment moyen est négatif dans les deux cas alors que le terme « réfugié » est généralement entendu comme ayant une connotation positive, c'est-à-dire une personne dont la mobilité est indépendante de sa volonté et qui mérite protection (Lee et Nerghes, 2018). Les sentiments les plus négatifs sont tout de même dirigés à l'endroit des acteurs avec une agentivité perçue, c'est-à-dire lorsque les réfugiés sont perçus comme ayant fait le choix de traverser la frontière pour s'établir de façon permanente et donc désignés comme « immigrants » ou « migrants » (2018 : 12). Cela appelle un examen plus précis de l'utilisation des termes par les utilisateurs en ligne lorsqu'ils s'expriment sur des enjeux liés à la race et aux migrations internationales en allant au-delà du discours ouvertement haineux pour comprendre la nature des sentiments négatifs.

L'étude criminologique de Awan (2014) sur l'islamophobie en ligne suivant l'assassinat à Woolwich a aussi analysé la twittosphère britannique avec des hashtags plus « neutres » (#Woolwich, #Muslim et #Islam). Ses résultats montrent que 75 % des messages ont une forte connotation islamophobe, ce qui va dans le sens de données indiquant que les incidents islamophobes soient nettement plus importants en ligne (Copsey et al., 2013 : 15). Awan et Zempi (2016) soutiennent toutefois que les frontières entre islamophobie en ligne et hors-ligne sont beaucoup plus floues que ce que laisse entendre cette binarité. Pour eux, il convient plutôt de parler en termes de continuité et d'affinité entre l'hostilité anti-musulmane dans les mondes physiques et numériques. D'ailleurs, les deux « formes » sont difficiles à isoler pour les victimes puisqu'il s'agit moins de réalités séparées que d'un système d'oppression opérant via différentes sphères connectées. En ligne comme hors-ligne, l'islamophobie stimulerait le repli sur soi des victimes individuelles et collectives, ce qui contribuerait à créer encore davantage de peur, de ressentiment et de suspicion à l'endroit de l'Autre musulman (2016 : 7). Ils notent aussi que, contrairement à la normale des crimes haineux, ce sont les femmes qui sont les victimes principales de l'islamophobie, en ligne comme dans le monde matériel. Par exemple, le voile islamique peut être présenté comme le symbole du danger, qu'ils soient de nature culturelle ou sécuritaire (Park, 2013 : 587). L'islamophobie genrée en ligne peut aussi être particulièrement stigmatisante pour les hommes musulmans. Cela est notamment visible dans l'étude de Horsti (2017) sur le trope discursif du « viol musulman/immigrant » dans la blogosphère suédoise où la figure de la victime féminine blanche est célébrée comme blanche pure requérant la protection de la masculinité blanche face à l'Autre musulman.

Des études sur l'islamophobie en ligne se sont aussi penchées sur la plateforme Facebook et relèvent que les discours haineux à l'endroit des musulmans utilisent des thèmes récurrents (Oboler, 2013 ; Awan, 2016b). Il s'agit de la représentation des musulmans comme terroristes, violeurs, menaces culturelles et économiques, la représentation des femmes voilées comme menace à la sécurité, la déshumanisation, le ciblage des réfugiés et demandeurs d'asile ainsi que les appels à la déportation et à la violence. Ces études sont toutefois méthodologiquement différentes de la nôtre dans la mesure où leur matériel d'analyse est exclusivement constitué de pages de groupes ultranationalistes et islamophobes comme « Britain First », « The British Brotherhood » et « Ban Islam in Australia ». Ces études sont assurément pertinentes dans la

mesure où elles donnent un aperçu de la manifestation de l'islamophobie sur Facebook. Elles ne mettent cependant en lumière que la pointe de l'iceberg puisqu'on s'intéresse aux pratiques discursives haineuses au sein d'espaces caractérisés par leur islamophobie ouverte. Ce type de recherches est mû par une volonté de lutter contre la haine et appelle les pouvoirs publics à réagir en énonçant des recommandations. Elles sont ici d'une utilité limitée, car elles sont guidées par un raisonnement criminologique et non sociologique et elles ne nous renseignent pas sur les formes plus subtiles de l'islamophobie exprimées par des citoyens qui ne revendiquent pas nécessairement d'appartenance à de tels groupes fascistes. Toutefois, il est intéressant de noter que, encore là, on souligne l'importance d'événements déclencheurs hors-ligne pour l'expression de l'islamophobie en ligne.

À ce propos, une autre étude britannique a observé une hausse significative d'attitudes xénophobes, islamophobes et racistes sur Twitter dans les jours suivants le Brexit (Miller et al., 2016). Des événements particuliers créant à l'origine de controverses de magnitudes inférieures et plus locales peuvent aussi constituer des terrains d'analyse féconds. Par exemple, Allen (2014) se penche sur le cas de l'opposition à la construction d'une mosquée dans la ville de Dudley au Royaume-Uni via des groupes Facebook. Il montre que cet événement a donné lieu à l'expression de discours racialisants qui focalisent sur l'identité nationale et la blancheur en opposition avec le multiculturalisme et les musulmans, et ce avec un nombre relativement peu important de commentaires ouvertement racistes, mais où une démarcation claire est tout de même effectuée entre « Nous » nationaux blancs « normaux » et « Eux » musulmans menaçants (Allen, 2014). La pertinence de cette étude pilote tient notamment à son intérêt pour des discours qui n'émanent pas d'organisations politiques appartenant à l'extrême droite. Allen attribue toutefois au mouvement politique English Defense League une influence structurante en ce qui a trait à la propagation et à la légitimation de l'expression publique de tels sentiments de menace, procédant à l'altérisation des minorités musulmanes. L'auteur souligne aussi l'importance du discours de victimisation des gens « ordinaires », présentés comme exclus du processus décisionnel. Cela nous invite à prendre la mesure du contexte sociopolitique et des événements particuliers dans l'analyse des discours déployés dans les commentaires en ligne et à ne pas nous limiter aux pratiques discursives explicitement racistes. Il apparaît d'ailleurs que l'islamophobie transite principalement sur Facebook par des discours qui cherchent à construire son

acceptabilité sociale en exprimant un rejet du racisme pour ensuite rendre légitimes des énoncés xénophobes et racialisants (Oboler, 2016).

Contextualiser l'examen des discours en ligne signifie aussi la prise en compte du type d'événement rapporté et de son cadrage médiatique qui viennent influencer les sentiments et stratégies argumentatives observés. Si l'enjeu général de l'immigration peut légitimement donner à penser que les sentiments négatifs seront dominants, c'est largement attribuable au cadrage négatif récurrent dans les sphères politiques et médiatiques. Or, certains événements précis peuvent plutôt susciter des réactions opposées aux discours xénophobes et racistes. Par exemple, une étude finlandaise s'intéresse au travail discursif-affectif suscité par l'image d'un manifestant anti-réfugiés habillé en membre du Klu Klux Klan et brandissant un drapeau finlandais (Pantti, 2016). L'étude rend compte de la dominance en ligne du langage du dégoût où l'Autre raciste est présenté comme un idiot ignorant transgressant les normes nationales de tolérance et d'égalité et donc situé au bas de la hiérarchie du mérite et à l'extérieur de la communauté nationale. Cela montre l'importance de sélectionner des événements dont on peut s'attendre à ce que les commentaires produits soient semblables au climat social sur l'immigration et la diversité racialisées et donc susceptibles de réfléchir la polarisation de l'opinion publique.

Qui plus est, il apparaît que la spirale du silence observée dans les interactions face à face est aussi bien présente dans les contextes en ligne comme Facebook et les sites de nouvelles, c'est-à-dire que les utilisateurs ont tendance à hésiter à exprimer leur opinion sur des enjeux politiques lorsqu'ils ont l'impression qu'elle n'est pas largement partagée et qu'elle ne gagne pas en momentum (Hampton et al. 2014; Meyer et Speakman, 2016; Soffer et Gordoni, 2017). Il apparaît d'ailleurs que la peur de l'isolement limite encore davantage l'expression d'une opinion perçue comme étant différente ou contraire à celle majoritaire dans les contextes en ligne. La volonté d'exprimer sa véritable opinion diffère toutefois selon le type d'enjeu dont il est question (Soffer et Gordoni, 2017 ; Gearhart et Zhang, 2018). Considérant l'influence du climat d'opinion sur la pratique du commentaire en ligne, ces forums constituent des terrains d'observation intéressants des discours normatifs (Kanjere, 2018).

2.2.1.1. Les commentaires, pont entre médias traditionnels et web 2.0

La littérature nous montre que les commentaires des lecteurs sur les sites de nouvelles font partie de nouveaux espaces publics où sont amplifiées les possibilités d'expression de discours racialisants jusqu'alors relégués à la sphère privée (Loke, 2012, 2013; Santana, 2014, 2015). Il apparaît que les articles liés à l'immigration et à la différence raciale, ethnique ou religieuse sont particulièrement sujets à débats et qu'ils sont ceux qui suscitent le plus de commentaires de la part des lecteurs, la majorité de ceux-ci établissant d'ailleurs une causalité entre immigration et problèmes (Richardson et Stanyer, 2011). Des études montrent aussi que le ton et le langage diffèrent entre les débats politiques et médiatiques d'une part et les commentaires en ligne de citoyens de l'autre. Des recherches menées au Royaume-Uni, en Espagne et en Australie relèvent effectivement que les discours nationalistes à tendances xénophobes et racistes sont nettement plus présents parmi ces derniers et que les discours déshumanisants, notamment à l'endroit des réfugiés, y sont beaucoup plus décomplexés (Goodman, 2007 ; McKay, Thomas et Blood, 2011 ; Burke et Goodman, 2012 ; Belmonte, Chornet et McCabe, 2013). L'articulation entre nationalisme et racialisation peut emprunter une pluralité de terrains et ne pas adopter un vocabulaire raciste.

Musolf (2015) analyse lui aussi les discours britanniques sur l'immigration dans les médias et les discussions en ligne, ciblant l'utilisation de métaphores stigmatisantes et déshumanisantes dans les blogues, les commentaires en ligne sur le forum de la BBC et les journaux de masse. La stigmatisation des immigrants par la métaphore du parasite est transversale. La blogosphère est l'espace médiatique le plus caractérisé par des discours xénophobes faisant largement appel à ces symboliques. C'est dans la presse écrite qu'on les retrouve le moins et les discussions en ligne se trouvent dans la position intermédiaire. En ce qui a trait aux forums, lorsque de tels discours xénophobes sont émis, ils sont régulièrement critiqués par d'autres utilisateurs (Musolf, 2015 : 50). Certains choix méthodologiques, notamment l'accent exclusif sur l'imagerie parasitaire et le type de forum étudié biaisent toutefois nécessairement les données.

À ce sujet, l'analyse critique du discours faite par Belmonte, Chornet et McCabe (2013) à partir des commentaires d'utilisateurs sur les forums des sites de grands médias espagnols sur des enjeux relatifs à l'immigration montre qu'une part importante d'acteurs procèdent à la victimisation des blancs nationaux vis-à-vis des immigrants racialisés, notamment en les

accusant de représenter un fardeau économique illégitime et de nuire aux conditions de vie des « vrais » Espagnols. La récession aurait favorisé cette expression publique de croyances habituellement reléguées à la sphère privée et généré « a series of circumstances that led these online participants to articulate a communal identity or "ethnic consensus" (van Dijk, 1993) throughout their online comments » (2013 : 82). Cette étude nous invite donc à inscrire les pratiques discursives analysées dans leur contexte macrosociologique afin de bien les interpréter. Qui plus est, selon les auteures, ces commentaires nationalistes porteurs d'altérisation nationaliste et racialisante participeraient discursivement à la défense des positions privilégiées tout en déniaient le racisme puisque les « users speak within the frame of a dominant ideology of whiteness » (Belmonte, Chornet et McCabe, 2013 : 60).

Ce déni du racisme et des privilèges et hiérarchies sociales liés à la blancheur sont d'ailleurs un des thèmes et mécanismes discursifs retrouvés au sein de la littérature. Par exemple, dans leur étude sur des discussions en ligne sur Facebook, Burke et Goodman (2012) relèvent que les débats sur les réfugiés sont des exemples patents de déni du racisme, c'est-à-dire que les discours anti-immigrants sont sujets à une « discursive deracialization » (Augoustinos et Every, 2007). Confirmant les travaux de Van Dijk, les auteurs exposent comment les opposants aux réfugiés disent ne pas être racistes, ne pas parler de race, et se posent en victimes en dénonçant le tabou ou le politically correct (Burke et Goodman, 2012 : 30). C'est donc dire que des membres du groupe majoritaire peuvent éviter les accusations de racisme en s'en prenant au système ou aux élites plutôt qu'aux minorités de façon directe. Une des stratégies discursives de reproduction des frontières entre « vrais nationaux » et « étrangers » serait donc la revendication de la liberté d'expression face à un système favorisant les minorités représentées comme l'« Autre » anormal au détriment du « Nous » normal ou les « vrais » nationaux. Le principe de liberté d'expression peut donc servir le déni du racisme au sein de discours nationalistes en renforçant l'idée d'une censure multiculturaliste et politiquement correcte des majoritaires blancs (Hughey et Daniels, 2013 ; Titley, 2014 ; Kanjere, 2018). Se fondant sur la conceptualisation de Solomos et Back du racisme comme une « scavenger ideology » qui permet l'utilisation d'idées et de valeurs de diverses natures selon les contextes sociohistoriques, Titley note que les espaces médiatiques numériques sont justement caractérisés par l'abondance d'enjeux sujets à des réappropriations racialisantes (Titley, 2014. : 47). Cela est aussi observé dans des études de Goodman et Rowe

(2013, 2014) sur le racisme anti-Roms sur des forums de grands journaux britanniques (2013; 2014). Il ressort que les personnes accusées d'être racistes présentent leur opposition aux Roms comme étant basée sur des préjugés, mais non sur du racisme : « The changing status of the taboo against racism means that there are new ways of arguing for the mistreatment of weak and marginalised groups that function to deny racism and deem prejudice to be a less serious problem, which may have real-life implications for members of those groups » (Goodman et Rowe, 2013: 43).

Le concept de « désengagement moral » que Faulkner et Bliuc (2016) utilisent dans leur analyse de commentaires sur des sites de nouvelles traitant des incidents racistes survenus en Australie constitue un concept porteur pour penser les pratiques discursives de déni du racisme en ligne. Les auteurs montrent que les partisans des actes racistes utilisent cinq principales stratégies de désengagement moral, soit la comparaison avantageuse, l'étiquetage euphémique, le déplacement de la responsabilité, l'attribution du blâme aux victimes et le dénigrement de la victime. Par exemple, des commentaires rendent responsables les politiques d'immigration et de multiculturalisme, accusent les victimes d'être trop sensibles et minimisent la portée des incidents en les comparant à l'ampleur du racisme anti-blanc. Ces stratégies permettent aux commentateurs de se sentir bien en supportant le racisme, que cela soit le fait d'individus souhaitant délibérément donner leur appui à l'acte raciste ou de personnes n'en ayant pas l'intention et répétant la « sens commun » (*"common wisdom"*) (Faulkner et Bliuc, 2016 : 2558).

Une autre étude australienne sur le déni du racisme dans les commentaires en ligne sur des articles de journaux est particulièrement intéressante pour notre projet. Clemence Due (2011) analyse les discours d'Australiens blancs sur les accusations de racisme concernant une performance humoristique utilisant le blackface à une émission de télévision. L'auteure fait notamment appel aux travaux de Van Dijk sur les modes de déni, de Balibar sur le « néo-racisme » et de Hage sur la majorité dominante blanche qui se présente comme gestionnaire de l'espace national et des limites de la tolérance des « Autres ». Le racisme est dénié par les références à l'humour australien, la dénonciation de deux poids, deux mesures, l'argument voulant que l'Australie soit tolérante et libre de racisme et les accusations de rectitude politique multiculturaliste excessive (Due, 2011 : 43). Les acteurs valorisent donc l'égalité de traitement

et non pas l'égalité comme résultat. Ils questionnent par exemple pourquoi un noir qui se peint le visage en blanc n'est pas accusé de racisme, niant ainsi l'historicité de la pratique et les privilèges blancs.

Cela signifie que le déni du racisme n'est pas qu'une défense, mais aussi un mode de consolidation et de valorisation du « Nous » national. Une compréhension racialisée de la communauté nationale est donc reproduite en l'absence de vocabulaire ouvertement raciste : « Thus these comments reflect the move away from concepts of overt racism to categorisation of people on the basis of nationality [...]. These comments therefore highlight the flexible nature of denials of racism as outlined by Van Dijk » (Due, 2011: 49). On peut voir que les discussions en ligne qui, de prime abord, ne portent pas sur l'identité nationale peuvent nous renseigner sur les représentations dominantes de cette identité chez les majoritaires. Cette étude montre aussi que les majoritaires nationaux ont le pouvoir d'imposer leur vision de ce qui est problématique et ce qui ne l'est pas, et que ces discours ont donc aussi une fonction sociopolitique, c'est-à-dire qu'ils maintiennent le statu quo en délégitimant la voix des minoritaires et antiracistes qui souhaitent mettre à l'ordre du jour des questions de racisme. Cela rejoint l'idée de « débatabilité » (*debatability*) du racisme dans les médias en ligne qu'explore Gavan Titley (2016). Par ce terme, il problématise le fait que le déni n'est pas simplement opéré à travers le silence sur le racisme structurel, mais aussi par le bruit, par l'expression publique du caractère dépassé et marginal du racisme. Contrairement à l'idée de débat rattachée à la sphère publique libérale, la débatabilité concerne les « invitations à des débats ouverts » qui, ultimement, sont des invitations à évaluer les minoritaires et immigrants (Titley, 2012, 2016). Il fait notamment référence aux réactions suscitées par un article rédigé avec Alana Lentin et publié sur le site de *The Guardian*, dont le titre est « Racism is still very much with us, So why don't we recognize it ? »

The simple mention of racism in the article's title was a trigger for streams of comments, the vast majority denying the existence and the salience of racism. And not just denying, but asking why there was no one to write about reverse racism, or sharing stories of the preferential treatment given to minorities, or anger at how their experiences were not being represented, or expressing forms of cultural loss. In the affective politics of white resentment and anxiety, *denial for the denier is not silencing, it is amplifying* (Titley, 2016: 5, italique dans l'original).

Pour Titley, ces jeux de langage hégémoniques sont devenus des scripts culturels à travers des décennies de « débats » perçus comme étant dominés par le consensus multiculturaliste. Il s'agit

donc des scripts facilement communicables et reproduits comme des rituels de réponses et de commentaires où la délibération est exclue.

Sharma et Brooker (2017) étudient de front la question du déni du racisme sur les médias sociaux en analysant le recours au hashtag #notracist sur la twittosphère. Leur objectif est d'examiner les microagressions racialisées telles qu'elles apparaissent au quotidien. Leur approche méthodologique n'est donc pas centrée sur des événements précis comme cela est souvent le cas dans la littérature. L'étude relève donc la diversité du contenu racialisé banal au sein des données. Même si le volume et la popularité/connectivité des tweets utilisant ce hashtag sont relativement faibles, il est intéressant de voir comment l'adoption d'une posture discursive défensive se fait par le biais d'un mode affiliatif de communication. L'analyse montre que ces pratiques de déni du racisme sur Twitter s'accompagnent d'autres hashtags liés à l'humour et à la vérité/factualité. Le recours à l'humour a le double effet de faciliter la circulation du message racialisé et de protéger contre les accusations de racisme :

The invoked "imagined" audience *shares* the joke and participates in a racialized online culture that breaches social norms. While the distancing function of the disclaimer #notracist is present, its imbrication with humor complicates and legitimizes strategies of racism denial, and makes them more resistant to critique because of the collectivizing function of jokes via their public sharing (Sharma et Booker, 2017: 478).

Une autre étude sur la médiation et la circulation du racisme à l'endroit d'un sportif professionnel aborigène en Australie montre que l'utilisation de l'humour pour masquer des préjugés a joué un rôle important dans l'amplification de la diffamation raciale sur les médias sociaux (Matamoros-Fernández, 2017). Il s'agit pour son auteure d'un exemple de racisme sur plateforme (*platformed racism*) dans la mesure où, non seulement des utilisateurs blancs utilisent les médias sociaux pour véhiculer des propos racialisants, mais où les plateformes contribuent à la circulation des memes, vidéos et commentaires racistes à travers la protection de l'humour dans leurs politiques éditoriaux.

Quelques recherches se penchent sur les discours racistes de partisans sportifs (Steinfeldt et al., 2010; Love et Hughey, 2014; Cleland, 2014; Matamoros-Fernández-2017). Aux États-Unis, Steinfeldt et al. (2010) ont étudié les attitudes exprimées sur les forums de journaux à l'endroit des Amérindiens des États-Unis à travers la question des stéréotypes véhiculés dans le nom et les logos d'équipes sportives faisant référence aux Amérindiens. Les auteurs concluent en notant

« our findings indicated that a critical mass of online forum comments represented ignorance and even disdain toward American Indian culture by providing misinformation about American Indians, perpetuating stereotypes, and expressing overtly racist attitudes » (Steinfeldt et al., 2010: 328). Il en ressort que les majoritaires blancs expriment en ligne leur pouvoir de contrôler la définition et la représentation des altérités minoritaires soutenant ainsi la reproduction de l'ordre social actuel. Pourtant, cette racialisation s'opère souvent par un déni des rapports sociaux inégaux et des privilèges blancs; plusieurs acteurs se posent d'ailleurs en victimes d'un système politiquement correct qui favoriserait de façon indue les minorités racialisées et dénoncent ainsi une situation de « reverse racism ». Selon les auteurs, ces résultats corroborent la théorie du racisme à double face (Picca et Feagin, 2007) tout en soulignant la nécessité de théoriser l'Internet comme un nouvel espace de communication d'attitudes racistes qui constitue un espace tiers entre le *frontstage* (la scène) politiquement correct et le *backstage* (les coulisses) décomplexé.

Le « frontstage racism » sur les médias sociaux a aussi été étudié à travers les discours pro-Trump sur l'immigration mexicaine sur Twitter (Gantt Shafer, 2017). Gantt Shafer montre que les utilisateurs réifient l'idéologie néolibérale et raciste en utilisant le registre du « politiquement incorrect » pour communiquer le racisme blanc du backstage dans le frontstage médiatique tout en le présentant comme des affirmations qui ne sont pas motivées sur le plan racial. Les accusations de racisme sont ici écartées comme de la rectitude politique qui empêcherait les citoyens blancs de simplement dire la « vérité » dans un contexte de néolibéralisme postracial où l'égalité raciale est dite atteinte. L'idée de « dire les choses telles qu'elles sont » crée une illusion de subtilité dans l'expression de visions racistes sans langage ouvertement raciste :

If Trump is celebrated in the public sphere for being “politically incorrect,” an individual could also reasonably expect to be celebrated for it. The individual and the President are not bigots, as “politically correct” people might suggest, they are just speaking the “truth” and willing to do something about it. In this neoliberal version of truth, individual and systemic racism are not included (2017: 8).

Cette étude est toutefois limitée par le fait que seuls des messages des partisans de Trump sont retenus et qu'ils ne sont qu'au nombre de 50.

Kanjere (2018) se base sur la méthodologie de Steinfeldt et al. (2010) en y ajoutant le fait de regrouper les stratégies argumentatives observées autour du thème central de l'innocence

blanche. Il s'agit ici aussi d'une analyse de commentaires en ligne sur des sites de nouvelles. Les trois articles retenus ne sont pas limités à un contexte national singulier et portent sur des enjeux racialement chargés où les auteurs expriment des idées menaçant les privilèges blancs⁷⁶. Son étude rend compte d'un déni du racisme et d'une défense de la blanchité de l'espace numérique en phase avec le mythe de la société postraciale :

Tropes of white fragility and hurt emphasise white vulnerability; resistance to involved or thoughtful critiques underwrite white simplicity; appeals to the “real world” render neutral white centrality; and the naiveté of “colour-blind” whiteness is reified as an antidote to both racism and racial criticism. Through the use of these argumentative strategies, the whiteness of the online public sphere is maintained (Kanjere, 2018: 2).

Par exemple, plusieurs commentateurs blancs accusent les auteurs et leurs partisans de racisme inversé qui réduirait les Blancs au silence. Alors que le mainstream est vu comme color-blind, les antiracistes faisant l'objet de commentaires antagonistes sont ridiculisés comme des bien-pensants détachés du sens commun et du raisonnable. Ils sont alors qualifiés d'extrémistes (islamo)gauchistes, politiquement corrects, hipster, intellos et autres – bref, déconnectés du « vrai » monde. La blanchité apparaît alors comme neutre, passive et raisonnable face aux excès d'une minorité hypersensible. Selon Kanjere, analyser les commentaires en ligne contribue aux études critiques de la race et de la blanchité dans la mesure où les chercheurs peuvent observer la construction de la race en ligne à travers la (re)production et la défense de significations et hiérarchies raciales au sein de cet espace public (blanc). Notons toutefois que le travail analytique est ici limité aux commentaires exprimant une opposition aux idées des auteurs et défendant la blanchité (2018 : 4).

La reproduction racialisée des frontières de la nation dans les commentaires en ligne peut donc aussi se faire dans un vocabulaire non teinté par le racisme. Par exemple, l'étude de Hughey sur les représentations raciales dans les commentaires sur les sites du *New York Times* et *The Wall Street Journal* entourant la controverse autour du lieu de naissance d'Obama permet de voir que la racialisation de la nation peut aussi se faire par le biais de discours nationalistes nativistes dits « race neutral » : « such public discourse refines how people decide who belongs

⁷⁶ Les enjeux en question sont: 1) la critique des tropes racistes dans la série *Game of Thrones*; 2) la critique intersectionnelle du féminisme blanc à travers #SolidarityIsForWhiteWomen et 3) la réponse d'une militante étudiante racialisée au Royaume-Uni aux attaques suite à l'organisation d'un événement demandant aux hommes et aux blancs de ne pas se présenter.

(and who does not) within their imagined racial and civic community » (Hughey, 2012 : 177). Pour l'auteur, ces discours sont associés à une crise de la *whiteness*, c'est-à-dire qu'ils seraient une forme d'expression de la peur des blancs de voir leur position sociale privilégiée être contestée. Le citoyen blanc, qui incarne le citoyen national normal, est alors présenté comme la victime. Cela rejoint l'argument de Nakayama (2017) sur les espaces numériques donnant lieu à de nouvelles formes de tentatives de (re)sécuritisation de la position de pouvoir de la blancheur.

Dans d'autres cas, la stratégie de victimisation des majoritaires peut aussi mobiliser les thèmes de la sécurité ou de la culture nationale. Une autre étude montre que les commentaires en ligne à propos des demandeurs d'asile donnent souvent lieu à des discours nationalistes à tendance xénophobe et raciste en présentant le « Nous » Australien blanc comme étant menacé sur les plans économique, culturel et sécuritaire par des étrangers qui sont dépeints comme de potentiels terroristes islamistes et des gens qui refusent l'assimilation à la culture nationale (McKay, Thomas et Blood, 2011). D'autres études témoignent de l'importance de l'islamophobie dans les commentaires en ligne sur des articles de presse. Lähdesmäki et Saresma (2014) observent d'ailleurs que les discussions se font en l'absence de participants immigrants et musulmans. Plutôt que de donner lieu à des dialogues constructifs, ces échanges en ligne entre majoritaires renforcent les opinions catégoriques et favorisent le déploiement des discours populistes nationalistes anti-immigration qui stigmatisent les populations musulmanes, et ce tout en étant exprimés dans un vocabulaire libéral non explicitement racial, mais tout de même racialisant (2014 : 311). Les auteures notent que le concept d'égalité de genre est détaché de ses significations émancipatoires pour les femmes dans les discussions analysées et plutôt utilisé comme outil rhétorique pour exprimer une opposition à l'immigration musulmane.

Selon Kettrey et Laster (2014), les commentaires ouvertement racistes comme ceux du registre de *color-blind racism* participent à un travail de marquage et de construction des frontières catégorielles. Pour elles, les rhétoriques racialisantes utilisées à l'endroit de minorités servent comme outils de revendication des espaces blancs (*tool to reclaim white spaces*) afin de maintenir les privilèges sociaux des majoritaires blancs (2014 : 269). Elles soulignent que, lorsque les utilisateurs se connectent au monde en ligne, ils apportent avec eux les valeurs acquises dans le monde hors-ligne racialement hiérarchisé. L'étude états-unienne de Chao montre elle aussi que les espaces de commentaires en ligne offrent aux acteurs « ordinaires » du

groupe majoritaire des possibilités nouvelles pour s'ériger en autorités autoproclamées capables de définir l'Autre. Les commentaires opposés à l'intolérance et ceux islamophobes sont de proportions équivalentes (25 % et 24 % de l'ensemble des commentaires publiés), mais les seconds reçoivent davantage de « hits » ou de « likes » (Chao, 2015 : 64-65). L'analyse de commentaires sur des sites de nouvelles montre que les pratiques discursives islamophobes réduisent les références à de « bons musulmans » à des individus déviants de la norme, de ce que sont « vraiment » les musulmans, c'est-à-dire culturellement incompatibles avec l'identité nationale états-unienne. Pour l'auteure, si le cyberespace constitue une nouveauté, « the digital debates over Islamophobia show a curious resemblance to pre-existing American folk theories of racism » (Chao, 2015 : 57). Même dans les espaces numériques, cette exclusion peut être soutenue par des pratiques discursives qui ne relèvent pas du racisme manifeste, mais qui mettent plutôt de l'avant l'idée d'une incompatibilité culturelle, ce qui est particulièrement saillant dans le cas de l'altérisation des musulmans. Cela est d'une grande pertinence pour notre projet dans la mesure où les récents débats québécois sur l'identité nationale et la « gestion de la diversité » sont marqués, nous l'avons vu, par une focalisation sur les populations musulmanes et leur prétendue atteinte à la sécurité de la culture nationale.

Une autre étude états-unienne (Cruz et Kubo, 2017) est pertinente dans la mesure où elle nous renseigne sur les thèmes et cadres discursifs employés dans les commentaires anti-immigrants sur les sites de nouvelles. Elle confirme aussi l'affirmation de Hughey et Daniels (2013) soutenant que l'espace social qu'est le web est un reflet des inégalités sociales et raciales. Cruz et Kubo (2017) ciblent les articles portant sur le cas du journaliste Filipino-Étatsunien Jose Antonio Vargas qui est entré aux États-Unis de façon irrégulière lorsqu'il était enfant et dont le statut n'est toujours pas régularisé. Il ressort de l'étude que les commentaires négatifs sont très répandus et qu'ils adoptent trois cadres principaux, soit les perceptions des immigrants comme criminels, comme personnes du tiers monde et comme étrangers illégaux. Les discours observés focalisent sur les Latinos et emploient divers langages, allant du nativisme en apparence a-racial au racisme ouvert dépeignant les immigrants latinos comme des êtres inférieurs aux descendants d'Européens blancs ou des parasites porteurs de menaces économiques, démographiques et sanitaires. Les auteurs laissent entendre que la prévalence du langage raciste est liée à la possibilité de protéger son anonymat et d'ainsi se défaire de toute culpabilité (2017 : 445). Ils

avancent que l'emploi d'un langage abusif à l'endroit des immigrants tient à deux raisons, soit la représentation des Latinos comme inférieurs aux immigrants européens et leur représentation comme illégaux portant atteinte à la souveraineté nationale. Méthodologiquement, cette étude est toutefois d'une ampleur limitée et imprécise. D'une part, seuls deux médias sont retenus. D'autre part, on ne sait pas quel est le volume de données analysées, pas plus que la répartition des commentaires selon le sentiment exprimé et le type de langage utilisé.

Une autre étude sur le racisme à l'endroit des immigrants latinos aux États-Unis fait état de la diffusion en ligne des paniques morales à travers un cadre racial blanc, tout en utilisant une méthodologie limitant sa pertinence pour notre étude (Flores-Yeffal, Vidales et Martinez, 2017). Les auteures se penchent sur la criminalisation des immigrants latinos au sein de ce qui est entendu comme une cybersphère publique. Les auteures limitent l'espace public à la possibilité d'expression d'opinions et en concluant de leurs analyses qu'Internet est devenu un forum public où les individus se sentant lésés peuvent exprimer leurs opinions racistes, résister aux informations factuelles et renforcer les mythologies historiques du cadre racial blanc en interagissant avec des individus partageant les mêmes idées (2017 :15). À travers une foule d'exemples de criminalisation dans différents médiums, l'article illustre comment Internet permet à certains de répandre des paniques morales et de perpétuer le racisme systémique et la suprématie blanche. Toutefois, on ne discute ultimement que des cas de criminalisation racialisante, sans fournir des renseignements sur leurs poids relatifs au sein des pratiques discursives en ligne. Les données analysées sont issues de posts sur Twitter, de groupes Facebook, de vidéos Youtube et de sections commentaires sur des sites de nouvelles. Or, on y perd de vue l'importance structurante des plateformes et leurs spécificités.

La littérature justifie aussi notre choix d'étudier les commentaires sur la plateforme Facebook. D'une part, dans les médias de masse, la tendance est désormais à la fermeture des forums réservés aux commentaires des lecteurs (Hughey et Daniels, 2013). Les organisations médiatiques se tournent de plus en plus vers Facebook, ce qui risque d'affecter la nature des commentaires et discussions en ligne. Facebook interdit le « contenu qui cible des personnes en raison de leur race, leur ethnicité, leur origine nationale, leur religion, leur sexe, leur orientation sexuelle, leur infirmité, ou leur état de santé réel ou supposé ». Cela est toutefois limité à des

expressions explicites de racisme. Par exemple, les discours négationnistes sont tolérés (Klein, 2014 : 442).

Les discussions politiques, notamment sur l'immigration, sont plus souvent « impolies » ou inciviles⁷⁷ et font davantage place à la xénophobie et au racisme sur les plateformes qui permettent l'anonymat⁷⁸ – notamment les sites de nouvelles – que sur Facebook (Santana, 2014 ; Rowe, 2015). Par contre, les résultats d'une étude états-unienne montrent que, si l'incivilité dans les commentaires en ligne varie effectivement en fonction du thème de l'article, les thèmes de l'immigration et de la race/ethnicité donnent lieu à une proportion inférieure de commentaires incivils que ceux du sport, de l'économie, de la politique, de la loi et l'ordre et des taxes (Coe, Kenski et Rains, 2014). Arthur D. Santana (2014) s'intéresse à la relation entre incivilité et anonymat dans ces forums en comparant les commentaires publiés sur des sites permettant l'anonymat et d'autres ne le permettant pas. Sont justement ciblés les commentaires relatifs à des nouvelles portant sur le sujet de l'immigration, « a topic prevalent in the news in recent years and which others have agreed is especially controversial and prone to debate » (Santana, 2014 : 19). Les résultats montrent que 65 % des messages xénophobes sont le fait de commentateurs anonymes, contre 35 % de la part de ceux non anonymes. Il y aurait donc une relation significative entre l'anonymat et l'expression de discours xénophobes. Toutefois, même lorsque les acteurs ne peuvent masquer leur identité personnelle, plus du tiers des commentaires sont xénophobes. Aussi, comme révélée par une autre étude états-unienne, psychologique celle-là, il existe une relation positive entre la fréquence d'utilisation de Facebook et l'acceptation de messages racistes, ces derniers devenant, d'une certaine façon, banalisés (Rauch et Schanz, 2013). Il ressort, de plusieurs études, l'importance de ne pas se limiter à la proportion de commentaires xénophobes ou racistes puisque, si celle-ci peut être comparable à la proportion de commentaires « tolérants », les premiers sont généralement ceux qui reçoivent le plus d'appuis de la part d'autres usagers sous forme de « likes » (Burke et Goodman, 2012; Chao, 2015 : 64-65).

⁷⁷ « [I]ncivility can be defined as attacks that go beyond differences in opinion and that devolve into name-calling, contempt and derision » (Santana, 2014: 21).

⁷⁸ Chen (2017) ne trouve toutefois pas de différences significatives entre les utilisateurs anonymes ou non dans les sections commentaires des sites de nouvelles.

La littérature montre donc que, en plus du travail de modération supprimant les messages haineux, l'obligation de fournir son identité pose un défi considérable aux chercheurs puisque « the result, in effect, is "white-washed" data » (Hughey et Daniels, 2013 : 336). Puisque les auteurs des commentaires en ligne utilisent souvent un langage codé et subtil pour véhiculer des propos racialisants tout en évitant la censure, Hughey et Daniels soutiennent que les « scholars of discourse analysis must develop what we call Racial Internet Literacy » (Hughey et Daniels, 2013 : 337). Par exemple, Karl Malmqvist (2015) analyse les pratiques discursives racistes utilisant l'humour à l'endroit de Roms en Suède. Il s'intéresse en fait à la nature contenue (restrained) des pratiques discursives affectives racistes et étudie la façon dont l'humour, notamment dans sa forme satirique, permet de communiquer à un public plus large des messages promouvant les sentiments de supériorité nationaliste/raciste. La déshumanisation de ces immigrants s'opère à travers la mise en scène de leur incongruité avec un ordre social où les nationaux blancs constituent la normalité et occupent le sommet de la hiérarchie sociale. D'autres études montrent que l'humour est utilisé aussi bien pour nier que pour banaliser le racisme en ligne (Due, 2011; Weaver, 2013; Sue et Golash-Boza, 2013; Malmqvist, 2015; Matamoros-Fernández, 2017).

Hughey et Daniels insistent sur la nécessité d'analyser les discours en fonction du climat dominé par la rhétorique du *color-blindness* pour mieux mettre en lumière les trois stratégies principales utilisées par les commentateurs pour masquer le racisme en faisant appel au « sens commun » : « (1) abstract arguments that invoke the individual's right to engage in "free speech," (2) accusations of victimhood that appeal to "political correctness," and (3) seemingly matter-of-fact statements that are based on implicit racial stereotypes and myths » (Hughey et Daniels, 2013 : 338). Qui plus est, pour ces auteurs, ces commentaires participent à la reproduction d'un « Nous » consensuel sous signe de la « whiteness-as-victim » (Hughey et Daniels, 2013 : 342), ce qui va dans du travail de Stuart Hall sur le spectacle de l'Autre (1997), c'est-à-dire que les inégalités de pouvoirs sont soutenues par des représentations racialisantes des Autres. Les commentaires participent à la reproduction d'une communauté de « Nous » normaux desquels sont symboliquement exclus ceux qui sont donnés en spectacle et construits comme anormaux (Daniels, 2012 : 707).

2.2.2. Études en contexte local

Voyons maintenant comment les discours en ligne sur ces questions ont été abordés dans les études en contexte local, soit celles menées au Canada et au Québec. Précisons d'abord que le volume de travaux est encore peu important. Ces études permettent de tracer des liens avec d'autres contextes et de relever des spécificités propres aux dynamiques locales. Comme nous le verrons, les études canadiennes réalisées en anglais tendent à exclure les pratiques discursives en langue française.

La première étude réalisée au Canada sur ce type de données et, à notre avis, la plus intéressante pour notre thèse est celle d'Augustine S. J. Park (2013). Cette dernière se penche sur le nationalisme racial dans les représentations de la citoyenneté canadienne. Pour ce faire, elle analyse 300 commentaires sur trois articles publiés sur le site de la CBC et portant respectivement sur l'interdiction du port du voile lors du serment de la citoyenneté, l'extradition de Canadiens et la révocation de la citoyenneté de 1800 personnes soupçonnées de l'avoir acquise façon frauduleuse. Trois figures sont identifiées, soit celles de l'étranger récalcitrant, du citoyen-profiteur et du citoyen-fraudeur. Park utilise le concept de nationalisme racial pour faire référence à la conception racialisée de la culture et de l'appartenance qui sert de stratégie principale pour distinguer les insiders des outsiders. Suivant Hage (2006), cette distinction est entendue en termes de spatialité. Son analyse fait valoir que les commentateurs défendent ultimement un Canada (anglais) blanc monoculturel en appelant à l'exclusion pure de l'étranger perçu comme inassimilable et ne méritant pas la citoyenneté canadienne (Park, 2013 : 585). Environ la moitié des commentaires analysés somment les outsiders de s'assimiler ou de quitter le territoire national. Dans tous les cas, l'idéal de société canadienne ouverte et généreuse est dépeint comme une source de vulnérabilité face aux menaces posées à la blanchité nationale par les étrangers racialisés. Cette exclusion est aussi mue par une conception de la citoyenneté néolibérale racialement codée où la catégorisation des étrangers comme profiteurs va de pair avec une conception racialisée de l'autonomie et du travail dur comme appartenant à la blanchité culturelle. Bien que l'auteure ait analysé des commentaires anonymes, elle souligne que les échantillons retenus sont homogènes et n'offrent pas d'alternative au nationalisme racial.

Une autre étude canadienne réalisée par des auteurs en design de mode et en études de l'information se penche sur les représentations du voile islamique au sein des commentaires en

ligne (Rahman, Gung et Yeo, 2016). Les résultats montrent que, parmi les 1482 commentaires, 51,75 % rejettent le voile, 39,88 % sont neutres et 8,37 % sont en faveur⁷⁹. L'analyse de contenu révèle que les arguments mobilisés ont trait à la sécurité publique, le sécularisme, l'islamisme et l'oppression des femmes. L'article fait aussi état des femmes musulmanes s'exprimant sur leurs choix vestimentaires. Cette étude est d'un intérêt limité pour notre recherche dans la mesure où elle n'est pas guidée par un questionnement sociologique qui accorde une place centrale aux rapports de pouvoirs inégaux. De plus, la conclusion générale se résume à la multiplicité des significations du voile et à la nécessité d'en éduquer la population. La nature du matériel analysé n'apparaît donc pas comme ajoutant aux connaissances déjà bien établies. De plus, alors que trois des cinq articles retenus traitent du contexte québécois et des différents projets de loi visant à restreindre le port du voile, l'article n'inclut pas de perspective francophone. Il s'agit là d'une limite partagée avec l'étude de Park (2013) et de Chaudry (2015). En effet, comme énoncé précédemment, Chaudry a étudié la twittosphère raciste au Canada. S'il a retenu des messages d'utilisateurs provenant de six grandes villes canadiennes, dont Montréal, les hashtags ouvertement racistes utilisés pour la recherche étaient exclusivement en langue anglaise. En d'autres termes, le Québec, du moins francophone, est exclu de ces trois études. Il s'agit d'une carence de taille que notre recherche entend pallier.

Deux études se penchent spécifiquement sur la société québécoise et analysent des discours exprimés en français. Nadeau et Helly (2016) analysent dix pages Facebook des groupes favorables à la charte des valeurs québécoises avec l'objectif d'évaluer s'il est en train de se former au Québec une « extrême droite » comme c'est le cas en Europe. L'article répertorie cinq arguments en faveur de la charte, soit 1) la peur d'un retour de la religion dans l'espace public; 2) l'émergence d'un ennemi musulman dont les valeurs sont perçues comme irréconciliables avec celles de la culture québécoise; 3) l'inertie de la classe politique et sa complicité avec les médias et les minorités; 4) la prédominance du juridique sur les pouvoirs politiques et des droits individuels sur les droits collectifs et 5) le multiculturalisme comme facteur de dénationalisation et de fragmentation sociale (2016 : 6). Les auteurs identifient une radicalisation de l'opinion

⁷⁹ Les auteurs notent que plusieurs commentateurs catégorisés comme « opposés » avaient moins ou pas d'objection à l'endroit du hijab. On ne connaît toutefois pas la proportion, ce qui est étrange compte tenu du fait que le titre de l'article indique qu'il porte sur les significations du hijab.

publique qui est manifeste dans les discours anti-égalitaires, discriminatoires, ethnocentrés et islamophobes. Ils en concluent toutefois que certains éléments manquent pour que l'on puisse parler d'extrême droite, principalement le rejet de l'ordre social et des institutions politiques modernes. Si les individus demandent une plus grande représentation du « peuple », entendu comme la majorité ethnique, c'est à l'intérieur des institutions existantes. Les auteurs avancent que les positionnements idéologiques des membres de ces pages Facebook renverraient davantage à la notion de droite radicale. Cette étude est assurément pertinente pour notre projet, en raison de son terrain d'analyse, mais aussi des stratégies argumentatives identifiées dans les discours en ligne. Toutefois, elle vise à répondre à une question précise dans un contexte singulier, soit la détermination du positionnement sur l'échiquier politico-idéologique des groupes formés autour d'un projet de loi. Menée par Potvin (2017), une autre recherche québécoise se penche sur la question de la présence de l'extrême droite sur Facebook en analysant les pages des groupes La Meute, Atalante et la Fédération des Québécois de souche. Elle montre comment les administrateurs instrumentalisent les mécanismes sociocognitifs du racisme pour diffuser leur propagande haineuse, et ce en cherchant à influencer l'opinion publique par le maintien d'état de crise et la diabolisation de groupes dépeints comme menaçant le peuple québécois francophone.

Il reste qu'encore trop peu d'études analysent les représentations discursives des immigrants et minorités racialisées dans les espaces numériques interactifs, en particulier par des « citoyens ordinaires » s'exprimant dans des lieux non affiliés à des groupes nationalistes populistes et d'extrême-droite. De plus, elles sont peu nombreuses à mobiliser une approche proprement sociologique qui focalise sur les modes de reproduction du nationalisme. Étant donné la relative nouveauté du phénomène et les défis méthodologiques et théoriques qu'il soulève, les études sont plutôt au stade exploratoire. Plusieurs s'inscrivent dans les disciplines des sciences des communications ou des *Media Studies* et posent donc un regard analytique sensiblement différent. Pour notre part, ce sont moins les opportunités de communications nouvelles qui nous intéressent que le rapport entre discours et pouvoir et donc l'analyse des discours nationalistes sur ces plateformes situées dans un contexte sociohistorique particulier. Cela signifie aussi que les possibilités de faire découler de la revue de littérature un cadre d'analyse sociologique sont compliquées. On peut néanmoins faire ressortir de la littérature existante un certain nombre de

thèmes et de mécanismes discursifs qui nous permettent de mieux orienter notre projet de recherche et l'analyse des données, soit le déni du racisme, la victimisation des blancs nationaux, le recours à la liberté d'expression pour dénoncer le « politically correct » du système et des élites multiculturalistes et la construction des immigrants et minorités comme anormaux opposés aux membres du Nous normal national. Nous verrons maintenant comment des travaux sociologiques permettent de traduire ces éléments pour nous aider à formuler un cadre conceptuel cohérent qui nous donnera les outils nécessaires pour bien interpréter et expliquer la reproduction des frontières nationales québécoises dans les commentaires en ligne de majoritaires sur l'immigration et la diversité racialisée.

Chapitre 3 : Orientations théoriques et cadre conceptuel

3.1. Questions de recherche et plan du chapitre

Précisons d'entrée de jeu nos questions de recherche : Quelles sont les représentations dominantes des immigrants et des minorités racialisées dans les pratiques discursives numériques au Québec? Quelles conceptions de la communauté imaginée nationale et de ses frontières donnent à voir ces discours sur les Autres? Pour répondre à ces questions, il s'agira d'analyser et de contextualiser le phénomène de diffusion de discours nationalistes sur les médias sociaux – aussi bien exclusif qu'inclusif – et d'étudier empiriquement leurs rapports avec les processus de catégorisation ethnique et de racialisation.

La question de l'articulation entre les processus de nationalisation et de racialisation est complexe, variant selon les contextes historiques et en fonction des définitions retenues (Miles, 1989 : 73-77, 1994 : 32-33). Il ne s'agit donc pas ici d'assumer une équivalence entre le nationalisme et le racisme, deux « objets » toujours en mouvement, mais bien de reconnaître que, historiquement, théoriquement et politiquement, ils ont occupé le même terrain, si bien que les termes de race et nation étaient interchangeable à l'apogée de la modernité coloniale du 19^e siècle (Lentin, 2004 ; Kastoryano, 2005 ; Rattansi, 2007). Il importe donc de saisir tant les ruptures que les continuités qui existent, de la colonisation à l'époque contemporaine, au niveau des rapports entre ces termes qui ont connu et continuent de connaître des modulations variables, rapports devant être analysés empiriquement, donc être historicisés, contextualisés.

Nous présenterons ici les fondements théoriques de ces questions en proposant une approche critique du nationalisme attentive à l'articulation de différents rapports de pouvoir et de différenciation. Nous verrons alors que l'étude du phénomène national ne peut faire l'impasse sur les intersections entre les catégories de nation, de race, d'ethnicité, de colonialité, de genre et de classe. Notons d'emblée que notre approche théorique ne se cantonne pas à une école particulière. Sont mis à contribution des angles d'éclairage issus de la sociologie des relations ethniques, des études critiques de la blancheur, de la *critical race theory* et des travaux sur le nationalisme allant des modernistes aux poststructuralistes. Certes, des tensions existent entre ces approches. Notre visée est de chercher à mettre à profit différents outils permettant de complexifier l'analyse. Nous sommes d'ailleurs spécialement redevables de la pensée et des

travaux d'un auteur qui ne peut être cantonné à une école théorique : Stuart Hall. La pensée de Hall en est une fondamentalement critique et axée sur la justice sociale. Ce dernier est lui-même un « sujet de l'Empire britannique » s'étant découvert noir seulement une fois arrivé de sa Jamaïque natale au Royaume-Uni au début des années 1950 au moment où le déclin de l'Empire ne faisait plus de doute. Il forgera sa pensée sur l'appartenance (*belongingness*) et l'identité à partir de son expérience de déplacement : il ne se sentira jamais « chez lui », jamais « Anglais », mais bien « out of place » (Hall, 1996d : 492). Ce sentiment d'être l'Autre tant en Angleterre qu'en Jamaïque définira l'engagement de Hall avec les questions de nation, de race et d'ethnicité (Alexander, 2009 : 464) dans une pensée où l'épistémologique et l'académique seront inséparables du politique (Hall, 2009; Grossberg, 2007; Mills, 2007 : 136; Alexander, 2009 : 474). Nous commencerons donc par présenter l'approche hallienne en accordant une importance centrale à l'analyse conjoncturelle, au concept d'articulation et aux rôles du discours et de la représentation dans la structuration sociale. Cela permettra de jeter les bases théoriques de ce chapitre où il s'agira ensuite d'éclairer la nature historique des articulations entre le nationalisme, le racisme et l'ethnicité.

3.2. Conjonctures, articulations et discours chez Stuart Hall

La pensée de Hall permet d'éviter ce que Bilge appelle deux « excès », deux « certitudes », c'est-à-dire, d'un côté, le marxisme orthodoxe postulant la correspondance entre la superstructure idéologique et juridico-politique avec l'infrastructure économique déterminante et, de l'autre, le postmodernisme qui affirme l'absence de correspondance entre les différentes instances et qui ne considère que le discursif⁸⁰ (2014 : 71). L'utilisation de la notion d'articulation est à cet égard centrale dans son approche profondément historique, un conjoncturalisme radical d'inspiration gramscienne (Hall, 1986; Grossberg, 2007). Il en donne la définition suivante : « a general approach to the whole problem of how *different*, relatively autonomous practices, each with its own “conditions of existence,” can nevertheless combine “in articulation” to define (determine?) a particular historical “moment” or conjuncture » (2002b : 450).

⁸⁰ Pour l'évolution de sa pensée du marxisme au poststructuralisme quant à la race, voir Mills, 2007.

La notion d'articulation a l'avantage de rendre justice à la complexité du social où, en dépit de la co-constitution et de la détermination mutuelle, les rapports sociaux de différenciation sont irréductibles et correspondent à des sphères ontologiques différentes (Anthias et Yuval-Davis, 1992). Le concept hallien d'articulation est issu d'une relecture althussérienne⁸¹ du marxisme classique qui conçoit les instances de déterminations (économie, politique, idéologie-culture) comme ayant une autonomie relative, étant mutuellement constitutive, formant une hiérarchie articulée et traversant l'ensemble des pratiques sociales (Hall, 1997c; 2002b : 450; Lehtonen, 2016 : 75). Penser en termes d'articulation permet donc d'éviter le réductionnisme économique tout en retenant du matérialisme historique le nécessaire ancrage de l'analyse dans les conditions d'existence et les formes de relations historiquement spécifiques (Hall, 1996f : 147; Hall, 2002a : 43; 2009). L'analyse des rapports de pouvoir ne doit donc pas seulement être contextuelle, mais aussi conjoncturelle. La conjoncture renvoie à une phase historique où la formation sociale est façonnée de façon particulière par la condensation de contradictions économiques, politiques, culturelles et idéologiques (Hall, dans Hall et Massey, 2012 : 57). Il s'agit d'une période productrice de crises, entendues comme moments d'incertitudes et de possibilités (Clarke, 2010; Hall et Massey, 2012).

Suivant cette approche, le racisme et le nationalisme sont saisis dans la pluralité de leurs formes historiques et en articulation avec d'autres rapports sociaux structurants comme la classe et le genre (Hall, 1986 : 23; Dua, 2014 : 82). Plutôt que d'en faire l'histoire générale, il convient de partir de la formation sociale étudiée en examinant comment l'articulation des pratiques de différentes instances permet au groupe dominant de se maintenir au sommet de la hiérarchie sociale, de tenter de sécuriser son hégémonie sur des groupes subordonnés sans que cela ne se réduise à une simple relation de coercition (Hall, 2002a : 59). Une telle approche conjoncturelle sera utile à l'analyse de nos données, non seulement pour situer ces discours dans leur contexte de production médiatique numérique, mais aussi pour mieux les interpréter en regard de la conjoncture de la société québécoise contemporaine. Leurs significations ne peuvent effectivement être comprises qu'en prenant en compte la particularité et la spécificité historique

⁸¹ Il retient d'Althusser et de Balibar que la formation sociale est composée d'une pluralité d'instances articulées en une unité contradictoire. L'articulation est entendue comme des relations structurées, des relations de dominance et de subordination (2002a : 44).

de cette société marquée par des contradictions entre les cadres politico-institutionnels valorisant l'immigration et la diversité, la néolibéralisation, le soutien populaire à l'État-providence, l'affirmation de soi comme nation civique et tolérante et les volontés de régulation gouvernementale des pratiques religieuses minoritaires.

L'accent sur le discursif permet aussi de voir que le pouvoir n'opère pas que par simple domination ou imposition. Suivant Gramsci, Hall entend l'hégémonie comme un état d'autorité sociale totale précaire qui doit toujours être reconstruit pour se maintenir. Cela désigne le moment où l'organisation du consentement – produit par l'État et la société civile – prend le dessus sur la coercition (Hall, 2002a : 52). Il s'agit d'un moment de formation d'une volonté populaire nationale à travers un processus de coordination des intérêts des groupes dominants avec ceux des groupes subordonnés (Hall, 1996 : 14). Hall souligne le fait qu'il n'existe jamais « une idéologie », dominante, unifiée et qui traverse l'ensemble de la société, mais bien une « formation discursive », un complexe idéologique fait d'une pluralité de courants discursifs et des relations de pouvoir entre eux (Hall, 1986 : 22). L'idéologie renvoie à des cadres mentaux, des régimes de représentations utilisés par des groupes pour faire sens de la société (Hall, 1996c : 26). Par exemple, pour Hall, les médias sont l'un des sites clés de la lutte idéologique et jouent un rôle central dans la reproduction de l'ordre culturel dominant, et ce, par le consentement plutôt que par la force (Procter, 2004 : 72). Leurs discours informent les représentations du monde social en en produisant les images, descriptions et cadres de compréhension et, plus particulièrement, en contribuant à classer le monde en termes de « catégories de race » (Hall, 1995 : 19-20). Cela est d'un intérêt particulier pour notre thèse puisque nous nous penchons sur les représentations populaires du lectorat de grands médias.

Hall retient aussi de Gramsci l'intérêt pour les structures de la pensée populaire et du sens commun, la culture étant entendue comme un terrain de luttes, de pratiques, de représentations, de langages et de modes de vie d'une société historique (Hall, 1986 : 26). Le sens commun renvoie au « pris pour acquis », à la conscience pratique de masses avec laquelle les idéologies plus cohérentes doivent lutter pour s'imposer (Hall, 1986 : 20). À ce chapitre, la nation, la race et l'ethnicité fonctionnent comme un code du sens commun dans nos sociétés et sont le fruit de narrations structurant le réel puisque vues comme naturelles (Hall, 1996a : 611-612; 1997a : 3). D'ailleurs, la compréhension hallienne du discours que nous adoptons met en lumière comment

celui-ci est à la fois constitué et constitutif des rapports de pouvoir : « a discourse is a way of talking about or representing something. It produces knowledge that shapes perceptions and practice. It is part of the way in which power operates. Therefore, it has consequences for both those who employ it and those who are “subjected” to it » (Hall, 1996b : 225). Cette compréhension est sensiblement influencée par la pensée foucauldienne et le couple savoir/pouvoir, c'est-à-dire que le discours construit l'objet en définissant les manières acceptables et intelligibles de parler et de se conduire (Hall, 2001 : 72). Le monde réel ne devient signifiant qu'à travers sa représentation et donc le langage comme pratiques sociales contextualisées (Hall, 1997 : 34). Cela signifie qu'il faut analyser le discours, non pas comme langage, mais comme système de représentation.

En avançant que la race est un signifiant flottant qui fonctionne *comme* un langage (1997 : 8), Hall ne la réduit pas à sa dimension discursive et idéologique : « Race, in that sense, is a discursive system, which has “real” social, economic, and political conditions of existence and “real” material and symbolic effects » (2002 : 453). En ce qui a trait à l'ethnicité, suivant Hall, nous reconnaissons l'existence d'une distinction analytique avec la race tout en refusant une opposition binaire étant donné les chevauchements dans la réalité sociale. D'ailleurs, dans le racisme biologique, les marqueurs ont aussi une connotation culturelle – la paresse, l'émotivité, la sexualité débridée, etc. – et, dans la différenciation ethnique, les idées de filiation, d'origine commune et de transmission intergénérationnelle sont aussi présentes. Hall ne place donc pas l'ethnicité à l'extérieur du spectre du racisme et préfère parler de deux logiques du racisme ayant leur mode d'opération privilégié, l'une focalisant sur la « nature » et l'autre sur la culture (2000 : 222-223). Si le racisme est un phénomène idéologique et discursif, il n'est pas réductible à la psychologie des individus. Si les énoncés idéologiques sont bien faits par des individus, les idéologies ne sont pas le produit des consciences individuelles (Hall, 2012 : 155). Qui plus est, elles fonctionnent mieux lorsqu'elles sont inconscientes, donnant une vision du monde et des catégories prises pour acquises, par exemple le genre, la race, l'ethnicité et la nation (Hall, 1995 : 19). Les pratiques discursives des acteurs ne peuvent donc être saisies en dehors des idéologies et régimes de représentations dominants. Les commentaires numériques qui constituent notre matériau d'analyse ne sont donc pas que du langage ou des perceptions mentales individuelles. Ils doivent être analysés comme constitutifs du système de représentation.

Le pouvoir n'est donc pas réductible à l'exploitation économique et à la coercition physique et implique aussi le *pouvoir symbolique*, c'est-à-dire le pouvoir de représenter quelqu'un ou quelque chose d'une certaine façon au sein de ce qu'il appelle un régime de représentation. Hall met ici en tension le poststructuralisme et le matérialisme en reconnaissant un rôle central à l'instance idéologique ou discursive tout en la rattachant aux conditions d'existence. En effet, si la stéréotypification (*stereotyping*) est une forme de violence symbolique correspondant au savoir/pouvoir foucauldien, il s'agit d'une pratique qui s'inscrit dans un contexte d'inégalités, c'est-à-dire que le pouvoir est *dirigé* à l'endroit des groupes subordonnés ou exclus (Hall, 1997 : 258). Il ne renvoie pas à une relation simplement verticale au sein de laquelle un groupe serait détenteur du monopole du pouvoir. Les dominants comme les dominés sont inclus dans les circuits du pouvoir, mais dans des termes néanmoins inégaux (Hall, 1997 : 261). Qui plus est, si le sens est toujours en mouvement, le stéréotypification désigne la tentative d'essentialiser, de naturaliser et de fixer la différence. Cela se fait en établissant des oppositions entre, d'un côté, le normal, l'acceptable et ce qui appartient et, de l'autre, l'anormal, le déviant, l'inacceptable et ce qui n'appartient pas, renforçant ainsi l'identification et la solidarité entre celles et ceux qui appartiennent « normalement » à la communauté imaginée nationale (Hall, 1997 : 258). Le discours produit donc, à travers des pratiques de représentation, un savoir racialisé sur l'Autre profondément impliqué dans les opérations de pouvoir.

3.3. Nation, nationalisme et modernité coloniale

Nous adoptons une approche critique des nationalismes des sociétés occidentales blanches, ce qui n'équivaut pas à condamner toute forme de nationalisme. Himani Bannerji souligne avec justesse les dangers d'une critique décontextualisée du nationalisme qui conduirait à s'opposer de facto aux revendications palestiniennes comme aux aspirations des Autochtones du Canada qui s'auto-identifient en termes nationaux. Elle opère donc une distinction entre deux types de nationalismes, soit le nationalisme des colonisateurs ayant une intention hégémonique et le nationalisme des colonisés axé sur la défense vis-à-vis du premier et cherchant l'indépendance (2014 : 137). Lorsque nous parlons de nationalisme, nous ne faisons pas référence aux nationalismes de décolonisation et postcoloniaux étudiés par plusieurs auteurs qui ont notamment mis en lumière l'agentivité des subalternes (Memmi, 1961; Fanon, 2002a; Chatterjee, 1993). Il ne s'agit pas non plus d'adopter une posture romantique acritique des

nationalismes de libération⁸². Nous avons vu que la société québécoise était marquée par la double colonisation. Or, suivant une approche contextualisée, le nationalisme québécois est ici entendu comme étant celui d'une société de peuplement blanche où les descendants de colons français constituent la majorité sociologique et dont le nationalisme vise l'hégémonie sur le territoire, sans que cela ne signifie d'ignorer les rapports de pouvoir avec le Canada anglais.

3.3.1. Sociologie et nationalisme

La sociologie a su trouver sa place au sein des études sur le nationalisme alors que le champ a été développé par d'autres disciplines⁸³. Le phénomène national a effectivement longtemps été négligé, ce qui a contribué à la naturalisation de la conceptualisation de la société comme société nationale⁸⁴. La transformation du concept de nation comme groupe culturel rattaché à l'État territorial moderne est plus ou moins contemporaine des classiques, soit la fin du 19^e siècle⁸⁵ (Hobsbawm, 1990 : 9). Dans les années 1980 et 1990, un nombre considérable d'analyses et de théories majeures du nationalisme sont formulées en sciences sociales européennes (Anderson, 2006 [1983]; Hobsbawm et Ranger, 2006 [1983]; Hobsbawm, 1992; Smith, 1986; Gellner, 2006 [1983]). Cela tient notamment au fait que, dans les années 80, on assiste en Occident à une montée des « nationalismes contre l'État »⁸⁶ (Brubaker, 1999 : 67-69) qu'il s'agisse des nationalismes québécois, catalans, basques ou écossais, de même que des conflits armés dans les Balkans. Le discours commun parle alors en termes d'un réveil des nations, ce qui va directement à l'encontre de la compréhension sociologique gellnérienne de la nation :

⁸² Fanon lui-même voyait la conscience nationale comme étant à la fois nécessaire à la décolonisation et un piège freinant les solidarités transnationales et servant la reproduction de structures répressives (Fanon, 2002a ; Haddour, 2006 ; Wallerstein, 2015).

⁸³ C'est principalement aux historiens, politologues et théoriciens des relations internationales que l'on doit les premiers efforts de théorisation du phénomène (Day et Thompson, 2004). Marx concevait le capitalisme industriel comme créant un monde à son image et dissolvant les différences nationales, prises pour acquises (Marx et Engels, 1962 ; Avineri, 1991, James, 1996). Pour Durkheim, apôtre du « patriotisme », la nation était le nom de la société moderne (Birnbawm, 2006 : 133-136). Weber lança quelques pistes analytiques constructivistes relationnelles du nationalisme, notamment dans ses liens avec l'ethnicité et l'idée de puissance politique (Weber, 1971 ; Winter, 2004 ; Birnbawm, 2006 : 147 ; Özkirimli, 2010 : 28).

⁸⁴ Au Québec, la sociologie du nationalisme est constitutive de la sociologie québécoise, mais elle suivait une démarche partisane, c'est-à-dire qu'elle était le fait de sociologues nationalistes qui concevait la société québécoise sous un angle national.

⁸⁵ Pensons par exemple à l'« unification » de l'Italie (1861) alors que seulement 2 à 3% de la population parlait l'italien (Hobsbawm, 1996 : 1068).

⁸⁶ Brubaker (2010) se base lui-même sur la distinction conceptuelle de Tilly entre nationalisme pour l'État (state-seeking) et nationalisme par l'État (state-led) (1998 : 475-476).

« Nationalism is not the awakening of nations to self-consciousness : it invents nations where they do not exist » (2006 : 168).

Afin d'apporter un éclairage théorique critique au phénomène nationaliste et à ses articulations avec l'ethnicité et la race, il importe donc de remettre en question les conceptions du sens commun qui sont encore trop présentes dans le langage sociologique. On peut à juste titre reprocher à la sociologie son nationalisme méthodologique (Wimmer et Glick-Schiller, 2002 ; Beck, 2007), n'ayant pas appliqué à l'égard du nationalisme ses principes fondamentaux de rupture avec le sens commun et de problématisation de l'évident (Bourdieu, 2014). En effet, les instruments d'analyse comme les données statistiques du recensement, inventés dans un contexte de normalisation du nationalisme, ne sont pas des instruments scientifiques neutres puisqu'ils induisent une représentation de la réalité sociale conforme à l'idéologie nationaliste et participent à la production et la reproduction de catégories nationales, ethniques et raciales (Simon et Piché, 2012 : 1358; Anderson, 2006; Bourdieu, 1993 : 54; Geary, 2002 : 16). Même si cela peut être involontaire, les sociologues participent à la rhétorique nationaliste, participation qui, non seulement limite et distord la production de connaissances sociologiques, mais a aussi des effets performatifs de réification (Calhoun, 2007 : 103). La substantialisation de la nation dans les sciences sociales participe ainsi à sa séparation analytique de la « race », les faisant apparaître comme deux « choses » de nature différente et incompatible, et légitime les discours politiques nationalistes masqués derrière une image de « patriotisme » (Billig, 1995).

3.3.2. Nationalisme et (re)production de la communauté imaginée

Si plusieurs aspects des thèses modernistes sont encore l'objet de débats et de critiques, un large consensus prévaut concernant l'assertion voulant que la création de la forme nationale concorde avec la formation de l'État moderne⁸⁷ (Gellner, 2006 ; Hobsbawm, 1992)⁸⁸. Suivant Benedict Anderson (2006), nous conceptualisons aussi la nation comme étant une communauté imaginée

⁸⁷ C'est le propre du nationalisme que de faire remonter la nation à la nuit des temps, et ce, en dépit du fait que les identités et traditions nationales soient des constructions modernes (Hobsbawm et Ranger, 1983; Geary, 2003 ; Delanty, 2003).

⁸⁸ D'ailleurs, même Anthony Smith (1991), représentant de l'ethnosymbolisme qui défend l'importance des origines ethniques prémodernes dans la formation nationale, qualifie la nation de phénomène moderne.

– et non pas imaginaire –, au sens où l’anonymat en est la marque distinctive alors même qu’elle est représentée comme une camaraderie profonde et horizontale. La communauté nationale est aussi imaginée comme un « Nous » transhistorique où le présent est inscrit dans la trame faite d’un passé et d’un futur communs⁸⁹. Il est ici primordial de souligner la modernité de la forme nationale afin d’être en mesure d’analyser de façon critique nos données qui incluent des discours pouvant être porteurs de réifications transhistoriques. Il s’agit moins d’évaluer la véracité historique des assertions que d’étudier les représentations des frontières de la communauté que ces discours véhiculent.

La définition gellnérienne du nationalisme ayant fait école propose que « le nationalisme soit essentiellement un principe politique, qui affirme que l’unité politique et l’unité nationale doivent être congruentes » (1989 : 11). Cela signifie que les frontières de la communauté politique doivent coïncider avec les frontières de la communauté culturelle. Certes, aucun État-nation moderne n’a jamais été ethniquement « pur », mais les cultures nationales ont une visée d’homogénéisation ethnique :

It has been the main function of national cultures which, as we argued, are systems of representation to represent what is in fact the ethnic hotch-potch of modern nationality as the primordial unity of “one people”; and of their invented traditions to project the ruptures and conquests, which are their real history, backwards in an apparently seamless and unbroken continuity towards pure, mythic time (Hall, 1993: 356).

C’est le nationalisme qui produit les nations et non l’inverse. Suivant cela, il est illusoire de critiquer le nationalisme en tenant pour acquise l’existence des nations, comme s’il ne s’agissait que d’un discours sur une entité naturelle, un mode de classification nécessaire des humains alors que la réalité est celle de la sélection et de l’invention des cultures à des fins de nationalisation (Hobsbawm et Ranger, 1983; Gellner, 2006). Cela permet déjà de remettre en question l’opposition classique entre nationalismes civique et ethnique dont plusieurs ont, avec raison, montré les limites herméneutiques et le caractère idéologique (Smith, 1991; Brubaker⁹⁰,

⁸⁹ Nous rejetons toutefois son opposition entre racisme et nationalisme qui soutient que le racisme est négatif et parle d’origines alors que le second est positif, parle de destinée commune et inspire l’amour. Le racisme est présenté comme étant indépendant du nationalisme, se déployant à l’intérieur des États-nations en recourant à une logique distincte. La nation est entendue comme une invitation, ouverte et rejoignable (Anderson, 2006 : 145 ; Brubaker, 2004 : 122).

⁹⁰ Notons par contre que Brubaker (1992) a lui-même reproduit cette opposition conceptuelle en comparant la France à l’Allemagne.

1999; Dieckhoff, 2006). Peu importe les prétentions au nationalisme civique, la dominance ethnonationale est caractéristique de l'État-nation moderne qui problématise la présence de « non-nationaux » sur le territoire et qui requiert, minimalement, une forme d'assimilation à la culture dominante (Gellner, 2006 : 13).

Nous mobilisons le concept de communauté imaginée en lien avec l'idée de « narration de la nation » (Bhabha, 1990). La culture nationale doit être conceptualisée comme un système de représentation culturelle, c'est-à-dire qu'elle construit des significations et des mémoires auxquelles on peut s'identifier et qui organisent nos actions et nos conceptions de nous-mêmes (Hall, 1996a : 613). Dans ce sens, la nation correspond à un système de représentation produisant l'idée d'une communauté intégrée :

The nation-state was never simply a political entity. It was always also a symbolic formation – a “system of representation” – which produced an “idea” of the nation as an “imagined community”, with whose meanings we could identify and which, through this imaginary identification, constituted its citizens as “subjects” (in both of Foucault's sense of “subjection” – subject of and subjected to the nation) (Hall, 1993: 355).

La narration de la nation est le résultat de luttes de pouvoirs et parvient à présenter un « Nous » transhistorique doté d'une culture unique exaltée de façon analogue à un héritage génétique précieux à transmettre aux générations futures (Billig, 1995 : 71, Balibar, 1997b).

Parler de nation comme communauté imaginée et comme système de représentation permet aussi d'éviter une vision étroite top-down et stato-centrée pour mieux faire l'examen critique du nationalisme banal, c'est-à-dire les habitudes idéologiques qui permettent la reproduction quotidienne de la nation (Billig 1995 : 6). Le concept de nationalisme est un moyen pour la sociologie de cesser de faire le jeu de l'opposition entre patriotisme (sain) et nationalisme (mal). Or, comme le note bien Billig en faisant référence à Arendt, la banalité n'est pas synonyme d'inoffensif (*harmless*) et, même s'il possède une normalité rassurante, le nationalisme banal des États occidentaux n'est pas innocent et assure la mobilisation et la prédisposition de la population à la défense des intérêts de la nation en cas de crise (1995 : 7). Il s'agit précisément de l'objet de cette thèse, c'est-à-dire des discours quotidiens et routiniers de membres de la société civile qui (re)produisent et réagencent les représentations des frontières de l'appartenance nationale qu'ils partagent, que ce soit de façon explicite ou implicite, consciente ou non.

Comme le note Balibar, aucune nation ne peut exister sans l'action d'une idéologie nationaliste et tout État-nation suppose que la solidarité nationale prime sur tout autre type, notamment celle de classe : « C'est pourquoi, sans doute, il est aussi difficile de tracer une fois pour toutes une ligne de démarcation entre "patriotisme" et "nationalisme", ou si l'on veut entre un nationalisme modéré, défensif, "propre", et un nationalisme excessif, agressif, "sale", lié à l'impérialisme et à l'oppression des minorités ethniques » (1989 : 17). Contre cette opposition binaire ethnique/civique qui légitime les formes dominantes de la nation en Occident, il convient plutôt de parler en termes de tendances et tensions en reconnaissant que tous les nationalismes renferment nécessairement une dimension ethnique. Cette dichotomie conceptuelle sert donc la légitimation des formations stato-nationales occidentales dites normales en effaçant l'ethnicité de ces dernières et les rapports de pouvoir qui en découlent.

De plus, les efforts pour différencier la nation de la race ont largement « négligé » le fait que la catégorie nation pouvait fonctionner de façon analogue au racisme dans l'exaltation du corps national et la définition/exclusion de l'Autre⁹¹ (Parekh, 2000). À ce chapitre, les travaux d'Étienne Balibar rompent avec ce cloisonnement et sont particulièrement éclairants pour notre thèse puisqu'ils contribuent à saisir conceptuellement les rapports entre la nation, l'ethnicité et la race de façon attentive à leurs articulations historiques.

3.3.2.1. Production de la nation chez Balibar : ethnicité fictive et communauté de race

Problématisant la nation comme production et reproduction d'une « ethnicité fictive » correspondant à la « forme idéologique effective » du « mythe des origines et de la continuité nationales », Balibar soutient que la nationalisation/ethnicisation de la société consiste en la production d'un imaginaire d'une communauté nationale transhistorique (1997a : 118). L'ethnicité fictive est ce qui permet de représenter le peuple de l'État-nation comme une communauté. Balibar parle d'ethnicité fictive au sens où l'État doit ethniciser les populations sous sa gouverne de façon à faire croire à une communauté d'origine et d'avenir « naturelle » partageant une culture et des intérêts communs qui transcendent les différents axes de différenciations sociales. C'est donc la forme historique de l'organisation politique comme État-

⁹¹ Comme le note bien Michel Wieviorka au sujet des travaux de la fin du 20e, les études de la question nationale n'accordent qu'une importance marginale au racisme alors que celles du racisme font régulièrement référence au nationalisme (1993 : 169).

nation qui crée l'« *homo nationalis* », un individu socialisé pour se penser comme appartenant à un peuple et qui reconnaît l'institution étatique comme étant la sienne, distincte des autres. Comme il le note : « la réussite n'est pas, et ne peut jamais être, totale » (Balibar, 1989 : 18).

Toutefois, en parlant de la production du peuple, Balibar ne limite pas le pouvoir de production à l'État, comme créant magiquement un peuple en l'imposant du haut. L'idéal de la forme nationale est effectivement celui d'une production permanente du peuple comme communauté nationale. Afin que l'idéologie nationale traverse la masse et l'individu et que la nation soit par conséquent le foyer privilégié et central d'identification, les différences et conflits internes de natures variées doivent être subordonnés à la reconnaissance d'une différence symbolique supérieure entre « nous-les-nationaux » et ceux qui n'y appartiennent pas, les « étrangers ». Balibar reconnaît aussi l'importance de l'affect dans ce processus : les membres du peuple ne font pas que s'identifier à la nation, mais y développent un sentiment et une relation d'appartenance. Reprenant les termes de Fichte, il note que les « frontières extérieures » doivent aussi être des « frontières intérieures » par lesquelles la personnalité collective nationale est protégée de l'étranger et qui permettent à l'individu de percevoir l'espace de l'État-nation comme son « chez soi » (1997 : 129).

La notion de « home » est aussi étroitement liée à la représentation de la nation et indique les liens affectifs de type familiaux à son endroit. Elle renvoie à l'opposition entre sphère domestique/familiale et étrangeté. Comme le notent bien Hall et Rose, la métaphore du « chez soi » qui connecte l'unité familiale à l'unité nationale est construite sur des inclusions et des exclusions sélectives en faisant le partage entre l'extérieur comme monde de différence et l'intérieur comme espace de confort et de familiarité (2006 : 24). La mise en relief des inclusions et exclusions sélectives est centrale pour bien saisir en quoi l'identité nationale constitue une production historique toujours contextualisée et en mouvement qui met en jeu la question de la légitimité de l'appartenance au « home », à savoir qui est ici chez soi. L'identité nationale est donc instable et modelée en fonction des rencontres entre les individus qui se pensent comme « natifs », donc *au bon endroit*, et les autres qui sont reconnus comme étrangers, donc *au mauvais endroit* (Ahmed, 2000 : 101, notre italique). Or la question à savoir qui est reconnu comme membre ou comme étranger et selon quels critères nécessite un examen empirique. C'est

donc en ce sens que nous cherchons à sonder les représentations majoritaires populaires en analysant les discours informels sur l'identité et l'altérité.

L'articulation entre nationalisme et racisme est visible dans l'usage de la métaphore familiale pour la production de la nation comme de la race (Garner, 2009 : 51). Par exemple, les discours faisant référence à la patrie ou à la nation sous le signe de la « défense de la famille » appartiennent bien à l'univers raciste, qui projette sur les nationalités son obsession pour l'imaginaire de la parenté (Balibar, 1989 : 16; 1997 : 136-137). La nation est donc un appareil discursif produisant l'idée d'un peuple, d'une ethnicité objectivement définie où les membres appartiennent, en dépit de leurs différences, à une grande famille⁹² (Hall, 1996a : 616). Cela invite à complexifier l'étude du nationalisme au-delà des discours top-down qui utilisent un langage formellement nationaliste, en regardant aussi du côté de la dimension affective chez les masses qui peut transparaître en des termes plus implicites. Par exemple, nous porterons attention à la façon dont les commentateurs en ligne expriment ce qu'est le chez soi et qui est ici plus ou moins chez soi.

Balibar identifie deux voies de construction de l'ethnicité fictive et donc d'une communauté nationale où les différences internes sont subordonnées au profit d'une différenciation irréductible entre nationaux et étrangers. On trouve d'abord la *communauté de langue*, produite par l'État à travers la scolarisation. Nous avons vu que le principe de la langue était d'une importance capitale dans le marquage des frontières de la communauté nationale québécoise moderne, mais aussi que ce marqueur tend désormais à être davantage mobilisé à l'endroit des enjeux migratoires et d'intégration plutôt que de relations avec le Canada anglais. Le principe de la communauté de langue est insuffisant et doit être accompagné d'un principe de fermeture et d'exclusion, soit la *communauté de race* qui permet de consolider la représentation d'une communauté historique distincte. L'accent sur la généalogie du peuple permet donc de pallier la porosité inhérente au principe de communauté de langue. Ce second principe permet de distinguer au sein d'une unité politique où l'ensemble des individus parlent la langue nationale celles et ceux qui appartiennent *vraiment* à la nation et qui peuvent la revendiquer comme leur *home*, leur « chez soi » : « elle ethnicise la différence sociale qui manifeste des antagonismes

⁹² La représentation de la nation comme une famille est aussi particulièrement révélatrice de la dimension genrée du nationalisme que nous développerons plus loin.

inconciliables, en lui donnant la forme d'un partage entre le "vrai" et le "faux" national » (Balibar, 1997a : 136). Est-il nécessaire de le souligner, Balibar ne traite pas ici de races réelles ou d'une quelconque ascendance partagée, mais bien de la sélection de marqueurs physiques ou culturels pour « constituer la fiction d'une identité raciale », l'idée d'une généalogie nationale commune (1997a : 135). Anderson a raison de caractériser la nation comme une « communauté de destin ». Toutefois, la question est aussi de savoir qui est inclus dans ce futur communautaire. La nation est toujours une médiation entre le futur et le passé et de celle-ci découle souvent une représentation racialisée, en témoignent les appels « défensifs » au passé misant sur des identités homogènes perdues et servant à motiver le « peuple » à purifier ses rangs dans la marche vers l'avenir de la nation (Hall, 1996a : 615). Suivant l'approche attentive aux spécificités historiques de Hall, il n'est pas question d'affirmer ici une relation générale, universelle, entre deux concepts abstraits de nationalisme et de racisme, mais bien d'inviter à analyser leurs modulations et leurs articulations dans des contextes sociohistoriques particuliers. C'est le mandat que se donne cette thèse en étudiant les discours contemporains de majoritaires québécois. Suivant Balibar, le racisme⁹³ et le nationalisme ne se confondent pas, mais le premier est indispensable au second, il est « *un supplément intérieur au nationalisme*, toujours en excès par rapport à lui, mais toujours indispensable à sa constitution » (1997c : 78).

Cette approche invite à sortir d'une perspective conceptuelle et historique eurocentriste qui cherche à expliquer le développement de la forme nationale à l'intérieur de la modernité occidentale, comprise comme un phénomène endogène à l'Europe, sans rendre compte de l'importance structurante des relations inégalitaires globales, de l'esclavagisme transatlantique et du colonialisme⁹⁴. Nous aborderons plus loin les articulations entre la nation, l'ethnicité et la race en contexte postcolonial⁹⁵ d'immigration internationale, mais il importe d'abord de replacer

⁹³ Balibar conceptualise le racisme comme étant pluriel et défend une définition large qui permet de voir que sa réduction au racisme biologique sert d'alibi aux nationalistes anti-immigration.

⁹⁴ Précisons ce que l'on entend par colonialisme: « A specific form of power and domination that involves the direct application of military, political, and socio-economic control. Typically, it involved the destruction and re-organization of social, economic, or political aspects of the society under occupation in order to facilitate control by the colonizing society or nation » (Puri, 2004: 74).

⁹⁵ Notons toutefois que, pour reprendre les termes de Joyce Green, le Canada n'est pas encore une « société véritablement postcoloniale » (2004 :9). Les travaux sur la postcolonialité ont ici une valeur heuristique en ce qui a trait à la relation entre nationalisme et immigration, mais cela ne doit pas mener à passer sous silence l'actualité des rapports de pouvoirs coloniaux au Canada.

l'apparition et le développement du phénomène dans le contexte du système-monde colonial. Cela permettra de mieux saisir les rapports historiques entre ces trois divisions sociales (nation, ethnicité, race) et d'éviter de les traiter comme des entités séparées et étanches dans l'analyse des dynamiques contemporaines.

Suivant Balibar, toutes les formations nationales sont produites à partir de la structure de l'économie-monde et de la colonisation, qu'elles aient été colonisatrices, colonisées ou les deux (1997a : 121). Ce dernier élément est particulièrement signifiant pour le cas québécois et sa réalité historique de double colonisation. Si les discours nationalistes contemporains maintiennent des rhétoriques associées à la position de colonisé, l'implication des majoritaires dans les relations coloniales est généralement niée. Or, pour analyser la situation contemporaine, il importe de comprendre comment les identités nationales blanches et les stéréotypes racialisés s'inscrivent dans la continuité du colonialisme, qu'il s'agisse de l'inscription dans les circuits de pouvoirs occidentaux ou de la pérennité du colonialisme d'occupation blanche.

3.3.3. Nationalisme, impérialisme et colonialisme⁹⁶

Opérer un retour sociohistorique critique sur la conjoncture coloniale du 19^e permet de pallier deux problèmes complémentaires des perspectives eurocentrées du nationalisme qui sous-théorisent les articulations entre nation, ethnicité et race. La première face du problème tient à une conceptualisation restrictive du racisme comme extérieure à la modernité libérale incarnée par les États-nations occidentaux. La seconde face correspond au fait que la construction de l'État moderne et de la forme nationale en Occident est trop souvent pensée en faisant abstraction des expériences coloniales et impériales. Face à ces élisions, notre objectif est de saisir les dimensions racialisées des processus de constructions nationales dans leur inscription au sein de l'appartenance commune à la civilisation européenne/blanche/occidentale dont la société québécoise étudiée ici fait partie. Il s'agira ici de montrer que la race fait partie intégrante de la façon dont les sociétés occidentales ont fonctionné et fonctionnent toujours de façon « normale », qu'elle est donc politiquement inséparable de la modernité et qu'elle est un des principaux facteurs de légitimation de l'État-nation comme mode d'organisation sociale

⁹⁶ L'objectif est de faire la démonstration des rapports mutuellement constitutifs du nationalisme, du racisme et du colonialisme à un niveau général. Nous espérons donc ne pas réduire le colonialisme à un bloc monolithique, pas plus qu'effacer les résistances et les ambivalences propres au phénomène (Nayar, 2012 : 7 ; Young, 1995).

(Garner, 2009 : 52-53). Nous traiterons d'abord des deux faces pour ensuite aborder la configuration coloniale qui, malgré la diffusion transnationale des discours coloniaux, concerne plus spécifiquement la société québécoise, soit le colonialisme de peuplement blanc.

3.3.3.1. Situer la nation et la race au cœur de la modernité coloniale

Comme le montre bien Barnor Hesse (2004, 2007, 2011), le concept de racisme émerge en Europe dans le contexte d'apparition du nazisme et fait du racisme une idéologie spécifique dont l'expérience nazie serait l'étalon de mesure, ce qui a pour effet de le situer à l'extérieur de la modernité libérale européenne sans s'interroger sur le colonialisme. Contre la conception dominante depuis les années 1940 du racisme comme préjugé irrationnel stipulant l'infériorité de l'Autre en raison de son appartenance raciale conçue en termes strictement biologiques, il importe de faire la généalogie de l'idée de la race afin d'en dégager les formes historiques plutôt que de formuler une définition unique a priori (Goldberg, 1993 : 62). Cela est aussi nécessaire pour mettre en lumière les formes contemporaines de racismes et leurs articulations avec le nationalisme en contexte québécois dans une perspective qui met l'accent sur les rapports de pouvoir plutôt que sur les croyances raciales. Dans cette optique, on peut parler de racismes au pluriel en tenant compte de leurs spécificités historiques (Hall, 1986 : 23).

Comme point de départ, il est nécessaire de décentrer la rhétorique de la rationalité et de l'universalité modernes afin d'appréhender la formation de l'Européanité comme signifiant racial constitué par la colonisation. En effet, si la constitution de cette identité est indissociable de la modernité, la modernité est indissociable de la colonialité du pouvoir et de la race (Quijano, 2007 ; Bhabra, 2014). C'est à travers le colonialisme que l'Europe/Occident et le Tiers-Monde sont créés sur un mode hiérarchique, le second fournissant une image négative du premier (Hall, 1996b; Saïd 1977; Fanon, 2002a [1961]; Puri, 2004). Si l'Occident est l'incarnation de la lumière, du progrès et de la raison, l'obscurité correspond à l'Autre sans qui il serait impossible de se représenter comme le sommet de la civilisation (Hall, 1996b : 221). Les pays d'Europe de l'Ouest commencent à se concevoir comme appartenant à une civilisation singulière, l'Occident, dans la concurrence avec l'Islam structurant l'identification de l'Europe avec la Chrétienté, puis

dans la rencontre avec de « nouveaux mondes »⁹⁷ (Hall, 1996b : 197). On ne peut effectivement penser la « modernité » et son incarnation au sein des sociétés européennes sans considérer les relations entre sociétés occidentales et non occidentales ou, pour reprendre les termes de Hall qui lui-même suit Saïd, le discours de « The West and the Rest » où les catégories d'Occident et d'Orient ne désignent paradoxalement pas en priorité des espaces géographiques physiques, mais bien des géographies imaginaires (Saïd, 2003 [1978]), des constructions historiques empreintes de mythes et de fantasmes (Hall, 1996b : 185). L'idée d'Occident est à la fois le facteur organisationnel des relations globales et un système de représentation.

Comme l'a montré Saïd (1993, 2003[1978]), la domination coloniale est inséparable de la constitution d'un imaginaire fantasmé de l'Orient où les représentations stéréotypées de l'Autre justifient la soumission à la gouvernance des Occidentaux. Le travail de Saïd a montré que l'universalité est une idée européenne construite en opposition aux Autres dont l'évincement de l'histoire justifie l'exercice de leur domination matérielle (Bhambra, 2014). Les relations impériales racialisées ont été naturalisées par le « discours colonial » masquant les rapports de pouvoir en naturalisant la situation de domination par la production d'altérités stéréotypées informant les imaginaires culturels occidentaux et la représentation de soi comme sommet de la hiérarchie des races et des civilisations (Chatterjee, 1993; Puri, 2004; Nayar, 2012). En d'autres termes, il s'agit de deux faces d'une même pièce et ce système de représentation est une construction historique inscrite au cœur des rapports globaux de domination, de la colonisation à aujourd'hui⁹⁸. Cette perspective sera donc utile dans nos analyses dans la mesure où, d'une part, elle permet de bien situer les enjeux relatifs aux migrations Sud-Nord dans la continuité de la colonialité et, d'autre part, elle invite à sortir du cadre d'analyse strictement national pour voir quels sont les liens entre les commentaires étudiés et les discours transnationaux de défense

⁹⁷ Le concept de race fait d'ailleurs son entrée dans la conscience européenne à la fin du 15^e siècle avec les voyages de « découvertes » et de domination où des humains physiquement et culturellement différents apparaissent à l'œil européen (Goldberg, 1993 : 62). La représentation de l'Europe comme incarnation du progrès et de la Raison universelle est liée à la hiérarchisation raciale légitimant les entreprises coloniales européennes au nom de la mission civilisatrice et du fardeau de l'homme blanc.

⁹⁸ Hall identifie cinq stades d'expansion. 1) la période d'exploration ou de « la Découverte » ; 2) la période de contact, d'établissement et de colonisation de ces « nouveaux » territoires ; 3) La période d'émergence du marché capitaliste globale et de l'établissement permanent de la colonisation et de l'exploitation ; 4) l'apogée de l'impérialisme et 5) la période contemporaine postcoloniale de dépendance économique (1996b : 190-191).

des « valeurs occidentales ». On pourra mieux rendre compte des représentations contemporaines en regard de leur historicité.

C'est en ce sens que le racisme est ici entendu comme une technologie institutionnelle et représentationnelle de racialisation gouvernementale où les Blancs/Européens et leur culture sont dépeints comme le sommet de la civilisation en contraste avec les altérités non européennes/non-blanches dites barbares et soumises à l'évaluation par les premiers (Hesse, 2007 : 656-7). Une perspective qui réduit le racisme à l'idéologie, qui plus est à une idéologie exceptionnelle antimoderne, conduit à évincer d'autres processus de racialisation comme le colonialisme et l'orientalisme. De plus, cela fait découler la racialisation de la pensée raciale biologisante alors qu'il s'agit d'un mode de gouvernementalité constitutif de la modernité occidentale et non une exception aberrante : « the governmental division between *whitened* Europeans and *non-whitened* 'non-Europeans', in diverse institutional forms, along various western imperial trajectories of North America and Europe » (Hesse, 2004 : 24). Rompre avec la conception eurocentrée⁹⁹ du racisme qui le réduit au biologisme permet d'analyser les modes de reproduction contemporains du racisme qui fonctionnent largement par son déni et la revendication d'une posture *color-blind*. On peut ainsi mieux situer et interpréter les commentaires en ligne qui altérisent sans recourir à un langage explicitement racialisant en considérant leur rapport avec le racisme colonial.

Dans la période d'après-guerre, des intellectuels antiracistes et anticoloniaux comme W.E.B. Du Bois (1947) et Aimé Césaire (2004) ont mis en lumière la parenté entre les atrocités du régime nazi et les régimes colonialistes européens. Pour Hesse, on trouve chez Frantz Fanon une conception décoloniale du racisme formulée dans ce contexte où le fascisme européen attire toute l'attention. Déjà en 1956, Fanon parlait de « racisme culturel » – un racisme qui « se cache » – qui vise « une certaine façon d'exister » et qui procède par l'infériorisation de la culture de l'opprimé et l'impératif d'assimilation¹⁰⁰ à la culture des « nations civilisatrices »

⁹⁹ Il s'agit donc de décoloniser la pensée sociologique sur la race, le racisme et la racialisation afin de retracer la généalogie coloniale de la gouvernementalité racialisée et d'analyser la pluralité des mécanismes idéologiques, pratiques et institutionnels de la racialisation. (Hesse, 2011).

¹⁰⁰ Pour Fanon, l'assimilation correspond à l'aliénation, « jamais totalement réussie » (2002 : 81).

(2002b : 80). Il parle alors d'« argumentation plus fine », notamment en axant sur les « valeurs occidentales » (2002b : 78). Non seulement la culture de l'opprimée est dévalorisée, mais même lorsque le dominant affirme sa volonté de respecter la différence culturelle, c'est pour l'objectiver et l'exotiser, ce qui traduit une volonté de savoir/pouvoir. À ce sujet, Goldberg distingue deux formes de racisme, soit le naturalisme racial et l'historicisme racial¹⁰¹, le premier opérant dans un langage pseudo-scientifique biologisant et le second dans un registre culturel et civilisationnel soutenant les politiques coloniales assimilationnistes et développementalistes (2007 : 78-79). S'il parle en termes d'un « shift » historique, les deux formes demeurent en tension, sans que la seconde fasse disparaître la première (2010 : 93)¹⁰². Les tentatives d'assimilation des immigrants du Sud dans les sociétés occidentales dites postraciales sont un exemple contemporain de l'historicisme racial. La constitution de l'idée d'universalisme n'est pas innocente, ayant conféré un fondement « logique » aux pratiques discriminatoires et coloniales, des politiques d'infériorisation et d'assimilation culturelle dans les colonies jusque dans leurs prolongements contemporains (Balibar, 1989 : 11).

Le genre est aussi au cœur du racisme colonial. Les nations colonisatrices ont effectivement légitimé leur domination en se donnant pour mission de protéger les femmes colonisées des hommes colonisés et moins civilisés (Spivak, 1988; Goldberg, 2002 : 80)¹⁰³. La sexualisation d'un Orient ou d'un « Reste » féminisé servait la position de puissance et de possession de l'Occident¹⁰⁴ (McClintock, 1995; Hall, 1996b; Saïd, 2003). Particulièrement hypocrite par

¹⁰¹ Notons que Goldberg refuse que sa distinction conceptuelle soit réduite à la distinction désormais dominante entre biologie et culture, ce qui n'est pas sans porter à confusion. On peut effectivement se questionner à savoir si l'historicisme racial correspond aussi au préjugé ethnique (Maldono-Torres, 2010 :81). Or, pour Goldberg, les groupes ethniques se distinguent conceptuellement des groupes raciaux du fait qu'ils peuvent aspirer à atteindre le « niveau de sophistication » des dominants, à la différence des seconds qui seraient fixés par leur nature ou leur culture naturalisée. L'historicisme racial est donc considéré comme étant distinct de l'ethnocentrisme (2010: 95).

¹⁰² Garner (2006) fait l'argument que, au 21^e siècle et comme au 16^e siècle, la culture et la couleur de la peau sont des éléments équivalents au sein des discours racialisants.

¹⁰³ Les écrits de Fanon durant la Guerre d'Algérie témoignent de la guerre psychologique contre le voile opérée dans la visée de « sauver » la femme du comportement de l'Algérien, « dénoncé très fermement et assimilé à des survivances moyenâgeuses et barbares » (Fanon, 2008 : 21). Les représentations paternalistes coloniales donnaient à voir l'empire comme une famille où l'homme blanc avait, « naturellement », la responsabilité des femmes et des « races » inférieures (Rattansi, 2007 : 46). La métaphore familiale au sein du nationalisme impérial était aussi genrée en reproduisant la binarité passivité féminine/action masculine (Hall et Rose, 2007: 27).

¹⁰⁴ On ne peut d'ailleurs faire abstraction du désir sexuel tabou de la femme de l'Autre (Young, 1995a ; Stoler et Cooper, 1997). Les oppositions racialisées et genrées entre l'homme blanc rationnel et la colonisée sensuelle sont

rapport à « la question des femmes », la domination coloniale par l'Occident était en réalité moins soucieuse de leur traitement que de leur dévoilement (*unveiling*) – au sens littéral et symbolique – comme pratique de connaissance et de contrôle de l'Autre (Macdonald, 2006 : 9). Cette dimension genrée sera donc à retracer dans les discours nationalistes et racistes que nous examinerons. Étant donné le contexte québécois récent, on peut s'attendre à retrouver des stratégies discursives misant sur l'égalité de genre et devant être analysées de façon attentive à l'intersectionnalité des systèmes d'oppression.

Puisque les discours nationalistes contemporains au Québec comme ailleurs en Occident prennent de plus en plus pour cible les populations immigrantes racialisées issues du Sud global, il est impératif de retracer l'importance de l'altérité colonisée dans la production des communautés imaginées nationales. Cela contribue notamment à saisir la circulation transnationale des pratiques de représentation puisant dans les répertoires informés par le colonialisme de même que l'importance des trajectoires historiques particulières aux différentes sociétés coloniales et postcoloniales.

3.3.3.2. Le colonisé, Autre de la nation occidentale

On ne peut retracer adéquatement le développement de la conscience nationale en passant sous silence l'imbrication des discours et pratiques nationalistes et impérialistes (Hobsbawm, 1989; Stoler et Cooper, 1997; Balibar, 1997; Puri, 2004). L'évacuation de la race et du colonialisme dans la narration de la nation a pour effet d'occulter les hiérarchies racialisées tout en assurant le maintien de la blancheur comme norme implicite de l'appartenance nationale (Hall et McClelland, 2010 : 2). L'impensé des relations conceptuelles et historiques entre nation, ethnicité et race est largement tributaire du fait que soient négligés les rapports historiques entre nationalisme et colonialisme/racisme chez les théoriciens modernistes (Berger et Miller, 2015 : 6-7; Mann, 2007 : 53-54). Situer la montée du nationalisme en contextes des empires coloniaux rompt avec la narration eurocentrée du développement des sociétés occidentales modernes et reconnaît la centralité des rapports d'oppression et de dépossession racialisés entre la métropole

à cet égard paradigmatiques. Le langage même de la conquête et de la domination était fortement genré et sexualisé, jusque dans les noms des terres colonisées (Rattansi, 2007 : 46).

et les colonies, le centre et les périphéries, dans la production du Nous national. Il s'agit aussi de situer l'apparition d'un type historique d'identité dans une conjoncture particulière du développement du capitalisme¹⁰⁵. La forme nationale est construite dans une configuration sociétale singulière caractérisée par des articulations nouvelles entre les instances économiques, politiques et idéologiques¹⁰⁶.

Si les communautés nationales occidentales se sont formées en mettant l'accent sur des marqueurs de différenciation entre elles, l'altérité racialisée coloniale a joué un rôle central dans l'identification à la nation à travers les groupes ethniques, les genres et les classes, tous pouvant se représenter comme appartenant à une nation supérieure (Hobsbawm, 1989 ; Colly, 1992 ; Aravamudan, 1999). Au Royaume-Uni comme en France, la nationalisation des masses et la représentation de la nation comme communauté homogène s'est opérée à travers le « rapprochement » des espaces nationaux et impériaux par la médiation de la catégorie de race, c'est-à-dire que les différences internes furent minimisées au profit de l'exaltation de la supériorité raciale de la nation distinguant les colonisateurs des colonisés (Puri, 2004 : 101 ; Berger et Miller, 2015 : 9).

Cela requiert la construction d'une altérité colonisée gérable. L'orientalisme en est un exemple et correspond à une archive culturelle, une source d'informations et de connaissances communes assurant le portrait de l'Oriental possédant des caractéristiques régulières (Hall, 1996b : 206). Comme le note Saïd, l'orientalisme est un « nœud de savoir et de pouvoir qui crée "l'Oriental" et en un sens l'oblitére comme être humain » (2005 : 41). L'Orientalisme renvoie à une forme de pouvoir matérialisé et institutionnalisé, à une construction discursive produisant un Orient fantasmé et agissant à la manière d'un régime de vérité auquel les énoncés doivent se conformer (Saïd, 1993 ; Young, 1995b). La connaissance de l'Autre permet non seulement de

¹⁰⁵ On ne peut pourtant saisir le développement du nationalisme dans l'Occident du 19^e et son expansion mondiale sans prendre en compte l'importance déterminante de cette nouvelle division internationale du travail répondant à la logique d'expansion du capital au sein des sociétés industrielles faisant des colonies du Tiers-Monde des productrices pour les métropoles (Puri, 2004 : 78).

¹⁰⁶ Au-delà des motifs économiques, les expansions coloniales furent légitimées par l'idéologie de la supériorité raciale, l'idée du devoir de civilisation de l'homme blanc et la valorisation/consolidation de la nation (Young, 1995a : 93). À la fin du 19^e siècle, l'acquisition de colonies, peu importe leur valeur économique, devient un symbole du statut national en Occident et est partie prenante de la formation des identités nationales (Hobsbawm, 1989 : 67 ; Berger et Miller, 2015 : 4 ; Aldrich, 2015 : 147).

légitimer les hiérarchisations, mais aussi de justifier l'autorité gouvernementale sur ceux que l'on *sait* incapables de se gouverner sans Nous. Connaître le colonisé ou l'Oriental, c'est *pouvoir* parler pour eux, ceux qui sont réduits au silence¹⁰⁷ en étant résumés à l'image fantasmée. Cette construction d'une altérité connue et gérable est à saisir de façon dialectique avec la production de la nation comme peuple supérieur en mesure de contrôler la différence. La différenciation entre « chez soi » national et « extérieur » exotique au sein de l'empire colonial servait aussi au développement d'un sentiment d'appartenance au territoire distinct, fermé, habité d'un peuple homogène et protégé de l'Autre dont les représentations sont disséminées à l'intérieur¹⁰⁸

Nous avons vu que la question de l'articulation entre la nation, l'ethnicité et la race doit être abordée de façon située, en tenant compte des spécificités historiques des sociétés et des forces sociales qui les façonnent. Or, pour reprendre les termes de Hall (1997), si les répertoires de représentation de la différence et de l'altérité évoluent, des traces des configurations précédentes restent dans les sociétés contemporaines. Le discours de l'Occident et du Reste n'appartient pas seulement au passé, mais persiste toujours à informer le langage « Nous/Eux » de même que les pratiques et relations de pouvoir à l'endroit du Sud global (Hall, 1996b : 225). Gloria Wekker fait appel au concept d'archive culturelle de Saïd (1993) pour analyser les pratiques discursives de racialisation contemporaines en lien avec des répertoires nationaux et occidentaux institutionnalisés, des connaissances et des affects racialisés issus de l'histoire coloniale et internalisés :

“A repository of memory” (Stoler, 2009: 49), in the heads and hearts of people in the metropole, but its contents is also silently cemented in policies, in organizational rules, in popular and sexual cultures, and in commonsense everyday knowledge, and all of this is based on four hundred years of imperial rule (Wekker, 2016: 19).

Si la relation entre la construction de l'État-nation moderne et le colonialisme est surtout étudiée et exemplifiée chez les puissances de première importance qu'étaient le Royaume-Uni et la France, de plus en plus de travaux jettent un éclairage sur l'implication du colonialisme dans la fabrication de sociétés modernes dites « petites » nations et se représentant comme

¹⁰⁷ Cette conception du discours contraste avec d'autres écrits plus tardifs de Foucault qui excluent une opposition binaire entre dominants et dominés (Young, 1995b).

¹⁰⁸ C'est dans ce sens que plusieurs rejettent la dichotomie métropole/colonie pour faire valoir que le colonialisme et le racisme pénètrent et structurent les imaginaires nationaux au centre par la consommation, la littérature, l'éducation nationale, les expositions, etc. (Hall, 1978, 1997 ; Saïd, 1993 ; Blanchard, Bancel et Lemaire, 2004 ; Hall et Rose, 2007 ; Hogan, 2009 ; Grindel, 2015).

historiquement innocentes, notamment les Pays-Bas (Wekker, 2016) et les pays scandinaves (Naum et Nordin, 2013 ; Loftdóttir et Jensen, 2016 ; Palmberg, 2016).

Comme l’Australie et les États-Unis, le Canada et le Québec sont des sociétés issues de *white settler colonialism*, ce qui structure non seulement les privilèges sociaux contemporains, mais aussi une forme particulière d’identification nationale marquée par la possession blanche, laquelle est masquée par le récit de sociétés égalitaires et tolérantes (Moreton-Robinson, 2005; Galabuzi, 2006; Thobani, 2007; Leroux, 2014; Hage, 2014a). Au Canada, le paradigme des relations ethniques n’a pas pris en compte l’esclavage et la dépossession des peuples autochtones. Comme aux États-Unis, le rapport colonial n’est généralement pas considéré dans l’étude des rapports ethniques et raciaux. Au Québec, la prégnance de l’idéologie nationaliste a bloqué non seulement la reconnaissance de la colonisation, mais aussi le statut de majoritaires des Québécois d’ethnicité canadienne-française (Juteau, 2016 : 117). Le Canada se représente comme une nation innocente, multiculturelle, libre de racisme et sans agendas impérialistes. Or, cela masque les histoires de l’esclavage, de la colonisation et des politiques d’immigration discriminatoires (Dua, Razack et Nyasha Warner, 2005). Comme le note bien Lorenzo Veracini, dans ses formes les plus triomphantes, le colonialisme de peuplement a réussi à effacer ses traces, c’est-à-dire masquer la violente dépossession coloniale des populations autochtones, si bien que les termes de « colons » et de « colonialisme » étaient séparés (2013 : 325). Dans les sociétés comme le Canada et le Québec, cela s’inscrit dans des logiques possessives blanches, c’est-à-dire un mode de rationalisation soutenant la réaffirmation et la reproduction du contrôle et du statut de propriétaire (« *ownership* ») de la nation (Moreton-Robinson, 2015).

Notons toutefois que de plus en plus de travaux mettent en lumière d’importance constitutive du colonialisme de peuplement sur les narrations nationales canadiennes et québécoises (Mackey, 2002; Sharma, 2006; Thobani, 2007; Austin, 2010; Mahrouse, 2010; Salée, 2010; Leroux, 2010, 2014; Stasiulis, 2013; Maillé et Salée, 2013). Par exemple, pour Bilge (2013), les débats sur la « gestion de la diversité » sont à saisir en lien avec une gouvernementalité racialisée fondée sur le privilège racial des majoritaires blancs découlant du colonialisme de peuplement. Ce colonialisme structure la construction de l’identité nationale et des solidarités :

In Canada, as in other White settler societies, Whiteness, as a positively racialized national identity has been crucial in who comes to have a sense of managerial entitlement. [...] This is because the formation of a White identity helped to construct differences – and put a halt to disruptive solidarities – between the many people exploited in the process of consolidating European colonization and expanding the social relations of capitalism (Sharma, 2006: 59).

Comme nous l'avons vu avec Balibar, toutes les unités nationales sont issues de la colonisation, qu'elles aient été colonisatrices, colonisées ou les deux. La dernière option rejoint la réalité canadienne, mais surtout celle québécoise où la majorité blanche d'origine française a colonisé les Autochtones et a été colonisée par l'Empire britannique. Les cadrages dominants de l'identité et de la narration nationales au Québec sont indissociables du colonialisme de peuplement blanc français comme de la subordination à un autre colonialisme informant la perception de soi comme peuple à la fois propriétaire légitime du territoire et fragile. Conceptualiser le rapport entre colonialisme et nationalisme au Québec permet de mieux comprendre les discours sur les Autres en situant la question de la propriété et du pouvoir sur le territoire revendiqué par la majorité ethnique blanche de même que ses inquiétudes quant au maintien de son statut de gestionnaire légitime du territoire national.

3.4. Frontières : nation, ethnicité et race

Nous adoptons le concept de frontières dans l'optique de saisir analytiquement les dynamiques relationnelles de (re)production de la nation dans ses articulations avec l'ethnicité et la race. Tout en soulignant la *parenté* entre les trois catégories, nous mettons l'accent sur le concept d'articulation de façon à reconnaître leur autonomie relative. Si les rapports entre nation et ethnicité sont bien étudiés dans la sociologie des relations ethniques de tradition wébérienne, la race est quant à elle trop souvent écartée. Cela est largement attribuable aux efforts de conceptualisation de l'ethnicité par les figures de proue que sont Weber (1971) et Barth (2008). Tous deux ont lancé les bases d'une approche constructiviste et relationnelle de l'ethnicité en contrastant le groupe ethnique avec le groupe racial, rejetant les définitions anthropologiques objectivistes du premier et la validité scientifique du second. Cette déconnexion de l'ethnicité de la race tient aussi bien à une opposition à la pensée racialisée qu'à une compréhension étroite du racisme qui nous est problématique. Ainsi, tout en tirant profit de l'approche de Danielle Juteau (1999), nous critiquons sa séparation franche entre catégorisation ethnique et catégorisation raciale qui limite le racisme au biologisme et qui permet mal de rendre compte du fait que, comme le note Grosfoguel (2004), selon les rapports de pouvoir en jeu et les

contextes, les catégories ethniques peuvent être racialisées et celles raciales peuvent être ethnicisées¹⁰⁹. D'ailleurs, pour rendre compte de la convergence grandissante des processus de racialisation et de catégorisation ethnique, particulièrement à l'endroit des groupes autres que « caucasien », Philomena Essed a proposé le terme de groupes ethnoraciaux (racial-ethnic groups) (1996 : 8-9). Avec l'altérisation des musulmans, il est même proposé d'étendre la notion à « racial-ethnic-religious » (Essed et Trienekens, 2008 : 63).

3.4.1. Théorie des frontières ethniques

Comme plusieurs, nous soutenons que la théorie des frontières ethniques de Fredrik Barth (2008) s'applique aussi aux frontières nationales, c'est-à-dire qu'elles sont maintenues par des processus d'identification et de catégorisation et correspondent à des zones d'interaction et d'exclusion. Nous appliquons donc à la nation la perspective théorique selon laquelle les frontières Nous/Eux se construisent au sein de rapports sociaux inégaux où se déploient des processus d'attribution catégorielle (Juteau, 1999, 2003)¹¹⁰. En dirigeant notre regard analytique sur les frontières, l'objet d'analyse n'est plus les catégories en tant que telles ou les différences culturelles empiriques, mais les conditions et les lieux d'édification des frontières, c'est-à-dire quelles différences sont utilisées dans le processus de différenciation (Poutignat et Streiff-Fenart, 2008 : 141; Yuval-Davis, 2011 : 91). En d'autres termes et dans le contexte qui est ici le nôtre, ce ne sont pas en soi les pratiques culturelles des immigrants et des minorités racialisées qui sont étudiées, mais bien leur inscription et leurs significations acquises dans des rapports sociaux inégaux, c'est-à-dire la sélection et la mobilisation de marqueurs différenciateurs de l'Autre choisis dans le contexte de colonisation et d'immigration (Juteau, 1999 : 163, 180). Ce rapport de pouvoir inégal entre majoritaires et minoritaires est constitutif des groupes dans la mesure où ceux-ci n'ont pas une existence antérieure à ce rapport en tant que groupes distincts en raison d'une supposée différence culturelle objective, mais se forment dans et par la production de frontières, donc par le processus de catégorisation et de différenciation au sein

¹⁰⁹ Juteau distingue la catégorisation raciale de celle ethnique en affirmant que la première est arbitraire et utilise généralement des marqueurs phénotypiques alors que la seconde est construite à partir de la face interne de la frontière, c'est-à-dire que les marqueurs sont sélectionnés à l'intérieur des éléments culturels et historiques qui préexistent au rapport social de différenciation.

¹¹⁰ Cela rejoint partiellement ce que Wimmer (2009, 2013) appelle le *boundary-making paradigm* s'intéressant aux stratégies de construction des frontières ethniques et nationales. Nous avons toutefois plusieurs réserves par rapport à l'approche wimmérienne que nous exposerons plus loin.

duquel les groupes dominants (les majoritaires) ont plus de poids du fait de leurs pouvoirs symboliques, économiques et politiques (Juteau, 1999; Jenkins, 1997).

Nous rejetons donc la compréhension classique de la distinction majorité/minorités en sociologie de l'immigration selon laquelle les minorités existent en soi et sont caractérisées par le fait que leurs membres partagent une identité, une culture et une communauté distinctes de la majorité nationale. De plus, notre utilisation du concept de minorité renvoie au processus de minorisation sociale :

Ainsi, ce qui apparaît central dans le concept sociologique de minorité, c'est la minorisation, la situation de domination, de dépendance et d'exclusion. Les minorités ce sont ces ensembles collectifs, non pas forcément moins nombreux [...], mais qui sont placés en situation de minorité. C'est cette idée de situation minoritaire qui est essentielle (Simon, 2006 : 156).

Cela signifie que l'ethnicité est un rapport social et non pas le propre des minorités issues de l'immigration comme la sociologie l'a longtemps pensé en étudiant les majoritaires sous un angle national sans mettre en lumière sa dominance ethnique. Cette approche est attentive aux dimensions objectives et subjectives, les frontières étant engendrées dans des rapports de domination matériels et idéels indissociables, et ce, à travers les trois instances, économique, politique et culturelle¹¹¹ : « nous nous penchons sur la structuration économique, politique et normative des catégories sociales ainsi que sur les processus de signification et d'identification. La différenciation est liée à la hiérarchisation sociale et la différence, aux inégalités » (Juteau, 2003 : 14).

À la façon de Anthias et Yuval-Davis (1992), nous adoptons une approche intégrée des catégories de nation, de race et d'ethnicité pour analyser les dynamiques de construction des frontières. Cela ne signifie pas qu'elles soient indifférenciées et que leurs relations ne soient pas complexes. Tout en reconnaissant une distinction conceptuelle entre race et ethnicité, nous postulons que le racisme n'est pas un dérivé de la race, mais renvoie plutôt à des pratiques de subordination et d'exclusion de catégories ethniques. De plus, l'ethnicité et le nationalisme sont essentiellement différenciés par la représentation politique territorialisée revendiquée par le

¹¹¹ Comme le souligne Juteau, « la prise en compte des inégalités économiques, politiques et culturelles permet aussi d'échapper aux faiblesses d'un certain constructivisme postmoderne qui fait flotter l'identitaire au-dessus des rapports sociaux » (1999 : 191). Jenkins appelle à critiquer les postbarthiens qui évacuent la question de la catégorisation sociale. Les minoritaires peuvent contester la catégorisation externe, mais elle a plus de chances de l'emporter si les asymétries de pouvoirs économiques et symboliques sont importantes (1997 : 54).

second. Toutefois, le groupe ethnique et la nation ne sont pas ontologiquement distincts, tous deux sont des communautés imaginées qui partagent les principes wébériens de croyance en une origine commune et de constructions identitaires relationnelles (Weber, 1971). Si Anderson affirme que toute communauté imaginée est nécessairement limitée, il néglige le fait que cela implique une représentation et une exclusion de l'Autre. En d'autres termes, si le nationalisme est une idéologie du « Nous », elle en est aussi nécessairement une du « Eux » (Billig, 1995 : 78). La production de la nation a effectivement pour fondement la différenciation entre le familier et l'étranger, la qualité de « out of place » de ce dernier est essentielle à la constitution d'un espace national (Ahmed, 2000 : 99). Les appartenances collectives sont construites sur des discours d'organisation des similitudes et des différences, de l'identité et des Autres, traçant une frontière en utilisant les rhétoriques du peuple, de la culture et de la race (Rattansi, 2007 : 37). La réitération discursive de la nation tend à construire et à classer les personnes d'origines ethniques ou de croyances religieuses particulières comme déviant du membre « normal » ou « typique » de la communauté nationale imaginée (Yuval-Davis, 2011 : 93). Suivant Ahmed, ces minorités sont fonctionnelles à la production de la nation :

The proximity of strangers within the nation space – that is, *the proximity of that which cannot be assimilated into a national body* – is a mechanism for the demarcation of the national body, a way of defining borders within it, rather than just between it and an imagined and exterior other (Ahmed, 2000: 100, italique original).

Bien que tous les nationalismes historiques ne renferment pas une composante raciste de la même importance, l'exclusion de l'Autre demeure partie intégrante du traçage des frontières nationales et l'exclusion sur la base de la race est partie prenante de la plupart des frontières et des ordres symboliques des majoritaires s'érigeant en collectivités nationales hégémoniques. Si les discours nationalistes ne sont pas nécessairement explicitement racistes, ils sont néanmoins potentiellement racistes dans leurs effets (Anthias, 2010 : 229). Les discours de racialisation et de différenciation culturelle sont donc fonctionnels au marquage des frontières et, par-là, à la consolidation de l'identité nationale. À cet égard, le concept d'Autres significatifs (Significant Others) mobilisé par Anna Triandafyllidou (2006) représente un complément heuristique fécond. Il renvoie à un exogroupe représentant dans l'imaginaire nationaliste ce que l'endogroupe (*ingroup*) n'est pas : « The feature that makes some other group a Significant Other is its *close* relationship with the nation's sense of identity and uniqueness » (Triandafyllidou, 2013: 168). Ce n'est pas la différence en soi qui importe, mais bien la

représentation de cette différence comme menaçant l'unicité et l'unité nationales. Le caractère significatif de ces altérités relève de la conjoncture historique, un même nationalisme peut en avoir connu historiquement plusieurs¹¹². Dans l'analyse des données, cette approche permettra d'interpréter les figures majeures d'identité et d'altérité afin de bien cerner les dynamiques représentationnelles contemporaines des frontières nationales québécoises.

Une approche théorique féministe des frontières ethniques comme celle de Juteau a aussi l'avantage de reconnaître l'importance de la dimension genrée des dynamiques de différenciation intergroupes. Comme l'ont bien fait valoir Floya Anthias et Nira Yuval-Davis, les femmes ont participé et participent au processus de construction des frontières nationales, et ce, de cinq façons, soit comme agentes de la reproduction biologique des nationaux, comme participantes aux luttes nationales, comme participantes à la reproduction idéologique et à la transmission culturelle du groupe¹¹³, mais aussi comme reproductrices des frontières ethniques et nationales et comme signifiants des différences en étant au cœur des discours idéologiques qui produisent et transforment les catégories ethniques et nationales (1989 : 7). En effet, les femmes servent souvent de métaphore de l'identité nationale et des limites de la communauté nationale et cette représentation est à inscrire dans des rapports de pouvoirs genrés inégaux au sein de la nation (McClintock, 1993 : 62; Hall, 1996a : 617; Volpp, 2001 : 1198; Blunt et Dowling, 2006; 161-62; Hogan, 2009). La patrouille des frontières tourne en effet aussi autour de symboles de genre, des relations de pouvoir genrées et des constructions de la masculinité et de la féminité, ce qui implique que notre étude doit être sensible à ces dimensions dans l'analyse de la différenciation Nous-Eux (Yuval-Davis, 1997 : 23). Non seulement la représentation des femmes est « au cœur de l'imagerie nationale » et du travail de démarcation des frontières, la question des droits et du statut des femmes est utilisée pour hiérarchiser les groupes ethniques (Juteau, 2000 : 56). Cela nous permet alors de mieux comprendre comment et pourquoi le féminisme, pourtant généralement associé à un travail de déconstruction des catégories sociales et notamment de la nation, occupe une place centrale dans les débats sur l'identité nationale, le

¹¹² Dans le cas des nationalismes sous-étatiques, la majorité nationale étatique comme des minorités issues de l'immigration peuvent être représentées comme des Autres significatifs internes.

¹¹³ Pour Juteau, les femmes et les relations de sexe sont en effet au cœur de la construction de la face interne des frontières ethniques. Par la socialisation primaire, les femmes assurent la transmission culturelle. Ce sont elles qui occupent le travail d'ethnicisation des enfants. Ce travail fondamental d'enculturation est toutefois occulté, contribuant ainsi à la naturalisation de l'ethnicité (1999 : 182-184).

multiculturalisme, les droits des minorités et l'« intégration » des immigrants, particulièrement ceux musulmans. Il importe donc d'examiner la mobilisation symbolique du genre dans les représentations populaires de la nation et de ses Autres Significatifs dans les pratiques discursives de majoritaires québécois déployées dans les sections commentaires en ligne.

3.4.2. Ethnicité des majorités nationales blanches

Notre thèse focalise sur les majoritaires dans la mesure où la majorité impute la différence aux minoritaires en masquant sa propre ethnicité derrière sa prétention à l'universalité (Hall, 1997a; Juteau, 1999, 2003; Guillaumin, 2002). Alors que, déjà par la socialisation primaire, tous ont été ethnicisés, le groupe majoritaire fait de l'ethnicité le propre du minoritaire : « Croyant incarner l'universel, les dominants imputent la spécificité, la différence, aux dominés et la nomment ethnicité. *L'ethnicité constitue, en quelque sorte, l'humanité des autres* » (Juteau, 1999 : 97; italique original). Il s'érige donc en norme universelle qui fait en sorte que seuls les dominés sont qualifiés d'« ethniques » en raison de leur déviation de la norme nationale. Les concepts d'altérisation et d'auto-identification nationale doivent donc être compris dans leur interaction dynamique co-constitutive des catégories de « Nous national » et d'Autres significatifs menaçants (Triandafyllidou, 2013). L'identité est donc fondamentalement relationnelle, étant toujours construite à travers la différenciation de l'Autre et son regard. Elle n'est jamais donnée et sans équivoque, mais toujours contradictoire et composée d'une pluralité de discours (Hall, 1996e : 49). Elle est toujours une représentation structurée qui s'opère par la négative, c'est-à-dire que l'ethnicité des majorités nationales se forme en relation avec d'autres nations, mais aussi avec les altérités colonisées et racialisées (Hall, 1996c : 21).

Il reste que, en raison du différentiel de pouvoir, les dominants ont une capacité plus importante de brouiller ou de réifier les frontières. En d'autres termes, la traversée de la frontière, impliquant l'inclusion et la reconnaissance de l'appartenance au « Nous » national est largement conditionnée par les stratégies de construction et de contrôle des frontières déployées par la majorité, notamment à travers le cadrage (*framing*) de celles-ci par lequel leur sont attribuées des significations positives ou négatives (Massey et Sánchez, 2010; Lamont et Molnar, 2002). Il s'agit alors de voir comment la construction des frontières nationales s'inscrit dans une logique de différenciation impliquant la problématisation d'une catégorie sociale, à

savoir les minorités racialisées issues de l'immigration, objet de débat et de régulation par les majoritaires.

L'invisibilisation de l'ethnicité des majoritaires nationaux est partie prenante de la logique de minorisation, du marquage ethnique et racial des Autres. Or, il est nécessaire pour notre travail d'analyse de nommer le majoritaire afin d'éclairer et de questionner sa position privilégiée au niveau de la représentation. C'est cette invisibilisation, faisant que seuls les Autres sont marqués, qui permet aux majoritaires blancs d'adopter un langage prétendant à l'universalité, comme représentants de la civilisation (Hall, 1997a : 36). Pourtant, les discours sociaux sont tous situés, les acteurs parlant à partir d'une culture avec son historicité et son sens commun, l'ethnicité est la place à partir de laquelle les gens parlent (Hall 1996c : 36).

Cette reconnaissance de la centralité des rapports sociaux inégaux comme lieu d'inscription structurant les dynamiques de construction des frontières symboliques entre catégories identitaires est d'ailleurs essentielle pour éviter certains écueils de travaux du tournant discursif qui ouvrent la porte à des conceptualisations cognitivistes et dépolitisantes des frontières catégorielles en appelant les analystes à ne pas utiliser les catégories de la pratique comme la race, la nation et l'ethnicité (Brubaker, Loveman et Stamatov, 2004 ; Brubaker, 2006; Carter et Fenton, 2010; Wimmer; 2013)¹¹⁴. Cela risque d'invalider les recherches qui s'opposent à la discrimination en revalorisant une identité stigmatisée. En d'autres termes, les implications dépolitisantes pour les minoritaires sont le coût à payer d'une approche qui prétend à l'objectivité scientifique en soumettant le langage vulgaire à l'analyse du langage savant ne reconnaissant pas sa positionnalité. La légitimité des savoirs issus des projets politiques antiracistes est ainsi dévaluée (Winant, 2015 : 2182).

Notons par ailleurs que l'injonction à ne pas utiliser les catégories de race, d'ethnicité et de nation pour plutôt chercher à voir ce qu'en font les acteurs dans la pratique et comment ils interprètent le monde social en ces termes est susceptible de conforter le discours dominant d'une société néolibérale post-raciale, masquant ainsi les rapports de pouvoirs structurels

¹¹⁴ Comme le note bien Bilge (2014b), ces travaux s'inscrivent dans la continuité de l'épistémologie eurocentrée qui oppose structure et culture. Les concepts critiques d'ethnicité, de race et de genre sont alors jugés inadéquats à une analyse sociologique du pouvoir, ce qui a pour effet de confiner les savoirs minoritaires issus des épistémologies et théories critiques dans le registre du particulier.

(Goldberg, 2002 : 2221; Omi et Winant, 2012 : 312). En effet, dire que la race, l'ethnicité et la nation sont des modes de vision sur le monde ne doit pas nous mener à négliger les rapports structurels en ne relevant que les pratiques discursives qui font explicitement appel à ces catégories. Dans un contexte dit postracial et *color-blind*, on ne peut effectivement limiter l'analyse à l'utilisation de catégories raciales par les acteurs sans risquer de marginaliser inégalités et discriminations. Des problèmes analytiques sont entraînés en perdant de vue les articulations complexes, contradictoires et subtiles au sein de la construction *bottom-up* de la nation, c'est-à-dire dans le langage « vulgaire » de la pratique. La nation et la blancheur peuvent effectivement être déduites des discours des gens ordinaires, et ce sans que ces catégories soient explicitement nommées (Garner, 2012 : 455).

3.4.2.1. Race et blancheur

Le fait que la race soit une construction sociale n'est plus disputé dans le champ (Guillaumin, 2002, Miles, 1989). N'empêche, il y a toujours débat à savoir si la notion de race doit être retenue dans le vocabulaire des sciences sociales en raison de son potentiel de réification et de ses origines (Gilroy, 1998, Miles, 1993, Wieviorka, 1998). Si nous parlons de race – d'ailleurs toujours au singulier, c'est pour désigner un rapport social d'altérisation combinant naturalisation et infériorisation. Il s'agit donc, de façon apparentée à l'ethnicité et à la nation, d'un mode de marquage de frontières catégorielles dont les marques varient en fonction des contextes. Bref, dire que la race est une construction sociale ne doit pas nous empêcher d'analyser son efficacité sociologique :

Despite the official banishment of race from the political lexicon, [...] its classificatory power continues to hold us in its grip. Race, so easy to shrug off and overwrite, yet perfectly open to malleable interpretation, remains the signifier par excellence out of which the West is imagined, always in relation to its racialized opposite (Lentin, 2008 : 490).

Puisque le racisme ne se limite pas à sa forme biologique dont l'expression publique est condamnée, nous retenons la définition plus inclusive de Balibar qui permet de théoriser sociologiquement le rapport entre nationalisme et immigration :

Le racisme – véritable « phénomène total » – s'inscrit dans des pratiques (des formes de violence, de mépris, d'intolérance, d'humiliation, d'exploitation), dans des discours et des représentations qui sont autant d'élaborations intellectuelles du fantasme de prophylaxie ou de ségrégation (nécessité de purifier le corps social, de préserver l'identité du « soi », du « nous », de toute

promiscuité, de tout métissage, de tout envahissement), et qui s'articulent autour des stigmates de l'altérité (nom, couleur de peau, pratiques religieuses) (Balibar, 1997b : 28).

La compréhension du concept de racialisation varie en fonction de la conception que l'on a et de l'utilisation que l'on fait des concepts de race et de racisme (Rattansi, 2005; Murji et Solomos, 2005). Puisque la race est un signifiant flottant et que le racisme est multiforme selon les contextes et conjonctures (Hall, 1997a, 2002), les utilisations du concept de racialisation varient nécessairement en fonction des positionnements épistémiques et des applications empiriques. Si l'on se réfère couramment à Miles¹¹⁵ (1989) pour définir le processus de racialisation, nous préférons la définition suivante d'Alana Lentin qui souligne la dynamique naturalisante sans la limiter à la biologisation :

Racialization involves endowing the characteristics, appearances, traditions, and lifestyles attributed to groups of different "others" with negative signifiers that are deemed to be natural and insurmountable. [...] It puts into words the very thing about a particular group that is said to disturb us and pose a threat to our way of life (Lentin, 2011 : ix-x).

Une telle définition permet d'élargir le champ d'application des concepts de racialisation et de racisme afin de prendre en compte l'infériorisation des groupes comme les immigrants, les réfugiés et les musulmans qui, sans être interpellés suivant une nomenclature explicitement raciste, deviennent néanmoins victimes de racisme lorsque jugés indésirables, ce qui stimule des tentatives d'assimilation, d'exclusion ou d'extermination (Anthias et Yuval-Davis, 1992 : 8). Ce concept a l'avantage de permettre la prise en compte des discours, opinions et pratiques qui sont souvent le fait d'un mélange de différenciations raciales, ethniques, nationales et d'ainsi dépasser le cadre limitatif d'une opposition raciste/non-raciste en laissant l'analyse ouverte aux imbrications avec une pluralité de types de rapports sociaux de différenciation. Le cadre le plus adéquat pour saisir et analyser la racialisation est donc celui du complexe race-nation-ethnicité dans ses articulations avec le genre, la classe et la sexualité (Rattansi, 2005 : 287).

Étudier les rapports entre nation et race implique de reconnaître, non seulement l'ethnicité des majoritaires, mais aussi leur blancheur. Si cette dernière est tout aussi relationnelle, du point de vue hégémonique, elle n'est pas marquée comme les identités minoritaires, sinon que par sa

¹¹⁵ Puisqu'elle accorde une place centrale aux différences biologiques, la définition que donne Miles de la racialisation peine à prendre en compte le racisme opérant par l'essentialisation culturelle ou le déni du racisme. Cela conduit à des imprécisions conceptuelles importantes, notamment par rapport à l'islamophobie. Voir Miles et Brown, 2003 : 163-164.

non-altérité (Frankenberg, 2001). Évidemment, la blancheur ne renvoie pas à l'existence d'une race blanche, mais bien à une construction sociale, une position structurelle de privilèges et d'avantages naturalisés informant l'évaluation des minorités racialisées. Nombre d'auteurs reconnaissent à W.E.B Du Bois un rôle déterminant et fondateur pour le développement d'une sociologie critique de la blancheur (Garner, 2007 ; Twine et Gallagher, 2008 ; Rabaka, 2010). Suivant Twine et Gallagher (2008), on peut relever dans son œuvre trois fondations théoriques centrales. Premièrement, la blancheur à l'origine de la modernité tire sa spécificité du fait que la suprématie blanche est de nature globale. Sa globalité n'est toutefois pas synonyme d'uniformité, la blancheur étant refaçonnée en fonction des contextes sociétaux locaux. Deuxièmement, Du Bois a mis en lumière le fait que les travailleurs blancs pauvres voyaient leur faible salaire compensé par un salaire public et psychologique conféré par leur blancheur qui leur accordait des privilèges matériels et symboliques, l'appartenance aux Blancs donnant un sentiment de supériorité par rapport aux travailleurs noirs en dépit des intérêts de classe communs¹¹⁶ (Du Bois, 1979 [1936] : 700-1, cit. dans Bush, 2004 : 10). Cette conceptualisation préfigure celle développée par Hage de la blancheur comme forme de capital culturel sur laquelle nous reviendrons (Garner, 2007 : 51). Troisièmement, Du Bois souligne la présence d'un angle mort dans l'inégalité raciale où les préjugés, la discrimination et le racisme institutionnel soutenant la suprématie blanche sont, pour une majorité de Blancs, largement inconscients puisque les privilèges accordés par la blancheur apparaissent normaux.

Les travaux contemporains appartenant à la troisième vague d'études de la blancheur¹¹⁷ tentent de rendre les privilèges blancs conscients en mettant en lumière comment ils sont soutenus par des narrations idéologiques. Cela inclut le recours au *color-blind racism* comme stratégie politique, l'utilisation d'arguments culturalistes pour stigmatiser les minorités et marginaliser l'importance des inégalités racistes et le recours au nationalisme pour masquer le poids du racisme dans l'établissement de politiques réactionnaires. Ces travaux se veulent dans la continuité de la perspective duboisienne attentive à l'hétérogénéité des Blancs :

¹¹⁶ Voir aussi David R. Roedinger (2007 [1991]). *The Wages of Whiteness: Race and the Making of the American Working Class*, Londres, New York: Verso, 2e édition.

¹¹⁷ La première vague correspond à Du Bois, la seconde aux travaux de sociologues noirs de l'Après-Guerre et de la théorie légale critique (critical legal theory).

While acknowledging that racial prejudice, institutional racism and white supremacy are core features of US society, DuBois nonetheless discerned that there was no single white experience concerning race that all whites universally shared. DuBois' framing of whiteness as a host of competing, situational, mutating and at time waring ethnic identities is a point of inquiry of third wave whiteness (Twine et Gallagher, 2009: 9).

Il s'agit d'éviter la tendance à l'essentialisation en conceptualisant la blancheur comme étant multiple, variant notamment selon les contextes sociétaux et les positionnalités de classe et de genre. Plutôt que de considérer la blancheur comme un site de pouvoir absolu, on cherche à rendre compte de ses déploiements dans ses contradictions, ses réalités relationnelles, situationnelles et contextuelles. Par exemple, Garner soutient que la blancheur peut être saisie comme une hiérarchie sociale contingente allouant des accès différenciés aux capitaux économiques et culturels en intersection avec la classe, l'ethnicité, le genre et la sexualité (2006 : 264). Qui plus est, les travaux contemporains ont recours à des méthodologies novatrices en analysant divers sites culturels où sont déployées les stratégies discursives de préservation des privilèges conférés par la blancheur, notamment notre terrain d'exploration analytique, soit l'Internet (Twine et Gallagher, 2008 : 15).

Toutefois, des auteurs comme Garner (2006) et Bilge (2014b) adressent à raison des critiques à l'endroit des Critical Whiteness Studies pour leur tendance à la particularisation de la blancheur qui, suivant la volonté de rompre avec une image monolithique, peut mener à la dissociation de la blancheur des rapports et structures de pouvoirs – effaçant au passage la contribution des savoirs minoritaires. Abondant dans le même sens, Back (2010) critique l'autonomisation des « whiteness studies » par rapport aux études critiques du racisme et la fixation sur l'identité blanche détachée de la suprématie blanche. En ne conceptualisant pas la blancheur comme discours et pratique de pouvoir, une conception victimaire de l'identité blanche peut s'en trouver favorisée, légitimant ainsi la représentation des blancs comme victimes du multiculturalisme. Dans l'analyse de nos données, les inquiétudes et les insécurités doivent être prises au sérieux tout en situant leur expression discursive dans le contexte social où la blancheur structure les rapports de pouvoirs matériels et symboliques inégaux. Le danger est de particulariser le vécu des Blancs sans tenir compte de la hiérarchie sociale, alors que les affects victimaires traduisent une insécurité quant au maintien de la position privilégiée au sein de l'ordre social.

Comme d'autres auteurs ayant travaillé sur le nationalisme québécois, notamment Bilge et Leroux, nous jugeons nécessaire de conceptualiser la blanchité afin de mieux analyser la grammaire identitaire des membres de la majorité québécoise. Le fait que l'autodésignation comme « Blancs » et que le terme lui-même soient pratiquement absents du discours public québécois ne doit pas constituer un frein. L'analyse sociologique de la blanchité s'avère aussi pertinente dans des contextes sociétaux où la notion de race est absente du discours public (Essed et Trienekens, 2008 ; Bilge, 2013)¹¹⁸. Certes, les travaux inspirés de Whiteness Studies sont principalement situés en contextes anglophones où la catégorie « White » est publiquement présente, sinon institutionnalisée, ce qui diffère du contexte local où la catégorie « Blancs » semble n'apparaître discursivement que dans les relations historiques avec les peuples autochtones¹¹⁹. Notons par ailleurs que la production de la blanchité des Canadiens français est relativement récente – ce qui ne doit pas être lu comme une négation des relations coloniales avec les Autochtones et la subordination des esclaves noirs et de leurs descendants. Comme le souligne bien Leroux (2010 : 22), non pas sans rappeler le blanchiment des Irlandais et des Juifs aux États-Unis, les Canadiens français étaient considérés comme appartenant à une race différente de celle des Canadiens anglais¹²⁰. Même si le Québec demeure en position de marginalité dans l'espace anglo-nord-américain, les membres de la majorité bénéficient aujourd'hui des privilèges blancs alors même que le silence sur la blanchité québécoise permet, d'une part, de masquer les inégalités socioéconomiques et la marginalisation des minorités et,

¹¹⁸ Par exemple, aux Pays-Bas, le déni du racisme systémique et quotidien s'accompagne du déni de la blanchité comme attribut des « vrais » nationaux. Suivant la conceptualisation proposée par Goldberg (2006), Essed et Trienekens (2008 : 63) considèrent la situation néerlandaise comme caractéristique de l'eupéanisation raciale où les processus complexes d'altérisation au cœur de l'évaluation du degré d'acquisition de l'appartenance aux yeux de la majorité dominante font appel à la nationalité, l'ethnicité, la race, la corporalité et la religion, et ce tout en subsumant la race sous le couvert de références culturelles et religieuses.

¹¹⁹ Cela implique de chercher à comprendre ce que signifie la blanchité dans une société particulière sans prendre les États-Unis comme cadre de référence normatif. Cela fait écho à l'appel formulé par Goldberg et Essed à refuser qu'un espace national domine la pensée sur la race et le racisme et donc que les théories et concepts issues de pensée critiques états-unienne soit imposés à des contextes étrangers (2002 : 3-5).

¹²⁰ D'ailleurs, jusque dans les années 1960, l'insulte raciale « Speak White ! » était courante à l'endroit des Canadiens français s'exprimant dans leur langue maternelle. Scott (2016) fait d'ailleurs valoir que les Canadiens français étaient une catégorie sociale racialisée (« not quite white ») dans leurs rapports avec la majorité blanche anglo-saxonne et qu'ils ont réussi à se blanchir à travers l'émergence du nationalisme québécois moderne et les progrès socio-économiques à partir de la Révolution tranquille.

d'autre part, de réifier les frontières « Nous »/« Eux » au sein de débats publics tout en niant le racisme et l'islamophobie (Scott, 2016 : 1293).

Comme le soutient la définition désormais classique de Ruth Frankenberg, l'invisibilité – aux yeux des blancs eux-mêmes – est une caractéristique motrice de la blancheur :

First, whiteness is a position of structural advantage, of race privilege. Second, it is a "standpoint," a place from which people look at ourselves, at others, and at society. Third, whiteness refers to a set of cultural practices that are usually unmarked and unnamed (Frankenberg, 1993: 1).

Les Blancs sont à la fois hypervisibles et invisibles, c'est-à-dire que la blancheur constitue la norme hégémonique¹²¹ dans la représentation, mais les Blancs ne se voient pas comme tels, mais comme des membres de la race humaine divisée sur les plans du genre, de la classe, de la sexualité ou de la capacité (Dyer, 2005 : 11). La blancheur n'est donc pas réductible à la couleur de la peau, il s'agit d'une forme de normativité : « In a way, whiteness itself is a straightening device : bodies disappear into the sea of whiteness when they line up » (Ahmed, 2007 : 159). La blancheur des individus, des espaces et des institutions n'est invisible que pour celles et ceux pour qui s'y sentent chez soi et dont la blancheur n'est jamais remise en question. La blancheur n'est pas une essence, mais bien une aspiration, une position fantasmée de dominance culturelle découlant de la colonisation européenne (Hage, 2014a : 28).

D'une visibilité évidente essentiellement pour les minoritaires racialisés, la blancheur doit donc être mise en lumière afin d'analyser de façon critique les rapports de pouvoirs et d'inclusion/exclusion mis en jeu dans les discours nationalistes qui font de la race le propre de l'Autre vis-à-vis des nationaux normaux, non marqués (Moreton-Robinson, 2000; Mackey, 1999; Garner, 2006; 2010). Cela permet de jeter un éclairage sur le sous-texte racial de certains discours et pratiques nationalistes qui empruntent le terrain de la culture :

Debates around the crisis of national identity in each of the nation-states of Europe have a variable racial element, with the defense of national and ethnic exclusiveness always liable to shade off into support for European nations as communities of *whites*. Softer versions of nationalism in European nation-states are still based on the underlying idea that the nation must remain a majority white population. Colour, that is, eventually trumps culture (Rattansi, 2007 : 167).

¹²¹ C'est dans ce sens que Eduardo Bonilla-Silva (2012) parle d'une grammaire raciale comme du poids invisible de la blancheur qui normalise les standards de la suprématie blanche. La grammaire constitue la structure profonde de l'idéologie raciale. Voir aussi Hughey (2010) sur la dimension hégémonique de la blancheur.

Même si la blancheur est tabou au Québec, cela nous montre la nécessité de procéder à une analyse critique des discours culturalistes des nationaux blancs sur les corps non blancs afin de retracer les articulations implicites entre race, ethnicité et nation, la remise en question de l'appartenance fondée sur des arguments de nature culturelle pouvant être à géométrie variable selon l'apparence physique.

3.5. Nation et racialisation au sein de la conjoncture néolibérale

L'analyse empirique des articulations entre nation, race et ethnicité doit prendre acte de la conjoncture contemporaine marquée par la globalisation néolibérale, la croissance des inégalités, d'importants mouvements migratoires Sud-Nord et le rejet du multiculturalisme (Hall, 2009 : 682). Une analyse conjoncturelle hallienne de la racialisation de l'immigration telle qu'attestée par la croissance d'un électorat nationaliste conservateur et populiste ne peut partir de la prémisse selon laquelle existerait une unité essentielle. Il importe de considérer la lutte pour l'hégémonie, pour le consentement populaire, dans son contexte sociohistorique sans assumer de correspondance automatique entre la position de classe, la position politique et les inclinaisons idéologiques. Il faut donc retracer les articulations contradictoires des facteurs relevant de différentes instances. La crise du système politique et de la gauche, la perte de confiance envers les élites politiques cosmopolites, le rejet de la « rectitude politique », la globalisation néolibérale, l'insécurité économique et les changements dans les rapports de genre sont autant de facteurs à prendre en compte de façon intégrée (Lehtonen, 2016).

Contrairement à une compréhension du néolibéralisme limitant le phénomène à la sphère économique, il convient plutôt de reconnaître qu'il implique précisément une extension de la rationalité économique à l'ensemble des sphères sociales. Il est donc partie prenante de la reproduction des inégalités sociales, et ce, tout en évacuant les catégories permettant d'avoir prise sur les relations de pouvoir (Duggan, 2003 ; Bilge, 2014b). Cela est particulièrement le cas en regard de la race. On parle donc de sociétés post- raciales au sens où la race est perçue comme appartenant au passé et ne structurant plus les positions sociales qui sont expliquées par la logique méritocratique (Davis, 2007; Goldberg, 2009; Hesse, 2011; Lentin et Titley, 2011; Kapoor, 2013; Lentin, 2014, 2015). Le « color-blind racism » (Bonilla-Silva, 2010) agit alors comme outil de maintien de l'ordre racial inégalitaire par le déni du racisme, permettant ainsi

de protéger le groupe dominant et de valoriser le Nous national (Van Dijk, 1992 ; Augoustinos et Every, 2007).

Alors que l'individu est l'unité centrale d'explication des comportements des membres de la majorité, la culture devient le propre de l'Autre et son *explanans*, la distribution des positions sociales étant expliquée par le degré d'intégration culturelle. Ainsi, l'État peut en venir à être perçu comme discriminant les majoritaires (blancs) en octroyant des bénéfices matériels et symboliques aux minorités alors que leurs conditions ne sont pas tributaires du racisme, mais bien de leur culture et de leur manque de volonté d'adaptation. La logique de différenciation Nous/Eux s'en trouve alors modifiée, le « Nous » étant la nation néolibérale, postraciale, non structurée par le genre et la classe et le « Eux » étant ceux déterminés par leurs cultures rétrogrades, leur violence et leurs familles ultra-patriarcales (Garner, 2016 : 46). L'idéal de l'individu responsable et indépendant repose sur des cadres représentationnels racialement codés et on peut voir que le cadre moral néolibéral donne lieu à ses propres types d'anxiétés nationalistes et de figures étrangères constitutives (Valluvan, 2017b). De façon a priori contradictoire, l'Occident connaît aujourd'hui une nouvelle phase d'intensité nationaliste¹²² caractérisée par des crises économiques, politiques, sécuritaires et migratoires et où l'assertion de l'importance de protéger la souveraineté et la culture nationales semble devenir banale (Wodak et Boukala, 2015 ; Valluvan, 2017a ; Antonisch, 2017). Sivamohan Valluvan (2017b) souligne à juste titre la nécessité de ne pas limiter le nouveau nationalisme à son caractère général de droite pour plutôt analyser la convergence de plusieurs répertoires politiques. De façon analogue à la conceptualisation du racisme par Solomos et Back (1996 : 213), il propose de comprendre le nationalisme comme une « scavenger ideology » qui assemble différents éléments pour satisfaire l'autodéfinition par négation relationnelle d'un Autre racial (Valluvan, 2017a : 237-8). Le nouveau populisme nationaliste traverse l'ensemble du spectre politique et puise dans différents répertoires idéologiques, soit 1) le nationalisme civique et son

¹²² Valluvan (2017a) considère qu'elle forme une troisième période d'intensité, la première étant l'âge de l'expressionnisme romantique et des projets majeurs de construction nationale et, la seconde, celle du début du 20^e siècle marqué par le protectionnisme lié au déclin impérial, le fascisme et la construction de l'État-providence.

libéralisme identitaire, 2) le conservatisme mélancolique, 3) la volonté néolibérale et 4) le communautarisme de gauche¹²³.

L'anxiété, la peur et l'insécurité médient de plus en plus l'inclusion différenciée, la société étant vue comme devant être défendue et sécurisée, ce qui implique de surveiller et de policer des formes de diversité devenues « hors de contrôle », qu'il s'agisse de menace terroriste ou multiculturelle (Back et Sinha, 2012 : 140). C'est parce que la conjoncture actuelle en est aussi une de diffusion de sentiments d'incertitude et de risque stimulant les replis identitaires défensifs comme les discours et pratiques de sécuritisation qui impliquent la problématisation et la surveillance de l'étrangeté menaçante (Bauman, 2001; Beck, 2003, 2009; Mythen, 2004; Hage, 2003; Lianos, 2013).

3.5.1. Anxiété, menace et appartenance gouvernementale

Suivant Ghassan Hage (2014a), nous conceptualisons les débats sur l'immigration et le multiculturalisme comme étant des rituels nationalistes, des pratiques de gouvernementalité au sein desquelles les majoritaires manifestent leur inquiétude. En revendiquant leur droit de s'inquiéter pour *leur* nation, les majoritaires réaffirment alors discursivement leur contrôle de l'espace national. Les débats sur la « gestion de la diversité » correspondent donc à une entreprise de problématisation de certaines catégories d'immigrants et de minoritaires qui construit ces derniers comme étant à l'extérieur des frontières nationales ou, au mieux, comme n'étant pas tout à fait des membres légitimes du home national. Cela participe ainsi à la production d'une compréhension particulière et racialisée du Soi national. Cela permet aux membres de l'ethnicité dominante d'être réassurés dans leur statut de membres légitimes de la nation et leur prétention d'être les arbitres de la culture et du territoire national (Skey, 2015 : 105). Caractéristique du « nationalisme paranoïaque », la culture de l'inquiétude (« *worrying* »), qui était d'abord le mode d'expression privilégié des nationalistes de la droite conservatrice et de l'extrême droite, est désormais la forme normale d'expression de l'appartenance nationale (Hage, 2003a : 22-23). La gouvernementalité par l'inquiétude caractérisée par la prédominance d'une dimension de peur pour la nation doit être conceptuellement distinguée de la pratique

¹²³ Des lexiques politiques plus précis traversent ces quatre répertoires, notamment l'instrumentalisation rhétorique du féminisme, de l'égalité de genre et de la libération sexuelle.

affective du « caring », le premier en venant à dominer le second lorsque l'objet aimé est menacé. Cette distinction devient brouillée puisque l'inquiétude a perdu de son caractère temporaire et est devenue un mode structurel de relation à la nation : « Indeed, worrying has become such an enduring mode of relating to the nation that if the nationalists ever ceased "worrying about the nation" it would be hard to remember what the "caring about the nation" one is supposed to return to means » (Hage, 2003b : n/p).

Selon Hage, l'appartenance nationale comporte deux dimensions genrées. D'une part, on trouve la *motherland* (pays natal), le chez-soi (*home*) associé au « *homely belonging* ». Elle renvoie à la fonction nourricière de l'État national qui voit aux bons soins de ses citoyens, par l'emploi, le système de santé, le welfare, etc. L'expression de cette face est celle de l'assertion « j'appartiens à cette nation ». D'autre part, il y a le *fatherland* (patrie), la face défensive qui patrouille les frontières externes de façon à assurer la protection de la sécurité intérieure. Il s'agit ici de l'appartenance gouvernementale de l'énoncé « cette nation est à moi, elle est ma propriété » (2003a : 33). Cette appartenance gouvernementale nationale est théorisée comme étant un champ de pouvoir au sens bourdieusien du terme. Les majoritaires se représentent la nation comme étant leur « home », leur *chez soi* et construisent les minoritaires comme des objets à l'intérieur de cet espace. En tant qu'objets, ils sont soumis à la gouvernamentalité managériale de celles et ceux qui, en raison de leur blancheur et de leur capital national, se posent en gestionnaires de la communauté imaginée nationale. Ils se présentent alors comme les maîtres de cet espace et hiérarchisent les Autres :

The discourse of home, because it conveys a relation to the nation rather than some kind of objectivist definition of it, clearly implies not only an image of a nation that is one's own, but also of a self that occupies a privileged position vis-à-vis the nation, a privileged mode of inhabiting it. This is evident in the very categories used by the nationalist which treat 'other' as an object to be managed [...], while treating the self as spatially empowered to position/remove this other (Hage, 2014a : 48)

La montée du nationalisme paranoïaque doit être analysée en prenant acte de la conjoncture de la globalisation néolibérale et de la restructuration conséquente des États et économies nationales. En effet, si l'appartenance gouvernementale supplante désormais le « *homely belonging* », ce n'est pas d'abord en raison de la présence d'une menace interne, mais bien parce que la relation interne entre citoyens et société nationale a été mise à mal :

The deterioration of the motherland function is the product of the forces inherent within these societies: the nature of “transcendental” capitalism and neo-liberal economic policy creates the conditions that help it flourish. Over-defensiveness comes after the deterioration of the nurturing, hope-distributing function of the motherland (Hage, 2003 : 41).

Cela rejoint les travaux de Goldberg (2009) sur le néolibéralisme racial et la transformation de l’État, du « caretaker » au « traffic cop » sécurisant et ordonnant les flux. Hage conçoit effectivement la société comme un mécanisme de distribution de l’espoir, l’espoir étant entendu ici comme une disposition, une confiance envers l’avenir. Le passage du soin (*caring*) à l’inquiétude (*worrying*) s’opère lorsque le sujet perd la certitude que la société nationale veillera sur lui. Cette insécurité fait alors le lit d’une disposition à l’anxiété¹²⁴. En d’autres termes, les sentiments nationalistes xénophobes sont à saisir en lien avec la peur subliminale d’être abandonné par sa mère patrie. L’objet menaçant est donc intrinsèque à la relation entre sujet et société nationale (2003b). Pour Hage, la compassion, l’hospitalité et la reconnaissance de l’oppression sont des formes de partage d’espoir qui ne sont possibles que pour celles et ceux qui en ont. Par exemple, l’opposition à l’accueil de réfugiés en Occident doit être interprétée en fonction du peu d’espoir avec lequel les majorités sont laissées sous le néolibéralisme (2003a : 9). Ces discours sont d’abord largement émotifs. Ils sont le reflet de sentiments d’anxiété, de peur, de trahison et de perte qui ne sont pas toujours à propos de l’Autre, mais à savoir comment les gens comprennent les changements sociaux en cours qui viennent déstabiliser leur représentation fantasmée de la communauté nationale et de leur position au sein de celle-ci :

The communities we imagine are not solely the product of rational thought, but also contain fantasies, fictions and feelings about ourselves that we project onto other individuals and groups. Feelings are intensely social. Any account of what the frames and discourse mean cannot ignore this (Garner, 2016 : 11).

Cela fait écho aux travaux de Sara Ahmed montrant comment les émotions et la peur en particulier correspondent à des pratiques culturelles par lesquelles les frontières de la communauté nationale sont reproduites. Ces frontières sont matérialisées par la création

¹²⁴ Hage a recours à la métaphore de la relation parent-enfant pour imager l’internalisation du sentiment de sécurité et de confiance en lien avec le « chez-soi » (*home*). L’enfant qui joue au parc sous le regard de son parent exerce sa liberté dans un contexte sécuritaire et viendra chercher une caresse du parent (*parental cuddle*) qui le rassure quant au fait qu’il est protégé et lui permet ainsi de retourner jouer librement, d’aller vers l’avant en confiance. En internalisant la sécurité liée à cette caresse, l’enfant peut devenir de moins en moins dépendant du parent. C’est dans ce sens que Hage parle de l’inquiétude comme de l’art perdu de la caresse nationale bien administrée (2003b : n/p).

d'Autres dont l'étrangeté est incorporée. Elle parle en termes d'« économies affectives »¹²⁵ où les émotions, loin de n'être que psychologiques, alignent les individus à des communautés et participent à la construction de frontières incorporées par collage : « emotions work by sticking figures together (adherence), a sticking that creates the very effect of a collective » (2004b : 119).

L'hostilité envers l'Autre a son corolaire dans l'amour pour le soi national au sens où la construction d'une frontière entre « Nous » et « Eux » implique une forme d'anxiété où les Autres acquièrent le signe de menace existentielle (Ahmed, 2004a : 51). La peur est liée au « passing by » de l'objet. Elle donne en exemple les discours sur les demandeurs d'asile où les mots comme « inondé » et « submergé » sont générateurs d'effets, ils collent à la figure du demandeur d'asile et créent l'impression d'une invasion menaçante pour la nation (Ahmed, 2004b : 122). Les discours mainstream fonctionnent généralement en présentant la nation comme étant accueillante, mais dont l'hospitalité a des limites, notamment à l'égard de la figure des « faux réfugiés », soit ceux qui abusent de la générosité. En circulant, cette figure accumule de la valeur affective en étant détachée de corps particuliers : la représentation de l'étranger comme menace pour le corps national est donc indissociable de la peur résultant de l'incapacité à identifier les éléments risqués parmi les Autres.

Le nationalisme paranoïaque doit aussi être compris aujourd'hui en lien avec la conjoncture particulière marquée par la « crise de la frontière coloniale » (Hage, 2016). Des phénomènes comme la « crise des réfugiés », la guerre contre « la terreur » et la peur de l'Autre musulman sont au cœur de la diffusion à travers les sociétés occidentales d'un sentiment devenu intégral au mode dominant de gouvernementalité, soit le sentiment d'être « assiégé » qui correspond à la globalisation du sentiment d'être encerclé caractéristique des sociétés coloniales de peuplement. En imaginant les immigrants comme menace à l'objet aimé, la narration de la peur implique construit le sujet blanc ordinaire en procédant du fantasme de la position de victime, le propriétaire du territoire étant placé devant des Autres menaçant de « voler » sa nation (Ahmed, 2004a : 43, 2004b : 118).

¹²⁵ Ahmed fait l'argument que les émotions opèrent comme une forme de capital, c'est-à-dire qu'elles ne résident pas dans l'objet ou le signe, mais sont un effet de la circulation des objets et des signes.

Non sans rappeler la question de la relation interne chez Hage, Ahmed soutient que le déplacement est partie prenante des peurs, ces dernières étant des mécanismes de défense du soi. Dans la rhétorique de la crise, la peur devient un moyen de conservation du pouvoir social, sécurisant les normes sociales actuelles (2004a : 64). Elle n'émane ni du sujet apeuré ni de l'objet de la peur, mais bien de la circulation des signes de peur, circulation qui dépend des histoires d'association du passé et qui attribuent des significations qui collent aux corps. La répétition de l'étrangeté de l'Autre est produite par la répétition de sa différence, si bien que cette étrangeté fétichisée apparaît comme étant l'ordre naturel des choses, faisant ainsi abstraction des relations sociales et matérielles constitutives du processus d'altérisation/racialisation. D'ailleurs, la revendication du statut d'hôte par le sujet national blanc se fait d'ordinaire en passant sous silence la colonisation (Ahmed, 2000 : 190), comme c'est généralement le cas dans les débats identitaires québécois.

La métaphore d'hospitalité est au cœur des débats contemporains sur le nationalisme, l'immigration, l'asile et le multiculturalisme et renvoie à la question à savoir qui est imaginé comme étant « chez nous » (at home) et quels sont les termes de l'inclusion pour l'« invité » (Germann Moltz et Gibson, 2007 : 8). L'appartenance gouvernementale ne se limite pas aux discours exclusifs. D'ailleurs, Hage (2014a) montre bien comment la tolérance nationaliste du multiculturalisme australien réitère le statut de maîtres de l'espace national des majoritaires en naturalisant leur pouvoir de tolérer la présence des « Third-World looking people », objets de gouvernance au sein de cet espace. Les appels à la tolérance qui sont vus comme de « bonnes pratiques » participent aussi du fantasme d'une nation qui est, en dernière instance, la leur. Il s'agit d'une forme de biopouvoir qui implique à la fois l'incorporation et le maintien de l'étrangeté, non désirée, mais tolérée (Brown, 2006 : 28). Le discours de la blancheur évite tout langage ouvertement raciste et se présente sous forme de neutralité normative à partir de laquelle les minorités sont évaluées et hiérarchisées. Au-delà de la tolérance, les discours nationalistes célébrant l'« enrichissement culturel » ne sont pas non plus vides de rapports de pouvoir¹²⁶.

¹²⁶ Hage fait d'ailleurs une distinction entre « multiculturalisme (blanc) de l'avoir » qui dit « Nous apprécions la diversité » et « multiculturalisme de l'être » affirmant « Nous sommes la diversité » (2014a : 130). Non seulement ce multiculturalisme de l'avoir maintient les privilèges et relations de pouvoir historiques des majoritaires, les hôtes naturels, mais la nation hôte se représente généralement sur un mode narcissique comme hospitalière.

Cette hospitalité implique donc une dialectique inclusion/exclusion où le « Nous » nationaux et le « Eux » étrangers sont reproduits sur un mode hiérarchique. Suivant Ahmed, la nation est idéalisée comme un objet d'amour partagé. Cet amour peut être étendu à celles et ceux qui sont reconnus comme « différents ». Elle parle alors d'amour multiculturel : « The nation becomes an ideal through being posited as “being” plural, open, and diverse; as being loving and welcoming to others » (Ahmed, 2004a : 133). Cet amour en est toutefois un de nature conditionnelle puisque l'idée de nation multiculturelle retient la possibilité structurelle de perte de la nation. Deux types d'altérité la menacent, soit les Blancs intolérants ou racistes et les minorités qui ne respectent pas les conditions de l'amour des nationaux en ne se mélangeant pas avec les autres. Dans cet idéal, la blancheur de la nation est confirmée par l'ajout de couleurs étrangères – triées en fonction de leur sécurité et de leur possibilité d'être absorbées – qu'elle incorpore dans un pluralisme culturel consensuel tout en fétichisant la différence de l'étranger (2004a : 138; 2000 : 113) : « The strangers become incorporated into the 'we' of the nation, at the same time as that 'we' emerges as the one who has to live with it (cultural diversity) and by implication with 'them' (those 'specific ethnic groups') » (Ahmed, 2000 : 95). Le nationalisme multiculturaliste accepte donc la différence en la réduisant à l'esthétique culturelle des groupes ethniques minoritaires et maintient dans l'ombre la position de pouvoir de la majorité blanche¹²⁷.

L'invité désirable est celui qui représente une opportunité économique, qui ne comporte pas de risque sécuritaire et qui s'« intègre » à la culture nationale, mais c'est aussi celui qui ne se plaint pas, ne remet pas en question l'ordre des choses et n'accuse pas la société d'accueil de racisme. Comme le note Ahmed, l'idée d'hospitalité a aussi pour effet de délégitimer les revendications et critiques des minoritaires à l'égard de la norme dominante en les situant dans la position structurelle de l'invité, de l'étranger, de celui qui reçoit l'hospitalité et qui doit se montrer reconnaissant. Le bon immigrant est donc aussi appelé à récompenser « l'hospitalité » des majoritaires en se faisant la manifestation incorporée d'une diversité harmonieuse dénuée de rapports et privilèges fondés sur la race et l'ethnicité :

Our talk about whiteness is read as a sign of ingratitude, of failing to be grateful for the hospitality we have received by virtue of our arrival. It is this very structural position of being the guest, or

¹²⁷ La célébration de la « diversité » abrite aussi souvent une compréhension problématique de la diversité qui permet de dénier le racisme (Ahmed, 2007 : 164 ; Back et Sinha, 2012 : 151).

the stranger, the one who receives hospitality, which keeps us in certain places, even when we move up. (Ahmed, 2007 : 164)

Dans une conjoncture où le « multicultural drift » a modifié les sociétés occidentales, si bien qu'un retour au monoculturalisme n'est plus envisageable (Hall et Back, 2009), de nouvelles forces en présence requièrent une réévaluation des dynamiques du racisme colonial pour analyser ce que Back et Sinha appellent les nouvelles hiérarchies d'appartenance où le fantasme de la restauration blanche est remplacé par une inclusion différentielle, sélective et conflictuelle (2012 : 140). La conjoncture néolibérale contemporaine fait en sorte que, hormis les plus radicaux des partis d'extrême droite, les nationalismes occidentaux ne s'opposent pas en soi à l'immigration internationale¹²⁸. Au-delà de l'opposition inclusion-exclusion, il convient donc d'analyser les dynamiques d'inclusion sélectives (Essed, 2005) et la différenciation entre la « bonne » et la « mauvaise » diversité, favorisant ainsi l'inclusion de la diversité culturellement intégrée, autonome et bénéfique sur le plan économique (Lentin et Titley, 2011). Comme le notent bien Yuval-Davis et al. :

Securing borders in an era of globalization involves a series of complex, and often contradictory, exercises and manoeuvres in sifting through the desirable and the undesirable forms of migration and people. There is a very clear pull between wishing to extract the maximum economic benefits from global processes while constraining the cultural and social diversity that would ensue from a more truly globalized immigration, but that is feared might threaten social cohesion (2005: 517-8).

Cela permet de comprendre comment les dynamiques historiquement constituées condensent des contradictions économiques, politiques, culturelles et idéologiques reconfigurées dans la conjoncture contemporaine. Plutôt que de conceptualiser la globalisation néolibérale et le nationalisme culturaliste comme étant mutuellement exclusifs, il convient plutôt d'analyser comment ces dynamiques interagissent pour donner lieu à un « nationalisme culturaliste néolibéral » (Antonsich, 2016). Au-delà d'une simple juxtaposition, les deux registres peuvent fonctionner ensemble pour préserver la dominance du groupe ethnique majoritaire sur l'espace national et légitimer l'exclusion, mais aussi l'inclusion précaire des étrangers sujets à la gouvernementalité des premiers. L'approche théorique proposée par Hage a effectivement l'ambition de dépasser le schème réducteur du modèle d'appartenance « soit/soit » qui ne rend

¹²⁸ Depuis Trump, l'idée d'une fermeture totale à l'immigration s'exprime toutefois avec beaucoup moins de gêne qu'auparavant.

pas compte de la complexité des dynamiques d'inclusion et d'exclusion sociales articulant race et nation.

Ainsi les immigrants racialisés peuvent-ils simultanément être reconnus comme appartenant officiellement et légalement à la communauté nationale tout en ayant tendance à être exclus de la narration de la nation et se voir être considérés comme moins ou pas tout à fait nationaux (*not-quite nationals*). Les pratiques nationalistes de gouvernementalité racialisée impliquent alors des acteurs qui ont une position privilégiée au sein de l'espace national et le droit de gouverner des étrangers qui entravent à l'actualisation de leur construction imaginée de ce qu'est la nation et de qui devrait y être inclus.

Voyons maintenant comment les discours nationalistes représentent l'immigration sous l'angle de la menace où trois types d'insécurités se recourent régulièrement : l'insécurité culturelle, économique et physique – examen qui servira plus tard à l'analyse des dynamiques d'inclusion/exclusion dans les discours populaires sur la nation au Québec.

3.5.2. La figure de l'immigrant et la menace culturelle

Les « nationalismes défensifs » contemporains sont caractérisés par des formes de racisme culturel qui condensent dans un même discours les questions de race et d'ethnicité avec celles de l'appartenance culturelle et nationale. Ce racisme culturel est dans la continuité des formes dominantes antérieures de racismes, c'est le langage racialement codé privilégié qui a changé (Hall, 1993 : 357). Nous l'avons vu, la culture était déjà au cœur du racisme colonial et on aurait alors tort de parler d'un « nouveau racisme ». Il s'agit plutôt d'une transformation dans les modes discursifs hégémoniques où le terme glissant de « culture¹²⁹ » fait un travail idéologique, qui, à défaut d'être nouveau, est réarticulé. Celui-ci demeure toujours indexé à des corps, c'est-à-dire que les individus attribuent des différences culturelles incompatibles avec la nation à des corps distingués visuellement comme déviants de la norme nationale (Garner, 2012, 2016). Les débats contemporains sur l'immigration et le multiculturalisme viennent donc donner lieu à des articulations étroites entre nationalisme, différenciation ethnique et racialisation, si bien que les

¹²⁹ Les discours exclusivistes peuvent aujourd'hui réfuter les étiquettes racistes en raison de leur emprise sur le débat culturel, faisant de la culture une chose immuable à préserver, remplaçant ainsi la préservation du bagage génétique (Bauman, 2003 : 261).

distinctions conceptuelles entre nation, ethnicité et race sont de plus en plus brouillées (Rattansi, 2005).

La représentation victimaire des Blancs dans les débats sur l'immigration est aussi influencée par la position au sein de l'économie-monde et de la narration nationale du rapport à la colonisation. À cet égard, le concept d'« innocence blanche » formulé par Gloria Wekker (2016) en contexte néerlandais s'applique bien aussi au contexte québécois. Elle entend par là la représentation de soi comme une petite nation, juste, égalitaire, tolérante et opposée au racisme depuis toujours, sans histoire de domination coloniale significative. Une petite nation qui a une influence marginale sur les dynamiques mondiales et nécessite la protection face aux menaces externes et internes. Or, et c'est sa thèse, la construction du Soi blanc national, supérieur et « full of entitlement », de même que la différenciation entre vrais et faux nationaux repose sur des réservoirs de savoirs et de sentiments non reconnus et découlant de quatre siècles de domination coloniale et esclavagiste. Cette revendication d'innocence se déploie par une relation intime entre l'ignorance et le déni du racisme (Mills, 2007b ; Essed et Hoving, 2014)

Suivant Balibar, dans les sociétés occidentales, l'immigration est devenue « par excellence le nom de la race » (1997 : 75.). Ce que Gilroy appelle « la figure de l'immigrant » (2004 : 165) est créée et racialisée dans une conjoncture particulière, celle de la globalisation néolibérale où non seulement les politiques d'immigration discriminent entre désirables et indésirables suivant des critères de classe, mais aussi seulement certains sont perçus comme appartenant à la catégorie racialisée d'immigrants. Si la construction racialisée de la figure de l'immigrant ne peut être réduite au néolibéralisme, la conjoncture néolibérale renforce ce processus, notamment avec les discours de responsabilité individuelle masquant les origines structurelles des inégalités sociales (Roberts et Mahtani, 2010). Cette catégorie fonctionne comme un langage codé qui, par associations répétées, désigne ultimement les non-blancs (Balibar, 1997d ; Jiwani, 2006 ; Back et Sinha, 2012 ; Garner, 2010, 2012). La figure de l'immigrant en vient donc à occuper le rôle de l'Autre significatif qui menace l'idée d'authenticité et d'unité culturelle qui, comme nous l'avons vu, est intrinsèque à la logique nationaliste (Triandafyllidou, 2001 : 55).

Cela correspond donc à l'un des cadres de racialisation dominants dans les discours sur la nation, soit l'idée que l'immigration représente une menace culturelle et que l'intégration doit être possible et complétée pour espérer être considéré comme membre normal de la nation

(Garner, 2016 : 16). Le concept de cadre renvoie aux idées hégémoniques au sens gramscien qui prennent la forme de sens commun comme la doxa bourdieusienne. Dans un contexte où les références explicites à la race sont devenues taboues, le multiculturalisme est devenu l'espace discursif légitime de racialisation de l'immigration et de hiérarchisation de la bonne et de la mauvaise diversité. Comme le notent bien Lentin et Titley, si les discours de crise du multiculturalisme mobilisent un langage culturaliste plutôt qu'ouvertement raciste, culture et race ne doivent pas être artificiellement séparées dans nos analyses :

The generalizing conflations and homogenizing stereotypes derived from culture belie this distinction, and reveal how race thinking can equally be applied to the contemporary fixation with 'culture'. This is what Stuart Hall (1997) means when he describes race as a 'floating signifier': rather than being an objective category, race has come over time to signify a host of *differences*, or ways of distinguishing between human beings. Cultural attributes, just as much as physical ones, can come to be associated with particular groups of people, interpreted as fixed and unchangeable, effecting a racialization put to justificatory work in and through hierarchies and structures of power (2011: 62).

Formellement, limités par leurs engagements constitutionnels et le droit international, les États occidentaux ont progressivement abandonné les critères raciaux d'accès à la citoyenneté pour les immigrants (Joppke, 2005, 2007). Toutefois, l'accent sur la culture essentialisée de l'Autre et sa représentation comme potentiellement incompatible avec le libéralisme occidental montre bien que nous sommes loin d'un découplage entre race et nation. Cela se traduit par l'adoption de politiques intégrationnistes ou néo-assimilationnistes allant dans le sens d'une gouvernamentalité racialisée où l'obtention de la citoyenneté par les immigrants est de plus en plus conditionnelle à l'acculturation attestée lors de tests et suivant les valeurs et normes culturelles des majoritaires (Mouritsen, 2008; Zapata-Barrero, 2009a; Goodman, 2010; Winter, 2011 : 217, Wodak, 2013). Au-delà de la simple exclusion, les minorités culturellement racialisées sont donc appelées à s'assimiler à la culture nationale dominante et sont hiérarchisées en fonction de leur capacité à le faire (Balibar, 1997b : 37-8). Essed (2005) parle d'ailleurs d'inclusion sélective en soulignant que l'injustice sociale ne se limite pas à l'exclusion de l'altérité, mais implique aussi des dynamiques de « clonage culturel » ou de « préférence pour l'identique » qui construisent des sphères privilégiées accessibles à celles et ceux qui possèdent certaines caractéristiques et servent à protéger un certain statut social. En d'autres termes, la reconnaissance de l'appartenance à la nation et le degré d'inclusion à celle-ci sont conditionnels à l'assimilation à l'habitus du groupe dominant en position de définir les conditions

d'acceptabilité. En dépit de l'obtention de la citoyenneté et même du fait d'être citoyen par droit du sol, certains marqueurs culturels ou physiologiques peuvent activer des soupçons quant à l'appartenance nationale (Miles et Brown, 2003 : 167; Thobani, 2007; Brubaker, 2010 : 73). De la question « d'où viens-tu » aux contrôles d'identité policiers, le fait que le terme « immigrant » colle aux corps des minorités racialisées nous force à reconnaître que, au-delà de l'égalité citoyenneté formelle, l'appartenance à la communauté nationale est inégalement distribuée par l'articulation avec l'ethnicité et la race (Garner, 2016 : 142).

À cet égard, Hage propose une conception cumulative de l'appartenance nationale qui invite à l'analyse des processus sociaux de différenciation entre les majoritaires dont l'appartenance est incontestée et les différentes minorités racialisées. Prenant appui sur la théorie sociologique bourdieusienne, il avance que les acteurs visent à accumuler du capital symbolique pour le transférer en capital national en vue de traverser la frontière et d'être reconnus comme membres légitimes de la nation :

Within the nation, it is national belonging that constitutes the symbolic capital of the field. That is, the aim of accumulating national capital is precisely to convert it into national belonging; to have your accumulated national capital recognised as legitimately national by the dominant cultural grouping within the field (2014 : n/p).

Or, l'appartenance nationale des minorités racialisées est précaire. Peu importe la quantité de capital national acquis, la race continue de conditionner l'appartenance à la nation, car la personne racialisée est contrainte de performer sa qualité de national, de prouver culturellement son appartenance nationale. C'est que la majorité ethnique crée une barrière symbolique en naturalisant son capital, se construisant ainsi sur un mode aristocratique. Une distinction est donc opérée entre celles et ceux pour qui la possession de capital national relève d'une disposition naturelle et les autres qui ont dû acquérir ce capital qui, du fait de sa qualité acquise, est de valeur inférieure et requiert d'être constamment démontré. Les premiers *sont*, par essence, nationaux alors que les minorités racialisées doivent s'efforcer de faire reconnaître leur appartenance en *agissant* nationalement (Hage, 2014a : 65).

L'étranger n'est pas seulement celui qui vient d'ailleurs, mais celui qui est reconnu comme tel en raison de certains marqueurs (Ahmed, 2004). Peu importe l'accumulation de capital national, et donc sans égards à l'existence des différences culturelles ou axiologiques

manifestes, la non-conformité avec l'apparence du membre normal blanc de la nation le situe à l'extérieur des frontières symboliques :

The stranger becomes a stranger because of some trace of a dubious origin. Having the "right" passport makes no difference if you have the wrong body or name: and indeed, as the one who risks passing through. The discourse of "stranger danger" reminds us that danger is often posited as originating from what is outside the community, or as coming from outsiders, those people who are not "at home", and who themselves have come from "somewhere elsewhere" (where the "where" of the "elsewhere" always makes a difference (Ahmed, 2004b : 162).

Ce qui caractérise les immigrants comme Autres significatifs est, d'une part, leur position subordonnée au sein de la société et, d'autre part, la présence de marqueurs ethniques, culturels ou raciaux. Ces deux éléments sont en relation dynamique. L'altérisation de certaines catégories d'immigrants consolide les frontières nationales en renforçant l'identité positive du groupe national tout en légitimant le statu quo quant à la distribution du pouvoir – et donc la domination socioéconomique et politique des majoritaires sur les travailleurs immigrants racialisés (Triandafyllidou, 2001 : 60, 2006 : 288).

Aujourd'hui, l'islamophobie constitue une forme dominante du racisme contemporain et structure les débats occidentaux sur ladite crise de l'identité nationale en raison de l'incompatibilité postulée des musulmans avec l'État de droit (Lentin, 2005 ; Modood, 2005 ; Balibar, 2007 ; Lentin et Titley, 2011 ; Wieviorka, 1998). Elle illustre de façon exemplaire la reconfiguration des relations entre nationalisme et racisme de par la représentation de détenteurs de la nationalité formelle comme n'appartenant pas vraiment à la nation en raison de leur différence culturelle (Miles et Brown, 2003 : 166-7). Dans le contexte actuel, la réaffirmation des majoritaires de leur statut dominant et de leur centralité au sein de la communauté imaginée se fait largement à travers l'expression d'une « appartenance gouvernementale nationale » décrivant la non-assimilation des musulmans « ingouvernables » (Hage : 2011). Les discours nationalistes de défense culturelle s'inscrivent d'ailleurs souvent dans la rhétorique du conflit civilisationnel où l'orientalisme est réactualisé de telle façon que les musulmans sont dépeints comme appartenant à une civilisation non seulement différente, mais aussi culturellement incompatible avec l'Occident. Les populations musulmanes ont d'ailleurs été placées au cœur des récents débats identitaires québécois, ce qui nécessite de développer sur la question de l'islamophobie afin d'enrichir notre analyse empirique.

3.5.3. Islamophobie

Le concept d'islamophobie a été contesté en raison de son étymologie n'indiquant pas la dimension racialisante (Halliday, 1999; Erdenir, 2010 ; Modood, 1997). Il va sans dire que l'étymologie du terme est problématique puisqu'elle invite à une lecture selon laquelle il ne serait question que d'une *peur* de l'Islam, peur d'une religion donc et non d'une catégorie ethnoraciale. Qui plus est, si le rapport du Runnymede Trust a popularisé le concept, il a contribué à légitimer les critiques en opposant de façon simpliste des vues « ouvertes » et « fermées » sur l'Islam (Allen, 2010a). L'islamophobie ne renvoie pas non plus à une peur¹³⁰ individuelle, mais bien à un phénomène structurel et systémique d'altérisation, d'essentialisation et d'infériorisation des musulmans et de celles et ceux perçus comme tel (Garner et Selod, 2015 : 13). Dès lors, il importe d'éviter un « fondamentalisme étymologique ». À l'instar de l'usage du terme antisémitisme¹³¹ qui fait bien référence à la racialisation des Juifs et non à une hostilité à l'endroit des peuples sémitiques (Sayyid, 2010 : 13), l'islamophobie renvoie à une racialisation similaire qui réduit les musulmans à la figure fantasmée du « Musulman » (Klug, 2012 : 678). Plus qu'une forme d'intolérance religieuse, l'islamophobie identifie ses cibles en fonction de leur ascendance non européenne (Modood, 1997 : 4).

Non seulement le marqueur religieux a-t-il un rôle central dans le racisme culturel, mais la religion musulmane est étroitement liée à l'émergence du racisme au cours de la reconquête du 15^e siècle et de la colonisation à travers l'exclusion et la subordination des musulmans (Grosfoguel et Mielants, 2006; Rana, 2007; Meer, 2013b). Si la critique des doctrines religieuses n'est pas raciste, il reste donc problématique de soutenir que l'islamophobie ne saurait être une forme de racisme puisqu'il est question de religion et non de race. Cela est paradigmatique de

¹³⁰ Comme le note bien Hage (2016), réduire l'islamophobie à la peur est aussi problématique d'un point de vue critique dans la mesure où cela favorise l'adoption d'une posture réconfortante : les citoyens « apeurés » des sociétés coloniales occidentales ont besoin d'être rassurés quant au fait qu'il s'agit de menaces fictives et qu'ils n'ont donc aucune raison de s'inquiéter. Cela mène alors à une évacuation des dynamiques coloniales et nationalistes contemporaines et limite la conceptualisation de l'islamophobie comme mode raciste de défense de l'ordre colonial ou national.

¹³¹ Dire que l'islamophobie ne peut être une forme de racisme parce qu'il n'est pas question d'une race ignore le fait que l'existence d'une catégorie raciale ne précède pas le racisme, c'est le marquage au sein de rapports de domination qui enferme des individus dans une catégorie raciale obscurcissant les différences internes, pourtant reconnues aux majoritaires (Guillaumin, 2002).

la réduction du racisme au naturalisme racial et de l'évacuation des dominations coloniales où la culture occupait un rôle central. Cette opposition discursive entre race et religion est particulièrement présente dans les contextes nationaux où la présence musulmane est problématisée comme menaçant la laïcité¹³². L'argument est alors que ce ne sont pas les musulmans qui sont visés, mais plutôt la religion. Or, suivant Geisser, si l'islamophobie est effectivement une religiophobie, elle « constitue bien une forme de racisme antimusulman profondément "moderne" » (2003 : 11). En fait, s'il peut être aisé de séparer franchement race et religion en théorie, dans la réalité sociale, les hostilités basées sur l'ethnicité, la culture et la religion sont difficiles à départager lorsque sont ciblés les musulmans. Qui plus est, comme le notent bien Meer et Modood, personne ne choisit de naître dans une famille musulmane ou d'avoir des origines ethniques que les non-musulmans associent automatiquement à l'Islam, indépendamment de la religiosité réelle (2009 : 345).

Nous maintenons donc le concept d'islamophobie en précisant qu'il s'agit d'une forme de racisme spécifique (Modood, 2005, Meer, 2013a ; Garner et Selod, 2015). Nous retenons à cet effet la définition de Hajjat et Mohammed : « l'islamophobie correspond au processus social complexe de racialisation/altérisation appuyée sur le signe de l'appartenance (réelle ou supposée) à la religion musulmane, dont les modalités sont variables en fonction des contextes nationaux et des périodes historiques. Il s'agit d'un phénomène global et genré » (2013 : 20). Comme le souligne cette définition, la dimension genrée est effectivement capitale. Les femmes portant le foulard sont des cibles privilégiées des discours et actes islamophobes (Meer, Dwyer et Modood, 2010 ; Chakraborti et Zempi, 2012 ; Bracke et Fadil, 2012 ; Rosenberger et Sauer, 2012). Les nombreux débats à travers les sociétés occidentales sur le port du foulard permettent de racialiser à mots couverts les populations musulmanes en faisant de ces femmes les représentantes d'une opposition civilisationnelle aux principes de laïcité et d'égalité entre les hommes et les femmes. Tel que noté par Bourdieu en référence à l'« affaire du voile » de 1989 en France, le recours aux principes de liberté, de laïcité et de libération de la femme permet de

¹³² Dans l'espace francophone, le terme est régulièrement attaqué par des courants conservateurs et laïcistes autoritaires qui l'accusent de masquer des motivations islamistes. Contre l'idée voulant que le mot soit l'invention d'islamistes iraniens ciblant les femmes qui refusent le port du foulard, les premières utilisations du terme sont le fait d'orientalistes et africanistes français du début du 20e siècle en référence à la construction des musulmans comme ennemis de l'Occident (Bravo López, 2011 ; Hajjat et Mohammed, 2013 ; Asal, 2014).

donner « une réponse autrement inavouable » à la question latente à savoir si les immigrants originaires de pays musulmans doivent être acceptés sur le territoire national (2002 : 305). Notons que cette représentation de « la femme musulmane » comme devant être libérée implique nécessairement une stigmatisation de l'homme musulman. Dans la continuité des représentations coloniales et orientalistes, ces femmes sont vues comme des victimes à sauver (par des Blancs) des hommes de leur communauté. Ce faisant, leur agentivité est niée et elles sont réduites au rôle d'instruments de la domination des hommes musulmans tout en étant posées comme représentant une menace civilisationnelle pour la modernité occidentale (Bilge, 2010b : 18). L'islamophobie est en cela un exemple contemporain patent de l'historicisme racial. Non seulement *le* musulman appartient-il à une civilisation culturellement différente, mais il est aussi situé dans un stade antérieur à la modernité, figé dans la tradition religieuse. La conceptualisation par Goldberg de la figure du musulman en contexte européen est à ce propos fort éclairante. Il traite alors de la « figure du musulman » pour bien marquer la construction de l'idée de l'Autre racialisé. Notons par ailleurs l'accent mis sur le masculin :

The figure of the Muslim has come to stand thus for the fear of violent death, the paranoia of Europe's cultural demise, of European integrity. For the fear for the death of Europe itself. The Muslim image in contemporary Europe is overwhelmingly one of fanaticism, fundamentalism, female (women and girls') suppression, subjugation, and repression. [...] *He* is a traditionalist, premodern, in the tradition of racial historicism difficult if not impossible to modernize, at least without ceasing to be "the Muslim." [...] If religiosity in the West – in the US in particular – has become radically individualized and commercialized, religiosity for Islam is seen as collectivized, radicalized, masculinized. The Muslim signals the death of European secularism, humanism, individualism, libertinism (Goldberg, 2009: 166).

Si la femme musulmane est généralement associée à la soumission, l'homme musulman est dépeint comme agressif et violent, un fanatique religieux qui rejette la modernité occidentale et qui est motivé par l'expansion de l'Islam, bref un djihadiste.

En définitive, on peut parler d'islamophobie quand on quitte le terrain de la critique légitime des religions pour entrer dans celui de la construction du « problème musulman » où l'enjeu est la présence des musulmans sur le territoire national (Mohammed, 2014; Hajjat et Mohammed, 2013). La racialisation des musulmans est alors considérée comme étant fonctionnelle à la reproduction des frontières des identités nationales blanches occidentales. Comme le notent bien Morgan et Poynting, s'il n'existe pas de réponse unique et fixe à la problématisation des musulmans et que les analyses doivent toujours restées attentives aux contextes nationaux, les

paniques morales autour de l'islam sont aussi à saisir relativement à la construction d'un sentiment de menace à une communauté imaginée transnationale dite occidentale :

While recognizing local conjuncture, peculiarities and distinctiveness, and of course conscious agency, if we do not grasp the big structures and processes, the global patterns and the forces that shape them, we have no *context* for understanding the lived and the local and no way of explaining the astonishing similarities between one local Islamophobic panic and another, from one western, first-world nation to the next (Morgan et Poynting, 2012: 5).

3.5.4. La nation comme quête d'un « home » sécuritaire

Une littérature abondante traite du lien entre migrations et (in)sécurité et met en lumière la construction des mouvements migratoires de la périphérie vers le centre comme une source de danger de laquelle les sociétés occidentales devraient se protéger – tendance par ailleurs exacerbée depuis 2001¹³³ (Guild et Bigo, 2003 ; Guild, 2006 ; d'Appolonia, 2013 ; Scherrer, 2013 ; Rheindorf et Wodak, 2018). Le terme « domopolitique¹³⁴ » (*domopolitics*) de William Walters est utile à cet égard. Walters le définit comme l'aspiration à gouverner l'État comme un « home », ce qui implique une représentation du territoire national comme home devant être protégé pour assurer sa familiarité et sa sécurité. Cela renvoie à une forme de gouvernementalité qui fonctionne par des mécanismes et techniques de sécurité et amalgamant la communauté nationale, la vie de famille (*homeliness*) et l'altérité menaçante (Darling, 2011 : 265). Précisons que la domopolitique ne se réduit pas à l'emmurement, mais vise plutôt le contrôle et la sélection de l'immigration, la régulation des flux engendrés par la globalisation néolibérale. L'État/home est situé au sein d'un réseau global d'opportunités et de risques. Dans ce contexte, les « sociétés insécurisées » (*insecured societies*), sont représentées comme étant vulnérables aux mobilités à risque (*insecure*), les migrants peu qualifiés, la « mauvaise diversité » et la mobilité délégitimée des demandeurs d'asile. En présentant le territoire national comme devant être gouverné sur le mode du home, les questions d'immigration et d'asile sont cadrées comme des enjeux de

¹³³ Septembre 2001 a changé la donne quant au couplage entre migration et sécurité. Toutefois, cette dynamique précède cet événement et la sélection de cette attaque comme « point tournant » est particulièrement révélatrice de la race et des logiques coloniales et postcoloniales qui sous-tendent ce couplage. Comme le note Walters, on ne parle pas d'un monde post-Bhopal parce que certains morts comptent plus que d'autres, précisément en raison de ces logiques racistes et colonialistes (2010: 226).

¹³⁴ « Domopolitics implies a reconfiguring of the relations between citizenship, state, and territory. At its heart is a fateful conjunction of home, land and security. [...] it has powerful affinities with family, intimacy, place: the home as hearth, a refuge or a sanctuary in a heatless world: the home as *our place*, where we belong naturally, and where, by definition, others do not » (Walters, 2004: 241).

sécurité, des risques potentiels appelant à ce que les flux soient classifiés et gérés. La mobilité contrôlée et *invitée* sur le territoire doit quant à elle se conformer aux règles de la « maison », ce qui implique une soumission à la gouvernance culturelle, mais aussi la responsabilité et l'indépendance financière de façon à ne pas menacer l'État social (Walters, 2004 : 247; Lentin et Titley, 2011 : 206). Suivant l'idée foucauldienne selon laquelle les techniques de sécurité s'inscrivent dans une gouvernementalité qui vise à maximiser la « bonne » circulation au détriment de la « mauvaise », la logique domopolitique comprend la frontière comme une membrane perméable, mais classificatoire, permettant l'entrée des corps ou type de corps évalués comme étant « sûrs » et bloquant ceux jugés « à risque » (Darling, 2011 : 265).

Cette logique de sécuritisation des frontières à l'endroit des migrants a pour effet d'associer la notion d'étranger à celle d'ennemi virtuel, susceptible d'être activée selon les contextes (Balibar, 2010). Citoyens ou non, les étrangers ressemblant à la figure de l'ennemi sont alors suspectés de liens avec la violence terroriste (D'Appolonia, 2016 : 701). La majorité des terroristes n'étant pas des immigrants, D'Appolonia souligne que la spirale sécurité-insécurité carbure nettement moins aux « menaces réalistes » qu'aux « menaces symboliques ». L'efficacité de l'évocation de la sécurité repose donc d'abord sur la construction discursive d'une menace et non sur l'existence de la menace (Wodak et Boukala, 2014 : 177). Cela ne revient pas à dire que la sécuritisation de l'immigration ne relève que de pratiques discursives.

D'une part, comme le note bien Ahmed (2004a : 77), si c'est bien la production de la crise qui est cruciale dans le développement des peurs et anxiétés, cette production n'est pas faite *ex nihilo*. Les déclarations de crises prennent appui sur des événements réels, mais les transforment en fétiche relativement autonome de la réalité, comme en témoigne la construction du musulman en figure privilégiée des discours de risques, de danger et d'insécurité. D'autre part, l'association entre immigration et sécurité doit aussi être saisie comme une technologie politique inscrite dans des relations historiques de pouvoir¹³⁵. Suivant Walters (2010), il convient de problématiser l'apparente naturalité du couple immigration-sécurité. Contre la vision hégémonique qui

¹³⁵ L'association entre immigration et sécurité ne relève pas que de la construction discursive. Des travaux d'inspiration foucauldienne comme ceux de Didier Bigo (1998) mettent en lumière l'importance de la gouvernementalité et des dispositifs de classement et de contrôle et permettent de l'inscrire dans la continuité de la gouvernementalité raciale du libéralisme (Moffette et Vadasaria, 2016).

normalise l'action étatique sécuritaire face aux risques engendrés par la globalisation contemporaine, il rappelle que l'ensemble de mesures sécuritaires allant des passeports biométriques aux tests de citoyenneté ne doit leur légitimité qu'à la construction politique et sociale préalable de la migration comme menace :

Security policy, in other words, is not the answer but the problem. For it impoverishes our ability to fashion a society that might actually overcome the debilitating dualisms which plague the present, binaries like us/them, national/foreigner, citizen/illegal, worker/scrounger, etc. (Walters, 2010 : 219).

En d'autres termes, la sécurité ne constitue pas une réalité ontologique; elle est plutôt l'effet de la « sécuritisation »¹³⁶ (Waever, 1995), qui implique le cadrage des migrants comme menace requérant l'action et l'attention politiques prioritaires – une pratique génératrice d'identités sur un mode dialectique où la construction de l'altérité menaçante est aussi celle de l'identité menacée. L'étude critique du couple immigration-sécurité doit aussi prendre en compte la race et la postcolonialité afin d'analyser la « sécurité » comme site du racisme sans races (Walters, 2010 : 224-225). Cela permet de mettre en lumière la façon dont l'enjeu sécuritaire est imprégné de logiques de hiérarchisation de la valeur des vies humaines, celles occidentales occupant le sommet :

On a global scale, mass murder and mass suffering are not exceptional but somewhat normal. It is just that most lives and deaths are not marked, not remembered, in quite the same way. One thing 9/11 makes painfully clear is that the hierarchy of value continues to define the worth of human life on a planetary scale. It is not the same hierarchy as that which underpinned modern colonialism. But many of its most tangible expressions and outcomes are eerily similar (Walters, 2010: 225).

De façon analogue, Moffette et Vadasaria analysent le processus de sécuritisation comme partie prenante de la gouvernamentalité racialisée, un mode de connaissance et de gouvernance basé sur la race : « securitization enables expressions of racial desires constitutive of liberalism and colonial modernity » (2016 : 292). Inspirés par le concept d'appartenance gouvernementale de Hage, ils proposent d'analyser la sécuritisation de l'immigration comme une technologie politique qui vise à marquer les limites de la tolérance de l'Autre. Les discours de crise sécuritaire qui mobilisent la peur sont producteurs de frontières entre sujets nationaux et objets non nationaux où certains objets sont rendus plus épeurants que d'autres en fonction d'histoires

¹³⁶ Contrairement à l'École de Copenhague dont est issu ce terme, nous n'en limitons pas l'application aux discours des autorités politiques.

qui collent. Dans ce que Ahmed (2004b) appelle les économies globales de la peur depuis septembre 2001, les individus perçus comme musulmans sont les cibles premières de ce climat de suspicion et de surveillance (Razack, 2008; Fekete, 2009; Amiraux, 2010; Nagra et Maurutto, 2016). Des mots comme « terroristes » avec d'autres comme « Islam », « fondamentalisme », « primitif » et « Arabe » collent aux corps de celles et ceux qui sont perçus comme « musulmans », peu importe leur religiosité : « The sliding between signs also involves “sticking” signs to the bodies: the bodies who “could be terrorists” are the ones who might “look Muslim” » (Ahmed, 2004b : 132). La sécurité (ou l'insécurité) et la peur sont génératrices de frontières entre « Nous » et « Eux » où la proximité de l'étranger occupe une place centrale. La politique de la peur est inscrite dans une narration de l'anxiété concernant la perméabilité des frontières, d'où le recours à un langage dépeignant une invasion de l'Autre envers laquelle la nation doit se défendre.

3.5.4.1. Néolibéralisme, État social et solidarité nationale

Dans la mesure où le climat d'incertitude qui irrigue les pratiques nationalistes de patrouille des frontières physiques comme symboliques s'inscrit dans un contexte de restructuration néolibérale de l'État, il est nécessaire de se pencher sur la relation étroite entre la nation, entendue comme une communauté de solidarité, et l'État social. L'identité nationale implique un devoir de loyauté et de solidarité envers les siens, à l'exclusion des autres (Miller, 1995). Suivant le nationalisme libéral de Miller, seule la nationalité peut servir d'identification commune nécessaire à la solidarité entre et à travers les groupes et à la confiance entre anonymes. Pour Kymlicka, une telle identité commune, entendue comme dépassant les différences ethniques, linguistiques ou religieuses est essentielle à la cohésion sociale et à la solidarité distributive (2010 : 225; Johnston et al., 2017 : 155). Or, comme nous l'avons vu avec Hage, le lien entre nation et État est mis à mal par le fait que l'État a de moins en moins de ressources et de protection à offrir en échange de la loyauté de ses citoyens, ce qui se traduit notamment par un pessimisme grandissant quant au déclin de la classe moyenne¹³⁷.

¹³⁷ 74% des Canadiens croient que la classe moyenne rétrécit, l'identification à la classe moyenne a chuté à 43% alors qu'elle était à près de 70% en 2002, 61% croient que les conditions de la prochaine génération seront pires que les leurs et la tendance est à la croissance de l'appui à plus d'État (Graves, 2017 ; Ekos Politics 2017b).

C'est ainsi qu'on assiste à une banalisation des discours nativistes du type « les nôtres d'abord », discours qui, jusqu'à récemment, étaient l'apanage de l'extrême droite, mais qui tendent à entrer dans le sens commun avec une représentation de la majorité nationale blanche victimisée sur le plan de l'économie, des politiques sociales et de la culture (Fekete, 2013). Le concept de « welfare chauvinism¹³⁸ » s'avère fort pertinent pour notre analyse des discours en ligne dans les prochains chapitres. Il renvoie de façon sommaire au ciblage des immigrants et des minorités au sein de la restructuration néolibérale de l'État et à la revendication voulant que les bénéfices de l'État soient réservés à ceux dits « natifs » en vertu de leur appartenance évidente à la nation (Keskinen, Norocel et Jørgensen, 2016: 322). À cet égard, le terme « natifs » renvoie à une conception racialisée de l'appartenance nationale où le « Nous » blanc méritant est mis en contraste avec des minorités racialisées¹³⁹.

Reeskens et van Oorschot apportent une distinction intéressante entre un welfare chauvinism *soft* et *strict*, le premier renvoyant à l'idée que les immigrants méritent moins que les natifs, et le second à l'idée que seuls ces derniers devraient avoir droit aux soins de l'État (2012 : 121). Il s'agit donc d'un concept dynamique qui se comprend comme un continuum¹⁴⁰ allant de l'inquiétude pour le maintien des services pour tous à la posture de fermeture (Jørgensen et Thomsen, 2016 : 331). In fine, il désigne l'opinion selon laquelle les immigrants ont moins droit (*are less entitled*) aux bénéfices et services étatiques que la population native (Van der Waal et al., 2013 : 165). Le succès politique de cet argument s'éclaire mieux par une approche attentive aux articulations entre les facteurs culturels, économiques et politiques, comme celle conjoncturelle de Hall (Lehtonen, 2016), qui montre comment le mérite (*deservingness*), c'est-à-dire qui a légitimement le droit d'attendre de l'État des services

¹³⁸ Le terme a d'abord été proposé pour analyser la montée de partis populistes de droite danois et norvégiens misant notamment sur la baisse des impôts et des politiques restrictives en immigration (Andersen et Bjørklund, 1990). Nous ne limitons pas l'utilisation du concept aux agendas politiques des partis populistes de droite radicale qui revendiquent que les bénéfices de l'État social soient réservés à son « son peuple » (Mudde, 2007 : 131). Pour un aperçu des différents usages du concept, voir Keskinen, Norocel et Jørgensen, 2016.

¹³⁹ Cette racialisation de la solidarité économique ne se limite pas aux populations immigrantes, pensons par exemple aux autochtones au Canada qui sont encore plus discriminés (Banting, Soroka et Koning, 2003 ; Harell et al., 2014; Harell et al., 2016).

¹⁴⁰ En Europe, l'option préférée veut que l'accès égalitaire à ces services soit conditionnel à un établissement d'au moins un an sur le territoire et à une contribution fiscale (de Koster et al. 2012 ; Reeskens et van Oorschot, 2012 ; Mewes et Mau, 2013).

publics¹⁴¹, devient un opérateur de la différenciation entre « Nous » et « Eux ». Ce renvoi à la notion de mérite est au cœur de l’articulation entre nation et classe et nécessite une conceptualisation du ressentiment et de l’entitlement des majorités ethniques blanches qui font de la nation *leur* home.

3.5.4.2. Ressentiment et entitlement

Aujourd’hui, une pluralité de travaux en sociologie du nationalisme et du racisme fait appel au concept de ressentiment attribué au sociologue allemand Max Scheler et à son analyse de l’envie et de la volonté de vengeance en lien avec le sentiment de perte de pouvoir (Wells et Watson, 2005; Hewitt, 2005; Skey, 2011; Fenton, 2012; Mann et Fenton, 2009, 2017; Essed et Hoving, 2014; Ghorashi, 2014; Knuckey et Kim, 2015). La politique du ressentiment et sa rhétorique de victimisation de la majorité bloquent la délibération sur les injustices réelles pour plutôt cultiver l’hostilité à l’endroit de groupes identifiés comme étant responsables de la situation d’abus perçue (Engels, 2010). Cela procède par l’exaltation du « Nous » national représenté par le peuple, les travailleurs, les contribuables, la majorité silencieuse. À travers les sociétés du Nord, un mélange de cadres xénophobes et néolibéraux stimule et puise dans le ressentiment des classes populaires et moyennes blanches en différenciant le « vrai » peuple, défini en termes nativistes et culturalistes, de deux groupes, l’un interne, soit les élites, les bureaucrates, les intellectuels, etc., et l’autre externe, soit les immigrants, les réfugiés, les musulmans, etc. (Wodak, 2017). Si les premiers sont perçus comme membres de la société de référence, ils sont exclus de l’idée du peuple, régulièrement accusés de conspirer avec les autres externes contre ce dernier dont les anxiétés sont ignorées.

Vron Ware (2008) propose une sociologie du ressentiment afin de saisir les rapports entre nation et classe au sein des majorités ethniques blanches. Si elle écrit d’abord sur le contexte britannique, ses propos s’inscrivent dans un contexte transnational où les majorités blanches dont les identités nationales s’enracinent dans le colonialisme expriment leur anxiété à l’endroit des immigrants représentés comme des bénéficiaires illégitimes des ressources sociales aux dépens des majoritaires. Le ressentiment devient une idée politique quand il renvoie à une émotion collective exprimée en réponse à la menace perçue des conditions du groupe

¹⁴¹ Ceux-ci incluent entre autres l’aide sociale, l’éducation, les soins de santé (Crepaz et Damron, 2009 : 439).

majoritaire. Deux dispositifs de cadrage du discours de ressentiment sont identifiés, soit la justice (*fairness*) et l'ouverture (*openness*) : « The argument runs that immigration often arouses resentment among the poorest sections of the population. This is either because it offends their (British) sense of what is fair, whether in terms of distribution of resources or attention, or because they feel their generosity is being abused » (2008 : n/p).

Le foyer du ressentiment des membres du groupe majoritaire est la nation et plus particulièrement l'État-providence. Dans un contexte où la critique de gauche de la globalisation et de l'individualisme néolibéral se rapproche de ces discours nativistes (Valluhan, 2017), le sentiment d'exclusion et la menace de déclassement statutaire des travailleurs et contribuables blancs sont mis au service d'une compréhension de la défense de l'État providence qui implique l'idée d'une communauté ethnique unifiée et solidaire. Il s'agit là d'une illustration de l'appartenance gouvernementale où les majoritaires revendiquent la nation comme leur home et se posent en gestionnaires de l'espace national. Leur *entitlement* structure les discussions sur les frontières de la communauté à travers les questions à savoir qui reçoit quoi et pourquoi (Garner, 2012 : 13). L'idée d'injustice (*unfairness*) est un cadre majeur de racialisation contemporain qui part de la doxa néolibérale selon laquelle les ressources seraient limitées et en déclin. Ce cadre est ancré dans ce que Garner appelle l'idée d'*entitled nation* et repose sur la perception d'une distribution illégitime des ressources matérielles et symboliques permise par les élites nationales politiquement correctes¹⁴² qui favorise les minorités au détriment des « vrais » nationaux¹⁴³.

Dans un contexte où les gouvernements réitèrent le message que l'État est endetté, que la capacité de payer diminue et que les coupures sont nécessaires en raison du manque de capitaux, l'*entitlement* devient un marqueur de différenciation entre nationaux méritants et étrangers non méritants. Qui plus est, les membres des classes supérieures sont virtuellement invisibles, protégées par l'idéologie néolibérale individualiste et méritocratique (Garner, 2016 : 84). Ces

¹⁴² Pour Garner, ce qu'il appelle le « Political correctness gone mad » constitue un cadre en soi, mais il est étroitement lié à celui de l'injustice puisque le politiquement correct serait le mécanisme discursif la rendant possible (2016 : 15).

¹⁴³ Cet *entitlement* national peut être examiné empiriquement à travers les discours des membres du groupe ethnique majoritaire en lien avec le concept d'« économie morale de la blancheur » qui s'inspire de l'économie affective de Ahmed (Garner, 2012, 2016). Par économie morale, Garner entend le fait que les comportements éthiques servent à distinguer les Blancs des non-Blancs et des plus ou moins blancs alors que la blancheur n'est pas nommée et chevauche les représentations discursives de la nation.

discours faisant appel aux idées de mérite et de droit (*entitlement*) sont aussi caractérisés par la revendication voulant les membres de la majorité doivent être priorités pour toutes les formes de ressources étatiques, et ce, même s'ils ne contribuent pas adéquatement au trésor public (Garner, 2016 : 66). Ainsi, l'idée de l'*entitled nation* est indissociable des questions « que fais-tu? » et « qui es-tu? ». En dernière instance, la seconde semble primer sur la première, si bien que les membres du groupe majoritaire qui ne contribuent pas sont tout de même considérés comme des membres méritants. Malgré une distribution inégale de la valeur nationale au sein des frontières nationales, même les personnes au statut le plus bas peuvent revendiquer ce capital face aux étrangers, ce qui permet de saturer les divisions internes et d'accroître le bien-être des membres de la nation (Thobani, 2007 : 21).

Le cadre discursif de l'injustice exprime aussi le sentiment d'être évincés de chez soi, de passer derrière les étrangers sur son territoire national (Garner, 2012 : 6). Dans les discours de ressentiments, l'absence de mérite des étrangers s'appuie aussi sur des arguments assimilationnistes découlant d'un sentiment de voir son mode de vie menacé par les Autres qui imposeraient leurs façons de faire (Garner, 2010 : 10; Fenton, 2012 : 472). Les élites libérales ne sont pas seulement accusées d'abandonner les citoyens ordinaires à leur sort socioéconomique, mais aussi de compromettre l'intégrité de leur culture et de restreindre leur liberté d'expression, ce qui se traduit notamment par le sentiment de ne plus se prononcer sur l'immigration et d'affirmer leur identité nationale sans se faire traiter de racistes (Mann, 2012). Suivant Hage, ce ressentiment observé aujourd'hui ne résulte pas d'une structuration inégalitaire de la société en soi, mais il est plutôt une caractéristique des sociétés qui promettent l'égalité, mais qui échouent à la servir. Qui plus est, la question centrale est celle de la légitimité de la distribution des ressources et de l'attention. L'objet de dénonciation est le « plus » perçu que les étrangers auraient par rapport à la majorité. La dimension émotive que cette dénonciation abrite est étroitement liée à la race comme à la classe :

Where racial privilege is felt to be under threat or in decline, usually when linked to a sense of indigeneity or loss of a way of life, there is no possibility of putting the clock back and restoring things to the way they once were. The affective attachments that Hage and others have identified within societies where whiteness has historically conferred some sort of guarantee of belonging and entitlement present an opportunity for political mobilization in the name of white supremacy, however that resonates locally (Ware, 2008 : n/p).

Il importe de souligner que l'appartenance gouvernementale qui s'exprime sur le mode du ressentiment n'est pas limitée aux classes populaires. Si la position de classe a certainement son influence, la rationalité économique ne peut être tenue comme seul facteur et il faut plutôt analyser les articulations entre les instances économiques, politiques et culturelles. En effet, les politiques néonationalistes ne trouvent pas seulement leur appui au sein de la fameuse « white working class », mais séduisent aussi différents segments de la classe moyenne (Valluvan, 2017a ; Antonisch, 2017). Les orientations des majorités ne découlent donc pas simplement des conditions matérielles et il importe de les connecter au statut et à la trajectoire (Wells et Watson, 2005 : 262).

Il apparaît effectivement plus adéquat de penser en termes de trajectoires de classe au sens bourdieusien pour théoriser le rapport entre ressentiment et appartenance nationale chez la majorité ethnique dans un contexte de formation d'un sentiment de frustration quant à la direction que prend le changement social (Mann et Fenton, 2009, 2017). Alors que la population qui expérimentent une mobilité sociale descendante aura tendance à exprimer des sentiments de frustration et d'abandon et à voir la nation comme échouant à offrir les récompenses matérielles et symboliques qui lui sont dues, la population de classe moyenne professionnelle qui connaît une trajectoire ascendante aura tendance à exprimer un sentiment de contrôle sur sa destinée et à avoir dédain du « nationalisme vulgaire » pour plutôt avoir une attitude positive à l'endroit du multiculturalisme (Fenton, 2012 : 480).

Comme notre étude s'intéresse aussi bien aux discours « négatifs » que « positifs » par rapport aux migrations et aux minorités, il importe de saisir les liens entre différentes orientations envers la nation au sein de la majorité ethnique. Fenton (2012) considère par exemple que les figures de « resentful nationalist » et de « liberal cosmopolitan »¹⁴⁴ sont relationnelles, la première se constitue en se différenciant de la seconde et vice-versa. En d'autres termes, les conceptions de la communauté nationale chez la majorité, qui se construisent en lien avec l'immigration et la « diversité », doivent être analysées de manière relationnelle avec les différenciations internes au sein des majoritaires, ce qui signifie que l'analyse de nos données doit aussi porter attention aux représentations des majoritaires sur les

¹⁴⁴ Fenton note ne pas avoir la prétention que ces deux orientations typiques sont exhaustives.

factions idéologiques rivales parmi les membres de la communauté imaginée. La figure du nationaliste plein de ressentiment fait valoir que le pacte entre travailleurs et nation à travers l'État-providence a été brisé puisque la protection et les bénéfices seraient désormais accaparés par des étrangers alors que les nationaux légitimes sont ignorés, trahis. Les élites multiculturelles sont rendues coupables de cette trahison. Chez les représentants de cette orientation, les bénéfices de l'État qui sont dus et perçus comme étant illégitimement octroyés aux Autres au détriment de « Nous » ne sont pas qu'économiques : « The nation *could* be for “us” but too often fails to offer either material (i.e. welfare, employment, security) or psychic rewards » (Fenton, 2012 : 480). Inversement, l'orientation libérale-cosmopolite est le fait d'une perception positive du changement social. Si les immigrants peuvent tout de même être problématisés, les problèmes sont vus comme pouvant être dépassés par des politiques d'intégration empreintes de tolérance et d'acceptation de la diversité sous le signe d'une nation civique. Le langage ceux qui sont en compétition pour les ressources de l'État diffère donc de celui des autres qui observent la compétition et formulent davantage leurs inquiétudes à partir du point de vue de payeurs de taxes (Garner, 2012 : 9; 2016 : 65).

Les discours populaires sur l'immigration et la nation font appel à des éléments culturels et économiques qui sont difficilement dissociables. Contre la vision dichotomique des rapports entre la classe et la nation, Garner montre que les membres des différentes classes mobilisent un répertoire commun de ressources culturelles racialisées et expriment des anxiétés économiques et culturelles largement similaires, bien que ces expressions soient infléchies par leurs positions de classe. Les scripts et lieux communs sont largement partagés à travers les frontières de classe et de genre, les musulmans étant le groupe identifié le plus souvent comme un problème d'intégration (Garner, 2010, 2016). Par opposition, le « Nous » est représenté comme travaillant, honnête, respectable et comme ayant contribué au système de sécurité sociale, ce qui devrait garantir un traitement prioritaire mérité. On ne peut réduire la xénophobie et le racisme du nationalisme de ressentiment à une simple rationalité économique. La construction de l'altérité menaçante prédate ces expressions d'anxiétés en contexte de crise économique et le recours aux arguments de nature économique est étroitement lié à la perception d'insécurité culturelle :

What Balibar (1991) labels « crisis racism » is an outcome of the long-term reification of themes, and of what Ahmed terms « sideways movement » between meanings imposed on subjects that eventually works like metonyms; immigrant becomes asylum-seeker becomes threat; immigration becomes problem (drain resources, threat to culture) [...]. these iterative sideways movements that end up making the terms stick to each other function to sustain a crisis that is actually unrelated to the national economic situation (Garner, 2016: 99).

D'ailleurs, le désir de restreindre l'accès à l'État social pour les immigrants est indépendant du niveau réel de dépendance à l'État de ces derniers et que la perception du fardeau économique est davantage l'effet de représentations construites stimulant la perception de différence et de menace culturelles (Koning, 2013 ; Kymlicka, 2015).

Au-delà de la question de contribution financière, la représentation des étrangers comme moins méritants relève aussi de leur position au sein de la hiérarchie des appartenances. Le sentiment de perte de statut de la part des majoritaires qui considèrent qu'ils devraient être le cœur normatif de la nation est amplifié par le fait que l'État est vu comme favorisant des individus qui non seulement appartiennent moins qu'eux, mais qui refusent de s'intégrer, l'intégration étant conçue comme un choix individuel d'adaptation culturelle. Plus encore, le nationalisme de ressentiment avance que les étrangers abusent de « notre » hospitalité, qu'ils visent à nous imposer leur culture, en somme les relations de pouvoir sont inversées (Garner, 2016 : 128). Ce sentiment commun prend implicitement source dans l'idée que la nation est un corps naturel où les « premiers » résidents peuvent se prévaloir du droit naturel d'expulser de leur territoire les étrangers jugés indésirables. Bien entendu, cette idée est d'autant plus saugrenue dans un contexte de colonialisme blanc d'occupation comme le Québec où les « premiers » sont les peuples autochtones qui sont encore subordonnés à l'ordre colonial.

Suivant Garner, nous abordons ces discours de victimisation comme partie prenante de la patrouille des frontières nationales où la blancheur n'a pas besoin de s'affirmer explicitement, mais structure les hiérarchies d'appartenance (2016 : 139). Certes, les facteurs économiques participent des dynamiques discursives nationalistes contemporaines, mais, suivant l'approche hallienne, nous les saisissons dans leurs articulations avec les autres instances et non comme déterminants. Si le durcissement du nationalisme est contemporain de dérégulations économiques, d'inégalités grandissantes et de la montée des sentiments d'insécurité – ce qui n'est certainement pas une coïncidence, il n'en demeure pas moins que les appels à l'identité

nationale résonnent aussi durant les périodes de prospérité et à travers les divisions de classe¹⁴⁵. Ainsi, il nous faudra analyser nos données en les situant de leur contexte macro-économique tout en sondant comment l'idée de nation et les représentations d'altérités significatives façonnent les compréhensions de et les réponses aux forces matérielles¹⁴⁶ (Valluvan, 2017a).

¹⁴⁵ Les partis d'extrême-droite européens ont connu une forte poussée électorale dans la première moitié de la décennie 2000, pourtant marquée par la prospérité et l'absence de crise économique.

¹⁴⁶ Cela permet de rompre avec la fausse dichotomie que suggère l'explication économique entre le racisme xénophobe et l'économique, le premier étant irrationnel et le second rationnel, une rage légitime liée aux transformations du marché du travail, à la concentration du capital et au démantèlement de l'État-providence.

Chapitre 4 : Orientations méthodologiques et épistémologiques

4.1. Plan de recherche

Notre approche méthodologique s'inscrit dans la logique de nos objectifs de recherche et de notre appareillage théorico conceptuel axé sur le pouvoir et le discours dans la reproduction des identifications nationales. Précisons d'abord que ces discours sociaux qui constituent notre objet d'analyse sont médiatisés par Internet qui n'est pas qu'une vitrine du social, mais qui y est imbriqué (Hine, 2016a). L'activité quotidienne des individus en ligne laisse des traces qui peuvent servir de données aux sociologues pour explorer les comportements, les attitudes et les sentiments sociaux. Ce sont donc des traces discursives de débats publics autour de controverses archivées numériquement qui composent les données de notre analyse de contenu approfondie. À cet égard, notre corpus contient des discours xénophobes et racistes, mais aussi d'autres qui se prévalent de l'inclusion (voir le point suivant). En effet, Hage a bien montré que, dans les débats sur la « diversité », les discours favorables à la diversité culturelle peuvent aussi être partie prenante de la reproduction des frontières, par exemple en faisant la promotion de la tolérance sans remettre en cause les privilèges structurels des blancs nationaux. Cela va dans le sens de la question à savoir qui se présente comme propriétaire de la nation et donc détenteur légitime du droit d'inclure et d'exclure des frontières symboliques.

Nous procédons donc à une analyse qualitative, laquelle renvoie plus précisément dans notre cas à une logique participant de la découverte et de la construction du sens à travers une démarche de théorisation d'énoncés discursifs (Paillé et Mucchielli, 2008 : 6). Le développement de méthodes de recherches en sciences sociales pour l'étude du web 2.0 est relativement récent et encore exploratoire. Cela implique que notre appareillage méthodologique a nécessairement été appelé à être modifié et ajusté en fonction des défis que pose une recherche avec ce type de matériau d'analyse qui évolue plus rapidement que notre capacité à développer des méthodes de recherche (Beer et Burrows, 2007 ; Snee et al., 2016). Comme le note la spécialiste en recherche qualitative sur le web Annette Markham, Internet est à la fois un phénomène social, un outil et un champ d'investigation pour la recherche qualitative, et il n'y a pas de lignes de conduite méthodologiques et théoriques centrales alors que nos façons de comprendre et de mener une enquête qualitative sont mises à l'épreuve (2010 : 112).

Notre approche méthodologique combine deux des trois voies les plus fréquentes d'étude sur Internet, soit a) l'étude d'un phénomène social en utilisant des outils d'Internet pour la collecte de données et b) l'étude d'un phénomène socioculturel médiatisé par Internet (Markham, 2013). De façon plus spécifique, nous procédons à une analyse critique de discours. L'approche méthodologique de la Critical Discourse Analysis implique nécessairement un positionnement épistémologique particulier. Elle est *problem-oriented* et invite à concevoir la recherche comme contribution à la lutte contre les rapports de pouvoirs inégalitaires : « CDA may be defined as fundamentally interested in analyzing opaque as well as transparent structural relationships of dominance, discrimination, power and control, as they are manifested in language » (Wodak, 2007: 209). Notre appareillage méthodologique est donc en concordance avec nos orientations théoriques et épistémologiques et permet d'analyser les discours sociaux des majoritaires en vue de mettre en lumière de façon critique les dynamiques identitaires favorisant le maintien du statu quo au niveau des inégalités statutaires.

Avec l'avènement des médias numériques interactifs, le pouvoir discursif est, au moins partiellement, décentralisé et implique de plus en plus les citoyens. Du point de vue de la recherche, cela signifie que les attitudes sociales deviennent plus facilement accessibles, par exemple le nationalisme dans les discours des bases (*nationalism in grassroots discourses*) (KhosraviNik, 2014 : 292). Penser cette reconfiguration du rapport entre discours, pouvoir et société implique de prendre en compte le fait que, comme le montre Ruth Wodak, les discours sociaux *bottom-up* peuvent aussi contribuer à former et soutenir des pratiques stigmatisantes et discriminatoires. Nous souhaitons donc mettre à profit cette approche en étudiant les discours des gens « ordinaires » sur une nouvelle plateforme discursive qui permet de mieux voir leur rôle actif (KhosraviNik et Zia, 2014 : 756 ; KhosraviNik et Unger, 2016 ; Lupton, 2014 : 22 ; Beer et Burrows, 2007). Il s'agit aussi de chercher à faire le pont entre les niveaux microsocial et macrosocial, et entre le symbolique/discursif et le matériel, en observant comment des pratiques discursives dans une situation spécifique – en l'occurrence dans le commentaire en ligne d'enjeux liés à l'immigration – sont à la fois modelées selon et constitutives d'un ordre macrosocial inégalitaire (Van Dijk, 2001 : 354).

De façon plus précise, nous nous basons sur la Discourse-Historical Approach (DHA) élaborée par Martin Reisigl et Ruth Wodak (2009). Notre revue de la littérature a bien montré

la nécessité de replacer les commentaires en ligne dans le contexte social plus large qui informe les discours. Cette approche répond à cet impératif. Comme le souligne Bilge, par le biais d'analyses textuelles et contextuelles qui inscrivent l'« événement » discursif dans son cadre sociohistorique, cette approche permet d'identifier les cadres argumentatifs et rhétoriques servant à la « production de la nation québécoise », notamment par le binôme de l'autoreprésentation positive et de la représentation négative de l'Autre (2010 : 201). Il s'agit donc d'une méthode d'analyse discursive particulièrement adaptée à l'étude empirique de ce que Bilge appelle les « pratiques discursives de patrouille des frontières » (2010 : 223). Les travaux s'inscrivant dans cette approche méthodologique d'analyse critique du discours se sont d'ailleurs abondamment penchés sur les constructions discursives des identités nationales, les processus d'identification et de différenciation « Nous »/« Eux » en regard de l'immigration et des discriminations racistes (Van Leeuwen & Wodak, 1999 ; Wodak et al., 2009 ; Bilge, 2010 ; Wodak & Boukala, 2015).

Cette approche a l'avantage de dépasser le simple niveau linguistique et sémantique pour inclure les dimensions analytiques historiques, politiques et sociologiques, et met ainsi particulièrement l'accent sur la contextualisation des événements discursifs analysés et leur rapport aux structures sociales. Elle distingue trois dimensions d'analyse, soit les contenus ou les thèmes des discours spécifiques, les stratégies discursives et les moyens linguistiques utilisés. Suivant la méthodologie de la DHA, les arguments des acteurs seront analysés en relation avec les « *topoi* » (forme plurielle de « *topos* », concept renvoyant en rhétorique au lieu commun), c'est-à-dire des prémisses du discours servant de justification en connectant l'argument et la conclusion. Parmi les *topoi* prévalents dans les discours sur l'immigration, on retrouve l'utilité/inutilité, le danger/la menace, la responsabilité, le fardeau, l'économie, l'histoire, la culture, etc. (Wodak, 2009 : 321). Ces thèmes et arguments communs permettant au locuteur de présenter son point comme allant de soi sont au fondement de l'analyse des discours de présentation positive de soi et négative de l'Autre. De façon analogue à KhosraviNik et Zia qui ont analysé des discours anti-arabes d'Iraniens sur Facebook, notre objectif est d'adopter « a critical discourse analytical approach in the way it can be applied to data on a social networking site and explore how the bottom-up discursive practices are at play in propagating national identity » (2014 : 756-7). Si le fait qu'encore relativement peu d'études

analysant les discours sur les médias sociaux avec une approche de CDA constitue un défi pour notre projet, les étapes méthodologiques générales de cette approche peuvent très bien être appliquées aux médias sociaux (Page et al., 2014 : 99). Comme le note KhosraviNik (2017b), les études critiques du discours sur les médias sociaux placent le discours et non pas la technologie au cœur de leurs analyses. Cela ne signifie pas que le contexte médiatique et l'horizontalité du web participatif sont sans importance, au contraire. Toute analyse de discours doit prendre en compte la médiatisation des pratiques. Cependant, ultimement, l'intérêt analytique n'est pas porté vers ce qui se passe dans la communication en ligne en soi, mais bien vers l'influence sociale et politique de discours situés dans un contexte macrosocial, et ce en regard des injustices et inégalités de pouvoir. De la même façon que la CDA ne sépare pas les données du contexte plus large dans lequel elles s'inscrivent, les pratiques discursives en ligne ne doivent pas être analysées comme étant séparées de celles hors-ligne, comme appartenant à des « mondes » indépendants (Unger, Wodak et KhosraviNik, 2016).

Il s'agit d'étudier les attitudes et représentations sociales de façon différente des appareils plus classiques de recherche, que ce soit le questionnaire, l'observation participante, le focus group ou l'entretien semi-dirigé. Nous ne nous intéressons pas à la construction de communautés en ligne, mais plutôt aux discours d'individus qui ne sont pas nécessairement en réseau, mais qui participent tout de même à la reproduction de la communauté imaginée nationale dans sa connexion entre réalités en ligne et hors ligne.

4.2. Construction du corpus

Nous nous concentrons sur les discours émis sur la plateforme Facebook. Ce choix est notamment justifié par le fait qu'il s'agit du site de réseau social le plus populaire et le plus diversifié au niveau des profils sociodémographiques des utilisateurs. La population rurale y est nettement mieux représentée que sur Twitter et alors que seulement 13 % des internautes québécois étaient des utilisateurs de ce dernier, 70 % d'entre eux utilisaient Facebook, et un sur deux le faisait sur une base quotidienne (Cefrio, 2014). Suivant notre revue de la littérature qui nous a permis de mettre en lumière l'importance des ponts entre médias traditionnels et médias sociaux, nous ciblons les pages de grands médias. La sélection de ces médias est faite de façon à couvrir le plus large spectre possible au niveau de l'orientation politico-idéologique et du type de lectorat, allant du tabloïd populaire au grand format.

Un critère de sélection des médias constitutifs du corpus est l'importance du nombre d'abonnés sur Facebook : *La Presse* (590 000), *Le Devoir* (272 000), *Le Journal de Montréal* (649 000), *Radio-Canada* (681 000) et *TVA Nouvelles* (1 056 000)¹⁴⁷. Un aussi large éventail de journaux nous permet d'éviter l'écueil des études qui ont traité uniquement de la presse sensationnaliste ou populiste où il n'est pas vraiment surprenant de trouver davantage de discours nationalistes de tendances xénophobes ou racistes. La littérature fait état d'une relation, à tout le moins en Europe, entre le type d'opinion par rapport à l'immigration et à la source d'information journalistique privilégiée, les lecteurs des tabloïds étant ceux qui expriment les opinions les plus hostiles (Sides et Citrin, 2007; McLaren et Johnson, 2007 : 717; Garner, 2012 : 451; Duffy et Frere-Smith, 2014). Cela signifie aussi que nous ne nous limitons pas non plus à l'expression de sentiments anti-immigrants. Il sera d'ailleurs intéressant de voir si des discours oppositionnels au sein d'un débat partagent malgré tout des topoi¹⁴⁸ communs sur la communauté nationale québécoise.

Notre collecte de données a donc été faite au sein des sections commentaires sur les pages Facebook de grands médias d'information. Étant donné l'immense quantité de données disponibles, nous devons appliquer une méthode de sous-échantillonnage de façon à réduire le volume de données afin d'en faire une analyse approfondie. L'objectif est alors de nous concentrer sur les discours relatifs à des enjeux pertinents à notre étude et d'atteindre un nombre gérable de données pour le traitement et l'analyse. Considérant la nature réactive des commentaires, c'est-à-dire orientée en fonction du contenu de l'article, nous avons pris soin de sélectionner des affichages variés et de façon à intégrer des discours médiatiques qui ne se limitent pas à une représentation négative des migrants et des minorités.

Comme mentionné plus haut, l'approche de la DHA en est une *problem-oriented*, et nous ciblons donc des événements particuliers ayant causé la controverse ou du moins suscité de vifs débats dans les médias et au sein de la population. Précisons qu'il ne s'agit pas de « biaiser » l'analyse en mettant l'accent sur des événements « négatifs » : « The objects under investigation

¹⁴⁷ Nombres arrondis au millier près en date du 10 septembre 2018.

¹⁴⁸ Les topoi seront identifiés, d'une part, en nous référant à la liste (ou aux listes?) d'exemples de Wodak et, d'autre part en lisant attentivement les données pour voir si d'autres en émergent, et ce, puisque les discours sont toujours contextuels.

do not have to be related to negative or exceptionally ‘serious’ social or political experiences or events – this is a frequent misunderstanding of the aims and goals of CDA and of the term ‘critical’ which, of course, does not mean ‘negative’ as in common-sense usage » (Wodak et Meyer, date : 2).

4.2.1. Événements retenus

Trois événements controversés sont au cœur de notre travail d’analyse. D’autres études sur les pratiques discursives en ligne ont aussi opté pour l’analyse d’une pluralité de cas (Park, 2013; Faulkner et Bliuc, 2016; Kanjere, 2018). Cela permet de donner du relief à l’analyse et dresser un portrait à la fois plus large et précis des représentations sociales dominantes véhiculées en ligne dans une période donnée. Si notre programme de recherche ne prétend pas à l’adoption d’une méthode longitudinale, il reste que le fait d’étudier plus d’un événement a l’avantage de permettre de voir comment les discours diffèrent et se ressemblent dans le temps et à travers différents contextes particuliers. Par exemple, on peut voir si les principales stratégies argumentatives adoptées dans un cas sont aussi présentes et importantes dans un autre.

Les trois événements retenus correspondent à trois grands thèmes, soit la politique d’immigration et la gestion des frontières, les réfugiés et la présence musulmane au Québec. D’un point de vue temporel, ils se sont produits entre septembre 2015 et août 2017, soit près de deux ans. Le premier renvoie à la réinstallation de réfugiés syriens au Canada et, plus précisément, au plan d’accueil de 25 000 de ceux-ci d’ici pour janvier 2016 annoncé par le premier ministre libéral fédéral Justin Trudeau durant la campagne électorale de l’automne 2015. Le second événement est l’arrivée durant l’été 2017 de demandeurs d’asile en provenance des États-Unis en réaction aux menaces de Trump et ayant traversé la frontière de façon irrégulière. Majoritairement d’origine haïtienne, ces migrants ont principalement été « accueillis » par le Québec. Enfin, le troisième événement correspond à la controverse entourant le projet de construction d’un cimetière musulman dans la localité de Saint-Apollinaire en banlieue de Québec. D’abord d’une ampleur régionale, cette controverse a suscité l’attention médiatique et les débats à l’échelle de la province. Le choix de ces cas est justifié par l’importance des débats qu’ils ont entraînés. Tous les trois ont fait les manchettes et ont été abondamment débattus dans les médias. Conséquemment, cela a eu un effet sur la formation de l’opinion publique et à ce compte le volume de commentaires sur les pages des grands médias

a été considérable. Une présentation détaillée de ces événements ouvrira chaque chapitre d'analyse leur étant destiné.

4.3. Collecte des données

Puisque ce média social est en première instance une entreprise privée et que les données que l'on y trouve sont aussi des ressources marchandes, il importe d'adopter une posture méthodologique critique par rapport à la plateforme et à la rhétorique d'espace public démocratique qu'elle véhicule (Lupton, 2015 : 32). Les données de médias sociaux sont accessibles via les interfaces de programmation, appelées API :

An API is basically an interface of a computer program that allows the software to "speak" with other software. [...] Through small software scripts, researchers can access the API to retrieve, store, and manipulate digital traces left by the users of a service for further empirical analysis (Lomborg et Bechmann, 2014: 256).

Certaines études cherchent à tirer profit du fait que ces outils permettent de faire des analyses de contenus sémantiques automatisées selon des mots-clés. Cependant, alors que les données ne signifient rien sans interprétation et sans contextualisation, les logiciels et applications fonctionnent selon des algorithmes incapables de détecter les nuances, les ambiguïtés et le ton d'un énoncé (Lupton, 2015 : 63). Le volume de données traitées est donc gagné au détriment d'une analyse riche des significations. Considérant notre type de questions de recherche, il est préférable de constituer un corpus plus restreint afin de pouvoir procéder à une analyse plus fine et détaillée¹⁴⁹ (Page et al. 2014 : 85-86). Nous proposons plutôt de faire une analyse qualitative des discours afin d'interpréter leurs significations et de voir leur rôle dans la construction de la réalité :

The Internet comprises discursive forms of presentation and interaction that can be observed immediately and archived. This capacity facilitates the researcher's ability to witness and analyze the structure of talk, the negotiation of meaning and identity, the development of relationships and communities, and the construction of social structures as these occur discursively. Linguistic and social structures emerging through social interaction via the Internet provide the opportunity for researchers to track and analyze how language builds and sustains social reality (Markham, 2010: 121).

¹⁴⁹ Compte tenu de la masse impressionnante d'informations disponible, notre collecte devra suivre ce conseil méthodologique: « understanding what is necessary to attend to is an ongoing process of being situated close to the activities of the context » (Markham, 2013: 439).

Dans le cadre de notre thèse, nous employons une stratégie de collecte des données cohérente avec l'analyse critique de discours et sa focalisation sur les événements discursifs. Cela permet de contextualiser les données et d'examiner comment les acteurs communiquent à propos d'un événement particulier relié à une thématique spécifique (Lomborg, 2012a).

Plusieurs outils informatiques ont été développés pour faire des analyses de contenus sur Facebook. Toutefois, très peu sont destinés à la recherche en sciences sociales. Différents programmes ont été envisagés pour la réalisation de notre recherche, mais aucun n'était pleinement satisfaisant en fonction des visées analytiques. Il a donc été décidé de procéder à une extraction manuelle des données via le Facebook API. La méthode employée est tirée de la page «How to Scrape Facebook Page Posts Data to Excel (Spy Competitor)» du site nocodewebscraping.com. On voit bien ici qu'il s'agit d'outils développés pour le secteur privé.

Il était donc nécessaire de trouver le numéro d'identification (id) des cinq pages Facebook des médias retenus ainsi que des différents posts, c'est-à-dire les pages des articles. L'*access token* donne l'accès à l'API. L'utilisation de ce script permettait d'obtenir un fichier JSON¹⁵⁰ contenant les informations visibles sur la page de chaque article. On obtient alors tous les commentaires et le nombre de likes qu'ils ont générés. De façon à faciliter le traitement et l'analyse des données, le fichier JSON était ensuite converti en fichier Excel pour ensuite être importé dans le logiciel d'analyse.

La collecte des données a été compliquée en raison de mes compétences relativement limitées en informatique, mais aussi parce qu'il existe plusieurs versions de l'API Facebook et qu'il a été renouvelé à quelques reprises durant les périodes de collectes de données. Cela impliquait de modifier le script afin d'obtenir les informations désirées. La collecte a aussi été influencée par les répercussions du scandale Cambridge Analytica où des données personnelles de millions d'utilisateurs ont été utilisées par une firme privée pour soutenir des groupes pro-Brexit. Pour la collecte des données relatives au troisième événement médiatique retenu, la nouvelle version de l'API faisait en sorte que la réponse du script ne fournissait plus le nom et le numéro d'identification des utilisateurs. Cette information était nécessaire à ma recherche afin

¹⁵⁰ JavaScript Object Notation. Il s'agit d'un format de données textuelles largement utilisé pour récupérer des informations sur l'utilisation des sites web.

d'identifier les membres du groupe majoritaire. Il a donc été nécessaire de procéder à cette identification en consultant directement les pages Facebook des articles, ce qui a par conséquent allongé le processus de traitement des données. En nous basant sur les pages Facebook, nous pouvions voir les photos de profil des commentateurs. Ces informations visuelles ont été mises à profit pour identifier les commentateurs comme « majoritaires » ou « minoritaires ».

Il a d'abord été nécessaire de répertorier les articles médiatiques publiés sur Facebook. Pour ce faire, nous avons utilisé l'outil de recherche de messages sur les pages des médias. La recherche s'opère aussi bien dans les titres des posts que dans ceux des articles. Il s'agit donc d'une méthode plus longue, mais plus efficace que la recherche via l'API qui ne cible que les messages des posts et non les liens articles joints. Par exemple, TVA Nouvelles se contente parfois d'écrire « À VOIR » en partageant un article. Pour les trois événements retenus, les mots-clés utilisés sont respectivement :

1. Réfugié; réfugiés; Syrie; Syrien; Syriens; Syrienne; Syriennes
2. Migrant; migrants; Haïti; Haïtien; Haïtiens; Haïtienne; Haïtiennes; frontière; asile; illégaux
3. Cimetière; musulman; musulmans; Saint-Apollinaire

Excluant ceux ayant suscité un nombre trop faible de commentaires, soit moins de 20, tous les posts liés à l'événement étaient compilés et répertoriés dans un fichier externe en vue de la sélection des articles les plus pertinents pour l'analyse. Le volume de données disponibles était alors considérable. Par exemple, dans le cas du premier événement concernant les réfugiés syriens, environ 300 affichages ont été identifiés entre septembre 2015 et septembre 2016. Le total de commentaires se chiffrait alors à 81 180. La moyenne de commentaires par affichage était de 271 avec un maximum de 2522. Afin de faire le tri dans cette masse de données, nous avons regardé les fluctuations dans le volume de commentaires en fonction de la période de publication, des événements et des thèmes couverts. Nous avons alors pu voir que le nombre de publications et de commentaires était plus important entre les mois de novembre 2015 et de janvier 2016 et avons mis l'accent sur cette période. Pour ce qui est des deux autres événements, la sélection a été facilitée par le fait que leur période de déroulement était plus limitée.

Nous nous étions donné comme principe de sélectionner les publications qui ont reçu le plus de commentaires. Cependant, même s'ils faisaient partie des plus populaires, certains articles ont été rejetés lorsqu'ils étaient jugés moins pertinents pour l'analyse. Par exemple, un affichage de Radio-Canada dans le contexte des demandeurs d'asile haïtien présentait un reportage vidéo tourné à Haïti et portant sur les raisons motivant l'émigration. Quoiqu'intéressants d'un point de vue analytique, les commentaires ne portaient pas sur l'espace national québécois ou canadien et donnaient plutôt lieu à des évaluations du contexte haïtien.

De même, nous avons rejeté la publication qui comptait le plus grand nombre de commentaires parmi celles du Journal de Montréal sur les réfugiés syriens. Après une analyse sommaire des données, nous avons jugé que celles-ci étaient trop pauvres. L'article en question est titré « Les Syriens ne se bousculent pas pour venir au Canada » et le titre de la publication est « Les réfugiés syriens sont peu nombreux à vouloir venir s'installer au Canada ». Le contenu de l'article rapporte les propos d'un représentant du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés au Canada qui explique que le faible taux de réponse des candidats syriens s'explique surtout par des questions pratiques et des enjeux de réunification familiale. Or, la majorité des usagers ayant commenté l'article semblent s'être arrêtés au titre de l'article et cela donne lieu à des énoncés trop courts pour enrichir l'analyse. La majorité des commentaires sont hostiles aux réfugiés et ils sont très nombreux à se limiter à des formules telles que « Bonne nouvelle! », « Qu'ils restent chez eux, on n'en veut pas » et « Tant mieux ». Si on peut savoir quelle proportion est défavorable à l'accueil de réfugiés syriens, contrairement à ce que l'on retrouve dans le cas d'autres affichages, relativement peu d'arguments sont mobilisés, ce qui limite les possibilités d'analyse¹⁵¹. Notons que les articles rejetés ne sont pas nécessairement dominés par des commentaires négatifs et que certains étaient au contraire majoritairement positifs¹⁵².

¹⁵¹ Pour ce qui est des commentaires favorables aux réfugiés, quoique relativement nombreux par rapport aux autres publications de ce média, ils se limitaient pour la plupart à se plaindre de la forte prégnance de commentaires racistes et intolérants de la part des lecteurs. Notons aussi que les commentaires provenant d'individus n'ayant pas un nom qui puissent indiquer leur appartenance au groupe majoritaire étaient relativement plus nombreux.

¹⁵² Par exemple, un article sur des dames âgées de Trois-Rivières tricotant des écharpes et mitaines pour les réfugiés syriens a donné à une majorité de commentaires positifs. Toutefois, ceux-ci étaient d'un intérêt limité puisqu'ils tendaient à simplement féliciter les dames.

Un autre principe a guidé notre sélection de données, soit une préférence pour le contexte québécois. En effet, sans nous limiter aux publications qui traitaient directement ou exclusivement du Québec, nous n'avons pas considéré celles qui, par exemple, concernaient des déclarations du premier ministre de la Saskatchewan, des agressions anti-réfugiés en Colombie-Britannique ou des plaintes de quelques réfugiés établis à Toronto quant à leur condition de logement. Ainsi, les articles de nature pancanadienne n'étaient pas rejetés. Au contraire, ils permettent de voir quels référents identitaires sont utilisés par les utilisateurs lorsque l'enjeu est cadré comme en étant un canadien et non pas strictement québécois. Cette question concerne principalement le premier événement puisque le projet de cimetière musulman est situé à l'intérieur des frontières du Québec et que le phénomène de l'arrivée de demandeurs d'asile à l'été 2017 est concentré au Québec.

Les commentaires retenus à des fins d'analyse n'incluent pas les répliques ou réponses aux commentaires des autres utilisateurs. On ne retient donc que les messages de personnes qui ont commenté l'article. Cela permet d'étudier les discours d'un maximum d'utilisateurs à l'intérieur des paramètres définis pour la recherche. De plus, les réponses donnent souvent lieu à des interactions nombreuses entre un nombre limité d'utilisateurs, ce qui aurait conduit à accorder une importance plus importante à certains en fonction de leur volume de commentaires. Dans le cadre de cette recherche, ce sont moins les échanges entre des individus qui nous intéressent que les représentations et stratégies argumentatives dominantes au sein de l'ensemble des commentaires exprimés sur les articles.

Au total, l'analyse s'est penchée sur 3000 commentaires, soit 1000 par événement. D'une part, un tel volume de données a l'avantage de permettre de prendre en compte la diversité des positions et arguments exprimés par les acteurs en ligne. D'autre part, il demeure d'une ampleur raisonnable pour opérer une analyse critique et détaillée des discours en portant une attention aux éléments linguistiques plus subtils. De même, le travail interprétatif commande un temps nécessaire aux multiples relectures des données textuelles, ce qui implique de fixer une limite à la taille de l'échantillon. Le nombre de commentaires sélectionnés est pondéré en fonction du volume pour chaque média. Ainsi, le total de commentaires retenus pour les trois articles du média X pour l'événement 1 est proportionnel au pourcentage du total de commentaires de ce média parmi les quinze articles cet événement. Ainsi, même si l'échantillon est construit de

façon à ne pas limiter l'analyse aux médias sensationnalistes, il n'en est pas moins le reflet conséquent de leur prédominance en raison du poids des commentaires associés.

Pour chaque article, les commentaires ont été classés en ordre décroissant en termes de likes générés. En d'autres termes, la popularité des commentaires a été structurante dans la sélection des données en vue de l'analyse. Les messages retenus sont donc ceux qui ont reçu le plus d'appuis de la part d'autres utilisateurs. Seuls les likes sont déterminants dans la sélection des données et non pas les autres options de réactions (« J'aime », « Haha », « Wow », « Triste » et « En colère »). Premièrement, cela répond d'un besoin de cohérence à travers le traitement des trois événements. En effet, l'ajout des autres réactions aux commentaires ne date que de mai 2017, ce qui est postérieur au premier événement étudié. Deuxièmement, l'option like demeure la plus utilisée par les utilisateurs. Troisièmement, la prise en compte de l'ensemble des réactions aurait compliqué la sélection des données. Par exemple, est-ce qu'un « j'aime » s'additionne simplement à un « like »? Enfin, certaines de ces réactions sont sujettes à des interprétations contradictoires. Par exemple, un « En colère » apposé à un commentaire dénonçant l'arrivée de migrants peut être interprété aussi bien comme une forme d'approbation que de désapprobation. Quoique plus conservateur, le traditionnel « like » apparaît donc plus fiable pour la construction de l'échantillon.

La question de la popularité des commentaires est toutefois plus complexe qu'elle peut en avoir l'air. En effet, on ne sait pas qui a aimé un commentaire en particulier. Il peut s'agir d'autres membres de l'auditoire du média comme d'« amis » de l'auteur ayant vu le message sur leur fil d'actualité. Par ailleurs, les commentaires publiés en premier en plus de chances d'avoir un important nombre d'appuis que ceux rédigés en dernier. Sur Facebook, l'ordre par défaut des commentaires se fait en fonction de leur « utilité », définie en termes de niveaux d'interactions suscitées. Ce faisant, plus un commentaire a reçu des likes, plus il a de chances d'en recevoir puisqu'il apparaît dans les premiers commentaires suivant l'article. Compte tenu du fait que la majorité des utilisateurs ne lit probablement pas tous les commentaires, un commentaire rédigé plus tard a peu de chance de recevoir beaucoup de likes. L'ordre de présentation diffère sur la page du Journal de Montréal où les commentaires s'affichent suivant un ordre chronologique. Cela influence la dynamique de réactions et fait en sorte que les messages les plus populaires ne rencontrent pas autant d'appuis que leurs homologues de La

Presse par exemple. Bref, si le fait que des dizaines ou même des centaines de personnes aient donné leur appui à un commentaire est évocateur de la portée du discours qu'il soutient, un commentaire moins populaire n'est pas nécessairement moins pertinent à des fins d'analyse de discours.

Lors de la première portion du codage, nous avons fait face à un certain nombre de commentaires dont la signification était ambiguë ou de moindre intérêt pour la recherche. Parfois, il s'agissait de messages hors propos ou confus. D'autres fois, la signification du message était trop sujette à des interprétations contraires. Par exemple, il pouvait y avoir des raisons de douter qu'il s'agissait d'un énoncé sarcastique. N'apportant rien à l'analyse, ceux-ci ont été retirés. D'autres commentaires ont été sélectionnés pour les remplacer afin de respecter le quota calculé pour chaque média, et ce, en suivant l'ordre décroissant du nombre de likes.

4.4. Analyse des données

Puisque notre matériau d'analyse est conditionné par le cadrage médiatique de l'événement, il importait d'abord de resituer les commentaires dans leur contexte en décrivant la couverture événementielle. Il s'agit ici de voir comment chaque événement a été construit comme un enjeu, et ce, en relevant les cadres, procédés et stratégies utilisées dans les médias (Potvin, 2008). Chaque chapitre d'analyse s'ouvre donc par une analyse de base des articles médiatiques en cherchant à identifier les thèmes de discours (*discourse topics*) afin de résumer le sens des textes (KhosraviNik, Krzyzanowski, & Wodak, 2012: 286)¹⁵³.

Les données numériques collectées ont été importées dans un format tabulaire afin d'être exportées vers le logiciel d'analyse QDA miner. Un tel logiciel d'analyse qualitative par ordinateur permet au chercheur d'organiser et d'avoir accès aux données, aux codes et aux annotations en maintenant un contact facile entre les idées et les segments d'analyse (Lewins, 2016 : 414). Le logiciel permet d'opérer des comparaisons et de relever des liens au sein des données à l'aide de codes basés sur les questions de recherche, le cadre théorique et les pratiques discursives, et ce, en conférant une plus grande flexibilité dans le codage (Ryan, 2009).

¹⁵³ Cette étape, préalable à l'analyse du matériau de recherche central que sont les commentaires, est essentielle pour ensuite interpréter les pratiques discursives des acteurs, influencées par la couverture médiatique, les termes qui sont privilégiés, les mises en saillance, les omissions factuelles, le ton, etc. (Potvin, 2008 : 31).

Les deux premières étapes du traitement des données dans QDA miner ont été l'identification des membres du groupe majoritaire et l'analyse des sentiments. Puisque l'objectif est de mieux comprendre les représentations dominantes des frontières nationales parmi les « majoritaires ordinaires », il était nécessaire de distinguer les utilisateurs appartenant à cette catégorie. Les utilisateurs avec un nom à consonance canadienne-française ont donc été considérés comme étant membres du groupe majoritaire. Certes, il n'est pas impossible qu'une personne appartenant à une minorité racialisée ait un nom à consonance canadienne-française. Il ne s'agit donc pas d'une méthode infaillible, mais il reste que le nom est l'indicateur le plus fiable à notre disposition. Bien qu'ils ne soient pas au cœur de la recherche, les commentaires des utilisateurs considérés comme n'appartenant pas au groupe majoritaire ont aussi été analysés, et ce pour deux raisons principales. Premièrement, exclure les « Autres » participe à la réduction au silence des minoritaires dans l'espace public québécois et suggère une passivité en inadéquation avec la réalité. Deuxièmement, cela permet de voir dans quelle mesure les minoritaires peuvent résister ou participer aux discours hégémoniques.

En ce qui a trait à l'analyse des sentiments, les commentaires ont été codés comme étant positifs, négatifs ou mitigés. Ces catégories répondent moins à l'orientation normative du chercheur qu'aux types généraux de positionnement par rapport à l'enjeu faisant l'objet de discours. En d'autres termes, elles correspondent aux « camps » que l'on retrouve aussi dans l'espace public hors-ligne, selon qu'ils sont favorables ou défavorables à un projet, une situation ou une orientation politique. Ainsi, un commentaire codé comme étant négatif ne manifeste pas nécessairement une opposition catégorique et explicite, par exemple, à l'arrivée de migrants, mais il doit cadrer les événements de façon négative. Cela signifie que les commentaires dits positifs font aussi l'objet d'une analyse critique. En effet, de tels commentaires peuvent aussi participer à la reproduction de la position de dominance culturelle des majoritaires en faisant des minorités des objets tolérés par un « Nous inclusif ». La catégorie « mitigés » a été incluse afin de ne pas forcer la catégorisation des sentiments en la restreignant à une optique binaire et oppositionnelle. Il s'agit aussi de rendre justice à la complexité du phénomène et à la présence de postures marquées par des contradictions ou des ambivalences.

Nous avons ensuite procédé à une analyse de contenu à partir de thèmes et de catégories conceptuelles¹⁵⁴. L'approche hybride à deux étapes proposée par Bilge (2009) pour convertir les positions théoriques intersectionnelles en méthodologie de recherche permet de faire une analyse riche des données empiriques sans imposer des catégories conceptuelles sur des discours où elles peuvent être absentes, par exemple les catégories de nation, de race et d'ethnicité. Suivant cette approche, l'analyse comprend deux niveaux correspondant aussi à deux étapes, la première inductive et la seconde déductive.¹⁵⁵

Premièrement, on a effectué un codage thématique inductif qui, suivant l'approche hybride, comprend deux niveaux. Les données ont donc d'abord fait l'objet d'un « codage ouvert » visant à relever les catégories de concepts et les thèmes émergeant des données. Cela ne revient pas à dire que notre projet en est un utilisant la méthode de la théorisation ancrée. Il s'agit plutôt d'une étape en complémentarité avec une approche déductive et qui vise essentiellement à « laisser parler » les données. L'objectif est ici de faire ressortir les thèmes, opinions et arguments principaux, de même que leur récurrence. Ensuite, nous avons procédé à un « codage axial » pour identifier les liens entre ces thèmes et concepts issus des données (Bilge, 2009). Ce codage requiert une lecture répétée des données afin de relever les points communs entre les énoncés de même que les situations inhabituelles au sein du corpus (Fielding, 2016 : 370). Il va sans dire qu'une telle approche inductive demeure en première instance guidée par les objectifs et les questions de la recherche. Toutefois, les objectifs doivent fournir un « point de vue » pour l'analyse des données brutes et non pas des « réponses souhaitées » par le chercheur (Blais et Martineau, 2006 : 6). Ce faisant, de nouvelles catégories d'analyse émergent des données et permettent de leur donner du sens.

Deuxièmement, on passe au second niveau d'analyse qui donne lieu à un codage déductif prenant appui sur notre cadre conceptuel. L'objectif ici est de sonder les données en cherchant à voir comment les « textes » particuliers s'inscrivent dans des pratiques discursives contextualisées inscrites dans des relations sociales structurantes. Au final, les grandes

¹⁵⁴ Il n'est pas exclu qu'il y ait des recoupements, mais l'idée derrière une telle approche est de laisser de la place pour qu'émergent des textes des thèmes que notre problématique et notre cadre conceptuel pourrait avoir négligé.

¹⁵⁵ Il reste que la réalité du processus de recherche avec des données qualitatives comporte une dynamique itérative ou circulaire d'analyse des données faites de va-et-vient et impliquant déjà une forme d'analyse dès la collecte des données (Miles et Huberman, 2003).

catégories d'analyse sont donc les suivantes : *autovictimisation; identification nationale; autoreprésentation positive; racialisation; déni du racisme; appartenance gouvernementale; nationalisme économique; nationalisme culturel/ethnique; patrouille des frontières; inclusion; antiracisme.*

Le second niveau d'analyse est aussi guidé par les cinq questions de la DHA qui correspondent à autant de catégories analytiques discursives :

1. *Comment les personnes, objets, événements et processus sont nommés linguistiquement? (Nomination)*
2. *Quelles caractéristiques sont attribuées à ceux-ci? (Prédication)*
3. *Quels arguments sont employés dans le discours en question? (Argumentation)*
4. *À partir de quelle perspective sont exprimés ces nominations, attributions et arguments? (Perspectivation)*
5. *Est-ce que ces énonciations sont articulées ouvertement; sont-elles intensifiées ou mitigées? (Intensification ou atténuation) (Reisigl et Wodak, 2009 : 93, traduction libre).*

Celles-ci sont complémentaires avec les concepts identifiés ci-haut dans la mesure où elles servent à mieux les observer dans des contextes discursifs singuliers et à leur ajouter de la profondeur et de la nuance analytiques. Par exemple, si l'on prend le concept de racialisation dans le cadre de discours sur les réfugiés, ces derniers peuvent être nommés « Syriens » ou « musulmans », se voir qualifiés de « lâches » ou de « terroristes », être ciblés par le biais d'arguments de sécurité économique ou culturelle qui sont émis dans une perspective d'inquiétude ou de sentiment de supériorité civilisationnelle et les énonciations peuvent être directes et agressives comme subtiles et atténuées. On comprend donc ici qu'il ne s'agit pas de superposer un autre cadre d'analyse, mais bien de complexifier et d'enrichir l'analyse des données. Cette approche d'analyse du discours est aussi complémentaire en ce qu'elle opère à un niveau différent, soit celui du texte. En d'autres termes, elle sert à analyser, dans leur contexte, les pratiques discursives au niveau textuel en les rattachant à un autre niveau d'analyse plus large, soit celui des rapports sociaux de différenciation.

Ce cadre analytique issu de notre cadre conceptuel et de notre revue de la littérature nous permet donc de répondre à nos questions et objectifs, c'est-à-dire, de façon plus générale,

éclairer, dans l'espace public numérique, les articulations qu'entretient le nationalisme avec la racialisation et la différenciation ethnique et, de façon plus spécifique, décrire et expliquer comment les discours des majoritaires québécois sur l'immigration et les minorités « produisent » la nation québécoise et les frontières de l'appartenance au « Nous ». Un tel cadre donne les outils nécessaires pour mener à bien ce projet de recherche puisqu'il adopte une posture critique et non réifiante du nationalisme, permet d'identifier les rapports de pouvoir au sein des discours, de voir comment les discours sur les Autres nous renseignent sur les représentations dominantes des frontières du Nous national, accorde une place centrale à la contextualisation des pratiques discursives et de leur lieu de production et donne la possibilité de dévoiler des articulations complexes entre le nationalisme et les processus de racialisation et de différenciation ethnique dans leurs dimensions symboliques et matérielles. Nous sommes donc à même d'analyser les aspects dynamiques de la production discursive de la nation québécoise telle qu'opérée en ligne tout inscrivant cette dimension symbolique dans le cadre de rapports sociaux inégaux.

4.5. Éthique de la recherche

Si des précautions éthiques sont de première importance dans des recherches utilisant des données personnelles ou privées sur Facebook (Lomborg et Bechmann, 2014), nous n'utilisons dans cette thèse que des données disponibles sur les pages de grands médias qui sont par ailleurs clairement publiques (Lomborg, 2012b). Puisque les données analysées sont considérées comme appartenant au domaine public, cette recherche ne requiert donc pas l'obtention d'un certificat d'éthique, mais cela ne signifie pas que les enjeux éthiques y soient absents. Une compréhension commune en termes de pratique de recherche éthique veut que la détermination de l'appartenance au domaine public dépendant du fait que les données soient accessibles à tous et qu'aucune permission explicite soit nécessaire pour y accéder. Or, cela est insuffisant puisque la perception des utilisateurs est évacuée alors que les individus ne sont pas toujours conscients que leurs activités en ligne peuvent être enregistrées et étudiées par une tierce personne (Hewson, 2016 : 214-5). La personne réalisant la recherche doit donc faire preuve de jugement éthique en évaluant de façon contextuelle les attentes des utilisateurs en matière de droit à la vie privée.

Certains font valoir que les utilisateurs ne voient et ne considèrent pas Facebook comme un espace privé, mais bien comme un espace public où les actions sont potentiellement à la vue de tous (Burkell et al., 2014). Cela dépend toutefois du type d'utilisation et d'informations dont il est question et des individus peuvent avoir des attentes d'intimité/vie privée (*privacy*) alors que leurs informations personnelles sont publiques (Markham et Buchana, 2015 ; Markham et Stavrova, 2016). Dans tous les cas, des mesures doivent être prises pour favoriser la confidentialité et l'anonymat des utilisateurs. Nous avons donc rendu anonymes les extraits discursifs analysés de façon à minimiser les possibilités de retracer les auteurs. Cependant, la traçabilité de discours publiés sur une plateforme numérique publique est certainement plus importante que dans le cas d'une recherche hors-ligne. Un équilibre doit être atteint entre les risques associés à l'identification des « participants » et les objectifs de la recherche (Hewson, 2016 : 213). En l'absence d'un cadre d'application transversale, le jugement éthique doit s'appuyer sur l'étude particulière, ses paramètres, sa méthodologie et ses objectifs (Lomborg et Bechman, 2014 : 262). Il n'y a pas à ce jour de guide de conduite éthique consensuel en regard de la recherche en ligne et il risque fort peu d'y en avoir dans un avenir rapproché. Selon Hewson, il est donc préférable de plutôt faire usage d'esprit critique et de flexibilité dans l'application des principes éthiques en fonction de la recherche particulière (2016 : 219). C'est d'ailleurs ce que recommande l'Association for Internet Researchers qui propose des principes éthiques à suivre, et non pas des codes rigides et d'application universalisable :

1. The greater the vulnerability of the community/author/participant, the greater the obligation of the researcher to protect the community/author/participant.
2. Because 'harm' is defined contextually, ethical principles are more likely to be understood inductively rather than applied universally. That is, rather than one-size-fits-all pronouncements, ethical decision-making is best approached through the application of practical judgement attentive to the specific context.
3. When making ethical decisions, researchers must balance the rights of subjects (as authors, as research participants, as people) with the social benefits of research and researchers' rights to conduct research. In different contexts the rights of subjects may outweigh the benefits of research.
4. Ethical issues may arise and need to be addressed during all steps of the research process, from planning to publication and dissemination.
5. Ethical decision-making is a deliberative process, and researchers should consult as many people and resources as possible in this process, including fellow researchers, people participating in or familiar with contexts/sites being studied, research review boards, ethics

guidelines, published scholarship (within one's discipline but also in other disciplines), and, where applicable, legal precedent. (Markham et Buchanan, 2012 : 4-5).

Les risques sont donc très faibles pour cette étude puisque les individus ne se trouvent pas dans une position de vulnérabilité et que le matériel analysé a de prime abord été exposé publiquement par l'individu lui-même et que nous n'utiliserons pas de données provenant de profils personnels et qui n'apparaissent pas à la vue des autres utilisateurs dans les sections commentaires sur Facebook. Notons par ailleurs que la publication de commentaires sur les médias sociaux sous la forme de captures d'écrans est de plus en plus courante dans les médias traditionnels, notamment lorsqu'il s'agit d'enjeux relatifs au racisme. Pour notre part, nous nous en sommes tenus à la norme de la confidentialité dans la recherche éthique avec des humains.

Par rapport à la méthode de l'entretien qualitatif, l'analyse critique de discours de commentaires en ligne a l'avantage de ne pas impliquer le problème de la désirabilité sociale entre chercheur et participant qui, d'ailleurs, peut aussi être problématique lorsque les deux personnes sont blanches (Deliovsy, 2017). La méthode de l'entretien qualitatif communément utilisée en études de la blancheur peut d'ailleurs mener à des problèmes de nature éthique en risquant de conforter la blancheur hégémonique :

The ethical and moral implications for those working in white studies is clear. Asking questions which decontextualize and treat whiteness as normative or existing outside the established racial hierarchy makes the researcher complicit in valorizing and creating a narrative of whiteness which absolves researcher and informant of the responsibility of challenging white racism and white privilege. (Gallagher, 2000 : 72-73)

La frontière entre le détachement et la complicité est mince et vite franchie, mais cela est inhérent à la dynamique *insider/outsider* dans les entretiens auprès de sujets blancs (Garner, 2016 : 20-21). Assurément, cette question se pose différemment dans le cadre de mon étude en raison des différences méthodologiques. En procédant à une analyse de discours plutôt qu'à des entretiens qualitatifs, non seulement les enjeux relationnels entre chercheurs et « participants » ne se posent, mais les données ne sont pas produites conjointement. En effet, les utilisateurs s'expriment indépendamment de la recherche, de ma présence et de ma volonté. On peut donc penser que cette méthode me met moins à risque de confirmer les attitudes racistes et à la victimisation des blancs. En effet, les individus qui produisent les discours qui me servent de matériau d'analyse ne s'expriment pas à moi et n'entrent pas dans une discussion avec un chercheur blanc qui, par son absence disciplinaire de réfutation des arguments du participant,

en vient à légitimer implicitement leurs visions. On peut toutefois se questionner à savoir si, en ne répondant pas aux commentaires racistes avec des informations factuelles, je ne conforte pas aussi leur discours.

4.6. Validité de la démarche et limites méthodologiques

Les sociologues doivent prendre au sérieux l'analyse des données numériques, sous peine de se faire mettre sur la touche par les gouvernements et les entreprises privées dans l'analyse des attitudes et comportements sociaux (Savages et Burrows, 2007; Burrows et Savages, 2014). De plus en plus de travaux en sciences sociales emboîtent le pas, mais nous sommes encore dans une phase exploratoire et les cadres méthodologiques restent à construire : « the Internet provides a stimulating source of data for social research, but taking advantage of that data asks for an adaptability and agility that social scientists have often not traditionally developed » (Hine, 2016a : 521). Richard Rogers (2014), spécialiste des méthodes de recherche sur Internet, fait l'argument que les méthodes numériques (digital methods) stimulent l'imagination sociologique sur les possibilités de recherche dans la culture en ligne, et ce en suivant le médium plutôt que chercher à le faire entrer de force dans un cadre de recherche inadapté. Tout en prenant acte du « slacktivism » ou « clictivism », il note que les chercheurs doivent aussi prendre au sérieux le fait que l'action d'aimer, de commenter ou de partager un contenu en ligne peut aussi être une forme d'engagement politique. Il donne notamment en exemple la possibilité d'analyser quels contenus animent les sentiments anti-Islam sur des pages Facebook (2014 : 79).

Le type de données que nous analysons représente une opportunité féconde pour la sociologie qualitative puisque les données numériques sont générées de façon non intrusive : « they provide a window into social practices and identities that take place when people are not consciously aware that they are being surveyed, interviewed or otherwise canvassed for their opinion » (Lupton, 2015 : 44). Elles émergent donc indépendamment de la recherche et de ses orientations, ce qui constitue un avantage par rapport à d'autres méthodes de collecte¹⁵⁶ (Edwards, Housley, Williams, Sloan, & Williams, 2013 ; Lomborg et Bechmann, 2014 ;

¹⁵⁶ Se pose aussi la question de la validité des données en regard du fait qu'elles sont autodéclarées. On ne peut être assuré que les individus sont authentiques et honnêtes dans leurs énoncés. Toutefois, cela ne se limite pas aux études utilisant des données des médias sociaux, mais touche aussi d'autres types de recherches empiriques, qu'elles soient qualitatives ou quantitatives (Lomborg et Bechman, 2014 : 260).

Lomborg, 2012a). Il est aujourd'hui reconnu que l'étude des activités en ligne nous renseigne plus largement sur la société globale (Jenkins, 2015). Cela ne signifie toutefois pas que les discussions en ligne qui seront étudiées sont représentatives de la diversité des points de vue et opinions de l'ensemble des composantes de la société. Il reste qu'une telle démarche de recherche nous renseignera sur les représentations de majoritaires « ordinaires » (Due, 2011) :

Online discussion does not necessarily represent the opinion climate of the majority, but it is increasingly influential in shaping opinions. Internet discussion fora and blogs give the opportunity for those with the loudest voices to express and promote their views. Although partial, online discussion does give an idea about the views of “the people”. It should not be ignored, by neither the academics nor the policy-makers on the basis of the populist argumentation, blunt tone, and mundane themes (Lähdesmäki et Saresma, 2014: 310).

Même si les Québécois sont très présents sur Facebook, les utilisateurs ne composent pas un groupe homogène et notre démarche de recherche nous mène à nous intéresser aux acteurs les plus actifs. D'ailleurs, les interfaces de programmation en disent très peu sur les « lurkers » qui lisent sans commenter et qui sont pourtant prédominants sur les médias sociaux (Lomborg & Bechmann, 2014: 259) :

To be clear, there must be a non-responsive bias to the results since many people who read the news stories did not post their comments. [...] Without a frame from which to randomly select out of the entire population that reads a particular website, the survey is inevitably non-representative. Yet, by looking at over a thousand comments, [...], one can get an idea about what concerns are at stake and what conceptions are circulated. In fact, since the most eloquent or argumentative commenters are most likely to spread their messages online to influence others, it is worth exploring and deconstructing their logic (Chao, 2015: 64).

Si, comme dans toute enquête utilisant une méthodologie qualitative, notre thèse n'a pas la prétention d'analyser des données statistiquement représentatives, il importe tout de même de souligner la nature particulière de l'Internet, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'un simple reflet de l'ensemble de la vie sociale. La plateforme discursive servant ici de terrain d'étude a donc une influence limitative sur les capacités de généralisations des résultats de la recherche (Hine, 2016b : 339). Il existe un biais numérique qui nous force à poser la question à savoir si l'on étudie la dynamique des controverses ou les dynamiques technologiques des nouveaux médias (Marres, 2015; Marres & Moats, 2015), ce qui va dans le sens de l'effort de contextualisation des discours sociaux. En effet, tous les systèmes de communication structurent les langages et il faut prendre en compte l'influence de la plateforme, mais l'accent va demeurer non pas sur le média, mais bien sur les discours contemporains liés aux enjeux de pouvoir, de représentation

et de discrimination (KhosraviNik, 2014 : 302-303). Une autre limite tient à la difficulté d'identifier le profil démographique des acteurs en ligne, que ce soit l'âge, la classe, l'ethnicité, etc. (Edwards et al., 2013). L'important pour nous reste d'établir l'appartenance au groupe majoritaire, ce qui est rendu possible par le fait que, contrairement à ce qu'on rencontre sur d'autres plateformes numériques, les utilisateurs de Facebook n'utilisent généralement pas des pseudonymes, mais bien leur nom réel. On peut penser que la prédominance de la présentation sous un nom véridique permet aussi de réduire la présence potentielle de trolls. Il reste que cette réalité constitue une limite de l'étude en ce sens que l'on ne peut être assuré du fait que les utilisateurs expriment des visions authentiques. Puisque les trolls cherchent à provoquer les autres utilisateurs, leur importance dans notre étude est réduite par le fait qu'elle se concentre sur les commentaires sur les articles et non pas sur les réponses à ces derniers. Aussi, bien qu'une analyse qualitative soit préférable à une analyse de contenu automatisée pour identifier les formules sarcastiques, il n'en demeure pas moins que je ne peux pas avoir adéquatement décelé le sarcasme de certains commentaires.

Il va sans dire que le travail de modération des commentaires vient influencer le type de données disponibles et pose le risque de donner lieu à des « white-washed data » en supprimant les messages ouvertement racistes (Hughey et Daniels, 2013). La présence de commentaires de la part de Radio-Canada invitant au respect de la netiquette atteste de ce travail de filtrage des données ensuite utilisées dans cette étude. Or, comme Kanjere (2018), nous ne considérons pas que cela représente une limite méthodologique importante pour notre étude dans la mesure où cela donne accès à des discours considérés comme étant acceptables, aussi bien aux yeux des modérateurs, de Facebook et des autres utilisateurs. Dès lors, s'il s'agit d'une limite évidente quant à l'accès aux discours ouvertement raciste et haineux, son potentiel négatif est réduit pour cette recherche puisqu'elle s'intéresse aux représentations dominantes du « Nous » et des « Autres », davantage exprimées à travers des discours racialement codés et donc plus subtils.

4.7. Position et perspective épistémologique

Il importe enfin d'expliciter ma perspective épistémologique en regard de ma position sociale. Certes, en adoptant l'approche méthodologique de l'analyse critique du discours, cela implique une orientation de la recherche au service de la lutte contre les discriminations et inégalités sociales. Il devrait donc déjà être évident que cette étude ne prétend pas à l'impartialité, et ce,

tout simplement parce qu'il s'agit d'une prétention disciplinaire vaine avec notre objet d'étude : « There is no impartiality with respect to social injustices. Indifference or speaking out can be a matter of choice and scholars have the tools to expose racial discrimination » (Essed, 2004 : 124). L'impossibilité d'impartialité tient aussi du fait que toute recherche est nécessairement teintée par la position sociale de la personne qui la produit. Des auteures féministes de la théorie du point de vue (*standpoint theory*) ont fait valoir que le point de vue de la personne produisant la recherche est socialement situé et en influence le cadrage, la production des questions et hypothèses, le choix et la présentation du matériel de même que son analyse (Collins, 1986; Harding, 1993, 1995; Haraway, 2007). Tout projet de connaissance est socialement situé et donc, par définition, partiel et limité. L'idée d'une objectivité scientifique neutre, universelle et détachée du social est remise en cause. De même, soutenir que tous les savoirs sont situés représente une repolitisation des savoirs prétendant à la neutralité, c'est-à-dire que cela participe à la mise en lumière de la partialité et des conséquences politiques des connaissances construites par des scientifiques ne reconnaissant pas leur inscription dans ce que Collins appelle la matrice de domination. Cette approche invite ainsi à décentrer le regard universel (masculin et blanc) en faisant valoir que les membres de groupes marginalisés sont mieux situés que ceux appartenant au groupe dominant pour poser certaines questions du fait de leur connaissance expérientielle des rapports de pouvoirs étudiés. Leurs positions sociales facilitent le développement de nouvelles questions sur les points de vue dominants que les membres du groupe sont moins susceptibles de poser.

L'idée de « racial matching » dans les études qualitatives fait son chemin dans les années 1970. Elle résulte de la méfiance quant aux motifs des chercheurs blancs s'intéressant aux réalités des personnes noires, mais aussi d'une volonté de justice raciale en démocratisant la communauté scientifique en accordant davantage de place pour les minorités racialisées et opprimées (Twine, 2000). Par exemple, Essed (1990) soutient que conduire une recherche auprès d'individus appartenant à son groupe a l'avantage de favoriser l'expression de visions négatives de l'exogroupe (*outgroup*) et que, dans son cas, le fait d'être une femme noire la place dans une position avantageuse pour discuter de racisme. Il ne s'agit pas de verser dans l'essentialisme en affirmant par exemple qu'une personne noire comprend *nécessairement* mieux le racisme qu'une personne blanche. Comme le note la sociologue autochtone et noire

France Winddance Twine (2000), l'utilité du « racial matching » dans la conduite des entretiens est contingente de la subjectivité des individus particuliers. Son efficacité méthodologique est par exemple limitée si une personne racialisée n'a pas développé de critique du racisme ou si elle idéalise les Blancs. De façon analogue, ma position de blanc n'est pas en soi suffisante à la compréhension des dynamiques de racialisation au sein des discours de majoritaires blancs dans les commentaires en ligne. Encore faut-il être conscient des privilèges blancs, des rapports de pouvoirs structurels et des effets racialisant du vocabulaire color-blind.

Il ne s'agit pas de rejeter l'objectivité, mais plutôt d'aller dans le sens d'une objectivité incorporée, située, critique et réflexive. Ce faisant, il convient de dépasser l'opposition entre l'objectivité et la subjectivité laissant entendre qu'il s'agit de catégories mutuellement exclusives et hiérarchisées :

False universalism and neutrality should no longer be the crossroads where social science researchers seek to position themselves. The question is not one of choosing between 'objective' and 'subjective' methodologies and interpretations, but of what impacts the researcher's biography will have on the always subjective methodologies (Garner, 2016: 27).

Suivant Collins, cette approche implique une compréhension du point de vue comme expériences historiquement partagées sur la base d'un groupe construit et situé au sein des rapports de pouvoir, ces derniers étant au cœur de la théorie : « The notion of standpoint refers to groups having shared histories based on their shared location in relations of power – standpoints arise neither from crowds of individuals nor from groups analytically created by scholars or bureaucrats » (1997 : 376).

Contre une vision essentialiste des groupes sociaux qui implique que la position sociale détermine les perceptions et connaissances, Alcoff note :

Social identities are relevant variables by which available interpretative processes are grouped and distinguished. This is not of course to say that differently identified individuals live in different worlds, or experience globally different perceptions, but that prevalent narratives and concepts are often correlated to specific social identities, (1999: 87).

Mettre l'accent sur les hiérarchies de pouvoirs permet de mettre en lumière le fait que les points de vue de certains groupes sont plus privilégiés que d'autres. Pour reprendre les termes de Frankenberg (2004), la blanchité est un point de vue, un endroit à partir duquel les blancs se voient, voient les autres et la société. Il n'est pas suffisant de particulariser ce point de vue, c'est-à-dire de souligner la partialité des perceptions et évaluations impliquées. Ce point de vue doit

aussi être reconnu comme occupant une position hiérarchique dominante à l'intérieur comme à l'extérieur de l'académie. En regard des enjeux liés à la race, les influences de la position blanche sur la production des connaissances sont à mettre en lien avec les implications épistémologiques de l'ignorance blanche qui soutient l'ignorance de l'histoire et des héritages contemporains du colonialisme, de l'impérialisme et de l'esclavagisme européens (Mills, 2007b; 2008). La perception selon laquelle le racisme est une anomalie plutôt qu'une composante structurante de la société doit être l'objet d'une déconstruction rendue possible par les apports de voix marginalisées. Sa qualité de point de vue dominant et générateur de relations de pouvoir n'est pas évidente pour le chercheur blanc.

Il importe donc de souligner que, comme chercheur, ma position sociale et ma biographie personnelle influencent les connaissances produites dans cette recherche. Ma position épistémique est celle d'un homme blanc hétérosexuel appartenant au groupe ethnique majoritaire canadien-français. En d'autres termes, j'incorpore l'idée du national, du Québécois. Ma québécoisité est d'ordinaire sans équivoque, en raison notamment de mon nom, de mon apparence physique et de mon accent. Les occasions où on m'a demandé d'où je venais se comptent sur les doigts d'une main et étaient le fait d'immigrants. J'ai grandi dans une famille nationaliste indépendantiste unilingue francophone de classe moyenne inférieure et d'origine populaire. Mon village était, si l'on peut dire, ethniquement « homogène ». Pratiquement tout le monde était « Québécois », c'est-à-dire blanc et canadien-français. Le symbole du village de mon enfance, Verchères, est l'héroïne de la Nouvelle-France Madeleine de Verchères. On m'a appris à en être fier en raison de son courage mythique face à une attaque d'Iroquois¹⁵⁷. Cette éducation nationaliste a été consolidée à l'école publique où, dans les cours d'histoire, on nous apprenait que les colons français étaient pacifiques et amicaux avec les Amérindiens et que les méchants étaient les Anglais et leurs alliés iroquois. J'ai été socialisé dans un milieu où il était évident que le peuple québécois, sa langue et sa culture étaient fragiles, toujours à protéger – un héritage de la résistance de nos ancêtres. Les minoritaires, c'était « nous ». Pour le reste, il va sans dire que la blancheur était maintenue dans l'invisibilité. Cette prise en compte du

¹⁵⁷ La narration nationale veut que la jeune Madeleine, alors âgée de 14 ans ait protégé le fort durant huit jours contre des attaques d'Iroquois alors que les hommes étaient faits prisonniers.

positionnement dans l'élaboration de la recherche influence le choix des sujets étudiés de même que la méthode employée pour en analyser les discours.

Issues des théories féministes comme de la *critical race theory*, les travaux critiques des prétentions à l'objectivité neutre de la sociologie normative invitent à remettre en question la pratique commune de l'étude des minoritaires donnant qui conduit le chercheur (sic) à parler au nom de ces derniers. Si le fait de parler pour les autres est problématique sans analyse des relations de pouvoir et effets discursifs impliqués, la position de retrait peut l'être tout autant. Comme le soutient Alcoff (1991), le retrait de la parole n'est pas synonyme d'abdication des privilèges puisque sa possibilité émane d'une position de privilège. Le retrait n'est pas neutre, il permet la continuation des rapports et discours de pouvoir et ne vise en définitive qu'un évitement des responsabilités devant l'injustice. C'est dans ce sens que la présente étude se penche sur le discours des majoritaires dans une optique de dévoilement et de démantèlement des rapports de pouvoirs racialisés.

Comme le notent Picca et Feagin en se basant sur la théorie de la présentation de soi de Goffman, les blancs ont tendance à avoir deux faces, à se présenter différemment selon qu'ils sont entre blancs ou exposés à des regards extérieurs à leur groupe :

whites tend to have "two faces" when it comes to their racial views, commentaries, and actions. They frequently present themselves as innocent of racism in the frontstage, indeed as "colorblind," even as they clearly show their racist framing of the world in their backstage, comments, emotions and actions (2007: 19).

Étant blanc, j'ai un accès privilégié à l'observation de ces deux faces et les commentaires en ligne constituent un terrain méthodologique riche pour en explorer la rencontre ou la médiation. Appartenir au groupe dominant confère une connaissance expérientielle et intime des différents scripts rencontrés en ligne sur les immigrants et les minorités et permet de mieux comprendre comment les utilisateurs perçoivent implicitement les sections de commentaires comme des lieux d'expression entre blancs. Être un homme blanc, c'est être exposé à ce que Gallagher (2000) appelle des « histoires blanches », c'est-à-dire des expériences où, en présence exclusive d'autres hommes blancs, des propos racistes peuvent être exprimés sans gêne avec l'a priori d'un accord partagé. En d'autres termes, les blagues, inquiétudes et colères ayant pour objet les minorités racialisées sont pour moi, d'une certaine façon, familières. Notons toutefois que mon entourage montréalais et universitaire m'expose moins régulièrement à ce type de discours. Il

ne s'agit donc pas d'essentialiser une position épistémique blanche en soutenant que les Blancs sont mieux à même d'analyser le racisme blanc parce qu'ils sont entourés de racistes. Seulement, dans un contexte sociétal dominé par le racisme color-blind et la discrimination avec le sourire (Bonilla-Silva, 2010) où les visions racistes sont davantage exprimées « dans le dos » de leurs victimes, le fait d'être un chercheur blanc a une influence sur le travail d'analyse et d'interprétation.

Il importe toutefois d'éviter la compréhension simpliste voulant que le fait d'être blanc confère automatiquement le statut d'insider, comme si le partage de la blancheur entre chercheur et recherchés rendait caducs les autres rapports constitutifs de la position sociale (Gallagher, 2000). Revendiquer un statut d'insider court le risque d'essentialiser la blancheur, comme si elle désignait un groupe monolithique clairement défini et répondant au binarisme catégoriel soit/soit (*either/or*). De plus, le chercheur est toujours aussi un outsider dans le cadre de la recherche puisqu'il est celui qui étudie les autres, interprète leurs discours et les soumet à une représentation avec laquelle les individus sont susceptibles d'être en désaccord. Cela n'est pas moins vrai lorsque les sujets sont représentés comme blancs (Garner, 2016).

4.7.1. Réflexivité et blancheur dans l'université québécoise

Faire preuve de réflexivité en reconnaissant sa position de chercheur blanc peut être problématique dans le monde universitaire québécois francophone où les travaux associés à la *critical race theory*, aux *whiteness studies* et à la *standpoint theory* font encore l'objet de scepticisme, lorsqu'ils ne sont pas simplement battus du revers de la main comme étant politiques, subjectifs et contraires à l'idéal d'objectivité scientifique. Notons que la sociologie québécoise est encore largement influencée par celle française où le recours à la catégorie de race est taxé de reproduction du racisme. Cela rejoint les observations de Essed (2004) sur le milieu universitaire aux Pays-Bas où la dominance d'une image nationale de société tolérante et étrangère au racisme fait en sorte que les travaux nommant le racisme rencontrent une forte opposition alors que ceux parlant de préjugés sont plus acceptables.

Comme le note bien Collins (1986), alors que les femmes noires doivent assimiler un point de vue différent du leur en aspirant à devenir des « insiders » au sein de la discipline sociologique, les hommes blancs comme moi bénéficient du fait que cette discipline ait été

historiquement dominée par ce groupe, ce qui influence la vision du monde sociologique dominante, de même que les préoccupations et intérêts de recherches. L'histoire des sciences sociales est marquée par des travaux d'hommes blancs des classes supérieures étudiant et donc représentant et réduisant au silence des sujets marginalisés et racialisés. Cette dominance historique imprègne les théories et méthodologiques sociologiques contemporaines qui blanchissent le racisme color-blind et la dimension structurelle du racisme en en faisant une pathologie individuelle, participant ainsi à la reproduction du statu quo (Bonilla-Silva et Baiocchi, 2001 ; Zuberi et Bonilla-Silva, 2008).

Un étudiant blanc de classe moyenne est alors moins à même de percevoir des anomalies et contradictions au sein de la sociologie normative faisant office de « science normale » : « Where white males may take it as perfectly normal to generalize findings from studies of white males to other groups, Black women are more likely to see such a practice as problematic, as an anomaly » (1986 : 27). Si la sociologie nous enseigne à faire preuve de réflexivité, le silence est généralement maintenu sur la race et, pour peu qu'un étudiant démontre sa capacité à « faire abstraction de ses prénotions » et à « objectiver » sa position sociale, on considère généralement qu'il peut légitimer étudier tous les objets et enquêter les sujets de son choix. Le sociologue blanc se voit donc reconnaître le pouvoir légitime de nommer, de représenter et de parler des sujets minoritaires, quand ce n'est pas parler pour eux.

Étant un homme blanc d'ethnicité canadienne-française, je suis assurément moins sujet que mes collègues racialisés à des demandes de justification de mes orientations et d'explicitation du rôle de mon positionnement sur ma production de connaissances sociologiques. Par exemple, dans le cadre ma maîtrise, j'ai travaillé sur les effets identitaires de la discrimination sur le marché du travail auprès d'immigrants maghrébins en utilisant la méthode d'entretiens qualitatifs. Aucun membre du jury n'a mis en doute ma perspective épistémologique et mes choix méthodologiques. Il y a fort à parier qu'il en aurait été différent si j'avais été moi-même maghrébin. C'est que les hommes blancs comme moi peuvent aisément mettre le chapeau du sociologue universel à même de tout étudier et d'arriver à comprendre et expliquer objectivement en faisant abstraction de ses prénotions.

Reconnaître mon positionnement et les privilèges associés à la blanchité (entre autres) dont je bénéficie, c'est aussi reconnaître que cette reconnaissance ne les fait pas s'évanouir dans une volonté d'identification comme allié antiraciste. Cela rejoint la vision de Garner :

I expect most white scholars engaged in writing and researching and teaching about racism like to think of themselves as progressive allies of people of color, whose experience has led them to understand the concept of white privilege. Why would you do something as perverse as propel your caboose backward up the rail track of dominant culture if you didn't believe that you were acting ethically, that your tiny contribution to the struggle for equality and justice *for everyone* was not important? You'd have to be crazy, right? But you have to recognise that you're on a journey that hasn't finished; that whatever you do, you're still white, still privileged. You have the option to not bother—without any cost to yourself—and that's part of what confers privilege (2015: 189, italique original?).

Cela signifie que l'autodésignation comme chercheur antiraciste et l'affirmation de la reconnaissance des privilèges liés à la blanchité ne sauraient être suffisantes. Elles peuvent même être problématiques et participer à la consolidation de la blanchité. Au sein de l'académie, le réflexe des Blancs confrontés à la réalité du racisme structurel et des privilèges blancs est de chercher à se dissocier du racisme en se présentant comme de « bons blancs », différents des « mauvais blancs » racistes (Thompson, 2003). Cela répond d'un besoin d'être vus comme de bonnes personnes et d'un inconfort avec ce qu'implique une reconnaissance de l'identité blanche dans une société structurée par le racisme, c'est-à-dire une reconnaissance que notre blanchité est problématique. En cherchant à se dissocier de l'image de l'opresseur, les Blancs libéraux s'attendent à revoir une « médaille de bons Blancs », et ce, alors même que leur blanchité transparaît de leur discours et comportement reproduisant l'idéal de la color-blindness et de la méritocratie (Hayes et Juárez, 2009). Les professeurs, chercheurs et étudiants gradués avancés travaillant sur le racisme ont quant à eux tendance à chercher à prouver leur qualité d'antiracistes en se présentant comme alliés non problématiques des chercheurs de couleurs. L'antiracisme affirmé se limite bien souvent à la lecture et à l'utilisation de textes d'auteurs racialisés. Les chercheurs blancs en tirent des bénéfices symboliques et matériels : « The very acknowledgment of our racism and privilege can be turned to our advantage » (Thompson, 2003: 11-12). Davis et Linder (2016) notent par ailleurs que, bien que les intellectuels de couleur travaillent depuis longtemps à démanteler les systèmes d'oppression à partir de point de vue de race, de classe et de genre, ils ont moins tendance à recevoir d'« accolades » que les Blancs

s'engageant dans la recherche antiraciste. Cela contribue à la reproduction de l'autorité des voix des chercheurs blancs au sein de l'académie.

Le simple fait d'affirmer sa position sociale est problématique lorsque cette affirmation ne sert que de déni de responsabilité (*disclaimer*) et permet à l'énonciateur de se sentir mieux autorisé à parler et à rejeter les critiques en vertu de la « reconnaissance » de la partialité de son point de vue (Alcoff, 1991 : 25-26). En reconnaissant mon positionnement blanc, je ne cherche pas un espace d'énonciation sécuritaire où il serait entendu que ma voix est légitime puisqu'émise par un blanc se disant conscient du racisme et connaissant des études sur la blanchité. En d'autres termes, je suis conscient que cette affirmation ne change rien au fait que je fais partie du problème.

Ultimement, ma lecture et mon interprétation des données qui constituent mon matériau d'analyse ne peuvent être les mêmes que celles d'une personne racialisée. Par exemple, alors que j'achevais la rédaction de la présente thèse, une amie d'origine maghrébine m'a montré des captures d'écran d'échanges sur Facebook où plusieurs hommes blancs canadiens-français l'insultaient en la traitant d'idiote. L'élément déclencheur était une vidéo de Justin Trudeau dans laquelle il offrait ses souhaits aux Canadiens de confession musulmane pour l'Aïd al-Adha. Mon amie a répondu aux commentaires dénonçant cette vidéo en disant « bande de racistes! » Les hommes en question l'ont accusée de ne pas avoir d'arguments, de ne pas réfléchir avant de traiter quelqu'un de raciste, de ne pas savoir ce qu'est le racisme et même de faire partie des « gens » qui sont responsables du fait que les « Québécois » deviennent racistes. En regardant ces messages, j'adoptais, sans m'en rendre compte, la perspective du chercheur blanc critique du racisme, mais « détaché » de la dimension incorporée de la violence discursive raciste. Par cette anecdote, je veux montrer que 1) ma lecture de messages racistes sur les médias sociaux ne peut pas être celle d'une personne racialisée sentant qu'elle doit se défendre et 2) les réactions à la dénonciation du racisme en ligne sont nettement plus violentes pour les personnes racialisées que pour un homme blanc comme moi.

Si ma perspective diffère sans conteste de celle de la blanchité hégémonique, elle demeure celle d'un chercheur blanc. C'est que mon travail d'analyse critique prend pour objet les discours de membres de ceux qui, en dépit de ma volonté de dissociation, appartiennent au même « groupe » que moi, c'est-à-dire le groupe ethnique dominant au sein de la société

québécoise. Si, comme le note Garner, j'ai l'option de ne pas me déranger, de ne pas me mêler de ces commentaires en ligne, il faut aussi reconnaître qu'ils ne me dérangent pas de la même façon qu'une personne racialisée. Ils me dérangent, ils me frustrent ou me mettent en colère, mais ils ne m'attaquent pas. Pareillement, quand je vois sur mon fil d'actualités sur Facebook des messages xénophobes et racistes de la part d'« amis », j'ai le luxe de simplement les masquer ou les supprimer de mon réseau en jugeant que ça ne vaut pas la « peine » d'essayer d'argumenter avec des racistes. Encore là, la posture de l'observateur blanc détaché n'est jamais bien loin.

Chapitre 5 : Analyse 1 – la crise des réfugiés syriens

5.1. Descriptif de l'événement

En 2015, la guerre civile syrienne qui dure depuis 2011 avait fait plus de quatre millions de réfugiés dans les pays voisins et 7,6 millions de personnes déplacées à l'intérieur de la Syrie. Le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés António Guterres déclare : « C'est la plus importante population de réfugiés générée par un seul conflit en une génération. Cette population a besoin d'un soutien de la part du reste du monde, mais, au lieu de cela, elle vit dans des conditions désastreuses et s'enfonce dans la pauvreté » (UNHCR, 2015). Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM, 2016), 3711 migrants ont perdu la vie en tentant de traverser la Méditerranée en 2015. Le rapporteur spécial des Nations-Unies sur les droits de l'homme des migrants, François Crépeau, soutenait en avril 2015 que les États du Nord global pourraient facilement mettre sur pied un plan quinquennal de réinstallation d'un million de réfugiés syriens pour mettre fin à ces décès (The Guardian, 2015a).

Si la guerre en Syrie et la crise des migrants en Europe faisaient déjà l'objet d'une couverture médiatique dans les sections internationales, ce n'est vraiment qu'à partir du mois de septembre 2015 que le sujet des réfugiés syriens devient un enjeu local largement couvert. En fait, l'événement déclencheur est la publication de la photo du corps du jeune syrien Alan Kurdi¹⁵⁸, mort noyé le 2 septembre à l'âge de trois ans et trouvé sur une plage de Turquie. Cette photo fait alors le tour du monde et interpelle les autorités politiques et populations occidentales. Le lendemain de la publication de cette photo, le président français François Hollande et la chancelière allemande Angela Merkel appellent à l'adoption d'un plan européen d'accueil et de répartition des réfugiés, et ce en invoquant « la responsabilité de chaque État membre et la solidarité de tous » (Le Monde.fr, 2015).

En ce qui a trait au Canada, la dynamique prend une teinte particulière pour deux raisons principales. D'une part, le pays est alors en pleine campagne électorale fédérale et l'accueil des réfugiés devient rapidement un enjeu central qui met le parti conservateur au pouvoir sur la défensive. D'autre part, la mort du petit Alan est liée au Canada dans la mesure où la demande

¹⁵⁸ Son frère aîné et sa mère ont aussi trouvé la mort en Méditerranée.

de parrainage de sa tante vivant au Canada a été rejetée par les autorités canadiennes. Ce refus aurait poussé les membres de la famille Kurdi, alors en Turquie, à entreprendre la traversée dangereuse en bateau¹⁵⁹ (The Ottawa Citizen, 2015). À la suite à la publication des photos, le premier ministre québécois Philippe Couillard annonce le 3 septembre que le Québec était prêt à accueillir des milliers de réfugiés syriens et a invité les partis fédéraux à s'élever au-dessus des antagonismes partisans en augmentant l'effort de solidarité internationale (La Presse, 2015). Le premier ministre Harper a d'ailleurs refusé l'invitation des libéraux et des néo-démocrates de mettre de côté la campagne électorale afin de trouver une solution concertée, et ce, en invoquant la protection de la sécurité nationale (Radio-Canada, 2015). Peu après cet événement, l'opinion publique canadienne était divisée à savoir quel rôle le Canada devait jouer. Selon un sondage de l'Institut Angus Reid du 4 septembre, 54% des Canadiens et 52% des Québécois étaient d'avis que le gouvernement canadien devrait admettre davantage de réfugiés¹⁶⁰.

Le parti conservateur faisait effectivement valoir une approche priorisant la sécurité et l'intervention militaire contre le groupe armé État islamique en Syrie. L'argumentaire conservateur faisait aussi appel à une rationalité économique, affirmant que le gouvernement se devait de respecter un plan qui soit « responsable » et « abordable » pour les Canadiens et notamment ceux désignés comme « old-stock Canadians¹⁶¹ ». Le gouvernement canadien prévoyait accepter au total 23 000 réfugiés syriens et irakiens d'ici la fin de l'année 2018¹⁶². L'approche du gouvernement conservateur et son argumentaire sécuritaire ont fait l'objet de nombreuses critiques au-delà de l'arène politique. Harper a indiqué que le Canada privilégierait les minorités religieuses et ethniques et les « vrais » réfugiés en répétant à maintes reprises que

¹⁵⁹ On apprendra plus tard que la demande refusée ne concernait pas le père d'Alan, mais bien son oncle. Il reste que ce refus aurait encouragé l'adoption d'une voie de migration dangereuse.

¹⁶⁰ 53% pour les 18-34 ans, 45% pour les 35-54 ans et 63% pour 55 ans et plus. En ce qui a trait au nombre de réfugiés que le Canada devrait recevoir en 2016, 38% souhaitaient en recevoir plus de 10 000 (Qc=36%), 46% moins de 10 000 (Qc=45%) et 16% aucun (Qc=19%).

¹⁶¹ Harper a utilisé cette expression lors d'un débat électoral télévisé dans le cadre d'une discussion sur l'accès aux soins de santé pour les immigrants et les réfugiés.

¹⁶² Le 19 septembre, le gouvernement fait la promesse électorale d'accélérer le traitement des demandes afin d'atteindre le nombre de 10 000 admissions d'ici septembre 2016. Cette accélération n'entraînerait toutefois pas d'augmentation du nombre de réfugiés. Le 2 septembre 2015, le ministre de l'immigration conservateur Chris Alexander affirmait en entrevue à la télévision publique que le Canada avait reçu 2500 réfugiés syriens et accusait les médias d'avoir ignoré la crise (CBC news).

la menace terroriste requérait de protéger la sécurité des Canadiens et Canadiennes. L'Association québécoise des avocats et avocates en droit de l'immigration et le Conseil canadien pour les réfugiés ont dénoncé le caractère discriminatoire des critères de sélection du gouvernement conservateur.

Si les conservateurs se trouvent sur la défensive en ce qui concerne les réfugiés, ils se portent à l'offensive sur l'« affaire » du niqab faisant suite à la victoire de Zunera Ishaq qui avait contesté l'obligation d'assister aux cérémonies de citoyenneté à visage découvert. Après avoir commandé un sondage d'opinion sur cette politique montrant l'appui de 82% des Canadiens et de 93% plus particulièrement, les conservateurs en ont fait un enjeu électoral central¹⁶³. Conjointement au refus d'augmenter le nombre de réfugiés, cela a permis au parti au pouvoir de gagner des points dans les intentions de vote (The Guardian, 2015b). À cela s'ajoute la promesse électorale d'instaurer de nouvelles mesures contre les « pratiques culturelles barbares » afin de défendre les « valeurs canadiennes » (Radio-Canada, 2015b).

Les deux principaux partis d'opposition proposent quant à eux d'augmenter le nombre de réfugiés. Le NPD propose de recevoir 10 000 personnes d'ici la fin de l'année, puis 9 000 supplémentaires pour les quatre prochaines années, pour un total de 46 000. Le Parti Libéral propose plutôt d'accueillir 25 000 personnes d'ici le premier janvier 2016¹⁶⁴. Alors que le Québec avait déjà reçu 60% des réfugiés syriens réinstallés au Canada en 2014, le gouvernement provincial a demandé au gouvernement fédéral de hausser le nombre de réinstallations afin que le Québec puisse accueillir 3650 réfugiés¹⁶⁵ d'ici le 1^{er} janvier 2016 et un total de 7300 personnes d'ici la fin de 2016 (Radio-Canada, 2015d). Les élections fédérales du 19 octobre 2015 se solderont finalement par la victoire du parti libéral qui, avec 39,47% des voix, forme un gouvernement majoritaire. Le nouveau premier ministre Trudeau maintient alors son engagement électoral.

¹⁶³ Notons que le parti nationaliste québécois Le Bloc Québécois a aussi cherché à capitaliser sur cet « enjeu » en attaquant le NDP, alors le parti dominant au sein de la province.

¹⁶⁴ Selon François Crépeau, l'échéancier libéral était irréaliste, mais la cible est insuffisante. Dans un contexte où les États du Nord ne font pas les efforts nécessaires, il invitait le Canada à envoyer un signal fort de solidarité à l'endroit de la communauté internationale en accueillant 25 000 réfugiés syriens annuellement sur une période de cinq ans (Radio-Canada, 2015c).

¹⁶⁵ La cible initiale était de 1200 personnes.

La division au sein de l'opinion publique persiste et des regroupements se forment. Le 11 novembre, une banderole marquée de l'inscription « Réfugiés, non merci ! » a été installée au-dessus d'une autoroute de Québec, une action notamment saluée par la Fédération des Québécois de souche (Le Soleil, 2015). Le lendemain, une banderole proréfugiés est affichée en réponse. Deux pétitions se sont mises à circuler sur le web, la première en opposition à l'accueil des réfugiés et à la seconde en appui. La pétition opposée aux Syriens a récolté plus de 50 000 signatures en seulement deux jours (Radio-Canada, 2015e).

Les attentats du 13 novembre 2015 à Paris ont influencé le cours et les termes du débat. Le Parti Québécois a obtenu qu'ait lieu un débat d'urgence à l'Assemblée nationale sur l'accueil des réfugiés syriens. Les demandes concernaient essentiellement les mesures de sécurité, les délais et les ressources prévus. Dans la foulée, Couillard a implicitement accusé le PQ et la CAQ d'encourager l'intolérance et la xénophobie (Robillard, 2015). Dans ce contexte, le maire de la ville de Québec, Régis Labeaume annonce qu'il n'accueillera pas plus de 800 personnes alors que le ministère de l'immigration provincial lui demande d'en accueillir 1400, mobilisant l'argument de la « capacité d'absorption »¹⁶⁶.

Selon un sondage Léger au lendemain des attentats de Paris (TVA Nouvelles, 2015), 73% des Québécois craignaient une attaque terroriste en sol canadien et 59% jugeaient que l'arrivée des réfugiés syriens était susceptible de faciliter l'entrée de terroristes au pays. Le 20 novembre, La Presse (2015) révélait quant à elle que 6 Québécois sur 10 s'opposaient au plan libéral. Au-delà des paramètres du plan en tant que tel, une personne sur trois était d'avis que les pays occidentaux devraient accueillir moins de réfugiés et une personne sur cinq jugeait qu'on devrait leur fermer la porte.

Le gouvernement fédéral a finalement annoncé son plan d'accueil le 24 novembre et, pour des raisons de sécurité, les hommes seuls ont été exclus du programme¹⁶⁷. Le plan dévoilé

¹⁶⁶ Après avoir demandé au ministre fédéral John McCallum de faire une pause dans le processus d'accueil après les attentats de Paris, il a exprimé son souhait que soient privilégiés les orphelins et les familles parce qu'elles « font moins peur au monde que des gars de 20 ans frustrés » (Radio-Canada, 2015f).

¹⁶⁷ Les individus sélectionnés dans le cadre du programme de parrainage par le gouvernement fédéral font pourtant l'objet d'une vérification d'identité biométrique par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) dans les camps en Turquie, en Jordanie et au Liban.

indiquait aussi que la cible de 25 000 réfugiés était maintenue, mais reportée à février 2016. Le budget sur six ans est alors chiffré à 1,2 milliard de dollars. Au même moment, une chaîne de courriel vieille de douze ans laissait entendre que les réfugiés syriens recevaient une aide financière étatique deux fois plus importante que celles des retraités canadiens. Cette légende urbaine a bien été démentie par le ministère canadien, le CCR et plusieurs médias¹⁶⁸. Le mythe s'est toutefois rapidement répandu sur les médias sociaux, notamment sur Facebook. Non seulement les montants indiqués sont erronés et les réfugiés syriens pris en charge par l'État ne reçoivent pas plus que les citoyens canadiens, mais cela a contribué à l'impression que la totalité des réfugiés syriens serait outrageusement favorisée. Or, il importe de spécifier qu'une part importante de ces réfugiés sont parrainés par le secteur privé et ne reçoivent donc pas d'aide financière provenant de l'État. À l'échelle canadienne, sur les 40 081 personnes réfugiées syriennes en date du 29 janvier 2017, 14 274 étaient parrainées par le secteur privé, soit plus d'une personne sur trois (Gouvernement du Canada, 2017a). Au Québec, sur les 7431 personnes réfugiées syriennes accueillies en 2015 et en 2016, 5548 étaient parrainées par le secteur privé, soit l'équivalent de trois personnes sur quatre (Gouvernement du Québec, 2017). Nous verrons maintenant comment cet événement est représenté dans les articles médiatiques retenus.

5.2. Présentation des articles retenus

5.2.1. La Presse

Le premier article date du 3 septembre 2015 et a pour titre « Couillard se dit prêt à accueillir "des milliers de réfugiés" syriens ». Sur Facebook, l'encadré est « "C'est tragique qu'on ait eu besoin de la photo d'un enfant mort pour réveiller notre conscience", a dit le premier ministre Philippe Couillard. » Il a suscité 193 commentaires (323 avec les répliques). L'article fait part des propos de Couillard selon qui le Québec, présenté comme une société historiquement accueillante, doit faire « beaucoup mieux » pour les réfugiés provenant de « terres dévastées par le terrorisme et la guerre », et ce, d'autant plus que la province est dite en mesure d'en faire

¹⁶⁸ Dans les faits, un retraité dont le seul revenu est la pension du gouvernement et le supplément du revenu garanti reçoit 1012\$ par mois. Un réfugié célibataire parrainé par l'État reçoit une allocation de base de 1890\$ pour l'installation et un maximum de 623\$ par mois au Québec pour une personne seule, et ce, durant une année. Les réfugiés parrainés par le secteur privé ne reçoivent aucune aide financière étatique.

davantage. La photo jointe à l'article est un portrait de Couillard présentant un discours devant deux drapeaux québécois.

Le second article est titré « Six Québécois sur dix disent non aux réfugiés » et date du 20 novembre 2015. Le titre sur Facebook est « Quelques jours après les attentats de Paris et après la valse-hésitation du gouvernement Couillard, les Québécois se montrent beaucoup moins accueillants qu'à l'habitude. » Il compte 243 commentaires (503 avec les répliques). Au-delà des données déjà évoquées, on apprend qu'une majorité de répondants (62%) croient que la meilleure solution serait de « régler le problème à la source, en intervenant dans les pays d'où les réfugiés fuient ». Citant le sondeur, l'article montre que les Québécois font preuve d'un « repli inhabituel » puisqu'ils sont généralement 60% à être « ouverts à l'immigration ». La photo est celle d'une famille comptant trois jeunes enfants sur l'île de Lesbos.

Le troisième article, « Réfugiés au Canada : seulement les femmes et les familles », date du 22 novembre 2015. Le titre Facebook est « Des préoccupations de sécurité seraient à l'origine de cette décision » et compte 211 commentaires (451 avec les répliques). On montre que cette politique est bien reçue par les premiers ministres provinciaux puisque conciliant les enjeux de la sécurité et de la protection des plus vulnérables. Seul le chef du NDP Thomas Mulcair est présenté comme s'opposant à cette mesure en ne limitant pas la question de la sécurité aux Canadiens. La photo jointe à l'article montre une mère syrienne (portant le hijab) avec ses deux fils en jeune âge sous une couverture métallique sur l'île de Lesbos en Grèce.

5.2.2. Radio-Canada

Le premier article est titré « Le Canada arrivera-t-il à accueillir 25 000 réfugiés syriens d'ici Noël ? » et a pour titre Facebook « À titre de chef du Parti libéral, Justin Trudeau a fait la promesse que le Canada accueillerait 25 000 réfugiés syriens d'ici le 1er janvier 2016 ». Il date du 24 octobre et compte 256 commentaires (885 avec les répliques). L'image sur Facebook montre des jeunes hommes dans la nuit avec des manteaux et des couvertures et on voit sur leurs corps l'ombre d'une clôture à maille de chaîne. Sur la page de l'article est plutôt joint un extrait vidéo du téléjournal. La présentatrice parle notamment de l'hiver à venir en lien avec la « crise des migrants » et de l'élection de Trudeau qui « suscite beaucoup d'espoir ». Le plan libéral est dépeint comme étant « tout un défi », « du jamais vu » pour « autant de réfugiés en si peu de

temps ». Des avis d'experts consultés ajoutent au propos selon lequel le plan libéral est irréaliste¹⁶⁹.

Le second article, « Trudeau : entre les principes et les modalités », a été publié le 17 novembre. Le titre sur Facebook est « ANALYSE - Justin Trudeau pourrait bien perdre des plumes dans la gestion de sa première crise majeure, soit les attentats de Paris et l'accueil massif de réfugiés syriens au pays, écrit Michel C. Auger » et a suscité 233 commentaires (417 avec les répliques). La photo jointe est un portrait de Trudeau devant deux drapeaux canadiens. Le premier ministre est dépeint comme étant intransigeant, refusant d'être souple sur les modalités. Trudeau est rendu responsable de l'opposition aux réfugiés syriens : « actuellement, le gouvernement tient si fort à sa modalité "d'ici Noël", qu'il est en train de saper l'appui des Canadiens à l'une des valeurs de ce pays, soit l'accueil des réfugiés ». L'article souligne aussi que « les craintes des citoyens sont légitimes », et ce d'autant plus après les attentats à Paris.

Le troisième article date du 11 décembre et est titré « Les réfugiés syriens auront accès gratuitement à des concerts et à des expositions » et compte 312 commentaires (695 avec les répliques). Le titre de la publication est « Le Conseil des arts du Canada et la Financière Sun Life offriront aux réfugiés syriens l'accès à des spectacles, à des expositions et à des événements artistiques dans leur communauté à compter d'avril 2016 ». On y parle de « célébration de la diversité », de « solidarité », de « bienvenue » et de « terre d'accueil ». La ministre de la Culture Mélanie Joly souligne la « forte résilience de notre société ». L'image jointe à l'article est une photo de réfugiés syriens prise à Beyrouth avant leur départ pour le Canada. On y voit une femme portant un hijab avec deux enfants.

5.2.3. Le Devoir

Le premier article retenu date du 5 septembre 2015 et a pour titre « Le Canada ouvre les bras, mais Harper résiste ». L'encadré sur Facebook se lit comme suit : « Alors que tous voudraient en faire plus pour répondre à la crise des migrants syriens, Stephen Harper n'a pas répondu à l'appel. Il maintient que le Canada en fait déjà beaucoup et il n'en fera pas plus ». On compte 120 commentaires (197 avec les répliques). L'article critique durement l'ancien premier ministre en le présentant comme étant déconnecté du reste de la société canadienne désireuse

¹⁶⁹ Notons que Radio-Canada a commenté cet article pour demander aux utilisateurs de respecter la netiquette.

d'aider les réfugiés syriens. Une série de politiciens fédéraux, provinciaux et municipaux sont cités à l'appui. En somme, les Canadiens et les Québécois sont dépeints comme étant ouverts, mais bloqués par le gouvernement Harper insensible à la mort de Alan Kurdi. La photo montre Harper faisant face à l'objectif sans émotion, devant une large feuille d'érable rouge.

Le second, « L'armée anticipe six mille réfugiés par semaine », a été publié le 6 novembre avec comme descriptif sur Facebook « Le gouvernement de Justin Trudeau envisage de recourir aux bases militaires comme Valcartier ou Trenton pour héberger les 25 000 réfugiés attendus d'ici la fin de l'année. Selon ce que Le Devoir a appris, un scénario à l'étude prévoit l'arrivée de pas moins de 6000 réfugiés par semaine ». Il a suscité 135 commentaires (392 avec les répliques). L'article met l'accent sur le nombre de personnes arrivant sur une base hebdomadaire, ce qui donne au lecteur le sentiment qu'il s'agit là d'un défi considérable. On souligne par ailleurs que très peu parlent le français alors que la plupart peuvent se débrouiller en anglais. La photo jointe montre une famille de réfugiés sur la route en Macédoine. La femme qui ferme la marche porte un hijab et a un bébé dans les bras.

Le troisième date du 21 novembre et a pour titre « Le problème de cette majorité francophone ». Ayant reçu 46 commentaires (93 avec les répliques), il est présenté comme tel sur Facebook : « L'accueil par le Québec de réfugiés syriens a inspiré à Philippe Couillard des réflexions sur l'intolérance des peuples, intolérance sur les braises de laquelle il accuse le PQ et la CAQ d'avoir soufflé. Des commentateurs y ont vu un dérapage partisan. Or, il n'a fait que révéler le fond de sa pensée. Mise en perspective ». Le premier ministre est présenté comme faisant partie des « détracteurs de la laïcité de l'État ». L'auteur soutient que l'opposition de la majorité francophone à l'endroit du plan de Trudeau ne tient pas au nombre de personnes attendues ou aux questions de sécurité, mais bien à l'attitude à l'égard de la religion musulmane. La photo montre des réfugiées syriennes au Liban. Celles-ci sont voilées, massées derrière des barrières métalliques et masquent leur visage à la caméra.

5.2.4. Journal de Montréal

Le premier article date du 22 septembre et a reçu 460 commentaires (895 avec les répliques). Le titre de l'article et celui apparaissant sur Facebook sont respectivement « 2000 Syriens au Québec d'ici la fin de l'année » et « C'est maintenant officiel : les dossiers seront traités d'ici la

fin de l'année ». Le nombre et la nationalité sont indiqués, mais que le statut de réfugiés est passé sous silence dans le titre. Pourtant, dans le corps de l'article, le propos est factuel et inclusif. En effet, on parle notamment de « Québécois d'origine syrienne récemment admis à titre de réfugiés » et d'« un gage d'espoir pour les réfugiés ». En citant une femme d'origine syrienne souhaitant faire venir ses proches dispersés au Moyen-Orient, le Canada et le Québec sont présentés comme étant une terre d'accueil où règnent la paix et la liberté. Cela contribue à l'humanisation des réfugiés syriens. La photo montre la ministre Kathleen Weil, souriante et entourée de Québécois d'origine syrienne, dont un prêtre de l'Église syriaque orthodoxe.

Le second article date du 15 novembre et compte 451 commentaires (622 avec les répliques). Son titre est « Couillard demande au PQ et à la CAQ de ne pas attiser l'intolérance ». Sur Facebook, l'encadré est « La ministre Stéphanie Vallée condamne "l'intolérance" de certains Québécois à l'égard des réfugiés syriens ». L'article fait référence aux mises en garde adressées par le premier ministre à ses adversaires après le déploiement d'une banderole anti-réfugié à Québec et la mise en ligne de la pétition « contre l'arrivée massive de migrants syriens ». Des politiciens libéraux sont cités pour critiquer la récupération politique des craintes « légitimes » de la population, rassurer la population et l'inviter à « tendre la main ». Cet article soutient que les craintes sont compréhensibles, mais qu'elles ne sont pas fondées. La posture d'accueil devrait donc prévaloir. La photo montre Couillard s'exprimant à l'Assemblée nationale.

Le troisième article, « Malgré les inquiétudes, le Canada accueillera 25 000 réfugiés, répète Trudeau », a été publié le 16 novembre et a provoqué 404 commentaires (808 avec les répliques). Sur Facebook, le titre est « Justin Trudeau maintient ses engagements de mettre fin aux frappes aériennes contre l'État islamique et d'accueillir 25 000 réfugiés syriens ». L'article fait mention des « craintes » et des « inquiétudes » de la population à la suite des attentats de Paris et du fait que cela ne fait pas reculer Trudeau. On laisse aussi entendre que, malgré ses propos qui se veulent rassurants, Trudeau ne semble pas avoir de plan pour assurer la sécurité de la population. On voit sur la photo le premier ministre Trudeau marcher devant des drapeaux de différents États lors du sommet du G20 en Turquie.

5.2.5. TVA nouvelles

Le premier article date du 7 septembre et a pour titre « Québec veut accueillir davantage de réfugiés syriens ». La publication Facebook est titrée « Devant la crise migratoire qui prend de l'ampleur, le gouvernement du Québec a décidé de faire sa part pour aider les réfugiés syriens » et a reçu 891 commentaires (1744 avec les répliques). L'article traite de l'objectif d'accueil du gouvernement du Québec. On parle de « 3650 Syriens » pour l'année 2015. Citée, la ministre Weil estime que « Le Québec s'enrichit chaque fois qu'il accueille les espoirs et les rêves d'une personne venue d'ailleurs ». L'article souligne aussi le fait que le gouvernement allouera des fonds publics pour l'intégration des réfugiés et l'aide internationale. Le gouvernement du Québec est dépeint comme faisant « sa part » face à une tragédie humanitaire. La photo jointe montre les ministres Weil et St-Pierre en conférence de presse avec le drapeau du Québec à leur côté et un pupitre de conférence sur lequel on peut lire le slogan du gouvernement libéral « Ensemble, on fait avancer le Québec ».

Le second article date du 8 novembre et compte 1124 commentaires (2522 avec les répliques). Son titre est « Un danger d'accueillir trop de réfugiés ? » et, sur Facebook, « À VOIR Les douaniers canadiens sont inquiets. Accueillir 25 000 réfugiés tout en garantissant qu'aucun terroriste ne se glisse parmi eux est impossible pour l'instant ». Sur Facebook, l'image jointe est une photo prise en contexte européen qui présente un groupe de migrants faisant la file devant un policier leur bloquant la voie. Les seuls visages visibles sont ceux du policier et d'un jeune enfant. Sur le site, on voit plutôt un extrait du téléjournal. On affirme que « le Canada connaîtra une période intense en termes d'immigration avec autant de réfugiés qui vont débarquer ». L'accent est mis sur la menace terroriste et on montre des images de migrants massés le long de voies ferrées en Europe ainsi que des combattants de l'État islamique. On rapporte les propos d'un représentant du syndicat des douanes et de l'immigration qui remet en question la capacité de vérifier les dossiers de façon appropriée. À la fin, un ex-agent du SCRS minimise la menace. Or, le titre de l'article et son orientation générale invite l'auditoire à craindre pour sa sécurité et à représenter les réfugiés syriens sous l'angle de la menace.

Le dernier article date du 12 novembre et est titré « Toujours pas de détails sur le plan du gouvernement ». Sur Facebook, on peut lire « En campagne électorale, Justin Trudeau a promis d'accueillir 25 000 réfugiés syriens d'ici Noël. Mais est-ce qu'on en sait davantage sur le plan du

gouvernement ? » et compte 551 commentaires (1273 avec les répliques). L'article met l'accent sur le fait que le gouvernement n'a toujours pas dévoilé le plan et les coûts associés à l'accueil des réfugiés syriens. Dans la vidéo sur le site web, on voit des enfants dans des camps, mais aussi de nombreux migrants sur les routes d'Europe, ce qui ajoute à l'impression de désorganisation qu'entraîne cet objectif d'accueil. Sur Facebook, la photo montre quant à elle deux femmes portant le hijab à l'avant-plan avec d'autres réfugiés derrière. Elles regardent toutes deux au sol et portent chacune un enfant dans leurs bras.

5.3. Description globale

Pour l'analyse de cet événement, 1000 commentaires ont été retenus. Le nombre d'unités par média a été pondéré de façon à respecter l'importance inégale du volume de commentaires. De façon globale, une forte majorité de commentaires ont été classés comme exprimant des sentiments négatifs, soit sept personnes sur dix. Cela ne signifie pas que la même proportion de commentateurs s'oppose à l'accueil de réfugiés syriens, mais bien qu'ils cadrent les enjeux de façon négative. À l'opposé, un peu plus de deux énoncés sur dix sont positifs. Notons qu'une part substantielle de ce profil correspond à des commentaires dont le contenu témoigne d'une réaction à l'égard des commentaires jugés hostiles ou ignorants. Enfin, 8% des données correspondent à des énoncés où les sentiments sont plutôt mitigés. Ces énoncés ont la particularité d'exprimer des inquiétudes en regard de l'établissement de réfugiés syriens sans toutefois laisser entendre que leurs auteurs s'opposent nécessairement à la réinstallation de réfugiés. Les commentaires de cette catégorie ont tendance à percevoir l'arrivée des réfugiés syriens sous l'angle de la suspicion et leur acceptation est vue comme devant être conditionnelle à ce que les nationaux ne voient pas être mise à risque leur sécurité, qu'elle soit d'ordre physique, culturelle ou économique.

La Presse est le seul média où les commentaires positifs surpassent en nombre ceux qui sont négatifs. Dans l'ensemble des autres médias, non seulement les commentaires négatifs sont les plus importants, mais ils en forment la majorité. La distribution varie toutefois de façon notable d'un média à l'autre. En effet, les commentaires négatifs représentent une faible majorité en ce qui a trait à Radio-Canada – un peu plus d'une personne sur deux – alors qu'ils correspondent à environ 8 personnes sur 10 pour les deux médias au plus grand volume de commentaires, soit le Journal de Montréal et TVA nouvelles.

Tableau I. Nombre et proportion de commentaires positifs, négatifs et mitigés selon le média. Réfugiés syriens

	TVA	JdeM	RC	LP	LD	Total	%
Positifs	57 (12,2%)	37 (16,2%)	43 (30,1%)	47 (42,3%)	13 (25%)	197 (149)*	19,7 (16,1)*
Négatifs	390 (83,3%)	184 (80,7%)	77 (54,6%)	38 (34,2%)	32 (61,5%)	721 (701)*	72,1 (75,6)*
Mitigés	21 (4,5%)	7 (3,1%)	21 (14,9%)	26 (21,9%)	7 (13,5%)	82 (77)*	8,2 (8,3)*
Total	468	228	141	111	52	1000 (927)*	100

* = commentaires de personnes catégorisées comme membres du groupe majoritaire

Fait intéressant, un peu plus d'un commentaire positif sur cinq (24,3%) est exprimé par un usager dont le nom laisse entendre qu'il n'appartient pas au groupe majoritaire. En contrepartie, le poids de ces usagers dans les catégories négatifs et mitigés est minime, respectivement 2,9% et 0,8%. En d'autres termes, si l'on ne retenait que les individus dont le nom indique qu'ils appartiennent au groupe majoritaire, le pourcentage de commentaires positifs diminuerait et celui de commentaires négatifs augmenterait pour passer à 73,7%.

5.4. Stratégies argumentatives

Suivant la méthode de l'analyse critique du discours, nous avons relevé cinq topoi qui nous apparaissent comme étant centraux, et ce, aussi bien dans les discours négatifs que mitigés. Il s'agit des suivants : 1) le topos du nombre, 2) le topos du fardeau économique, 3) le topos de la responsabilité nationale, 4) le topos de la culture et 5) le topos du danger. Évidemment, nombre d'énoncés font appel à plus d'un à la fois et certains les combinent tous. Étant donné les relations souvent étroites entre les topoi, ces séparations sont strictement analytiques. Il s'agit alors de bien saisir leurs logiques et dynamiques propres de façon à mieux comprendre comment s'articulent les différentes dimensions dans la représentation des réfugiés et des frontières nationales.

5.4.1. Topos du nombre

L'importante prévalence du topos du nombre dans nos données s'explique en partie par le fait que le plan du gouvernement Trudeau ait chiffré le nombre de réfugiés syriens prévu et que l'objectif de 25 000 ait été maintes fois répété et débattu aussi bien dans l'arène politique que dans les médias.

Souvent, la simple référence au nombre de 25 000 ou encore à la cible précédente de 10 000 du gouvernement Harper semble suffire pour faire valoir le point qu'il s'agit d'un plan inacceptable. Par exemple :

C'était quoi l'idée d'en prendre 25000 d'un coup ??? Comme si y avaient besoin de ça absolument !!! Y faut être imbéciles en ta... [...] (TVA 2, 4 likes).

Le recours aux nombres en tant que tels ainsi qu'aux qualificatifs et métaphores qui y sont associés a pour effet de donner l'impression, au minimum, que le plan gouvernemental fait dans la démesure et, au maximum, que le territoire national se trouve sous le coup d'une invasion. Les personnes parlent alors en termes de « milliers », de « beaucoup », d'« énorme », de « masse » ou encore de « vague ».

Au-delà des références à des nombres précis et des métaphores, le terme « trop » est aussi abondamment utilisé. Dans certains cas, soit ceux catégorisés comme mitigés, il renvoie aux paramètres du plan gouvernemental et non pas à l'idée de la réinstallation en tant que telle. On lit par exemple que ce plan implique « trop » de personnes en « trop » peu de temps, qu'il dépasse la limite du raisonnable. En d'autres termes, les émetteurs de ces discours se montrent favorables à l'accueil de réfugiés syriens, mais ils et elles jugent que les autorités politiques vont trop loin, que leurs actions sont hâtives, que leurs intentions sont irréalistes ou encore qu'elles puissent comporter des risques ou de nouveaux problèmes pour la population nationale. Par exemple :

Beaucoup trop en si peu temps. Il faut étudier les impacts et se préparer à les accueillir sans nous mettre ds le trouble aussi. Donc, une bonne réflexion avant agir! 🍁 (RC 1, 2 likes).

Les bases militaire peuvent facilement héberger tous ces gens. [...] Mais en général **je ne suis pas d'accord de recevoir tant de réfugiés à la fois.** Ça fait un problème de plus. (LD 2, 4 likes).

Comme nous le verrons plus loin, le topos du nombre est aussi intimement rattaché à celui de la sécurité, ce qui est amplifié en raison du contexte marqué par les attentats de Paris. À cet égard,

on retrouve aussi certains énoncés se voulant empreints de bienveillance à l'égard des réfugiés tout en exprimant le souhait que le plan gouvernemental soit revu à la baisse. Par exemple :

Ce n'est pas grave de reculer lorsque la situation l'exige comme elle l'exige actuellement étant donné le contexte de Paris.. Pour bien accueillir ces réfugiés il faut premièrement que l'accueil soit prêt, ce dont on doute grandement présentement. C'est bien vrai que le but c'est d'en faire venir 25,000, mais il faut le faire de la meilleure façon possible. Ils ont déjà assez souffert sans leur imposer un environnement peu accueillant. (RC 2, 1 like).

Dans d'autres cas, ce terme est utilisé pour faire valoir une opposition catégorique à l'arrivée des réfugiés syriens. On soutient alors que ces derniers viendront gonfler les rangs des étrangers et des musulmans déjà présents et trop nombreux sur le territoire national. Plusieurs tendent aussi à cadrer discursivement les réfugiés comme un nouveau problème qui vient s'ajouter à ceux que connaît déjà la société québécoise. Par exemple :

ON VA LES METTRE OÙ????? 25 000 personnes en 6 ou 7 semaines c'est toute une logistique et ça va nous coûter une fortune.... (TVA 3, 20 likes).

Le topos du nombre donne aussi lieu à une pluralité d'énoncés versant dans le catastrophisme. En effet, plusieurs font référence aux nombres de réfugiés prévus ou utilisent des termes et métaphores reliés afin de manifester un sentiment de menace pour le corps national. On peut effectivement constater la présence significativement importante d'anxiétés d'invasion du territoire qui focalisent sur les corps des réfugiés. D'ailleurs, près d'un commentaire sur dix au sein de notre corpus tend à dépeindre les réfugiés syriens comme une faisant partie d'un afflux indésirable d'étrangers, quand ce n'est pas tout simplement comme une force d'invasion, ce qui est particulièrement explicite dans le commentaire suivant :

Ces parti **l'invasion commence** (JdeM 1, 5 likes).

L'arrivée de 25 000 personnes, représentant 0,7% de la population canadienne, apparaît alors comme étant la goutte qui fait déborder le vase, un ajout inacceptable à un afflux déjà déraisonnable. On comprend alors que le cadrage négatif du plan gouvernemental est indissociable de sentiments anti-immigration plus larges et déjà présents. À ce propos, la question de la perception des réfugiés sous l'angle de l'invasion diffère ici d'autres contextes sociétaux, notamment l'Australie et l'Europe en ce sens que, en comparaison, le Canada a connu relativement peu de cas de « crises » liées à l'arrivée de demandeurs d'asile par bateau. L'isolement géographique relatif et la présence des États-Unis au Sud sont effectivement des facteurs qui expliquent le fort appui à l'immigration au Canada (Bloemraad, 2012). Qui plus

est, contrairement aux épisodes de « panique morale » liés à la représentation médiatique de l'arrivée de demandeurs d'asile tamouls en 2009 et 2010 sur la côte britanno-colombienne (Bradimore et Bauder, 2011 ; Moffette et Vadasaria, 2016), il s'agit ici de réfugiés reconnus dont l'établissement est planifié par l'État. La perspective dominante est donc celle de victimes face à des autorités politiques déraisonnables.

Certains vont d'ailleurs jusqu'à affirmer que, couplé à l'immigration, l'arrivée de ces 25 000 réfugiés aura pour conséquence une « expropriation » des majoritaires de « leur » pays, le nombre d'étrangers étant considéré si important qu'ils craignent de se retrouver en position de minorité démographique et d'ainsi ne plus être « chez eux ». Par exemple :

On accueille tous ceux et celles qui sont dans le besoin, pour ensuite **se faire exproprier de notre propre pays** par ces personnes. Nous sommes trop généreux...et innocents. [...] (TVA 1, 2 likes).

25 000 wowww félicitations **ça ne seras plus notre payais** tentot (TVA 3, 2 likes).

c sa faite les toute venir et nous les québécois on va tous partir **sa va etre beau un québec sans québécois juste des immigrant** (TVA 1, 2 likes).

D'autres s'inquiètent quant à eux des conséquences à long terme en faisant notamment référence au stéréotype du fort taux de natalité des étrangers pour faire valoir le point que ces 25 000 réfugiés sont déjà « trop nombreux », ils le seront encore davantage dans quelques années. Notons que ces commentaires sont concentrés dans le lectorat de TVA Nouvelles¹⁷⁰. Par exemple :

En plus y vont plein d'enfants dans quelque année nous allons être une minorité dans notre propre pays !!! Déjà la **jvoui plus d'arabe que de québécois** sa va être beauuu !!! [...] (TVA 1, 67 likes).

Il serait surtout intéressant que notre gouvernement québec écoute la population qui ne veut pas d'une **arrivée massive de ces gens!!!!!!!** [...] si on ne veut pas disparaître de la map à notre tour gardons les le plus loin possible....**ils font 1 enfant par année....**avez vous pensé aux repercussions de tout ça pour nos propres enfants et petits enfants!!!!!!! [...] pour ma part **10,000 sur 4 ans c'est beaucoup trop!!!!!!!** (TVA 1, 2 likes).

Ces commentaires dépassent la xénophobie en faisant valoir une compréhension racialisée de l'appartenance nationale. En effet, non seulement distinguent-ils le « Nous » Québécois du « Eux » réfugiés, immigrants ou arabes, mais cette opposition se maintient peu importe la citoyenneté, tant et si bien que sont opposés « nos » enfants à « leurs » enfants, et ce, peu

¹⁷⁰ Une personne appartenant à une minorité a toutefois soutenu un discours similaire en mettant l'accent sur la question linguistique, c'est-à-dire la menace pour la langue française.

importe que tous soient nés sur le territoire national. Un commentaire a d'ailleurs recours à un vocabulaire ouvertement raciste :

Dans 20 ans nos enfants québécois vont comprendre notre générosité envers cette race qui vas les envahir la seul place sur la terre qui on compris c'est l'Asie qui veulent rien savoir deux !!!
(TVA 3, 35 likes)

Or, que l'expression d'une telle position se fasse dans un langage haineux ou codé, on voit bien que celles et ceux qui s'inquiètent d'une « invasion » ayant pour effet d'« exproprier » ou de réduire au statut de minorité la majorité ethnique blanche le font par la voie de l'autoreprésentation en mettant l'accent sur l'hospitalité (Van Dijk, 1992 ; Ghorashi, 2014). D'une part, ils se positionnent comme étant celles et ceux qui accueillent sur leur territoire des étrangers qui n'y appartiennent pas légitimement, reproduisant la frontière entre Eux et Nous. D'autre part, le Nous est présenté comme étant trop hospitalier envers Eux, les accueillant en trop grand nombre et menaçant ainsi l'ordre normal.

L'accent discursif sur le nombre montre l'idée d'*entitlement* des majoritaires qui revendiquent le droit de gérer l'espace national. Or, ce droit est présenté comme étant bafoué par des autorités politiques déconnectées du peuple et de ses intérêts en faisant « entrer tous ces étrangers chez nous ». Les mots « entrer » et « chez nous » sont effectivement souvent utilisés pour faire valoir que ce territoire est leur « home » et que la décision à savoir qui et combien devrait donc leur revenir.

À travers les énoncés associés à ce topos, on peut voir que ces membres de la majorité ethnique blanche exercent leur appartenance gouvernementale en s'affichant comme propriétaires de la nation et gestionnaires légitimes de leur territoire. La dimension territoriale ou spatiale est ici capitale en ce sens que les stratégies argumentatives relatives au nombre concernent directement la question des frontières nationales et de la présence des étrangers sur le territoire. Comme le souligne bien Hage, la représentation des étrangers comme étant « trop nombreux » les catégorise comme indésirables, mais cette catégorisation ne peut pas être bien comprise si on considère uniquement sa dimension raciste sans retracer les liens avec l'appartenance gouvernementale nationale. Les termes relevés et renvoyant à l'idée que les réfugiés syriens – et souvent par extension les immigrants – sont « trop nombreux » correspondent à des « catégories de gestion spatiale » (Hage, 2014). En effet, aussi bien l'inquiétude que l'hostilité à l'endroit des réfugiés acquièrent leur signification en lien avec

l'espace national, c'est-à-dire que la problématisation des Syriens dépend de la perception de leur présence sur le territoire national :

Clearly, what motivates the production of categories such as “too many” in this context is the wish to construct or preserve not just a “race”, an “ethnicity” or a “culture”, but also an imagined privileged relation between the “race”, “ethnicity” or a “culture” and the national space conceived as its own (Hage, 2014a: 44).

Pareillement, ces pratiques nationalistes ne prennent sens qu'avec l'imagination d'une nation idéale, un espace national où il n'y a pas de « trop nombreux », ce qui implique régulièrement l'idée d'un retour à un ordre « normal » des choses. Cela est bien visible dans le recours à l'expression « notre pays » et l'argument voulant que les étrangers soient désormais si nombreux que les propriétaires légitimes de l'espace national se voient dépossédés et expropriés de leur home.

Aussi, comme nous le verrons plus en détail, le topos du nombre est souvent associé à celui du fardeau fiscal, c'est-à-dire que le nombre de 25 000 est dépeint comme étant d'autant plus important que ces réfugiés sont perçus comme venant impliquer un fardeau financier.

5.4.2. Topos du fardeau économique

Parmi les acteurs qui expriment des attitudes négatives par rapport au plan gouvernemental d'accueil de réfugiés syriens, les stratégies argumentatives faisant appel au registre économique sont dominantes. De façon élémentaire, un nombre important de commentaires représentent l'arrivée des réfugiés comme un fardeau pour les contribuables sous le mode du « qui va payer encore » (TVA 1, 24 likes). En effet, l'ensemble des commentaires appartenant à ce topos donne lieu à une interprétation des réfugiés sous l'angle de la dépense financière, perçue comme étant assumée par les citoyens « ordinaires ». Ces références au fardeau financier (des blancs) correspondent à une tendance argumentative qui est devenue un topos normal dans les débats occidentaux sur l'immigration (Van Dijk, 2002 : 157). Selon Van Dijk, ce topos du fardeau financier constitue un des modes argumentatifs anti-immigration les plus sûrs (*safest*), car il permet de situer la justification des postures restrictives à l'extérieure des considérations liées à la différence ethnique, raciale, religieuse, etc. Qui plus est, l'exclusion n'est pas présentée comme étant mue par un manque de volonté, mais bien par l'impossibilité d'accueillir (Van Dijk, 2000 : 216).

Notons d'ailleurs que, dans nos données, ce type de cadrage discursif apparaît à un point tel relever du sens commun qu'il est utilisé aussi bien par des personnes qui se montrent favorables à l'arrivée de réfugiés tout en jugeant démesuré l'objectif gouvernemental que par celles qui s'opposent catégoriquement à la réinstallation des réfugiés.

À un premier niveau, une position récurrente renvoie au refus de payer, c'est-à-dire une opposition à ce que l'État dépense pour des étrangers, et ce, sans le consentement des contribuables. Les commentaires sont d'ailleurs explicites à ce propos. L'enjeu n'est pas compris en termes de budgets gouvernementaux, mais bien de l'argent des contribuables. En ce sens, les acteurs parlent de « notre argent » provenant de « nos taxes et impôts ». Autrement dit, on dénonce le fait que ce soit « encore » les honnêtes travailleurs québécois qui doivent payer pour les Autres :

C est qui **qui va payé pour eux** c est **moi vous nous** (LP 1, 4 likes).

Bon je fais me faire lancer des roches, mais sérieux ont aide assez !! Caline ont est endetter comme 20 puis au bout de la ligne **c'est qui qui paye** pour sa ? **Nous entant que quebecois qui travail et payons de l'impots** etc.. (TVA 1, 22 likes).

puis nous les CAVES QUÉBÉCOIS continuons à payer (RC 3, 7 likes).

[...] **le citoyen moyen buche presque a deux job** pour subvenir a leur famille et la vous m'dites qu'on va accueillir 3500 réfugiés, dont certains vont être pris en charge par l'état. Donc ca veut dire que **nos taxes, impots**, etc, iront pas plus dans **NOS services**...mais dans **LEURS poche!** C'est pq **MOI j'suis tannée de payer!** [...] (TVA 1, 4 likes).

y a pas une pétition pour empêcher tout ceci ehhhh **c est nous les québécois qui payons nos impôts** voyons on peut rien faire je capote (JdeM 1, 5 likes).

Comme on peut le voir, cela donne lieu à la perception d'une situation d'injustice où les membres du « Nous » national auxquels sont reconnus des qualités morales liées au travail, à la responsabilité et à l'honnêteté sont contraints de donner le fruit de leur travail à des étrangers qui eux sont vus comme ne contribuant pas à l'économie, si bien que la relation est vue comme étant à sens unique, un jeu à somme nulle. Qui plus est, cette figure du travailleur-payeur de taxes trouve son contraire dans celle du réfugié profiteur. Par exemple :

C'est une invasion !!!! Ils demandent asile où ? **DANS DES PAYS OÙ IL Y A DES LOGEMENTS GRATUITS !!! DES ALLOCATIONS & AUTRES La plupart font que venir se faire vivre ..** Imposer leurs religions et leurs cultures !!!!! (TVA 2, 12 likes).

En effet, les réfugiés sont régulièrement catégorisés comme prestataires de l'aide sociale, une catégorie de la population faisant d'ailleurs l'objet d'une forme importante de méfiance au

Québec, une personne sur deux affirmant en avoir une opinion négative (Noreau et al., 2015), donnant ainsi lieu à une attribution catégorielle particulièrement stigmatisante. Les acteurs ont d'ailleurs souvent recours au terme péjoratif de « BS¹⁷¹ » :

Encore plus de **bouches à nourrir**. Où c'est qu'on les logera? Où travailleront-ils? **2000 de plus sur le BS!** (JdeM 1, 5 likes).

Encore un **paquets** de cheques de **bs**leur diplome valent rien icitte pis la plus part deux autres parlent meme pas francais....vont surment aller vivre a montreal nord faises un **paquets** de flots pis rester sul bspis nous traiter de raciste apres parce que on est **ecoeurer de faire vivre des immigrees** (TVA 2, 3 likes).

Ce faisant, les réfugiés syriens sont largement dépeints comme des improductifs, des gens qui, du moins à court terme, ne sauront contribuer à l'économie. Ces commentaires s'inscrivent dans la logique d'un nationalisme néolibéral établissant une distinction morale entre les individus autonomes et les étrangers dépendants (Valluvan, 2017). Puisqu'ils sont perçus comme venant alourdir le nombre de personnes à la charge de l'État et, conséquemment, des travailleurs et contribuables, il est attendu que ce projet sera ultimement économiquement néfaste. Si certains le laissent entendre de façon implicite, d'autres l'expriment explicitement. Par exemple :

Promesse ridicule. **Ca va mettre le pays dans un déficit monumental**. Le taux de chômage est tellement eleve... **Ces gens** vont arriver dans les grandes villes et je suis sure que ca va nuire a **notre economie**. (RC 1, 2 likes).

Vous avez voter liberal, vous aller **payer pour ces refugiers** et les problemes vont suivre apres, **manque d'emplois, taux de chômage augmentera, le bs sa l'aura aucun sens comment on va en payer l'économie va tellement bien vire** sa va etre incoyable prepare vous, toutes facon une guerre va eclater (TVA 3, 5 likes).

Cette représentation des réfugiés comme fardeau économique pour les contribuables prend aussi assise sur l'argument général d'une incapacité de payer. En effet, les acteurs font largement référence au contexte économique saisi sous l'angle de la récession, des politiques d'austérité et de la croissance de la dette publique. Ce faisant, l'opposition au plan d'accueil des réfugiés syriens est souvent construite comme étant conséquente avec les politiques d'austérité du gouvernement libéral québécois, d'ailleurs régulièrement justifiées en référence au contexte économique et à l'état des finances publiques. Précisons que le gouvernement du Québec refuse le terme d'austérité pour y préférer celui de rigueur budgétaire. D'ailleurs, le budget 2015-2016 est titré « Rigueur et responsabilité » (Gouvernement du Québec, 2015). Ainsi, ces mesures

¹⁷¹ Le terme B.S. vient de l'ancien nom de l'aide sociale au Québec, soit « bien-être social ».

budgétaires sont officiellement légitimées par un devoir de responsabilité et de réalisme. Ces discours sont aussi à inscrire dans le contexte de travaux de débats publics sur la fiscalité québécoise au cours de l'année 2015, si bien que les médias ont abondamment traité de la question de la dette publique. Plusieurs font donc valoir la stricte impossibilité d'accueillir des réfugiés en affirmant que le Québec a atteint le point de saturation. Non seulement la province est dite à court de ressources financières, mais l'État peine à assurer les services à la population. Ainsi une première forme d'argumentaire tournant autour du thème de l'austérité tient pour acquis que ces mesures budgétaires restrictives sont nécessaires en ces temps économiques difficiles et que, conséquemment, on ne peut se permettre de nouvelles dépenses :

Avec l'**austérité** au Québec on a peine à imaginer **ce que coûtera autant de réfugiés**. On pourrait accueillir un nombre plus raisonnable. (RC 1, 2 likes).

Nombreux sont des commentateurs qui expriment avec véhémence leur incompréhension et affirment s'étonner que l'État ait des réserves financières qui puissent être allouées à l'accueil de réfugiés alors que les mesures de « rigueur » du gouvernement sont discursivement justifiées par la nécessité de « se serrer la ceinture ». Par exemple :

Ridicule !!! c'est trop 25 000 personnes de plus d'un coup !!! voyons on arrête pas de ce **serrer la ceinture** à cause de l'austérité des gouvernements pis y parlent de couper les plus démunis pis y **veulent faire v'nir du monde qui vont ce ramasser sur le BS ???** chercher l'erreur !!! (TVA 3, 55 likes).

Économiquement comment on fait pour **se payer 25000 réfugier**. ...quand **les gouvernement nous saigne au sang...** Y'as tu quelqu'un qui peut mettre **un coût pour chaque réfugier** (JdeM 2, 6 likes).

Le contexte de récession économique et le discours néolibéral soutenant les coupes dans les dépenses publiques sous prétexte du manque de liquidité et de croissance de la dette influencent incontestablement les perceptions et positions de plusieurs. Cela est à un tel point vrai que le Canada est parfois présenté comme n'appartenant pas aux États riches de la planète. En effet, on retrouve régulièrement l'assertion selon laquelle l'accueil des réfugiés syriens pourrait être envisageable si le pays disposait d'une marge de manœuvre financière. Or, comme le Canada et le Québec plus particulièrement sont perçus comme étant des sociétés pauvres et surendettées,

il serait irresponsable de dépenser de l'argent que nous n'avons pas afin de venir en aide à des étrangers¹⁷². Par exemple :

Avons-nous les capacités? C'est la première question que nous devons poser ici. (LP 1, 3 likes).

ca aucun bon sens de recevoir ses gens la **nous avons pas les moyen qui va payé pour eux encore** je me le demande (**encore endetté**) (RC 1, 16 likes).

Quelques commentaires font plutôt valoir ce que l'on pourrait qualifier d'inclusion néolibérale. Tout en laissant entendre que les réfugiés sont des indésirables, ils ne s'opposent pas catégoriquement à leur rétablissement au Canada, à condition que leur contribution fiscale ne soit pas mise à profit. Par exemple, après avoir dénoncé le fait que le gouvernement québécois aidera « des gens que nous ne voulons pas chez nous » tout abandonnant ses travailleurs pauvres, une personne affirme :

[...] je n'ai rien a ce qu'ils viennent vivre qu Québec, mais **a leur frais et non aux notres**. (TVA 1, 2 likes).

D'autres font aussi valoir que les « immigrants » ne sont acceptables que s'ils sont financièrement autonomes ou si leurs besoins financiers sont assumés par des parrains privés. On affirme alors que les effets économiques négatifs attendus pour les « Québécois » constituent le seul critère d'exclusion. Ce critère serait sans lien avec le racisme du fait de l'affirmation d'une absence d'opposition aux immigrants qualifiés.

Ces derniers commentaires mitigés et ceux négatifs sont ici situés dans le contexte de l'orientation néolibérale des politiques d'immigration canadiennes et québécoises. L'opposition entre Nous travailleurs et contribuables d'un côté et Eux improductifs et dépendants de l'autre de même que la différenciation économiquement infléchie entre bonne et mauvaise diversités (Lentin et Titley, 2011) sont à maints égards conséquentes avec l'image de l'immigrant idéal légitimée par l'État. L'évolution des politiques d'immigration suit la restructuration néolibérale, la tendance étant à la privatisation de l'immigration et à la sélection en fonction des besoins du marché du travail de façon à limiter les dépenses publiques liées à l'intégration, à restreindre l'accès aux immigrants considérés « indésirables » et à faire de l'immigration économique une

¹⁷² La posture qu'est celle du refus de payer peut aussi donner lieu à des discours qui s'adressent directement aux élites politiques et qui enjoignent à leur transférer la « facture ». Par exemple : « Mme Vallée devrait prendre SON SALAIRE ET SON AUGMENTATION à venir ainsi que les autres membres de son parti et ASSUMER LES FRAIS ENCOURUS si elle veut donner l'exemple. Autrement qu'elle se la ferme on n'a aucune leçon à recevoir d'elle ». (Journal de Montréal 2, 8 likes).

opportunité de compétition au sein de la globalisation (Walsh, 2008, 2011 ; Root et al., 2014 ; Dufour et Forcier, 2015). Pour reprendre les termes d'Abu-Laban et Gabriel (2002), la diversité est donc vendue auprès des citoyens en vantant les bénéfices économiques d'une immigration qualifiée, ce qui se reflète dans la représentation médiatique des immigrants sous l'angle de l'utilité (Bauder, 2008 ; Roberts et Mahtani, 2010).

Il apparaît donc que la désirabilité de ces réfugiés est évaluée en fonction de l'immigration économique « normale » au Canada et au Québec, l'image de l'immigrant qualifié et autonome contribuant ainsi à la perception des réfugiés comme fardeau pour les contribuables. Au-delà d'une simple opposition entre inclusion et exclusion, on voit bien ici que plusieurs opèrent une inclusion sélective qui accomplit aussi un travail de sécurisation des frontières de l'espace national. Comme le notent Yuval-Davis et al. : « the border is being opened very selectively while maintaining a strong demarcation and boundaries between the “deserving” and the “undeserving” » (2005 : 520). De même, cette inclusion sélective reproduit les frontières symboliques en positionnant les étrangers financièrement autonomes à un rang inférieur au sein de la hiérarchie des appartenances (Back et Sinha, 2012), leur présence étant tolérée par les majoritaires qui trônent au sommet de cette hiérarchie nationale.

Un autre commentaire montre bien l'impression régulièrement rencontrée que, en dépit de la bonne volonté de la population québécoise et de sa reconnaissance des difficultés que connaissent les Syriens, l'hospitalité et la générosité doivent nécessairement être limitées. Cette limite est entendue comme étant déterminée par la nécessité de protéger le bien-être des nationaux. Ainsi, aider l'Autre est dépeint comme une action inacceptable si elle risque de nuire à la sécurité économique des membres de notre nation :

La grandeur et la valeur d'**un peuple**, d'**une nation** , se mesurent quantitativement aux efforts qu'elle déploie afin de **venir en aide à ceux que ne le peuvent eux-mêmes**. [...] Des gens doivent être aidés oui, mais est-ce que ça doit être fait n'importe comment et **au détriment de cette même nation** ? Non. Ce qui passe mal ou pas du tout c'est que tout ça survient **au même moment où le peuple se fait dire par ses dirigeants qu'on a même pas les moyens de garder les services que nous avons déjà**. Dans une période pendant laquelle uniquement l'élite s'enrichit aux dépens des plus démunis. [...] Environ **2 millions de québécois vivent dans la précarité** et ce qui vient avec. [...] (TVA 2, 4 likes).

Une autre personne nie le racisme en mettant l'accent sur le fardeau fiscal que représenterait pour les contribuables cette aide à des étrangers :

J'ai absolument rien contre le fait d'aider des gens dans le besoin, au contraire...mais quand c'est fait **au détriment de notre peuple qui eux se font taxer comme des fous** pendant que le gouvernement oublie qu'on a déjà **assez de probleme comme ca**, inutile d'en rajouter une couche me semble. C'est pas les réfugiés que je vise, mais la mentalité de tata de nos chers élus (RC 3, 20 likes).

Au-delà de la dénonciation d'élites politiques qui n'auraient pas d'argent pour « Nous » alors qu'ils en ont pour « Eux », plusieurs appréhendent qu'ils soient encore plus pénalisés financièrement. En effet, nombre de commentaires retenus témoignent d'un sentiment d'injustice aggravé par l'impression que le choix des élites d'accueillir ces réfugiés viendra détériorer leur propre condition. En plus des compressions dans les services, des commentateurs s'inquiètent de voir l'État accroître la ponction fiscale des citoyens pour assurer les dépenses liées à l'accueil de réfugiés :

Avons nous les moyens ... Non Somme nous accueillant oui ... Avons nous un gouvernement de basse cour ... Oui Du capital politique oui... Ou Couillard va couper .. **Dans vos poches**. (LP 2, 2 likes).

Depechez vous de leur fournir des cartes RAMQ aussi J'ai déjà hate a **ma prochaine hausse d'impôts** ou d'Hydro (TVA 1, 4 likes).

Bon **les taxes et les impôts vont augmenter** pour payer **25000 nouveaux B.S** nous en avons déjà pas assez de **profiteur de système** (JdeM 3, 5 likes).

Comme l'illustre bien la dernière citation, les énoncés négatifs prennent souvent pour cible les autorités politiques et non pas les réfugiés directement. Ces arguments de nature économique permettent de nier la dimension raciste du discours en affirmant s'en tenir aux faits (Van Dijk, 1992). D'ailleurs, certains minimisent explicitement l'importance du racisme en faisant valoir que la situation budgétaire actuelle justifie leur opposition, le contexte économique étant tel que si le gouvernement va de l'avant avec son plan, cela ne pourra que nuire à sa population.

On trouve dans nos données des exemples d'une variété de démentis (*disclaimers*) qui, suivant Van Dijk (1989, 2002), permettent de nier la charge raciste par la présentation de soi positive. En utilisant les formules du type « Je n'ai rien contre..., mais », « nous sommes tolérants..., mais » ou encore « nous voudrions aider, mais », les acteurs sont en mesure de justifier des pratiques d'exclusion sans faire appel à une rhétorique explicitement raciste ou xénophobe. En niant ou en mitigeant l'importance des préjugés et des stéréotypes, les locuteurs revendiquent un « ethos de reasonableness » (Wodak, 2008 : 65). En ce sens et comme le note bien Wodak, ils et elles se défendent en faisant valoir que le fondement de leur critique directe

ou indirecte des minorités ou des étrangers n'est pas à trouver dans le domaine de l'irrationnel et de l'émotif, mais bien dans celui des faits, de l'objectif et du raisonnable.

Par exemple, ce commentaire combine les formes du déni apparent, de l'empathie apparente et du renversement :

Je ne suis pas raciste, mais par-contre il faut être réaliste aider c,est une chose bien correct mais 25,000 réfugiée c,est énorme avec toute la pauvreté que connais notre pays , les gens se chauffent a la chandelle car ils n,ont pas les moyens de payer l,hydro [...] (TVA 3, 12 likes).

De façon similaire, un commentaire soutient que le racisme n'entre pas en ligne de compte, le problème étant plutôt la trop grande générosité des Québécois qui en viendraient à se soumettre aux étrangers :

Gogogo on est en [...] **on devrait pu dire peuplé québécois, mais plutôt le pays des portes ouvertes...**cliss faudrait pe se réveiller...chiite **pas raciste loin de la**, mais un moment donner tu peux pu donner ce que ta même pas pour **ton monde à toi** (TVA 1, 3 likes).

Toutefois, un autre semble reconnaître l'importance du racisme tout en la minimisant pour préférer l'explication économique :

C'est **pas juste une question de racisme...**on a **pas les moyens avec le peuple qu'on a déjà** donc pas certaine que 25 000 de plus sans emplois ni foyers ça va régler leur problème sans **aggraver le nôtre**. (JdeM 2, 5 likes).

En plus du déni apparent où la personne se positionne comme étant loin d'être raciste, la référence au contexte économique « objectif » permet de légitimer l'exclusion. L'endogroupe est nommé comme étant le peuple québécois et se voit attribuer des qualités positives permettant au locuteur de mieux s'exprimer à partir d'une perspective de victime. Ici, le peuple québécois est représenté comme étant généreux, ouvert et altruiste, bref comme voulant venir en aide aux Autres. Par ce langage codé, on dénote que les réfugiés, ici référés par la négative, c'est-à-dire celles et ceux qui ne sont pas « notre monde », abusent de l'hospitalité de la nation qui les accueille. Pire encore, et ce sans qu'aucune attaque explicitement raciste ne soit utilisée, ces derniers sont dépeints comme venant porter préjudice à la sécurité économique et à l'intégrité identitaire de la communauté nationale.

Par exemple, ces commentaires lient le manque de moyens financiers avec la différence culturelle et religieuse :

Calvince on en a assez de même **ont a pas les moyens et en plus ils veulent pas s,adapter??** (TVA 1, 139 likes).

Je comprends que ces gens ont besoin d'aide, mais en même temps cela m'inquiète beaucoup. Déjà notre système de la santé et de l'éducation sont défaillants et **manquent d'argent**. De plus, pas trop envie d'avoir **plus de musulmans dans notre pays**. (TVA 2, 2 likes).

S'il est évident que toutes et tous font référence à l'Islam lorsque des arguments économiques sont articulés à d'autres de nature culturelle, les musulmans ne sont pas nécessairement nommés en tant que tels. La posture la plus commune à cet égard consiste à s'opposer à l'idée d'accueillir des étrangers qui viendront vivre sur notre dos et qui, non seulement ne feront pas d'efforts d'intégration à la culture nationale, mais en viendront ultimement à imposer leur culture et leurs lois sur « notre » territoire national. Il importe de souligner que ces commentaires ont tendance à s'en prendre aux élites politiques qui font alors office d'altérité intérieure alliée aux étrangers contre le peuple :

Amenez-en **en masse** de ces personnes qui possèdent **d'autres moeurs que nous** pas grave eh M.Couillard . **Dans plusieurs années vous allez constater le résultat,et qui va payer pour eux?** Avec **l'austérité** que vous imposez à **nous les québécois** ,vous devriez avoir honte ,mais vous aurez **l'argent pour eux, mais pas pour le peuple québécois qui paie des taxes et des impôts** . (JdeM #1, 4 likes).

Crétins,vous nagez dans **notre cash**,et à votre insistance **on se serre la ceinture** sans arrêt ,rien dans la santé,rien dans l'éducation ni les aînés,et pour bien paraître on va en prendre encore 10-12,000 **les nourrir ,les loger les soigner [...]** **GRATUITEMENT ,ils auront la meme attitude que les ..autres que nous avons déjà on nous imposera encore et encore leur mode de vie [...]** (TVA 1, 26 likes).

Quoique relativement moins important que l'argumentaire lié à la distribution des ressources étatiques, on trouve aussi dans nos données l'assertion selon laquelle les réfugiés ne font pas qu'alourdir le fardeau fiscal des contribuables québécois, mais nuisent aussi à leur situation financière en raison de la compétition sur le marché de l'emploi. Par exemple, ce commentaire présente les « Québécois d'origine » comme étant désavantagés par rapport aux réfugiés :

Le quebec ne s'enrichi pas! Cest **nous qui va payer leur chomage et leur bien etre...** Et pour le reste, **ils vont encore passer devant des quebecois et canadiens d'origine pour des emplois...** On en a pas besoin! Quand il n'y aura plus de quebecois sur le chomage et bs vous en ferez entrer... En attendant.. Out! (TVA 1, 13 likes).

Notons que l'utilisation du mot « encore » indique une différenciation nette entre la majorité ethnique canadienne-française et les Autres qui seraient déjà dans une position privilégiée par rapport aux premiers. Suivant cela, les réfugiés syriens sont perçus comme venant peser encore plus dans la balance contre les « vrais » Québécois. Ce que donnent à voir nos données est une

compréhension particulièrement simpliste de l'économie et du marché du travail sous la forme d'un jeu à somme nulle. Cela va comme suit : si un réfugié s'insère sur le marché de l'emploi, cela signifie qu'un membre de la majorité perd le sien :

Omgggg j'en reviens pas sa va **enlever 25000 emplois** sa.. Et ils se demande pkoï le taux de chômage est haut ou pire ça vâ **toute être des BS** et **nous allons payée** pour sa .. (TVA 3, 78 likes).

Pi **on va payer** pour les eduquer ?!?! Pour **quils prennent nos jobs.... qu est ce qui va nous arriver?** Moi sa minquiete..... (TVA 3, 2 likes).

En définitive, les discours faisant appel à des arguments de nature économique sont donc largement caractéristiques d'une forme de racisme néolibéral propre à la conjoncture contemporaine et doivent être saisis dans le contexte politique où l'immigration est « vendue » à la population en raison de son utilité économique. Comme le note Simon-Kumar :

In a society that places a premium on economic independence, raced refugees and migrants who are unable to 'be contributors' to the economy easily present as failed subjects and citizens. The modern, neoliberal society that transcends societal constraints purportedly negates race but, in reality, masks the emergence of new forms of racism (2015: 1180).

Si les références explicites à la race sont absentes, on ne peut réduire ces pratiques d'exclusion à la simple rationalité économique. Non seulement le sous-texte est-il celui de l'arrivée de ceux que Hage appelle des « Third-World looking migrants », mais les acteurs tendent à faire de « Nous les Québécois » le sujet du refus de payer pour des étrangers représentant la « mauvaise diversité » (Lentin et Titley, 2011). La distinction morale entre « Nous » économiquement autonomes et « Eux » dépendants et nuisant à l'économie ne peut donc être comprise qu'en l'inscrivant dans une logique de différenciation nationale où la racialisation occupe un rôle déterminant. D'une part, les réfugiés sont souvent déshumanisés en étant réduits à une dépense monétaire, ce qui est particulièrement frappant lorsque des personnes se questionnent à savoir quel sera le « coût » de chaque réfugié. D'autre part, ces discours tendent à postuler que les réfugiés n'ont aucune « valeur » d'un point de vue économique et que leur impact sera nécessairement négatif sur les finances publiques. Ultimement, ce type de discours consolide les frontières de la communauté nationale en mettant en opposition les « vrais Québécois » et les réfugiés et en faisant des premiers les pourvoyeurs des seconds.

5.4.3. Topos de la responsabilité

Environ le quart des commentaires fait appel au topos de la responsabilité nationale. Nous faisons par là référence à la stratégie argumentative qui met de l'avant la responsabilité des gouvernements à l'endroit de leur population. En d'autres termes, le gouvernement devrait se montrer responsable en écoutant la population et en priorisant les intérêts de son peuple. Nous l'utilisons donc dans un sens similaire à celui de Wodak dans son analyse du discours du premier ministre britannique Cameron : « The role of the government is elaborated by the *topos of responsibility*, which is based on the conditional : "If the British government is responsible for its people (i.e. the family), then it should control immigration" » (2015 : 82). Nous verrons d'ailleurs comment les commentaires utilisant cette stratégie argumentative tendent à donner une image de la nation comme une grande famille.

Le topos de la responsabilité est à maints égards étroitement lié à celui du fardeau fiscal. Ces deux lieux communs sont à tels points utilisés conjointement qu'ils sont difficilement dissociables. Il est toutefois pertinent de chercher à les distinguer analytiquement. En effet, on peut différencier deux formulations idéales typiques dans les commentaires négatifs et mitigés concernant leurs recours aux arguments liés aux ressources économiques. La première correspond davantage au topos du fardeau économique et propose une représentation des réfugiés comme étant porteurs de nuisances économiques pour les majoritaires, que ce soit par l'alourdissement du fardeau fiscal des contribuables ou la compétition pour les emplois. La seconde renvoie plutôt au topos de la responsabilité nationale et est davantage liée à la compétition pour les ressources et les services étatiques. Particulièrement marqués par le ressentiment, ces discours sont énoncés à partir d'une perspective de victimes (Ware, 2008 ; Fenton, 2012). Or, cette logique d'autovictimisation n'est pas qu'économique et met en articulation la revendication des privilèges quant à l'accès aux ressources et l'affirmation du droit à un pouvoir symbolique privilégié (Garner, 2016 : 92). De façon générale, ces discours appartiennent donc à la logique de l'« entitled nation » (Garner, 2012).

Ces discours vont dans le sens de la revendication d'une priorité aux nationaux, c'est-à-dire une justification de la fermeture monopolistique (Juteau, 1999 suivant Weber). Généralement, ils interpellent directement les élites politiques qui sont alors accusées de faire preuve d'irresponsabilité en favorisant des étrangers tout en abandonnant les membres du « Nous »

national. Les deux commentaires de notre corpus ayant suscité le plus d'appuis de la part d'autres utilisateurs sont en cela exemplaires de cette rhétorique :

accueillir des syriens et des réfugiés au canada ces complètement ridicule **que le gouvernement commence donc par s'occuper des Canadiens avant !!!!!!!** (TVA 2, 1512 likes).

Il serait le temps que Le **gouvernement** Aide **les siens** avants D'aider **les autres** (TVA 1, 787 likes).

Une distinction franche est opérée entre celles et ceux qui appartiennent à la nation – que la référence soit le Canada ou le Québec – et les Autres, celles et ceux qui n'y appartiennent pas. Il s'agit là d'une forme élémentaire de nationalisme banal où les Autres sont discriminés par leur mise en opposition aux membres du « Nous » entendus comme membres de la communauté nationale imaginée, que ce « Nous » désigne l'ensemble de la communauté politique ou une certaine catégorie sociale ethniquement délimitée (Billig, 1995 ; Wodak, 2008 ; Wodak et al., 2009). Or, si ce Nous n'est jamais explicitement défini, l'analyse permet d'éclairer qu'il s'agit dans la plupart des cas des membres de la majorité ethnique blanche, soit les Québécois ou les Canadiens d'origine canadienne-française ou à tout le moins celles et ceux qui sont nés au Québec¹⁷³.

Nous avons vu que le contexte de récession économique et de politiques d'austérité était mobilisé dans les commentaires associés au topos du fardeau économique. Il structure aussi ceux qui dénoncent une situation d'injustice à l'endroit de la majorité ethnique blanche. L'argument est alors que le fait que dépenser pour des étrangers n'est pas seulement irrationnel d'un point de vue comptable, mais aussi constitue une preuve que l'État favorise des étrangers au détriment du peuple dont les membres devraient être les premiers bénéficiaires des dépenses gouvernementales. La posture d'énonciation est donc moins celle du refus de solidarité économique avec des réfugiés que celle de la dénonciation de l'absence de solidarité de la part de l'État à l'endroit des « siens ». L'argument suit aussi la logique du jeu à somme nulle, si bien

¹⁷³ Notons qu'une personne avec un nom à consonance asiatique soutient un discours qui mobilise le même type d'arguments en parlant de charité bien ordonnée, de « peuple québécois », d'étrangers qui viennent imposer leurs lois et leurs croyances. Elle affirme aussi « je ne suis loin d'être raciste mais tout simple je suis comme le peuple québécois qui voudrait que mes impôts vont au bonne place c'est-à-dire à nos besoins avant tout » (Radio-Canada 3, 6 likes). De plus, quelques membres du groupe majoritaire opèrent une clôture monopolistique sur les ressources en incluant des minorités, que ce soit des immigrants ou, plus souvent, soit dans cinq cas, les Autochtones.

que le gouvernement est présenté comme refusant d'aider financièrement les nationaux pour plutôt allouer ces sommes aux réfugiés. Par exemple :

vous nous coupez pour prendre **notre argent pour accueillir des immigrants**..ben non (LP 1, 4 likes).

[...] **Nous sommes entrain de sombrer dans la failite** partout, manque d'emploi, de soin, de job... et les pires mois de chômage arrivent et lui y'a **des millions pour eux ?? !! Y'a pas eu mon vote !!!** (JdeM 3, 9 likes).

Au diable l'**austérité**,amener s'en des **migrants**,le gouvernement à trouvé **de l'argent,pour les étrangers,mais pas pour nous**. (TVA 1, 3 likes).

En ce qui concerne les stratégies d'intensification ou d'atténuation (Reisigl et Wodak, 2009), la majorité des commentaires sont formulés suivant une formule selon laquelle aider les Autres peut constituer un principe digne, mais qui doit toujours rester secondaire par rapport à celui de la solidarité nationale, c'est-à-dire le devoir moral d'aider les siens. Par exemple :

Aider les autres ces très louable, mais ca ne nous aide en rien le peuple Québécois!!! le tous est une **question de priorité**... (TVA 1, 2 likes).

Dans d'autres cas, l'exclusion est catégorique et explicite en appelant à la fermeture des frontières:

En Europe y **ferme leur territoire** ... Fermons le notre aussi ... **Occupons nous de nous** . (TVA 3, 7 likes).

Il demeure néanmoins que, même dans le cas précédent appelant ni plus ni moins à la fermeture des frontières, la justification première repose sur l'argument de la solidarité nationale. En d'autres termes, la légitimation n'est pas la haine de l'Autre, mais bien l'amour de Soi, un cadrage récurrent dans les discours racialisants de la défense de la nation (Ahmed, 2004). D'ailleurs, encore ici, des commentaires ont recours à des disclaimers qui permettent de nier la dimension raciste de l'exclusion, en témoigne celui-ci mettant l'accent sur la victimisation des Québécois :

Je ne suis pas raciste, je suis pour venir en aide aux gens, **MAIS LÀ** en ce moment... Ici **c'est nous qui avons besoin d'aide** [...] (TVA 1, 10 likes).

Un autre y ajoute l'autoreprésentation positive, dans ce cas la représentation de soi comme trop généreux et accueillant :

[...] **Qu'allez-vous faire des Québécois qui ont besoin d'aide depuis longtemps?** Oh je sais, vous allez me dire que je suis raciste, que je suis discriminatoire, et tout le tralala, j'ai hâte de vous voir aller **Peuple au grand coeur qui va se mettre à genoux devant ces importés** et qui va cracher sur ses semblables. (TVA 3, 13 likes).

Afin d'inciter le gouvernement à prendre ses responsabilités à l'égard de son peuple, plusieurs ont recours au proverbe « charité bien ordonnée commence par soi-même ». Dans certains cas, le seul principe d'exclusion identifiable est celui de l'appartenance nationale. On souligne que l'on doit d'abord aider les « Québécois » ou encore régler « nos problèmes » avant de régler ceux des « autres ». Ces discours affirmant « Nous sommes le peuple » et « Nous d'abord » sont d'ailleurs centraux dans le répertoire des nationalismes populistes de droite occidentaux (Wodak, 2017 : 7). L'invocation du peuple peut s'avérer suffisante pour indiquer implicitement qui devrait occuper une position privilégiée au sein de la distribution des ressources et de l'attention étatique. D'autres fois, plus d'indications sont données à savoir qui est inclus ou exclus du « soi-même » collectif. Plusieurs exemples permettent de voir que cette assertion est souvent énoncée à partir d'une perspective nativiste qui considère l'appartenance au « Nous » national incompatible avec le statut d'immigrant. Par exemple :

[...] Au provincial **COUILLARD**, nous coupe partout et il veut prendre des immigrants? Réveillez vous nous ne pouvons pas donner ce que nous n'avons pas! Ceux qui sont entrés ici ils font leurs lois et nous nous devons subir! et payé! **CHARITÉ BIEN ORDONNÉ COMMENCE PAR SOI MEME** [...] (TVA 1, 4 likes).

Le gouvernement devrait s'occuper de son peuple avant les étrangers. Qu'il investis dans la santé et l'éducation pour les personnes qui contribuent au grandissement du pays au lieu de dépenser de l'argent pour des immigrants qui n'ont aucun respect pour leur terre d'accueil. Ils n'aiment pas notre façon de vivre et nos valeurs et coutumes. **Charité bien ordonnée commence par soi même.** (JdeM 2, 5 likes)

Or, il appert que la limite est la plupart du temps plutôt floue entre la priorité et l'exclusivité. Cela rejoint l'idée de conceptualiser le *welfare chauvinism* comme un continuum où l'élément central est le fait que les majoritaires définissent les conditions de l'*entitlement* en fonction de l'appartenance nationale (Reesken et van Oorschot, 2012 ; Jørgensen et Thmsen, 2016). En fait, cette demande d'aide prioritaire aux nationaux ne dit pas clairement s'il serait ultimement acceptable d'aider ces étrangers. Cette ambiguïté est on ne peut plus claire ici :

Qu'ils commence par aider les Québécois avant de s'occuper de ses immigrants on n'en veux pas ils vont tous nous emmener des problèmes [...] (JdeM 1, 3 likes).

Comme le note bien Hage (2014), les pratiques nationalistes présupposent premièrement l'image d'un espace national, deuxièmement, l'image des nationalistes comme maîtres de cet espace et, troisièmement, l'image d'Autres ethnoraciaux comme simples objets au sein de ce territoire. L'articulation entre spatialité, *entitlement* et solidarité sélective transparaît notamment

dans le recours à des termes appuyant la logique d'appartenance gouvernementale où les majoritaires positionnent les minorités au sein de la hiérarchie racialisée des appartenances. Plusieurs commentaires font référence au mot « ici », un terme qui, dans les discours publics sur l'immigration est régulièrement utilisé pour souligner que l'espace dont il est question est la terre nationale (*national homeland*) appartenant aux membres du « Nous » national (Wodak, 2008 : 61).

On a des gens d'ici qui sont québécois et qui ont besoin d'aide qui sont sans nourriture sans logement il y a nos personnes âgées a aider nos écoles les hôpitaux etc... Vous couper le BS a 28000 assistés sociaux et vous voulez **aider des étranger** grille le sans génie tes en train de **détruire les québécois** allume notre pays nos cultures nos valeurs (JdeM 3, 4 likes).

Ils devrait **soccuper du monde qui a ici au lieux de se concentrer tans sur les immigrants** (RC 2, 40 likes).

Occupez vous donc des **gens d'ici** en premier lieu (JdeM 2, 6 likes).

De façon similaire, certains parlent aussi en termes de « chez nous ». Par exemple :

[...] Occupez vous donc des **gens de chez nous** pour commencer. [...] (TVA 1, 4 likes).

Fait intéressant, la plupart des personnes ne parlent pas de « gens ici », mais bien de « gens d'ici ». Alors que la première formule *pourrait* témoigner d'une compréhension civique de la communauté nationale où la résidence sur territoire détermine l'appartenance, la seconde met de l'avant une définition ethnoraciale. Cela se voit dans l'opposition entre « nos Québécois d'ici, de chez nous » et les « immigrants », si bien que le fait de « venir d'ailleurs » apparaît incompatible avec l'identité québécoise et limite ainsi l'accès au *caring* de l'État.

En effet, le « d' » vient modifier le sens en mettant l'accent sur la provenance, sur les origines, désignant celles et ceux qui sont enracinés-es dans cette terre. On comprend donc que les gens dont l'État devrait s'occuper « en priorité » ne sont pas seulement ceux qui appartiennent simplement à la population québécoise. Il s'agit plus précisément des Québécoises et Québécois « d'ici », c'est-à-dire celles et ceux qui y trouvent leurs origines, soit la majorité canadienne-française. Certes, la revendication d'une autochtonie, au sens d'être un « local », est courante dans la construction des frontières nationales (Yuval-Davis, 2011 : 99-102), mais cette revendication participe aussi ici de l'invisibilisation du colonialisme de peuplement. L'importance discursive de la territorialité est à saisir dans la logique de production de la nation où la différenciation entre les personnes qui se pensent natives et se voient comme

familiales et celles qui sont reconnues comme étrangères « out of place » est fonctionnel au sentiment d'être « chez soi » des premières (Ahmed, 2000 ; Hall et Rose, 2006).

Qui plus est, la logique voulant que la solidarité doive d'abord être accordée aux membres du groupe est régulièrement appuyée par l'utilisation de mots qui se rapportent à la première personne ou à la troisième personne du pluriel, notamment « nous », « nos », « notre » et « nôtres », « siens ». Par exemple :

Je suis d'accord que l'on aide **nos québécois** à avoir des services, mais non, on coupe partout, pis on va **faire rentrer des migrants chez nous** qui vont nous régenter! Non, je suis pas d'accord! (TVA 1, 2 likes).

On devrait commencé par aidé les notres avant d'aider les autres... surtout qu'ils n,ont aucune affinités avec nous...pour eux nous sommes que des mécréant et des méchants occidentaux... (JdeM 1, 4 likes).

Comme on peut le voir, celles et ceux qui ont recours à des justifications de nature économique pour critiquer le plan d'accueil des réfugiés ne se limitent pas au trope du fardeau fiscal et mettent généralement de l'avant de l'accès aux services publics. De manière générale, les réfugiés syriens sont donc catégorisés comme des étrangers provenant de l'extérieur de l'espace national et venant profiter de services qui sont pourtant les « nôtres » et non pas les « leurs ». Qui plus est, puisque ces services peinent déjà à satisfaire les besoins des nationaux, le fait de leur étendre à des *outsiders* serait d'autant plus illégitime.

En ce sens, la compétition pour les ressources de l'État est aussi une compétition pour ses soins. En effet, la formulation la plus courante est celle qui demande au gouvernement de « s'occuper de nous ». À ce chapitre, certains font référence à leur propre condition socioéconomique difficile ou précaire qu'ils partagent avec d'autres membres de la communauté nationale pour exprimer leur consternation. La position de classe est alors relativement plus facile à identifier, par exemple :

pendant que **nous on creve de faims avec les pauvres salaires que nous avons** et les petites pensions des personnes âgées et des gens qui vivent dans la rue et bien **notre beau et bon gouvernement du Québec va aider des gens que nous ne voulons pas chez-nous**, je n'ai rien a ce qu'ils viennent vivre qu Québec, mais a leur frais et non aux notres. (TVA 1, 2 likes).

Certes, les données ne permettent pas de connaître la position de classe des commentateurs et commentatrices, mais elles n'autorisent pas non plus la préconception selon laquelle le ressentiment serait le propre de la classe ouvrière blanche. En effet, la plupart des

commentateurs ne demandent pas que l'État leur vienne en aide personnellement. Cela rejoint des études qui montrent que la rhétorique de la menace économique n'est pas le propre d'une classe et que ce qui prime est moins la situation individuelle que la perception de l'impact sur l'économie nationale et la distribution des ressources étatiques (Citrin, et al., 1997 ; Citrin et Sides, 2008 ; Wilkes et al., 2008 ; Harell et al., 2012). L'analyse des discours relevant du topos de la responsabilité montre effectivement que le sujet de l'entitlement n'est pas « moi », mais bien les membres de la communauté à laquelle « j'appartiens ». En ce sens, dire « occupez-vous des nôtres » renvoie à un besoin de sentir que l'État se préoccupe de nous.

Suivant Hage (2003b), une telle manifestation d'anxiété découlant du sentiment d'insécurité est symptomatique du passage du *caring* au *worrying*, c'est-à-dire que les individus tendent à perdre la certitude que la société nationale va prendre soin d'eux. En affirmant que l'État ne parvient pas à prendre soin de ses citoyens, une transposition vers une autre forme d'appartenance s'opère, soit celle gouvernementale de la *patrie, fatherland*, qui demande à ce que, à défaut de pouvoir être soutenu par l'État, ce dernier doit protéger les frontières et l'état « normal » des choses (Titley, 2012 : 57). Ce que l'on observe ici est paradigmatique du cadre interprétatif de Hage qui postule que l'hospitalité, la compassion et la reconnaissance sont des formes de partages d'espoir qui ne sont possibles que pour celles et ceux qui en ont (2003a).

Les destinataires des discours étant généralement les autorités politiques, on voit bien que la source des discours paranoïaques n'est pas externe, mais bien interne, c'est-à-dire qu'elle découle de la relation entre les citoyens et la société nationale. En ce sens, les discours d'exclusion nationaliste à l'endroit des réfugiés syriens ne peuvent être réduits à la haine de l'Autre, les émotions négatives étant indissociables de l'amour pour soi et du home, menacé par la figure du réfugié symbolisant la peur de la perte (Ahmed, 2004). Nous avons pu voir comment l'expression du sentiment d'abandon était particulièrement explicite dans les commentaires qui demandent au gouvernement de prioriser les besoins de « son » peuple, commentaires qui partent en effet de la prémisse que l'État manque à sa tâche et ne remplit pas sa part du contrat avec celles et ceux qui contribuent à la société. Ce sentiment d'abandon est renforcé par la perception d'une attention indue accordée à celles et ceux qui ne la mériteraient pas. Cela donne lieu au déploiement de rhétoriques populistes qui dépeignent les élites politiques comme étant des traîtres préférant les étrangers. Par exemple :

L'intolérance de p couillard est un fait.. Envers **le peuple du québec**. Assez, c'est assez m. Couillard, J'en ai marre de **vosre compassion à géométrie variable!** Respect à ce peuple (LD 3, 17 likes).

Gardons en tête **cher Québécois** de se débarrasser de **Couillard** au prochaine élection car **il crache sur son propre peuple (sur nous) pour des réfugiés**. (LD 3, 4 likes).

[...] **Le gouvernement coupe dans tous les services publics... pour leur donner ce que les immigrants demande...** et je m'adresse personnellement à Stéphanie Vallé nous ne somme pas intolérant, mais **trop c'est trop un moment donné à force de se faire tasser, un peuple essaye simplement de reprendre sa place !** (JdeM 2, 16 likes).

Les commentaires font principalement référence à deux services publics dans leur critique du plan de réinstallation des réfugiés syriens. Ces services relevant des champs de compétence provinciaux sont au cœur de l'État-providence québécois, soit la santé et l'éducation. Par exemple :

Bravoo Canada de caveee !!!! Continuer dles faire venir deja la **vous couper dans nos ecole dans nos hôpitaux** pi vous faite rentrer **des milliers d'imigrant ?** (TVA 1, 43 likes).

Merci au gouvernement Couillard. Les **Québécois** seront heureux **de payer l'aide sociale** à 2000 réfugiés. Nous avons les moyens de **les nourrir et les soigner** dans **notre système de santé qui ne suffit déjà pas à donner les services de santé adéquats aux québécois payeurs de taxes et d'impôts**. (JdeM 1, 7 likes)

Notons que ces discours sont exprimés dans un contexte particulier. En effet, au mois de mars 2015, le gouvernement Couillard a fait paraître son budget visant l'équilibre budgétaire pour 2015-2016. La croissance des dépenses publiques a donc été freinée par des coupes dans les services publics et les deux secteurs qui ont été le plus touchés sont précisément la santé et l'éducation¹⁷⁴.

De façon plus spécifique, certaines catégories de la population nationale sont désignées de façon récurrente comme devant être priorisées par l'État qui aurait le devoir de voir d'abord à leur bien-être avant d'allouer des ressources aux étrangers. On retrouve principalement quatre figures de nationaux abandonnés ou désavantagés par l'État : des aînés, des enfants, des travailleurs et familles pauvres, puis des itinérants. Plusieurs font référence à plus d'une de ces figures à la fois. Par exemple :

Lintolerance cest vous a notre egard vosre propres sang nos enfant les ainees nos itinerants vous en faites quoi **cest a eu que vous devez le respect et laide absolue** arretter de vous cacher dans **les immigrants** ont nest pas daccord comprenez vous sa Mme. Vallee [...] (JdeM 2, 5 likes).

¹⁷⁴ La hausse du budget en santé est passée de 4,2% en 2014 à 1,4%. En éducation, la croissance est passée de 1,6% à 0,2% (Gouvernement du Québec, 2015).

mais de toute façon le gouvernement Couillard se fou royalement de l'avis des québécois. Il préfère prendre **notre argent** des impôts et des taxes **pour des réfugiés** plutôt que de mettre notre argent dans **l'éducation pour les enfants québécois ou bien dans le service de santé**. Il y a des **enfants québécois qui ne mangent pas à leur faim** tous les jours et qui ont froid l'hiver pour manque de manteau et de bottes. Il y a **des sans abris québécois** qui meurent de faim et de froid tout l'hiver !!! **qu'est ce que le gouvernement fait pour tous ces gens québécois ?????** (LP 2, 5 likes).

La figure de l'aîné à laquelle les commentateurs se réfèrent régulièrement en parlant de « nos » personnes âgées a pour effet d'accentuer la légitimité de la différenciation entre « Eux » non-méritants et « Nous » méritants. En effet, cette figure est assurément celle qui permet le mieux de présenter la distribution des ressources comme étant injuste pour les bénéficiaires légitimes de l'État, soit les contribuables. En effet, les personnes âgées appartenant à la majorité sont régulièrement dépeintes comme étant délaissées par l'État et désavantagées par rapport aux réfugiés alors que celles-ci ont contribué toute leur vie au trésor public. On voit aussi ici l'influence de la rumeur sur les allocations aux réfugiés qui a circulé sur les réseaux sociaux et dont nous avons traité plus haut, c'est-à-dire l'information mensongère voulant que les réfugiés reçoivent des allocations publiques plus substantielles que la pension de la Sécurité de vieillesse :

[...] **ça va nous coûter ,plus de 2500\$ par mois** en plus des allocations .Savez-vous combien reçoit **une personne âgée \$1,015 par mois et qui a travaillé toute sa vie ,ce maigre \$1.015** .C'est honteux .Un réfugié ,peut recevoir ce montant sans travailler ect.... M_r_e que **j'ai honte de nos les québécois sans colonnes** . (JdeM 1, 6 likes).

Quand les gens qui habitent ici ont de la misère à se trouver un logis.....Allons faites rentrer ces réfugiés....**À 30 000 piasses par année pour recevoir ces gens** ,quand on a d'la misère à changer de couches **nos aînés dans les CHSLD faute d'argent.....**Quand on a des "vieux" qui mangent des toast réchauffés au micro-ondes..... [...] **on va ouvrir notre porte à ces "gens",qui trop souvent ne partagent aucune valeurs avec nous.....**[...] (JdeM 1, 12 likes).

J'aimerais connaître **le coût individuel** des programmes pour soutenir une **famille de réfugiée versus l'allocation que nous donnons a nos personnes âgées au Québec** ? Dite-moi M.Couillard la réponse SVP ! (LP 1, 3 likes).

Un nombre important de commentaires mettent aussi en opposition les réfugiés syriens avec les enfants québécois, représentant l'avenir de la communauté nationale. Alors que le gouvernement du Québec a cherché à légitimer ses mesures d'austérité en affirmant mettre la jeunesse au cœur de ses priorités¹⁷⁵, le sentiment général qui ressort de nos données va dans le

¹⁷⁵ Le président du Conseil du trésor d'alors, Martin Coiteux, a soutenu ce discours en s'adressant à la jeunesse en conférence de presse : « L'effort de retour à l'équilibre budgétaire vous place au cœur des priorités de l'État. Les gestes que pose le gouvernement sont tout particulièrement destinés à votre génération » (Dutrisac, 2015b).

sens contraire, c'est-à-dire que les individus ont l'impression que leurs élites politiques abandonnent la jeunesse nationale. De nombreux commentaires expriment donc cette opinion en parlant de « nos » enfants. Par exemple :

donnons a manger a "nos" enfants avant de faire venir des gens d'ailleurs...apres ont verra... (TVA 2, 2 likes).

[...] allons nous devoir **couper encore dans les besoins de nos enfants québécois pour des étrangers???** (JdeM 1, 8 likes)

sont ils en train de virer fou...**un enfant SYRIEN vaut combien d'enfants QUÉBÉCOIS** , on espere que **le buffet gratis** sera aussi ouvert aux itinérants, aux familles dans le besoin, **a nos enfants...**vous etes en train de virer su l'top **lachez les immigrées** ya d'autres besoins...oui oui y vont voter libéral au prochaine élection....**THANK YOU CANADA....** (RC 3, 13 likes).

La représentation de la nation comme home familial et comme maisonnée est encore plus évidente dans le commentaire suivant où la solidarité envers « nos » enfants sert à établir une démarcation quant à savoir qui est ici chez soi et propriétaire du domicile national. Précisons que, au Québec, « la visite » renvoie à l'idée de personnes qui arrivent de façon impromptue au domicile de quelqu'un d'autre. Ces discours donnant lieu à une représentation de la nation comme une grande famille dont les membres doivent être protégés et défendus vis-à-vis de menaces externes montre bien la relation entre les imaginaires nationalistes et racistes (Hall, 1996a ; Balibar, 1997).

La figure de l'enfant et de la jeunesse est particulièrement intéressante en ce qu'elle permet de voir comment la solidarité, même à l'endroit des plus vulnérables, suit des lignes de démarcation nationales. En effet, la forte majorité des réfugiés syriens réinstallés au Québec comme au Canada forment des familles d'au moins 3 personnes (Gouvernement du Canada, 2017). Or, en dépit de la situation en Syrie et dans les camps de réfugiés du Moyen-Orient particulièrement préjudiciable pour les enfants, l'opposition au plan de Trudeau est justifiée par le fait que le gouvernement doit d'abord protéger et assurer le bon développement de « ses » enfants. Est donc reconnu le fait que les enfants syriens sont dans une situation misérable, mais leurs besoins sont mis en symétrie avec ceux des enfants nationaux qui mériteraient d'être traités en priorité. Par exemple :

Peut-être pourrait-il **commencer par prendre soin des enfants qui appartiennent** et subissent son gouvernement avant de vouloir sauver le reste de la planète. (LP 1, 34 likes).

Un instant **se n'est pas de intolérance** madame **ici au Québec on a aussi des enfants qui mange pas trois repas par jour la misère humaine on en a pas obligé dans rajouter** (JdeM 2, 5 likes).

[...] **et les Nôtres ici cher gouverne(ment) nos enfants maltraités qui ne mangent pas** [...] S'il y en a pour eux il devrait y en avoir des sous pour les nôtres non?? [...] (TVA 1, 26 likes)

La figure du pauvre est elle aussi régulièrement mobilisée pour critiquer le gouvernement, souvent perçu, non pas seulement comme abandonnant les pauvres locaux, mais aussi comme appauvrissant son propre peuple. Par exemple :

À toute les fois que **Couillard** prend la parole; **je m'inquiète des conséquences pour les pauvres et la classe moyenne** (LD 3, 4 likes).

L'État est alors dépeint comme devant être responsable des démunis nationaux plutôt que de distribuer les ressources à des étrangers, peu importe leurs besoins. En d'autres termes, ce qui apparaît inacceptable n'est pas la pauvreté en soi, mais bien la pauvreté des nôtres et, a fortiori, le fait que celle-ci est perçue comme étant traitée de façon secondaire par une élite politique qui serait plus sensible à la pauvreté des Autres.

je ne suis pas contre aider des gens dans le besoin.... mais **au canada il y a déjà des millier de personne sans domicile ou même des familles qui n'arrive pas a payer leur facture d'électricité** et se font débrancher juste avant l'hivers.... mais on trouve tout de même de le moyen de dépenser des millions pour **aider des gens qui ne sont pas citoyen de notre pays**. avant d'aider les autres on devrait etre en mesure de pouvoir **s'aider avant tout**. (TVA 3, 38 likes).

Heyyyyy. Il vas perdre la tete lui **qui socupe des pauvre aux canada** siboireeeeeeeee (RC 1, 4 likes).

CE N'EST PAS DE L'INTOLÉRANCE ! C'est savoir placer **nos priorités aux bonnes places** ! Il a énormément de familles qui vivent dans la pauvreté ainsi qu'une population de personnes âgées qui ne cesse d'augmenter! **Ces gens , NOTRE peuple a besoins de notre aide et celle du gouvernement et c'est NOTRE responsabilité de s'occuper de NOS gens ici . [...]** Avant de **s'occuper des autres , commençons par venir en aide aux familles d'ici**. (JdeM 2, 8 likes).

☹️ ... je suis découragée de voir que **notre gouvernement baise les yeux devant la misère du peuple de souche** et qu'il **tend les mains envers d'autres peuples** tout cela pour des votes. 😞 (TVA 1, 3 likes).

À travers ces discours sur la pauvreté et la responsabilité de l'État, une différenciation est donc opérée suivant une « économie morale de la blancheur » (Garner, 2016) qui hiérarchise la valeur des individus pauvres en fonction de leurs origines.

Cette mobilisation d'une pauvreté nationalisée et nationaliste dans l'opposition au plan de réinstallation des réfugiés syriens fait aussi souvent référence à la figure de l'itinérant. Cette figure est d'un intérêt analytique particulier puisqu'elle dépasse la rhétorique qui cherche à légitimer l'exclusion en affirmant que le mérite est déterminé en fonction de la productivité et de la contribution économique, c'est-à-dire que l'État doit s'occuper de ceux qui y contribuent

et qui paient leurs impôts. La logique néolibérale est effectivement ici nettement moins en œuvre et l'on voit plutôt comment le déficit de solidarité internationale est légitimé par le primat de la solidarité nationale. Bien que les itinérants puissent être considérés comme étant des « improductifs » en comparaison avec les travailleurs contribuant au trésor national, il n'en demeure pas moins qu'ils appartiennent « naturellement » groupe national, ce qui justifierait que leur bien-être doive primer aux yeux de l'État avant d'admettre des étrangers sur le territoire. Cette figure du sans-abri est évidemment particulièrement ironique puisqu'elle est mobilisée en opposition aux réfugiés syriens alors même que cette population est à la recherche d'un abri. L'ironie de la situation échappe pourtant aux commentateurs qui manifestent leur inquiétude quant au sort des sans-abris nationaux et à l'impact qu'aura sur eux l'arrivée de réfugiés. Par exemple :

Qu'est ce qu'on fera de **nos sans abris** au Canada? :((TVA 3, 304 likes).

100 000 à 300 000 sans-abris au Canada. Qui dit mieux? Selon la seule et unique étude véritablement nationale sur le phénomène des personnes sans-abris publiée cette année, (2013) il y aurait 200 000 personnes itinérantes chaque année au Canada... (LD 2, 23 likes).

Plusieurs laissent entendre que le gouvernement favorise de façon indue les réfugiés tout en abandonnant les sans-abris nationaux. Par exemple :

Ca va coûter combien tout ça ? Ne pourrions-nous pas **aider ceux qui sont déjà Canadiens, qui en arrachent** et qui ne joignent pas les 2 bouts avant de vouloir sauver la planète ? **Ceux qui sont sans-abri**, ceux qui ont peine à manger 3 repas par jour...etc. À place, on coupe partout, on monte les prix et **on laisse crever les nôtres**....bravo ! (TVA 3, 286 likes).

ya plein de sans abri à Montreal c'est plein de jeune qui couche dehors **ça c'est pas grave c'est sur c'est des québécois c'est pas des imigrant.** (TVA 3, 5).

Saviez-vous que les personnes qui ont des problèmes de santé mentale n'ont plus les services dont ils ont besoin? Il rejoindront les itinérants. **Je conseille à tous les itinérants de demander un statut de réfugié.** (RC 3, 3 likes).

Vous faites venir des émigrants vous leur donner des logements et vous laissez **nos québécois** qui n'ont pas besoin **dans la rue** bravo au gouvernement (JdeM 2, 5 likes).

Ici, la logique d'*entitlement* distinguant les pauvres méritants des pauvres non méritants repose ultimement sur l'appartenance à la majorité nationale blanche. Comme le montre clairement le dernier commentaire cité, la légitimation de l'exclusion par la solidarité économique entre membres du Nous national s'articule aussi au refus d'aider des étrangers perçus comme représentant une menace identitaire.

Ces discours se caractérisent donc par leur aspiration à une « domopolitique » où l'État est appelé à gouverner le territoire national comme un « home » sécuritaire, intime et familial (Walters, 2004). D'ailleurs, les appels à la responsabilité du gouvernement par rapport à « son peuple » laissent souvent entendre une représentation de la communauté nationale comme une grande famille ou maisonnée. Nous avons notamment pu le voir dans l'importance accordée aux enfants et aux personnes âgées de même qu'aux pauvres natifs qualifiés comme étant des « nôtres ». Cela peut aussi être parfois plus explicite comme dans les extraits suivants :

[...] on a pu d'argent, mais on accepté d'autre immigrant qui vont eux aussi avoir probablement besoin de tout les service ci haut mentionné je vais sûrement passé pour raciste, mais non j'appelle ca vivre avec les moyen disponible rien a voir avec le pays d'où il viens !!! **Vous savez si une famille a 6 enfants est pas d'argent c'est tu logique d'en faire 4 autres ???? [...]** (TVA 1, 242 likes).

Un premier ministre c'est un peu comme un père de famille.....c'est quoi un père de famille... c'est un homme qui doit protéger ces enfants... et a ce que je vois Trudeau n'est pas à l'écoute du tout des citoyens Canadiens qui lui disent qu'ils ont peur... et ils ne fait rien pour nous rassurée.... (JdeM 3, 6 likes).

Notons par ailleurs que ce topos ne concerne pas seulement des commentaires classés comme étant négatifs. En effet, une douzaine de commentaires mitigés correspondent à ce que l'on pourrait appeler une demande de traitement égal, c'est-à-dire qu'ils ne s'opposent pas à ce que l'État distribue des ressources à l'endroit des réfugiés, mais dénoncent tout de même le fait que ces derniers soient favorisés par rapport aux nationaux. Par exemple :

Moi, je n'ai pas de problème avec les réfugiés, mais, où ça m'agace, c'est que les gouvernements sont prêts à y injecter des sommes astronomiques tandis que pour nos citoyens dans le besoin, ils ne font rien, pis encore, ils coupent partout. [...] **Comme si nos propres citoyens étaient devenus des citoyens de 2e ordre.** Je crois qu'on mérite nous aussi autant d'attention et d'investissement que les réfugiés qui s'en viennent. **Je ne dis pas qu'il ne faut pas en accueillir, mais** que les gouvernements doivent aussi s'occuper convenablement de nos propres populations dans le besoin. (LP 2, 21 likes).

Il importe de préciser que cette représentation partagée des réfugiés et des immigrants en général comme étant injustement favorisés par rapport à la majorité est d'autant plus problématique que le système canadien comprend des types d'exclusions directes et indirectes envers les immigrants. En effet, comme le notent Koning et Banting (2013), bien que le Canada soit régulièrement représenté positivement comme libre de welfare chauvinism, il n'est pas un État-providence postnational et l'accès à la protection et aux services de l'État est moins important pour les immigrants que pour les citoyens nés au pays.

De toute évidence, la logique raciste de la mauvaise évaluation du mérite des réfugiés syriens comme bénéficiaires des ressources et de l'attention de l'État pèse lourd dans nombre de commentaires appartenant au topos de responsabilité. Or, la victimisation des majoritaires, notamment en faisant appel aux quatre figures susmentionnées, permet de nier discursivement le caractère raciste de l'exclusion. D'ailleurs, la justification première énoncée est d'ordinaire celle de la solidarité nationale et non l'exclusion haineuse de l'Autre. On voit bien ici la limite de l'opposition entre racisme et nationalisme telle que formulée par Anderson (2006) selon qui le premier est négatif et le second positif, ne parlant pas d'origines, mais de destinées et inspirant l'amour, la solidarité et la camaraderie horizontale entre anonymes.

Les commentaires soutiennent bien l'idée que l'identité nationale favorise la solidarité et la justice distributive (Miller, 1995). D'ailleurs, la relation positive entre fierté nationale et redistribution est statistiquement démontrée dans le cas du Québec, tout comme l'effet positif de la fierté nationale et de la définition ethnique de la nationalité sur le welfare chauvinism (Wright et al., 2017 : 164). Cependant, étant nationale, cette solidarité est par définition limitée. Nos données vont donc dans le sens de ce que Wright et Reeskens ont observé par rapport à la relation entre identité nationale et justice distributive :

While it is true that [national identity] can undergird support for redistribution, the only kind that does so is exclusive to immigrants by definition; adhering to a national self-conception as a purely political or cultural community does not have this effect. Further still, even 'thin' civic nationalism appears to have a sharp edge when it comes to welfare chauvinism (echoing Janmaat's [2006] study of anti-immigrant sentiment) (2013: 1458).

Certains comme Calhoun (2007) avancent que le nationalisme est fondamental pour la production de la solidarité, la justice distributive et la résistance à la domination du capitalisme néolibéral. Or, ce que nos données nous donnent à voir est une solidarité sélective prenant appui sur le cadre national en réponse au néolibéralisme, c'est-à-dire que les discours définissant qui appartient à la nation tournent autour de l'accès aux ressources gérées par l'État et diminuées par les politiques néolibérales. On peut dans certains cas y voir l'influence d'un héritage « communautarien de gauche » misant sur la solidarité et les liens émotionnels de la communauté pour défendre l'État-providence contre la globalisation néolibérale (Valluvan, 2017). Toutefois, l'influence de la logique néolibérale est bien discernable à travers la prédominance du langage économique pour déterminer l'inclusion et l'exclusion.

À cet égard, un nombre substantiel de commentaires liés au topos de la responsabilité nationale et, dans une moindre mesure à celui du fardeau, peuvent être interprétés comme allant dans le sens du welfare chauvinism. La logique sélective entre désirables et indésirables est renforcée par l'influence néolibérale faisant en sorte que les étrangers sont évalués en fonction de leur utilité présumée et de leur rapport avec l'État social (Keskinen et al. 2016). Par contre, si le mérite des Autres est jugé de façon utilitariste, les discours analysés montrent bien que la rationalité économique ne résume pas le phénomène. En effet, le mérite est aussi attribué suivant l'évaluation des étrangers au sein de la hiérarchie racialisée des appartenances et le capital national accumulé. Par exemple :

Ben oui **amener en d'autre de plus qui vont venir faire leurs loi**, dépenser l'**argent des contribuables** pour accueillir **des étranger** plutôt que d'aider les **vrais Québécois**. Grave à ce super gouvernement mal gérer **on ne sera plus "chez nous"** dans pas long ! Bravo (TVA 1, 6 likes).

le **canada** peut meme pas faire vivre **sont peuple** quoi il vont faire avec **25000 syriens** qui veut toute **changer le mondes avec leur religion** (RC 1, 2 likes).

Les individus tendent effectivement à se représenter comme appartenant à l'entitled nation où le mérite quant à l'accès aux ressources est déterminé en fonction de la réponse à la question « que fais-tu ? », mais aussi et surtout à la question « qui es-tu ? » (Garner, 2016 : 82). En définitive, comme le note bien Keskinen, la question à savoir qui a plus ou moins droit au soin et à l'attention de l'État renvoie à celles à savoir qui appartient plus ou moins à la communauté nationale et à partir de quels types de critères cette appartenance est définie et évaluée :

The central question is thus how broadly or narrowly national belonging is defined – as a (legal) right to residence, ethnic heritage, membership of 'Western civilisation' or economic utility. Thus, ultimately the struggle about who is entitled to welfare benefits and services is about national identity and definitions of belonging. [...] In effect, the struggle over welfare entitlements cannot be understood without an analysis of the cultural definitions of national belonging (2016: 366).

La récurrence de la figure de l'itinérant signale que la blanchité confère un statut de méritant indépendamment de l'appréciation utilitaire. Si le « mérite national » est inégalement distribué à l'intérieur des frontières de la communauté nationale, la rencontre avec des étrangers permet aux membres au statut le plus faible de se voir reconnaître un mérite supérieur aux outsiders (Thobani, 2007 : 21). Cela concorde avec de nombreuses études qui montrent que l'appui aux politiques de redistribution de l'État social est influencé par les perceptions racialisées de certains bénéficiaires des ressources étatiques (Harell, Soroka et Ladner, 2014).

Puisqu'il s'agit ici des réfugiés, les données sont aussi cohérentes avec le niveau relativement faible de solidarité internationale des Québécois. En effet, 59% estiment que le pays devrait s'occuper de ses propres problèmes et laisser les autres s'occuper des leurs comme ils le peuvent (CROP, 2017 : 43). La compétition pour les ressources apparaît donc difficilement dissociable d'une compréhension proprement nationaliste de la solidarité où les problèmes affectant des individus n'appartenant pas à notre groupe sont considérés comme moins importants et ne relevant pas de notre responsabilité.

De façon similaire à ce qui a été observé en contexte britannique dans les discours journalistiques et en particulier dans les tabloïds, les stratégies de collectivisation et d'agrégation sont utilisées dans la représentation de l'exogroupe, mais aussi dans celle de l'endogroupe (KhosraviNik, 2010, KhosraviNik, Kzryzanowski et Wodak, 2012). En effet, aussi bien les réfugiés que les membres de la communauté nationale sont construits comme étant des groupes relativement homogènes. Nombre d'acteurs émettent donc leurs commentaires en se fondant sur se fondant sur une connaissance prétendument consensuelle à savoir qui sont les membres du groupe, ce qu'ils pensent et ressentent et quels sont leurs besoins. D'ailleurs, ce sentiment d'entitlement national ne se restreint pas à la redistribution des ressources, il va de pair avec la revendication d'un pouvoir symbolique sur la gestion du « home ». À cet égard, de nombreux commentaires interpellent les gouvernements en les accusant de manquer à leur responsabilité en ignorant la volonté du peuple. On trouve alors des assertions du type « le gouvernement, c'est nous les Québécois ». Plusieurs invitent les gouvernements à agir en fonction des intérêts de la majorité, à respecter l'opposition révélée dans les sondages ou encore à tenir un référendum sur la question.

Le déploiement de tels discours de sécurisation des « nôtres » doit être resitué dans le contexte du néolibéralisme qui met à mal les convictions universalistes et citoyennes quant à la sécurité sociale. Comme le note Goldberg :

These transformations in the structure of the social are rationalized to secure individuals, their families, and those for whom they choose to care. At the macro level, neoliberalism expresses itself in terms of the nation over – even at the expense of – the state. The state is to stand for protecting me, and those like me, my national family, the rest be damned. (2009: 335).

Nous avons déjà vu que le recours à la rhétorique économique n'était pas sans référence à des arguments de type culturaliste. Si la compréhension commune est celle de la théorie du

conflit intergroupe (*group conflict theory*) voulant que la perception de menace ethnique relève de l'insécurité économique, la réalité est autrement plus complexe (Billiet et al. 2014). L'instance économique fait certes partie de l'équation, mais on doit la saisir dans ses articulations avec celles politiques et culturelles. La perception de menace culturelle, les stéréotypes et la conception de l'identité nationale influencent largement les attitudes associées au welfare chauvinism (Sniderman et al. 2004 ; Koning, 2013 ; Kymlicka, 2015 ; Hjorth, 2016). Comme le note Valluvan : « it is not the economic that organises nationalism, but that nationalism and ideas of nation itself shape how material forces are comprehended and responded » (2017 : 235).

5.4.4. Topos de la culture

Le topos de la culture renvoie à l'idée que les Autres sont culturellement différents, qu'ils représentent une menace culturelle. Ce type de discours est d'ailleurs largement lié aux topoï précédents. Cela va dans le sens de nombreuses études quantitatives abordées dans le premier chapitre qui montrent que les attitudes relatives à la solidarité économique sont fortement influencées par la perception de menace culturelle et les stéréotypes racialisants. La solidarité est effectivement limitée par la perception racialisée du mérite, celle-ci variant en fonction de la nationalité, de la religion, de l'ethnicité et de la race. En d'autres termes, dans nos données, le nombre, le fardeau fiscal et l'abandon sont perçus comme étant d'autant plus importants que ceux qui seraient injustement favorisés sont culturellement différents, pour ne pas dire musulmans. La légitimité des réfugiés est donc souvent évaluée en fonction de leur degré de conformité culturelle par rapport à la norme majoritaire et à savoir s'ils correspondent à la « bonne » ou à la « mauvaise » diversité (Lentin et Titley, 2011).

Les commentaires associés à ce topos postulent toutefois la plupart du temps l'impossibilité de l'intégration des réfugiés, intégration d'ailleurs largement entendue comme assimilation à la norme majoritaire. En effet, si certains s'érigent en autorité à même de juger de la légitimité de l'inclusion sous condition d'une intégration à la norme majoritaire, la plupart avancent plutôt que cette intégration est vouée à l'échec. On remarque d'ailleurs une tendance à amalgamer les réfugiés syriens avec les musulmans présents sur le territoire national. Ils sont alors discursivement cadrés comme venant amplifier un problème déjà existant, soit la « gestion » des musulmans. Cela est particulièrement explicite dans le commentaire suivant :

Bravo, on a déjà de la misère à gérer ceux que l'on a déjà ! (JdeM 1, 4 likes).

Il est à noter que les commentaires accordent une faible importance au marqueur de la langue dans la patrouille des frontières nationales. Seulement une dizaine de personnes font référence à la différence linguistique. Le travail de patrouille mise plutôt sur les « mœurs », les « valeurs », la « culture » et les « libertés », en les cadrant comme des caractéristiques nationales menacées par la religion des réfugiés. Nos données sont donc en cela cohérentes avec de récentes études qui attestent d'une perte d'influence relative de la langue au profit de la différence religieuse dans les discours publics mettant en jeu la définition et la démarcation des frontières nationales au Québec (Bilge, 2012 ; Dupré, 2012 ; Stasiulis, 2013).

D'ailleurs, même si les références à l'Islam sont souvent implicites et que les réfugiés ne sont pas nécessairement nommés et catégorisés comme musulmans, il reste qu'ils sont souvent représentés à travers un prisme influencé par le climat d'islamophobie ambiant. Dans ces cas, les tentatives de justification font appel à des stratégies d'attributions mobilisant des dimensions objectives et subjectives. D'une part, la faute est mise sur les différences culturelles « objectives » sélectionnées pour le marquage des frontières. En ce sens, les réfugiés seraient « en soi » si différents de la culture occidentale que leur intégration serait objectivement impossible. D'autre part, au niveau subjectif, si on reconnaît une agentivité aux réfugiés et aux musulmans plus largement, on met en cause leur volonté en les accusant de refuser de faire des efforts d'intégration et de faire preuve d'ouverture à l'endroit de la culture de la terre d'accueil. Les réfugiés sont donc plusieurs fois réduits à la figure du musulman, figure par excellence de l'immigrant non intégré. Par exemple :

[...] Malheureusement , la petite expérience acquise depuis quelques années nous montre que la coexistence avec **leur culture est trop différente de la nôtre et ils ne démontrent pas d'ouverture** à vouloir vivre non pas comme nous, mais avec nous. [...] (LD 1, 1 like)

Il faudrait que les musulmans qui sont déjà ici s'intègrent avant d'en accepter 25000 autres. (TVA 3, 4 likes)

lâchez moi la peur de qui va entré. C'est pas ca le problème. inquiétez vous pas avec ca. tout les corps policier (grc.SQ..) même l'armée est formé et valide tout. **le problème est l'intégration...** (RC 2, 3 likes).

Ce faisant, l'exclusion n'est pas présentée comme étant légitime en raison d'une quelconque hostilité provenant de la part de l'endogroupe. Ce sont au contraire les réfugiés eux-mêmes qui sont rendus responsables en raison de leur supposé refus de faire des efforts d'intégration :

nous n'en voulons pas **ils ne veulent pas s'intégrer a notre pays** (JdeM 1, 4 likes).

Un autre type de formulation utilisé pour s'opposer à l'accueil des réfugiés, en empruntant le terrain culturel, représente ces derniers comme des ingrats. Encore ici, cette attribution catégorielle prend profondément sur une connaissance de l'Autre qui réduit les réfugiés à la figure du musulman intransigeant, une figure qui est perçue comme étant déjà trop présente sur le territoire national. On a ici une stratégie de négation du racisme qui opère un renversement tel que ce sont les minorités qui en viennent à occuper la position de l'opresseur. Cela est à saisir dans la logique courante en Occident de présenter les musulmans comme détestant notre mode de vie et nos libertés (Lentin et Titley, 2011 ; Mondon et Winter, 2017). À un premier niveau donc, non seulement les réfugiés sont-ils accusés de refuser de se conformer à la norme dominante, mais ils sont aussi accusés d'ingratitude en manquant de respect envers leur « terre d'accueil ». Par exemple :

[...] **des immigrants qui n'ont aucun respect pour leur terre d'accueil. Ils n'aiment pas notre façon de vivre et nos valeurs et coutumes.** Charité bien ordonnée commence par soi même. (JdeM 2, 5 likes).

apres ca vas chialer qu'**ils respect pas nos valeurs, nos coutumes.....** ya une raison pourquoie tant de pays ne l'ouvre pas la porte. (TVA 1, 140 likes).

Non aux musulmans on a déjà assez de trouble avec **les ingrat musulman** québécois **qui vomissent ouvertement sur les valeurs et les gens d'ici** (TVA 3, 9 likes).

Encore ici, la nation est représentée comme un « home » où la familiarité devrait prévaloir et où la majorité ethnique blanche se dépeint comme propriétaire. L'étranger est alors construit comme un invité dont il est attendu qu'il montre sa reconnaissance envers son hôte : « A good guest, like the good migrant, is eternally thankful for the hospitality by always appearing grateful and commenting politely on the furnishings » (Caluya, 2011 : 206). Il s'agit là d'une forme de ressentiment blanc devenue commune au sein de plusieurs sociétés occidentales où les immigrants sont vus comme étant arrogants et ne reconnaissant pas l'hospitalité et la tolérance des propriétaires de la nation qui cherchent à défendre ce qui leur appartient (Essed et Nimako, 2006 ; Ghorashi, 2014). Les pratiques discursives analysées s'éclairent mieux avec le concept d'« innocence blanche » de Wekker (2016). En effet, non seulement la qualité de petite nation semble légitimer l'idée selon laquelle le conflit syrien ne serait pas notre responsabilité, mais aussi la représentation de Soi comme peuple fragile, mais historiquement tolérant vient contrecarrer les accusations de xénophobie et de racisme.

Qui plus est, l'utilisation de cette image des réfugiés comme étant irrespectueux à l'endroit de celles et ceux qui ont la gentillesse de les accueillir chez eux n'est pas limitée aux commentaires négatifs. En effet, quelques commentaires mitigés font aussi appel à la question de l'intégration culturelle. Dans ces cas, les individus ne rejettent pas la réinstallation des réfugiés et certains y donnent même clairement leur appui. Cependant, ils y mettent des conditions. L'inclusion est alors cadrée comme devant dépendre d'un meilleur encadrement de la part des autorités et de la démonstration de la bonne volonté des réfugiés. Cela rejoint ce que Ahmed appelle l'amour conditionnel, c'est-à-dire le plaisir de se représenter comme accueillant tout en maintenant la possibilité de perdre la nation comme objet aimé. L'hospitalité est alors rendue conditionnelle à ce que les étrangers fassent preuve de leur amour pour la nation en retour. Cette posture en demeure ultimement une de pouvoir sur l'espace national : « *Identifying oneself as British means defining the conditions of the love one can or will give to others* » (Ahmed, 2004a : 134).

Pour Ahmed, chez celles et ceux qui représentent leur nation comme étant ouverte et accueillante, la culture de l'Autre peut aussi être vue comme posant un risque, risque de l'ingratitude de la part du sujet accueilli chez soi :

A narrative of loss is crucial to the work of national love: this national ideal is presented as all the more ideal through the failure of others to approximate that ideal. Whilst some differences are taken in, other differences are constructed as violating the ideals posited by multicultural love. A crucial risk posed by migrant cultures is defined as their failure to become British, narrated as their failure to love the culture of the host nation. The failure here is the failure of migrants to "return" the love of the nation through gratitude (Ahmed, 2004a: 137).

En effet, certains commentaires mitigés ne font pas état d'une opposition au plan de réinstallation, mais leur hospitalité est justement conditionnelle à ce que les réfugiés se montrent « respectueux ». Par exemple :

Soyons généreux envers ces gens qui traversent une période de guerre à n'en plus finir, **mais que l'on respecte notre liberté de parole nos coutumes nos croyances notre manière de vivre** [...] (TVA 3, 2 likes)

Pour d'autres, au-delà de l'impératif de respect pour la culture « nationale », l'admission sur le territoire est présentée comme n'étant acceptable que les « accueillis » se conforment à l'ordre normatif et culturel dominant et délaissent leurs pratiques et croyances étrangères :

Va falloir qu'une Charte plus solide vienne avec M.Couillard. Moi aussi ça me touche, mais toujours est-il qu'il **faudra mettre les règles en place**. Ex: **ici ça se passe comme ça!** Vous allez

être bien chez nous si vous suivez des règles simples. 1- **Apprends la langue française.** 2- **Respect le peuple qui t'accueil.** 3- Ici ce n'est pas la Syrie. Si tu viens ici n'essaye pas de faire du Québec une mini Syrie, mais **intègre toi en totalité** et tu vas voir le bonheur et la liberté vont venir tout seul! (LP 1, 3 likes).

M Couillard n a aucune crédibilité en ce qui concerne respect des peuples et cultures, en commençant par **le peuple québécois et la culture canadienne française de la province.** Les coupures immenses et sous financement de l'éducation publique en est une preuve. **Oui aux réfugiés, oui à l'intégration dans notre culture** par l'éducation en français au publique. Avec plus de \$\$\$\$ (LD 3, 12 likes)

La métaphore de l'invité est aussi particulièrement adaptée pour certains commentaires qui font valoir que ces réfugiés ne sauront pas se montrer reconnaissants de « notre » hospitalité en se contentant de ce qui leur est offert, mais qu'ils revendiqueront toujours plus de droits particuliers et de services liés à leurs besoins religieux :

Je suis désolé, mais **les "réfugiés"** ne veulent pas être accommodés dans des casernes militaires, **ils veulent des hôtels trois étoiles, trois repas chauds et halal** par jour, de l'argent de poche et l'internet haute vitesse, rien de moins. Ah j'oubliais, **il va falloir leur construire quelques mosquées aussi.** (LD 2, 6 likes)

Il peut quand même y avoir de bonnes personnes parmi ces immigrants, mais disons que pour l'instant la situation économique et sécuritaire ne le permettent pas. Et **qui dit qu'une fois entrés ils n'exigeront pas selon leurs coutumes.** (**mosquée, nourriture halal etc...**) un peu comme nous revendiquons déjà pour certains **déjà ici depuis plusieurs années et non intégrés à notre pays et nos coutumes.** Il me semble que c'est assez clair ON EN VEUT PAS (JdeM 2, 5 likes).

Ici, la dimension raciste de l'exclusion est donc discursivement niée par la représentation de l'Autre comme abusant de notre hospitalité et de notre tolérance. Cela est d'ailleurs particulièrement visible dans les commentaires sur l'article du Journal de Montréal portant sur la dénonciation de l'intolérance par la ministre Vallée. Nous y reviendrons.

À cet égard, plusieurs représentent les réfugiés syriens – et les Canadiens et Québécois musulmans par amalgame – comme des mauvais invités, comme un exemple type de mauvaise diversité qui ose remettre en question le mode de vie de l'hôte. En effet, au-delà de la représentation des réfugiés comme refusant de s'adapter, plusieurs expriment leur inquiétude quant à l'intégrité de la culture nationale. Dans ces cas de figure, les Autres ne sont pas seulement accusés de vouloir maintenir leurs habitudes culturelles ou encore de vivre dans une société parallèle. Ils incorporent plutôt une menace culturelle. C'est là que s'exprime le plus clairement un nationalisme de type défensif au sens entendu par Hall (1993) où l'appartenance culturelle fonctionne comme un langage codé pour la race. On fait alors appel à la nécessité de défendre « nos valeurs », « nos mœurs » et « nos coutumes ». Par exemple :

[...] essaye ça d'allez te réfugier chez eux et tu va comprendre la majorité des Québécois qui en ont assez [...] **commencon par défendre notre peuple nos coutume nos droit avant d'allez offrir de l'aide a des réfugier qui demain vont vouloir tout avoir** et qui non rien payez ici peu être égoïste mais moi je trouve que la c'est de l'abus (TVA 1, 9 likes).

On a des gens d'ici qui sont québécois et qui ont besoin d'aide [...] le sans génie **tes en train de détruire les québécois allume notre pays nos cultures nos valeurs** (JdeM 3, 4 likes).

Nombreuses sont les personnes qui ne font pas que dénoncer un déficit d'intégration, mais qui estiment que les majoritaires se trouvent ou risquent de se trouver dans une position de soumission par rapport aux musulmans. Un type récurrent de formulation présente effectivement les musulmans comme souhaitant imposer leur domination à travers leurs lois, culture et religion. Par exemple :

en effet continuons a **nous faire colonisé** [...] (TVA 1, 70 likes).

25000 nouveaux immigrant musulman qui vont essayer de changer la société! De mon avis, **c'est la seule communauté ethnique qui ne respecter pas leur pays d'accueil, le ils viennent ici en voulant imposée leurs système.** Ils veulent la charia, il veulent enlever le porc des écoles, ils veulent voter voilé. **Ils ne nous respectent pas!** [...] (TVA 3, 5 likes).

[...] Moi je n'en veux pas chez nous de se monde étranger , Car **ils vont encore essayé de nous imposé leur Religion et leur mode de vie ont en veux pas chez nous** .Car les gens qui vienne chez nous ,**nous respecte pas dans se que nous sommes vrai Citoyen Canadien.** [...] (TVA 3, 6 likes).

le canada peut meme pas faire vivre sont peuple quoi il vont faire avec **25000 syriens qui veut toute changer le mondes avec leur religion** (RC 1, 2 likes).

ma soeur a étés marier avec un de ceux la, quel regret de sa part .**il vont prendre le controle** très rapidement car **il sont des manipulateur** , expert en plus attendez de voir se quoi vas ressembler **NOTRE pays** dans future (TVA 3, 3 likes).

Notons que les commentaires font régulièrement référence à « leur religion » sans nécessairement mentionner l'Islam. Il est toutefois évident que la cible de ces discours sont les musulmans et non pas les chrétiens et que les Syriens sont réduits à la figure du musulman (Goldberg, 2009), peu importe la religiosité effective ou l'appartenance confessionnelle. La religion musulmane est alors sélectionnée comme marque. Le stéréotype du « musulman » essentialise et fixe la différence de l'Autre représenté comme déviant et anormal et en cela extérieur au Nous national (Hall, 1997). Cela montre bien comment la rhétorique de la défense contre l'imposition de la religion doit être saisie en adressant la question de l'islamophobie, c'est-à-dire que ce n'est pas la croyance religieuse qui est l'objet du discours, mais bien les musulmans comme groupe racialisé (Laborde, 2008 : 208). D'ailleurs, nos données témoignent d'une pénétration certaine des discours sur l'islamisation de l'Occident, de l'imaginaire

paranoïaque de conquête musulmane en terre occidentale, que rend explicite le recours aux termes comme « mosquée », « halal » et « imam ». Par exemple :

Youppie !! **Des Imams de plus**..il en manquaient... (JdeM 1, 5 likes).

25 milles réfugiés et **10 000 mosquées** (TVA 3, 1 like).

Est-ce que les pays arabes qui n'en veulent pas de ces réfugiés vont quand même offrir de l'argent au Canada pour **construire 300 mosquées** comme ils l'ont fait pour Allemagne.... (RC 1, 9 likes).

Plusieurs ne font pas que réduire les réfugiés syriens à la catégorie de musulmans, mais les dépeignent aussi comme des intégristes. On voit ici l'influence de stéréotypes orientalistes où l'Oriental est reconnu comme primitif, irrationnel et fanatique. Cela peut d'ailleurs donner lieu à des références à une invasion islamiste. Des comparaisons sont opérées avec l'Europe décrite comme étant déjà envahie par un Islam conquérant. On postule alors leur haine des chrétiens et de l'Occident. Ce faisant, leur exclusion apparaît justifiée afin de se protéger d'étrangers haineux. Il s'agit ici d'exemples de la stratégie du racisme inversé où les réfugiés sont dépeints comme étant déterminés par leur religion radicale et anti-occidentale :

On devrait commencé par aidé les notres avant d'aider les autres... surtout qu'ils n,ont aucune affinités avec nous...**pour eux nous sommes que des mécréant et des méchants occidentaux...** (JdeM 1, 4 likes).

La question de la peur n'est pas la principale raison du refus des Québécois de refuser ces réfugiés, ce n'est qu'un élément [...] **Rappelez vous que pour eux , nous sommes des mécréants des gens pas corrects...** Oh ils ne le diront pas en arrivant, mais attendez quelques mois et **l'islamisme va prendre le dessus...** [...] (LP 2, 5 likes).

La perception de menace culturelle peut même parfois dépasser l'inquiétude quant au maintien du mode de vie de chez soi pour aller jusqu'à l'anxiété et la peur pour la survie de la nation. Interprétés comme venant s'ajouter aux immigrants, les réfugiés syriens sont alors considérés comme mettant en péril le peuple et sa culture. Les commentaires ne parlent alors ni plus ni moins que d'une éventuelle disparition :

Il serait surtout interessant que notre gouvernement quebec ecoute la population qui ne veut pas d une arrivee massive de ces gens!!!!!!!!!! [...] **genre de personne de s integrera JAMAIS A NOS US ET COUTUMES!!!!!!!!** alors **si on ne veut pas disparaître de la map a notre tour gardons les le plus loin possible** [...] (TVA 1, 2 likes).

Ce que l'on sait par contre, c'est que dans 20 ans. Ils seront plus nombreux que nous, éliront leurs députés. **Prendront le contrôle et feront disparaître notre culture.** Ça, on le sait ! (TVA 3, 9 likes).

Ces discours font évidemment écho à la narration de la nation québécoise comme étant constamment en péril et requérant une protection vis-à-vis l'Autre menaçant, narration soutenue

au cours des récents débats par ceux que Létourneau (2013) appelle « les inquiets », ce qui n'est pas sans rappeler les « worriers » de Hage (date).

On constate aussi la présence d'une peur partagée de ne plus être « chez soi ». Le statut de propriétaires légitimes du territoire national est alors défendu plus explicitement en exigeant que « le peuple » reprenne « sa place » dans « notre pays », comme ici :

Bon de l'intolérance asteur... !! Hey **je peux tu juste vivre dans MON Pays librement** sans avoir à me soucier des religions, croyances et moeurs **de réfugiés qui viennent ici pour me dicter comment je dois vivre !?! C'est rendu qu'on est plus chez nous dans NOTRE propre pays...** est ce qu'il y a des ministres qui s'en aperçoivent de ça !!?? Pour ma part je crois qu'on devrait commencer à savoir **gérer les réfugiés qu'on a déjà** au pays avant d'en laisser entrer d'autres (25000) [...] je m'adresse personnellement à Stéphanie Vallé **nous ne somme pas intolérant, mais trop c'est trop un moment donné à force de se faire tasser, un peuple essaye simplement de reprendre sa place !** (JdeM 2, 16 likes).

D'autres commentaires font référence à une invasion musulmane et expriment la peur que les majoritaires ne soient plus « maîtres » dans leur propre « home ». Par exemple :

on ne va pas résoudre le problème en les héberger **il faut les garder chez eux et les aidé dans leurs pays pour les y maintenir et pour évité l invasion du monde** l Europe est déjas envahie et je pense que cela va très mal finir car **il ne veule pas s adapté et en plus il manifeste pour s imposer et exigé** il casse il brule il pille et agresse les gens alors **bon courage a la prochaine génération qui ne seras plus maitre dans sont pays** (LD 2, 19 likes).

Quel bon pays receptif que le nôtre et lorsqu'ils seront établis **ils nous envahiront et nous devons nous conformer a leurs lois**. Voila comment on nous remerciera. **Nous serons tous des musulmans**, pas par conviction, mais **par peur** (TVA 3, 3 likes).

Notons enfin que, de façon étonnante, très peu de personnes mobilisent le marqueur de l'égalité de genre. Si on trouve bien quelques références à la lapidation et au viol des femmes, elles sont marginales dans notre corpus. Fait intéressant, alors que les débats des dernières années sur la présence musulmane ont largement tourné autour de la problématisation du voile islamique, seulement 11 commentaires abordent ce thème, incluant les références au niqab et au burkini qui avaient fait débat la même année. Pourtant, nombre d'études en terrain québécois ont montré que le hijab est devenu un marqueur central de l'altérité et que les débats nationalistes ont tenté d'en fixer les significations en participant à la racialisation des populations perçues comme musulmanes. Au vu du rôle important que joue le principe de l'égalité de genre dans la patrouille des frontières nationales au Québec comme ailleurs en Occident, on peut penser que les discours de défense des valeurs québécoises qui sont sous l'étude ici l'impliquent implicitement. Il reste qu'il est surprenant de voir si peu de commentaires faisant référence au

voile islamique, et ce, d'autant plus que les journaux continuent d'agrémenter leurs articles des photos de femmes portant le hijab, peu importe leur pertinence.

Un certain nombre de commentaires font valoir que la réinstallation des réfugiés devrait suivre une logique de « parenté culturelle ». Ils avancent donc que les pays occidentaux ne devraient pas être responsables de réfugiés provenant d'une autre civilisation dont la prise en charge devrait normalement venir aux États arabes et musulmans. On retrouve ici la reproduction d'une division géographique imaginaire (Saïd, 2005) qui soutient la dichotomie Occident/Orient à travers des discours, des textes et des imageries. Le Moyen-Orient est alors perçu comme formant un bloc islamique homogène, ainsi fonctionnel à la consolidation d'une identité civilisationnelle occidentale dont la blancheur est à la fois constitutive et masquée.

La différence religieuse, et non ethnique, se distingue alors comme le facteur discriminant le plus saillant. S'il est admis que la responsabilité de réinstallation des réfugiés doit être partagée, pour être légitime, celle-ci devrait être opérée en fonction de leurs appartenances confessionnelles ; autrement dit les réfugiés chrétiens devraient être réinstallés en Occident, et ceux musulmans au Moyen-Orient. Par exemple, un commentaire apparaît comme étant teinté du racisme culturaliste avec son argument d'incompatibilité des cultures civilisationnelles :

Un jour, faudra **repenser l'immigration en terme de «valeurs» et «compatibilité» avec la population d'accueil**. Pourquoi ne pas **favoriser les chrétiens** du moyen-orient plutôt que des musulmans ? Leur sort est pire compte-tenu des exactions commises à leur endroit par L'EI. À ce sujet, **les pays musulmans** comme l'Arabie saoudite, les Émirats arabes, le Qatar ne pourraient-ils pas faire leur juste part dans le soulagement de la misère du Monde? **Les pays occidentaux ne peuvent pas tout régler**. (TVA 1, 15 likes).

Un autre milite aussi en faveur d'une discrimination sur la base religieuse en mettant l'accent sur la persécution des chrétiens par les musulmans :

Pourquoi ne pas accepter en premier, que les familles de migrants chrétiens de Syrie, qui sont en plus, harceler et rejeter des autres migrants musulmans. (RC, 6 likes).

Ce type de commentaires ne fait pas que rejeter la responsabilité sur les pays arabes en raison d'une lecture culturaliste et racialisante des migrations internationales. Ils interpellent aussi ces États en raison de leur richesse. Ainsi, non seulement la réinstallation des réfugiés syriens au Canada serait illégitime parce qu'elle devrait plutôt être organisée en fonction de ladite compatibilité culturelle (religieuse), mais aussi parce que les pays qui sont eux compatibles sont riches. Par exemple :

Les pays Arabes, où les chameaux chient de l'or, n'accueillent personne. **Enweillez les pauvres**, assumez les décisions des **politiciens qui s'câli.... de son peuple en l'étouffant** encore et encore! Où c'est qu'ils vivent eux autres, pour ne pas voir que **notre pays est dans la mire des intégristes et islamistes?** (JdeM 1, 11 likes).

en effet continuons a nous faire colonisé pendant que des **pays arabe qui ont les même bases culturelle** que les réfugiés **pourquoi les pays arabes(qui sont très riches) ne sont pas leur choix principal?** (TVA 1, 70 likes).

On peut voir que la majorité des commentaires associés à ce topos tendent à nier la dimension raciste de l'exclusion en renversant le rapport de pouvoir, c'est-à-dire en présentant les majoritaires en position de faiblesse et les musulmans comme abusant de leur hospitalité et cherchant même à imposer leur dominance. Or, il ne s'agit pas là d'une simple opposition Nous/Eux. Car, pour plusieurs, la perception d'une menace culturelle dont l'Autre serait porteur va de pair avec la perception des membres du groupe comme pêchant par excès de tolérance et d'ouverture. Par exemple, ce commentateur se désole de la bonté excessive des Québécois à l'endroit des « immigrants » et fait appel à une conception clairement racialisée de l'appartenance nationale :

ici un peuple bonasse, vont être sur b.s, on a **misère a gérer les immigrants ici**, et s integreras même pas, **nos ancetre se vire dans leur tombe**,!! (TVA 1, 3 likes).

Le Nous national est donc dépeint comme étant tellement bon et charitable qu'il manque de fermeté et de respect pour soi-même et ses ancêtres. En effet, les personnes ont tendance à rejeter les accusations d'intolérance en soutenant que, au contraire, le problème relève d'un excès de tolérance à l'égard d'étrangers qui sont, eux, coupables d'intolérance à l'endroit de leurs hôtes. Par exemple :

Nous ne sommes pas intolérants **nous sommes trop TOLÉRANTS !** (JdeM 2, 8 likes). Cela rejoint la croyance largement partagée que le Canada et le Québec soient trop « politiquement correct » à l'endroit des minorités (CROP, 2017 : 37).

Parmi les membres de l'endogroupe, les élites politiques attirent plus particulièrement des critiques virulentes, accusées de mettre en péril l'intégrité de la nation par leur rectitude politique. Cela correspond à un des cadres discursifs de l'économie de morale de la blancheur à travers lesquels les majoritaires se posent en victimes (Garner, 2016). Toutefois, seulement deux commentaires font explicitement référence à ce terme de « politiquement correct » :

[...] NOS POLITICIENS DE L'OUEST VONT TOUT FAIRE POUR ÊTRE "**POLITIQUEMENT CORRECT**" ET NOUS SERONS ENVAHI PAR CES GENS. [...] (TVA 1, 48 likes).

Avec la preuve que 2 réfugiés syrien on été rentrer en Francearrive cette vague de migrants, **le Québec va faire rentrer 25 000 migrants pour le politiquement correct** et pour tenir des promesses électoraux, **sur le dos de notre société, sécurité, et valeur ??????????????** (JdeM 2, 7 likes).

L'idée d'une censure politiquement correcte est toutefois aussi visible dans des commentaires qui accusent les gouvernements d'agir de façon anti-démocratique en ne respectant et n'écouter pas la volonté du « peuple ». Par exemple, le commentaire suivant revendique la liberté d'expression et le droit de juger de la désirabilité des étrangers en se fondant sur le statut de propriétaire légitime du territoire national :

Ils vont tous aller rester dans son quartier ...et ils feront construire une belle mosquée , **ont a l'air drôle de donner son avis et ont est chez nous** , (JdeM 1, 3 likes).

Plusieurs rejettent d'ailleurs les accusations de racisme et d'intolérance en mobilisant les principes de liberté d'expression et de souveraineté populaire. Les autorités politiques sont alors représentées comme étant illégitimes et déconnectées du peuple qu'elles ignorent ou à qui elles imposent une forme de censure. Plusieurs accusent aussi les gouvernements de mollesse quant à l'intégration des réfugiés et des immigrants plus largement. À plusieurs reprises, les gouvernements qualifiés de naïfs sont contrastés avec le « peuple » qui serait quant à lui « réveillé » et vigilant quant aux menaces que représenteraient les réfugiés pour la nation. Certains vont même jusqu'à affirmer que la « trop grande tolérance » dont font preuve les autorités finira par causer la destruction du Québec ou du Canada. Les dirigeants politiques sont décrits par des positions de soumission face aux immigrants. À ce sujet, le commentaire suivant montre une articulation entre sexualité et nationalisme xénophobe en présentant le premier ministre québécois comme féminisé et homosexué :

Couillard est à genoux la bouche ouverte devant les immigrants c'est encore pire ! (LD 3, 2 likes).

D'ailleurs, certains affichent leur appui à Harper en avançant que ce dernier avait le mérite d'être ferme et de ne pas se « mettre à genoux » devant les étrangers et les minorités, ce qui n'est pas sans rappeler les éloges de Trump que nous avons déjà vus.

L'expression québécoise « mettre ses culottes », qui est fortement genrée dans sa signification de « se comporter en homme », est aussi utilisée pour exhorter les autorités à

assumer leur responsabilité et à la fermeté. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que l'on rencontre cette logique genrée, féminisant les dirigeants politiques, comme en témoignent les accusations de mollesse et de passivité examinées précédemment.

Il n'arrive même pas à **mettre ses culottes avec ceux qui sont déjà ici et qui veulent nous imposer leur religion et leur culture** et il veut en accueillir encore.

Ça va être beau au Québec tantôt. On va être comme la France avant longtemps ! (TVA 1, 4 likes)

Ce cadrage peut d'ailleurs aussi être adopté par des commentateurs mitigés qui n'expriment pas d'hostilité à l'endroit des réfugiés :

Le problème c'est pas les réfugiés ! ce sont ces lois laxistes qui permettent à tout le monde de bafouer ce qui a été longtemps construit par des hardis immigrants dans le froid glacial et la peine et l'effort. (LP 2, 5 likes).

Au-delà des accusations de passivité ou de naïveté, plusieurs considèrent que la réinstallation des réfugiés n'est motivée que par des intérêts électoralistes. On observe ici une opposition manifeste aux partis libéraux provincial et fédéral qui sont perçus comme œuvrant de concert dans le but d'accroître leur électorat, de consolider leur projet multiculturaliste et de nuire aux aspirations nationalistes québécoises. Par exemple :

Le Parti Libéral est l'outil d'assimilation au multiculturalisme du Parti Libéral du Canada. Politique de racolage ethnique à des fins purement électorales. (LD 3, 4 likes)

Adieu ! l'indépendance du Québec s'il entre encore un paquet anormale de migrants ce qui fait énormément plaisir aux fédéras¹⁷⁶!!!!!! (TVA 1, 5 likes).

Ensemble, **on dénationalise et on détruit le Québec**. Voilà le vrai slogan des **libéraux** (TVA 1, 8 likes).

Encore ici, les réfugiés sont amalgamés aux « immigrants » et on postule que, puisqu'ils appartiennent à des minorités, surtout aux musulmans, ils seront nécessairement des électeurs des partis libéraux qui se font les défenseurs du multiculturalisme canadien. Par exemple :

non non ...Trudeau veut **s'acheter des votes** (RC 1, 7 likes)

Il fait sa pour **avoir tout les votes des immigrants !!! Vendu au musulman trudeau !!!** [...] (TVA 3, 2 likes).

Les autorités politiques sont donc souvent dépeintes comme des traîtres à la nation, ce qui est particulièrement clair dans ce commentaire :

il ne sais pas rendu **au pouvoir** pour nous !mais **pour eux!!!!** (JdeM 3, 4 likes).

¹⁷⁶ Ce terme est utilisé pour désigner des fédéralistes naïfs. Il issu de la fusion de « fédéraliste » et « pédéraste ». Il sert donc à insulter les fédéralistes en les féminisant.

Ces commentaires établissent donc une frontière entre, d'un côté, les vrais nationaux dont la culture est menacée et, de l'autre, les étrangers, en particulier les musulmans, qui viennent abuser de la tolérance du « peuple » avec la complicité des politiciens multiculturalistes qui agissent à l'encontre des intérêts du vrai peuple, des membres légitimes de la nation.

Nos données recourent donc largement l'analyse de Bilge (2013) constatant une nouvelle légitimation de la figure du « white worrier » où le « Nous » national racialement codé est posé en position de victime face à deux menaces. La première est celle de la « différence » culturelle de l'Autre étranger. La seconde renvoie à la mollesse de l'élite multiculturaliste déconnectée des inquiétudes de la majorité silencieuse et favorisant la prise de pouvoir des étrangers aux dépens de l'intégrité du corps national. Cela rejoint aussi d'autres études qualitatives effectuées sur des terrains hors-ligne comme en ligne. Celles-ci montrent que les majoritaires peuvent adopter des stratégies discursives de patrouille des frontières entre vrais nationaux et étrangers en évitant la catégorisation raciste directe, pour plutôt cibler les élites accusées de verser dans le « politiquement correct » qui favoriserait de façon indue les étrangers tout en discréditant les inquiétudes majoritaires (Van Dijk, 1992 ; Steinfeld et al., 2010 ; Due, 2011 ; Burke et Goodman, 2012 ; Hughey et Daniels, 2013 ; Goodman et Rowe, 2013 ; 2014 ; Titley, 2014 ; Garner, 2016).

Ces inquiétudes sont régulièrement associées aux populations musulmanes. Nous situons la construction discursive de la différence musulmane comme marqueur saillant des frontières de la communauté imaginée nationale et occidentale dans la conjoncture contemporaine marquée notamment par l'augmentation des migrations Sud-Nord et la guerre contre le terrorisme caractéristique du début du 21^e siècle. Ces pratiques discursives s'éclairent mieux en lien avec le régime de représentation racialisée des individus provenant du Moyen-Orient, régime inscrit dans des relations de pouvoirs globales. Les commentaires analysés ici reconnaissent les réfugiés syriens comme étrangers en puisant dans un savoir orientaliste où des significations stigmatisantes collent aux corps même des individus cherchant refuge. Cela résulte de la répétition des images et discours et nos données participent elles aussi à la construction du musulman comme l'Autre significatif de la nation et de la civilisation occidentale. Si la figure du musulman en est une porteuse de menace culturelle, nous verrons maintenant comment les

réfugiés syriens sont aussi appréhendés sous l'angle du prisme sécuritaire qui repose sur une association soutenue entre Islam et violence.

5.4.5. Topos de la sécurité

Un commentaire sur quatre est concerné par le topos du danger et fait valoir que l'accueil de réfugiés syriens peut représenter un risque pour la sécurité nationale. Ce topos est étroitement lié à celui de la culture puisque les inquiétudes sécuritaires sont indissociables de ce que Goldberg appelle « l'idée du musulman » qui représente la menace de mort (2009 : 165). Il ne fait aucun doute que le contexte des attentats de Paris en novembre 2015 a stimulé l'expression de sentiments de peur. Toutefois, des commentaires allant dans le sens de la sécuritisation de l'immigration sont aussi bien présents pour les articles précédents ces événements. À nouveau, un nombre important de commentaires évite toute référence à l'Islam dans l'expression de leurs inquiétudes sécuritaires. En fait, cela ne semble pas nécessaire, puisque le contexte est celui d'une médiatisation de l'arrivée de réfugiés musulmans sous le signe de la menace, comme en témoignent les associations avec l'État islamique dans certains articles médiatiques retenus. Plusieurs expriment donc leurs inquiétudes en parlant de « notre sécurité » sans nommer explicitement la menace. Par exemple :

Ce n est pas de l intolérance, **c est de l inquietude a notre propre securite** (JdeM 2, 6 likes).

Ce n'est pas de l'intolérance Mme la ministre,nous sommes tout simplement plus réveiller que vous,il est temps de mettre vos culottes et de **ne pas mettre la vie de notre peuple en péril** (JdeM 2, 10 likes).

Cela est particulièrement visible dans les commentaires suivant le deuxième article du Journal de Montréal relatant les propos de la ministre Vallée qui condamnait l'intolérance des Québécois à la suite des attentats de Paris. Plusieurs rejettent alors d'être qualifiés d'intolérants et disent plutôt avoir « peur », être « inquiets », « prudents », « méfiants » ou « réveillés ». Plusieurs estiment que, si le gouvernement va de l'avant avec son plan, des attaques similaires auront lieu en territoire québécois et ils tiennent alors pour responsables les autorités gouvernementales. D'ailleurs, ces dernières sont régulièrement présentées comme négligeant la mise en place des mesures de sécurité adéquates. Ainsi, plusieurs adoptent la rhétorique des faux réfugiés et avancent que des terroristes tireront avantage de l'hospitalité pour s'infiltrer au pays. Certains commentaires mitigés appellent alors à un renforcement des enquêtes de sécurité, quitte à ce que les délais de traitement soient prolongés ou que les cibles soient réduites. Par exemple :

J'espère qu'ils vont **les trier** ,avant la **sécurité** c'est important (RC 1, 2 likes).

Avec enquête avant de leur donner le privilège d'être au Québec svp.... Des terroristes on en a déjà assez.... (TVA 1, 2 likes).

La E.I. vient de le dire que parmi les réfugiés Syriens qui sont arrivés en Europe, ils en ont fait entré 4,000 de leurs combattants islamiques. [...] Alors **nous en tant que Québécois il est normal que l'on soit inquiet pour notre sécurité**. Combien sur les 25,000 réfugiés que le Canada veut faire entrer en un lap de temps (d'ici fin de décembre 2015) oui **combien parmi ces réfugiés y aura-t-il de fanatique E.I.** sans que le Gouvernement s'en aperçoit. ???????? Ils auront **besoin de scruter à la loupe tous ces réfugiés et c'est pas en un court laps de temps que l'Immigration fera ça**. Ça fait vraiment peur. (JdeM 2, 7 likes).

Même parmi les commentateurs qui ne s'opposent pas catégoriquement au plan gouvernemental, plusieurs mettent tout de même les réfugiés dans une catégorie suspecte. Dans un climat de suspicion généralisé à l'endroit des musulmans, ces commentaires tendent à catégoriser les réfugiés comme dangereux et à risque jusqu'à preuve du contraire, montrant ainsi le succès du processus de sécurisation, c'est-à-dire la construction des réfugiés comme menace sécuritaire (Walters, 2010 ; Wodak et Boukala, 2014). En effet, ces commentaires ne peuvent être isolés du contexte de cadrage des réfugiés syriens sous l'angle de la sécurité dans les discours médiatiques et politiques, a fortiori sous la gouverne des conservateurs. Dans quelques cas, l'inquiétude concernant l'infiltration de terroristes est même exprimée par des individus qui vantent leur ouverture. Par exemple :

pourvue que ce soit pas des terroriste de l,etat islamique **oui canada terre d,acceuil** (TVA 3, 2 likes).

Bien souvent, cette méfiance s'avère avoir une dimension genrée bien marquée fidèle au stéréotype de l'homme musulman violent et dangereux (Razack, 2008 ; Godlberg, 2009). Cela transparaît d'ailleurs dans les commentaires mitigés se montrant favorables à la mesure gouvernementale d'interdiction des hommes seuls légitimée par des préoccupations d'ordre sécuritaire. L'exclusion de cette catégorie de personnes est donc perçue comme étant rassurante, signe que le gouvernement écoute son peuple et cherche à assurer sa sécurité¹⁷⁷. D'ailleurs, certains expriment leur inquiétude en soulignant, par exemple, que l'on ne voit que des hommes sur les photos jointes à certains articles. L'intersection du genre, de l'âge et de la race produit alors la figure qui semble susciter le plus d'inquiétudes liées à la sécurité, fidèle à l'association

¹⁷⁷ C'est d'ailleurs particulièrement le cas pour le troisième article de La Presse où 18 commentaires saluent cette décision.

entre masculinité musulmane et dangerosité. Fait à noter, certains accusent aussi ces hommes de lâcheté en affirmant qu'ils devraient rester dans leur pays pour s'y battre plutôt que de fuir. Dans ce contexte, ces tentatives d'humiliation fonctionnent comme une non-reconnaissance de la masculinité des hommes réfugiés. Ainsi, on dira par exemple que les femmes et les enfants doivent être protégées, mais que les hommes et a fortiori les jeunes doivent s'acquitter de leur rôle, c'est-à-dire défendre leur patrie. Qu'ils soient représentés sous l'angle du danger ou de la lâcheté, la différenciation entre Nous et Eux se fait suivant la logique de l'économie morale de la blancheur où les membres de l'endogroupe sont présentés comme étant supérieurs sur le plan éthique.

Cela rejoint les observations de Walker Rettberg et Gajjala (2016) sur les discours anti-réfugiés sur Twitter où l'accent est mis sur les réfugiés masculins qui sont représentés comme étant soit des terroristes, soit des lâches. Elles font le parallèle avec l'accent sur les femmes musulmanes opprimées dans les représentations de la guerre contre le terrorisme en Afghanistan et en Iraq et notent que l'accent mis sur les hommes dans la crise des réfugiés syriens a des effets similaires. À l'instar de leur étude, nos données montrent également comment les discours sur les réfugiés syriens sur les médias sociaux donnent lieu à des représentations contradictoires de la masculinité des hommes moyen-orientaux et se rejoignent dans leurs effets de stigmatisation racialisante.

Dans les commentaires négatifs, la rhétorique des faux réfugiés est utilisée pour faire valoir que, même si la majorité des Syriens ne représentait pas de danger, leur admission serait tout de même inacceptable puisque la sécurité nationale peut être mise à risque par seulement une minorité. Par exemple :

Accueillir 25 000 réfugiés syriens qui représentent 100% en quelques semaines à peine. Admettons que notre système réussit à identifier et classer : 99% de ces personnes qui viennent ici réellement pour fuir ce qui se passe là-bas, donc 24 750. **Le 1% (250 personnes) qui reste ou si on y va encore plus bas même! Le 0,5% qui représente 125 personnes exemple reste dans une "zone grise"** Et bien **Paris : 8** (ou 9 je ne suis pas certaine) = 129 morts, 352 blessés & 99 dans un état grave. **Imagine 125 ou 1%, 250 personnes ici, en liberté dans notre pays.** (JdeM 2, 9 likes).

Un jours le canada va payer cher tres cher pour **tout ses refugier dans gang qui va arriver avec des fausse identifier** pis sa sent tres mauvais ca !!! (TVA 1, 36 likes).

De nombreuses personnes s'en prennent aux gouvernements qu'ils jugent irresponsables et trop peu préparés. En effet, le Canada est régulièrement présenté comme ne faisant que peu ou pas d'enquête de sécurité.

Merci Monsieur turdeau de tuer notre beau pays sa veux nous enlever nos armes et **sa ne fait presque pas d'enquête savoir combien de ses gens sont des terroristes** (malgré que plusieurs sont des gens bien (TVA 2, 4 likes).

Imaginez le Canada a même pas été capable de découvrir que la femme au Niquab supportait un groupe de Terroriste Islamique maintenant elle est citoyenne Canadienne... Le Canada est même pas capable de voir a la Sécurité de son PAYS et la le Premiers Ministre Trudeau veux faire rentrer 25 000 réfugiés Syriens au Canada quand **il sont même pas capable de faire une enquête de sécurité pour UNE personnes imaginez la c'est 25 000 personnes c'est impossible !!!** (JdeM 3, 7 likes).

En d'autres termes, ici, on ne suggère pas que tous les réfugiés représentent une menace sécuritaire, mais on postule qu'il y aura certainement des terroristes parmi eux. Ultimement, cette désignation relève de l'association stéréotypée entre Islam et terrorisme et rend le risque inhérent. Par conséquent, si le risque est inhérent, il est tout à fait raisonnable de s'opposer à l'accueil des réfugiés. Si ces individus ne diabolisent pas l'ensemble des réfugiés syriens, ils établissent tout de même une hiérarchie racialisée de la valeur des vies humaines où celles des nationaux occupent le sommet. En effet, l'invocation du risque sécuritaire dans l'opposition à la réinstallation de personnes en situation d'insécurité en raison d'une guerre civile signifie que ce n'est pas la sécurité qui est la priorité, mais bien « notre » sécurité. Cela est exprimé de façon on ne peut plus claire dans l'énoncé suivant :

On a de l'intolérance car on a peur que sur les 25000 a 125000 réfugiés qu'il en aille une 50 aine qui pourrait faire ben du dommage. **Protegeons nous avant de protéger les autres** (JdeM 2, 6 likes).

Les membres du « Nous » mériteraient donc protection alors que la sécurité de celles et ceux qui n'y appartiennent pas est, à tout le moins, secondaire.

D'autres vont plus loin encore dans la mobilisation de la rhétorique des faux réfugiés. L'émigration de Syriens est alors dépeinte comme étant partie intégrante d'un plan d'invasion djihadiste. On fait référence par exemple aux menaces formulées par l'État islamique :

[...] De plus, **EI (État Islamiste) menace ouvertement d'envoyer des jihadistes à coup de millier cacher au travers des réfugiés**, des guerriers déjà chez nous qui nous menaces directement et qui crois que le Québec et terre d'halla.... moi je dit non, et la sa suffit. Sous peu sa va exploser ici au Québec et la **sa va être le début d'un nouvelle air pour le Québec, la terreur et le malheur du terrorisme ce serra rendu dans notre cour**. Et la faute va être à qui ? as tous

ceux qui accepte de **perdre nos racine** au nom de la religion, des accommodement raison et tous ceux qui les supportes. MOI JE ME SOUVIENS. (TVA 1, 2 likes).

À ce titre, les commentaires utilisent souvent l'exemple européen, qu'ils présentent comme un territoire envahi, en proie au désordre et à l'insécurité. Cette stratégie argumentative se veut alors comme un avertissement à ce qui risque d'advenir « chez nous » si nous ne fermons pas la « porte » aux réfugiés. Par exemple :

Ont en veut pas, **regardez se qui se passe partout en Europe, c'est le gros bordèle partout ou il vont, de la violence et de la peur** de plus en plus,, **c'est pas une migration , c'est une invasion,,** ouvrez les yeux... (RC 1, 5 likes).

Nous ne serons plus en sécurité tout comme en Europe, en Allemagne et partout où les migrants sont arrivés. **Ils sont sur le bord d'une guerre civil** et je vous épargne tout ce qui se passe actuellement chez eux. Allez sur le site **Québécois debout contre l'islam radical** et vous jugerez de ce qui s'en viens ici. Grâce à Trudeau et tout ceux qui ont voté pour lui, nos vies seront transformer à jamais. La fin du monde s'en vient [...] (TVA 2, 5 likes).

Condamne autant que tu veux la grande, à CNN je viens d'entendre que ça prenait un an faire un "Security Check" sur des réfugiés, viens pas dire que ça a été fait. **Une fois ici le trouble va commencer et on sera plus capable de s'en débarrasser. COMME EN FRANCE!!!** (JdeM 2, 5 likes).

D'ailleurs, quelques-uns parlent littéralement d'un « cheval de Troie » :

!ere vague du Tsunami islamiste qui rentre au Canada ... **tout un cheval de Troie , qui vient de rentrer dans nos portes ...!!!** (TVA 2, 232 likes).

Voici un Cheval de Troie. Vieux comme le monde, **on fait rentrer des réfugiés incluant des terroristes** et apres ce sera impossible de sans débarasser. (TVA 2, 4 likes).

Nous avons peur car **la guerre est à nos porte comme un grand cheval de Troie** ! Non non non (JdeM 2, 6 likes).

Dans certains cas, les réfugiés sont même explicitement qualifiés de terroristes. Un énoncé de ce type a d'ailleurs récolté un nombre élevé d'appuis :

25 000 terroristes... (TVA 3, 224 likes).

Un autre commente la photo jointe à l'article sur laquelle apparaissent une dizaine de personnes. Ce citoyen ordinaire se fait « expert » en terrorisme capable d'identifier des terroristes à partir de leur apparence physique sur une photo :

Juste sur la photo chu sur qui a **au moins 5 terroristes** (TVA 2, 25 likes).

Suivant la logique du stéréotype qui établit une frontière entre ceux qui appartiennent au « Nous » et les Autres qui sont dépeints comme déviants et pathologiques (Hall, 1997), d'autres

commentaires racialisent aussi les réfugiés syriens en les décrivant comme imprégnés d'une culture guerrière et menaçante. Par exemple :

le terrorisme n'est pas une personne en particulier, mais bien une façon de penser.....**petit ou grand CA change rien à ce qui encre en eux** (TVA 2, 2 likes).

C'est **les pires immigrants** à amener ici c'est toute une histoire à cause du petit gars mort noyé on oublie que c'est **le paradis des terroristes et des extrémistes** faut agir intelligemment et **choisir des immigrants qui vont nous apporter autre chose que des problèmes** (TVA 1, 10 likes).

vous chercher qui prendre ou pas rien de plus simple **si il son musulman il ont appris à nous detester** que ont était des porc des mecreant etc. ont ne doit pas les toucher **leur religion enseigne à nous detester à nous lapider à nous tuer crucifier couper les bras et jambe et j'en passe cette religion devrai être carement interdite dans des pays pacifique comme le notre!!!!** (JdeM 1,

Les musulmans sont en guerre depuis la nuit des temps, en guerre entre eux, contre les femmes, contre tous ceux qui ne sont pas de la même religion qu'eux. [...] **En vivant ici, ils reproduisent ce qu'ils ont fui chez eux, la guerre et les conflits tout le temps**. Est ce que c'est ce que nous voulons? [...]. (LD 1, 1 like).

L'annonce de l'utilisation des bases militaires canadiennes pour l'accueil temporaire des réfugiés a aussi suscité plusieurs commentaires révélant l'association racialisée entre musulmans et violence. Ceux-ci véhiculent alors l'idée que les réfugiés en profiteront pour organiser leurs attaques armées contre les nationaux. Ces discours amalgamant les termes « réfugiés », « musulmans » et « terroristes » s'inscrivent dans un registre de panique morale caractéristique de l'« islamophobie globale » post-2001 (Morgan et Poynting, 2012 ; Martin, 2015). En effet, la figure du musulman recoupe aujourd'hui largement celle du terroriste.

Au-delà de la question de menace terroriste, plusieurs avancent que les réfugiés useront de la force et de la violence pour dominer les majoritaires. Les topoï de menace culturelle et de danger se croisent et se renforcent alors. En effet, non seulement les musulmans sont-ils représentés de façon racialisée comme étant mus par la volonté d'imposer leur ordre culturel et légal islamiques, mais cette soumission présagée est empreinte de violence. Cela relève d'une catégorisation racialisante où les musulmans sont dits culturellement incompatibles avec la culture et les normes occidentales et caractérisés par une culture guerrière. Par exemple :

Ça va tellement nous péter dans face... **Vous arrêtez pas de brailler que les immigrants ne s'adaptent pas à nos règles de vie** et soudain, vous voulez accueillir à bras grands ouverts **10 000 immigrants qui n'ont connu que la guerre et la violence. Par quel moyen vous croyez qu'ils vont revendiquer quoi que ce soit après ça?** De la seule manière qu'ils ont appris: **la violence**. Ils ont beau être humains comme nous, **ils n'ont pas en eux les concepts de démocratie, liberté**

et égalité ; ils n'ont pas d'éducation et ils n'ont surtout pas les mêmes priorités que les Européens ou américains. (TVA 1, 52 likes).

Il est d'ailleurs intéressant relever la présence d'une référence à l'éducation ou plutôt à l'absence d'éducation des musulmans dans l'énoncé ci-haut. Cela suggère une compréhension de l'islamophobie comme une forme d'historicisme racial qui reconnaît une égalité naturelle tout catégorisant l'Autre dans une immaturité historique (Goldberg, 2009). La figure du musulman est effectivement celle d'un homme d'un autre âge, non moderne, fanatique et barbare. Elle s'inscrit dans la continuité de l'orientalisme de la domination coloniale du 19^e où le musulman est dépeint, à l'opposé de l'homme blanc occidental, comme hostile, agressif, violent et déterminé par sa religion tout aussi violente (Goldberg, 2009 : 163).

D'ailleurs, plusieurs justifient l'exclusion des réfugiés en soutenant que la solution devrait passer par une intervention militaire en Syrie. Ce faisant, ils représentent ce pays et le Moyen-Orient plus largement comme une région accablée par des guerres de religion menées par les musulmans. Le portrait est alors celui d'une région où règnent le chaos et la barbarie, ce qui opère une différenciation nette de l'Occident pacifique et moderne. En ce sens, si l'Occident a un rôle à jouer dans ce conflit, ce serait celui d'« aider » les Syriens « chez eux » afin qu'ils puissent ultimement se gouverner et reprendre le contrôle de « leur » pays. Par exemple :

Il était temps, mais **ce n'est pas la première mort que font les guerres dans ces pays où il faudrait que les hommes évoluent un peu...** c'est pitoyable et [prénom supprimé] quand elle dit qu'on ne peut sauver tout le monde a un peu raison. **Le Canada et/ou le Québec ne peuvent accueillir tous ces gens... il faut se préoccuper de leur redonner une certaine qualité de vie chez eux, donc éradiquer les guerres de "religion"...** c'est mon avis !! **et je ne pense pas manquer de compassion et d'empathie au contraire**, cela m'attriste de voir toutes ces personnes qui doivent fuir loin des guerres et de la misère qui vient avec elles. (LP 1, 15 likes).

C est pas en les accueillant ici qu'on va les aider. C est juste "bien paraître" en faisant ce que l'on croit une bonne action. **Leur terre, leur pays c'est la bas.** Vous donnez raison à l'EI comme ça. **C est là bas qui faut "fesser" et permettre à ce peuple de reprendre le contrôle. C est pas en lui donnant un poisson que vous leur apprenez à pêcher.** (TVA 1, 3 likes).

L'argument est alors que, non seulement les réfugiés syriens représentent une menace sécuritaire, mais aussi que l'Occident a le fardeau de devoir aider ces Autres dans leur territoire d'appartenance en leur montrant la voie. Cela témoigne de la persistance d'un régime racialisé de représentation hérité du racisme colonial où le colonisé est situé à un échelon inférieur en termes de civilisation. Les violences dans la région sont donc attribuées à la culture irrationnelle et barbare de l'Autre musulman. Notons par ailleurs que la perception dominante attribuée à

l'islamisme et à l'E.I. la cause du conflit syrien. Aucun commentaire ne fait mention du régime d'Al-Assad. En définitive, de façon générale, seul le fanatisme religieux de musulmans est tenu pour responsable et l'implication des puissances occidentales est passée sous silence. Cela permet alors de légitimer la déresponsabilisation quant à l'accueil de réfugiés en territoire canadien.

D'ailleurs, dans plusieurs cas, les préjugés racistes sont aussi discursivement niés par la stratégie d'autoreprésentation positive et de représentation négative de l'Autre. Par exemple, certains définissent les majoritaires comme étant un peuple pacifique, faisant ainsi de la guerre et de la violence des attributs implicites des Autres :

nous on aime pas la guerre pourquoi l'importé ici. (JdeM 2, 10 likes).

Comme on peut le voir, on retrouve ici aussi des discours qui accusent les autorités de faire preuve de politiquement correct en mettant en danger le peuple pour bien paraître sur la scène mondiale et devant les musulmans. Par exemple :

Faut croire que **bien paraître est plus important que de protéger nos vies...** (JdeM 2, 8 likes)

C'est quoi le rush d'accueillir les migrants ? ?? Ya tu quelque chose quelque part qu'on ne sait pas?? **On ne pourrait pas mettre ce plan là en stand by et régler des problèmes beaucoup plus grave que de se montrer les bons dieu du monde en ouvrant nos portes!!!** On est dans une crise...ca pette de partout...on est menacé eton parle de rusher la venu des migrants. Helllllo!! A quoi bon ca va nous venir en aide??? Pourquoi maintenant ? ? On ne gagnera pas la médaille de la bonne accueille pour autant. Chaque chose en son temps. **Priorité aux bonnes places...la sécurité du pays....les migrants...c'est très secondaire me semble.** (RC 2, 4 likes).

Dans le contexte mondial où l'islam radical prend de l'expansion dans les sociétés d'accueil occidentales et que ses cellules sont en lien, faut-il que les québécois acceptent un plan irresponsable et dangereux **pour avoir l'air ouverts** aux yeux de M. Couillard ? **Aucun pays au monde actuellement ne se lance dans un plan d'accueil aussi irresponsable et dangereux pour leur sécurité nationale**, que le Canada. **M.Trudeau et M.Couillard sont-ils assez redevables et aveuglés devant le lobby de l'islam politique et de l'Arabie Saoudite pour mettre la population du Québec, tôt ou tard, en danger ?** [...] (LD 3, 5 likes).

Une forte importance du cadrage des réfugiés sous l'angle du danger ressort de nos données, les commentaires allant de l'expression d'inquiétudes sans référence à l'Islam à des énoncés faisant preuve d'une islamophobie ouverte et dépeignant les réfugiés comme des terroristes. Il ne s'agit pas ici de niveler ces différences, mais plutôt de les considérer dans un continuum symptomatique du régime de représentation racialisé (Hall, 1997b) dominant notre conjoncture marquée par la guerre contre le terrorisme. En effet, ultimement, tous ces commentaires ont en commun une représentation des musulmans comme risque sécuritaire. D'ailleurs, les

commentaires les plus riches d'un point de vue analytique sont assurément ceux qui composent la majorité de ce topos et qui ne versent pas dans un racisme ouvert en associant explicitement Islam et violence. Leur intérêt réside dans le fait qu'ils permettent de prendre la mesure de la qualité hégémonique de cette association qui n'est donc pas restreinte à une marge raciste. D'ailleurs, au-delà de l'hostilité raciste, la construction des réfugiés comme menace sécuritaire se doit d'être éclairée par la prise en compte de ses liens avec les hiérarchies racialisées issues de la modernité coloniale (Walters, 2010 ; Mofette et Vadasaria, 2016). Cette construction fait partie d'un imaginaire racialisé qui assigne des degrés de dangerosité différents aux différentes populations étrangères. Les individus musulmans ou perçus comme tels sont effectivement situés comme étant les plus « à risque ».

Si cette sécurisation correspond bien à un racisme sans races, la dimension incorporée de la racialisation ne peut être évacuée. Comme le note d'Appolinia (2016), quiconque ressemble à la figure de l'ennemi est soumis à la surveillance et à la méfiance. Les discours sur le « terrorisme islamique » collent ensemble les images du musulman et du terroriste, si bien que les personnes qui semblent musulmanes sont vues comme de potentiels terroristes (Ahmed, 2004b). Les discours analysés ici sont aussi performatifs. Ils puisent dans le répertoire des stéréotypes partagés et réactualisent la figure de l'altérité menaçante. Les commentaires sur la possibilité d'infiltration de terroristes parmi les réfugiés rejoignent les travaux de Ahmed pour qui la narration du « "could-be" terrorist » a le double effet de détacher la figure du terroriste des corps particuliers en en faisant une figure de l'ombre et de restreindre la mobilité des corps lus comme associés au terrorisme. Dans l'impossibilité d'identifier visuellement les terroristes, les réfugiés associés à l'Islam suscitent la peur de passer la frontière. S'il s'agit ici de réfugiés et non de demandeurs d'asile, cette observation s'applique néanmoins bien à nos données :

The implicit assumption that governs the juxtaposition in the first place is that *of any body in the nation* (subjects, citizens, migrants, even tourists) the asylum seeker is most likely to be the international terrorist. The slide between these two figures does an enormous amount of work: it assumes that those who seek asylum, who flee from terror and persecution may be bogus *insofar as they could be the agents of terror and persecution*. They, like terrorists, are identified as potential burglars [...]; as unlawful intrusion into the nation. [...] This violent slide between the figure of the asylum seeker and the international terrorist works to construct those who are "without home" as sources of "our fear" and as reasons for new forms of border policing, whereby the future is always a threat posed by others who may pass by and pass their way into our communities (Ahmed, 2004a: 80, italique original).

Toujours suivant Ahmed, ces discours déclarant l'existence d'une crise sécuritaire produisent une différenciation nationaux/non-nationaux. D'un côté, les réfugiés sont construits comme des objets de peur puisque les histoires de terrorisme collent à leurs corps lus comme musulmans. De l'autre, la nation est construite comme étant menacée et requérant des actions pour protéger sa survie. Nous avons vu que la peur n'est généralement pas exprimée en regard de la sécurité individuelle, mais de celle collective, « notre sécurité ». Les individus ont donc peur pour leurs enfants et leurs proches, mais aussi leur peuple. La peur et l'anxiété autour du terrorisme ont pour effet de favoriser la cohésion du groupe dit menacé et la préservation de l'ordre des choses (“*what is*”) au sein du « home » national (Ahmed, 2004a : 77).

En invoquant les risques sécuritaires, ces discours s'inscrivent dans une logique de gouvernementalité racialisée qui marque les limites de la tolérance de l'Autre. En s'autoproclamant comme propriétaires et gestionnaires légitimes du territoire national, les individus patrouillent alors les frontières en soumettant les Autres à leur évaluation (Hage, 2014a ; Bilge, 2010). Les réfugiés sont alors clairement classés du côté de la mauvaise diversité (Lentin et Titley, 2011).

5.5. Discours positifs

Environ un commentaire sur cinq exprime une attitude positive à l'égard des réfugiés syriens et du plan gouvernemental. Ici, le topos dominant est celui de l'humanitarisme. Celui-ci fait valoir « notre » responsabilité morale à l'endroit d'autres humains, invite à porter attention aux droits des réfugiés, et dénonce les opinions xénophobes et racistes (Van Dijk, 2000 : 219). D'ailleurs, une part considérable de commentaires positifs ou inclusifs sont exprimés sous forme de réaction à la présence des commentaires négatifs. Notons par ailleurs que le topos du nombre est aussi présent ici, mais de façon contraire à ce que l'on a vu précédemment. Dans ces cas, les références faites à l'objectif de 25 000 réfugiés visent à minimiser l'importance du nombre. Cela est entre autres fait en renvoyant à la superficie du territoire canadien, au volume d'admission annuelle d'immigrants ou encore à l'histoire de réinstallation de réfugiés au Canada, notamment en ce qui concerne les Vietnamiens.

Alors que l'argument de la solidarité nationale est fréquemment évoqué par les commentateurs critiquant le plan de réinstallation, les commentaires positifs rejettent l'idée que

la solidarité doit être contenue par les limites du territoire national. En fait, l'accueil des réfugiés syriens est présenté comme relevant d'un devoir de solidarité entre humains. Plusieurs mettent l'accent sur l'urgence d'agir pour sauver des vies humaines dont la valeur n'est pas hiérarchisée en fonction des appartenances nationales. Par exemple, une commentatrice interpelle les opposants en faisant valoir que cette solidarité devrait être une extension normale de la solidarité entre nationaux :

Comment avons nous réagit lors du verglas? Pourtant on était pas prêt! Il y a urgence ici. Des vies sont en jeu, pas les nôtres, celles des réfugiés. (RC 2, 5 likes).

Nous avons vu que les autorités politiques étaient des cibles privilégiées des discours négatifs qui en faisaient des altérités intérieures. Or, à l'inverse, parmi les commentaires positifs, on retrouve plutôt des messages de félicitations. Les autorités et plus particulièrement le premier ministre Trudeau sont effectivement félicités pour leurs engagements humanitaires. Par exemple :

*****Merci Justin Trudeau d'accueillir de pauvres gens malheureux.** Malgré qu'un terroriste peut se glisser, tu sauves des vies, toi au moins. (TVA 2, 459 likes).

Allant dans le même sens, d'autres expriment leur fierté quant à cet accueil perçu comme étant à l'image de l'ouverture et du caractère multiculturel du pays. Pour ces personnes, l'opposition à la réinstallation prévue des réfugiés syriens n'est le fait que d'une minorité négligeable qui ne serait pas représentative de la nation canadienne. Par exemple :

moi je suis fière d'être canadienne et de les accueillir Ce sont des réfugiés dont L'ONU a déjà vérifié les antécédants. Des jeunes femmes avec des jeunes enfants, des personnes âgées qui attendent dans des camps DEPUIS DES ANNÉES. (LP 2, 9 likes).

Bravo au Canada de relever ce défi, avec le travail ardu de ces employés, il est possible que tout se déroule bien, **il faut être humaniste et penser à ces gens**, ces familles, ces enfants, qui pourront avoir un avenir convenable dans la **Canada, pays d'accueil et multiculturel**, il faut être positif, et **les commentaires négatifs et déplacés, ce n'est aucunement important pour moi**, bravo à Trudeau de penser aux pays dans le besoin (TVA 2, 5 likes).

À ce sujet, certains font référence à l'histoire de l'accueil de réfugiés au Canada de façon à démontrer que la réussite du plan gouvernemental est possible, mais aussi pour légitimer ce dernier en l'inscrivant dans une narration où l'ouverture et l'accueil des étrangers est érigée en tradition nationale. Par exemple :

Le Canada a accueilli plus d'un million de réfugiés depuis la 2^{ème} guerre mondiale. Certaines années, à coup de 77,000 et de 110,000. J pense qu'on est capable d'en prendre un petit 25,000 sans problème! **Le Canada est réputé pour avoir du coeur, montrons-le donc!** (RC 2, 20 likes).

Plusieurs expriment leur consternation en constatant que nombre de citoyens vont à l'encontre de cette ouverture canadienne. Ils dénoncent alors ce qu'ils considèrent être de l'égoïsme de la part des opposants. Par exemple :

Les québécois et leur nombril! La terre tourne pas autour de vous! La vie humaine passe avant tout. (TVA 1, 3 likes).

[...] Avez vous pris simplement le temps de lire et de vous informer plus loin que le bout de votre nez? Plus de 250 000 syriens tués depuis 2011, environ 25 000 blessés par mois. L'attentat de France qui vous affecte tant, eh bien c'est leur quotidien. **Vous êtes tellement nombriliste.** [...] Sérieusement canadiens, **vous me faites honte.** (JdeM 3, 24 likes).

***Hey l'immigration illégal de 1492, ici au Canada ça vous dit qqe chose... ? **Faut arrêter de regarder son nombril.** Les frontières ont été créées par les hommes. Ceux qui parte ne le font pas de gaieté et de coeur, ils le font parce qu'ils souffrent. [...] **Nous avons un devoir moral d'aider notre prochain.** [...] (LD 1, 39 likes).

D'autres vont plus loin encore et remettent en question l'humanité des opposants au plan de réinstallation. Par exemple :

***Vous dites que le gouvernement devrait aider les siens avant, mais ayez un peu de compassion, croyez moi c'est mieux d'être sur le "b.s" que se faire tuer ou perdre toute ta famille. C'est 1000x mieux. **Je sais pas si vous êtes vraiment humain,** mais voir ça vous ça vous dis rien, c'est normal ils se font tuer pi? Ques que ça nous fais a nous on est tranquille au Québec. Svp abusez pas (TVA 1, 5 likes).

Aussi, certains interpellent les majoritaires en faisant valoir qu'ils pourraient bien un jour se trouver dans une situation similaire à celle des Syriens. Par exemple¹⁷⁸ :

J'aimerais bien voir les Québécois dans la situation des Syriens. Être à leur place, je serais folle de joie de pouvoir me réfugier en quelque part! **soyez un peu humain...** (TVA 1, 196 likes).

De façon connexe, d'autres mettent l'accent sur la position privilégiée des Canadiens et des Québécois en termes de sécurité, mais aussi de richesse¹⁷⁹ :

Je lis certains commentaires et je pense qu'il y a **plusieurs personnes qui oublient à quel point on est privilégiés ici...** la principale arme de recrutement des terroristes et le désespoir...celui que

¹⁷⁸ ***[Les syriens n'ont pas le choix ! **Imaginez si vous deviez tout perdre et partir dans un pays inconnu parce que le votre est ravagé par la guerre..** Trudeau fait ce qui est le plus humain ?? Vous seriez heureux d'être accueillis si le Canada était dévasté par une guerre ;) (TVA Nouvelles 2, 84 likes).

¹⁷⁹ ***je suis très heureux pour mon peuple qui souffre de jours en jours! je suis d'origine syrienne orthodoxe née au Québec et les commentaires des gens ici me dégoutent tellement. Vous devriez avoir honte de vous même. gardez donc vos commentaires pour soi si vous voulez juste chialer.. Vous chialez qu'au Québec vous avez de la misère, êtes vous sérieux ou juste sûr de la drogue? c'est un pays qui est en guerre depuis 4 ans vous avez la gratuité des soins médicaux. vous avez la paix.. vos dettes vous préoccupent? mon dieu soyez raisonnable! vous êtes des ignorants sans cœur et vous devriez avoir honte de vous. **QUEL HONTE** (Journal de Montréal 1, 14 likes).

l'on crée par notre indifférence, bien douillet dans un Canada qui ne connaît pas la guerre, ni la terreur, ni les bombes... [...] (TVA 2, 29 likes).

D'autres commentaires s'en prennent aussi à ce qu'ils considèrent être de la jalousie de la part des majoritaires. Ils critiquent donc la perception selon laquelle les réfugiés seraient illégitimement favorisés par le gouvernement.

Parmi les discours positifs, les références à l'intégration culturelle sont peu nombreuses et se limitent essentiellement au troisième article de Radio-Canada concernant l'initiative du Conseil des arts du Canada à l'endroit des réfugiés. Alors que, comme nous l'avons vu, plusieurs y voyaient une autre preuve que l'État favorise les étrangers au détriment des nationaux, ici, l'action est saluée puisqu'elle est considérée comme favorisant une bonne intégration des étrangers, soit par la voie de la culture majoritaire. L'inclusion n'est alors pas présentée comme étant conditionnelle à la conformité culturelle en tant que telle dans le sens où on ne postule pas un refus d'adaptation des étrangers, mais il reste qu'est défendue une position d'ouverture qui réaffirme l'idée d'une culture de convergence, celle majoritaire comme vecteur d'intégration. Par exemple :

Que cette initiative nous rappelle que la culture est l'essence d'un peuple. Si on souhaite que les gens s'intègrent à notre culture, c'est en la leur partageant qu'on les y aidera. Selon moi, tout ceci est au-delà des impôts et des allégeances politiques. **C'est mettre notre pied à terre comme peuple et en même temps se tourner vers les autres.** J'espère que cette décision est une lueur d'espoir pour les artistes et la culture. Une façon de commencer un dialogue où le gouvernement aborde le sujet de façon positive. Une prise de position significative qui invite à collaborer, qui ouvre à être inspirés et inspirants. (RC 3, 11 likes).

Plusieurs commentaires positifs interpellent les opposants en visant à délégitimer leurs peurs des réfugiés. D'ailleurs, quelques-uns se désolent devant l'importance de la peur manifestée et notent que celles et ceux qui craignent l'arrivée des Syriens donnent raison aux islamistes radicaux et à l'EI. Par exemple, un commentateur avance que la fermeture des frontières aux musulmans en viendrait à jouer le jeu de l'EI en stimulant les ressentiments à l'égard d'un Occident intolérant.

5.5.1. Représentation des opposants

Comme nous l'avons vu plus haut, les attitudes négatives prennent pour cibles des altérités extérieures et intérieures en dénonçant les majoritaires favorables aux réfugiés. Plusieurs commentaires positifs ciblent eux aussi des membres de la majorité. Au-delà des accusations

récurrentes d'égoïsme, il est intéressant de relever des discours qui représentent les opposants comme des individus dont les attitudes xénophobes et racistes seraient attribuables à leur ignorance et à leur faible niveau d'éducation. Cela donne d'ailleurs souvent à penser à une différenciation de classe – à tout le moins de statut social – qui opposerait sur un mode hiérarchique des anti-réfugiés ignorants et peu éduqués à des proréfugiés informés et éduqués¹⁸⁰.

Par exemple :

6 québécois sur 10 lisent le journal, mais **80% d'entre eux ne sont pas capable de déchiffrer un texte de niveau universitaire...** ça parle. (LP 2, 11 likes).

On attend le déferlement de **commentaires xénophobes et islamophobes** provenant d'une **bande d'ignorant-es** qui ont peur de leurs ombres. (RC 1, 162 likes).

Plusieurs dépeignent les opposants comme étant des personnes essentiellement mues par la peur. Cette peur de l'Autre est alors présentée comme étant illégitime et ne pouvant être expliquée que par l'ignorance. Cela peut d'ailleurs donner lieu une à une certaine forme d'infantilisation, la posture favorable à la fermeture des frontières étant expliquée par le fait que trop de membres du Nous n'ont tout simplement pas les moyens de comprendre les enjeux de telle sorte que l'ignorance mènerait à la peur qui mènerait au repli sur soi des blancs nationaux. En somme, la xénophobie et le racisme sont vus comme des problèmes qui pourraient être résolus par une meilleure éducation de la masse.

La différenciation ignorants/éduqués peut aussi prendre la forme d'une opposition entre urbanité et ruralité. Les opposants sont alors dépeints non seulement comme étant incultes, mais aussi comme de rustres ruraux, si bien que le manque d'éducation perçu apparaît comme étant tributaire de l'éloignement géographique. Par exemple :

Faut dire que le gros bon sens, **la culture générale** et le sens des priorités sont **pas la force de nos villageois québécois** (LP 2, 21 likes).

Cette dynamique de différenciation intra-groupe donne à voir deux compréhensions de l'association entre ignorance et racisme ou xénophobie. D'une part, certains apparaissent peu surpris de l'ampleur des commentaires négatifs puisqu'ils seraient en phase avec la réalité

¹⁸⁰ Cette représentation des opposants comme faisant preuve de xénophobie en raison de leur ignorance est aussi présente au sein des énoncés de personnes minoritaires. Par exemple : « ***À chaque fois, je me dis que je vais me désabonner de cette page. À lire les commentaires, je crois que j'ai le cancer. Vos commentaires prouvent à quel point il y a un manque d'éducation ici. Vous êtes tellement égocentriques que vous êtes pas capables de voir plus loin. [...] » (Journal de Montréal 3, 21 likes).

québécoise marquée par un déficit d'éducation au sein de la population, en lien avec le taux relativement faible de diplomation universitaire ou le taux élevé d'analphabètes fonctionnels.

D'autre part, d'aucuns sont étonnés de la forte présence des énoncés négatifs puisqu'ils considèrent que les attitudes racistes ne sont que le fait d'une minorité de la population québécoise. Cela a alors pour effet de marginaliser le racisme. En fait, la qualité systémique du racisme est occultée pour plutôt réduire le phénomène à un problème d'ignorance individuelle, permettant ainsi de sécuriser l'image de la société nationale tolérante (Jiwani, 2006 : 39 ; Lentin, 2015). Qui plus est, l'ignorance est réduite à une lacune individuelle alors que, notamment en lien avec les questions de race, l'ignorance est largement produite socialement, que ce soit les fausses croyances sur les minorités ou l'ignorance des privilèges blancs et de la subordination raciale (Sullivan et Tuana, 2007 ; Mills 2008). Comme le note Charles W. Mills, ce qu'il nomme « l'ignorance blanche » ne peut être réduite à un manque d'éducation des blancs des classes populaires :

White ignorance... [...] Imagine an ignorance militant, aggressive, not to be intimidated, an ignorance that is attractive, dynamic, that refuses to go quietly – not at all confined to the illiterate and uneducated but propagated at the highest levels of the land, indeed presenting itself unblushingly as knowledge (2007: 13).

Moins d'une dizaine de commentaires abordent la question de la production de l'ignorance en accusant les médias sensationnalistes de désinformer activement la population.

Suivant l'analyse de Ahmed qui montre comment les Autres internes qui vont à l'encontre de l'idéal de nation multiculturelle¹⁸¹ sont associés à la classe ouvrière blanche, la seule à être qualifiée d'intolérante et de raciste (2004a : 134), on voit par exemple, dans le commentaire suivant le recours au terme péjoratif de « colons » :

Ces personnes fuient la guerre! La situation de notre province n'est peut-être pas idéale, mais on parle ici de vies humaines! **Le Québec se dit accueillant et chaleureux, mais à lire les commentaires on dirait juste que le Québec est un beau peuple de colons xénophobes.** (TVA 1, 22 likes).

¹⁸¹ Dans la conjoncture actuelle marquée par le Brexit et l'élection de Trump, la donne a changé. Le déni du racisme des classes moyennes demeure, mais les discours de dénonciation du multiculturalisme ont désormais une toute autre légitimité du fait de leur approbation au sein de pouvoir étatique.

Les commentaires qui dénoncent la xénophobie et le racisme ont aussi tendance à contester l'islamophobie et la déshumanisation des musulmans dans les discours des opposants. Par exemple :

[...] **Vous parlez juste de même parce que c'est pas des humains dans votre tête** c'est juste un chiffre aux nouvelles. **Juste des musulmans de l'autre bord de l'océan.** Bin jvais t'apprendre quelque chose mon chum! **C'est des êtres humains bien réels comme toi pis moi pis y'a personne qui devrait avoir à vivre ce qu'ils vivent** tous les jours depuis des années. Pas quand on a les moyens de les sauver. [...] (JdeM 3, 18 likes)

Plusieurs expriment d'ailleurs avoir honte des Canadiens et des Québécois en raison de l'opposition qu'ils constatent. Cela est particulièrement explicite dans ce commentaire qui, après avoir dénoncé l'égoïsme des opposants, démontre une inquiétude quant à leurs effets sur l'image internationale de la communauté nationale québécoise :

[...] **Les gens comme ca font honte aux Quebecois. Nous sommes maintenant tous étiquetés "racistes" à cause des gens comme vous qui souhaitent malheur à ces pauvres gens.** Cessez de rester enfermés dans votre cocon, ouvrez vous au monde, ayez de la compassion envers ceux qui souffrent, qu'ils soient de cultures ou de religions différentes. Ils restent des humains, seulement ils ont moins de chance que nous. **Le Canada est un pays de paix, une terre d'accueil... Vous devriez en être fiers, vous devriez les accueillir, eux et tout autres à bras ouvert. Vous donnez tellement une mauvaise image au Canada, aux Quebecois surtout, et ca me désole énormément de voir ca...** Ces familles ont tout mon soutien. Je souhaite de tout coeur qu'ils trouvent une place ici, en sécurité avec leur famille. (TVA 3, 25 likes).

On peut donc voir que les commentaires codés comme étant positifs cherchent globalement à exprimer trois postures principales, qui peuvent d'ailleurs être présentes dans un même commentaire. Il s'agit d'abord d'exprimer une solidarité à l'endroit des réfugiés en affirmant une appartenance à une humanité commune. Ensuite, certains s'adressent directement aux personnes ayant rédigé des commentaires négatifs dans le but de dénoncer la xénophobie et le racisme. Enfin, le soutien à l'accueil de réfugiés peut être exprimé en tentant de protéger l'image du Nous national, c'est-à-dire en marginalisant les opposants afin de les dépeindre comme de mauvais représentants d'un peuple foncièrement généreux et ouvert.

Chapitre 6 : Analyse 2 – le projet de cimetière musulman

6.1. Descriptif de l'événement

Le 29 janvier 2017, Alexandre Bissonnette, un ultranationaliste d'extrême droite, entre armé au Centre culturel islamique de Québec (CCIQ) à l'heure de la prière et tue six fidèles, en blessant huit autres. Ce centre avait déjà été la cible d'actes islamophobes, notamment le dépôt d'une tête de porc devant la mosquée en plein ramadan en 2016. Des marches en soutien aux victimes et aux Québécois de confession musulmane plus largement sont organisées et les autorités politiques participent aux funérailles publiques et religieuses des décédés. Lors de la cérémonie, le maire de la ville de Québec, Régis Labeaume, affirme « Vous aurez ce cimetière musulman ». De son propre aveu, il s'agit d'un dossier qui traînait depuis trop longtemps. Il faut dire que le cimetière musulman le plus proche se trouve à Laval, soit à une distance d'environ 250 kilomètres.

Or, au moment où le maire fait cette annonce, le CCIQ est déjà en pourparlers pour l'achat d'un terrain à Saint-Apollinaire, une petite ville de 6000 habitants, située à une trentaine de kilomètres de Québec. Alors que le maire de la petite localité est favorable au projet, des citoyens se mobilisent pour le contrer et récoltent suffisamment d'appuis pour exiger la tenue d'un référendum visant officiellement à bloquer le changement de zonage nécessaire à la construction d'un cimetière. Les opposants s'assoient donc sur des arguments d'ordres urbanistiques et administratifs. L'implantation d'un cimetière requiert effectivement un changement de zonage vu que l'espace concerné est en zone territoire agricole. Or, le conseil de ville ne voyait pas de raison de rejeter un changement de zonage.

Ce conflit d'ordre local devient un enjeu couvert dans les grands médias québécois et pancanadiens. Cela est semblable à d'autres cas où des projets de cimetière musulman ont suscité des controverses locales qui ont attiré l'attention des médias au niveau national. Ces dernières années ce type de controverse a eu lieu dans des petites villes, notamment aux États-Unis et en Écosse (Milton, 2008 ; Cataldo, 2016). Dans le cas qui nous intéresse, soit à Saint-Apollinaire, les grands médias montréalais y envoient des journalistes qui rapportent la tension au sein d'une ville divisée sur la venue « d'étrangers cherchant à enterrer leurs morts chez nous ». Lors d'une consultation publique où sont présents des membres du CCIQ, plusieurs

résidents expliquent leur opposition en exprimant leur peur des musulmans, notamment en affirmant craindre des attentats ou la construction éventuelle d'une mosquée. On apprend que le directeur du domaine funéraire Harmonia était en discussion depuis l'automne 2017 avec le CCIQ pour la vente d'un terrain de 60 000 pieds carrés derrière son entreprise à Saint-Apollinaire. Selon lui, les membres du camp du Non auraient propagé de fausses informations sur les rites funéraires musulmans dans le but de faire peur aux résidents. Il affirme : « On se bat contre le racisme. [...] Ils sont contre l'implantation d'une culture dans un milieu qu'ils veulent conserver 100% québécois » (cit. dans Porter, 2017). Selon la leader des opposants, Sunny Létourneau, il ne s'agirait pourtant pas de racisme puisqu'ils ne rejetteraient pas les musulmans, mais plutôt l'exclusivité. Elle fait effectivement campagne en présentant l'opposition au projet comme étant une posture inclusive en faveur d'un cimetière multiconfessionnel. L'idée même d'un cimetière musulman est alors cadrée comme un refus d'intégration : « qu'ils demandent l'exclusivité, c'est comme s'ils refusaient de s'intégrer à nous » (cit. dans Radio-Canada, 2017c). Au niveau local comme dans les médias, cette femme adopte un discours qui se veut respectable, de sorte que les opposants se trouvent dans la position de ceux qui sont ouverts alors que les musulmans sont présentés comme fermés.

On apprend aussi que le CCIQ cherchait un terrain depuis une quinzaine d'années et que cette offre d'Harmonia était la première que la communauté recevait (Porter, 2017). Précisons que le CCIQ ne cherchait pas seulement un espace pour l'inhumation selon les rites musulmans, mais souhaitait devenir propriétaire et non pas locataire auprès d'une entreprise privée. Un des arguments invoqués est celui de l'interdiction de l'exhumation dans l'Islam¹⁸². Or, au Québec, il n'existe aucune concession à perpétuité (Boucher, 2017). Lorsque la location n'est pas renouvelée, les dépouilles sont exhumées pour être incinérées ou réenterrées dans une fosse commune. Le motif du CCIQ pour devenir propriétaire d'un tel espace est donc d'offrir aux musulmans un lieu de repos éternel, conformément à leurs croyances.

¹⁸² Il y a toutefois divergence d'opinions sur la question au sein des penseurs musulmans (Kadrouch Outmany, 2016 : 99).

Précisons qu'il n'existe pas de cimetière public au Québec. La très vaste majorité des cimetières sont de confession catholique romaine et sont gérés par les fabriques¹⁸³ locales. En théorie, seuls les catholiques peuvent être inhumés dans ces cimetières (hormis quelques cimetières œcuméniques). Les minorités protestantes et juives possèdent donc des cimetières confessionnels exclusifs depuis le 18^e siècle. Les Québécois souhaitant être inhumés ici selon les rites musulmans se heurtent depuis des décennies à des structures légales et administratives leur étant défavorables. Comme le note Lilyane Rachédi, « Les lois et les règlements québécois ont été conçus pour une société blanche, francophone et judéo-chrétienne [...]. C'est le contexte de la majorité. On n'a pas pensé que les immigrants allaient vieillir et mourir ici » (cit. dans Martin, 2017 : page). La volonté d'enterrer les défunts selon les rites musulmans et les projets de cimetière se sont effectivement butés à de nombreux obstacles¹⁸⁴. La création d'un cimetière nécessite souvent un changement de zonage, ce qui est du ressort des autorités municipales qui peuvent le refuser pour des raisons de rentabilité en termes de taxes foncières (Boucher, 2017 ; Cataldo, 2017 ; Belkhodja, 2017). La soumission à une procédure référendaire de tels projets impliquant des changements de zonage est commune. Cela a d'ailleurs été le cas en 2016 dans l'arrondissement Ahuntsic à Montréal où les résidents ont refusé le changement pour un cimetière musulman (Belkhodja, 2017).

Entre temps, non loin de là, une entreprise funéraire située à Saint-Augustin-de-Desmaures a réservé, sans la participation du CCIQ, un espace de cinq cents lots pour les citoyens de confession musulmane. Cela a été fait avec la collaboration de l'Association de la sépulture musulmane, un organisme citoyen indépendant des mosquées. S'il s'agit d'une possibilité alternative pour les musulmans de la région, elle ne correspond pas aux souhaits du Centre. Ces souhaits différents en matière d'inhumation révèlent une communauté hétérogène, ainsi qu'une pratique religieuse plurielle. Si les pratiquants d'un Islam moins orthodoxe peuvent se satisfaire d'un carré musulman, pour les plus traditionnels, devenir propriétaire d'un cimetière musulman s'avère nécessaire.

¹⁸³ Dans une communauté paroissiale catholique, la fabrique désigne un ensemble de décideurs qui veillent à l'administration des biens ecclésiastiques.

¹⁸⁴ Selon Boucher (2017 : 80), de nombreux imams se sont exprimés sur une discontinuité entre les chartes et l'accessibilité à des sites funéraires musulmans qui serait compliquée par la législation provinciale qui réglemente les différents modes de disposition des cadavres.

L'annonce de l'inauguration d'un carré musulman dans la région de Québec sert aussi d'argument aux opposants, leur permettant de présenter le CCIQ ou les musulmans en général comme incapables de faire des compromis et de faire preuve de bonne volonté. L'inauguration a lieu le 9 juillet et plusieurs médias rapportent l'événement en notant qu'il s'agit du premier cimetière musulman de la région, une appellation que conteste le Centre. Une semaine plus tard, l'option du Non l'emporte. Sur un total de 49 personnes éligibles à se prononcer, 19 se sont proposées contre et 16 pour. Seuls les domiciliés de la zone concernée par le projet avaient voix au chapitre. Rejetant la validité du processus, le CCIQ annonce qu'il évaluera la possibilité d'engager des procédures judiciaires. De même, à la suite de l'annonce des résultats, les premiers ministres Couillard et Trudeau donnent publiquement leur appui aux musulmans souhaitant construire un cimetière dans la région de Québec. Finalement, embarrassé par le résultat du vote de Saint-Apollinaire, le maire Labeaume annonce le 5 août 2017 la vente par la ville d'un terrain au CCIQ et destiné aux musulmans de la grande région de Québec. Le cofondateur du CCIQ, Boufeldja Benabdallah, affirme : « Nous allons tous mourir en paix et dans le respect. Cette action mettra un peu de baume, aussi, sur cette tragédie » (cit. dans Sioui, 2017 : page).

Au cours des événements, on apprendra que le groupe La Meute fut directement impliqué dans le dossier. La Meute rejette sa catégorisation comme mouvement d'extrême droite et affirme s'opposer à l'immigration illégale et à l'Islam radical. Dans les faits, ils rejoignent largement la rhétorique de l'extrême droite européenne en opposant les « élites » au « peuple » qui devrait être défendu contre l'islamisation de l'Occident. La Meute fait partie de ces nouveaux groupes affirmant défendre la « majorité blanche silencieuse » et soutenant des discours ethnonationalistes islamophobes et anti-migrants (Camapaná et Helly, 2018). Létourneau et plusieurs membres de son « Comité de l'alternative citoyenne » sont membres du Clan régional de La Meute (Camus, 2017). Le 17 mai, le porte-parole de La Meute félicite Létourneau et les opposants qui se sont tenus « debout » et affirme : « Les gens de St-Apollinaire ont agi comme des loups, et non comme des moutons » (cit. dans Camus, 2017). Notons que ce même porte-parole a déjà écrit sur Facebook que « Il n'y a qu'un seul islam et il est radical. [...] Un musulman modéré, ça n'existe pas » (cit. dans Camus, 2017 : page).

La veille du référendum, un colis contenant un exemplaire endommagé du coran et une image d'enclos à cochons fut déposé à la mosquée de Québec, ce que le Centre n'allait rendre public qu'après la tenue du référendum. De plus, le 6 août 2017, soit deux jours après l'annonce de la vente d'un terrain par la ville de Québec, la voiture du président du Centre, Mohamed Labidi, fut incendiée.

6.2. Présentation des articles retenus

6.2.1. La Presse

Le premier article date du 18 juillet 2017 et son titre est « Cimetière musulman: l'histoire n'est pas terminée », dit Couillard ». Sur Facebook, il a reçu 470 commentaires (860 avec les répliques) et l'encadré se lit comme suit : « Le premier ministre Philippe Couillard a déploré l'impact du vote contre un cimetière musulman à Saint-Apollinaire pour l'image du Québec, et a affirmé être déçu du résultat - comme une bonne majorité de Québécois, selon lui ». On rapporte qu'il est selon lui « fondamental » que les musulmans de la région puissent bénéficier d'un tel espace et que le gouvernement devait s'impliquer pour trouver une solution : « Ils peuvent le faire dans un endroit à Saint-Augustin-de-Desmaures avec un entrepreneur, mais ce n'est pas la même chose que d'avoir leur site désigné pour eux, et moi je comprends ça. Et je crois que les Québécois comprennent ça ». Sur Facebook, la photographie montre Couillard avec un drapeau québécois en arrière-plan alors que, sur le site de La Presse, l'image jointe à l'article dépeint une scène rurale avec des chevaux dans un champ avec le clocher de l'église de Saint-Apollinaire en arrière-plan.

Le second article date lui aussi du 18 juillet et a généré 202 commentaires (466). Son titre est « Le centre culturel islamique pourrait gagner en cour, selon un expert » et, sur Facebook, « La pratique d'une religion est protégée par la Charte des droits et des libertés, a expliqué Me Julius Grey, spécialiste des droits de la personne. Et l'application de la Charte n'a pas à être soumise à un vote. » L'article rapporte donc que, selon Me Grey, le CCIQ a de bonnes chances de remporter sa cause devant les tribunaux. On rapporte que, selon l'avocate du centre, le processus référendaire est « discutable » et le résultat « clairement discriminatoire ». Me Grey y rappelle que la Charte vise à assurer le bon fonctionnement de la démocratie libérale en protégeant les minorités de la volonté de la majorité. La parole est aussi donnée à Létourneau

selon qui « s'acharner, c'est aller à l'encontre de la démocratie, qui est le fondement même de notre pays ». La photo jointe est un portrait de Me Grey au micro.

Le troisième date du 4 août et a pour titre « La ville de Québec vend un terrain pour y établir un cimetière musulman ». Le descriptif sur Facebook est « Le maire Régis Labeaume a expliqué que les règlements permettent déjà l'aménagement d'un cimetière sur ce terrain. Il n'y aura donc ni changement de zonage ni controverse possible ». On rapporte que la ville a vendu un terrain qui ne requiert aucune modification de zonage en soulignant la joie du maire Labeaume lors de l'annonce publique faite en compagnie de deux représentants du CCIQ. À la fin on cite les félicitations de Trudeau publiées sur Twitter : « Un grand et courageux pas en faveur de la dignité et de la décence. Félicitations au maire Labeaume d'avoir agi ». Sur la photo, on voit le maire lors de la conférence de presse, entouré des représentants du Centre, Boufeldja Benabdallah et Mohamed Labidi.

6.2.2. Radio-Canada

Le premier post date du 12 juillet 2017. Il s'agit d'un reportage vidéo tourné à Saint-Apollinaire. Son titre est « Une localité divisée » et, sur Facebook, « Cimetière musulman à Saint-Apollinaire : les citoyens divisés ». Le titre de l'article en lien sur la page de Radio-Canada est « Cimetière musulman à Saint-Apollinaire : que craignent les opposants? » On y présente les points de vue du maire de la localité, de Létourneau et de sa mère, du porte-parole du CCIQ, du président de l'entreprise funéraire de Saint-Augustin-de-Desmaures et le président de l'Association des Guinéens à Québec. Alors que la première fait valoir l'idée d'un vivre ensemble jusque dans la mort, le second affirme qu'il n'y a pas plus discriminatoire que de s'opposer à un cimetière parce qu'il est musulman. La journaliste souligne l'existence de vives tensions au sein de la localité, marquées par des accusations de racisme des deux côtés. Au final, l'option du carré musulman est présentée comme étant la position mitoyenne, celle du juste compromis. Les commentaires sont au nombre de 319 (851).

Le second est aussi une vidéo et date du 4 août 2018. Le titre est « Cimetière musulman : Québec vend un terrain à la communauté ». Sur Facebook, on lit « Les musulmans de Québec auront finalement leur cimetière ». Il s'agit d'un court extrait de la conférence de presse du maire Labeaume avec Benabdallah et Labidi pour annoncer la vente d'un terrain municipal au

CCIQ. On compte 469 commentaires et 1386 avec les répliques. Le maire se dit « très très fier et très heureux » et affirme « Nous croyons, à la ville de Québec, que chaque être humain a droit au choix d'une sépulture dans la dignité et en harmonie avec ses croyances personnelles. Depuis 400 ans, Québec est une terre d'accueil pour toutes les cultures, les langues et religions. » Quant à lui, Labidi qualifie cette journée d'historique et remercie les bénévoles et les citoyens qui les ont appuyés dans leurs démarches.

Le troisième post date du 16 juillet. Les commentaires sont au nombre de 486 (1133). Son titre est « Référendum à Saint-Apollinaire : Le projet de cimetière musulman rejeté » et, sur Facebook, on lit : « Il n'y aura pas de cimetière musulman à Saint-Apollinaire, ont tranché les 36 citoyens qui ont exercé leur droit de vote aujourd'hui ». L'article fait état des résultats et de la déception du maire et du porte-parole du CCIQ. Radio-Canada qualifie ce dossier de « débat identitaire » qui « divise la population de Saint-Apollinaire ». Sur la photo, on voit un bouquet de fleurs déposé près d'une pierre tombale.

6.2.3. Le Devoir

Le premier article date du 18 juillet et a pour titre « Cimetière musulman : le groupe La Meute actif dans le comité du non ». Sur Facebook, l'encadré est « Plusieurs membres du petit groupe d'opposants au projet de cimetière musulman à Saint-Apollinaire sont également membres du "clan" local du groupe identitaire La Meute ». On y compte 185 commentaires (655). Sur la photo, on voit une pierre tombale avec un croissant de lune avec une étoile ainsi que des inscriptions en arabe. L'article affirme que six membres du comité du non sont membres du « groupe identitaire ». On rappelle que Létourneau a dit à maintes reprises de ne pas être contre les musulmans, mais plutôt contre leur refus de cohabitation. L'article donne la parole à Maikan qui dit reconnaître que les musulmans ont droit à un cimetière, comme les Juifs et les catholiques et qui affirme que La Meute cherche à défendre la laïcité et la démocratie. On remet toutefois en question la qualité démocratique du processus, notamment en citant le maire Labeaume ayant critiqué « notre système de gouvernance » et le fait que 49 personnes puissent décider d'un projet « qui a un impact sociologique important au Québec ».

Le second article est paru le 20 juillet et a pour titre « Le Centre culturel islamique envisage un recours judiciaire ». Sur Facebook, on peut lire « Le Centre culturel islamique de Québec

songe à contester les résultats du référendum sur son projet de cimetière » et compter 204 commentaires (481). La photo montre l'avocate du CCIQ, Me Nadia El-Ghandouri. L'article rapporte que le Centre réfléchit à invoquer le droit à la liberté de religion protégé par la Charte pour faire invalider le résultat du référendum. On rapporte que le maire de Saint-Apollinaire souhaite désormais « passer à autre chose », qu'il est encouragé de l'investissement de Couillard dans le dossier et qu'il se désole de la livraison d'un colis haineux à la mosquée de Québec.

Le troisième date du 16 juillet et a suscité 258 commentaires (814). L'encadré sur Facebook énonce « Ce sont 36 personnes qui ont décidé dimanche, par référendum, si un premier cimetière entièrement administré par la communauté musulmane verra le jour dans la région de Québec. Dix-neuf des électeurs ont voté pour le « non », seulement trois de plus que ceux qui approuvaient le projet. Un autre bulletin a été rejeté. » Le titre de l'article est quant à lui « Le projet de cimetière musulman à Saint-Apollinaire est rejeté ». Est soulignée la déception du maire selon qui la question du zonage n'était qu'un argument de façade : « Ici, ce n'est pas l'usage du terrain qui était contesté, c'est le mot "musulman", donc les électeurs n'ont pas rejeté un cimetière, ils ont rejeté un cimetière musulman ». De l'autre côté, on cite Létourneau qui affirme que tous sont perdants puisque les opposants seront « jugés et pointés du doigt ». Sur la photo, on voit une pierre tombale avec un croissant de lune et une étoile.

6.2.4. Journal de Montréal / Journal de Québec

Le premier article date du 19 juillet et a pour titre « Justin Trudeau veut un cimetière musulman dans la région de Québec ». Sur Facebook, les titres sont respectivement « Il a aussi dénoncé l'implication du groupe La Meute dans le processus référendaire. "Dans chaque société il y a des racistes et des intolérants", a-t-il lancé. » et « Justin Trudeau a aussi déploré les menaces contre la mosquée de Québec. » Le total de commentaires est de 822 (1450). L'article fait état de l'appui du premier ministre aux musulmans de Québec et de ses critiques adressées à l'endroit de La Meute, des individus qui, selon lui, ne représentent pas le Québec « ouvert et inclusif ». Le maire de Saint-Apollinaire est quant à lui cité sur son appui au projet comme sur son respect de la « démocratie ». En clôture, il est noté que le CCIQ pourrait contester le référendum. En ce qui a trait à l'image jointe, il s'agit d'une photo de Trudeau.

Publié le 17 juillet, le second article est titré « Cimetière musulman à Saint-Apollinaire : le camp du non aurait été “insistant” ». Sur Facebook, on lit « “Ce 19 contre est venu refuser d’écrire une belle page de l’histoire du Québec et du Canada dans l’avènement du bien vivre ensemble. ” » et « La communauté musulmane de Québec est très déçue de la décision des gens de Saint-Apollinaire... ». Les commentaires sont au nombre de 535 (1098). La photo montre un représentant du CCIQ argumentant avec un résident, entouré de journalistes. Le maire ainsi que des résidents de la localité sont cités quant à la mobilisation du camp du non et son travail de persuasion. On note aussi que, selon Létourneau, l’objectif n’était que d’informer les gens sur ce qu’est la sépulture musulmane. Enfin, l’article rapporte que, de l’avis du responsable du dossier au CCIQ, Mohammed Kesri, « les gens ont dit non parce qu’ils ont peur ».

Le titre du troisième article est « Cimetière musulman à Saint-Apollinaire : Labeaume conseille à La Meute de se tenir tranquille ». Sur Facebook, les encadrés sont « Labeaume affirme qu’à la moindre action illégale, ils seront contrés. Que ce soit du grabuge, des manifestations illégales ou de l’incitation à la haine » et « “C’est extrêmement toxique. On est dans de l’extrême droite qui se conte des peurs et qui se crée des espèces de milices”, a déclaré Régis Labeaume. » On voit sur la photo le maire de Québec avec un air sévère. Il a suscité 500 commentaires (983). L’article porte donc sur les mises en garde du maire Labeaume à l’endroit de La Meute sur le territoire de la ville de Québec. Il se porte d’ailleurs en défenseur de la « société de droit », présentée comme menacée par ce groupe radical. L’article indique aussi que, selon Labeaume, l’islamisme radical est absent de la ville alors que, selon La Meute, « les gouvernements ont instrumentalisé ce drame humain pour nous rentrer dans la gorge l’islamisation de notre société ».

6.2.5. TVA Nouvelles

Le premier article date du 4 août et a pour titre « Québec vend un terrain à la communauté musulmane ». Sur Facebook, on lit « La ville a accepté une offre d’achat du Centre culturel islamique de Québec ». 831 commentaires (1996) y sont liés. La photo et la vidéo jointes montrent Labeaume, Benabdallah et Labidi lors de la conférence presse. Le court article informe de la joie de ces derniers et des formalités de la vente du terrain. On indique que cette annonce fait suite au « douloureux revers » essuyé par le CCIQ dans le cadre du référendum à Saint-Apollinaire.

Le second date du 16 juillet et est titré « Les citoyens de Saint-Apollinaire disent non au cimetière musulman ». Sur Facebook, on lit « DERNIÈRE HEURE » et on compte 912 commentaires (2141). Toujours sur cette plateforme, la photo jointe est la même que celle du second article du Journal de Montréal. Sur la page de l'article, on trouve plutôt un reportage vidéo. On entend notamment le responsable du dossier au CCIQ dire « Ils ont laissé la parole à une minorité et c'est ça qui est malheureux [...] On vient de dire à plusieurs milliers de musulmans de Québec : non, on ne veut pas de vous ». Dans l'article, on indique que le Centre souhaite « continuer à se battre » et qu'il envisage de s'adresser à la Commission des droits de la personne. Enfin, le maire est cité sur le fait qu'il s'agit d'un enjeu qui dépasse le niveau local : « On s'aperçoit que ça ne nous concerne pas seulement, nous, et que c'est un sujet délicat partout au Québec ».

Publié le 17 juillet 2017, le dernier article a récolté 971 commentaires (2409) et a pour titre « Refus du cimetière musulman : “choquant” et “décevant” ». Sur Facebook, le titre est « Ils n'ont pas dit "Non, on ne veut pas de cimetière", qu'on soit clair. Ils ont dit "On ne veut pas de cimetière musulman" ». Il s'agit des mots de l'imam de la mosquée de Saint-Jean-sur-Richelieu Hassan Guillet lors d'une entrevue avec une journaliste dans une vidéo jointe à l'article. Cet imam s'est fait connaître lorsqu'il a présidé la cérémonie funéraire publique suite à l'attentat de Québec. Celui-ci affirme que la victoire du camp du non est le résultat d'une « campagne de peur et d'ignorance ». Guillet revendique une égalité dans la vie comme dans la mort en soulignant que les Juifs et les catholiques ont leur cimetière dans la région de Québec. Il qualifie aussi d'« inhumain » le fait d'« imposer » aux familles musulmanes d'enterrer leurs morts aussi loin qu'à Laval. Enfin, il note qu'un carré musulman tel qu'annoncé à Saint-Augustin-de-Desmaures est inadéquat pour la communauté puisqu'il s'agit d'un espace locatif et que le risque existe que l'entreprise déplace les corps des défunts après des décennies. Dans une autre vidéo jointe, le maire de la ville est interviewé et affirme « c'est certain qu'après les attentats, avec tout ce qu'on a entendu, on aurait cru que les gens étaient plus ouverts que ça ».

6.3. Description globale

La part de commentaires négatifs domine à nouveau au sein de ce corpus de données. Si on ne considère que les individus dont le nom indique une appartenance à la majorité ethnique canadienne-française, près de sept commentaires sur dix cadrent cet événement de façon

négative. Ici, cela signifie une opposition à la construction d'un cimetière musulman comme souhaité par le CCIQ. Comme nous le verrons, la nature des arguments avancés est multiple, allant de la défense du principe d'égalité à l'islamophobie franche. Toutefois, les commentaires positifs ont ici le poids le plus important au sein des corpus des trois événements analysés. Le projet du CCIQ reçoit le soutien d'une personne sur quatre et d'un majoritaire sur cinq. Les individus ayant un nom minoritaire expriment donc des sentiments nettement plus positifs que les majoritaires. En effet, ils sont sept sur dix à appuyer le projet, une proportion équivalente aux opposants parmi les majoritaires. 10,6% des commentaires sont exprimés par des personnes n'ayant pas un nom canadien-français. Rappelons que cela inclut donc aussi des personnes blanches. Enfin, 11% des commentaires expriment des sentiments mitigés par rapport au projet de cimetière. Cette proportion est d'ailleurs sensiblement la même parmi les majoritaires et les minoritaires. Ces personnes ont tendance à se montrer perplexes face au projet, mais ne croient pas qu'il devrait pour autant être interdit.

En ce qui a trait à la distribution des sentiments selon les médias, on constate que les commentaires positifs ne sont majoritaires que dans le cas de Radio-Canada, et ce par une très faible majorité (50,6%). C'est donc dire que le cadrage négatif est le plus important pour les autres médias. La proportion de tels commentaires est particulièrement élevée pour les articles du Journal de Montréal/Québec, soit 87,7% et seulement 4,4% sont positifs. On peut penser que la prise en compte de la perception des individus de la région de Québec vient gonfler la part globale de sentiments négatifs. Dans l'ensemble des données, si les commentaires positifs sont moins nombreux que ceux négatifs et mitigés, ils rencontrent souvent de forts appuis. D'ailleurs, neuf fois sur quinze, le commentaire ayant reçu le plus de likes est positif.

Tableau II. Nombre et proportion de commentaires positifs, négatifs et mitigés selon le média. Cimetière musulman.

	TVA	JdeM/JdeQ	RC	LP	LD	Total	%
Positifs	87 (23,5%)	11 (4,4%)	86 (50,6%)	33 (27,5%)	36 (41,4%)	253 (179)*	25,3 (20)*
Négatifs	243 (65,5%)	221 (87,7%)	60 (35,3%)	71 (59,2%)	41 (47,1%)	636 (615)*	63,6 (68,8)*
Mitigés	41 (11%)	20 (7,9%)	24 (14,1%)	16 (13,3%)	10 (11,5%)	111 (100)*	11,1 (11,2)*
Total	371	252	170	120	87	1000 (894)*	100

* = commentaires de personnes catégorisées comme membres du groupe majoritaire

6.4. Stratégies argumentatives

Les principaux topoi rencontrés sont ceux de la culture, du vivre ensemble, de la démocratie, de la limite, du home et des élites. Somme toute, les arguments de nature économique occupent une place marginale et, comparativement aux événements précédents, les commentaires donnent moins lieu à une dynamique oppositionnelle sous la forme d'un jeu à somme nulle où ce qui serait donné aux minoritaires par l'État serait nécessairement retiré aux majoritaires. En d'autres termes, le cadre discursif racialisé de l'injustice est relativement peu utilisé et les rapports de classe ne semblent pas déterminants ou ne sont, à tout le moins, pas apparents. Nous verrons par ailleurs que les commentaires en ligne négatifs et mitigés empruntent largement à la rhétorique du camp du non et en particulier aux discours de Létourneau sur l'ouverture et le refus d'intégration.

6.4.1. Topos de la démocratie

Ce topos veut que les décisions doivent respecter l'ordre procédural démocratique. La démocratie est ici conceptualisée de telle façon que la bonne décision est celle qui a reçu la majorité d'appuis lors d'un vote populaire. Pour que la démocratie soit respectée, les perdants ou la minorité doivent se ranger derrière l'opinion majoritaire. Contester l'option gagnante revient à contester la démocratie, au fondement du bon vivre ensemble. Globalement, ce discours rejette la démocratie libérale et les droits des minorités pour plutôt privilégier une

démocratie directe nationaliste et populiste de type plébiscitaire. Pour reprendre les termes de Mill, on peut dire que ces commentaires défendent une démocratie sous forme de tyrannie de la majorité. La démocratie populiste invoquée ici est donc celle de la majorité, celle de la « volonté générale » du (vrai) peuple et non pas celle d'un régime politique libéral respectant la règle de la majorité tout en assurant la protection des droits fondamentaux et des droits des minorités par des institutions indépendantes (Mudde et Rovira Kaltwasserm 2017 : 80).

Sous des articles publiés après le référendum, des personnes expriment leur incompréhension quant au fait que le refus du projet de cimetière puisse être remis en cause. Pour eux, le peuple s'est exprimé en sa défaveur et le dossier devrait donc être clos :

La seule chose à dire ils ont fait un référendum pis le **résultat est non ...thats its** pas compliqué (TVA 3, 5 likes).

Le **peuple à dit non** ces non (JdeM 1, 8 likes).

La victoire du camp du non est perçue par plusieurs comme étant une victoire de la démocratie et donc du peuple, c'est-à-dire le groupe majoritaire imaginé comme n'ayant d'ordinaire pratiquement aucun pouvoir politique et étant constamment réduit au silence par les autorités, et ce d'autant plus lorsqu'il est question d'enjeux concernant les minorités. En d'autres termes, la fameuse majorité (blanche) silencieuse se serait enfin exprimée et aurait été entendue.

Il est particulièrement intéressant de constater que ces 19 résidents d'une petite localité de la région de Québec sont érigés en représentants du « peuple ». La célébration de la démocratie n'est donc pas réductible à ce petit référendum. Contre les autorités politiques qui soutiennent qu'une majorité de Québécois sont, contrairement aux membres du camp du non, ouverts et tolérants, nombreux sont ceux qui postulent que la voix de ces 19 personnes est celle de la majorité, celle du peuple. Par exemple :

Bravo aux citoyens de Saint Apolinaire! Bravo pour le referendum. **Enfin de la démocratie.** (TVA 2, 4 likes).

Le peuple a parlé, vive la démocratie... (RC 3, 14 likes).

Il y a eu un référendum et le **peuples a parler**. Merci bon soir. on appel ça la démocratie. (LP 1, 23 likes).

Il n'est pas anodin que ces 19 personnes soient comprises comme un échantillon représentatif du « peuple » québécois. Cette municipalité est une petite localité ethniquement homogène où 98% de la population est non-immigrante et a le français pour seule langue maternelle. Elle est

en cela similaire à de nombreuses autres à travers le territoire québécois. Ces individus correspondent donc à une image mentale du corps national blanc canadien-français qui légitime l'exclusion des « étrangers » musulmans.

Ces discours tendent à faire de la démocratie une valeur identitaire, définitoire du Nous et avec laquelle les musulmans ne seraient pas familiers. En d'autres termes, en misant sur la procédure, les individus peuvent présenter les musulmans comme antidémocratiques et donc prémodernes. En réponse aux représentants du CCIQ et de politiciens ayant attribué la victoire du non à la peur et à l'ignorance, plusieurs personnes procèdent à un renversement en accusant les musulmans d'ignorance, en les présentant comme ignorant le fonctionnement d'une société démocratique comme le Québec. Nous avons alors à faire à une forme d'historicisme racial opposant au Nous occidental blanc moderne le musulman résistant à la démocratie, refusant de se soumettre à la souveraineté populaire et ne répondant qu'à son idéologie religieuse prémoderne (Goldberg, 2009). Ainsi, la réaction du CCIQ est perçue comme symptomatique de l'incapacité des musulmans à respecter la démocratie :

des arrogants....**sont pas capable** de vivre avec un "non" hey la démocratie!!! (JdeM 3, 9 likes).

Ces gens viennent de pays où la démocratie n'existe pratiquement pas. **Comment voulez-vous qu'ils la respecte?** [...] (LD 2, 5 likes).

on habite dans un pays démocratique et la démocratie a parlé **j'espère qu'ils vont être capable** de respecter l'opinion des Canadiens et des Québécois (LD 3, 33 likes).

Le portrait est celui d'une défense des droits des individus appartenant à la société nationale démocratique contre une minorité caractérisée par sa culture étrangère à la démocratie. Ces discours positionnent les musulmans comme étant « chez nous » et soulignent que cet espace en est un régi par les règles démocratiques. Le « chez nous » démocratique n'est pas seulement différencié du « chez eux » barbare : les deux sont hiérarchisés et les musulmans sont faits porteurs d'une culture inférieure devant apprendre en se soumettant aux règles locales et donc au résultat du référendum. Ainsi, certains commentaires font valoir que les musulmans doivent être éduqués par le sujet gouvernemental blanc. Par exemple :

Pas content de **la voix du peuple** concerné? Mais **ici, c'est comme cela** que ça fonctionne. (TVA 3, 5 likes).

C est ça la **démocratie**. ..**principe qu'ils ne connaissent pas les musulmans** (JdeM 2, 7 likes).

Ce n'est pas de l'ignorance c'est de la **démocratie** c'est clair me semble, mais bon ok **vous n'y êtes pas habitué** (JdeM 2, 9 likes).

Au-delà de la représentation négative de l'Autre comme ignorant la démocratie et déterminé par une culture inférieure, d'autres attribuent aux musulmans une forme d'hostilité à l'endroit de *notre* culture démocratique. Ce n'est pas seulement qu'ils ne connaissent pas le fonctionnement de la démocratie en raison de leur éloignement culturel, c'est qu'ils rejettent délibérément cette culture démocratique. L'argument ici est que le fait de contester un référendum municipal revient à manquer de respect envers la démocratie et, conséquemment, à manquer de respect envers le Nous et ses valeurs :

Maintenant que la **démocratie** à parlé, **voyons voir s'ils vont respecter notre façon de faire... j'en doute !** (TVA 3, 10 likes).

Le vote référendaire à parlé ...je vois pas pkoï ses encore un sujet ...**la majorité à gagné...pas accepté cela , ses pas respectée nos valeurs !!!** (JdeM 1, 14 likes).

Dans ce carré idéologique de présentation positive de soi et de présentation négative de l'Autre (Van Dijk, 1998), l'image de la majorité ethnique blanche est celle d'individus dotés d'une moralité supérieure, honnêtes, respectant les règles du jeu et faisant preuve de souplesse et de résilience. À l'opposée, les musulmans sont dépeints comme étant mauvais perdants, tricheurs et intransigeants. Ce faisant, les opposants adoptent le mécanisme de déni du racisme qu'est le fait de blâmer la victime (Van Dijk, 1992). Tout en se rangeant derrière la démocratie pour faire valoir que le résultat du référendum n'est pas taché d'une quelconque antipathie envers les musulmans, il est soutenu que ce sont ces derniers qui cherchent à attiser la colère du « peuple ». Contester un résultat démocratique en serait la preuve :

oufff...s'il fallait qu'ils contestent en plus un référendum voté démocratiquement.....après **qu'ils viennent encore se plaindre d'islamophobie** ou d'intolérance..... comment **se tirer dans le pied** 101. (LD 2, 17 likes).

Premièrement cher musulmen **je suis pas islamophobe**. La ils sont dit non et vous devriez le respecter. **Vous devriez apprendre à respecter les autres si vous voulez qu'on vous respecte**. [...] Personnellement j'en veux pas près de chez moi peut importe la religion. La **vous vous arranger pour vous mettre tout le Québec contre vous**. [...] (JdeM 2, 8 likes).

Les musulmans peuvent aussi être accusés d'hypocrisie, n'acceptant la démocratie que lorsque le résultat leur est favorable et criant au racisme en cas contraire. Par exemple :

Si les 19 personnes auraient voté oui, cela aurait été juste et équitable et tout aurait été dit, mais c'est le contraire, donc cela n'est pas juste et équitable pour eux, ils vont contester bien sûr, **ils n'acceptent pas un non comme réponse**. Ensuite, ils nous parlent de racisted, faites moi rire. **La démocratie c'est ça dans notre Pays, Messieurs et Mesdames, acceptez nos meilleures salutations, point à la ligne**. (LP 2, 1 like).

[...] **Incapable de respecter un vote démocratique, ils menacent de poursuivre si la démocratie ne leurs est pas favorable.** Et nous devons accepter sans rien dire aux risques d'être xénophobe, l'insulte suprême. Eux, que sont-ils? (RC 1, 2 likes).

Cette accusation d'hypocrisie s'applique pareillement aux « multiculturalistes » qui, de l'avis de plusieurs, auraient vanté les mérites de la démocratie si l'option du oui l'avait emportée. Les opposants se font ainsi les représentants du peuple et les véritables protecteurs de la démocratie.

Les commentaires de ce topos doivent donc être situés dans la conjoncture contemporaine en Occident où les discours et les politiques sur l'immigration et la diversité puisent dans le registre d'un libéralisme schmittien et identitaire qui construit une opposition racialisée entre libéraux et illibéraux (Triadafilopoulos, 2011 ; Lentin et Titley, 2011). En rejetant les accusations de racisme et d'islamophobie, les acteurs procèdent à un ciblage de la mauvaise diversité – une diversité en excès, qui serait conflictuelle et qui s'opposerait à la bonne volonté libérale et démocratique.

Argumenter en se basant sur le principe démocratique permet d'invalider la position de l'adversaire en le présentant comme allant à l'encontre d'une valeur fondamentale de la société québécoise. En invoquant la défense de la démocratie, les discours négatifs se situent dans le registre de la rationalité et postulent donc l'irrationalité et le manque de bonne volonté de leurs adversaires. Ce topos peut donc être utilisé comme mécanisme pour nier le racisme en suivant ce procédé : le résultat n'est pas raciste, il est démocratique et les membres du peuple ont le droit de s'exprimer en votant pour l'option qu'ils préfèrent. Suivant sa conceptualisation hégémonique depuis la moitié du 20^e siècle, le racisme est alors réduit à l'expression évidente de la haine de l'Autre (Hesse, 2011). Il est aussi nié par sa mise en opposition avec l'expression libre et légitime de la volonté des majoritaires. Cela rejoint d'autres études qui ont montré que le discours de la liberté d'expression pouvait être utilisé sur le web pour réduire le racisme à sa forme biologique et présenter les nationaux blancs comme étant victimes de la censure multiculturaliste (Hughey et Daniels, 2013 ; Titley, 2014). On s'en prend alors au « politiquement correct » qui chercherait à censurer la majorité, à la réduire au silence, portant ainsi atteinte à la liberté d'expression fondamentale à la démocratie. Par exemple, en défendant le processus référendaire et son résultat, ces personnes rejettent explicitement l'idée qu'il puisse s'agir d'un enjeu impliquant la racialisation :

Oh please ??! La **liberté de s'exprimer** et d'exprimer nos inquiétudes et frustrations, **ne veut pas dire que l'on est raciste** ou intolérant. (JdeM 1, 12 likes)

Mes convictions ne fais pas de moi un rascite!! Si le référendum est annulé, sa va me prouver que notre démocratie est contrôlé et que le gouvernement est corrompu!! (JdeM 1, 12 likes).

En d'autres termes, ce raisonnement conçoit le racisme et la démocratie comme étant mutuellement exclusifs. Peu importe le fait que des majoritaires blancs aient rejeté la présence des musulmans, puisque ce rejet s'est manifesté de manière « civilisée », c'est-à-dire qu'il a été fait en respect de l'ordre légal, cela garantirait une immunité contre le racisme. Comme rapporté plus haut, l'argumentaire de la défense de la démocratie au sens du pouvoir du « peuple » a été mobilisé par La Meute pour se protéger de toute accusation d'intolérance et de racisme. Cela est aussi observé dans nos données où des individus se portent à la défense de ce groupe, perçu comme accusé injustement par les élites médiatiques et politiques. Par exemple, une personne souligne qu'il s'agit d'un « vote démocratique » et soutient que « la meute, ce sont des citoyens honnêtes et pacifiques qui ont le droit à leurs opinions » (LD 1, 6 likes).

Ces discours misant sur la procédure démocratique et l'expression de la volonté du peuple en font un outil de défense du Nous blanc en déplaçant l'accent vers la majorité victimisée, injustement traitée par l'élite multiculturaliste (Titley, 2014). Non seulement la démocratie est-elle réduite au pouvoir de la majorité, sans égards aux droits des minorités, mais ce qui se dégage de ces commentaires est que toute décision adoptée par plus de 50% du « peuple » est nécessairement légitime et doit être défendue contre les élites et les minorités n'y appartenant pas. La démocratie devient alors un instrument rhétorique de légitimation du gouvernement des minorités par la majorité dont la gouvernementalité racialisée est une constituante. Par exemple, un commentaire largement appuyé par d'autres utilisateurs stipule « La démocratie a parlé respectez la maintenant les musulmans!! » (TVA 2, 442 likes) Les minorités doivent se soumettre à la volonté de la majorité ethnique blanche puisque la majorité numérique est l'expression de la raison démocratique. Par exemple, le mot « démocratie » et ses dérivés peuvent être écrits en majuscules de façon à souligner la légitimité évidente du rejet. Il s'agit d'une façon de dire « Qu'est-ce que vous ne comprenez pas? C'est une décision démocratique, donc c'est la bonne décision ! » Plusieurs y voient même un rare exemple de réelle démocratie. C'est qu'ils estiment que les pouvoirs politiques et symboliques de la majorité sont de plus en

plus usurpés par les minorités, et en particulier celle musulmane. Cela est spécialement clair le commentaire suivant :

"Ils ont laissé la parole a une minorité et c'est ca qui est malheureux"...Mohamed Kesri secrétaire du CCIQ..... **C'est pas ca que notre belle province fait depuis des années,laisser la parole a une minorité ?** (TVA 3, 4 likes)

Ils revendiquent ainsi une forme de démocratie plébiscitaire en opposition à la démocratie libérale jugée dictatoriale et accusée de bafouer les droits civiques du peuple en accordant le statut de privilégiés aux minorités. Certains s'en prennent explicitement à la charte canadienne des droits et libertés, perçues comme un appareil fédéraliste et multiculturaliste qui ne serait qu'au service des minorités et donc antidémocratique. Cela va dans le sens d'une compréhension courante de la démocratie qui oppose cette dernière aux droits des minorités. Ces droits sont perçus comme des privilèges injustes qui porteraient atteinte au « peuple » et à l'ordre démocratique réduit à la règle de la majorité simple. C'est particulièrement visible dans les commentaires sur des articles traitant des possibilités de recours judiciaires en vertu de la charte. Par exemple :

C'est là qu'il se trompe justement **un référendum devrait prévaloir sur les chartes sinon c'est de totalitarisme** que de ne pas reconnaître le vote démocratique . (LP 2, 12 likes)

Voilà pourquoi il faut se débarrasser de cette **charte des droits et libertés injuste et infâme** [...] **Il faut une norme sociale établie par la culture d'accueil..**sinon ce sera inévitablement la violence et l'anarchie la plus totale. (LP 2, 8 likes)

Alors que les chartes québécoises et canadiennes des droits et libertés sont des instruments législatifs de protection des droits de tous les citoyens contre les gouvernements provinciaux et fédéraux, elles sont ici présentées comme restreignant les droits des citoyens appartenant à la majorité. Pire, elle paverait la voie d'une dictature des minorités. Or, cette stratégie argumentaire permet de défendre la primauté des droits du « peuple » et d'exclure les minorités sans les cibler directement. Il reste que, en désignant les chartes comme étant la source du problème, cela implique une compréhension des minorités comme menace, comme motivées à renverser l'ordre hiérarchique en usurpant le pouvoir.

Ce déni peut d'ailleurs être opéré en faisant abstraction du contexte spécifique et de la problématisation des musulmans. Réfutant les accusations de racisme, certains avancent que la question référendaire ne portait pas sur les musulmans, mais bien sur une question de zonage. L'enjeu est alors réduit à la construction d'un cimetière près des résidences, peu importe

l'appartenance religieuse des défunts. Ils adoptent donc une posture essentiellement défensive pour nier toute charge de racisme. Cet argumentaire s'inscrit dans la logique du racisme color-blind où la discrimination est masquée en se rabattant sur une procédure d'ordre technique sans lien avec la race, ici une question de zonage. Comme cela a pu être observé dans d'autres contextes où des projets de construction de cimetière musulman ont suscité la controverse (Hunter, 2016 ; Cataldo, 2017), les opposants peuvent adopter une stratégie argumentaire qui consiste à défendre le droit démocratique des résidents de protéger leur environnement, leur quiétude et leurs intérêts financiers. Leur position serait donc loin de toute motivation nationaliste ou raciste. Dans nos données, on peut constater que cette stratégie est régulièrement utilisée pour faire valoir que l'identité des promoteurs et des bénéficiaires du projet sont détachées de l'orientation du vote. On postule même que le processus aurait été le même pour n'importe quel cimetière, peu importe la confession religieuse. Par exemple :

Il n'était nullement question de "Musulman" dans le referendum. Ca disait juste "cimetiere." (TVA 3, 3 likes).

Pk parler de racisme tout le temps,vous ne vous êtes pas dit également que peut être qu'il ne veulent pas de cimetière à côté de leur maison pour ne pas avoir une magnifique vue sur un cimetière chaque matin et aussi Bonjour pour la revente de la **maison qui perdra de la valeur** juste pour ça,peut importe le cimetière (JdeM 2, 30 likes).

Ils ont voté sur un changement de zonage! Pour obtenir un permis de construction. Le changement de zonage a été rejeté. Fin de l'histoire. [...] si le changement de zonage avait été refusé pour construire un cimetière chrétien on en aurait jamais entendu parler. **Les musulmans crient toujours à l'injuste.** (LP 2, 2 likes).

La démocratie peut aussi, au contraire, légitimer le rejet de l'Autre, peu importe les motivations qui sont derrière. Par exemple :

Les résidents ne veulent pas de cimetière musulman. **Ils ont le droit de refuser.** Il me semble que c'est facile à comprendre. (TVA 3, 3 likes).

Une autre personne va plus loin encore et, tout en rejetant les accusations de racisme lancées à l'endroit des partisans du camp du non, défend une conception ethnoraciale du Nous national où la démocratie ne fait que légitimer l'exclusion racialisée, mais commande la suppression des différences au sein de la communauté politique :

Arrêtez ce brain washing , vous avez demandé au citoyen s'ils étaient ouverts , c'est bien ! Maintenant la réponse est non ! Et c'est bien correct comme ça . **Le multiculturalisme est pas universellement accepté ici et ça n'a rien à voir avec l'ignorance ou le racisme** , c'est l'amour et l'attachement au peuple canadien français et le refus d'une société parallèle. **Un pays démocratique a intérêt à être homogène ethniquement** . (JdeM 2, 31 likes).

Enfin, le topos de la démocratie est aussi présent dans le cas de quelques commentaires mitigés. Les auteurs de ceux-ci expriment alors généralement leur déception quant au résultat du référendum, mais soutiennent tout de même que cette issue ne doit pas être contestée de façon à ce que la démocratie soit respectée. En d'autres termes, ils se désolent d'avoir « perdu », mais se résignent à accepter les règles du jeu qui sont imposées. Notons que cela est notamment le cas de quelques personnes qui sont visiblement de confession musulmane ou dont le nom peut laisser entendre qu'ils sont musulmans.

6.4.2. Topos des élites

Le topos des élites est étroitement lié au précédent, mais il cible explicitement l'ennemi de la démocratie telle que conçue par le raisonnement populiste. En cela, les discours analysés ici rejoignent à maints égards la rhétorique des partis populistes de droite qui politisent les questions d'immigration et de diversité sous prétexte de vouloir rendre la parole et le pouvoir au peuple (Mudde, 2007 : 151). Le populisme établit une distinction morale entre le « vrai peuple » et les « élites corrompues qui ne font pas qu'ignorer le premier, mais travaillent contre ses intérêts et sa volonté. Cette distinction renforce l'idée selon laquelle existerait effectivement une volonté générale, expression du peuple uni et homogène, et stimule la critique de la démocratie représentative. Les acteurs tenant des discours populistes revendiquent une forme de souveraineté populaire rousseauiste où les citoyens gouvernent par démocratie directe. Le rejet populiste des élites dépeintes comme incapables de prendre en compte la volonté générale légitime le recours aux référendums comme mécanismes décisionnels (Mudde et Rovira Kaltwasser, 2017 : 11-18). Ce topos veut donc que les propos et actions des autorités politiques concernant les minorités soient de facto illégitimes puisque privilégiant les intérêts de ces dernières et à ceux du « peuple ».

Rappelons que toutes les autorités politiques concernées ont publiquement appuyé le CCIQ et ont déploré l'issue du processus référendaire. Les commentaires dénonçant les élites sont à inscrire dans ce contexte particulier donnant à voir une déconnexion entre les représentants politiques en position de pouvoir et les « citoyens ordinaires ». Les discours qui s'adressent aux autorités en place sont déployés en réaction à des articles faisant mention de leurs positions et de leurs explications en termes de peur, d'ignorance ou de racisme. Leurs locuteurs se positionnent ainsi comme étant victimisés par des élus qui manquent de respect envers la

démocratie et qui infériorisent les citoyens, les membres du peuple. Plusieurs procèdent ainsi au déni du racisme en présentant le peuple comme respectable et civilisé alors que les élites agissent en « mauvais perdants » et ont recours à l'insulte à l'endroit des citoyens en les qualifiant de racistes. Ils répondent ici principalement aux propos de Trudeau sur l'implication de La Meute dans le camp du non. Par exemple, ce commentaire emploie le mécanisme de renversement (Van Dijk, 1992) :

c est lui le raciste en ce moment et **envers son propre peuple** ... (JdeM 1, 9 likes).

La posture de victime peut aussi être revendiquée en présentant les élites comme manquant de respect envers le peuple en le traitant de raciste pour le réduire au silence :

Très offensant de nos ÉLUS de crier au RACISTE pour acheter une autres accommodements raisonnables et nous l'enfoncer dans la fond de la gorgem (JdeM 1, 13 likes).

D'ailleurs, certains dénoncent le fait que les autorités catégorisent La Meute comme raciste ou d'extrême droite. On argue alors que ce groupe ne fait que défendre les intérêts du peuple et qu'il est en cela plus légitime que les élites qui elles se soumettent aux musulmans.

Les gouvernements prennent alors la forme de despotes ne respectant que les résultats démocratiques qui les mènent au pouvoir. Il s'agit là d'une forme extrême de victimisation de la majorité ethnique blanche au sein de l'espace national où le « peuple » est soumis à un régime dictatorial qui retire le pouvoir à des détenteurs légitimes pour mieux favoriser des étrangers « amis » des élites. Par exemple :

Donc **le 1er ministre veut aller à l'encontre de ce que la population veulent.....** On appel cela de la **DICTATURE** donc il est temps de renverser le gouvernement provincial et federal (JdeM 1, 12 likes).

Le **grand dictateur** à parlé! (LP 1, 11 likes).

Mon cher Régis... fait un sondage , et tu constateras qu'il y a **une majorité démocratique**C'est dommage pour ta gang, mais c'est ça qui est ça..... maintenant repose en paix **petit dictateur** !!! (JdeM 3, 13 likes).

On dénonce une situation où des élites imposeraient au peuple une situation favorisant une minorité, et ce bien qu'il se soit prononcé en sa défaveur. L'ensemble des autorités politiques alors en place sont accusées d'être des « vendus », d'être à la solde des minorités et des musulmans en particulier. Par exemple :

Trudeau vend le Canada, Couillard vend le Québec, Coderre vend le stade et Labeaume et bien il vend Québec... [...] (TVA 1, 15 likes).

Le **vendu à Labeaume**, comme toutes les autres. (TVA 1, 2 likes).

Labeaume enfermez le a.l azile c est un déficient mental qui pense de mener le monde il est temp que les québécois se réveillent et que d autre les suivent débarquez le aux prochaines élections c **est un vendu un baiseur islamique** (JdeM 3, 7 likes).

Plusieurs affirment que les autorités et en particulier le maire Labeaume cherchent à « acheter des votes ». Leurs appuis au CCIQ sont donc réduits à un calcul utilitariste. Par exemple :

Régis est un bon calculeur..**il va allé chercher des votes musulmans** avec ca au élection !! (TVA 1, 30 likes).

Qu'est ce qu'il ne ferait pas **pour des votes** cet hypocrite . Pas capable Trudeau . (JdeM 1, 12 likes).

Les Québécois de confession musulmane sont présentés comme des « votes libéraux », c'est-à-dire comme étant des alliés organiques des élites qui cultivent ces appuis par l'octroi de privilèges outrepassant la volonté générale. Les élites sont donc ciblées autant sinon plus que les musulmans dans ce type de discours puisque les premières sont accusées de trahir leur propre peuple et d'utiliser les minorités pour se maintenir au pouvoir :

Couillard est déçu du résultat ??? Attendez en 2018 il aura de vraies raisons de l'être... **Ne froissez surtout pas nos votes musulmans!!!** dit-il ce gros cave. Il devrait plutôt être fier que pour une des rares fois au Québec, la démocratie a parlé..! (LP 1, 23 likes).

Incroyable **il y a tellement d'émigrer que même nos votes ne compte plus la démocratie est acheté** c'est terriblement triste pour la société de nos enfants qui s'en vient de ce qu'ils auront à vivre dans **un Québec trahi** incroyable (JdeM 1, 9 likes).

Au-delà de la question du raisonnement utilitariste, certains expriment leur ressentiment quant au fait que les gouvernements préféreraient les musulmans aux « vrais » Québécois. Les élites « politiquement correctes » sont alors accusées d'opérer une distribution injuste de l'attention en laissant de côté les membres légitimes et naturels de la nation (Ware, 2008 ; Garner, 2016).

Par exemple :

Tiens c vrai c amis se sont plaint. **J'aimerais mieux que le PM parle pas aux nom de la majorité.** (LP 1, 35 likes).

Coudonc... **Commencez donc à vous préoccuper des Québécois d'origine** comme y disent ... On donne tout à un et on enlève tout aux autres... **On demande juste d'être traiter équitablement.** [...] (JdeM 3, 8 likes).

La représentation des élites comme traîtres à la nation est bien visible dans ces commentaires qui présentent les politiciens comme agissant contre le peuple en se soumettant aux « étrangers » :

[...] **Les politiciens eux se courbent et se soumettent au racisme anti-Québécois que les Islamistes** peignent comme le respect des religions... Qu'en est-il des religions qui ne nous respectent pas ? Ils reçoivent des privilèges.... Il y a des pays où ils seraient des **traîtres**, mais ici nous ne sommes qu'une province (latin = pour les vaincus)... (TVA 1, 2 likes).

[...] **c'est rendu populaire pour les politiciens du Québec de menacer leur peuple..** [...] ils ont fait **voeu d'allégeance aux musulmans** aux dépends de leur peuple ou quoi!?! (JdeM 3, 12 likes).

On voit bien comment, dans ce discours la figure des élites multiculturalistes et fédéralistes est située comme étant mutuellement exclusive avec celle du peuple et ainsi posée comme à l'extérieure des frontières du « vrai peuple » et donc des vrais membres de la nation. Du fait de leur « corruption », c'est-à-dire de leur « alliance » avec des « étrangers » menaçants, ces individus se voient catégorisés comme appartenant à l'exogroupe. Cela est particulièrement bien exprimé dans ce commentaire qui suit une logique dichotomique ami/ennemi :

Labaupe t'es tu un Québécois ou un traite ????? Le Québec ne t'appartient pas tu es juste un pt maire qui peut perde tes prochaine élection des menaces le peuples à le droit aux décision tu aime faire ton show wow wow. (JdeM 3, 10 likes)

Formulé autrement, être Québécois, c'est se rallier à la volonté du peuple, au vrai *demos*. Ces énoncés exemplifient bien la nature duale de la mobilisation du ressentiment des majoritaires dans les discours nationalistes de droite à travers l'Occident (Wodak, 2017). Le ressentiment xénophobe et raciste à l'endroit des immigrants et minorités perçus comme illégitimement favorisés va de pair avec le ressentiment caractéristique de la crise de la représentation politique à l'endroit de ceux qui sont vus comme monopolisant le pouvoir et supprimant la vraie démocratie (2017 : 11-12).

Plusieurs personnes manifestent une volonté de mise à distance des musulmans en préconisant une solution ridiculisant les élites. Leurs commentaires reflètent le syndrome « pas dans ma cour » et se résument à cette position : « Apporte le ds ta cour ton cimetières de musulman! On a veux pas , c tout! » (JdeM 1, 7 likes).

On peut s'étonner de voir des commentaires prétendre que le soutien du maire Labeaupe ne répond qu'à des considérations électoralistes. D'une part, sur le plan démographique, la ville de Québec est nettement moins diversifiée que Montréal et les discours visant à courtiser des minorités de façon spécifique ne sauraient donner lieu à un avantage significatif. Seulement 7% de la population est immigrante, 6% appartiennent à une « minorité visible », 8% ont des origines autres que nord-américaines, européennes ou océaniques et 93% ont le français

comme langue maternelle (Statistique Canada, 2018). La très vaste majorité de l'électorat est donc blanc, francophone et chrétien. En 2011, la population de confession musulmane était de 6125 personnes, soit seulement 1,2% de la population de Québec (Statistique Canada, 2015). Alors que le maire Labeaume est un politicien caractérisé par son ton populiste et sa qualification comme étant ni de droite ni de gauche, mais répondant au « bon sens », certains l'accusent d'hypocrisie et de trahir le peuple en adoptant des postures de « gauchiste ». Certains l'associent même à l'extrême gauche.

Certains vont encore plus loin que la catégorisation des élites comme corrompues et traîtres à la nation. En effet, ils ne font pas qu'affirmer que les autorités privilégient les intérêts des musulmans à ceux de la majorité pour des raisons électoralistes, mais en font des membres de l'Autre musulman. En d'autres termes, on affirme que ces hommes, pourtant tous des membres de la majorité ethnique canadienne-française, ont davantage d'affinités avec les musulmans, quand ils ne sont pas tout simplement catégorisés comme musulmans. Par exemple :

Une autre réalisation du **sheik Hussein Labeaume...** 🙏🙏🙏 (TVA 1, 2 likes)

Évidemment, le **Scheik Couillard** déroule son petit tapis et se prosterne devant son électorat. (LP 1, 8 likes)

Quelques commentaires s'en prennent particulièrement au premier ministre fédéral Trudeau, figure idéale du multiculturalisme et du fédéralisme canadien. Ils avancent que ses propos sont illégitimes en le positionnant comme extérieur aux frontières québécoises. Ceux-ci ont donc recours au cadre discursif de la relation de subordination envers le Québec et postulent qu'Ottawa fait preuve d'ingérence inacceptable dans les affaires des Québécois. Certains y voient une autre preuve que les élites fédéralistes et libérales œuvrent contre le peuple québécois et qu'elles cherchent à rallier les minorités pour maintenir leur domination sur ce dernier :

Dis vous que **nos élections** à l'automne 2018 ils **sont perdu d'avance pour le Québec** et c'est libéraux qui vont gagné et nous les québécois (es) pourquoi qui **font rentrée des gens aux Canada pour avoir plus de votes pour eux** et les immigrants qui vont tout voté pour les libéraux. [...] (TVA 1, 2 likes)

Il [Trudeau] est lui même **raciste envers les Québécois francophone** . Méchant clown . (JdeM 1, 14 likes)

[...] **C'est stratégique**, on leurs fait une cérémonie en arrivant ici, on leurs donnent à chacun un petits **drapeau Canadian** et on leurs fait prêter **allégeance à une Reine D'Angleterre étrangère face aux québécois**, dans le **fond ils accueillent des nouveaux fédéraces qui voteront pour eux** [...] (LD 2, 2 likes)

La personne de Julius Grey est aussi ciblée de façon spécifique dans les commentaires portant sur l'article qui rapporte que le référendum va à l'encontre de la charte. Une personne va même jusqu'à affirmer que Grey est « le plus grand anti-qubécois depuis Lord Durham (LP 2, 1 like). Cela indique que la défense des droits des minorités revient à une volonté d'élimination de la culture majoritaire québécoise/canadienne-française et signale une compréhension ethnoraciale des frontières de l'identité nationale en raison de la représentation d'une communauté transhistorique essentiellement canadienne-française.

Des parallèles sont aussi établis à quelques reprises entre le référendum à Saint-Apollinaire et les référendums sur la question de l'indépendance du Québec de 1980 et 1995. Les commentateurs visent ainsi à accuser les élites fédéralistes d'être antidémocratiques, que ce soit en faisant valoir qu'elles n'accroissent que les résultats référendaires leur étant favorables ou en affirmant qu'elles manipulent et perturbent constamment les mécanismes d'expression de la souveraineté populaire. Par exemple : « Les fédéralistes sont allergiques aux référendums... c'est bien connu. [...] » (LP 1, 11 likes)

6.4.3. Topos du vivre ensemble

Plusieurs commentaires rejoignent le discours de la leader du camp du Non en faisant valoir le principe du vivre ensemble et ses idées connexes de mélange, d'adaptation, de partage et d'intégration. Ce topos veut que, puisque nous vivons dans une société qui prône l'ouverture et la diversité culturelle, toute action de minoritaires allant dans le sens du communautarisme et du repli vis-à-vis de la « société d'accueil » est illégitime et doit être contrée. Les commentateurs s'approprient alors le terme utilisé par les partisans du projet qui accusent les opposants d'intolérance et de rejet du vivre ensemble. Par exemple : « Le bien vivre ensemble ne serait pas plutôt de tous être enterrés dans les mêmes cimetières?? » (JdeM 2, 9 likes)

Le type de discours rencontré ici est particulièrement caractéristique de la présentation positive de soi et la présentation négative de l'Autre. En effet, le Nous national est dépeint comme disposé à étendre l'amour national en faisant preuve d'amour multiculturel (Ahmed, 2003, 2004a). À l'opposé, l'étranger musulman est posé négativement comme celui qui refuse d'aimer la nation en retour, celui qui n'aime pas les membres de la nation. Comme le note bien Ahmed, un tel idéal multiculturel maintient le sujet national blanc en position de pouvoir. C'est

lui qui fixe les conditions de l'extension de l'amour à ceux « reconnus » comme étant différents. Une de ces conditions consiste à se soumettre à l'impératif de se mélanger avec les autres (*to mix with others*) : « The others can be different (indeed, the nation is invested in their difference as a sign of its love for difference), as long as they refuse to keep their difference to themselves, but instead give it to the nation, by mixing with others » (Ahmed, 2003 : page?). Le refus d'intégration et la ségrégation attribués aux Autres sont des exemples d'incapacité à retourner l'amour national. En effet, la volonté des musulmans de construire leur propre cimetière afin d'inhumer leurs coreligionnaires selon leurs rites est cadrée ici comme la preuve ultime de leur refus d'intégration :

S'intégrer ou ne pas s'intégrer. Cette demande **prouve leurs refus de s'intégrer** (TVA 3, 7 likes).

Même dans la mort ils refusent de s'intégrer!!! (LP 3, 17 likes).

les musulmans ne veulent pas s'intégrer!!!! meme jusqu'a la mort, ils ne s'integront pas!! la preuve! Ils veulent un cimetiere independant!!! s'ils voudraient vraiment s'intégrer ils enterraient leurs morts avec les autres!!!!!! (JdeM 1, 25 likes).

Non seulement l'intégration est réduite à une question de volonté de la part des étrangers, mais elle sert aussi de point d'ancrage aux représentations dichotomiques entre le Nous positif et l'Autre négatif. Dans ce cadrage, les rapports de pouvoirs inégaux disparaissent et l'enjeu est compris comme impliquant deux groupes départagés sur la base des volontés individuelles : d'un côté, ceux qui veulent faire société à travers les différences (« nous »), et de l'autre, ceux qui s'y refusent (« eux »). Les commentateurs adoptent donc cette rhétorique : « vivre ensemble, mourir ensemble » :

[...] Ne pas accorder un cimetière à la religion mesulmane **ce n'est pas refuser le droit à des musulmans d'être mis en terre**. Les individus ont le droit de pratiquer leur religion. Ça ne veut pas dire que les religions doivent avoir des **droits spéciaux** pour autant. **Vivre ensemble, c'est aussi se faire enterrer ensemble**. Ce qui est bon pour la vie doit aussi être bon pour la mort. (JdeM 2, 8 likes)

La dimension raciste du rejet du projet de cimetière musulman est niée par la présentation positive de soi comme ouverts, tolérants et conciliants. Le discours est comme suit : ce n'est pas nous qui les rejetons, au contraire, nous faisons notre part d'adaptation et voulons être avec eux en partageant notre espace d'enterrement, ce sont eux qui refusent notre main tendue. Par exemple :

[...] Les gens de St-Apo ne disent pas non pour qu'ils enterrent leurs morts chez eux, mais **ils demandent que le cimetière ne soit pas exclusivement musulman...** Me semble que **c'est un bon compromis...**; (TVA 2, 162 likes)

[...] Ce n'est pas parce qu'il refuse l'implantation d'un cimetière musulman qu'il rejète pour autant les gens de confession musulan. **Ils a été proposé de faire un cimetière multi confession et l'idée a été rejetée.** J'ai plus l'impression que se sont les médias qui font passé les québécois pour des racistes (LP 1, 11 likes).

Plusieurs commentaires de ce topos adoptent le cadre color-blind de la minimisation (Bonilla-Silva, 2010). Ils partent ainsi du postulat que le Québec est une société post- raciale et que les minorités racialisées s'affirmant victimes de discrimination sont hypersensibles et jouent la carte raciale. L'argument veut que tous se porteraient mieux si les minorités accordaient moins d'importance aux différences et cessaient de rendre raciales des réalités qui ne le sont pas. Les acteurs affirment alors que la race n'a aucune incidence dans le rejet d'un cimetière musulman et que les musulmans invoquent le racisme dans le but museler les majoritaires.

On soutient aussi que la construction d'un lieu de sépulture d'une confession minoritaire irait à l'encontre de la nature ouverte du Nous national puisque cela reviendrait à entériner la discrimination selon l'appartenance religieuse. Est alors ignoré le fait qu'il s'agit d'une initiative privée de la part d'une mosquée et non d'un projet étatique de mise à l'écart des musulmans. Ces personnes ignorent également le fait que des cimetières similaires existent pour les Juifs. Pour elles, la discrimination ne réside pas dans le rejet par des majoritaires du droit à l'exercice de ses pratiques religieuses, mais bien dans l'idée d'un traitement différentiel, peu importe sa visée :

Mais il [Labeaume] n'a aucunement compris la définition du vrai "vivre ensemble"!! **Les musulmans** veulent un cimetière juste pour eux et leur religion. **Ils n'ont pas compris ce que c'est de vivre ensemble avec tout le monde et de mourir avec tout le monde de n'importe quelle religion, nationalité, origine, classe sociale, etc.** (RC 2, 118 likes)

Ne chercher pas midi à quatorze heure... Divisé les Québécois même après la mort... **Faire un cimetière à part pour les musulmans, c'est les exclurent de la communauté Québécoise et Canadienne alors qu'ils sont inclusif.** (LP 1, 7 likes)

C'est malheureux d'encourager la discrimination même dans les cimetières.. toutes les cultures, les langues et les religions devraient se côtoyer sans différence et sans discrimination. [...] (RC 2, 5 likes)

Le racisme s'en trouve inversé, par projection afin de défendre le soi (Bonilla-Silva, 2010 : 63-66). En accusant les minoritaires de se ségréguer alors qu'ils pourraient se mélanger aux blancs en vertu des conditions égalitaires existantes, on avance qu'ils ont des préjugés vis-à-vis des

blancs et ne veulent pas vivre avec « nous ». Ce ne sont donc pas les nationaux blancs qui sont racistes en rejetant un cimetière musulman, ce sont les musulmans qui le sont en rejetant les non-musulmans. Ces derniers sont présentés comme étant exclusifs alors que les premiers se démarqueraient par leur caractère inclusif. La revendication du statut de nation inclusive sert alors la stigmatisation d'une minorité spécifique positionnée comme moralement inférieure en raison de son degré de fermeture attribué. Par exemple :

C'est qui le raciste de religion? Celui qui refuse un cimetière musulman sur son territoire ou le musulman qui refuse d'être enterré parmi tout le monde? Pensez-y!! ;) (TVA 3, 416 likes)

Un cimetière "exclusivement" pour les musulmans alors que notre société se doit d'être "inclusive". Il y a des cimetières multiconfessionnels; ce qui **prouve que nous sommes déjà une société "inclusive" donc, aucunement "raciste"**. **Qui est raciste ici**, ceux qui refusent ce cimetière uniquement pour les musulmans ou ceux qui refusent d'être enterrés à côté de défunts de différentes religions? (JdeM 1, 8 likes)

[...] **pourquoi ce reject de la part des musulmen envers nous** qu'il considère indigne d'être enterrés parmi eux „„ils sont raciste et pas a peu pres ils nous rejettent de toute les manieres ce qui prouve leur racisme et ensuite se plaignent du contraire a notre egard qui les acueilles (RC 2, 3 likes).

L'argumentaire du vivre ensemble fait aussi appel au principe d'égalité. Des commentateurs revendiquent alors une égalité de traitement au sein de la communauté politique et adoptent une posture de négation du racisme par indifférence aux différences. En niant la situation d'injustice structurelle, la controverse est réduite à un problème d'intégration de l'Autre. Alors que, compte tenu de l'égalité formelle entre citoyens, tous devraient se conformer aux mêmes règles, l'Autre musulman s'y refuserait et exigerait plutôt que lui soient octroyés des privilèges particuliers. Plusieurs commentaires soutiennent donc que le respect du principe d'égalité exige l'existence de cimetières pour tous et non de cimetières exclusifs à des communautés fondées sur des identités particulières. Cela est fait via trois voies. La première est celle d'une laïcité autoritaire et antireligieuse. On considère alors que la construction d'un cimetière confessionnel équivaldrait à un retour dans le passé et on promeut une conception extensive de l'espace public devant être libre d'influences religieuses. Suivant cette vision, des cimetières confessionnels ne devraient pas être aménagés dans une société laïque et moderne comme le Québec.

Certains, parfois ouvertement athées, s'en prennent aux religions qu'ils considèrent comme des facteurs de division entre humains. Ils raisonnent alors dans l'abstrait en défendant l'idée d'une société égalitaire et neutre, quoiqu'insensible aussi bien aux privilèges et inégalités

structurelles qu'aux volontés des minoritaires désavantagés. Certains commentateurs visent donc à imposer leur conception du bien, soit celui d'un vivre ensemble libre de divisions confessionnelles. Par exemple :

Pour ma part je crois juste que les cimetières ne devraient pas être religieux. **On enterre tout le monde ensemble et voilà !** (TVA 3, 6 likes).

Personnellement j'aurais voté contre. Non pas par peur ni par ignorance, mais pour le simple fait que **ça suffit de diviser. Nous sommes tous égaux et des êtres humains.** Aucune nécessité de cimetières différents pour les musulmans [...]. (JdeM 2, 12 likes)

Les religions sont un cancer. Au lieu de se plier en quatre pour les satisfaire, **l'État devrait être officiellement athée** et ignorer les demandes des religieux. (RC 2, 112 likes)

Ces commentaires témoignent d'un humanisme se voulant bienveillant, mais aveugle aux privilèges historiques et à la domination institutionnelle. Rappelons que la très vaste majorité des lieux de sépultures au Québec sont catholiques. Or, cette opposition aux cimetières confessionnels se manifeste dans un contexte particulier concernant une minorité d'origine étrangère si bien qu'il est difficile de nier les interactions entre religiophobie et islamophobie. Comme solution pour un vivre-ensemble harmonieux, on défend ici une « laïcité » sous des conditions institutionnelles non neutres qui légitime donc le maintien des inégalités actuelles entre groupes dominants et dominés (Laborde, 2008 : 83). Or, suivant Laborde (2008), un État démocratique laïque ne doit conférer ni des avantages spéciaux ni des fardeaux aux citoyens affirmant une appartenance religieuse particulière (ou aucune). En faisant référence au contexte français où les cimetières sont pourtant publics, elle note qu'il n'est pas illégitime pour un État laïque d'appuyer la construction de cimetières musulmans, et ce afin de compenser les effets de domination d'un ordre institutionnel qui favorise la majorité au détriment des minorités en raison de privilèges historiques (Laborde, 2008 : 96). Dans le commentaire suivant, on voit bien comment le principe de laïcité peut être utilisé pour nier le rejet de l'Autre :

Je ne comprends pas pourquoi vouloir un cimetière complet pour eux.... ils demandent et les gens semblent conciliant envers eux, mais eux rejettent les propositions, **nous sommes dans un Québec qui a décidé de devenir laïc, il faudra que les musulmans comprennent que ce n'est pas contre eux c'est juste comme ça** (RC 1, 1 like).

La seconde voie est celle d'une injonction au mélange multiculturel dans des cimetières multiconfessionnels. L'argument suit alors cette forme : s'ils refusent d'être enterrés aux côtés de non-musulmans, c'est la preuve qu'ils ne veulent rien savoir de vivre avec nous. L'option du

cimetière multiconfessionnel fait donc office de test ultime de la volonté d'intégration des musulmans en général, et non pas spécifiquement les leaders du CCIQ. Par exemple :

[...] **Si il ne sont pas capable de faire des cimetièrre multiculturel** car il ne veulent pas être enterrer avec nos **sa veut tout dire!!** (TVA 3, 5 likes).

[...] **Un cimetière multiconfessionnel se rapproche beaucoup plus du bien vivre ensemble** que d'avoir votre cimetière à part des autres. **Même morts vous voulez vous isoler** et après vous venez brailler qu'on ne vous traite pas comme tout le monde. Commencez par vous intégrer [...]. La balle est dans votre camp, à vous de l'utiliser de façon à **vous rapprocher du peuple Québécois**. (JdeM 2, 19 likes)

Domage! Un cimetière multiculturel aurait été une solution intéressante! **Ne sommes-nous pas à l'ère du vivre ensemble?** (RC 3, 31 likes).

L'opposition à la construction d'un lieu de sépulture musulmane dans la région de Québec est ainsi cadrée comme raisonnable et en accord avec le vivre ensemble dans une société multiculturelle et ses exigences de compromis et d'adaptation bidirectionnelle. On affirme donc que ce ne sont pas nous, mais les musulmans qui vont à l'encontre du vivre ensemble multiculturel :

Il me semble que ce n'est pas difficile à comprendre: **les citoyens** de St-Apollinaire ne veulent pas d'un cimetière exclusif aux musulmans, mais **sont d'accord pour un endroit multiculturel** pour eux. **Si les musulmans ne sont pas satisfaits... ah bien là: c'est leur foutu problème!** C'est ce qui arrive lorsqu'on n'est pas prêt à faire des concessions... (RC 1, 101 likes)

D'ailleurs, certains s'en prennent au discours des élites multiculturalistes qu'ils qualifient de contradictoire. Pour eux, l'ouverture à l'Autre professé par ces dernières devrait se conjuguer avec le rejet d'un espace communautaire exclusif qui serait signe de fermeture et de repli sur soi. Alors que les critiques du multiculturalisme avancent généralement qu'il encourage le communautarisme et mine la cohésion sociale, ces commentaires soutiennent plutôt que le droit à un cimetière musulman serait anti-multiculturaliste. Par exemple :

Il [Trudeau] est pourtant pour le multiculturalisme donc c'est quoi son problème quand les gens préfèrent un cimetière multiconfessionnel qui accepte tout les êtres humains et permet tout les rites funéraires?????? (JdeM 1, 18 likes)

Certaines personnes s'opposent aussi à la construction d'un cimetière musulman puisqu'ils ont l'impression qu'il s'agirait d'un privilège particulier accordé à une seule minorité et donc un acte injuste contraire à un vivre ensemble égalitaire. Elles se questionnent par exemple à savoir pourquoi les musulmans auraient droit à leur cimetière et pas les autres, notamment les protestants et les juifs qui ont pourtant leurs institutions depuis des générations.

La troisième forme d'argument égalitariste prend la forme d'une défense de l'égalité par assimilation. Le Nous national est ainsi posé comme ouvert à la cohabitation avec l'Autre dans la mesure où la propriété sur l'espace n'est pas remise en cause. Ils défendent ainsi une intégration dans « nos cimetières ». Par exemple :

Le Québec ne refusait pas de leur donner un lieu pour y mettre les sépultures, **c'est eux qui ne voulaient pas partager nos cimetières traditionnels**. [...] (RC 2, 5 likes)

On observe ici des sentiments nationalistes de ressentiment où des majoritaires blancs prônent un égalitarisme de façade qui masque mal une inquiétude quant à la stabilité de la position de référent normatif au sein de la nation. La revendication d'un traitement égal découle de la perception d'une situation d'injustice à l'endroit des vrais nationaux qui verraient une minorité être favorisée en se faisant octroyer des privilèges auxquels n'aurait pas droit la majorité (Ware, 2008 ; Garner, 2016). Cela est particulièrement bien visible ici où la personne soutient que les majoritaires se plient aux normes en vigueur, normes qui ne sont pas vues comme favorisant un groupe particulier :

Nous autres les Québécois on a pas de passe-droit ben c'est la même chose pour eux qui acceptent de **vivre comme la vie est sensé d'être au Québec** (TVA 1, 5 likes).

On dénote d'abord que les musulmans sont catégorisés comme appartenant aux « eux », situés à l'extérieur des frontières du « Nous autres les Québécois », catégorie dont on comprend les contours comme étant ceux du groupe ethnique dominant. Dans ce cas, la projection du ressentiment sur la minorité musulmane donne lieu à un discours illogique. Le Nous fait figure de groupe respectable suivant un ordre normatif en apparence neutre. Il n'a pas de passe-droit, il se conforme au droit et n'a donc pas de privilège. Le droit à un lieu de sépulture musulmane prend la forme d'un privilège injuste contraire à l'égalité, et ce alors que le groupe qui serait défavorisé est à majorité de confession catholique et que la vaste majorité des cimetières du Québec sont catholiques. C'est donc indéniablement ce groupe qui se trouve dans la position du privilégié, position non perçue comme telle puisque naturalisée et en conformité avec l'ordre normal et le mode de vie « censé être au Québec ». Ce déni des privilèges de la majorité accompagné d'une injonction autoritaire à la conformité à son mode de vie n'est possible que par une différenciation entre vrais nationaux normaux et étrangers anormaux. En définitive, ce qui est souhaité est un retour à l'ordre normal des choses devant la présence troublante d'une minorité anormale. Qui plus est, certains rejettent les pratiques funéraires musulmanes en les

dépeignant comme moralement inférieures. De tels discours prennent la forme d'un racisme culturel d'origine coloniale qui infériorise le mode de vie de l'opprimé pour le soumettre à l'impératif d'assimilation à la nation civilisée (Fanon, 2002b).

À ce chapitre, les musulmans sont présentés comme étant la seule minorité refusant de vivre et de mourir avec « nous ». Ils sont alors situés au niveau inférieur de la hiérarchie racialisée des appartenances (Back et Sinha, 2012). Des commentateurs procèdent alors à une inclusion sélective sur un mode de clonage culturel où il faut se fondre dans la norme du groupe dominant pour être inclus (Essed, 2005). Cela montre bien la pertinence d'une analyse de l'appartenance nationale en termes de degré plutôt que suivant le modèle théorique « soit, soit » (Hage, 2014a). Il s'agit évidemment ici d'inclusions *tokenistic* qui servent d'alibi à l'exclusion des musulmans des frontières nationales. Par exemple :

On ai très loins d'êtres des racistes ... la preuves on s'entends très bien avec tout les autres qui eux nous respecte et ne nous imposent rien (TVA 3, 3 likes).

Et PK nos cimetièrre ne sont pas assez bon pour les musulmans ? Les chinois sont enterrer avec nous..les noirs aussi.. Les brésiliens.. Les australiens.. Mais **pas les musulmans.. Y doivent être une coche au dessus de nous autres** (TVA 3, 4 likes).

Notons que, dans le commentaire ci-haut, d'autres minorités sont présentées positivement par rapport aux musulmans et se voient ainsi attribuer un degré plus élevé d'appartenance, mais le groupe dominant de la nation est maintenu à travers l'emploi du groupe « nous autres ». Si certaines minorités sont définitivement plus proches que celle musulmane à la nation, c'est en vertu de leur intégration à « nous », mais elles en demeurent tout de même distinctes.

Il n'est pas toujours évident de savoir de quel type de cimetière il est question. Plusieurs affirment de façon laconique que tous devraient se retrouver au même endroit, sans que l'endroit et son affiliation confessionnelle ou privée soient énoncés. On comprend alors que les idées d'égalité et de mélange servent avant tout à s'opposer aux droits d'une minorité. Par exemple :

Qu ils enterrent leurs morts **à même place que les autres** (TVA 2, 5 likes).

On est tous égaux. Qu'il soit enterrés **à meme place que nous**. Point final (JdeM 2, 8 likes).

[...] quand les gens qui soit disant veulent vivre ensemble, mais qu'ils ne sont **pas foutus de s'intégrer**, au final, même la mort les séparent du groupe. Si véritablement il y avait une envie collective de vivre ensemble, ce genre d'accommodement, n'aurait pas lieu. **Tous égaux jusqu'au bout**, qu'en pensez-vous? (RC 2, 4 likes).

[...] **Un cimetiere typique** peut accueillir toute religion. (LP 2, 8 likes).

La volonté d'être inhumé dans un cimetière confessionnel peut alors être considérée comme une volonté d'autoexclusion des frontières nationales, comme un rejet d'appartenance à la nation québécoise. La reconnaissance des musulmans comme Québécois est rendue conditionnelle à la démonstration de leur intégration complète à l'ordre normatif et culturel dominant, et ce alors même que la différence est imputée à l'Autre et que le Nous est posé comme universel (Juteau, 1999). Par exemple :

S'ils sont Québécois, qu'ils s'intègrent en tout... Un seul cimetière **pour tous les humains** de n'importe quelle religion, de race, de sexe, etc. (RC 3, 199 likes).

Ceux qui font du "repli identitaire" ce sont ceux qui s'auto excluent jusque dans l'au-delà. (LD 1, 8 likes).

Je comprend pas, ça braille pour venir ici et s'intégrer, ok aucun problème, mais pourquoi ça cherche tout le temps de s'isoler du reste dla société? [...] **Pourquoi juste pas faire comme tout le monde?** [...] (LD 2, 86 likes).

Notons que la logique de ce commentaire voudrait que l'inhumation dans un cimetière catholique aille à l'encontre de l'identité québécoise. Or, on comprend bien que ce sont les pratiques religieuses minoritaires et en particulier musulmanes qui sont perçues comme problématiques et entravant l'intégration sociale. Les membres du Eux se voient autorisés l'inhumation des leurs *chez nous*, à condition que l'ordre culturel et institutionnel soit maintenu. Ces commentaires qui prétendent à l'ouverture et à l'égalité passent sous silence le fait que les défunts non catholiques ne sont techniquement pas autorisés dans les cimetières catholiques. Les musulmans sont alors accusés de refuser de s'assimiler alors même que cette assimilation est structurellement compliquée, sinon impossible.

Les commentateurs adoptent ici la forme du « worried mixer », c'est-à-dire le sujet gouvernemental blanc se donnant le droit de gérer les différents éléments « ethniques » venus d'ailleurs en vue d'en faire un mélange enrichissant où ils sont dilués dans un tout contrôlé (Hage, 2014a). Comme le souligne bien Hage, dans le multiculturalisme blanc, la valeur et la préservation des cultures minoritaires dépendent de leur apport, de leur capacité d'enrichir de la culture dominante sans perturbation :

To have a multicultural society you need many cultures. Left to themselves, however, these cultures are bound not to mix or at least not to mix properly without leading to ethnic tensions and wars. For the mix to work, it has to be guided by a White essence, that most valuable of all ingredients: the democratic-tolerance-freedom-of-speech ingredient that only the White aristocracy really knows how to throw into the Australian stew (Hage, 2014a: 115).

Les musulmans sont alors accusés de manifester une volonté contraire à la volonté nationale et de refuser le mélange géré par les dominants : « ils ne veulent pas se mélanger ni vivant ni mort point final » (JdeM 2, 8 likes). Ce qui inquiète le plus le responsable du mélange est la concentration. Cette concentration suscite l'inquiétude parce qu'elle est vue comme la preuve de la résistance au mélange ou la perte de capacité du responsable du mélange d'accomplir son travail. Pour reprendre les termes de Hage, le fantasme de la nation blanche est mis en péril, c'est-à-dire le fantasme d'une nation dominée par la majorité ethnique blanche. Les commentateurs expriment leur appartenance gouvernementale en se posant comme représentants de la « volonté nationale » et gestionnaires spatiaux. Dans ce cadre, le projet de cimetière musulman fait office de volonté musulmane, de volonté étrangère à la nation et refusant de se soumettre à la volonté nationale alors même que c'est la dominance de la volonté du nationaliste qui rend la nation « homely » pour lui (Hage, 2014a). Les musulmans sont réduits au statut d'objet à gérer par la volonté nationale. Il revient aux propriétaires de l'espace national de décider où doivent être localisés les corps étrangers.

Qu'il s'agisse de commentaires négatifs ou de commentaires mitigés vantant l'inclusion multiculturelle, l'enjeu de la défense de la dominance de la volonté nationale demeure central. Les minoritaires racialisés sont construits comme des objets problématiques au sein de l'espace national lorsqu'ils font la démonstration d'une volonté autonome et perçue comme conflictuelle avec la volonté nationale. Il s'agit là de la limite de la tolérance et du vivre-ensemble professés par les sujets gouvernementaux : « Those who are not tolerated are precisely those who trespass beyond the spaces allotted to them and develop a will of their own » (Hage, 2014a : 90). Au sein du processus d'inclusion différenciée et sélective, l'appartenance des minoritaires est ainsi évaluée par l'alignement de leur volonté avec celle dominante et « normale ». Les musulmans sont ici racialisés par l'attribution paradoxale d'une volonté contraire à la reconnaissance de leur agentivité. Les commentaires adoptent effectivement le cadre discursif de racialisation qu'est celui de l'impossible intégration. L'intégration est alors présentée comme un choix délibéré de s'adapter ou non à la culture locale et on postule que les musulmans font le choix de refuser la voie de l'intégration et préfère abuser de l'hospitalité du corps national (Garner, 2016 : 124-128). Le vocabulaire du choix laisse entendre que les musulmans pourraient opter pour un choix différent, soit celui du vivre ensemble. Or, comme on postule qu'ils choisissent de refuser

l'intégration, ce choix devient naturalisé, et ce en raison d'une conception racialisante de la « culture musulmane ».

L'appartenance culturelle fait office de langage codé pour la race et est indexée à des corps déviant de la norme nationale (Hall, 1993 ; Garner, 2012). Les leaders du CCIQ deviennent donc représentants de l'ensemble des musulmans, une catégorie ainsi racialisée et construite comme un objet homogène réductible à une essence culturelle hostile aux valeurs occidentales. Cela s'opère en dépit du fait que la population musulmane de région ne soit pas unanime quant à la nécessité de construire un cimetière confessionnel. D'ailleurs, très peu de commentaires ont recours à une distinction entre « bons » et « mauvais » musulmans, si bien que les musulmans tendent à être dans leur entièreté positionnés au sein de la « mauvaise diversité ». Comme nous l'avons vu, cette racialisation empruntant la voix subtile du refus d'intégration de la part de l'Autre prend appui sur une revendication d'innocence blanche faite d'ignorance volontaire et de déni du racisme (Mills, 2007b ; Essed et Hoving, 2014 ; Wekker, 2016). Les commentateurs représentent leur nation comme étant juste, égalitaire et tolérante dans une indifférence parfaite aux privilèges structurels de la majorité.

Comme le note Alistair Hunter (2016), les contestations spatiales autour des lieux funéraires des immigrants doivent être analysées à l'aide des concepts de pouvoir, de home et de nation. En s'inspirant des travaux de Hage, il avance qu'il s'agit de pratiques de « home-making » de la part d'Autres diasporiques qui donnent lieu à des pratiques de domestication de la part des sujets gouvernementaux se sentant en autorité de parler au nom de la nation et de positionner l'objet étranger au sein de l'espace national. On peut donc conceptualiser ces controverses comme des aspirations conflictuelles à la construction de l'espace comme chez soi familial où les rapports de pouvoirs inégaux sont déterminants.

L'objet de la haine devient par renversement le groupe blanc qui ne fait qu'aimer les siens et défendre sa nation (Ahmed, 2003). Dans la conjoncture contemporaine marquée à la fois par le « multicultural drift » et le rejet du multiculturalisme (Hall, 2000, 2009), le sujet national blanc est appelé à gérer la diversité désormais inévitable en abandonnant l'image de la nation « soft touch » (Ahmed, 2014 : 226). On condamne alors le fait que ce sujet ait été trop tolérant, au point de mener à un double standard. Tandis que le racisme serait condamnable et condamné

lorsque soutenu par des blancs, il en serait autrement pour les non-blancs, et ce en raison d'une peur de « se tenir debout » (2014 : 226).

En somme, les commentaires associés à ce topos laissent entendre que la raison pour laquelle « les musulmans » voudraient leur propre cimetière est le fait qu'ils ne « nous » aiment pas, qu'ils refusent le vivre ensemble et souhaitent vivre dans une société parallèle. On peut au contraire soutenir comme certains que le choix d'être inhumé et la volonté de construire un cimetière musulman dans le pays de résidence reflètent aussi un sentiment d'appartenance et une volonté d'enracinement au sein de cette société (Balkan, 2015 ; Boucher, 2017 ; Rachédi et Idir, 2018). De plus, comme le note Ahmed (2003), il importe de ne pas confondre l'amour avec la justice. Cela signifie que la visée doit être la lutte contre les injustices et non l'atteinte d'un idéal de vivre-ensemble consensuel où la simple proximité des corps mènerait à l'harmonie, sans égard aux relations de pouvoirs différenciés.

6.4.4. Topos de la limite

Les discours rattachés à ce topos s'ancrent dans des sentiments d'exaspération et de ressentiment de la part de la majorité qui se dit fatiguée des demandes des minorités et de l'attention favorable accordée à ces dernières par les autorités. Les gens font alors valoir que la limite de la tolérance nationale est atteinte et que le fait de permettre à des musulmans de construire un cimetière signifierait que « nous » avons perdu le contrôle. Par ce discours du type « assez, c'est assez », l'image positive de soi est maintenue puisqu'on fait valoir que les musulmans abusent de l'hospitalité et la bonté nationales. Face aux accusations de fermeture, les opposants au projet répondent que, au contraire, le Québec a été tellement ouvert qu'il faut maintenant baliser les limites de cette ouverture.

À ce chapitre, la société québécoise est régulièrement présentée comme en déclin, et ce en raison d'une soumission de la majorité face aux demandes des étrangers, en particulier des musulmans. Certains emploient d'ailleurs la métaphore du tapis rouge pour avancer l'idée que ces derniers auraient droit à un traitement royal alors que la majorité demeurerait à la marge, témoin impuissante de l'octroi de privilèges illégitimes à des étrangers. Par exemple :

J'en ai marre de voir les Québécois se faire traiter de Raciste chaque fois qu'on refuse une autre demande d'Émigrés ici au Québec. Comme si on devait leur rouler le tapis rouge à chaque fois qu'ils pleurent. [...] (JdeM 1, 21).

Plusieurs commentaires ont recours au sophisme de la pente fatale. L'argument veut alors que, si la permission de construire un cimetière est accordée à des musulmans, ceux-ci ne s'arrêteront pas là. Soit ils imposeront encore davantage leurs pratiques, soit ils vivront encore plus à la marge de la société. Dans tous les cas cela les encouragerait dans leur élan à ne pas se conformer à la culture majoritaire, menacée d'être fragilisée encore davantage. Accorder cette liberté à des étrangers conduirait à d'autres revendications, puis à une transgression de l'ordre social. Adoptant un ton catastrophiste, certains avancent qu'il faut agir maintenant avant qu'il ne soit trop tard. Si « nous » n'affirmons pas de limites, nous finirons par perdre le contrôle :

N importe quoi. **Après c est quoi qu'ils vont demander que le Québec change de nom** que l on enlève les Saints devant le nom d une ville.Merci M.Labeaume (TVA 1, 6 likes).

[...] **Bientôt** va falloir leurs construire des écoles, hôpitaux et j'en passe... ?????? (JdeM 1, 12 likes).

On fait d'ailleurs souvent référence à la construction d'une mosquée, signe par excellence de la perte de contrôle de l'espace national où s'inscrit une altérité indésirable. L'expression d'une telle peur indique que, pour ces personnes, l'opposition à la construction d'un cimetière musulman est moins motivée par une volonté de cohésion sociale multiculturelle/mélangée que par une hostilité à l'endroit de la présence musulmane trop près de soi. Par exemple :

Moi aussi j'aurais voté non un ça commence par un cimetière **ensuite une mosquée puis vient l'afflux accru d'immigrés qui ne s'intégreront jamais** (ps: pour les sensibles des yeux j'habite un quartier majoritairement immigrant la plupart sont unis langue parle peu ou pas le français **ici c'est moi la minorité ici c'est moi qu'on regarde de travers** merci de votre compréhension) (RC 3, 5 likes).

Moi jme demande une question ..un fois le terrain acheter **quel garentie tu a qu'il batiron pas de mosquer ?** sur se terrain qui va leur appartenire (LP 3, 6 likes).

C pas la question d'avoir peur des mort **sa commence par un cimetières , apres une mosquée** , apres leur priere dans le chemin **on se fais envahir tranquillement** pis apres yé trop tard (TVA 2, 9 likes).

Au sein de ce discours, les musulmans font donc l'objet d'une représentation racialisante en étant dépeints comme un groupe problématique porteur de pratiques que l'on doit endiguer. Le rapport de force s'en trouve inversé, si bien que les « Québécois » apparaissent comme étant les victimes des musulmans qui gagneraient toujours davantage de terrain et de pouvoir. On s'inquiète ainsi de la chute du statut des premiers au sein de la hiérarchie sociale dans la mesure où les seconds seraient privilégiés par l'État et verraient ainsi leurs demandes être reçues positivement. Par exemple :

Les suiveux du Clown Allah on encore gagnés. Bravo le Québec! **Très facile** d'obtenir un accommodement **quand tu es un importé.** Est ce que **nos aînés** on autant de facilité dans les CHSLD? (TVA 1, 18 likes)

En corollaire de cette représentation des musulmans comme privilégiés, on les représente aussi négativement comme étant geignards. On avance donc qu'ils ne se montrent jamais satisfaits et reconnaissants de l'hospitalité nationale. Au contraire, ils chercheraient toujours à obtenir davantage de droits particuliers. Encore ici, les musulmans sont construits comme une catégorie de minorités ou d'immigrants singulièrement problématique. Ils sont effectivement dépeints comme étant incapables de s'adapter à la « société d'accueil » et comme cherchant à abuser des largesses de l'État. Ces commentaires véhiculent une image de profonde irritation à l'égard des musulmans et de la gestion étatique beaucoup trop permissive face à leurs « demandes » répétées :

Ces arabes la sont demandant sur un moyen temps ! (TVA 1, 2 likes)

Peur de quoi , vous n,y etes pas du tout , ce sont les **interminable demande d,accomodements** qui nous pousse a bout [...] (JdeM 2, 12 likes).

Ils se pensent tout permis ,,,, depuis un certain temps , c'est juste eux qu'on entend parler ,, et c'est **toujours pour demander** [...] (LD 2, 3 likes).

L'exaspération concernant ces « demandes » d'étrangers est d'ailleurs d'autant plus grande que ces derniers sont perçus comme usant de chantage émotif. Fidèle au mécanisme de minimisation et à l'argument de « carte raciale », des commentaires soutiennent que les musulmans obtiennent toujours ce qu'ils veulent en se posant comme victimes de discrimination.

Les auteurs de tels commentaires trouvent que cette minorité d'étrangers « out of place » (Ahmed, 2000) a droit à beaucoup trop d'attention, qu'elle occupe trop d'espace et qu'elle doit donc être remise à sa place en se faisant montrer la limite de la tolérance de la part des sujets gouvernementaux. L'islamophobie est une forme de racisme habité par un sentiment de panique et qui prend la forme d'une gouvernementalité inquiète : « It ambivalently marks a sense of entitlement to power over the racialized body and a fear that it is losing that power » (Hage, 2017 : 29). C'est bien ce que l'on observe ici : les commentateurs se sentent en droit et en pouvoir de gouverner les conduites des corps musulmans, mais ont aussi peur de perdre leur plein pouvoir sur la gestion de l'autre. On retrouve ici l'image du « loup musulman » comme l'Autre ingouvernable par excellence, celui qui résiste à la domestication nationale (Hage, 2011, 2017). Ces discours participent d'une crise gouvernementale où l'État est vu comme ayant

capitulé aux étrangers, comme ne faisant plus respecter la volonté nationale. Devant cette désintégration perçue des hiérarchies nationales, les sujets gouvernementaux expriment leur désir de retrouver une nation où les « migrants » connaissent leur place au sein de notre chez-nous (Hage, 2014a).

Ce discours de la limite impute la différence aux Autres. Le Nous national est posé comme le réceptacle de la différence. Il serait volontaire à accepter a diversité venue de l'extérieur, mais seulement si elle est balisée (par nous) et qu'elle respecte les limites du raisonnable (selon nous). Cette représentation stigmatisante du musulman comme éternel geignard participe du maintien de l'ordre symbolique et social en départageant le normal de l'anormal, l'acceptable de l'inacceptable, ce qui appartient de ce qui est Autre (Hall, 1997b : 258). Pour reprendre les termes de Hall, l'œil blanc occupe la position privilégiée hors du cadre et positionne les corps non blancs à l'intérieur de celui-ci (Hall, 1995).

La dimension racialisée de cette gouvernementalité se dissimule derrière les mécanismes discursifs de déni du racisme. Ceux-là permettent de présenter la situation comme en étant moins une de revendication de dominance culturelle que de défense de l'égalité par dénonciation de l'allocation de privilèges spéciaux à une population menaçant la cohésion sociale. Comme souvent au Québec depuis 2006, la notion juridique d'accommodement raisonnable est utilisée de façon erronée et à l'extérieur de ses champs d'application pour plutôt servir des agendas monoculturalistes (Potvin, 2012 : 262). Même si le CCIQ avait un accord contractuel avec une entreprise privée pour l'achat d'un terrain, des commentateurs utilisent ce terme et considèrent que ce cas vient s'ajouter aux fameux « accommodements déraisonnables » : « Encore des accommodements. » (TVA 1, 54 likes) En décrivant l'octroi d'un nouvel « accommodement », les acteurs présentent la nation comme étant en position de faiblesse. Le groupe majoritaire est décrit comme soumis, trop conciliant et mou :

[...] continuer de demander des accommodements déraisonnables car **nous les mollasson de Québécois on accepte tout** 🤔🤔? (TVA 1, 2 likes).

Plion nous a leur stupidité **encore une fois...** (TVA 1, 3 likes).

encore a genoux,c,est notre plus grande force comme **québécois...** (RC 2, 3 likes).

Le rejet du projet à Saint-Apollinaire incarne alors la volonté populaire et son exaspération justifiable face aux demandes répétées des musulmans. Cet événement est donc à situer dans le

contexte des débats identitaires récurrents depuis plus d'une décennie au sein de la société québécoise, débats qui, rappelons-le, ont particulièrement ciblé la population musulmane, racialisée comme catégorie étrangère et problématique :

Les dix dernières années de demandes d'accommodements de toutes sortes ont eu raison de la tolérance proverbiale des Québécois. Cela n'a rien à voir avec la peur et l'ignorance, mais avec le ras-le-bol systémique (**et non racisme systémique**) de revendications continues... (JdeM 2, 182 likes).

Exaspérés de voir les « Québécois » se plier aux demandes des musulmans, des commentateurs expriment leur ressentiment en revendiquant le droit de dire « non », c'est-à-dire de refuser des volontés minoritaires. Ils se font ainsi les arbitres légitimes de l'espace national en droit de gouverner les conduites des minoritaires soumis à leur jugement. Par exemple :

Nous ne sommes pas obligé de dire Oui ou Accommoder sans arrêt.. Et quand on dit non.. Nous sommes Islamophobes (JdeM 3, 18 likes).

Ce commentaire est particulièrement intéressant. Premièrement, il montre bien comment la notion d'accommodement a pénétré le sens commun, mais dans un sens éloigné de sa signification initiale (ou originelle). En effet, d'un point de vue juridique, on parle bien d'obligation d'accommodement raisonnable à un individu discriminé en fonction d'un motif interdit par la Charte, à moins qu'il n'entraîne une contrainte excessive pour l'employeur ou l'administrateur public (CDPDJ, 2013 : 78). Or, comme on peut le voir dans ce commentaire, l'accommodement est perçu comme une obligation pour la majorité d'obtempérer à toutes les demandes des minorités. De plus, le mécanisme de l'accommodement raisonnable est réduit aux questions de discrimination religieuse alors que, dans les faits, la majorité des dossiers ouverts à la CDPDJ sont liés au motif du handicap. Le terme d'« accommodement déraisonnable », devenu courant dans le discours public, signale que toute mesure visant l'égalité par l'adoption d'un traitement différentiel et équitable est inacceptable puisqu'allant à l'encontre du sens commun.

En affirmant ne pas être « obligé de dire Oui ou Accommoder sans arrêt », on laisse entendre que le Nous national est habituellement très conciliant, sinon tout simplement soumis aux désirs des Autres. Cela permet de rendre plus légitime la nécessité d'établir une limite à savoir ce que la nation doit ou non tolérer. Qui plus est, on comprend que c'est moins la nature de la pratique soumise à l'évaluation des majoritaires qui est problématique que le fait qu'elle vienne s'ajouter

à des « demandes » répétées de la part des musulmans. En d'autres termes, on affirme que le point de saturation est atteint, que trop de « oui » ont été consentis et qu'il faut désormais s'affirmer et dire « non ». L'argument veut que ce « non » ne sache être lié de quelque façon à l'islamophobie étant donné le nombre d'accommodements accordés précédemment à la minorité musulmane.

Les discours de ce topos se rejoignent donc dans leur désir de reprise du contrôle de la part des sujets gouvernementaux, reprise qui doit s'amorcer par la fin des accommodements, à comprendre ici comme une volonté de renversement d'un rapport de domination fantasmé où les majoritaires seraient soumis aux minoritaires. Il en ressort une volonté manifeste d'assimilation à la norme majoritaire :

Il est peut-être **temps de dire STOP** 🖐️ aux accommodements **et apprendre à vivre et mourir en québécois** ? (RC 1, 5 likes)

Le résultat du référendum donne lieu aux nombreux commentaires exprimant la joie, la fierté et le soulagement de voir le « peuple » s'affirmer pour faire respecter *ses* limites. Plusieurs s'enthousiasment de voir les « Québécois » enfin rappeler les musulmans à l'ordre. Puisque la majorité est perçue comme étant « à genoux » depuis trop longtemps devant les minorités et particulièrement celle musulmane, ces discours de célébration vantent le fait que, pour une fois, le peuple se soit tenu « debout » et ait « mis ses culottes¹⁸⁵ », autrement dit il se soit comporté en homme, ce qui en dit long du sous-texte genré et sexué de ce type d'imaginaire nationaliste québécois (Bilge 2012) :

enfin des québécois qui s'affirment et j'espère que ce sera pas la dernière fois quebec debout (TVA 2, 5 likes).

Bonne affaire ! 19 Qui ont su **mettre leurs culottes** ? (TVA 2, 75 likes).

Pour l'une des rares fois que le Québec met ses culottes. On n'a peur pis on est ignorant? Eh bien.... (JdeM 2, 12 likes).

Enfin une victoire par des Québécois qui se tiennent enfin Debout!!! Les musulmans ne peuvent pas toujours gagner leurs demandes!! C'est insensé!! [...] (TVA 2, 8 likes).

Ces commentaires s'abreuvent aussi bien au registre discursif populiste de droite contemporain au sein des sociétés du Nord global qu'au répertoire et à l'imaginaire national québécois du

¹⁸⁵ Expression québécoise fort genrée signifiant « faire preuve de courage et prendre les choses en mains », bref se comporter en homme.

peuple colonisé dont l'histoire est marquée de défaites, ayant peur de s'affirmer collectivement et dont l'identité est toujours menacée (Juteau, 2004 ; Létourneau, 2010).

Certains y voient le signe d'un « réveil » du peuple, réveil des « vrais » nationaux qui en ont assez des demandes de cette minorité problématique :

Le Québec se réveille et bein bonne affaires (JdeM 2, 10 likes).

Merci au vrais Québécois d'avoir voté contre ses gens à problème ???**Le Québec se lève** et attaché vos tuque car **le peuple est eceurer de eux...** (TVA 2, 244 likes).

Cela laisse entendre que le peuple était jusqu'alors endormi, c'est-à-dire qu'il laissait les musulmans faire ce qu'ils désiraient en toute insouciance du danger qui le guette. Notamment, une personne qui s'en prend à Couillard en le qualifiant de « vrai gauchiste » affirme que cela aboutira à un quartier musulman et fait référence à Molenbeek, commune bruxelloise devenue l'exemple type de la perte de contrôle face à l'Islam sur le territoire national (LP 1, 11 likes).

Alors que les minorités sont, par définition, vulnérables aux actions discriminatoires de la majorité qui peut user de son pouvoir et son nombre pour faire pression sur les gouvernements et restreindre les droits des minorités (Cataldo, 2016), les 19 citoyens qui ont voté non sont salués pour leur « courage ». Par exemple :

Bravo au gens de St-Apollinaire Lâchez pas [...]. **Bravo pour votre courage** (LD 1, 20 likes).

Cet événement local est alors perçu comme une première victoire du peuple québécois, une première bataille remportée d'une guerre plus large contre un Islam conquérant. Par exemple :

bravo bravo bravo !!!!!!!!!!!!!!!! **enfin des gens avec du courage de dire NON a l'Islam** qui nous est impose par le politically correct et par l'establishment politique et nos medias [...] **victoire ENFIN** et j'espere que ce n'est que le debut (TVA 2, 26 likes).

6.4.5. Topos du home

Les commentaires associés à ce topos partent du principe que « nous » sommes ici « chez nous », ce qui implique que les règles de notre maison doivent être respectées. Ce court énoncé célébrant le résultat du référendum résume bien cette position : « Super c'est québécois icitt » (TVA 2, 5 likes). Le territoire est ainsi clairement marqué comme étant la propriété d'un groupe ethnonational spécifique. Cela revient à dire que cette terre appartient à une nation et que les membres de cette dernière doivent y défendre leur dominance. On comprend ici que la

catégorie « québécois » est incompatible avec des pratiques musulmanes et n'inclut pas tous les habitants du Québec, catégorie au sommet de laquelle se trouvent les « vrais » nationaux, soit la majorité canadienne-française. Il s'agit là d'un discours de gouvernementalité racialisée où le groupe majoritaire est le propriétaire naturel de l'espace national et le gestionnaire de ses Autres, qui sont hiérarchisés en fonction de leur degré de compatibilité présumé avec les normes nationales, autrement dit la culture blanche hégémonique. Tel que souligné par Hage (2014a), les discours nationalistes des sociétés coloniales de peuplement, conçoivent l'espace national comme un espace structuré par la dominance de la culture blanche. Les peuples autochtones comme les groupes ethniques non-blancs sont construits comme pouvant être déplacés à l'intérieur et à l'extérieur par la volonté nationale. Les discours rencontrés ici vont du rappel à l'obligation de respecter les propriétaires à la peur de ne plus être « chez soi ». Ils se rejoignent dans leur fantasme partagé de suprématie blanche, fantasme où le sujet blanc gouverne la nation et s'impose aux Autres. La condition de possibilité de ce topos est l'annihilation discursive des Autochtones dépossédés du territoire. Les terres n'ayant pas été cédées, les commentateurs s'expriment à partir d'un statut de propriétaires de l'espace, reproduisent l'ignorance blanche (Mills, 2007b). Ultimement, les argumentaires rencontrés ici s'inscrivent dans une logique « white possessive », c'est-à-dire que les individus rationalisent la situation en réaffirmant leur contrôle sur leur espace, leur propriété (Moreton-Robinson, 2015). Cet entitlement blanc sur le territoire qui se soutient la logique voulant que ce soit « Nous » qui décidons parce que nous sommes « chez nous » occulte le fait colonial. En fait, les revendications de souveraineté territoriale et de dominance culturelle découlent de la naturalisation du groupe majoritaire comme groupe fondateur, vrais natifs du territoire (Cornellier, 2016). Pour que les descendants de colonisateurs puissent affirmer « maîtres chez nous », le colonialisme français et québécois à l'égard des Autochtones doit être occulté. En ce sens, le silence sur les Autochtones observé dans nos données est évocateur.

Une stratégie argumentative utilisée consiste à adopter la posture l'hôte prêt à accueillir l'Autre chez soi à condition qu'il ne cherche pas à reproduire les conditions de son pays d'origine à l'intérieur du nôtre. Le racisme peut ainsi être nié en tenant pour preuve la simple présence d'étrangers sur le territoire. En d'autres termes, puisque nous avons accepté qu'ils entrent chez nous, nous ne saurions faire preuve de racisme. Cette formule repose aussi sur une

différenciation hiérarchique entre chez nous et chez eux, et ce aussi bien en termes de culture et de moralité que de conditions de vie. Les musulmans se font ainsi rappeler par des sujets gouvernementaux que s'ils résident ici c'est grâce à la bienveillance des nationaux. Les commentaires suivants représentent bien cette stratégie :

lorsque **je t. héberge dans ma maison** pour la nuit **..ne critique pas** la couleur des couvertures.. ca prend pas un sec 5 pour comprendre!!!! (LP 1, 30 likes).

Vous quittez votre pays parce que vous avez peur, dû à la terreur qu'il y règne, **vous venez vivre au Canada pour la sécurité et la liberté que ce pays offre à son peuple**, mais vous ne voulez pas accepter notre culture, vous nous imposez les votre et si nous donnons notre opinion vous nous accusez de racisme, **si nous étions vraiment racisme comme vous dites nous ne vous laisserions pas venir vous installer au Canada**, vous avez toujours le droit de pratiquer votre religion en privé, mais votre pays d'accueil a le droit au respect, alors **accepter les décisions du peuple qui vous héberge**, c'est comme ça que l'harmonie va se faire, le respect ça va dans les 2 sens. **Vous êtes bienvenue dans mon pays si vous respectez notre culture** (JdeM 2, 21 likes).

Arrêter de pleindre tlm qui arrive au Canada.!!! **Nous sommes une terre d'accueil !** Simplement respecter le Pays qui t'accueille et d'arrêter de tout vouloir changé (**IMPOSÉ**) **en t'en que migrant ADAPTE TOI a l'endroit qui t'accueille !** Un point c'est tout !!!! (LD 2, 11 likes).

Notons comment les positions structurelles inégales de l'hôte et du visiteur sont exprimées. Le visiteur est appelé à se montrer reconnaissant de l'hospitalité reçue au « pays d'accueil » qui est la propriété de l'hôte qui l'héberge en respectant sa dominance culturelle. Les commentaires associés à ce topos posent alors la question suivante : « Pourquoi devrions-nous tolérer des pratiques indésirables alors que nous sommes chez nous ? »

Certains commentateurs expriment de façon explicite une peur de perte de contrôle totale de la majorité blanche sur son territoire en représentant les musulmans comme des envahisseurs qui feront de cet espace le leur. On considère alors qu'ils cherchent à « imposer leur loi » chez nous et qu'il est impératif de résister avant qu'il ne soit trop tard et qu'ils aient pris le pouvoir de « notre » État :

ON OUVRE LES PARI!!! combien de temps ca va leur prendre pour que ce sois leur quebec et leur canada..5ans..20ans...40ans..?? (TVA 1, 82 likes).

De toute façon au train où vont les choses **d'ici 15-20 ans le Canada sera dirigé par un gouvernement Islamique.** (TVA 2, 173 likes).

Contre tout ça Moi.....**on se fait envahir...** (JdeM 1, 9 likes).

Un des procédés utilisés pour faire valoir le statut de propriétaires et gestionnaires légitimes de l'espace national correspond à renverser la situation, c'est-à-dire à poser la question rhétorique à savoir quelle serait la nature de l'accueil de « Québécois » « chez eux ». Par exemple :

Va donc dans leur pays et demande d avoir un cimetières québécois je ne sais pas ce que seras leur réponse pense y une minute **on est dans notre pays qu il respecte nos tradition** c'est mon opinion !!!!!!!!! (TVA 2, 18 likes).

Ce type de commentaires exprime une appartenance nationale gouvernementale par la défense du caractère familial du chez soi. Cela sert des agendas monoculturalistes où l'intégration est entendue comme assimilation à la norme majoritaire. Ces commentaires vont effectivement souvent dans le sens du proverbe « À Rome, fais comme les Romains » utilisé pour exiger des étrangers qu'ils se plient aux règles locales. Un tel mécanisme discursif occulte la dimension raciste de l'injonction à la conformité lancée à l'étranger puisque les acteurs peuvent à la fois en appeler au respect du principe d'égalité et maintenir une représentation positive de soi valorisée par la nature négative de l'Autre. D'abord, cet argumentaire postule une équivalence en termes de position structurelle entre les « Third World migrants » en Occident et les Occidentaux dans les pays du Sud, passant sous silence le colonialisme et la persistance des rapports inégaux globaux (Garner, 2007 : 165). En plus du fait que la race soit occultée, ce type d'argument peut donner lieu à une mise en symétrie des positions d'immigrants et de touristes internationaux. En effet, certains soutiennent qu'ils se conforment aux lois locales lorsqu'ils vont à l'étranger et qu'ils s'attendent au même respect chez eux. On voit bien alors comment, en dépit de l'égalité formelle entre citoyens, une différenciation hiérarchique racialisée a lieu entre vrais et faux nationaux. En raison de leur appartenance religieuse racialisée, des citoyens québécois se voient exclus des frontières du Nous en étant assignés à l'espace réservé aux visiteurs étrangers. In fine, la présence musulmane au Québec en est vue comme une en visite.

Alors que plusieurs commentateurs d'origine maghrébine affirment ne pas comprendre la nature de l'opposition au projet dans la mesure où il existe des cimetières chrétiens au Maghreb, les majoritaires manifestent une perception réductrice et essentialiste des pays musulmans. Par exemple, une personne ironise de la sorte : « Moi aussi je veux un cimetière catholique en Arabie Saoudite » (JdeM 2, 26). Si elle est la seule à faire référence explicitement à l'Arabie Saoudite, on peut penser que la plupart des commentaires de ce type font aussi de cet État l'exemple par excellence du pays musulman où les droits et libertés des chrétiens et non-musulmans sont nuls. La représentation des sociétés musulmanes comme intolérantes permet donc de justifier la restriction de la tolérance à l'égard des musulmans « chez nous ». Pourquoi leur permettre alors qu'ils ne le feraient pas pour nous ? (Garner, 2016 : 124). Par exemple :

Gardons bien présent à l'esprit que **la plupart des pays musulmans n'offrirait pas cela pour ses étrangers** d'une autre religion. (RC 2, 71).

Il en ressort tout de même une représentation positive de soi où le nous national est situé comme étant moralement supérieur. Si cette société est « chez nous » et qu'elle a ses règles devant être respectées, il reste qu'elle est une « société d'accueil ». On retrouve alors la mise en scène structurellement inégale où l'un a le rôle principal de l'hôte et l'autre celui secondaire de l'invité ou visiteur bénéficiant de l'hospitalité du premier. Les commentateurs revendiquent ainsi leur statut de sujets gouvernementaux au sein de leur espace national dont ils cherchent à défendre le caractère familial. En tant qu'hôtes, ils exigent donc reconnaissance et respect, le respect étant entendu ici comme contraire du comportement de la « mauvaise diversité » et de ses revendications (Lentin et Titley, 2011). Par exemple, une personne affirme que le Québec est un endroit laïque où l'expression religieuse doit être confinée à la sphère privée, puis y va de cette analogie :

N'oubliez jamais que **si je vais chez vous je dois respecter vos droits et vos valeurs** c'est la même chose pour eux **Je suis fumeuse et je ne fume jamais chez les gens** parce que je suis chez eux ce sont eux qui m'accueillent alors je les respecte **je m'attends à la même chose de leur part quand ils viennent chez moi !** (TVA 3, 3 likes).

Cela exprime précisément l'idée voulant que les étrangers doivent connaître leur place, l'espace de liberté alloué par ceux à qui appartient l'espace public et le droit de déterminer les règles qui le régissent. Une autre personne présente positivement l'essence accueillante et laïque du Nous, ainsi posé comme représentant de l'universel, face au musulman dépeint négativement comme cherchant à usurper le pouvoir gouvernemental des premiers.

Vous cher Musulman , [...] **nous sommes et avons toujours été très accueillants, mais pas au point de vous laisser (Gouverner)**. On est un peuple pacifique et laïque, mais pas stupide, **il a des limites dans laisser passer**. [...] (JdeM 2, 10 likes).

Le commentaire suivant exprime particulièrement bien ce sentiment de supériorité morale conféré par l'appartenance gouvernementale à une nation qui, contrairement à celles des musulmans, permet une certaine marge de tolérance face à l'étranger :

ce que je trouve desolant cest que **c les premières a nous traiter de raciste nous les quebécois** mais **ils sexcluent** eux autre même et veulent **faire leur loi ds un pays qui les accueille** si jvais ds leur pays pis jme promene en mini jupe et decollete pas sur qui vont mle permette même si je dis que c de même dans mon pays sils sont ici il a une raison aussi c que leur pays nest peut être pas si bien que ca.. oui on es un pays ouvert, mais on ne deviendra pas un pays musulman dsl.. car oui on peut accepter des choses, mais pas tout non plus c notre pays !!! **venir faire leur lois de**

meme dans un pays qui es pas le leur au detriment de notre culture a nous ca prend du culot sur un temps !! (TVA 1, 30 likes).

En faisant de l'ouverture un attribut du Nous et l'intolérance un trait de « chez eux », le « chez nous » est posé comme étant sous le coup d'une menace externe ayant pénétrée le territoire national. Afin de demeurer ouverts et libres, il faut limiter l'importation de telles pratiques indésirables chez nous. Cette opposition spatiale est empreinte de racisme culturel situant les musulmans à un échelon inférieur de la civilisation. À travers un langage racial codé, une opposition hiérarchique est opérée entre la nation québécoise moderne caractérisée par les valeurs et principes universels et les musulmans prémodernes (Hesse, 2007 ; Goldberg, 2007).

Non seulement l'opposition au projet est légitimée par une défense de nos libertés, mais aussi cette opposition aurait suivi des procédures raisonnables, civilisées et démocratiques conformes à l'identité moderne de la nation québécoise alors qu'une proposition de cimetière « québécois » ou « catholique » dans un pays musulman ferait face à une opposition autoritaire, brutale et agressive, certains parlant de « peine d'emprisonnement » ou du risque de « se faire sauter ».

Le corollaire de l'idée voulant que les musulmans soient chez nous et qu'ils doivent donc se conformer aux règles de la maison est l'invitation à quitter le territoire en cas de refus de se soumettre à l'ordre normatif. L'exclusion symbolique profile donc la possibilité de l'exclusion physique. C'est le cas d'une trentaine de commentaires. L'argument est que si les musulmans refusent l'intégration et le mélange administrés par les majoritaires, ils n'ont qu'à retourner « chez eux ». On observe alors une compréhension exclusive et organique de l'appartenance nationale à travers l'utilisation d'un vocabulaire territorial. Le chez soi est perçu comme étant unique et celui d'où l'individu provient, d'où il tire ses racines. Les musulmans faisant ici l'objet des discours de ceux qui sont ici chez eux sont dépeints comme porteurs de pratiques venues d'ailleurs et donc écologiquement incompatibles. Quelques-uns manifestent explicitement une volonté d'expulsion des corps étrangers du territoire national. L'argument est que quiconque refuse de se soumettre aux règles doit prendre la direction de la sortie :

Ils n'ont pas à avoir leurs cimetière **qu'ils s'adapte ou qu'ils ailles ailleurs ou dans leurs pays** pour avoir ce droit. Quel gang d'affronter de nous imposer leurs religion (RC 1, 10 likes).

Mon opinion est la suivante... si **ils ont décidés de venir dans notre beau pays** plutôt qu'ailleurs c'est sûrement pour la qualité de vie qu'on y trouves ici...Mais pourquoi essaient ils de tout

changer? [...] **Je suis loin d'être raciste, mais** adaptez vous !intégrez vous! **Ou sinon au cas où vous l'auriez oublier la...un avion ça se prends bien.** (JdeM 1, 12 likes).

Il on peur de, être enterré avec les québécois ,super on peu pas les laisser faire tout comme leur religion **si c est sa retourner ou vous venez ?** Poing à la ligne (TVA 2, 10 likes).

Il s'agit donc ici d'expressions manifestes de sujets gouvernementaux qui estiment avoir le pouvoir légitime de gouverner les corps des Autres au sein de leur espace. Cela est d'ailleurs particulièrement évident dans ce commentaire paradigmatique de l'entitlement managérial que la blanchité confère dans les sociétés coloniales de peuplement (Sharma, 2006) :

[...] Imaginez un québécois(es) dans un de leurs pays qui se promènerait avec une croix de Jésus Catholique dans le cou! Y t'en ferait un! Qu'ils s'intègre comme nouveau québécois(es) à nos us et coutumes, où bien qu'ils retournent chez eux, les accommodements déraisonnables c'est assez et tous comme **québécois(es) devront demeurer maître chez-nous, ce n'est pas du racisme! Intégrez-vous où dégagé c'est tout** [...] (LD 2, 2 likes).

La présence de la différence de l'étranger qui ne se conforme pas à l'autorité normative de la majorité devient ainsi menaçante pour le pouvoir du maître de l'espace national.

D'autres adoptent des stratégies discursives qui masquent la volonté d'exclusion par une attitude se voulant bienveillante. Leur discours suit donc cette formule : « ici, nous avons nos règles et si elles ne vous satisfont pas, vous seriez donc plus heureux chez vous ». D'une part, cela indique que les normes locales sont immuables. D'autre part, s'ils n'apprécient pas les conditions du Québec et qu'ils tiennent à leurs pratiques anormales, ils pourront s'y adonner dans leur environnement naturel d'inscription, soit « chez eux ». D'autres expriment leur incompréhension quant à la situation. Ils s'interrogent par exemple à savoir pourquoi les musulmans – nécessairement immigrants – se sont établis chez nous s'ils n'aiment pas cet endroit. Dans tous les cas, on soutient qu'on serait heureux qu'ils s'intègrent, mais que s'ils ne le souhaitent pas, tous seraient plus heureux si chacun vivait chez soi :

En sociologie, l'intégration est le processus ethnologique qui permet à une personne ou à un groupe de personnes de se rapprocher et de devenir membre d'un autre groupe plus vaste par l'adoption de ses valeurs et des normes de son système social. **Si ça fait ton affaire parfait sinon byebye** (LP, 34 likes).

Que venez vous faire au Québec si notre terre vous déplaît tant que ça? (JdeM 2, 8 likes).

Enfin ils ne peuvent imposer leurs demande ... **s'ils sont si malheureux qu'ils s'en retourne.** [...] (TVA 3, 26 likes).

Même lorsqu'ils impliquent des catégorisations raciales, ces discours empruntant la formule « retournez chez-vous » (*go home*) sont d'abord des pratiques nationalistes. Le désir de voir

l'Autre retourner chez soi est indissociable du désir de se sentir chez soi au sein de son espace national. Peu importe le fait qu'ils soient citoyens ou non, les musulmans sont construits comme des objets de gouvernance dont la localisation revient en dernière instance à ceux qui s'estiment les maîtres de l'espace national. Perçus comme venant d'ailleurs et en particulier d'un ailleurs imaginé comme terre d'Islam, ces individus sont posés comme un danger étranger, extérieur à la communauté nationale (Ahmed, 2004b : 162). La distinction entre ceux qui se pensent comme « natifs », donc au bon endroit, et ceux qui sont reconnus comme étrangers, donc au mauvais endroit s'appuie empiriquement sur une pratique culturelle venue d'ailleurs. La proximité de l'Autre, la présence de ce qui vient de l'extérieur et ne peut être assimilé, sert à démarquer le corps national (Ahmed, 2000). Provenant de l'extérieur et appartenant ainsi au monde de la différence, cette pratique particulière est dépeinte comme venant troubler l'intérieur national comme espace de confort, d'intimité et de familiarité, un espace où nous appartenons naturellement (Walters, 2004 ; Hall et Rose, 2006).

Le recours à la métaphore du « chez nous » signale bien cette connexion entre territoire, peuple et famille. Déjà, en s'adressant aux musulmans « accueillis chez nous », les commentateurs affirment que ceux-ci ne font pas partie des nôtres. Ce positionnement permet ensuite de légitimer un sentiment d'entitlement quant à l'inclusion/exclusion conditionnelle des corps non blancs. Les commentaires analysés ici reflètent une angoisse quant au statut de propriétaires/gestionnaires de l'espace national et sont donc empreints de ressentiment blanc. L'immigrant ou le musulman est ciblé comme responsable ou menace de la perte du caractère familial et chaleureux (*homely*) de la nation. Alors qu'il n'est question que de l'achat d'une parcelle de terre par un organisme communautaire, la fétichisation de l'étrangeté musulmane par répétition et collage des images de menace fait en sorte que l'on rencontre des discours de défense du chez-soi et du soi national. Est alors construite implicitement une communauté de citoyens « ordinaires » blancs ayant le droit et le devoir de patrouiller les frontières nationales en déterminant quelles pratiques sont tolérées et lesquelles sont inacceptables « chez nous ».

6.4.6. Topos de la culture

La vaste majorité des commentaires négatifs et mitigés reposent sur un régime de représentation racialisé des musulmans comme catégorie culturellement problématique (Hall, 1997b). À des fins de précisions analytiques, le topos de la culture renvoie ici aux discours qui participent à

l'image d'une culture nationale menacée par des étrangers qui appartiennent à une autre culture et qui cherchent à imposer leurs pratiques et leur ordre normatif. Alors que les topoï du vivre ensemble et de la limite laissent entendre que l'Autre musulman abuse de l'hospitalité et de la tolérance nationales en cherchant à vivre en marge de la société et du peuple, les commentaires analysés sous le topos de la culture en font une menace identitaire. Il ne s'agit plus seulement d'inquiétudes quant au maintien du contrôle managérial du vivre ensemble, mais aussi de celles concernant la préservation culturelle. Ces distinctions sont d'ordre analytique, comme une personne peut, dans le même énoncé, attribuer au musulman fantasmé un désir d'autoségrégation et une volonté de domination culturelle. In fine, c'est son rejet de domestication et sa qualité d'ingouvernable qui rendent le musulman menaçant pour les nationalistes.

Dans ces discours, les Québécois musulmans sont appréhendés à travers le prisme d'une islamophobie globale où l'Islam est posé comme conquérant et ennemi de l'Occident. Ce faisant, la volonté du CCIQ de construire un cimetière communautaire n'est pas perçue comme l'exercice d'un droit particulier, mais plutôt comme un affront à la culture nationale et à la civilisation occidentale. À ce chapitre et à l'encontre des rapports impérialistes contemporains imprégnés du contexte de la fameuse guerre contre le terrorisme, les musulmans sont représentés dans la position fantasmée de l'Autre puissant et dominant. Si la population de confession musulmane ne constitue que 3,1% de la population québécoise et qu'elle est économiquement, politiquement et culturellement subordonnée au groupe majoritaire, un lieu de sépulture est tout de même perçu comme une victoire supplémentaire de cette catégorie racialisée, lorsque ce n'est pas une preuve de l'islamisation de l'Occident. Par exemple : « L'islam finit toujours par gagner. » (TVA 1, 2 likes) / « [...] Aujourd'hui des cimetières, demain la charia. » (LD 2, 5 likes). Le dernier extrait montre bien comment un argument peut puiser dans plusieurs registres, ici en adoptant la logique de la pente glissante associée au topos de la limite.

On a vu comment cet événement particulier était régulièrement cadré comme représentatif du refus d'intégration des musulmans à « notre » mode de vie. Or, ce qui est vu comme un repli sur soi peut aussi être saisi comme un exemple parmi tant d'autres de volonté d'implantation d'une dominance culturelle islamique. Cela découle surtout d'une conception assimilationniste de l'intégration où les majoritaires blancs sont naturellement intégrés et où les immigrants et

minorités doivent démontrer leur capacité et leur volonté d'intégration sous la forme d'une conformité culturelle. L'intégration devient alors une injonction lancée à l'Autre, un processus unidirectionnel top-down, allant de la majorité (blanche) aux « ethniques » racialisés. Aux yeux des sujets gouvernementaux, tout écart de conduite observé devient un affront à l'ordre normal des choses et le signe d'une aspiration à renverser cet ordre. C'est dans ce sens que le musulman passe de celui qui refuse de se soumettre à celui qui veut s'imposer, changer notre culture, remplacer nos lois, etc.

Le déni du racisme se fait notamment par le biais du mécanisme qui consiste à blâmer la victime en l'accusant de ne pas être motivée à s'intégrer (Van Dijk, 1992). Par exemple, ces deux commentaires ciblent la « communauté » musulmane en la rendant responsable de l'hostilité grandissante à son endroit de la part du peuple, fatigué de voir *cette* communauté refuser l'intégration à la culture dominante. Cibler spécifiquement les musulmans devient alors un moyen de faire valoir que les majoritaires ne sont pas racistes et n'en ont que contre cette minorité singulièrement problématique :

C'est toujours a causes de tout ces accomodements, pour les musulmans, qui fait que le monde sont contre eux et qu'il a toujours des problèmes, **on voit pas ça avec les autre cultures**, les chinois, les grec, les italiens, les noirs et tous les autre, non, **juste eux autres**, c'est quoi le problème? (JdeM 3, 7 likes).

Pas facile les musulmans....**on n'a jamais eu des troubles avec les autres religions**.....eux ils s'imposent pas mal..... (LP 2, 1 like).

En termes de nationalité pratique, les majoritaires font de cette pratique culturelle particulière un exemple du peu de capital national accumulé par les musulmans. Ils sont alors évalués et classés par ceux qui s'estiment en droit de le faire comme occupant l'échelon inférieur au sein de la hiérarchie des appartenances. Une conception cumulative de la nationalité permet de sortir du modèle réducteur de l'inclusion/exclusion et de mieux comprendre comment la différenciation entre majoritaires et « ethniques » varient justement en fonction de quels majoritaires et de quels « ethniques » il est question. La valeur des éléments culturels faisant office de capital fluctue également selon les conjonctures et luttes au sein du champ de pouvoir national et d'appartenance gouvernementale. Alors que la langue française est généralement centrale dans les définitions de l'appartenance québécoise, la différence religieuse se voit ici attribuer une importance telle que des musulmans francophones sont estimés comme appartenant moins que d'autres minorités.

Cette inclusion/exclusion différenciée que mettent en pratique les sujets gouvernementaux est aussi médiée par la peur et l'insécurité culturelle face à des formes de diversité « hors de contrôle » qui devraient être policées (Back et Sinha, 2012). On observe alors des discours nationalistes de ressentiment où ceux qui croient être le cœur normatif de la nation expriment leurs inquiétudes en présentant l'Autre musulman comme cherchant à renverser le rapport de pouvoir légitime en imposant sa dominance culturelle (Garner, 2016 : 128). Les commentateurs investissent alors le champ discursif de la crise et expriment leur peur de l'étranger en produisant une communauté de sujets blancs ordinaires assiégés et victimes d'étrangers menaçant de voler leur nation (Ahmed, 2004b ; Hage, 2016). Cela ne peut être compris en dehors de la circulation des signes de peur qui, par répétition, collent aux corps de ceux « reconnus » comme musulmans (Ahmed, 2004a). Cette étrangeté fétichisée est telle que les rapports sociaux constitutifs du processus de racialisation sont effacés. L'individu disparaît dans l'image de l'Autre musulman porteur de risques. À cet égard, certains commentaires mobilisent une version particulièrement menaçante de la figure du musulman animé par la haine de l'Occident et le désir de domination globale :

Les chrétiens ont été massacrés partout au Moyen Orient. [...] et vous vous demandez pourquoi les Québécois ont peur des musulmans? (JdeM 3, 36 likes).

Une bonne nouvelle **L'islam est le cancer des sociétés occidentales. Il faut freiner à tout prix la monter de l'islamisme sur nos terres** (TVA 3, 7 likes)

[...] Ces groupes [La Meute] ne sont pas des Hells quand même, **ils veulent juste que notre pays ne tombe pas sous la dictature des Musulmans...**;) Et une chance qu'ils existent car ce n'est pas notre gouvernement qui nous protège d'eux bien au contraire...**Nous sommes entrain de perdre toutes nos identités et notre liberté** à cause des accommodements raisonnables qui nous sont imposés...:((JdeM 3, 53 likes).

On rencontre aussi des commentaires qui utilisent l'Europe comme épouvantail, un continent perçu comme appartenant à « notre » famille civilisationnelle, mais qui aurait perdu son identité occidentale en se soumettant aux musulmans. Par exemple :

Vous ne voyez pas ce qui se passe dans le monde...**partout où ils vont, ils tentent d'écraser le peuple qui y vit**, en les obligeant à accepter leurs requêtes et d'implanter leur religion...**L'Europe est un exemple parfait**...ils sont en train de faire la même chose au Canada! Qui est inculte, ceux qui acceptent de se faire piétiner ou ceux qui constatent très bien ce qui est en train de se passer mondialement et qui se tiennent et agissent (JdeM 2, 7 likes).

Non seulement leur portrait est celui d'étrangers culturellement différents et même incompatibles, mais aussi de tyrans et de colonisateurs cherchant à imposer leurs lois sur un

territoire qui n'est pas le leur. Cette image du musulman cherchant à dominer le « peuple québécois fondateur » par le biais d'un nouveau « système colonisateur » (RC 1, 1 like), renverse les rapports de pouvoir réels et masque la position structurelle coloniale des majoritaires blancs.

Comme le note Ahmed (2004a), dans la rhétorique de la crise, la peur devient un mécanisme de conservation du pouvoir social et de maintien des normes sociales. Les majoritaires apeurés se positionnent comme victimes et nient toute charge de racisme ; ils ne chercheraient qu'à défendre leur culture face à une menace culturelle de l'extérieur. Plusieurs commentateurs nient ainsi le racisme, en affirmant ne pas en être un, mais être plutôt fatigués de se faire imposer d'autres cultures et inquiets de la perte de l'identité québécoise. Encore ici, la rigidité à l'égard des musulmans est dite motivée par l'amour de soi et non par la haine de l'Autre. Ces discours s'éclairent par leur inscription dans le complexe narratif national québécois marqué par une représentation victimaire des majoritaires. En effet, la menace culturelle musulmane apparaît d'autant plus importante en raison de la fragilité identitaire intrinsèque à la petite nation québécoise imaginée. Des commentateurs adoptent alors une posture de résistance face aux attaques perçues à l'endroit de l'objet aimé et déploient un vocabulaire qui souligne bien le caractère conflictuel de la relation avec l'« assaillant » musulman. Par exemple :

Et une **autre défaite pour la culture quebecoise** (TVA 1, 7 likes).

Ici **le peuple ce défend** comme il peut...**pour conserver leurs valeur, du moins se qu'il en reste** (JdeM 3, 15 likes).

Plusieurs termes sont mobilisés dans ces discours de préservation culturelle : appels à la défense des valeurs, mœurs, coutumes, traditions, nationales etc. Or, la plupart du temps, la nature de ces éléments demeure imprécise, si bien que les significations menaçantes collées aux corps étrangers apparaissent plus importantes que ce qui serait menacé. Certains tentent de définir les traits culturels à défendre, ce qui donne lieu à un portrait contradictoire des caractéristiques définitives du Nous. D'une part, l'Autre musulman menace la qualité de « pays catholique » et la dimension chrétienne de l'identité nationale. La construction d'un lieu de sépulture musulmane sur un territoire défini comme historiquement chrétien (dont le lien colonial est effectivement tu) serait d'autant plus inacceptable qu'elle ferait suite à des demandes de retraits de symboles chrétiens de l'espace public. Des personnes expriment donc leur ressentiment face à une situation d'injustice perçue où la manifestation publique de l'appartenance religieuse

serait favorisée lorsqu'il s'agit d'étrangers alors que les symboles religieux chrétiens devraient être retirés. On observe ainsi un catastrophisme victimaire où le paysage québécois est imaginé rempli de symboles musulmans tandis que les crucifix et les arbres de Noël seront retirés et où la toponymie catholique sera effacée¹⁸⁶ :

on avais pas se problème avant de se faire imposé C gens la... on as des chinois des russe des haïtiens des africain on as pas de problème .. **depuis qui sont la C l enfer interdiction les croix les prières les sapins le père noel pas de porc dans nos écoles** et j ens passe ... [...] (LD 2, 5 likes).

D'autre part, les musulmans menaceraient la culture nationale laïque. On soutient que les Québécois ont choisi d'abandonner la religion et que la fermeté doit prévaloir à l'endroit des musulmans, sans quoi la volonté nationale serait bafouée. Dans tous les cas, ces majoritaires affirment que leur groupe est injustement dévalorisé et aspirent à restaurer la normalité, soit la suprématie blanche, c'est-à-dire un ordre social où ils occupent une position de dominance culturelle. Les définitions contradictoires de l'identité nationale mettant de l'avant la catholicité comme la laïcité se rejoignent précisément dans leur cadrage de l'Autre musulman comme menace et la représentation des majoritaires blancs comme occupant le cœur normatif et culturel de l'espace national.

Dans un contexte où les discours exclusivistes contemporains rejettent les accusations de racisme, l'idée de culture nationale fait office d'héritage précieux et immuable à préserver (Balibar, 1997 ; Bauman, 2003). Cela est particulièrement manifeste ci-dessous : .

Où est notre identité? Nous sommes n'importe qui? Non! **Nous avons des ancêtres qui ont bâti ce pays avec des valeurs à nous pas les vôtres!** Le jour et la nuit! Arrêtez de nous fatiguer avec vos demandes spéciales ou retournez chez vous!! (RC 1, 41 likes).

Les insultes racistes observées sont d'une importance marginale sur le plan numérique. Les acteurs adoptent plutôt le registre du racisme culturel masqué derrière un nationalisme défensif où l'appartenance culturelle agit comme langage codé pour la race (Hall, 1993). Un argument culturaliste qui stigmatise les musulmans tout en niant le racisme consiste à investir le champ de l'égalité et à présenter les musulmans comme se croyant supérieurs au Nous. Ce sont alors les Autres qui sont rendus coupables de pratiques d'infériorisation. Les commentateurs peuvent ainsi adopter une position de victimes qui discrédite toute accusation de racisme. On dira par

¹⁸⁶ Il faut savoir qu'environ la moitié des municipalités du Québec ont un nom catholique.

exemple que les musulmans ne veulent pas être enterrés avec des mécréants, qu'ils jugent les « Québécois » indignes ou que nos cimetières ne sont pas assez bons pour eux.

Notons enfin que, sur les 746 commentaires négatifs ou mitigés, 32 ont été rédigés par des personnes n'ayant pas un nom indiquant une appartenance au groupe ethnique dominant. Il peut s'agir de blancs, de musulmans ou de membres d'autres minorités racialisées. Les commentaires des personnes musulmanes témoignent de l'hétérogénéité des perspectives au sein de cette minorité et de l'opposition aux imams qui se font les porte-paroles de la « communauté » alors qu'ils ne représenteraient que la minorité conservatrice. Quant aux personnes issues d'autres minorités, non seulement elles rejoignent le discours dominant sur l'intégration nationale, mais elles peuvent aussi parfois cibler « les musulmans » de façon stigmatisante en notant que les autres « immigrants », eux, s'intègrent. Ils revendiquent ainsi une position supérieure aux musulmans dans la hiérarchie racialisée des appartenances en raison de leur détention d'un plus grand capital national (Back et Sinha, 2012 ; Hage, 2014a).

6.5. Discours positifs

Environ un commentaire sur quatre est classé comme positif, c'est-à-dire qu'il ne cadre pas l'événement comme étant un enjeu problématique. Parmi ceux-ci, on retrouve une importante proportion de personnes ayant un nom minoritaire, soit environ trois commentaires sur dix. Dans l'ensemble du corpus, le commentaire positif le plus populaire en termes de likes est le fait d'une personne avec un nom à consonance canadienne-française :

c'est correct, on a accepté qu'ils viennent au Québec, **ils ont droit** d'être enterrés convenablement, **c'est quand même des humains**. (TVA 1, 646 likes).

Tout en se montrant favorable au projet du CCIQ, cet énoncé participe au discours de la tolérance de ceux qui se veulent de « bons » nationalistes, à l'opposé des « mauvais » nationalistes exclusivistes. Suivant Hage, cela s'inscrit aussi bien dans le fantasme de la nation blanche dans la mesure où le locuteur accordant sa tolérance à l'Autre s' imagine dans une position de pouvoir au sein d'une nation conçue comme étant sienne. La tolérance est une « pratique habilitée » (*empowered practice*). En effet, les droits des minorités sont présentés comme devant dépendre de l'aval de la majorité. Le droit à une sépulture conforme aux croyances personnelles est entendu ici comme découlant du droit à l'établissement « chez nous ». Le terme « droit » signifie ainsi davantage « privilège ». En dernière instance, ce sont

les vrais nationaux qui ont l'autorité légitime de policer leurs frontières et gouverner les conduites minoritaires. Le soutien manifesté aux Québécois de confession musulmane derrière ce projet est indissociable d'une valorisation de soi comme peuple ouvert et tolérant envers la diversité dont l'étranger est porteur. L'accent mis sur l'humanité des musulmans est aussi intéressant puisqu'il signale que, en dépit de leur différence, ils méritent un respect minimal.

Identité et humanité égale s'entrecroisent avec un ordre hiérarchique où le différent est implicitement placé dans la position inférieure du toléré (« on a accepté qu'ils viennent »). Le discours de la tolérance maintient la capacité structurelle du tolérant à être intolérant et ne remet pas en question le pouvoir du premier, mais participe plutôt à sa reproduction : « It is a form of symbolic violence in which a mode of domination is presented as a form of egalitarianism » (Hage, 2014a : 85). Ce commentaire populaire positionne les musulmans comme objets tolérés au sein d'un espace national qui n'est pas le leur.

Il importe donc de souligner que ce type de discours de la tolérance se situe dans le cadre d'un débat entre les majoritaires sur les minoritaires. Les appels à la tolérance ne peuvent s'adresser qu'à ceux qui s'estiment détenteurs du droit et du pouvoir de tolérer ou non, c'est-à-dire ceux qui sont de la culture blanche dominante. Tolérer revient ici à accepter certaines différences tout en les balisant au sein de nos frontières.

Le vocabulaire du droit est utilisé également par autres commentateurs pour faire valoir la légitimité de la volonté de personnes musulmanes d'obtenir leur propre cimetière. Certains défendent les droits des musulmans, et ce sans laisser entendre que ces droits dépendent de la bonne volonté des majoritaires. L'événement est alors cadré comme relevant de la liberté de religion. L'accès à un tel lieu de sépulture est perçu comme un droit fondamental et donc inviolable par la majorité. Des commentateurs soutiennent ainsi que l'opinion des opposants ne devrait avoir aucune incidence. Par exemple, certains considèrent que le référendum constitue une violation des droits des minorités et en critiquent la teneur raciste :

Quel conneries de faire voter les droits des minorités par référendum... Particulièrement dans une **ville à forte majorité blanche**. (TVA 2, 13 likes).

Être le droit d'être inhumé selon ses croyances ne devrait pas être une question de référendum. Je crois de plus en plus que **certaines se croient tolérants seulement selon leurs conditions**. Cela s'appelle tout simplement du **racisme**. (LD 3, 92 likes).

Une autre s'interroge sur la rationalité derrière l'opposition au projet en arguant que tous les habitants du Québec ont les mêmes droits :

Pourquoi les musulmans n'auraient pas le droit d'avoir leur propre cimetière? **Ces gens vivent au Québec** et meurent au Québec. **Ils ont droit d'y avoir leur place.** (RC 1, 9 likes).

Une personne avec un nom à consonance musulmane soutient quant à elle que les musulmans ont gagné ce droit, qu'ils le méritent en raison de la durée de leur établissement et de leurs apports à la société à travers leur travail et leurs contributions fiscales.

Certaines personnes soutiennent que les droits individuels doivent être défendus, et ce, tout en marquant leur désaccord avec la volonté d'être inhumé dans un cimetière confessionnel. Ils font état de leurs différences de valeurs en même temps qu'ils défendent la liberté de choix des musulmans. C'est notamment le cas de majoritaires qui s'affichent comme athées et de musulmans qui préfèrent l'option multiconfessionnelle. Par exemple :

Même si toutes les religions sont ridicules et tout les croyants sont un peu crack pot, rendu au bout de la traie....c'est ben le **minimum de te faire enterrer dans la direction de ton choix**....pis refuser sa dernière volonté à qqn, c'est la plus haute preuve de méchanceté et de petitesse qu'un vivant puisse faire (RC 2, 59 likes).

L'argumentaire du droit est aussi étroitement lié à celui de l'équité. En effet, contre l'idée voulant que la permission de construire ce cimetière confirme le statut de privilégiés des musulmans au sein de l'espace national, plusieurs soutiennent que ce projet est acceptable puisqu'il irait précisément dans le sens de l'équité en reconnaissant aux musulmans les mêmes droits que les autres citoyens. Ils décentrent ainsi le débat en avançant que toute personne doit être en mesure de choisir comment on disposera de sa dépouille, peu importe ses croyances ou son absence de croyances. Ces commentaires mettent l'accent sur le fait que les individus appartenant à la majorité catholique de même que les minorités protestantes et juives peuvent se faire inhumer dans un cimetière confessionnel s'ils le désirent. Par exemple :

Enfin! **pourquoi nous aurions droit à des cimetières chrétiens, mais eux n'aurait pas droit aux leurs ?** 🙄 Un être humain mérite d'avoir des funérailles et des enterrements qui respectent nos croyances peu importe d'ou nous venons! 🙏 🕸️ ❤️ (TVA 1, 3 likes).

***Il y a des cimetières juif, chrétiens, bouddhiste, **pourquoi pas musulman**, chacun est libre de choisir comment et où il va être enterré (LP 2, 71 likes).

L'opposition aux cimetières musulmans peut donc être dénoncée comme une discrimination spécifique de cette minorité. Cela est visible dans ce commentaire d'une personne musulmane qui sent que le Québec brime les droits d'immigrants qu'il a pourtant sélectionnés :

*****Moi ce qui me tue c'est que le Québec n'hésite pas à ramener un musulman hyper diplômé, pour participer au rayonnement du Québec, mais il ne veut pas lui garantir un enterrement conforme à ces croyances ou aux droits donnés aux autres communautés ... La solution est simple, expliquer clairement aux nouveaux arrivants musulmans qu'ils n'auront pas droit à un cimetière et que la charte des droits qu'ils doivent réciter lors des entrevues d'immigration ne s'applique pas à eux...** (LD 2, 6 likes)

On voit ici comment l'enjeu est cadré comme relevant du droit égal au respect et à la dignité. C'est aussi le cas d'autres personnes avec des noms à consonance musulmane qui revendiquent un droit au respect des défunts :

*****Ok là, je vais le dire le plus poliment possible, mais j'en reviens vraiment pas qu'il y en a qui font des histoires avec un cimetière. Est-ce qu'on peut juste respecter tout le monde dans leur dernier repos?** En quoi ça vous dérange tant que ça???? (RC 1, 133 likes)

*****C'est triste quand-même de refuser à quelqu'un d'être enterré selon ses croyances et rituels! On a bien le droit de mourir dans la dignité, mais pas le droit d'être enterré dans la dignité et selon non principes!** (TVA 3, 15 likes)

*****Chaque être humain a le droit de choisir comment et où il va être enterré, en dignité et respects de ses croyances** (LP 3, 187 likes)

Soulignons que cet appel au respect n'est pas limité aux commentateurs musulmans. Pour plusieurs majoritaires aussi, ce rejet est un rejet de l'humanité des Autres et qu'il va à l'encontre du droit fondamental à la dignité. Par exemple :

Félicitations ! Moi je suis d'accord avec le maire Labaume. Quelque soit la religion, **les gens ont droit à une sépulture dans le respect et la dignité.** (RC 2, 261 likes).

Ces commentaires misent donc sur l'humanité commune traversant les différences culturelles et religieuses. Les opposants sont donc représentés comme étant caractérisés par un niveau de moralité inférieur, incapables de respecter l'Autre jusque dans sa mort.

Plusieurs manifestent leur incompréhension des opposants en mettant l'accent sur le fait qu'il est finalement question de personnes décédées. Si la mise en relief du statut de mort sert souvent à l'appel au respect de la dignité, il arrive qu'elle serve aussi à un argumentaire ambivalent dont le message pourrait donc être traduit comme tel : « Je comprends que les musulmans puissent être indésirables de leur vivant, mais il s'agit de musulmans morts donc ils ne peuvent plus rien contre nous ». Les majoritaires qui donnent leur « aval » au projet en

mettant l'accent sur l'absence d'impact négatif sur le groupe dominant peuvent aussi servir des arguments économiques. Dans ce cas, il est souligné qu'il s'agit d'un achat de nature privée, c'est-à-dire que l'argent des contribuables demeure intouché. Par exemple :

Tant qu'ils ne briment personne et qu'ils ne nous refilent pas la facture, pourquoi les en empêcher? (RC 1, 5 likes).

Il est possible d'interpréter ce commentaire comme affirmant le pouvoir gouvernemental du « Nous » d'autoriser ou non différentes pratiques des minorités présentes chez nous, selon qu'elles nous causent un fardeau ou non. La tolérance affichée ici est loin d'une défense de droits et d'équité et plus proche d'une indifférence conditionnelle : « en autant qu'ils oppriment personne et ne nous coute rien ». Suivant Hage (2014a), on peut aussi voir dans certains appuis à la construction de ce cimetière une conception des musulmans comme un objet de petite taille gérable par les sujets gouvernementaux habitués à de telles tâches. Autrement dit, cette pratique peut être « acceptable » parce qu'elle n'est pas perçue comme menaçant l'ordre hiérarchique et le pouvoir des sujets nationaux blancs.

6.5.1. Représentation des opposants

Les opposants sont souvent accusés de faire preuve d'hypocrisie. Dans certains cas, on affirme qu'ils se scandaliseraient tout autant si des musulmans souhaitaient être inhumés dans des cimetières catholiques, indiquant qu'à leurs yeux c'est la présence musulmane et non des pratiques particulières qui est problématique. Les qualifications d'hypocrisie s'appuient aussi sur le fait que ceux qui appellent au mélange dans des cimetières multiconfessionnels ou athées ne s'offusquent que lorsqu'il s'agit de cimetières musulmans, discriminant ainsi une catégorie spécifique au nom du vivre ensemble.

Sans toutefois parler explicitement de racisme, plusieurs personnes représentent négativement les opposants comme ignorants et peureux. Par exemple :

*****Ce fou malade lire tous ces commentaires ! On vit dans un pays si diversifié, on a une chance unique de pouvoir côtoyer différents cultures, et malgré cela il y a encore tellement des gens,; je dirais pas racistes,; mais plutôt ignorants ! Et si dépourvu de humanité ! (JdeM 1, 8 likes).**

On constate aussi des insultes : « ignares », « colons », « caves », « morons », « rednecks », etc. S'en dégage une hiérarchie morale allant de ceux qui sont cultivés et font preuve de raison et

d'ouverture à ceux qui, en raison de leur ignorance, adoptent une posture de fermeture et d'exclusion mue par la peur de l'étranger.

D'une part, ces commentaires réduisent de façon erronée la racialisation à une question de méconnaissance de l'Autre et de peur de l'inconnu, la rendant ainsi indépendante des structures et représentations sociales. Une telle conception ne permet pas non plus de comprendre comment les perceptions négatives des musulmans s'ancrent dans des connaissances racialisées antérieures et puisent dans l'archive culturelle orientaliste qui permet aux individus de « connaître » le musulman fantasmé avec caractéristiques régulières et dont on ne reconnaît pas la pleine humanité (Hall, 1996b ; Saïd, 2005). Si la peur de l'étranger sert la reproduction des frontières nationales, l'étranger est identifié en tant que tel, il n'est pas une personne méconnue (Ahmed, 2000). C'est donc dire que les opposants apeurés n'ont pas peur d'inconnus. La vie en société est ponctuée de rencontres entre inconnus qui ne suscitent pas de telles émotions. Ils ont peur des corps qu'ils connaissent et reconnaissent comme musulmans auxquels ils collent des significations menaçantes.

D'autre part, ces discours peuvent avoir minimiser l'importance du racisme et de la xénophobie au sein de la société québécoise en en faisant le propre d'une poignée d'incultes et de régionaux, protégeant du même fait l'image positive de la nation ouverte. Par exemple :

Des vrais **habitants ignorants** (RC 3, 5 likes).

Si les gens n'étaient pas si **bêtes et désinformés**, il n'y aurait pas de division. **Toujours les mêmes 3-4 rednecks** qui compliquent tout. (RC 1, 5 likes).

D'autres signalent explicitement qu'il s'agit pour eux d'une situation de racisme à l'endroit de la population musulmane. D'ailleurs, à en juger par leurs noms, une forte proportion de ceux-ci ne semble pas appartenir à la majorité ethnique. Par ailleurs, ces commentaires dénoncent aussi bien la campagne référendaire et son résultat que les discours sociaux et médiatiques autour de cet événement. Certains réfutent l'image idéalisée du Québec comme nation définie par l'ouverture et la tolérance à la diversité et donc loin du racisme. Est alors pointé du doigt l'écart entre la réalité empirique et les discours formels se revendiquant du pluralisme, de même que le déni récurrent du racisme dans la sphère publique québécoise ces dernières années. Pour plusieurs, l'ouverture ne serait donc qu'un « beau discours » masquant des préjugés racistes à l'endroit des minorités et des musulmans en particulier. Par exemple :

Qu'est-ce que ça pouvait bien faire que les musulmans aient un lieu de sépulture? **Et on dit que les québécois ne sont pas raciste.** (TVA 2, 30 likes).

*****L'hypocrisie et l'arrogance d'une certaine branche pseudo-patriotique** de la société dans ce dossier ne devrait plus surprendre personne. Où est cette "ouverture" et cette "tolérance" de la part de ces individus qui se sont précipités après l'attentat pour essayer de faire taire tout ceux qui ont émis des **doutes sur la réelle tolérance et ouverture des Québécois?** Vous n'aidez pas votre cause en ce moment! (TVA 3, 12 likes).

***Dans tout les pays du monde on trouve des cimetières catholiques, juives, musulmans, **quand on arrive au QUÉBEC tout sors de l'ordinaire, mais attention nous les Québécois de souche on est un peuple ouvert, et pas du tout, mais vraiment pas du tout raciste** (RC 1, 8 likes).

Quelques-uns expriment leur consternation en s'affirmant désolés de voir que le racisme dont sont victimes les musulmans les poursuit jusque dans la mort. Il s'agit pour eux d'une manifestation de « racisme à l'état pur » (RC 3, 376 likes). Pour eux, le rejet du projet de cimetière musulman est le signe d'un rejet des musulmans, une pratique d'exclusion qui, en violant les dernières volontés, est vue comme témoignant d'une non-reconnaissance de l'humanité des Autres.

Une telle dénonciation du racisme dépasse le simple vote des 19 résidents s'étant opposés au projet. Ils connectent effectivement cet événement singulier à une dynamique plus large de pratiques et de discours nationalistes marqués par l'islamophobie. Cela peut d'ailleurs concerner directement le poids des discours racistes produits par des citoyens ordinaires sur les médias sociaux :

*****le plus pire** de tout sa c'est les **commentaires racistes et haineux** qu'ont voient toute les journées (TVA 3, 167).

En d'autres termes, si certains cherchent à marginaliser le racisme en en faisant une affaire de conscience individuelle et le propre de quelques ignorants régionaux, pour d'autres il s'agit d'un phénomène d'importance sociétale. Comme le note Hall (2012), les pratiques discursives d'acteurs individuels ne peuvent être saisies en dehors des idéologies et régimes de représentation dominants qui les informent. Certaines personnes situent ainsi ces pratiques à l'intérieur du contexte de représentations racialisées des musulmanes. En ce sens, cet événement particulier, avec les discours qui l'entourent et le structurent, est vu comme participant à un processus plus large de stigmatisation de cette catégorie sociale au Québec, stigmatisation vue comme grandissante depuis quelques années. Il s'agirait donc d'un nouveau révélateur de sentiments racistes et islamophobes largement partagés au sein de la société québécoise :

Il y a un fond de vérité. À savoir que **les québécois sont islamophobe**. Jamais il y a eu de trouble à créer un cimetière protestant, catholique ou juif. Le problème aux yeux de bien des gens est pas le cimetière, mais la confession religieuse (Islam). (JdeM 3, 10 likes).

***Bah oui.. **Au Québec c'est très raciste** et tout le monde a peur de l'inconnu! Je sais qu'on va me jeter des pierres, mais c'est la pure vérité. (TVA 3, 4 likes).

Ce commentaire d'une personne au nom à consonance maghrébine témoigne de l'hostilité ressentie :

***Il y a des moments comme ça où **tu te demandes pourquoi tu restes au Québec...** (LD 3, 20 likes).

Cette perception de racisme et de discrimination des musulmans mène aussi des membres de la majorité ethnique à se dire honteux d'être Québécois ou Canadien. Par exemple, une personne cadre l'événement comme un enjeu de gestion spatiale de la part des descendants de colons qui ont volé le territoire aux Autochtones :

Nos ancêtres qui sont arrivés ici (les miens en 1660) n'ont pas demandé la permission aux Premières Nations pour s'installer. **Ils ont tassés les Indiens** et ils ont pris les plus beaux territoires. Cela inclus naturellement les cimetières pour les chrétiens qui mouraient ici. Voilà que maintenant un peuple choisis de venir s'établir au Québec et que **nous leur refusons un petit espace** dans un cimetière pour enterrer leurs morts de façon décente. Vous ne trouvez pas que **nous sommes un tout petit peu minable**, pour employer un qualificatif pas trop sévère. Moi je trouve ça **honteux**. (LD 1, 118 likes)

Une autre exprime ce sentiment en renversant le sens d'une phrase célèbre d'affirmation et de fierté nationale :

Je vais paraphraser René Lévesque: " J'aurais jamais cru qu'un jour, j'aurais aussi **honte d'être québécois!**" (LD 3, 229 likes)

Rappelons que, lors de son discours de victoire aux élections de 1976, le chef du Parti Québécois avait affirmé « J'ai jamais pensé que je pouvais être aussi fier d'être Québécois... que ce soir » et « On n'est pas un petit peuple, on est peut-être quelque chose comme un grand peuple ». Or, ces commentateurs se désolent justement de la « petitesse » du peuple québécois exemplifiée par ce rejet des droits et de l'humanité des musulmans. Cette honte affichée s'accompagne aussi d'une inquiétude quant à l'image du Nous national ouvert à la différence.

Par contre, parmi les commentaires faisant état d'un sentiment de honte, il y en a un mitigé en raison de jugement sur l'Islam :

Ça fait vraiment colon.... j'ai honte. Pourtant **je ne cautionne pas la religion musulmane**, mais ils ont le droit d'enterrer leurs proches non?? Sérieux (TVA 2, 472 likes)

En d'autres termes, la critique de l'Islam est légitime, mais le fait de refuser un lieu de sépulture conforme à sa doctrine dépasse les limites de la critique raisonnable, discrimine les musulmans et, ultimement, nuit à l'image du soi national.

Notons toutefois qu'il se dégage un optimisme marqué des commentaires positifs qui suivent des articles annonçant finalement la construction d'un cimetière à Québec. Plusieurs considèrent qu'il s'agit d'une victoire pour l'équité sur la discrimination et le racisme. Par exemple :

***Félicitations un grand pas vers l'avant pour le Québec . Un **bon exemple d'équité** . (TVA 1, 32 likes)

*****chialez mes racistes** la caravane passe et les chiens aboi ?????????????? (TVA 1, 99 likes)

Le commentaire d'un individu au nom à consonance maghrébine est particulièrement intéressant à ce propos. Non seulement est-il satisfait de voir l'égalité l'emporter sur le racisme, mais il déstabilise les fondations de ceux qui s'estiment les maîtres légitimes de l'espace national en rappelant le colonialisme :

***Certains commentaires sont dégoûtants. En attendant les musulmans on eu leur cimetière car ils l'ont acheté, ça leur appartient, maintenant allez leur enlever. **Je suis content surtout parce que les racistes sont contrariés en pensant que le Québec leur appartient.** Ils ont oubliés que **ces terres ont été spoliées à l'origine. Vive le Canada** (LP 3, 11 likes).

Cette personne rejette ainsi explicitement l'ordre hiérarchique fondé sur l'idée de propriété spatiale qui accorderait à ceux qui se pensent « natifs » la légitimité de gouverner les « étrangers ». Les trois derniers mots ont ici une signification importante. L'appartenance nationale canadienne est manifestement préférée à celle québécoise, puisque perçue comme plus inclusive et garante de l'égalité des droits sans égards à l'appartenance ethnique/raciale. Il en ressort une image de la société québécoise comme étant davantage marquée par le racisme. Cela est d'ailleurs aussi visible dans le commentaire d'une autre personne visiblement d'origine maghrébine qui affirme que les immigrants ne font du Québec qu'une étape dans leur processus migratoire.

Chapitre 7 : Analyse 3 – les demandeurs d’asile haïtiens

7.1. Descriptif de l’événement

Le nombre de demandes d’asile a augmenté de façon significative en 2017 au Canada et cela est encore plus vrai pour le Québec. En 2016, les demandes étaient au nombre de 23 925 au Canada et de 5 525 au Québec. L’année suivante, le nombre de demandes au Québec représentait la moitié de l’ensemble de demandes au pays, soit 24 980 sur 49 775 (Gouvernement du Québec, 2018). Au-delà des raisons d’ordre quantitatif, la large attention médiatique accordée à l’arrivée de demandeurs d’asile est aussi attribuable au fait que cette hausse soit liée à des traversées irrégulières de la frontière canadienne. Il s’agit alors du nombre le plus important de demandes présentées au pays depuis 2009. Qui plus est, l’essentiel de ces dernières est survenu aux points d’entrées québécois, principalement sur le chemin Roxham près du poste frontalier de Saint-Bernard-de-Lacolle. En effet, la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) a intercepté 18 615 personnes en 2017, dont 16 920 au Québec (Gouvernement du Canada, 2017c). Le nombre d’entrées irrégulières a connu son sommet durant le mois d’août au cours duquel 5530 personnes ont été interceptées à la frontière québécoise (Levitz, 2017). Ces demandeurs d’asile sont majoritairement d’origine haïtienne.

Ce phénomène est tributaire de l’entente sur les tiers pays sûrs entre le Canada et les États-Unis et de la menace d’expulsion du président Trump. En 2010, à la suite du tremblement de terre en Haïti, l’administration Obama avait accordé un statut de protection temporaire à 58 000 Haïtiens en territoire états-unien. Devant l’incertitude et la peur d’être renvoyés en Haïti par les autorités états-uniennes, des milliers de personnes ont pris la route vers le Canada et plus spécifiquement le Québec où est présente une importante communauté haïtienne de plus de 120 000 personnes. En vertu de l’entente sur les tiers pays sûrs, ces individus ne peuvent espérer voir leur demande de statut de réfugié être acceptée par le Canada s’ils se présentent à un point d’entrée frontalier. Ils sont donc contraints de franchir la frontière irrégulièrement pour ensuite demander l’asile, l’entente ne s’appliquant pas en ces circonstances. Notons que des informations erronées ont circulé sur les médias sociaux et ont encouragé les traversées irrégulières en laissant entendre que tous et toutes seraient acceptés au Canada. La migration vers le Nord est aussi influencée par l’image d’accueil du Canada détonnant avec le climat anti-

immigration des États-Unis, particulièrement aiguë depuis la dernière élection présidentielle. Par exemple, le 28 janvier 2017 soit, après l'annonce de la politique migratoire anti-réfugiés et anti-musulmans du Président Trump, le Premier ministre du Canada Justin Trudeau avait publié ce message sur Twitter : « À ceux qui fuient la persécution, la terreur et la guerre, sachez que le Canada vous accueillera... »

Cette « crise » des demandeurs d'asile haïtiens devient rapidement un enjeu abondamment couvert et discuté, comme en témoigne l'augmentation de l'utilisation des termes « demandeur d'asile », « réfugié » et « immigrant illégal » dans les médias québécois (Influence Communication, 2017). Plusieurs reportages télévisés et articles de journaux dépeignent alors une arrivée massive d'« illégaux » sur le territoire, sans égard au fait que le terme « immigrant illégal » n'existe pas en droit canadien. Les médias ont aussi pu donner à penser qu'il s'agissait d'une situation sans précédent en axant sur le caractère « massif » des traversées quotidiennes au même point d'entrée. Le fait que des militaires aient été dépêchés pour ériger des camps à la frontière a aussi pu stimuler l'impression d'urgence, sinon d'invasion. C'est cependant le choix des autorités de transporter les demandeurs d'asile vers le stade olympique de Montréal qui a vraiment soulevé les passions. En effet, plusieurs ont cru que 50 000 Haïtiens seraient logés au stade alors que la capacité maximale des installations prévues était de 600 lits (Gruda, 2017).

Une majorité de Québécois (60%) désapprouvent la gestion du dossier par le gouvernement Couillard, particulièrement les Francophones (64%), les femmes (65%) et les individus sans diplôme postsecondaire (67%) (Angus Reid, 2017a). 53% des Canadiens et 57% des Québécois estiment que le gouvernement canadien est trop généreux à l'égard des demandeurs d'asile (Angus Reid, 2017b). Au moment du sondage, 65% des Québécois prévoient que le nombre de demandeurs d'asile va augmenter, dont 20% qui s'attendent à être « submergés » de demandeurs (*a flood of refuge seekers*). Qui plus est, 7 personnes sur 10 jugent que les ressources étatiques devraient plutôt servir à sécuriser la frontière.

Cet événement est caractéristique d'une panique morale et a fortement stimulé la l'expression d'attitudes xénophobes et racistes. C'est particulièrement vrai au Québec où la vaste majorité des demandeurs d'asile ont traversé la frontière et où l'événement a été nettement plus médiatisé. Afin de mesurer le niveau d'« intolérance ethnique », CROP sonde depuis des années les Canadiens sur l'énoncé suivant « Globalement, il y a trop d'immigration et cela

menace la pureté du pays ». En janvier 2017, le niveau d'intolérance était le même au Québec et dans le reste du Canada, 37% étant d'accord avec l'énoncé. Or, au mois d'août, au plus fort de la crise, l'appui avait augmenté à 53% au Québec et à 42% dans le ROC. Chez les Québécois d'origine canadienne-française, l'appui était de l'ordre de 59% (Giguère, 2017).

Cet événement a servi de catalyseur pour les groupes d'extrême droite connaissant une montée en puissance au Québec. Déjà bien actifs sur les médias sociaux, ces groupes se sont aussi fait voir et entendre dans les rues. En plus des coups d'éclat comme l'affichage d'une banderole avec le message « #remigration » aux abords du stade olympique de même qu'à Québec, des manifestations contre « l'immigration illégale » ont été organisées à Québec et à Saint-Bernard-de-Lacolle par les groupes anti-immigration La meute et Storm Alliance. L'année 2017 a été marquée par une hausse de crimes et d'incidents haineux, principalement sur les médias sociaux, et, selon les informations du Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM), ceux-ci ont connu un sommet durant le mois d'août, au plus fort de l'arrivée et de la médiatisation des demandeurs d'asile à la frontière (Gervais, 2018).

Au niveau du discours politique, aussi bien les autorités fédérales, provinciales que municipales ont cherché à apaiser les tensions et à se montrer ouvertes tout en rassurant la population sur le fait que les règles étaient respectées. Cette posture des politiciens libéraux a été durement critiquée au sein de la classe politique québécoise. François Legault, chef de la CAQ et premier ministre du Québec depuis octobre 2018, a qualifié le Québec de « passoire » et a parlé d'« afflux hors de contrôle de centaines de migrants illégaux ». Selon lui, ces entrées sont d'autant plus intolérables que le Québec aurait « atteint sa limite d'intégration » aussi bien en termes de ressources que de protection de la culture majoritaire. Sur Facebook, il a écrit : « Pour tous les migrants potentiels, ce discours libéral officiel équivaut à une invitation à se ruer vers la frontière québécoise sans passer par les douanes » (Radio-Canada, 2017b). Le 14 août, le chef du PQ, Jean-François Lisée, a affirmé sur Twitter : « Les Québécois [sont] contre qu'on régularise un passage illégal. Un Québec indépendant ferait respecter sa frontière ». Il a alors été mis sur la défensive par le premier ministre Couillard et contraint d'expliquer qu'un Québec indépendant ne refoulerait personne à la frontière, mais traiterait les demandes aux postes frontaliers. Il a par ailleurs demandé à Trudeau et Couillard de suspendre l'entente canado-états-unienne sur les tiers pays sûrs. Toujours est-il que cet événement a été instrumentalisé dans la

joute politique et que les deux principaux partis d'opposition à l'Assemblée nationale ont, à des degrés différents, joué la carte populiste en misant sur les inquiétudes la population. De son côté, Couillard a laissé entendre que les discours de l'opposition encourageaient la mobilisation de l'extrême droite (Chouinard, 2017). Au niveau fédéral, le premier ministre a été tenu responsable du phénomène en raison de ses discours sur un Canada ouvert aux réfugiés. Il a donc réitéré que le Canada était une « société ouverte » et a dénoncé les groupes racistes tout en affirmant que les règles en matière d'immigration devaient être respectées. Pour ce qui est du palier municipal, Denis Coderre, alors le maire de Montréal et ex-ministre libéral fédéral de l'immigration, a publiquement dénoncé les discours et politiques migratoires de Trump et a mis l'accent sur le fait que, grâce à son administration, Montréal est une « ville sanctuaire » offrant des services aux étrangers en situation irrégulière.

7.2. Présentation des articles retenus

7.2.1. La Presse

Le premier article est titré « Demandeurs d'asile : la communauté haïtienne ébranlée » et date du 13 août 2017. L'encadré sur Facebook est « L'arrivée importante de migrants a été très mal gérée et la réaction gouvernementale, choquante, déplorent des membres de la communauté haïtienne ». Il compte 301 commentaires (617 avec les répliques). On y fait notamment mention de critiques concernant le choix du stade olympique comme lieu d'hébergement qui aurait suscité une impression d'invasion et des tentes qui rappelleraient le traumatisme du tremblement de terre. Les fausses rumeurs sur un accueil automatique au Canada de même que le racisme ambiant sont aussi abordés. La photo accompagnant l'article est celle d'un citoyen d'origine haïtienne.

Le second date du 24 août et a pour titre « Des chèques d'aide sociale seront distribués à des demandeurs d'asile ». Le titre sur Facebook est « Au total, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale versera au moins 2,5 millions en prestations d'aide sociale à ces demandeurs d'asile. » Il a généré 378 commentaires (742). Ce court article mentionne la distribution de chèques à environ 4000 demandeurs d'asile par le ministère et souligne qu'il s'agit d'une aide ponctuelle d'un mois après lequel les demandeurs devront quitter les centres d'hébergement

temporaires pour se loger à leurs frais. Aussi, l'article précise que les opérations suivent la procédure habituelle.

Le troisième article est paru le 4 août et a pour titre « Le Canada a les ressources pour gérer l'afflux de migrants, affirme Trudeau ». Le titre Facebook est « Le premier ministre a affirmé qu'il était important pour la population de savoir que le gouvernement veillait à ce que cet afflux de personnes soit géré de façon adéquate. » Il compte 320 commentaires (551). L'article rapporte le discours de Trudeau qui se fait rassurant en affirmant que l'évaluation des dossiers se fait « en conformité avec la Loi canadienne sur l'immigration ». L'article se clôt en indiquant que cette migration découlerait de la menace d'expulsion de l'administration Trump.

7.2.2. Radio-Canada

Le premier post est une vidéo ayant pour titre « Déposer les valises » et date du 6 août. L'encadré Facebook va comme suit : « Des migrants haïtiens ont eu un coup de chance : la vie a mis sur leur chemin Jean Michel, un Montréalais d'origine haïtienne qui a décidé d'aider ses compatriotes. » Il a suscité 351 commentaires (818). On y voit une jeune famille de demandeurs d'asile haïtiens avec un garçon en bas âge qui est récemment installée à Montréal-Nord dans le logement d'un propriétaire qui, étant lui-même originaire d'Haïti, aide les nouveaux migrants à se loger et couvre une partie de leurs factures. Les individus présentés sont humanisés en ce sens qu'ils sont nommés et qu'on leur donne la parole. De plus, le ton de la vidéo est empreint d'optimisme et d'espoir.

Le second est un article du 27 juillet titré « Ruée de migrants haïtiens à Saint-Bernard-de-Lacolle ». Il est présenté ainsi sur Facebook : « Nouvel afflux de réfugiés à Lacolle - Des Haïtiens disent fuir Donald Trump ». Les commentaires sont au nombre de 232 (499). Une vidéo jointe à l'article montre des Haïtiens arrêtés par la GRC au bout du chemin Roxham. La journaliste affirme « Depuis quelques semaines, le point de passage est littéralement pris d'assaut ». L'article fait mention de la menace d'expulsion des États-Unis et traite du cas d'un homme dans la cinquantaine, traversant seul la frontière avec une valise, « sa vie en bandoulière » est-il écrit.

Le troisième date du 2 août et a pour titre « Pourquoi tant d'Haïtiens demandent-ils l'asile au Canada? » L'encadré sur Facebook se lit comme: « Le nombre de migrants qui réclament le

statut de réfugié au Canada a explosé ces dernières semaines. Ces migrants arrivent principalement par le poste-frontière de St-Bernard-de-Lacolle ». Les commentaires sont au nombre de 219 (495). L'article traite d'abord du tremblement de terre, de la protection d'Obama, puis de la menace de Trump. Un avocat spécialisé en droit de l'immigration est cité pour expliquer les procédures relatives aux demandes d'asile. On rapporte aussi que, selon le directeur de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes, la panique n'est pas de mise, le Québec est préparé et a connu d'autres arrivées importantes par le passé. La vidéo jointe titrée « Un afflux massif » montre des Haïtiens sur le chemin Roxham et indique que 300 personnes en moyenne franchissent la frontière quotidiennement, que le centre d'accueil de Saint-Bernard-de-Lacolle « déborde littéralement » et qu'à Montréal la « crise » prend des « dimensions impressionnantes ».

7.2.3. Le Devoir

Le premier article a récolté 158 commentaires (530), date du 15 août et son titre est « Les sensibilités à l'égard des réfugiés montent au Québec ». L'encadré sur Facebook énonce « Un sondage révèle que la moitié des Québécois veulent empêcher les demandeurs d'asile d'entrer au Québec ». L'article rapporte que, selon un sondage, 51% des Québécois se sont dits en accord avec l'énoncé « On devrait empêcher les migrants d'entrer directement à la frontière canado-américaine » et 37% étaient en désaccord. De même, 40% croient que cette migration rend le Québec moins sécuritaire. L'article mise sur l'opposition entre les décisions d'Ottawa et les craintes des Québécois. On enchaîne en abordant la question du racisme et du sentiment d'insécurité des majoritaires. En conclusion, on rapporte que la ministre québécoise de l'Immigration Weil est satisfaite des efforts d'Ottawa et on fait état du tweet de Lisée sur le respect des frontières dans un Québec indépendant et la réponse de Couillard. Sur la photo jointe, on peut voir plusieurs personnes haïtiennes dans ce qui semble être une salle d'attente. Au premier plan se trouve une femme, l'air grave, tenant un bébé qui fait face à la caméra.

Le second article date du 24 août et son titre est « Des chèques d'aide sociale seront distribués à des demandeurs d'asile ». Le titre sur Facebook est « Après avoir reçu l'équivalent d'un mois d'aide financière, les demandeurs d'asile sont invités à quitter les sites d'hébergement temporaires et à se trouver un logement permanent » et on compte 132 commentaires (404). Ce très court article fait état de la distribution de 4000 à 500 chèques, pour un total minimum de

2,5 millions de dollars. On souligne finalement qu'il s'agit d'une aide ponctuelle d'une durée d'un mois. Sur la photo, on voit des demandeurs d'asile, majoritairement noirs, décharger leurs bagages d'un autocar, ainsi que plusieurs enfants. Est aussi présente une femme portant le hijab avec un enfant dans les bras.

Le troisième article est publié le 9 août et titré « Legault s'inquiète de voir le Québec devenir une "passoire" ». Le titre Facebook est « Selon François Legault, le "Québec accueille déjà beaucoup plus d'immigrants que sa capacité d'intégration ne le permet" ». Les commentaires sont au nombre de 218 (451). Le texte rapporte les propos du chef de la CAQ publiés sur son compte Facebook. Adoptant une rhétorique d'invasion et mettant de l'avant la loi et l'ordre, celui-ci accuse les libéraux d'accueillir des « immigrants illégaux » et souligne l'impossibilité d'accueillir ces personnes sans mettre en péril l'identité et l'économie québécoises. L'article se clôt en indiquant que les entrées quotidiennes sont alors de 150 personnes et que 2620 personnes sont hébergées au stade olympique. La photo jointe en est une de Legault, en complet et l'air sévère.

7.2.4. Journal de Montréal

Le premier article a pour titre « Les demandeurs d'asile moins nombreux à la frontière » et, sur Facebook, on lit « La distribution aura lieu au Palais des congrès de Montréal les 30 et 31 août ainsi que le 1er septembre ». Le nombre de commentaires est 578 (1025). L'article emploie un vocabulaire juste en parlant de « demandeurs d'asile qui traversent de manière irrégulière à la frontière ». On note que le phénomène est lié à l'instabilité découlant des déclarations de Trump. Après avoir indiqué le montant des chèques, on informe que ces migrants n'ont d'autre choix que de recourir à l'aide sociale puisqu'ils n'ont pas de permis de travail et on rapporte les propos du ministre Blais rappelant que le droit à l'aide sociale n'est pas automatique et dépend d'une évaluation financière. L'article cite la députée du PQ Agnès Maltais et le chef de la CAQ François Legault qui affirment tous deux que le Québec doit venir en aide à ces personnes. Le portrait brossé est donc résolument positif et on tait les points de discorde entre les partis. La photo présente un demandeur d'asile noir aux abords d'une tente militaire au sein d'un camp d'hébergement.

Le second date du 5 août et a suscité 861 commentaires (1473). Le titre est « Les migrants forcés de vivre dans des conditions difficiles ». Sur Facebook, l'énoncé est « Ces réfugiés confinés doivent également laver leurs vêtements dans les cuvettes des toilettes ». Le texte rapporte que 300 demandeurs d'asile se trouvant au poste frontalier de Saint-Bernard-de-Lacolle vivent dans des conditions sanitaires inadéquates, devant notamment se partager deux lavabos et sans accès aux douches. Le président du syndicat des Douanes et de l'Immigration y affirme que les douaniers sont débordés et en « état de crise ». Sur la photo, on voit des personnes entassées sur le sol, des cônes orange et une poubelle à leurs pieds.

Le troisième date du 14 août et est titré « Denis Coderre défend sa position sur les migrants ». Sur Facebook, le nombre de commentaires est de 815 (1125) et le titre est une citation des propos de Coderre : « Je ne m'excuserai jamais d'être accueillant pour ceux qui sont dans le désarroi ». On présente le maire comme étant « catégorique » et refusant de « céder aux critiques face à l'arrivée massive de migrants hébergés dans la métropole ». Le maire est aussi cité sur le fait que Montréal est une ville sanctuaire et que demandeurs d'asile doivent être traités avec « dignité ». Est joint à l'article un portrait du maire.

7.2.5. TVA Nouvelles

Publié le 4 août, le premier article, titré « Quel est le coût de l'accueil des réfugiés ? », compte 2180 commentaires (2713). Sur Facebook, le titre est « Québec déboursa 1,5 million \$ pour sept semaines d'hébergement temporaire au Stade olympique ». On y lit que l'« afflux massif de réfugiés coûtera cher à Québec et à Ottawa ». Un député libéral fédéral est cité pour souligner que le fardeau repose sur les provinces. L'article est manifestement favorable à la délivrance de permis de travail afin de réduire les dépenses liées à l'aide sociale. Sur Facebook, on voit une photo de lit de camp au stade. Dans la vidéo, on voit des demandeurs d'asile arrivés au stade ainsi que les ministres Weil et Charlebois. La présentatrice met l'accent sur les termes « massif » et « cher », de même que sur les montants alloués et le nombre de personnes.

Le second post date du 2 août et il s'agit d'une vidéo d'un journaliste, filmé en direct, aux abords du stade olympique où on voit un autocar transportant des demandeurs d'asile. On y dit que « les réfugiés débordent en ce moment à Montréal. Très peu d'informations sont véhiculées, sinon qu'il est question d'une cinquantaine de demandeurs d'asile dont la majorité est originaire

d'Haïti et que le stade pourrait accueillir jusqu'à 400 personnes. Sur Facebook, le titre est « EN DIRECT | De nouveaux migrants arrivent au Stade olympique » et le nombre de commentaires est de 2527 (3717).

Le troisième est titré « Les migrants forcés de vivre dans des conditions difficiles » et date du 5 août. Sur Facebook, l'encadré se lit comme suit : « EXCLUSIF | Pas moins de 300 personnes n'ont accès qu'à deux lavabos ». La photo jointe est la même que celle du Journal de Montréal sur ce sujet. On y trouve aussi plusieurs autres photos sur l'état des lieux et focalisant sur les installations inadéquates. Sinon, le contenu de l'article est identique à celui du Journal de Montréal. La vidéo parle quant à elle du fait que les « migrants qui viennent illégalement au Canada » ont de la difficulté avec l'attente du traitement des dossiers dans des « conditions sanitaires en-deçà de ce que l'on connaît au Québec ». Dans une vidéo de 2 :36 minutes, le mot « illégalement » est prononcé 5 fois et toujours de façon marquée. On voit aussi le représentant du syndicat de douaniers qui parle d'un état de crise et on dit espérer que les vacanciers ne subiront pas de retard à la frontière en raison des demandeurs d'asile. Le nombre de commentaires est de 2583 (3303).

7.3. Description globale

On trouve à nouveau une forte majorité de commentaires négatifs, numériquement encore plus important que dans le cas des autres événements. La proportion de commentaires mitigés est particulièrement faible et se chiffre à seulement 4,7%. 9,3% des commentaires sont le fait de personnes qui ont été catégorisées comme minoritaires. Plusieurs sont exprimés par des personnes qui mentionnent être d'origine haïtienne ou qui semblent l'être, en raison de leur nom, de leur photo de profil ou de leur propos en référence à la communauté haïtienne. Parmi ces 93 commentaires, 71 sont positifs, ce qui implique que leur poids est équivalent à celui des commentaires négatifs parmi les membres du groupe majoritaires. Cela signifie qu'un tiers des commentaires positifs provient d'une personne issue d'une minorité. Même si le poids des commentaires négatifs est plus important que dans le cas des réfugiés syriens, les discours sont souvent moins hostiles et les énoncés ouvertement racistes moins nombreux. Cela tient notamment au recours à un topos qui dissimule bien la portée ou le caractère raciste de l'exclusion, soit le topos de la loi.

Dans le tableau ci-dessous, la seule majorité positive s’observe dans Radio-Canada (56%), bien les commentaires positifs soient aussi les plus nombreux dans Le Devoir (46,6%). Les commentaires de La Presse sont à nouveau majoritairement négatifs et, bien que la part de négatifs l’emporte toujours dans TVA Nouvelles, les commentaires positifs sont non seulement plus nombreux qu’ils ne l’étaient pour les deux premiers événements, mais les plus populaires en font souvent partie. Ainsi, pour les articles 1 et 2 de ce média, les commentaires qui ont obtenu le plus de likes, respectivement 1019 et 530, sont positifs. Par contre, de façon globale, le commentaire qui compte le plus de likes, à 2131, est négatif et se trouve aussi sous un post de TVA Nouvelles.

Tableau III. Nombre et proportion de commentaires positifs, négatifs et mitigés selon le média. Demandeurs d’asile.

	TVA	JdeM	RC	LP	LD	Total	%
Positifs	106 (20,5%)	20 (8,4%)	45 (53,6%)	17 (16,2%)	26 (44,8%)	214 (144)*	21,4 (15,9)*
Négatifs	384 (74,4%)	211 (89%)	34 (40,5%)	82 (78,1%)	24 (41,4%)	735 (718)*	73,5 (79,2)*
Mitigés	26 (5%)	6 (2,5%)	5 (5,9%)	6 (5,7%)	8 (13,8%)	51 (45)*	5,1 (5)*
Total	516	237	84	105	58	1000 (907)*	100

* = commentaires de personnes catégorisées comme membres du groupe majoritaire

7.4. Stratégies argumentatives

Les topoi identifiés sont les suivants : 1) le topos du fardeau économique ; 2) le topos de la responsabilité nationale ; 3) le topos de la loi ; 4) le topos du nombre et 5) le topos de la culture. Les derniers sont relativement peu importants comparativement à ce qui était observé dans le cas des réfugiés syriens et dans celui du cimetière musulman (pour le topos de la culture). Si la plus faible prévalence des arguments culturels n’est peut-être pas si surprenante, on pouvait s’attendre à plus de commentaires faisant état du nombre de demandeurs d’asile étant donné la fréquence des couvertures médiatiques misant sur le nombre d’entrées quotidiennes. Qui plus est, le discours sur le Québec qui serait devenu une « passoire » était susceptible de nourrir dans les commentaires la rhétorique d’invasion. De plus, très peu de commentaires font appel au

registre sécuritaire, ce qui contraste avec un sondage qui révélait que 4 personnes sur 10 craignaient cette migration pour des raisons de sécurité (Lévesque, 2017b). Les appels au durcissement et à la reprise du contrôle des frontières sont assurément nombreux, mais on relève très peu de discours de risque pour la sécurité des nationaux comme on peut d'ordinaire le voir avec la peur du terrorisme islamique. Les arguments relatifs au fardeau économique sont à nouveau largement dominants, concernant pratiquement la moitié (48,2%) des commentaires.

7.4.1. Topos du fardeau économique

Au total, 256 commentaires sont catégorisés comme appartenant au topos du fardeau économique, c'est-à-dire qu'ils critiquent le fait que l'État dépense pour des étrangers des ressources puisées à même leurs taxes et impôts. La majorité adopte un discours du type : « Qui va payer pour ça ? » (TVA 2, 43 likes). Le thème de la compétition directe avec les étrangers en regard des emplois est quant à lui particulièrement rare. L'argument dominant dans ce topos est celui du fardeau fiscal, davantage rattaché aux inquiétudes typiques de la classe moyenne qu'à celles de la classe ouvrière. Seulement deux commentaires avancent que ces migrants représentent une menace pour les emplois des nationaux et un autre s'inquiète d'une pression à la baisse sur les salaires.

Fait à noter, relativement peu de personnes font référence à l'austérité, la dette publique ou le contexte macroéconomique. Cela n'est effectivement le cas que de 18 personnes. Par exemple :

Nos comptes de taxe et impôt vont monter en flèche, car **nous n'avons pas les moyens** de les accueillir rappeler vous ce que Couillard a dit **nous sommes en période d'austérité** (JdeM 3, 12 likes)

Il faut dire que le contexte économique et politique de l'été 2017 détonne avec celui de l'automne 2015. En mars 2017, le ministre des Finances Carlos Leitaó déposait son budget « de l'espoir retrouvé ». On y annonce notamment un réinvestissement en santé et en éducation de même qu'un surplus considérable destiné au service de la dette. Cela contraste avec les importantes compressions budgétaires des années précédentes. Si le gouvernement a toujours nié pratiquer des politiques d'austérité en soutenant qu'il s'agissait plutôt de rigueur budgétaire, il reste que le discours mis de l'avant à ce moment est celui de la fin des années difficiles et de l'amorce des temps lumineux. Rappelons que les élections provinciales sont désormais à date

fixe et que 2017 est une année préélectorale. Le message lancé par le gouvernement en est donc un empreint d'espoir pour le futur. D'un point de vue macroéconomique, la province connaît en 2017 une croissance marquée. À la fin du mois d'août, la progression du PIB (avoisinant les 2,5%) et la création d'emplois dépassaient les attentes alors que le taux de chômage chutait à 5,8% (Fillion, 2017).

En d'autres termes, aussi bien au niveau du discours politique que de la réalité économique, le portrait est nettement plus favorable que ce qu'il était les années précédentes. Il n'en demeure pas moins que les données étudiées font état d'une frustration considérable quant à la gestion des finances publiques. Suivant Hall (1997c), la prévalence d'attitudes exclusives légitimées par des discours d'insécurité financière n'est pas réductible au contexte économique particulier et doit être située dans sa conjoncture marquée par les articulations et contradictions entre les instances économiques, politiques et culturelles. Le fait que le même discours soit maintenu avec la même intensité en période de récession et en période de croissance économique montre bien que l'exclusion racialisée ne peut être réduite aux facteurs et à la rationalité économiques, ce qui appuie l'idée que la représentation des migrants comme menace économique ne dépend pas en soi du contexte macroéconomique, mais résulte plutôt d'une répétition discursive qui colle à leurs corps (Ahmed, 2014 ; Garner, 2016).

Le gouvernement provincial comme celui fédéral sont accusés de dépenser l'argent des citoyens pour des étrangers dont la légitimité de la présence sur le territoire est déjà remise en cause. Plusieurs manifestent leur exaspération en tournant en ridicule les Québécois, c'est-à-dire en les dépeignant comme un peuple sans jugement qui pêche par excès de naïveté et de générosité. Par exemple, sous un article traitant de la distribution de chèques d'aide sociale, une personne écrit :

On n'est tu une belle **gang de clowns** icitte au QUÉBEC....?!!!!!!! 😞 😞 😞 😞 😞 (JdeM 1, 9 likes).

Cela renvoie à la représentation du peuple québécois comme manquant de fermeté et de fierté, incapable de s'affirmer face aux décisions des autres. On voit l'État et le peuple comme s'avouant dans une position de soumission à l'endroit des étrangers non méritants. Ces commentaires capturent bien cette impression largement partagée :

Qu'ils restent au States... **c'est pas à nous autre à payer** pour les politiques de Trump... mais non, **on est trop mou** pour faire ça (TVA 3, 15 likes).

Question comme ça... Qui va **ENCORE payer** alors qu'on est déjà **SI endetté ???** Ben **nous les tarlas de contribuables !!!** (TVA 2, 15 likes).

Je trouve qu'**on se prosterne déjà bien assez comme ça** vous avez quand même le droit de retourner d'où vous venez (TVA 3, 3 likes)

Cette exaspération est aussi régulièrement tournée vers des dirigeants politiques, en particulier les premiers ministres Trudeau et Couillard qui sont accusés de littéralement voler les citoyens en le forçant à « payer » pour des étrangers qui ne sont pas désirés. Plusieurs leur reprochent une générosité mal placée : les accueillir avec « l'argent des autres », soit l'argent des contribuables à qui on refilerait la facture. Au moment des événements, le montant qui circulait dans les médias était de l'ordre de 2,5 millions de dollars¹⁸⁷. Rappelons que les budgets sont respectivement de 330 milliards de dollars au fédéral et de 100 milliards au provincial. Alors que les dépenses encourues sont somme toute marginales, certains adoptent un ton catastrophiste et accusent les élites politiques de mener le peuple à sa perte en encourageant le développement d'une crise économique et sociale. Les autorités sont ainsi tenues responsables d'une situation intenable qui ne pourra mener qu'à la révolte populaire étant donnée la pression mise sur le « peuple ». Par exemple :

Les Québécois ne sont **pas racistes mais ils le deviendront** un moment-donné. **C'est NOTRE ARGENT** dont il est question. **LE QUÉBEC VA FAIRE FAILLITE**. (JdeM 1, 8 likes).

Ca va peter avant longtemps croyez-moi, c'est clair qu'il va y avoir des choses qui vont arriver, **le monde est écoeuré des décisions du GOUV. et de l'argent dilapidé a coup de millions**, Le peuple de reveille et bien plus vite que le monde puisse imaginer ... (TVA 1, 20 likes).

Sérieux ? Ils ont Même Pas encore de statut et on leur donne du BS ??? C'est encore nous qui payons pour ça . Y peuvent b'en arriver en masse . **Denandez vous pas pourquoi apres ca qu'il y ait de plus en plus de groupe d'extrême droite qui se forment** . Quant à y etre allez vous leurs donner des chèques d'allocation ??? Ils traversent illégalement qu'ils s'organisent pour se nourrir et subvenir à leurs besoins seuls . [...] (LP 2, 65 likes).

Ces discours permettent de préserver une image positive de soi en niant le racisme par une revendication d'innocence. D'une part, le racisme est réduit à l'extrême de droite et à la haine de l'Autre. D'autre part, il est soutenu que si des réactions racistes sont observables et risquent de le devenir encore davantage, la faute n'incombe pas aux Québécois, mais bien aux élites trop

¹⁸⁷ En mars 2018, Québec a demandé à Ottawa de lui rembourser 146 millions de dollars, ce qui a été refusé par le fédéral.

inclusives. Pourtant, tout en évitant un langage haineux et ouvertement raciste, des commentaires empruntent le terrain économique pour manifester leur volonté de déporter les demandeurs d'asile, qui sont réduits à un simple coût, c'est-à-dire qu'ils sont soumis à une rationalité comptable qui postule leur qualité de fardeau financier. Bien que leurs auteurs s'en tiennent à un vocabulaire économique et à une logique color-blind de calcul coûts-bénéfices, cette argumentation déshumanisante est indissociable d'une volonté d'expulsion d'indésirables et donc de purification du corps national :

Ce serait **mieux de leurs payés un billet d'avion** directe. (JdeM 1, 8 likes)

Payer leurs des billets d'avions! Ça va nous coûter moins cher à long terme! (TVA 2, 7 likes)

Si le refoulement aux frontières est une option souhaitée par beaucoup, de tels appels explicites à la déportation sont toutefois relativement peu nombreux. Il faut dire que les commentaires rattachés au topos du fardeau économique témoignent d'une variété de positions par rapport à la gestion des frontières avec les États-Unis. Par exemple, la réduction des demandeurs d'asile à leur impact financier peut aussi servir des discours d'inclusion sélective néolibérale. Cela peut se traduire, non pas en un rejet catégorique des demandeurs d'asile, mais bien à un rejet de toute assistance financière à même les poches des contribuables, c'est-à-dire à toute aide étatique. Pour d'autres, ce n'est pas l'immigration en tant que telle qui est rejetée, mais bien l'immigration qui n'a pas de « valeur ajoutée ». La confusion entre les termes « demandeurs d'asile » et « immigrants » est un procédé anti-asile bien connu (Goodman et Speer, 2007). Il permet de nier la revendication du statut de réfugié et la responsabilité d'hospitalité liée en présentant les demandeurs comme des immigrants économiques, catégorie de personnes qui ne mériteraient pas l'aide étatique. Une fois amalgamés à la catégorie générale d'immigrants, ils peuvent légitimement être soumis à l'évaluation des commentateurs, statuant de leur désirabilité en fonction de leur utilité. Ces demandeurs d'asile sont donc vus comme des exemples de mauvaise diversité (Lentin et Titley, 2011), c'est-à-dire des étrangers dont le capital humain est jugé insuffisant et qui représenteraient un fardeau fiscal pour les nationaux. Par exemple:

En espérant que ces gens vont apporter leurs contributions en retour à la société. Sauf que pour la plupart le niveau d'éducation et de scolarité n'est pas là. [...] **Ce ne sont pas des médecins, chirurgiens, ingénieurs** etc... qui traversent ainsi les lignes. Ce que le Québec devraient plutôt accueillir. Tant qu'à moi **priorités aux gens qui vont sortir le Québec positivement par leurs contributions** à faire avancer la société. (LP 2, 3 likes).

Le **vrai problème avec l'immigration de masse**, et dans ce cas c'est le gouvernement qui ouvre les portes, donc **ce n'est pas le petit flot habituel, qu'on peu gérer** et encadrer. c'est une masse qui va être dure et plus coûteuse qu'ils disent à gérer, logement, médicaments, éducation et insertion. mais **le but est d'avoir des immigrants qui vont contribuer à travailler et payer les taxes**, mais surtout la retraite des plus vieux, on a pas assez de monde pour payer les retraites. [...] (TVA 1, 3 likes)

Le dernier commentaire illustre particulièrement bien la défense de ce que Goldberg appelle le « traffic cop state », c'est-à-dire un État qui gère et régule les flots de la globalisation en sélectionnant les éléments profitables et en expulsant les mobilités qui sont jugées comme un fardeau économique sur l'État social (2009 : 332).

Ces personnes interprètent donc la situation en fonction du cadre discursif des politiques d'immigration canadienne et québécoise constamment légitimées par les autorités en raison de la sélection des candidats et de la promesse d'utilité économique. Ces commentaires suivent la logique d'un multiculturalisme néolibéral valorisant de façon sélective la différence à valeur ajoutée. L'immigration et la diversité sont favorisées dans la mesure où les flux sont gérés de façon à produire le meilleur profit pour la nation et à limiter les dépenses publiques, soit une inclusion aveugle aux inégalités et discriminations racialisées (Walton-Roberts, 2011 ; Walsh, 2011 ; Kymlicka, 2015). De tels énoncés sont donc indissociables du contexte idéologique et politique néolibéral. Ces discours s'inscrivent effectivement dans le contexte canadien où la tendance est à la diminution de la proportion de réfugiés au profit de l'immigration qualifiée et temporaire. De plus, dans les médias, le cadrage des immigrants est globalement positif et en fait des contributeurs économiques alors que celui des réfugiés et demandeurs d'asile est négatif et en fait des bénéficiaires dont la légitimité de l'établissement est mise en doute (Lawlor et Tolley, 2017).

On retrouve dans les commentaires associés à ce topos la mise en opposition de l'étranger profiteur et du Québécois honnête et travaillant utilisée pour bien faire valoir une situation d'injustice perçue à l'endroit du groupe majoritaire. Cela procède aussi bien de la présentation négative de l'Autre que de la présentation positive d'une communauté victimisée, soit les nationaux/payeurs de taxes (Van Dijk, 2012). Par exemple :

C'est injuste **le gouvernement surtaxe les Québécois qui travaillent dure** et donne cet argent à **des immigrants qui feront rien de plus pour s' aider**. (JdeM 1, 9 likes).

ils sont donc bien **chanceux eux, des privileges au depend des Quebecois !!!** (LP 2, 24 likes).

Ben oui le gouvernement fait un deficit de mongol...pi on a les moyens!!! Ben oui **faite encore payer la classe moyenne qui travaille...** (LP 3, 5 likes).

Ils ont les millionc facile en maudit quand il s'agit des immigrants ... surtout que c'est notre argent. Je ne suis pas raciste mais **je suis bien ecoeurer de payer , je suis de la classe moyenne** et je vous dit que j'ai des bouttes assez dure merci! Mais pas grave aidons les 😞 😞 (TVA 1, 3 likes).

À nouveau, le terme péjoratif de BS est utilisé de façon déshumanisante pour présenter les demandeurs d'asile comme des parasites du corps national, c'est-à-dire une masse d'individus qui s'établissent ici dans le but de profiter des membres de la nation qui eux travaillent honnêtement et se font malgré tout voler :

Tout ce qu'elles veulent c'est se mettre sur le BS, et avoir des gros chèques d'allocation familiale. (LD 1, 7 likes).

Le nombre de BS va augmenter considérablement aux frais des contribuables??? (TVA 2, 18 likes).

Un moment donné c'est assez !! **Ils vont tous bouffer notre argent futur b.s.** (TVA 2, 28 likes).

Non seulement l'État récolterait une trop grande portion des fruits du travail de ses citoyens, mais il prendrait ces ressources pour les allouer à d'autres qui seraient incapables de mettre un terme à cet état de dépendance. Les Haïtiens sont alors racialisés comme étant des incapables, vivant au crochet des sociétés riches du Nord. Les Québécois ne devraient donc pas être tenus responsables de leurs malheurs, ni même se montrer solidaires puisque les Haïtiens mériteraient leur sort. Par exemple :

Quel desarroi? Ils ont eu 7 ans pour régulariser leur situation aux États Unis et ne l'ont pas fait. **Ils ont créé leur propre misère** et nous devrions payer pour eux? Ben voyons! (JdeM 3, 15 likes).

Il vont avoir un chèque de l'aide sociale et **il n'irons jamais travailler** et nous on va payer et je souhaite qu,il les oublige a appredre notre langue francais s,v,p (TVA 2, 6 likes).

D'autres axent sur le développement économique et la gouvernance en Haïti suivant une logique racialisée Nord-ordre/Sud-chaos, le tout de façon à se déresponsabiliser et à blâmer les victimes :

La vrai question a se poser ici et a poser à la communauté Haïtienne est: qu' avez vous fait pour votre pays pour les aider à se sortir de la situation désastreuse dans la quelle se trouve Haïti? Haïti a reçu des millions en aide internationale depuis le tremblement de terre de 2010 et pourtant rien n'a changé depuis. [...] Depuis que le pays a obtenu son indépendance de la France, il y a eu qu'une succession de coups d'étât et de gouvernements de dictature corrompues. **Avant d'essayer de donner des leçons, commencez par vous regarder dans le miroir.** (LP 1, 47 likes).

Grosse vidange continuer a dépenser l argent des contribuable. **On a envoyé je sait pas combien de millions apres la tragédie en Haïti et ils ont rien** fais les gens fait 7 ans qui sont au USA et **ils se sont pas pris en mains** et up on se sauve (JdeM 3, 16 likes).

Par le fait de soutenir que les Haïtiens ont eu le temps et les ressources nécessaires pour régler leurs problèmes, ces commentateurs insistent sur la responsabilité des Haïtiens face à la situation de leur pays. En d'autres termes, ils avancent que « Nous » avons fait preuve de bonne foi et de générosité à leur égard, mais qu'ils sont incapables de tirer profit de notre aide, qu'ils sont donc les seuls responsables et que nous ne devrions pas en faire « plus » en les acceptant « chez nous ».

Un certain nombre de personnes semblent s'opposer farouchement au principe de solidarité internationale et rejeter toute responsabilité au sein des inégalités globales Nord-Sud. Elles dénoncent alors ce qu'elles considèrent comme étant une forme de « jovialisme » concernant l'accueil de migrants originaires de sociétés du Sud. Par exemple :

allez Canadiens, sauvez le monde avec votre argent personnes se soucis de vous mais donnez, donnez sans arrêt et n'attendez pas qu'on vous disent merci, fermez votre gueule et videz vos poches, s'il n'en reste plus on prendra peu être vos organes bientôt... (RC 3, 4 likes)

C'est pas grave si ça coûte cher. On est comme ça, nous autres, **on est fins.** On accueille tout le monde. (TVA 1, 14 likes)

En d'autres termes, le « Nous » n'est pas intolérant, mais pêche au contraire par excès de générosité envers des étrangers qui se plaisent à en abuser.

La consternation face à la distribution des ressources étatiques à ces étrangers est aussi amplifiée par le fait qu'ils sont perçus comme ne méritant par cette aide en raison du fait qu'ils arrivent des États-Unis où ils résidaient jusqu'alors. C'est dans ce sens que plusieurs soutiennent des discours du type « Personne les a forcés à venir !!! » (JdeM 2, 10 likes) On considère alors que les contribuables n'ont pas à assumer les frais du « choix » des demandeurs d'asile de quitter les États-Unis. En d'autres mots, il est soutenu qu'ils avaient aussi le choix de demeurer au sud de la frontière, ce qui minimise les inquiétudes de personnes dont le statut est précaire en raison de l'instabilité en Haïti et des menaces d'expulsion formulées par le président Trump. Par exemple, une personne répond au titre d'un article soutenant que les demandeurs d'asile sont forcés de vivre dans des conditions difficiles dans les centres d'hébergement temporaires :

Pourquoi le titre dit: forcés de vivre dans des conditions difficiles??? Si c'est si dur je me porte volontaire pour les ramener dans le bois proche de Lacolle gratuitement (JdeM 2, 14 likes).

Cela rejoint l'analyse de Gilbert sur les demandeurs d'asile mexicains à Windsor en 2007 qui montre que les commentateurs renforcent la différenciation Nous/Eux en opposant « leur

choix » de venir ici à « notre obligation » de payer, faisant des Canadiens des victimes de « faux réfugiés » et du système trop généreux envers les Autres (2013 : 835).

Plusieurs associent le statut de réfugié à la guerre ou à la pauvreté extrême et rejettent donc la légitimité des demandeurs d'asile qui ont séjourné aux États-Unis, un pays dont la richesse et la sécurité sont soulignées. Puisqu'ils arrivent d'un pays riche, ils ne devraient pas avoir besoin de soutien financier de la part de l'État canadien, et donc des contribuables. Les références aux États-Unis servent à accentuer la représentation racialisée des demandeurs d'asile haïtiens comme profiteurs et dont la migration ne serait motivée que par la volonté de bénéficier du système social canadien. En mentionnant le nom de l'état voisin, ils cherchent à légitimer l'évaluation qu'ils font des demandeurs d'asile, c'est-à-dire des faux réfugiés :

Ils ne sont ni en danger, ni persécutés aux USA des profiteurs pour ma part ! Les voies légales c'est pour tout le monde ! (JdeM 2, 11 likes)

Je ne peux croire que tous ces demandeurs d'asile arrivés de États Unis n'ont aucun fond de réserve. Après plusieurs années dans ce pays où ils ont travaillé et accumulé des biens, ont un compte en banque etc. **Ils n'arrivent pas d'un pays dévasté par la guerre ou par des ouragans.** (LP 2, 6 likes).

Il ne se passe **RIEN DE DANGEREUX au USA**, Trump n'a pas encore adopté ses promesses, alors... pourquoi un geste humanitaire. Il n'y a pas la guerre. (RC 3, 26 likes).

Là encore, les commentateurs s'érigent en propriétaires et gestionnaires du territoire national en s'arrogeant le pouvoir de déterminer qui mérite d'être accueilli « chez nous », qui est un bénéficiaire légitime de « notre » générosité (Hage, 2014a). Les Haïtiens prennent aussi la forme de profiteurs-privilegiés parce que leur image est jugée non conforme à la représentation partagée du « pauvre ». Certains commentaires font d'ailleurs référence aux images véhiculées dans les médias. Cela participe de la délégitimation de l'aide financière gouvernementale en présentant les demandeurs d'asile comme des profiteurs, de faux pauvres qui peuvent même sembler plus fortunés que les contribuables désavantagés par l'État dans la distribution des ressources. Par exemple :

[...] Ils ne sont pas mal pris, je ne vois pas de gens en lambeaux crevant de faim, au contraire, **ils ont des iPhones, des iPads, sont bien habillés.** (LD 1, 19 likes)

[...] **j'ai vu d'autres photos où on voyait les migrants avec des valises Louis Vuiton, des cellulaires, des laptop et crissement mieux habillé que moi....** lollll c'est une vrai joke..... Surtout quand je lis le titre "LES MIGRANTS SONT FORCÉ DE VIVRE DANS DES CONDITIONS DIFFICILES" Y'a personne qui est allé les chercher de force en passant..... (JdeM 2, 12 likes).

Manifestement influencés par le cadrage médiatique proposé, plusieurs se montrent en colère contre les demandeurs d'asile qu'ils accusent d'ingratitude ou encore contre les médias qui chercheraient à manipuler leurs sentiments en faveur de ces derniers en laissant entendre qu'ils ne sont pas reçus et hébergés de façon convenable. L'argument suit une logique d'autovictimisation qui veut que l'on cherche constamment à culpabiliser les Québécois en laissant entendre qu'ils ne seraient pas assez ouverts et généreux. En somme, ces personnes qui, de prime abord ne sont visiblement pas favorables à l'accueil des migrants ont le sentiment que l'hospitalité du Québec est remise en cause comme étant insuffisante. Avec ceux de la tolérance et de la générosité, le thème de l'hospitalité est mobilisé dans les discours sur l'immigration pour protéger les frontières et l'image positive de la nation, ouverte dans la mesure où l'immigration est contrôlée (Gibson, 2007 ; Capdevila et Callaghan, 2007).

Pour ces gens, les demandeurs d'asile sont déjà chanceux d'avoir été admis sur le territoire et devraient simplement se montrer reconnaissants. L'argument veut que, si ces migrants sont dans une situation telle qu'ils sont contraints de chercher l'asile au Canada, ils doivent être en mesure d'apprécier les conditions d'hébergement pourtant dénoncées dans les médias. En d'autres termes, la perception des demandeurs comme ingrats est synonyme de l'invalidité de leur demande et donc de l'illégitimité de leur présence sur le territoire national. Par exemple :

Si ils ne sont pas si bien que sa et **veulent chialer ils peuvent retourner aux douanes** aussi
Sont chanceux d'être accueilli comme sa !!!! (JdeM 2, 8 likes)

on leur offre un toit et tout pis **ca chiale encore tourner moi ca bord** (LP 1, 9 likes).

Quand on t'accueille dans un pays qui est pas le votre pour vous venir en aide **le moindre est de pas te plaindre et remercie l'état**. [...] Donc si tu pensais arriver ici et toute avoir bien **si tu es pas content et ni reconnaissant bien retourne chez toi** . [...] (TVA 3, 9 likes).

Les demandeurs d'asile sont aussi dépeints comme des profiteurs n'étant pas en quête de protection, mais bien de luxe. Cela permet de délégitimer la présence des personnes sur le territoire et de mieux justifier leur expulsion. Par exemple :

hahaha **ils se pensaient dans un hotel a 5 étoiles** lolll y avait juste rester chez eux. (JdeM 2, 7 likes).

L'ingratitude attribuée aux demandeurs d'asile repose aussi sur leur présentation comme privilégiés au sein de l'espace national. L'Autre est aussi « ingrat » parce qu'il n'est pas reconnaissant du fait que « notre » gouvernement prend davantage soin des étrangers que des siens. Par exemple :

Ils devraient essayer ce que les **VRAI itinérant** font tous les soir... **apres ca y vont se trouver chanceux...** tsé quand tva veux faire dire n'importe quoi... (TVA 3, 293 likes).

Ben voyons donc c'est quoi ce pleurage là eille **il y a des personnes ici bien plus que eux dans la misère** et on n'entend pas parler j'en reviens pas de les lamenter comme ça **sont déjà assez chanceux qu'ont les ramassent ici taboire** 😊😊 (TVA 3, 7 likes).

Quoi!!! **Ca ose ce plaindre!?** **Qu'ils retourne d'où ils viennent** ou qu'ils aille dans rue! Notre super beau gouvernement fait même pas ça pour leurs propres peuples 😊... (JdeM 2, 9 likes)

Si c'est trop difficile il ont juste a retourné chez eux il ont déjà **plus que certain québécois qui sont ici depuis toujours** 😊 (JdeM 2, 11 likes).

Ce type d'argumentaire est aussi observé dans des commentaires mitigés. Dans ces cas, on ne s'oppose pas nécessairement à l'accueil de demandeurs d'asile, mais on appelle à un contrôle serré des dépenses. Il demeure que ces derniers sont dépeints comme ne cherchant pas refuge, mais plutôt une vie de luxe au frais et aux dépens des contribuables :

Qu'est-ce qu'il aurait fallu faire de plus? Le gouvernement Canadien a accepter d'accueillir tous les Haïtiens sans exception. Ils leur ont fournis de quoi se loger, se nourrir et en plus, un chèque d'aide sociale. Quoi, ils auraient voulu entrer au Canada comme dans une grange sans se faire poser de question. **Aurait-il fallu les loger au Ritz Carlton. Incroyable !** (LP 1, 55 likes).

1,5 million \$ pour des lits de camps. Ouf! **Comment peut-on arriver à de telles dépenses?** J'pense qu'il y a quelqu'un quelque part qui se graisse la patte. Avec la chaleur qui fait, **ils auraient pu camper sous des tentes** dans un parc national ou un site gouvernemental? Je ne comprends pas ce 1,5 million \$. Juste pour faire enrager les Québécois qui vivent de plus en plus sous le seuil de la pauvreté. Grrr! TVA, svp, expliquez d'où vient cette dépense? (TVA 1, 3 likes).

Là à moment donne.... **on est pas pour leur offrir une suite au Hilton...** (TVA 3, 519 likes).

Précisons qu'aucun article ne fait mention de demandeurs d'asile critiquant leurs conditions d'hébergement. On remarque que plusieurs font référence à des hôtels. Cela n'est pas sans rappeler le discours du gouvernement Harper sur l'abus de la générosité et le fait que le Canada ne soit pas un hôtel, discours qui évacue la réalité des obligations en vertu du droit international. Comme le note Dawson, « as a result, the legal status of the asylum seeker as a rights-bearing subject gets overshadowed by the cultural construction of the asylum seeker as the recipient of the state's largesse » (2014 : 839). Venant des commentateurs, cela ressemble à une logique managériale et néolibérale où l'étranger est invité à aller voir ailleurs si les services offerts ne lui satisfont pas.

L'accent mis sur le « choix » des migrants sert à aussi à délégitimer leurs demandes en soulignant que, d'une part, le Canada n'était pas leur premier choix et que, d'autre part, les « vrais » réfugiés ne magasinent pas leur pays d'accueil en fonction de leurs intérêts

économiques. Cela va d'ailleurs dans le sens du rejet du choix des réfugiés dans l'entente canado-états-unienne. Comme le note Macklin :

One possible explanation for resistance to the exercise of choice by asylum seekers is the notion that refugee protection is a form of humanitarianism, motivated by kindness, not by duty. Recipient of generosity are not entitled to choose the donor in the hopes of maximizing the benefits they receive. Asylum seekers are the world's supplicants – and beggars can't be choosers (2005: 381).

D'autres font référence à Haïti en adoptant un ton misérabiliste pour refuser toute critique à l'endroit du Québec ou du Canada. Ils ridiculisent alors les médias qui parlent de « conditions difficiles » dans les centres d'hébergement temporaire. Pour eux, le fait que ces migrants soient originaires d'un pays pauvre signifie qu'ils devraient être en mesure de tolérer sans problème des situations d'hébergement inconfortable. Par exemple :

On a pas été les chercher **Veux tu me faire accroire que c'était mieux en Haïti??** (JdeM 2, 10 likes).

condition difficile lol **qui retourne par chez eux, sa va leur rappeler c'est quoi une situation difficile...** (TVA 3, 28 likes).

Dans des conditions difficiles??? Pour vrai??? Ici des conditions difficile wowwww **jme demande ce que c'était en haïti....** franchement sont ds ouates! Loger nourrit payé(bs) sul bras des quebécois rien de trop beau!! C'est tellement difficile!! (TVA, 6 likes).

Dans leur pays il on zéro lavabo pour des millions de personnes... (TVA 3, 6 likes).

Ce topos comprend aussi des commentaires dénonçant la subordination du Québec au Canada. Certains accusent Trudeau d'adopter une posture politiquement correcte et de vanter l'accueil canadien à l'international tout en faisant payer les Québécois pour ce qui serait sa décision de laisser entrer des demandeurs d'asile sur le territoire. Ces commentaires cadrent donc les événements au sein de la relation de pouvoir inégale avec l'État central et situent le Québec dans une position victime face au fédéral. Ils sont ainsi représentatifs d'un type de discours ayant marqué plusieurs nationalismes sous-étatiques. L'opposition à l'immigration est alors indissociable de la dynamique des nationalismes concurrentiels. C'est que l'immigration est perçue comme étant le fait d'une manœuvre stratégique d'affaiblissement et de dilution de l'identité nationale subordonnée. La cible du discours est donc autant sinon plus l'État central, présenté comme animé d'une volonté de nuire aux intérêts des Québécois. Par exemple :

"le Canada a les ressources".... ben oui, **c'est le Québec qui acquitte la facture.....** (LP 3, 3 likes)

Ok pour aider s'il y a danger imminent, est ce le cas?... **Et pourquoi c'est seulement le Québec qui paie et non pas le Canada au complet**, c'est une décision fédérale non?... [...] (TVA 1, 13 likes)

Si le Canada a signé une entente internationale qui l'oblige à les accueillir, **pourquoi c'est uniquement le Québec qui assumera la facture** de 2.5 millions minimum par mois , pourquoi la facture n'est pas partagée par toutes les provinces et territoires du Canada ? (JdeM 1, 6 likes)

Pourquoi est-ce que c'est juste le Québec qui doit assumer les frais encourus par les demandeurs d'asile? Le Canada n'est pas assez vaste? (LD 2, 35 likes)

Une autre personne va plus loin encore et avance qu'il s'agit d'une « invasion » soutenue par le gouvernement fédéral afin de nuire au peuple québécois :

ils ont juste a retournés d ou ils viennent on les a pas sollicité ni demandé ni voulu point a la ligne de **cette invasion forcer protéger par le federal qui empiete sur le Quebec** car ils se sont approprier le stade qui du a **cette invasion est devenu sous juridiction federale car l immigration au canada sous cette juridiction et non provinciale** ce lieu a ete requisitionné par le federal mais la **facture sera provincial** [...] (TVA 3, 3 likes)

On voit ici la pérennité d'un imaginaire national où le Canada anglais/fédéral complote contre le Québec. Alors que le Québec est le cas de nationalisme sous-étatique où le pouvoir régional dispose du plus de pouvoir en matière d'immigration et d'intégration, le partage des pouvoirs entre les paliers fédéral et provincial est souvent mal compris par la population. Des individus s'opposent alors à ce que le Québec ait à puiser dans ses ressources financières et soutiennent que la responsabilité de payer revient au fédéral. Autrement dit, à travers cette « acceptation » de demandeurs d'asiles, les Québécois sont faits les victimes du gouvernement canadien.

À nouveau, les discours associés au topos du fardeau économique évacuent les accusations de racisme ou de xénophobie et occultent la dimension raciale de l'exclusion en la faisant reposer sur des arguments factuels indépendants de l'origine des étrangers, soit la limite des ressources disponibles et de la capacité d'intégration (Van Dijk, 1992). Par exemple :

Et?????on est dont bien des racistes!!!! Qlqu un a pense qu il faut les integrer, les nourrir les educuer ? On parle pas seulement des haitiens il y a d autres ressortissants de d autres pays! Ns sommes 8 millions au qc. **On met notre propre pays en danger economique! Mais c est une reflexion raciste. C est sur** (LD 1, 25 likes).

Une autre personne se pose en victime du politiquement correct qui ferait en sorte que les opposants à la distribution de ressources aux demandeurs d'asile verraient leur liberté d'expression brimée en étant accusés de racisme :

☹️☹️☹️☹️ c'est sérieux làààààà ... j'imagine que dire haut et fort que je suis en désaccord avec cela, fera de moi une "raciste de l'extrême droite" ☹️☹️ breffff #jesuisinquietepourlavie (LP 2, 5 likes).

Cela rejoint d'ailleurs nombre d'énoncés qui se réclament de la voie de la raison par des clichés comme « trop, c'est trop ». On lit alors parfois qu'il nous est impossible de sauver le monde entier. Ces discours participent à la représentation de soi comme petite nation innocente, juste, libre de racisme, généreuse, mais aux capacités restreintes (Wekker, 2016).

7.4.2. Topos de la loi

Le topos de la loi veut que, si la loi ou une norme codifiée interdit une action politico-administrative, cette action ne doit pas être prescrite (Reisigl et Wodak, 2001 : 226). Il s'agit d'une forme d'argument reposant sur un type d'autorité impersonnelle et indiscutable. La loi, c'est la loi et personne n'est au-dessus d'elle. Les migrants n'empruntant pas la voie régulière sont alors représentés comme étant hors-la-loi et, conséquemment, comme devant être refoulés à la frontière. Comme le note Nicholas De Genova (2014), les acteurs anti-immigration ont alors recours à la question rhétorique « Quelle partie de "illégal" vous ne comprenez pas ? » Celle-ci a pour effet de clore le débat en présentant la déportation comme seule réponse possible à l'arrivée de migrants irréguliers dépeints comme bafouant la sacralité de la souveraineté nationale. Qui plus est, la différenciation entre migration légale et illégale est une construction historique récente alors que les discours sur l'immigration « illégale » fétichisent la Loi en en faisant une donnée transhistorique et naturelle. Or, ce sont les lois sur l'immigration – d'ailleurs en plein développement au sein de la dynamique actuelle de contrôle des mobilités – qui créent les migrations « illégales » (Dauvergne, 2014). Nous adoptons donc ici une posture critique du recours au vocabulaire de l'illégalité pour désigner des individus. Les demandeurs d'asile entrés de façon irrégulière ne doivent pas être considérés comme « illégaux », mais bien comme soumis à un processus social d'« illégalisation » (Bauder, 2014 ; Atak, 2018).

Non seulement l'idée d'immigrant illégal est une construction résultant de décisions politiques et législatives du « traffic cop state » (Goldberg, 2009) visant à contrôler les flux, mais, sous le couvert de la protection de la sécurité nationale, depuis les années 1990, de multiples mesures ont été adoptées au Canada pour limiter l'entrée des demandeurs d'asile sur le territoire par la voie légale. Celles-ci les ont contraints d'adopter des voies de migration

irrégulières plus dangereuses et ont stimulé une perception criminalisante des demandeurs d'asile tel qu'exprime le qualificatif totalisant « illégaux » (Jimenez, 2009 ; Macklin, Dawson, 2014 ; Atak, Hudson et Nakache, 2018). L'Entente entre le Canada et les États sur les tiers pays sûrs est un exemple patent puisque les traversées irrégulières dont il est ici question résultent de l'impossibilité de présenter une demande d'asile aux postes frontaliers. En d'autres termes, au Canada comme ailleurs en Occident, les crises autour des migrations irrégulières décriées par les populations nationales sont largement dépendantes des politiques étatiques contreproductives de sécurisation des frontières (Ellis, 2015 ; Lucassen, 2016 ; Anderson, 2016).

Travaillant en contexte états-unien, Nicholas De Genova (2013) fait valoir que c'est à travers le spectacle de la protection de la frontière (*border enforcement*) que des migrants sont rendus spectaculairement illégaux. La figure fétichisée de l'immigration illégale est produite par des pratiques matérielles de surveillance des frontières enchevêtrées avec des formations discursives faites d'images et de langage, de rhétoriques et d'insinuations répétitives où la frontière est mise en scène comme scène de crime. Les images de patrouilles militarisées des frontières canadiennes sont toutefois relativement peu communes en comparaison des États-Unis, de l'Australie ou de l'Europe. Comme le montrent Pottie-Sherman et Wilkes (2016) dans leur analyse de la série télévisée *Border Security : Canada's Front Line*, commanditée par l'Agence des services frontaliers du Canada, l'État cherche activement à différencier l'image de son contrôle des frontières de celle des États-Unis qui misent sur l'Autre racialisé menaçant et dangereux. En dépit de la réalité du profilage racial/national aux frontières (Pratt et Thomson, 2008), la mise en scène étatique des services frontaliers canadiens se veut *color-blind* et évite les représentations racialisantes, ne présentant par exemple que des images de refoulement de voyageurs occidentaux blancs et évitant les enjeux liés aux musulmans. Au cours de l'été 2017, les médias ont tout de même régulièrement fait circuler des images montrant des agents de la GRC procédant à l'arrestation des migrants et leur passant les menottes. Le spectacle de la frontière est donc bien présent, mais d'une nature différente. De même, au Canada, la production de paniques morales autour des demandeurs d'asile et migrants irréguliers est davantage de nature cyclique ou épisodique. Plusieurs études ont mis en lumière les processus de criminalisation, de racialisation et de sécurisation dans les discours des politiciens, des médias

et des lecteurs dépeignant les demandeurs d'asile chinois, mexicains et tamouls comme « illégaux » et « à risque » (Hier et Greenberg, 2002 ; Bradimore et Bauder, 2011 ; Gilbert, 2013).

Le stigmatisme de l'illégal est aussi à saisir dans le discours de l'hospitalité nationale au Canada. Celui-ci est marquée par une distinction entre, d'une part, les réfugiés authentiques et reconnaissants et, d'autre part, les faux réfugiés menteurs (*bogus refugees*) et les tricheurs ne respectant pas l'ordre prévu (*queue jumping*), le tout en positionnant les nationaux comme des hôtes/propriétaires généreux (Dawson, 2014) qui se font bafouer (ou abuser). Comme le note Dauvergne, l'idée de « bogus refugee » est une créature de la crise du droit d'asile. Le recours à cette catégorie stigmatisante fait abstraction de la complexité du système de détermination du statut de réfugié et sous-entend que la vaste majorité des demandeurs d'asile cherchent à abuser du système, ce qui est évidemment contraire à la réalité (Dauvergne, 2016 : 49). Ultimement, la représentation positive de soi est maintenue à travers le tracé des limites à la générosité et à la bonne volonté des propriétaires de la nation. Ces commentateurs affirment donc que le Nous national est bon et tolérant, mais que, pour qu'il continue d'en être ainsi, la « capacité d'intégration » et l'ordre des choses doivent être respectés. On appelle ainsi les autorités à faire respecter la loi et les frontières nationales, garantes de la protection de l'ordre social interne. Par exemple, après avoir dit sympathiser avec les migrants, une personne exprime son inquiétude de voir le gouvernement perdre le contrôle :

[...] **Ce sont des immigrants illégaux et non des réfugiés** comme ont essayé de nous faire croire et cette fois-ci monsieur **Trudeau et son ministre de l'immigration doivent faire respecter les lois canadiennes et les refouler à la frontière point à la ligne**. Imaginez un instant que quelqu'un enfreint la loi et qu'en plus nous lui déroulons le tapis rouge pour l'encourager à le faire...**c'est l'anarchie totale** et nous devons en plus leur porter respect et payer pour eux. [...] (TVA 1, 2 likes)

L'argument repose ici sur la croyance en une distinction franche et évidente entre réfugiés et migrants économiques. Il s'agit là d'une distinction commune dans nos données comme dans les discours à travers l'Occident visant à réduire et à « filtrer » l'immigration. En présentant les demandeurs d'asile comme étant motivés par des intérêts économiques, on postule d'office l'invalidité de leurs revendications. Ces commentaires font état d'une compréhension erronée et simpliste du système de détermination du statut de réfugiés dans lequel les frontières catégorielles entre migration économique et migration de refuge seraient flagrantes. Dans les

faits, le taux d'acceptation des demandes varie de façon considérable selon les arbitres évaluant les dossiers (Keung et Rehaag, 2016). Il est à noter que ces perceptions doivent être connectées aux informations véhiculées dans les médias qui indiquent que la très forte majorité de ces demandeurs d'asile verraient leurs demandes être refusées par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada. Or, les catégories législatives reflètent mal la complexité des vies humaines et des motivations de migration. Peu importe l'importance des motivations d'ordre économique, dans un système global caractérisé par la hausse de la régulation migratoire, la revendication du statut de réfugié est la seule option envisageable pour quiconque n'a pas la permission de franchir la frontière (Dauvergne, 2014 : 85).

Or, plusieurs commentaires présentent ces migrants comme étant d'office illégitimes puisqu'ils violeraient la souveraineté nationale en transgressant *nos* lois et *nos* frontières. Certains reprennent à leur compte la métaphore de Legault – le Québec et le Canada comme une « passoire », associant ainsi ces migrants à un bris de l'ordre normal des choses. Le « Nous » national est alors dépeint comme étant trop mou, trop généreux et manquant de respect pour soi-même en laissant des étrangers bafouer ses lois. Des commentaires font alors valoir qu'il n'y a qu'au Canada où des « illégaux » seraient traités aussi favorablement :

Y a bien juste ici qu'on peut voir ça , payer des gens dans l'illégalité. (JdeM 1, 13 likes).

Essayer d'entrer illégalement dans un autre pays que le Canada...ils ne vous laisserons pas entrer. (TVA 3, 18 likes).

La vision d'un État canadien trop mou vis-à-vis de étrangers est aussi informée par une appréciation relative des États-Unis. En effet, certains commentateurs comparent les deux États et se désolent de voir le leur ne pas se montrer ferme face aux « illégaux ». D'ailleurs, quelques-uns soutiennent que les autorités états-uniennes les refouleraient avec raison s'ils tentaient de franchir la frontière de façon irrégulière. Le topos de la loi est alors utilisé de façon conjointe avec le cadre discursif de l'injustice (Garner, 2016). Par exemple :

C'est une **entrée par infraction**. Si par respect ils passaient par les douanes au moins. **Essayez de traverser la frontière américaine illégalement**. Vous ne serez pas reçus comme ça. (LD 1, 10 likes).

L'argument soutenu se profile sous la forme d'une question rhétorique. Si nous, nous devons respecter la loi, pourquoi eux auraient-ils le droit de l'enfreindre ? En comparant ainsi leur propre situation avec celles des migrants haïtiens, ils situent la migration de ces derniers comme

étant strictement volontaire et, conséquemment, illégitime. D'autres vantent la fermeté de Trump qu'ils opposent à la gestion de Trudeau :

M **Trump** gère ça pas mal mieux que lui **il met ses culottes** (LP 3, 18 likes).

[...] **Ils passent les frontières canadiennes illégalement. Ce sont des clandestins.** Ils entrent à coup de 300-400, à chaque jour. S'ils n'ont rien à se reprocher, pourquoi ne passent-ils pas par le système normal? **Trump n'a absolument rien contre les immigrants. Il ne tolère simplement pas les illégaux sur son territoire. Ce qui est totalement normal.** [...] (TVA 2, 38 likes).

Alors que la présidence de Trump est marquée par des discours et mesures anti-immigration et racistes, ces commentateurs n'y voient aucune manifestation de racisme ou de xénophobie, mais seulement la défense de la loi.

Certains énoncés vont plus loin dans leurs représentations des migrants comme illégaux et indésirables. Ils ont par exemple recours à la métaphore du ménage qui a pour effet de les déshumaniser et de les objectiver comme éléments impropres à expulser du territoire national, voire comme déchets :

Je viens d'arriver aux USA et j'ai parlé à une dizaine de personnes qui se sont éclatés de rire en regardant **notre à plat ventrisme... Trump fait le ménage ici et au Canada on les ramasse!!!** Ce ne sont même pas des réfugiés!!! Vive les USA (LP 2, 3 likes).

ces gens **ce sont des illegaux**, ce ne sont pas des migrants ,**ce sont des fuyard de la justice américaine**, ils etait ilegalement aux etats, ils n y a aucune raison de les garder a nos depends, ils ne fuits pas la guerre n y aucune violence, qu ils s inscrive sur la liste d attente comme tout les autres qui attendent leurs tour, **nous sommes pas une poubelles au quebec** (JdeM 2, 14 likes).

Comme on peut le voir, les migrants sont régulièrement réduits à leur statut d'« illégaux », un terme qui nie leur dignité humaine et les criminalise en les réduisant à leur transgression de la loi (Dauvergne, 2014 : 76). On retrouve donc des commentaires qui arguent que les demandeurs d'asile devraient se compter « chanceux » et donc reconnaissants d'être admis sur le territoire alors que leur migration est vue comme illégitime. Ces migrants sont donc dépeints comme étant des privilégiés, profitant des largesses et de la souplesse de l'État canadien. Par exemple, plusieurs s'offusquent de voir les médias parler de « conditions difficiles » pour les migrants dans les centres d'hébergement temporaire puisqu'ils estiment que leur statut attribué de hors-la-loi devrait plutôt mener à expulsion ou à leur incarcération :

Premièrement se sont pas des migrant mais bien des **immigrants ILLÉGAUX**. Et deuxièmement, **ils sont chanceux** que nous contribuables payons des millions de nos taxes pour **les accueillirent en les laissant entrer**. (LP 1, 172 likes).

Ils traversent de façon illégales !!! Ils s'attendaient a quoi ??? S'ils sont pas content des conditions ils n'ont qu'a retourner au US. L'agence des douanes et GRC font leurs possible. **Qu'ils se considèrent chanceux que le Canada ferme pas sa frontière** complètement. [...] (TVA 3, 4 likes).

Deja beau qu on les aille pas imprisonner!! Fauf pas oublier qu il ont rentrer illégalement au pays ster!! 😊🙏 (JdeM 2, 8 likes).

En récusant l'idée que ces migrants puissent être admissibles au statut du réfugié, plusieurs affirment être en faveur de l'accueil de réfugiés, entendus comme des personnes en situation de danger et cherchant la protection dans le respect des procédures régulières. Le fait qu'ils fuient les États-Unis est alors présenté comme un gage de leur qualité de « faux réfugiés ». À cet égard, plusieurs semblent ignorer ou faire fi de la menace d'expulsion formulée par le Président Trump et s'alignent sur la désignation formelle des États-Unis comme pays sûr. Cela leur permet de présenter l'idée d'expulser les Haïtiens comme une réponse raisonnable.

La figure de l'« illégal » est donc amalgamée à celle du faux réfugié et opposée à celle du réfugié/légal. La représentation positive de soi est maintenue à travers cette exclusion puisque les commentateurs se montrent, du même souffle, hospitaliers envers les « vrais réfugiés », dont la reconnaissance est tributaire du respect des procédures légales. Les commentateurs misent sur la sécurité du contexte états-unien pour distinguer les migrants concernés des réfugiés méritants, quoique non identifiés. On peut voir que la compréhension populaire du statut de réfugié est associée à une situation de danger de mort ou de pauvreté extrême. Ce statut est donc ici rejeté par la présentation des États-Unis comme pays sécuritaire. Ces discours manifestent donc implicitement leur accord avec l'Entente sur les tiers pays sûrs avec les États-Unis qui complique l'accès au droit à l'asile et conditionne l'emprunt des voies irrégulières :

Ce ne sont pas juste des migrants, **se sont des illégaux**, et c'est là que le bas blesse! **l'Accueil de réfugiés légaux... OK!** Et s'il y avait au minimum, au moins une raison qui donnerait à ces gens **une «vraie» raison de fuir les USA**, genre une persécution ou un **«vrai» danger** pour leurs vies... Là ça ne serait pas la même chose, non? (JdeM, 23 likes)

Je suis d'accord qu'on **ne peut refuser l'entrée à des gens qui fuient le terrorisme ou des réfugiés politiques**. Par contre, **ces haïtiens n'en sont pas alors qu'ils passent par les voies légales**, il ne faut pas tout mélanger. [...] **Ils profitent de la vague migratoire occasionnés par de "vrais réfugiés"** pour passer sous le radar. (LP 1, 4 likes)

[...] Ce ne sont **pas des gens en danger..ils ont fait un choix** et nous n'avons pas a gérer (payer) la façon d'**entrée illégalement ici** tout comme ils ont fait au USA. **Ce n'est aucunement du raciste..** [...] (TVA 3, 7 likes)

Encore ici, on retrouve un fort accent sur l'idée du « choix » pour délégitimer leurs revendications et les rendre responsables de leur situation en impliquant qu'ils ont choisi la voie de l'illégalité. La frontière entre Nous et Eux se double donc d'une hiérarchisation morale : nous respectons les règles et ils font le choix délibéré d'enfreindre *la* loi. En situant cette migration dans le registre conjoint de la criminalité et du choix individuel, le Nous se trouve dédouané de toute responsabilité à leur égard.

Plusieurs justifient leur position restrictive à l'endroit de ces demandeurs d'asile en affirmant qu'ils ne sont pas seulement « illégaux », mais aussi des resquilleurs, ce que l'on désigne en anglais par le terme de « queue jumpers », c'est-à-dire qu'ils transgressent les règles du système et passent devant les requérants légitimes au statut de réfugié et les candidats à la résidence permanente. Cela rejoint d'autres études sur l'opinion publique à l'endroit des demandeurs d'asile qui montrent que leur exclusion est justifiée par le fait qu'ils n'empruntent pas les voies régulières et ne suivent pas l'ordre établi quant au traitement des demandes (Every et Augoustinos, 2008 ; McKay, Thomas et Kneebone, 2011). La différenciation Nous/Eux repose alors sur une hiérarchisation selon les échelons de moralité. Le postulat de l'infériorité morale de ces migrants ne repose pas seulement sur leur transgression de la (*notre*) loi, mais aussi sur le fait qu'ils nuisent aux « vrais réfugiés » qui, eux, suivent les règles et font la queue. Il s'agit donc d'un cas typique de représentation positive de soi et négative de l'Autre. Le Nous est accueillant, solidaire et généreux, mais seulement envers ceux qui le méritent et non ceux qui cherchent à le tromper et abusent de son hospitalité :

Ils passent devant ceux qui attendent depuis tres longtemps... (RC 3, 4 likes)

On va être la risée du monde.....**Ceux qui ont vraiment besoin d'être sauvés,ne le sont pas et ces illégaux profitent de notre bonté**, [...] Y'a péril en la demeure.....!!! (JdeM 1, 7 likes)

Et il a tout à fait raison surtout que ceux qui passent nos frontières illégalement ne sont pas de vrais réfugiés. **Et pendant ce temps les vrais réfugiés attendent eux dans des pays en guerre à crever de faim**. Vraiment pathétique. (LD 3, 6 likes)

[...] Il y a une voie par laquelle les dmandeurs d'asile doivent passer , **il y a déjà une longue liste qui attend , alors tu penses qu'en passant avant les autres illégalement ça va les qualifier avant les vrais demandeurs d'asile ?** [...] **Je suis pour l'immigration mais faite dans les règles** [...] (JdeM 3, 23 likes)

Puisqu'ils sont représentés comme de « faux réfugiés », le recours à la représentation négative de l'Autre comme queue-jumper immoral ne se limite pas à l'asile et vaut pour tout le système d'immigration. Les accepter serait donc injuste à l'égard d'autres qui ont déposé des demandes

formelles d'immigration. Les commentateurs se posent ainsi en défenseurs des immigrants et candidats à l'immigration qui seraient victimisés par les demandeurs d'asile accusés de tricherie. Plusieurs soutiennent d'ailleurs qu'ils ne s'opposent pas à l'immigration, tant et aussi longtemps qu'elle est « légale », c'est-à-dire que les admissions sont faites dans les règles. L'exclusion est ainsi justifiée par la défense de l'ordre et non pas par une quelconque hostilité envers les migrants. Cela se voit dans une défense de l'immigration « légale » et des appels à l'expulsion accompagnée d'un rappel des procédures à suivre pour entrer « chez nous ». Par exemple :

Arrêter ma pleurer ☹️☹️☹️☹️ rappelons encore une fois qu'ils sont illégaux et ils devraient retourner dans leur pays ou aux États Unis et faire une demande comme tout les autres qui veut venir rester au Canada [...] **welcome aux émigrants légaux j'ai aucun problèmes mais les illégaux c dehors sa fini la** (TVA 3, 50 likes).

il y a des procédures pour les immigrants LÉGAUX assez c'est assez. pour les illégaux qui profitent de "la manne" un mot **DEHORS** (JdeM 2, 7 likes).

Illégaux... Faites vos demarches dans la légalité et nos problemo, mais comment ils agissent cest degueullasse et non acceptable (RC 3, 9 likes).

[...] Je trouve très insultant qu'on puisse penser pouvoir se présenter à une frontière et être automatiquement accueilli sans suivre le processus d'immigration régulier. **Toute personne dont la vie n'est pas en danger devrait devoir faire une demande d'immigration en bonne et due forme pour des raisons d'équité.** [...] **Aucun passe-droit en matière d'immigration ne devrait être toléré.** (LP 1, 7 likes)

Les objets du discours sont donc situés à l'échelon inférieur de la hiérarchie des appartenances et de la moralité puisqu'ils s'imposent chez nous et nuisent à ceux qui ont la décence de respecter l'ordre et les critères de sélection établis. L'analogie de la queue est une stratégie commune dans les discours sur les demandeurs d'asile qui permet de discréditer ceux-ci, tout en justifiant les attitudes négatives comme étant motivées par la défense des idéaux libéraux de justice et d'égalité et non par les préjugés (Every et Augoustinos, 2007 : 413). Les réactions négatives contre ceux qui sont vus comme resquilleurs expriment aussi une inquiétude quant à l'intégrité territoriale et au maintien du sentiment de contrôle sur cet espace.

L'arrivée des centaines de demandeurs d'asile aux frontières est régulièrement cadrée dans les discours politiques, médiatiques et sociaux sous l'angle de la sécurisation. Plusieurs études dans différents contextes et notamment au Canada en 2009 et 2010 font état de cette représentation des demandeurs d'asile comme des illégaux et par enchaînement comme une menace pour la sécurité nationale (Walters, 2004 ; Humphrey, 2013 ; Mofette et Vadasaria, 2016 ; Atak, Hudson et Nakache, 2018). Or, fait étonnant, l'idée de menace pour la sécurité

nationale est pratiquement absente dans nos données. Seulement quelques-uns adoptent une posture de suspicion en laissant entendre qu'il pourrait s'agir de criminels. Par exemple :

Premièrement, mettons les choses au clair, ce sont des illégaux qui n'ont fait aucune demande pour entrer au pays et n'ont pas le statut de réfugié deuxièmement, **ils sont refusés aux douanes américaines parce qu'ils ont des dossiers judiciaires pour des crimes commis pour plusieurs d'entre eux ce ne sont pas des enfants de coeur** [...] (JdeM 3, 12 likes).

Si on observe bien une criminalisation des migrants à travers leur catégorisation comme « illégaux », l'utilisation de termes comme « criminels » est donc presque nulle. Cela contraste, entre autres, avec les discours anti-mexicains en ligne aux États-Unis (Flores-Yeffal, Vidales et Martinez, 2017) et au Canada (Gilbert, 2013).

Le recours au topos de la loi permet de justifier l'exclusion des demandeurs d'asile tout en maintenant une représentation de soi positive. Les commentateurs distinguent les réfugiés authentiques des faux réfugiés et immigrants illégaux. Les nationaux se présentent alors comme étant ouverts à venir en aide aux gens qui le méritent vraiment et rejettent les prétentions des « illégaux » qui ne viendraient pas chercher auprès de nous une protection légitime, mais bien un gain financier personnel. Ils s'appuient sur un cadrage politique et médiatique opposant les migrations de refuge et celles économiques alors que les recherches montrent que les mouvements « volontaires » et « involontaires » n'existent pas comme des entités définies et closes (Zimmermann, 2011: 339-40).

La catégorisation comme « illégaux » sert à légitimer l'opinion voulant que ces personnes doivent être retournées « chez elles » puisqu'elles seraient entrées par infraction « chez nous » (O'Doherty et Lecouteur, 2007). La mise en relief de l'« illégalité » facilite la représentation des étrangers comme formant un groupe immoral qui ne mérite ni appui, ni sympathie et comme un problème (Kirkwood, Goodman, McVittie et McKinlay, 2016 : 80). Ces migrants seraient « immoraux », non seulement parce qu'ils ne respectent pas « nos » lois et abusent de « notre » générosité, mais aussi parce qu'ils passent devant les « migrants légaux » et « vrais réfugiés ». En somme, les valeurs d'équité et de justice servent au marquage des frontières catégorielles et légitiment l'exclusion des Autres ne respectant pas les règles du jeu établies.

Les données analysées ici donnent à voir que la dimension racialisée de l'exclusion demeure implicite ou masquée, précisément par l'utilisation du vocabulaire de l'illégalité qui ne fait référence à aucune identité précise. Les migrants dont il est ici question ne sont pas présentés

comme indésirables en raison de leur appartenance nationale, raciale ou ethnique, mais bien en vertu de leur transgression de la loi. Le « Nous » national se trouve alors positivement dépeint comme juste et color-blind. Par exemple :

Les Québécois ne sont pas racistes, ils sont légitimement révoltés et inquiets d'accueillir des gens qui abusent des largesses du système et des déclarations opportunistes de politiciens qui cherchent des votes. **Passez par la porte principale** et il n'y aura aucun débat. **Ceci s'applique à TOUTES les nationalités et ethnies.** (LP 1, 325 likes)

Les gens chialent, avec raison, **contre les migrants ILLÉGAUX...** c'est différent et tout à fait JUSTIFIÉ !!! [...] **Pourquoi nous devrions accepter des gens qui ne respectent pas les lois ?????** Pourquoi nous devrions payer pour des ILLÉGAUX ??? **Le mot important ici c'est ILLÉGAUX et ce n'est aucunement une question de racisme !** (JdeM 3, 7 likes)

Quelques personnes nient explicitement toute motivation raciste en démontrant leur appréciation de la communauté haïtienne québécoise. Ils soulignent alors que l'exclusion ne relève que du respect du processus migratoire normal et invitent les demandeurs d'asile à suivre l'exemple des Québécois d'origine haïtienne qui se sont conformés aux procédures régulières. La perception véhiculée est celle d'un Canada qui est en train de perdre le contrôle sur ses frontières alors que, dans le passé, les étrangers devaient respecter les procédures légales.

Le terme « illégal » permet de stigmatiser l'étranger tout ayant une apparence de neutralité (Bigo, 1998). Or, comme le note Dauvergne, cette étiquette colle mieux à certains corps qu'à d'autres. La dimension raciste de l'imaginaire de la migration illégale est effectivement centrale. L'image de l'illégal est, pour reprendre les termes de Hage, celle du « Third-World looking migrant ». L'illégal n'est pas le blanc avec un visa périmé, mais le pauvre noir ou brun (*brown*). Cette représentation racialisée de l'illégal se retrouve aussi dans une différenciation Nous/Eux au sein d'une hiérarchie des appartenances, de l'entitlement et de la moralité :

The predominance of the term “illegal” also underscores a shift in perception regarding the moral worthiness of these migrants. While previously immigration infringements were not widely regarded as criminal, those who enter and remain without authorization are increasingly perceived as “criminal” in a *mala in se* sense. [...] Many citizens of prosperous states experience their right to enter and remain there as a morally imbued entitlement, rather than an accident of birth. Those who seek to enter can therefore be cast as “rotters” seeking to unjustly exploit the system or circumvent the (just) rules that confine them to poorer states with fewer life chances (Dauvergne, 2008: 16-17).

En utilisant la catégorie « illégal », les opposants sont en mesure de s'aligner avec la position hégémonique et « réaliste » de la globalisation contemporaine selon laquelle il existe de bonnes et de mauvaises raisons et façons de migrer (Dauvergne, 2008 : 18). Comme le relève

Dauvergne, le marqueur clé des régimes de migration au 21^e siècle est le fait qu'être pauvre et chercher une vie meilleure tend à invalider la migration. L'immigration valide est celle qui peut passer par les circuits légaux puisqu'elle est éduquée et qualifiée. Les commentaires appelant au refoulement aux frontières des migrants haïtiens afin qu'ils suivent les procédures légales et posent leur candidature à l'immigration « comme les autres » acquièrent donc une autre signification lorsque est prise en compte la structure des systèmes d'immigration du Nord global. La présentation de sa position comme étant hostile aux illégaux et non pas aux « immigrants » en général permet de la situer dans un éthos de respectabilité loin du racisme. Les migrants haïtiens ne sont pas exclus en vertu de leur nationalité, de leur ethnicité ou de leur race, mais bien parce qu'ils ne respectent pas les règles du jeu. Leur inclusion pourrait virtuellement être légitime s'ils faisaient la queue comme tout le monde. Or, compte tenu du système d'immigration local, ces commentaires sont nécessairement exclusivistes :

Even in countries like the United States and Canada that encourage legal immigration, there are almost no immigration lines for less skilled workers without close family ties to current citizens or residents. [...] Most of those who settle as irregular migrants would have no possibility of getting in through any authorized channel. To say that they should stand in a line that does not exist or does not move is disingenuous. (Carens, 2013: 154).

Ultimement, la différenciation entre légaux et illégaux suit une logique d'inclusion sélective qui permet de préserver les privilèges des membres des nations du Nord face à la migration de personnes originaires du Sud global. Pour Hage (2014b), cette idée de « jumping the queue » est la plus récente forme de légalité excessive caractéristique du racisme colonial. Comme il le souligne, la vie en société exige une certaine flexibilité quant aux règles et aux lois, sans quoi les relations entre individus deviendraient dysfonctionnelles, antisociales et immorales. Or, en contexte de sécurisation post-2001, les personnes racialisées voient souvent cette flexibilité leur être refusée. Face aux demandeurs d'asile dont on récuse le besoin de refuge, le racisme se cache ainsi derrière le besoin de protéger la queue, de protéger la loi et les règles.

Comme le notent Kirkwood et al. dans leur étude au Royaume-Uni, les individus évitent de faire référence à la race et n'ont en fait pas besoin de le faire explicitement parce qu'elle est déjà en filigrane dans le discours. Par les termes utilisés, les commentaires catégorisent les migrants comme des étrangers ayant pénétré notre territoire et appartenant à un groupe racial, ethnique ou national différent des propriétaires nationaux légitimes qui s'érigent en autorité morale à même de déterminer la légitimité des admissions :

Thus, speakers do not have to invoke race directly; rather race is already made relevant in the context of the discussion of asylum. Where such categorizations and talk are used to argue for oppressive power relations that operate against asylum-seekers, we would suggest that such talk cannot be usefully be treated as anything other than racist talk: precise descriptions of race are unnecessary where people argue for the oppression of those who are already constructed as being different (Kirkwood et al., 2016: 191).

Les commentaires en faveur de l'exclusion des demandeurs d'asile, parce qu'ils seraient des illégaux qui iraient à l'encontre de la volonté nationale, reviennent finalement à poser la question gouvernementale à savoir si « nous » sommes en contrôle de notre espace national (Hage, 2014a). Dans une logique domopolitique, le Nous affirme que cet espace est le nôtre et que ceux qui n'y appartiennent pas peuvent être invités, mais ne peuvent s'imposer, si bien que les « faux réfugiés » et les « illégaux » doivent être renvoyés « chez eux » (Walters, 2004 : 241).

7.4.3. Topos de la responsabilité nationale

Près du tiers des commentaires appelle le gouvernement à d'abord prendre soin des siens et participe donc à l'exclusion des demandeurs d'asile en les présentant comme étant injustement avantagés par rapport aux nationaux. De façon globale, la majorité ethnique blanche, identifiée par la catégorie nationale Québécois, est dépeinte comme étant oubliée et défavorisée par ses propres élites, et ce, alors qu'il s'agit des bénéficiaires légitimes de l'attention et des ressources. Ce discours correspond donc à la logique de l'*entitled nation* et a recours au cadre de l'injustice (Garner, 2016). Il manifeste la perception d'une distribution illégitime des ressources et de l'attention étatique qui viendrait perturber l'ordre normal des choses. On déduit des énoncés que le cadre de référence du ressentiment est la nation et plus particulièrement l'État-providence, qui se trouve par ailleurs de plus en plus rétréci en contexte néolibéral. Les commentaires ciblent effectivement la relation entre l'individu et la société, c'est-à-dire que les locuteurs interpellent principalement leur groupe et les élites politiques afin de réduire leurs inquiétudes quant au maintien de la fonction de *care* de la société nationale (Hage, 2003). Les frontières nationales sont marquées et reproduites par une différenciation Nous/Eux hiérarchisant les appartenances selon leur mérite. Que l'on revendique un accès prioritaire ou exclusif sur les ressources et l'attention, le groupe le plus méritant est le même, quoique très rarement défini de façon explicite. Le commentaire suivant exemplifie bien un type de stratégie référentielle commune où « notre peuple » est codé, si bien que les frontières racialisées de la nation sont à la fois tuées et défendues :

Faudrait **s'occuper de notre peuple avant**. Ya déjà beaucoup de gens au Québec qui on besoin pensez y avant d'en accueillir d'autre!!!!!! 😊😊 (JdeM 3, 7 likes).

On retrouve donc ici une importante utilisation des formes pronominales à la première personne du pluriel. En parlant de « nous » et des « nôtres », les commentateurs départagent les *insiders* des *outsiders* à travers un langage propre au nationalisme banal (Billig, 1995 ; Wodak, 2017). En ce qui a trait aux stratégies argumentatives utilisées, elles rejoignent dans une large mesure celles observées dans le cas des réfugiés syriens. Au niveau des figures de membres du Nous national désavantagées et abandonnées par l'État, on retrouve à nouveau les pauvres et plus particulièrement les itinérants, les enfants et les personnes âgées.

Nombreux sont celles et ceux qui font référence aux pauvres québécois afin de délégitimer l'allocation de ressources étatiques aux demandeurs d'asile. On oppose donc des nationaux sans domicile aux demandeurs d'asile cadrés comme étant illégaux et ayant fait le choix de quitter un pays riche. Le résultat de cette mise en opposition est la représentation des seconds comme étant des privilégiés bénéficiant de ressources qui ne leur appartiennent pas et qui devraient plutôt servir à aider les nôtres. En s'identifiant aux itinérants comme membres du même Nous national, les commentateurs cherchent à démontrer que l'État oublie et désavantage les siens. L'argument suit donc la logique suivante : ils aident des étrangers alors que des Québécois dorment dans la rue donc ils préfèrent les étrangers aux Québécois.

Dans ce contexte d'hébergement temporaire d'étrangers par l'État, les sans-abris deviennent *nos* sans-abris. Appréhendés sur le mode possessif, ils sont désormais les nôtres, nos semblables et, conséquemment, notre responsabilité :

Nous arrivons de Montréal et nous y avons vu **la misère des gens dans les rues**. Je crois qu'il faudrait en premier **aider nos gens a nous avant les autres**. 😊 (TVA 1, 3 likes)

Puis nous nos itinérants dorme dans la rue et mange dans les poubelles . **Bravo notre gouvernement !** 😊😊😊 (TVA 2, 149 likes)

Aider notre peuple avant tout svp je ne comprend pas **pourquoi on aide les autres avant nos sans abris. Injuste** sa pas de bon sens (JdeM 3, 6 likes).

En disant « nos sans-abris », « nos Québécois », « notre monde » ou les « gens d'ici » et « de notre peuple », la communauté nationale est posée comme victime de ses propres autorités politiques. En effet, en faisant référence aux sans-abris, ces commentaires présentent l'État comme laissant les siens à l'abandon. En termes de stratégies référentielles, les « Québécois »

sont dits désavantagés et oubliés au profit des « réfugiés », des « gens d'ailleurs », des « immigrants », des « Autres », etc. Ultimement, l'enjeu est donc la défense d'un statut social privilégié pour les membres de la communauté nationale, peu importe qui ils sont et ce qu'ils font. Leur appartenance devrait leur garantir un accès prioritaire aux ressources.

Le choix d'utiliser le stade olympique comme lieu d'hébergement temporaire est souvent décrié et permet de soutenir que le gouvernement héberge les étrangers aux frais des contribuables alors qu'il laisse des nationaux à eux-mêmes dans la rue, sans protection. Le stade devient donc signifiant d'une situation d'injustice à l'endroit des « nôtres » :

[...] j'apprends qu'on a aménagé **le stade pour les migrants des USA**. Donc...si je comprends bien, tout les **sans abris QUEBÉCOIS** qui dorment dehors et tout ceux mort gelés...les familles prise dans la crise du logement sont moins importante que du monde qui on peur de TRUMP? **Pkoi on a jamais ouvert le stade à nos gens mais que pour eux oui?** J'ai honte d'être Québécois... (TVA 2, 17 likes)

qui les sortes du stade et qu'ont fait place a nos itinérants (JdeM 2, 8 likes).

[...] on trouve des places un peu partout dans Montréal et même le stade olympiques mais l'hiver à - 30C **Nos sans abris eux n'ont pas de place**, en plus il y a plein de logements à Montréal qui leur sont réservés exclusivement mais **pas disponibles pour les québécois**. (JdeM 3, 23 likes)

Enfin quelqu'un qui dit tout haut ce que plusieurs pensent tout bas!!! Le Québec n'est pas seulement une passoire, il est mou! Il laisse tout ce monde faire ce qu'ils veulent (ex: port du kirpan (couteau religieux) à l'école) aux dépens de notre propre peuple qui a besoin d'aide. **Est-ce que nos sans-abris qui ont déjà payé des impôts peuvent aussi aller dormir au Stade Olympique???** (LD 3, 26 likes)

Rares sont ceux qui ne voient pas l'hébergement des demandeurs d'asile et l'aide aux itinérants comme étant des actions nécessairement mutuellement exclusives. Malgré la compréhension largement partagée et influencée par l'idéologie néolibérale voulant que l'accès aux ressources soit tributaire du mérite et donc de la contribution individuelle, ces commentaires de solidarité sélective articulent une blancheur dans la défense de « nos » pauvres. S'ils ne contribuent pas, au moins ils sont des nôtres et sont de facto plus méritants que ceux qui viennent d'ailleurs et n'appartiennent pas (Garner, 2016 : 82). Cette solidarité nationale blanche est activée par la rencontre avec des étrangers ayant pénétré l'espace national, agissant alors comme faire valoir des individus les plus faibles de la communauté nationale qui se retrouvent attribués discursivement un statut supérieur (Thobani, 2007 :21).

Au-delà du cas extrême des itinérants, des commentateurs soutiennent aussi que les demandeurs d'asile sont favorisés par rapport à des nationaux en situation de pauvreté ou de

précarité, et ce aussi bien en matière de services que de ressources monétaires. Par exemple, une personne use du sarcasme pour faire valoir qu'il s'agit d'une situation d'injustice où l'« immigrant » occupe la position de privilégié :

Pi ceux qui on de la misere a rejoindre les 2 bout et qui son deja au qc vont rien avoir **au profit de ses pauvre immigrant** . Decourager (TVA 1, 5 likes).

Au niveau de la nominalisation, cette idée d'une injustice à l'endroit des nationaux est souvent exprimée et plusieurs identifient les victimes comme « Québécois ». Alors que cette catégorie est officiellement inclusive, elle renvoie ici à une compréhension restrictive, sans que ses contours ne soient définis. Tout au plus, certains ajoutent « vrais » devant « Québécois ». Cette nominalisation a pour effet d'accentuer l'impression d'injustice suivant une logique du type : non seulement il y a déjà ici des gens qui ont besoin d'aide, mais, en plus, ce sont des Québécois. Par exemple :

Logique? **Il y a des québécois qui ont de la difficulté** à avoir trois repas par jours!!! Pourquoi pas aider ceux là avant??? (JdeM 1, 10 likes)

Continuer à accepter plein de monde de d'autre pays ... Aidez les à ce trouver des logements à prix modique , les aider à payer leur permis de conduire , **les aider avec toute les ressources dont beaucoup de québécois dans le besoin ne peuvent pas ce payer** même quand ils travail au salaire minimum ... c'est ridicule ... (RC 2, 17 likes).

Moi j'en reviens pas. **Il y a des québécois qui attendent de l'aide sociale** depuis des mois en attendant de se trouver un nouvel emploi pour soit perte d'emploi, fin des prestations de chômage, fin SAAQ, fin CSST, etc et **pour les immigrants, let's go on fait des chèques right now. J'ai pas hâte de voir le Quebec du futur** (LP 2, 145 likes).

De toute façon qu'il attendent il vont leur donner un logement à prix modique une bonne job **les vrai québécois n'ont même pas ca** (TVA 3, 3 likes).

Dans le commentaire suivant, on peut voir le déploiement d'une conception racialisante de la communauté nationale où les Autres, quoique non identifiés, servent à renforcer la cohésion nationale sous la forme d'une solidarité naturelle entre semblables :

C'est hallucinant...si **nos québécois de tous les âges vivant dans la pauvreté et la misère** recevaient la même couverture " médiatique " ça serait correct mais là TVA & compagnie font vraiment de la petite télé....[...]...**dans le monde animal ils nourrissent leurs bébés avant d'aider autrui**....on est étouffé par les taxes et impôts pour que nos imbéciles et hypocrites de dirigeants fassent les beaux devant l'international....bravo Mr.Trudeau , Mr.Couillard et compagnies , des vrais champions...[...]....pour finir, je veux dire aux mémères que **je suis pas raciste , je veux juste que mes petits-enfants puissent bien vivre dans notre pays**... (TVA 3, 9 likes).

Le racisme opère à travers son déni manifeste (Van Dijk, 1992). Il est alors réduit à la haine de l'Autre. Cette personne ne situe pas sa volonté d'exclusion dans la haine, mais bien dans l'amour

de Soi (Ahmed, 2004). De même, ce sont les élites et non les demandeurs d'asile qui sont les cibles de l'hostilité. Leur manque de responsabilité envers le peuple leur est durement reproché en faisant valoir une représentation de la nation comme chez soi familial, comme une grande famille. L'analogie avec le « monde animal » est faite dans l'optique de contrer les accusations de racisme à l'endroit des migrants. L'argument veut que la solidarité différenciée relève de la nature et non d'un quelconque préjugé raciste. Le discours dans son ensemble est effectivement tourné vers l'intérieur pour en sécuriser les frontières. Si la représentation naturalisante de la communauté nationale est ici singulièrement explicite, elle rejoint l'ensemble des commentaires qui justifient l'exclusion par la revendication d'une solidarité supérieure et prioritaire envers les « nôtres », ceux qui font partie de la même famille nationale. Les élites sont ainsi accusées d'aller à l'encontre la logique où les frontières extérieures doivent être sécurisées pour que l'espace national demeure familial, qu'il demeure le nôtre, celui où nous appartenons naturellement (Walters, 2004 ; Hage, 2014a).

Même indirectement, les demandeurs d'asile sont situés à l'extérieur des frontières de la communauté nationale en étant représentés comme un risque au bien-être de ceux qui appartiennent et à qui appartient cet espace. La relation entre État et nation prend alors la forme organique d'une relation entre un père et sa famille dont il a la responsabilité. On revendique un retour à la « nation normale » où les membres normaux de la famille nationale ont, en vertu de leur appartenance ethnoculturelle, le droit naturel à un accès privilégié aux ressources (Antonsich, 2016). Par exemple, ce commentaire présente le gouvernement comme un mauvais père de famille qui favoriserait des enfants illégitimes alors que les siens sont dans le besoin :

Quand ils veulent en trouver de l'argent **ces parasites** ils en trouvent surtout pour montrer leurs vanités de **soi disant bon pere de famille** mais par derrière **ils ont d autres enfants qui crevent** (TVA 1, 4 likes).

Un autre revendique une gestion domopolitique, soit sous le mode du chez-soi familial, en comparant la gestion du territoire national à celle de sa maison abritant sa famille et fait ainsi des « Québécois » les siens en les opposant aux « étrangers » :

Allez vous vous excusez de ne pas aider **vos itinérants et vos familles dans le besoins** ???????
Bien sûr que non puisque pour vous il y a pas de problème. C'est ben beau être accueillant.....
C'est comme si moi qui a de la difficulté à joindre les deux bouts j'accueillerais 2 ou 3 personnes de plus chez moi eeee eeee non **je vais aide les miens en premier** . C'est ce que vous devriez faire. **Aider VOS QUÉBÉCOIS** avant tout. Soyez certain que tour le monde est un toit

cet hiver et **que chaque QUÉBÉCOIS AIENT 3 REPAS PAR JOURS** . Désolant goût ça. Ensuite vous penserez à aider les étrangers. (JdeM 3, 6 likes).

Il est à noter que de nombreux commentaires faisant référence à « nos pauvres » sont exprimés en réaction aux articles médiatiques qui font état des « conditions difficiles » dans les centres d'hébergement temporaire. Nous avons vu plus haut que cela donne lieu à des discours sur l'hospitalité et la relation hiérarchique entre hôtes et étrangers. Ici, l'argument veut qu'il soit d'autant plus inacceptable que des étrangers *non invités* se plaignent et soient pris en pitié alors qu'ils sont mieux traités que des nationaux.

La construction d'une dichotomie méritants/non méritants opposant les nationaux en situation de pauvreté aux demandeurs d'asile est donc renforcée par une hiérarchisation en fonction de la moralité attribuée. Le racisme est nié par la présentation positive de soi comme trop généreux – au point de sacrifier le bien-être des nôtres pour les Autres – et la présentation négative de l'Autre comme ingrat :

S'il ne sont pas contents, Qu'il retournent d'où ils viennent. **C'est assez la générosité. Dépenser des fortunes pour des gens qui n'ont pas affaire ici**; alors qu'il y a **des gens de notre pays qui vivent dans la pauvreté** ou même dans la rue. Il y a **même des familles Canadiennes** qui doivent choisir entre payer les factures ou bien manger. (JdeM 2, 8 likes).

En d'autres termes, nous sommes généreux, mais la priorité des élites doit être la responsabilité envers les leurs. Par exemple, une personne nie explicitement le racisme en situant son affirmation dans le strict domaine des faits et de la réalité (Van Dijk, 1992) :

Occupé vous donc du monde qui sont ici avant d'accueillir du nouveau monde on a de la misère avoir de la job et ceux qui ont besoin d'être social se font écoeurer mais **on donne tout au immigrant** bravo et ses **rien de raciste juste constatation** (TVA 2, 7 likes).

En ce qui a trait à la figure de l'enfant, les commentaires y font référence principalement de deux façons : en parlant de la faim des enfants pauvres, et en appelant à investir dans le système d'éducation les montants prévus pour l'accueil des demandeurs d'asile. Rappelons que ce dernier a subi des compressions budgétaires sous le gouvernement libéral québécois. Ces commentaires sont aussi marqués par le contexte dans la mesure où la majorité des demandeurs d'asile ont franchi la frontière à la fin de l'été donc tout juste avant le début des classes. L'injustice perçue semble encouragée par le contexte où des parents doivent payer de leur poche pour un service public alors que des étrangers recevraient sans donner :

Y en a vraiment marre... **ils ont un pays Haiti Chérie qu'on les y retourne** et ca va couter moins cher... a ne pas oublier **toutes ces jeunes familles qui n'ont pas de quoi affronter la rentrée scolaire**.... qu'ils retournent au soleil d'Haiti, y en a vraiment marre et surtout ne pas les plaindre. (TVA 3, 15 likes)

Il y a des **centaines d'enfants qui vont rentrer à l'école** la semaine prochaine et **qui vont manquer de tout**...ce doit pas être grave...ce sont **des enfants de chez-nous**...tab...ça me choque tellement... (JdeM 1, 9 likes)

Pour ce qui est de la figure des personnes âgées, les commentaires font régulièrement référence aux soins et aux conditions dans les Centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD). Le gouvernement libéral provincial a été sous le feu des critiques pour sa gestion des soins aux personnes âgées depuis son élection en 2015. Le ressentiment des commentateurs focalise particulièrement sur le fait que les résidents des CHSLD ne reçoivent qu'à un bain par semaine :

Ah oui! Et comment ça se fait que plusieurs de **nos aînés n'ont même pas droit à un bain** par semaine? Manque de ressources? (LP 3, 72 likes)

Tampis ...**nos vrais quebécois ages faut qui se batte avoir un bain par semaine** si c pas un bain par moi (TVA 3, 3 likes).

À nouveau, l'idée de venir en aide à des étrangers n'est pas exclue et peut même être présentée comme vertueuse, mais la nation doit d'abord prendre soin de *ses* plus faibles. La construction de l'allocation des ressources aux demandeurs d'asile comme injuste se fait aussi en avançant que les personnes âgées doivent être les bénéficiaires prioritaires de l'attention étatique puisque, contrairement aux demandeurs d'asile, ils ont contribué toute leur vie au trésor public et sont dès lors les plus méritants. Par exemple :

Bien d'accord d'aider les autres mais pendant ce temps **nos aînés qui ont payés toutes leurs vies** eux n'ont pas les soins nécessaires c'est inacceptable! **Cet argent est la leur!** (TVA 1, 14 likes).

Heyyy, arrêté moi ca laaaaa.... pendant ce temps **nos aînés qui ont payer des taxes toute leurs vies** on le droit a 1 bain par semaine.... (TVA 2, 24 likes)

Pourquoi investir autant d'argent **pour des immigrants** quand **nous les québécois avons de la misère avec nos aînés** dans des CHSLD qui ont une douche par semaine et que eux il ont toute gratuit **nos aînés ont payé toute leur vie** pour avoir une douche par semaine dans quelle monde qu'on n'es ??? (TVA 3, 6 likes)

Notons que ces discours ne font pas référence à « les aînés », mais bien à « nos aînés », suivant la logique nationale possessive. De même, les aînés en besoin mobilisés dans les commentaires ne sont pas nécessairement les proches des individus. Ici, on voit le nationalisme qui projette la nation comme une grande famille en œuvre. On n'a pas besoin d'être en parenté biologique, on est une famille symbolique. En effet, le ressentiment n'est pas exprimé par le recours, par

exemple, à « mes parents » ou « mes grands-parents », mais bien à « nos aînés », soit les personnes âgées de la nation. La blanchité est masquée par l'utilisation d'un cadre discursif comptable influencé par l'idéologie néolibérale, c'est-à-dire que les services doivent aller à ceux qui les financent personnellement. Les demandeurs d'asile sont alors perçus comme venant troubler l'ordre légitime. L'image véhiculée est celle d'une compétition injuste pour l'accès aux soins de l'État où même les membres les plus méritants de l'« entitled nation » sont désavantagés (Garner, 2016). Le commentaire suivant exprime clairement cette vision en différenciant sur un mode hiérarchique « nos vieux Québécois de souche » et « les Haïtiens et autres nationalités », et ce, en renforçant la représentation des élites comme trahissant le peuple (Wodak, 2017) :

Belle image pour nos dirigeants... Tout cet argent pour les étrangers pendant que nos vieux québécois de souche qui ont investi leur argent ici toute leur vie n'ont droit qu'à un changement de couche par jour et un bain par semaine... Et ils se demandent pourquoi nous sommes frustrés et on nous traite de racistes et de sans coeur... Québécois ouvrez-vous les yeux!!! (J'ai rien contre le fait que ces gens recherchent une meilleure vie mais pas avec nos taxes que nous payons depuis notre naissance... Il me semble que la logique serait que les haïtiens et autres nationalités concernés qui sont établis au Québec fassent comme nous et s'associent pour amasser les fonds nécessaires pour leur venir en aide comme les Téléthons que nous sommes OBLIGÉS de faire parce que le gouvernement ne veut pas investir suffisamment pour les nôtres qui ont besoin de soins... C'est la plus simple des logiques selon moi...) Pas de fonds pour nos québécois mais ils en trouvent pour eux quand même bizarre non... (TVA 1, 5 likes)

Les ressources étatiques seraient donc la propriété des « Québécois », catégorie exclusive qui ne désigne pas l'ensemble de la communauté politique. Les « vrais » nationaux ayant droit aux soins sont les membres de la majorité ethnique blanche, ce qui devient particulièrement visible dans l'utilisation de l'expression « de souche » comme dans la distinction entre « Québécois » et « Haïtiens et autres nationalités » qui sont « établis au Québec ». Alors que les personnes d'ethnicité canadienne-française seraient les contribuables et la responsabilité de l'État québécois, les minorités seraient la responsabilité de leurs communautés. Généralement, le portrait véhiculé est celui d'une situation d'injustice où les membres les plus méritants de la communauté nationale sont désavantagés par l'État au profit des demandeurs d'asile. On avance d'ailleurs que les aînés seraient mieux traités s'ils revendiquaient le statut de réfugiés.

À ceux-ci s'ajoute une figure contextuelle mentionnée en une dizaine d'occasions, soit les « sinistrés », c'est-à-dire les personnes touchées par les inondations printanières au Québec au

printemps 2017. En tout, 5300 résidences ont été inondées, 4000 personnes ont été évacuées et, à la fin de l'année, plus de 100 millions de dollars avaient été versés. Dans leur référence à ces sinistrés, les commentateurs les identifient comme les bénéficiaires légitimes des ressources de l'État, soit les « vrais » Québécois payeurs de taxes. Or, l'État est présenté comme préférant prendre soin d'étrangers indésirables et illégitimes. Par exemple :

Et les Sinistrés des inondations 2017 du QUÉBEC attendent toujours l'aide promise pour sécuriser leurs maisons et retrouver la quiétude de leur quotidien... **Il y a bien des décennies que nous payons nos taxes et nos impôts pourtant!!!** (TVA 1, 11 likes).

Plusieurs font aussi référence au système de la santé, le symbole le plus évident de l'État social dont il est attendu qu'il prenne soin des siens, et ce, d'autant plus dans un contexte sociétal comme celui du Québec où le système de santé est public et fait face à de graves difficultés liées aux coupes budgétaires néolibérales. Notons que ce système est l'objet de critiques de la part de la population depuis des décennies et que sa gestion comme son financement sont des enjeux régulièrement débattus dans les sphères politiques et médiatiques. Compte tenu de l'état du système public de santé, marqué notamment par la difficulté à avoir un médecin de famille, les attentes aux urgences et la surcharge de travail du personnel traitant, plusieurs commentaires avancent que l'État doit d'abord prendre soin de la santé de sa population avant de distribuer les ressources à des étrangers :

J'ai rien contre le fait qu'en danger de mort on les accueille, **mais pki on s'occupe pas des nôtres a la place...ceux dans la rue, ceux dans les centres hébergements, ceux malade...saider soi meme non?** (TVA 1, 320 likes)

Les membres du groupe majoritaire peuvent ainsi se victimiser comme des oubliés de leur propre État. Cela peut même aller jusqu'à des affirmations laissant entendre qu'ils sont des citoyens de seconde zone. Par exemple :

pas d'argent pour le système de santé et nos pauvres **pour les Québécois mais y en ont de l'argent pour les réfugiés** qui viennent des États ...WOW et REWOW.....**c est la qu'on voit que nous on compte pas pour le gouvernement....** (TVA 1, 3 likes)

Le fait de demander que l'État s'occupe de nous *avant* les autres signifie déjà que les membres de ce « Nous » sont d'une importance secondaire. On dénonce alors le fait que l'État coupe ou n'investisse pas dans « nos services » selon la vision d'un jeu à somme nulle où ce qui est donné aux autres nous est retiré. Les élites sont ici ciblées et accusées d'être dures avec les nationaux et molles avec les étrangers :

Le quebec a pas d'argent pour le système de la santé , a pas d'argent pour plein de choses , on a de la misère a avoir de l'aide nous mais eux par contre arrivent ici illégalement et **le québec se met casiment a genoux devant eux en leur donnant toutes.....** y'a tu quelques choses que j'ai pas compris quelques part moi la la !!!! (JdeM 1, 12 likes)

L'adoption de la formule « nous d'abord » inscrit également l'exclusion dans le registre de l'amour de soi plutôt que dans la haine de l'Autre (Ahmed, 2004b). Aider les étrangers devient alors mission impossible dans le contexte actuel où la priorité doit être donnée aux besoins des nationaux. L'exclusion se déploie à travers une présentation positive de soi. Par exemple :

Si notre monde serait bien traité je dirai pas non. Mais là on donne ce que l'on ne peut donner à nos vieux, nos malades et aux travailleurs. On paie pour des services qu'on ne reçoit pas. C'est pas normal d'être refusé d'être soigné par ce que l'on a pas de médecin de famille. [...] Pis **vous voulez qu'on accepte de donner ce que l'on a pas.** C'est quand même nous qui sommes écrasés de taxes et impôts! (LD 1, 116 likes)

Le système de la santé a grandement besoin, plusieurs organismes n'ont pas reçus ou peu de subventions pour aider les Québécois, les écoles manquent aussi de fonds sans parler de nos aînés qui vivent dans des conditions pire que nos prisonniers. Il y a un gros problème de gestion!!! ☹️ Où sont les bonnes priorités???? **Je n'ai rien contre le fait qu'on aide mais commençons par nous aider, nous Québécois avec notre propre \$ avant!!!!** (TVA 1, 4 likes)

On retrouve à nouveau l'expression « charité bien ordonnée commence par soi-même ». La dimension raciste de l'exclusion est ainsi niée par la présentation positive de soi comme peuple charitable, mais ayant le devoir de *d'abord* venir en aide aux siens, ceux qui méritent d'être aidés de façon prioritaire en fonction de leurs contributions et de leur appartenance. Par exemple, après avoir dénoncé le fait que des ressources soient allouées pour des demandeurs d'asile qui n'ont jamais payé d'impôts ici alors que les services pour les aînés, les malades, les handicapés et les pauvres sont insuffisants, une personne affirme :

[...] **j ai rien contre le fait d aider aux autres** et DIEU sait que j aide les autres quand je peux même que je m en fait un devoir mais la c est exagéré...**CHARITÉ BIEN ORDONNÉ COMMENCE PAR SOI MEME** (JdeM 1, 9 likes).

À l'instar d'autres contextes, le cadre discursif racialisant de l'injustice s'accompagne aussi de celui de la rectitude politique (Garner, 2016). Aux yeux de ces membres de la majorité ethnique blanche, l'allocation injuste des ressources aux minorités est permise grâce à la rectitude politique des élites qui retirent le pouvoir symbolique à la majorité. Inscrivant l'exclusion dans la logique du « gros bon sens », cette personne affirme que les élites doivent cesser de favoriser les étrangers à des fins électoralistes et plutôt prendre soin des leurs :

Qu'on commence par s'occuper de nos aînés de nos jeunes en difficultés de nos personnes handicapées avant d'offrir d'aider la planète pis de **laisser tomber son propre peuple dans l'unique but de ce faire du capital politique avec les immigrants clandestins illégaux ou légaux** qui ce feront fortement rappeler de voter pour le gouvernement en place qui les a si chaleureusement accueilli dans ce merveilleux pays qu'est le Canada et bla bla bla. Pis la **commencer pas avec votre xénophobie pis toute vos niaiseries de lunettes rose** mais avant d'aider la planète faudrait commencer par ce préoccuper de nos citoyens dans le besoin qui ont fais que cette province et pays dans lequel nous vivons et les conditions que nous avons. (TVA 3, 3 likes).

Le « Nous » et les « nôtres » ne sont pas toujours nommés, mais on déduit qu'ils sont identifiés aux Québécois appartenant à la majorité. On peut parfois le déduire même si aucun autre terme que « Québécois » n'est utilisé. Cela peut aussi être visible dans le recours à des démarcations territoriales et en termes d'origines, départageant les gens d'ici et d'ailleurs :

De l'argent yen trouve toujours pour aider les gens d'ailleurs....ca paraît bien! Mais que fait-on pour nos gens d'ici dans le besoin?! [...] (TVA 1, 3 likes)

Ici même y'a des enfants qui meurent de faim, des aînés incapables d'avoir les soins appropriés, etc... **et si le gouvernement commençait par aider ceux d'ici... ?!** ☹️ (JdeM 2, 8 likes)

Incroyable . Ils ont **plus d'aide que ceux qui sont né ici et vienne d'ici** . [...] (TVA 2, 46 likes)

Sans recourir à un vocabulaire ethnoracial, ces messages indiquent toute de même que les gens qui sont nés à l'extérieur du Québec et « nos familles » sont des catégories mutuellement exclusives. Un autre revendique un accès privilégié aux ressources pour les « Québécois », une catégorie excluant d'office les « réfugiés », dépeints comme non méritants :

Sa nous coupe sur tout, les système de santé, les personne ayant des familles, etc, etc mais c'est capable déboursé 1.5 millions pour des réfugiés. **Je suis pas quelqu'un de raciste mais il devrait s'occuper des Québécois avant tout.** (TVA Nouvelle 1, 2 likes)

En utilisant le démenti du type « Je ne suis pas raciste, mais », cette personne cherche à se protéger contre des accusations de racisme sans devoir préciser que les Québécois dont il est question sont ceux des Blancs d'ethnicité canadienne-française. Cette autovictimisation blanche est on ne peut plus claire dans le commentaire suivant :

j'ai un ami qui a même pas les moyens de payer son insuline il a demandé une aide à l'aide sociale et on lui a refusé.... pas d'insuline pour un diabétique est une mise à mort... **ah ouais c'est vrai... il est blanc et Québécois... pas grave hein...** (JdeM 1, 7 likes).

Cela rejoint plusieurs études qui montrent que les majorités ethniques blanches tendent à concevoir l'égalitarisme comme un jeu à somme nulle au sein duquel elles sont perdantes, donnant ainsi lieu à des représentations victimaires des Blancs (Norton et Sommers, 2011 ; Hughey, 2014 ; Bonikowski, 2017). De plus, les références au système de santé ont pour effet

de présenter le peuple québécois comme étant souffrant et davantage dans le besoin que les demandeurs d'asile haïtiens. Les commentateurs n'opposent pas les demandeurs d'asile aux malades de façon générique, mais plutôt à « nos » malades. Encore là, la logique possessive du nationalisme est en œuvre. Alors que l'expression « malade » se veut a- raciale et rationnelle en hiérarchisant les besoins en fonction de l'état de santé, ils établissent ultimement une frontière entre les Autres et les nôtres. Plusieurs ont recours à une pluralité de figures à la fois et c'est notamment le cas du commentaire ayant récolté le plus d'appuis :

Pourriez vous discuter des conditions de **nos sans abris, nos ainés, nos jeunes de 18 ans de la DPJ !!!!** auriez-vous des lits et nourriture et revenus pour eux SVP (TVA 3, 2131 likes).

Les discours nativistes et populistes du type « Nous d'abord ! » s'appuient également sur la représentation négative des Autres comme faux réfugiés, donc comme bénéficiaires illégitimes de « nos » ressources. Nous avons vu que la migration de ces derniers était largement perçue comme étant le fait de choix individuels libres et utilitaristes, c'est-à-dire que les demandeurs d'asile auraient pris la décision de migrer au Québec strictement en raison de leurs intérêts économiques personnels. Dans le discours des gestionnaires légitimes du territoire national, la catégorie « faux réfugiés » est articulée à la défense du statut de vrais nationaux méritants toute l'attention et les ressources de l'État. Ce dernier est irresponsable parce nous sommes dans le besoin et qu'eux ne le sont pas. Le stéréotype racialisé du faux réfugié joue un rôle clé dans la délimitation des frontières de la solidarité. Comme on l'a déjà souligné, le *welfare chauvinism* et la solidarité sélective ne peuvent être réduits à la seule instance économique. Ils sont structurés aussi bien par les conceptions de l'identité nationale et le statut perçu au sein de la société que par les perceptions et préjugés sur les étrangers (Keskinen, Norocel et Jørgensen, 2016 ; Hjorth, 2016 ; Harell, Soroka et Iyengar, 2017 ; Soroka et al., 2017). Au final, ces discours portent davantage sur le Nous que sur les Eux et renvoient à l'inquiétude de perte de statut et de contrôle au sein de l'espace national. L'injustice dénoncée est à mettre en lien avec une peur d'être évincé de ce qui est à soi (Garner, 2016 : 84).

In fine, les commentaires associés à ce topos justifient l'exclusion des demandeurs d'asile en évitant le langage raciste, quand ils ne le nient pas explicitement. Ils le font notamment en misant sur la solidarité entre nationaux et en accusant les gouvernements de ne pas prendre soin des siens. L'exclusion apparaît alors comme étant située à l'extérieur de la volonté des individus.

Elle serait plutôt nécessaire, compte tenu des besoins internes qui doivent *naturellement* être réglés de façon prioritaire avant d'étendre la solidarité à des étrangers. La frontière entre Nous méritants et Eux non méritants est produite en faisant appel à la justice (ils n'ont pas payé pour ces services alors que nous payons depuis toujours), à la moralité (nos services ne devraient pas être accordées à des illégaux) et à l'équité (ce ne sont pas de vrais réfugiés et les nôtres sont donc davantage dans le besoin).

Comme le souligne Bonikowski dans son analyse de la croissance de la résonance des discours de droite radicale auprès du public des deux côtés de l'Atlantique, le ressentiment à l'endroit des élites et des minorités est à comprendre dans le contexte de changements structurels économiques, culturels et démographiques. Puisque ces changements sont principalement appréhendés à travers la médiation des discours médiatiques et politiques plutôt que vécus directement, les inquiétudes exprimées sont moins d'ordre individuel que collectif ou groupal : « That is, they manifest themselves in concern for one's social group – for others “like me” » (2017 : 201). Cela est particulièrement visible dans les discours faisant référence aux itinérants. Ce ressentiment blanc ne peut être limité à l'expression de la classe ouvrière puisqu'ils affirment moins s'inquiéter pour leur propre bien-être socioéconomique que pour celui des *leurs*. Or ce ressentiment est indissociable de l'arrivée d'étrangers jugés indésirables sur le territoire national. En effet, ce qui semble le plus inacceptable n'est pas le fait que des personnes soient sans-abri, mais bien que des étrangers puissent être favorisés par l'État et passer devant les membres de la nation, les propriétaires légitimes du chez-soi. On le voit bien dans ce court commentaire :

Sont mieux traité que nous autres même dans notre propre pays (TVA 1, 5 likes).

Ni le Eux, ni le Nous ne sont explicitement définis, car il n'est pas nécessaire de le faire, le sous-texte racial est suffisant. Le terme « notre propre pays » affirme ici une propriété suivant la logique possessive blanche des sociétés coloniales (Moreton-Robinson, 2015). En disant que ce pays est le nôtre, qu'il nous appartient, il n'est pas dit que ses propriétaires sont les membres de la majorité ethnique blanche, mais l'expression québécoise/canadienne-française/« Nous autres », le rend compréhensible pour les membres de ce groupe.

7.4.4. Topos du nombre

De façon surprenante, très peu de commentaires peuvent être associés au topos du nombre, soit moins d'une cinquantaine. Cela est étonnant dans la mesure où les médias rapportaient sur une base quotidienne le nombre de migrants ayant franchi la frontière, que Legault a qualifié le Québec de passoire et que les discours sur les demandeurs d'asile, au Canada comme dans les autres sociétés du Nord, sont marqués par la rhétorique de l'invasion (Hier et Greenberg, 2002 ; Bradimore et Bauder, 2011 ; Hogan et Haltinner, 2015 ; Moffette et Vadasaria, 2016). Dans les faits, peu font clairement référence au nombre. Dans certains cas, on mentionne les nombres d'entrées quotidiennes véhiculées dans les médias. Comme nous l'avons vu plus haut, un commentaire refusant le statut de réfugié et qualifiant les migrants de « clandestins » soutient que leur admission est d'autant plus inacceptable qu'« Ils entrent à coup de 300-400, à chaque jour » (TVA 2, 38 likes). Quelques commentaires manifestent ainsi une volonté de déportation motivée par une anxiété territoriale :

Juste à Lacolle, des arrivées de 500 par jour??? des US??? pays démocratiques?? Pas vraiment des réfugiés en ce qui me concerne, **on devrait les retourner**. J'ai peut-être pas raisons mais.....Occupons-nous de nos sans abris d'abord. Ouske c qu'on s'en va??? (TVA 2, 9 likes).

C'est pas de réfugiés mais des envahisseurs .. la déportation immédiate pour ces **parasites** (TVA, 3 likes).

Ceux-ci peuvent aussi être vus comme étant trop nombreux en raison du nombre jugé déjà trop élevé d'immigrants. Les demandeurs d'asile sont alors amalgamés à la catégorie racialisée d'immigrants. Par exemple, une personne utilise la formule « surpeuplé d'immigrants » (TVA 1, 3 likes). Une autre va dans le même sens et donne son appui à Legault qui affirme que la capacité d'intégration du Québec soit dépassée :

Il a bien raison. **On se questionnait déjà sur notre capacité d'accueillir les 50 000 immigrants dont on nous inonde annuellement**. Ce n'est pas tout de les laisser rentrer, il faut être capable de financer les services qu'ils reçoivent... alors qu'on vient de couper des milliards aux plus démunis. Ca ne tient pas la route. (LD 3, 8 likes)

D'autres mettent en garde les autorités en notant que, si elles ne refoulent pas les migrants à la frontière, le nombre de demandeurs d'asile explosera :

Quand les réseaux sociaux vont annoncer que tu peux traverser au Canada illégalement, et que on t'accueille à bras ouvert avec un cheque, **imaginez la marée d'immigrés qu'on va avoir**. Nos politiciens sont naïfs et irresponsable. Attendez quelques semaines, vous verrez... (JdeM 1, 6 likes).

En tant qu'ex-ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration son attitude est irresponsable. **En encourageant l'arrivée massive de migrants illégaux** et en envoyant un faux message d'espoir, Coderre exerce une pression supplémentaire sur le système d'immigration en place et menace la paix sociale. **Il y a 11 millions d'illégaux aux USA qui observent ce qui se passe à la frontière** de Lacolle. (JdeM 3, 8 likes)

On retrouve l'idée de sujets gouvernementaux. Cela est bien observable dans certains commentaires qui manifestent une inquiétude quant au fait de ne plus être chez soi :

on seras plus chez nous pis on nas deja dla misere a se faire aider pis il aides les immigrant sibol son fucker [Cibole, ils sont fuckés] (TVA 2, 7 likes).

On a pas assez de nos problèmes... **on va encore plus devenir plus minoritaire...** moi **j'me sens trop envahie par toutes les races et religions** (TVA 2, 11 likes).

Cette anxiété existentielle peut aussi être infléchie par les rapports de pouvoir avec le Canada anglais, comme en témoigne l'expression « devenir plus minoritaire ». Puisque les élites au pouvoir sont toutes fédéralistes, l'arrivée des demandeurs d'asile peut être perçue comme une stratégie nationaliste canadienne qui viserait à porter atteinte à l'identité distincte québécoise. Ce type de discours est donc informé par la réalité d'un nationalisme sous-étatique et par la représentation d'un nationalisme canadien multiculturaliste qui rejette les prétentions des Québécois au statut de nation :

L'idée politique est de noyer la nationalité québécoise d'origine française afin que nous ne soyons plus une nation distincte mais une parmi tant d'autres. (LP 3, 89 likes).

Dans ces commentaires, la frontière est présentée comme étant pratiquement inexistante, ce qui fait écho à la métaphore de la passoire ou encore à celle de la porte ouverte. On fait ainsi abstraction du fait que les demandeurs d'asile sont arrêtés à la frontière par des agents de la GRC. Ces métaphores servent ensuite à appuyer la nécessité de fermer les frontières et refouler les demandeurs d'asile. Par exemple, une personne demande la fermeture de la porte et situe sa demande comme du bon sens, se protégeant ainsi d'accusations de racisme :

Je crois que **nous devrions fermer la porte** du Canada pour un bout de temps ca n as plus d allure (RC 2, 4 likes).

En d'autres termes, tout en défendant une posture radicale de fermeture, la présentation positive de soi est maintenue. L'argument se réclame de la raison, sans lien avec des préjugés et stéréotypes sur les Autres (Wodak, 2008). Il est d'ailleurs intéressant de voir comment les commentateurs font peu référence aux caractéristiques des demandeurs d'asile. Ici, l'exclusion s'appuie nettement moins sur la représentation de l'Autre comme menace culturelle. Les

références à la culture sont tout de même présentes et nous renseignent sur les dynamiques d'inclusion sélective et de hiérarchisation des appartenances.

7.4.5. Topos de la culture

Contrairement à ce qui a pu être observé dans le cas des réfugiés syriens et du projet de cimetière musulman, le topos de la culture est ici peu important. Les migrants haïtiens ne sont donc pas perçus comme représentant une menace pour la culture et l'identité nationale. En entrevue au New York Times, la directrice de l'organisme La Maison d'Haïti, Marjorie Villefranche, a noté que les Haïtiens avaient été plutôt bien accueillis puisque plusieurs parlent français et que les sentiments anti-immigrants focalisent sur les musulmans : « The sad truth is that if Haitians were Muslim the reaction would be far different » (cit. dans Bilefsky, 2018). On trouve d'ailleurs quelques commentaires mitigés puisque leurs auteurs se montrent favorables à l'accueil des demandeurs d'asile haïtiens en soulignant que, contrairement aux Syriens ou aux musulmans, ils sont culturellement compatibles avec la majorité. Par exemple :

Biennu au Haïtien ! **Pas de demande religieuse démesuré!** Et **Francophones !** (TVA 1, 3 likes)

Quand cest le temps daccueillir de **haitiens(un des peuples qui cest le mieux integres dans notre societe)** vous dites que ca coute cher mais par exemple personne parle des couts que les refugies **syriens et cie(ceux qui veulent rien savoir de s'integrer dans notre societe)** cest pathetique (TVA 1, 2 likes).

[...] **Au moins les haïtiens parlent français, sont catholique et s'intègre mieux que bien d'autres. C'est dérangeant, oui, mais** on devrait plus s'en faire pour la misère du monde que notre petit confort du moins de 10% des occidentaux qui sont les plus riches et favorisé de la terre qui doivent une grande partie de leur richesse a l'exploitation d'autres pays et de leurs habitants. (LD 1, 10 likes)

Au Canada, nous sommes une **terre chrétienne** à 80%. **Par notre baptême, nous formons une famille.** On aide la famille d'abord, bienvenue aux Haïtiens... <3 (RC 1, 317 likes).

Cela rejoint l'analyse de discours de Gilbert sur les demandeurs d'asile mexicains à Windsor. Elle relevait en effet que les rares commentaires empathiques présentaient ces derniers comme étant relativement plus « désirables » que d'autres en raison de leur appartenance à la culture chrétienne : « Despite its good intentions, empathy is disguised by the need to accept claimants who are “more like us”, a racist position that has been a strong current in the history of Canadian immigration » (2013: 836). En effet, les commentateurs se positionnent ici comme les décideurs légitimes des critères d'acceptabilité des étrangers. Ils suivent une logique d'inclusion sélective informée par celle du clonage culturel, c'est-à-dire une incorporation des éléments assimilables

à l'habitus du groupe dominant (Essed, 2005). En raison de leur « parenté » linguistique et religieuse avec ce dernier, il est estimé que les migrants haïtiens, contrairement à d'autres, pourront voir leur intégration facilitée par la détention d'un capital national initial supérieur à celui, notamment, des réfugiés syriens.

Paradoxalement, si certains commentaires mitigés acceptent les Haïtiens sous prétexte qu'ils sont francophones, d'autres se montrent précisément inquiets sur cette question et affirment que leur acceptation doit être conditionnelle à leur « intégration » culturelle et linguistique :

Le peuple Québécois voudrait remercier chaleureusement la communauté Haïtienne de se souvenir que **c'est écrit "Québec" sur les chèques et non pas "Canada". Nous parlons le français et nous sommes accueillants**, deux bonnes raisons de nous avoir choisi. Vous voulez contribuer à bâtir un monde meilleurs? Nous aussi. Bienvenue au Québec. Sincèrement. (JdeM 1, 7 likes)

D'une certaine façon, je suis triste pour eux parce qu'ils décident tous de partir de chez eux et de fuir les États-Unis ! Mais d'une autre façon, **je trouve ça triste surtout pour les Québécois d'être aussi accueillant avec eux tous ces immigrants !!!** Ce n'ai pas contre eux que je dis sa mais il faut admettre que **le gouvernement n'applique pas de lois assez solide pour eux**. Par exemple, pensez à tous les immigrants qui vivent près de Montréal et qui ne parle pas français. Ces dernières années dans les médias sociaux ont arrêtaient pas de parler de sujet comme **la burqa** au Québec ou **la base de la langue française** qui n'est pas assez exigés !!! Avec le temps, c'est plate à dire parce que moi même j'en suis une mais les **Québécois ont finis par devenir mou !** On ne se fait plus respecter même avec notre gentillesse et notre générosité d'accueil . (RC 2, 3 likes)

Jespere qu'il accepterons notre langue, nos coutumes et nos loi ... on leurs sauvent la vie... (TVA 2, 178 likes)

Comme on peut le voir dans l'énoncé précédent, il apparaît que quelques personnes associent les migrants en général aux musulmans. Par exemple, ce commentaire manifeste une inquiétude quant au maintien du statut de propriétaire de la nation en adoptant la rhétorique de l'islamisation de l'Occident et de la trahison des élites aux profits des musulmans :

[...] Moi je me pose la question suivante: **Sommes-nous encore Québécois, est-ce que le Québec nous appartient toujours, devons-nous abandonner notre religion à leurs dépens car on ferme nos églises et on voit des mosquées voir le jour, devons-nous porter le voile**, nous avons tellement de questions sans réponses. Nous sommes un pays ou règne la paix mais pour combien de temps encore??? Car un jour ce sera ici que les bombes sauteront et **ce sera à nous que ces terroristes s'en prendront**, à nos enfants, nos petits-enfants, les vôtres peut-être qui sait et ce jour-là il sera trop tard pour se dire nous aurions dû écouter le peuple!!!! Voilà comment moi je vis cette trahison car **nous nous sentons trahi par vous les dirigeants!!!!** (JdeM 3, 10 likes)

Cela ne signifie pas que les représentations racistes à l'endroit des migrants haïtiens soient absentes, mais bien qu'elles empruntent moins la voie culturelle. 26 commentaires ont été codés

comme faisant appel à des stéréotypes ouvertement racistes et négrophobes. La moitié de ceux-ci associent les demandeurs d'asile au déchet. Certains affirment que le Canada et le Québec deviennent une « poubelle » ou un « dépotoir ». D'autres mobilisent les stéréotypes racistes des Noirs : l'odeur corporelle dite répugnante, comme criminels, paresseux, sauvages et ayant trop d'enfants. Si ces commentaires sont particulièrement déshumanisants, il reste qu'ils sont marginaux et que le racisme s'exprime d'ordinaire de façon plus subtile et codée.

7.5. Discours positifs

Tel qu'indiqué plus haut, les commentaires positifs sont largement minoritaires dans nos données. Ils représentent en effet seulement 21,4% du total et, si l'on ne retient que les individus ayant un nom les associant au groupe majoritaire, leur poids est réduit à 15,9%. Or, si leur nombre est relativement peu élevé, plusieurs ont suscité des appuis considérables. D'ailleurs, alors que les commentaires de TVA sont parmi les plus négatifs, on y constate que les commentaires positifs sont parmi les plus populaires. De façon générale, on trouve deux types d'arguments, ceux-ci pouvant évidemment être combinés : la dénonciation du racisme ou de la xénophobie et, la solidarité internationale (et diasporique dans le cas des commentateurs d'origine haïtienne).

Plusieurs commentaires adoptent le topos de l'humanitarisme. Pouvant être utilisé dans les situations où les individus veulent contrer des situations de discrimination et d'inégalité, celui-ci veut que, si une action est conforme au respect des droits humains, elle doit être entreprise (Reisigl et Wodak, 2001 : 78). Ici, les commentaires avancent que la solidarité envers des êtres humains dans le besoin doit primer sur les considérations financières et nationalistes. En parlant de « devoir humain », le commentaire suivant représente bien ce type de positions :

Vous me faites tous halluciner. **Et si c'était vous**, votre famille qui ne savait plus où aller? Ce monde là capote, parce qu'ils ne sont plus les bienvenus aux USA. **C'est un devoir humain d'accueillir du monde dans le trouble**. C'est une situation d'urgence, on répond dans l'urgence, pis non il n'y a pas de plan parce que c'était difficile à prévoir. **Un peu d'empathie et de bienveillance** seraient de mise. (LD 2, 89 likes)

En d'autres termes, ne pas venir en aide à un autre être humain équivaut à faire preuve d'un manque d'humanité. Ces discours tendent à réduire l'importance des frontières nationales, ethniques ou raciales et à rejeter la hiérarchisation des solidarités en fonction des appartenances. Est ainsi rejetée l'idée voulant qu'il faille choisir entre la solidarité envers des étrangers et des

nationaux. Ces commentaires mettent de l'avant l'appartenance commune à l'humanité accompagnée d'une responsabilité d'aider son prochain, peu importe les origines.

Plusieurs situent leurs commentaires dans l'éthique de l'hospitalité et souhaitent ainsi la « bienvenue » aux demandeurs d'asile. Il est à noter qu'ici cette hospitalité tend moins à reproduire la distinction entre hôtes/propriétaires et invités qu'à pluraliser le Nous. Dans les exemples suivants, un majoritaire ajoute « chez nous » au mot « bienvenue », mais l'hospitalité apparaît inconditionnelle ; un minoritaire ajoute quant à lui « chez vous », indiquant clairement une compréhension égalitaire de l'appartenance ; puis une majoritaire rejette l'idée de propriété sur l'espace national :

Une très bonne chose, ces gens fuient la guerre et les catastrophes, **bienvenue chez nous!** (TVA 2, 264 likes)

*****Bienvenus chez vous** 😊❤ Les "☹" vous êtes pathétiques (RC 1, 111 likes).

Tellement racistes ! HONTE À VOUS ! On choisit pas l'endroit où l'on vient . **Le Québec/Canada ne nous appartient pas** ... On habite tous sur la même planète ...un peu de solidarité ! **Bienvenue à vous chers amis** ❤️❤️❤️ (TVA 2, 6 likes).

Cette hospitalité s'appuie sur une reconnaissance des inégalités globales et de la validité de la revendication du statut de réfugiés par ces migrants. Alors que les opposants tendent à représenter la majorité comme étant en position de victime, ceux-ci reconnaissent leurs privilèges et situent plutôt les demandeurs d'asile dans la position de victimes :

J'espère que il aurons une meilleur vie aux canada que dans leur pays d'origine. **Si il change de pays cest parceque il en pouvais + de leur situation.** Je leur souhaite tout le bonheur qui peut trouver. (TVA 2, 530 likes)

On est chanceux nous les québécois d'être nés ici... et non dans un pays pauvre ..ou en guerre constante....la terre n'appartient elle pas à tous? Un peu de partage nous enlève quoi? 1 bouteille de vin en moins... 1 TV en moins. 1 voyage en moins? .. à réfléchir. (JdeM 1, 8 likes)

Certains soulignent donc que le Québec et le Canada sont des sociétés riches. Les opposants sont alors dépeints comme étant économiquement ignorants ou encore hypocrites, notamment en comparant les dépenses annoncées liées à l'arrivée des demandeurs d'asile à l'évasion fiscale et à des dépenses publiques plus importantes jugées futiles et ne suscitant pourtant pas une telle consternation de la part de l'opinion publique.

La reconnaissance du fait d'être une société riche sert aussi bien à contrecarrer les pratiques discursives d'exclusion adoptant des stratégies économiques qu'à faire valoir que l'accueil des

réfugiés est une responsabilité des États du Nord global. En adoptant la perspective de la solidarité internationale ou globale, ils situent les opposants comme étant moralement inférieurs et leurs positions comme étant illégitimes puisque répondant à un égoïsme contraire aux valeurs humaines. Par exemple :

C'est fou comment les humains sont devenus, monnayables. "Aider les vrais québécois?" **Aider le monde en entier, même si ils ne sont pas "québécois", ça devraient être ça, la priorité des pays riches!** (TVA 1, 3 likes)

[...] quelques centaines d'immigrants et tout le monde panique... **Levez le nez de votre nombril... Commentaires racistes** et désinformés encore. (RC 3, 31 likes)

Une forte proportion de commentaires positifs sont donc exprimés en réaction à la prépondérance des discours négatifs. Face aux discours cadrant les demandeurs d'asile comme un alourdissement du fardeau fiscal des contribuables, certains vantent les mérites de l'accueil en soulignant les qualités éthiques des Haïtiens. On a vu que les opposants avaient largement recours à une économie morale de la blancheur distinguant les « vrais » nationaux dits méritants, honnêtes et contribuables des minorités racialisées qui refuseraient de s'intégrer et chercheraient à profiter de la protection de l'État. Ici, on les dépeint comme « travaillants » donc ultimement bénéfiques d'un point de vue économique. Très populaire, ce commentaire se veut une réponse directe aux arguments économiques et adopte la même logique utilitariste :

Savez-vous que lorsque ces haïtiens migrants vont trouver du travail, **leurs impôts va rapporter plus** que ce petit 1,5 millions au gouvernement? Just saying. De plus, je ne vois pas le problème d'un **hébergement temporaire** pour aider des gens qui fuient un pays. (TVA 1, 1019 likes).

D'autres misent plus spécifiquement sur la valeur de ces travailleurs. Par exemple :

Personnellement, les yeux me saignent pour 2 raisons. De 1. On peut-tu arrêter de dire que ces Haïtiens ne sont pas de "vrais" québécois ?! 2. "Voler NOS jobs !!!" Ben voyons dont ! Y'en a en masse pour tout le monde de la job. On veut une économie qui encourage les talents, aptitudes et connaissances de chacun(e). **Mettons à profit la diversité et l'expertise de gens qui viennent justement de l'extérieur** (même des EU). Le Québec ne détient pas le monopole du savoir. En ce qui à trait au Stade... je dis, "**Accueillons ces gens !**" [...] (TVA 1, 4 likes)

Ces commentaires cherchent à convaincre les opposants en renversant la présentation négative, en faisant de ces migrants un atout plutôt qu'un fardeau. Les arguments défendus font notamment mention du vieillissement de la population, des pénuries de main-d'œuvre et des contributions fiscales à venir. L'impact économique positif attendu est aussi conditionné par l'appréciation des Québécois d'origine haïtienne qui se démarqueraient des autres minorités par leur intégration culturelle et économique. Plusieurs accusent d'ailleurs d'hypocrisie les

personnes cherchant à justifier l'exclusion des demandeurs d'asile en faisant référence à la nécessité de d'abord protéger le bien-être des nationaux. Ces personnes font alors valoir que celles et celles qui expriment des attitudes négatives ont recours à des prétextes pour masquer leur xénophobie et leur racisme. Cela est particulièrement le cas en lien avec les sans-abris : la solidarité exprimée à leur endroit ne serait qu'opportuniste et symbolique. On remet ainsi en cause la véracité de la solidarité avec les sans-abris locaux pour souligner que la visée est moins leur bien-être que l'exclusion des migrants, exclusion dont la part essentielle d'hostilité envers l'Autre demeure occultée afin d'apparaître raisonnable et rationnel. Ce commentaire ayant reçu des centaines d'appuis illustre ce type d'accusation :

Pour tous **les gens qui cachent leur racisme derrière des "Il faut penser à nos SDF et aux VRAIS Québécois dans le besoin"** alors qu'ils ne pensent jamais une seconde à ces gens sauf quand il est question des réfugiés et des immigrants en tout genre : Pitié, **arrêtez cette hypocrisie.** [...] cessez de les utiliser de manière dégueulasse pour cacher votre manque d'humanité merci. (TVA 1, 480 likes)

Bien que certains adoptent une posture davantage humaniste et critiquent le manque d'humanité ou de compassion des opposants, plusieurs les accusent explicitement de racisme.

Que des commentaires racistes, primaires et pauvres d'esprit. Ne comprenez vous que nous ne sommes que de passage, sur cette terre? Honte sur vous . Ces gens sont bienvenus . Ils ont pris tout leur courage pour arriver jusqu'ici. **Honte** sur vous . (TVA 2, 139 likes)

Ce qui est **honteux** c'est de voir les **commentaires racistes** ici. (TVA 2, 110 likes)

Tellement racistes ! HONTE À VOUS ! On choisit pas l'endroit où l'on vient . Le Québec/Canada ne nous appartient pas ... On habite tous sur la même planète ...un peu de solidarité ! Bienvenue à vous chers amis  (TVA 2, 6 likes).

Certains voient l'opposition aux demandeurs d'asile comme venant ternir l'image positive de la nation. Ils expriment alors leur « honte » de voir des concitoyens soutenir de tels propos. Ici, ces derniers sont ultimement accusés de nuire au Nous en portant atteinte à sa présentation de soi positive. L'utilisation du mot « honte » n'est d'ailleurs pas anodine et signale la déception d'une croyance en une nation se distinguant par son ouverture. Certes, les sentiments anti-immigrants sont communs en Occident, mais nous, nous serions différents. Si, dans les discours négatifs, on observe une différenciation entre « vrais Québécois » et « étrangers », se profile plutôt ici une hiérarchisation entre « bons » et « mauvais » Québécois, entre ceux qui représentent adéquatement la nation juste, éthique et multiculturelle, et ceux qui lui font honte de par leur moralité grégaire ou égoïste inférieure :

Ouf a lire les commentaires ici **j'ai honte d'etre quebecoise**.... Bienvenue a toutes ces personnes je leur souhaite de bien s'integrer, de trouver du travail rapidement et d'etre heureux! (TVA 2, 112 likes)

Quand je lis tous ces commentaires **j'ai honte d'être Québécois...!!!** (JdeM 2, 8 likes)

Quelques-uns manifestent leur déception en adoptant une posture nostalgique. Le Québec ne serait plus ce qu'il était, c'est-à-dire ouvert et pluraliste :

J'ai honte à mon pays qui se voulait si accueillant, si ouvert et multiculturel. Semble-t-il que ce n'est qu'un triste souvenir à voir les commentaires haineux. Votre ignorance me dégoûte. (TVA 2, 12 likes)

J'ai mal a mon Québec. [...] On avais du coeur au ventre et **on étais ouvert au monde...** Quand je te lis Québec, mon coeur saigne, ta arrêter d'aimer. Ta arrêter d'aimer ton prochain, ta arrêter de t'ouvrir au monde et ta arrêter d'être fort. Maintenant ta peur... [...] (TVA 1, 52 likes).

Quelques personnes noires¹⁸⁸ affichent elles aussi leur honte d'appartenir à la communauté nationale québécoise à la vue des discours d'exclusion. Par exemple :

*****J'ai honte detre québécoise**, à force de lire certains commentaires disgracieux, pour un 'pays' qui est une province, qui appartenait même pas à vos ancêtres!!! (TVA 2, 8 likes)

******* [...] C'est facile et terriblement choquant de dénigrer ou carrément d'être odieux, méchant, moqueur et méprisant envers les plus faibles juste parce qu'on a eu de la chance d'être né au bon moment et au bon endroit. [...] J'ai vécu dans 10 pays dans ma vie et **En tant que Canadien, Québécois issu de l'immigration** (légale pour votre information) **j'ai profondément honte de mes compatriotes** en ce moment et je vis un profond malaise. Mais bon la seule réponse à ça c'est "Retourne donc dans ton pays !" N'est-ce pas... ☹️ (JdeM 2, 10 likes).

Nous avons vu que les discours négatifs sont régulièrement exprimés à travers une revendication du statut de propriétaires et donc de gestionnaires légitimes de l'espace national pour ceux qui « viennent d'ici ». Or, certains commentaires positifs rejettent la validité de ces énoncés en ayant recours au mythe nationaliste de la terre d'immigrants (Sharma, 2011). Les membres de la majorité ethnique sont alors associés moins aux descendants de colonisateurs qu'aux descendants d'immigrants, sinon des immigrants eux-mêmes, la compréhension de ce terme renvoyant à l'idée de venir d'ailleurs. Les opposants peuvent alors être délégitimés en étant présentés comme des ignorants ou comme des individus allant à l'encontre de l'idéal de la nation historiquement inclusive et postraciale. Par exemple :

Je trouve ca HYPOCRITES de voir les gens parler les ainées et des sans abris. [...] Je ne vois pas d'immigrants au stade se plaindre de rien. Vous aimez sa Chialer. **Vos encetres sont arriver ici il y a 375 ans. Et les amérindiens était pas heureux. Mais cest ca le CANADA. UNE TERRE**

¹⁸⁸ Identification basée sur la photo de profil.

D IMMIGRANT. allez donc faire du benevolat ou donner des sandwich aux itinerants avant de critiquer. Peuple de bb gâter. (TVA 3, 328)

À lire vos commentaires... J'ai honte que vous soyez québécois... **99% d'entre vous à immigré ici...** Allez donc vous éduquer à la place... (TVA 3, 510 likes)

Les discours positifs sont le fait de plusieurs personnes racialisées, notamment des personnes qui semblent être membres de la minorité haïtienne¹⁸⁹. Plusieurs dénoncent le racisme qu'ils observent dans les commentaires des majoritaires. Les attitudes et les discours des Blancs diffèrent selon qu'ils interagissent entre eux en privé ou s'ils se trouvent en public à vue de minorités racialisées, ce que Picca et Feagin nomment le racisme à deux faces (2007). Si les sections commentaires sont des espaces discursifs dominés par les Blancs, ils sont à l'interface entre la scène et les coulisses (« backstage » et « frontstage »). Ainsi, dans un contexte marqué par le déni du racisme, certains y voient une preuve de l'importance des préjugés racistes au Québec :

*****Après ca ont va me dire que le rascime existe pas au QC.** Plus de commentaire haineux que positif. Bravo ça prend des cas comme ça pour **montrer votre vrai visage.** (TVA 2, 11 likes)

*****Et on dit que le racisme n'existe pas au Québec.** Hahahaha (TVA 2, 89 likes).

*****Wow C FOU comment VOS VRAIS COULEURS SORTENT.** 🙄🙄🙄 #Pathétique (TVA 2, 7 likes).

Si les opposants font régulièrement référence aux aînés et au système de santé, certains relèvent avec justesse que les travailleuses immigrantes et racialisées, dont celles d'origine haïtienne, sont nombreuses à occuper des emplois dans ce secteur de l'industrie du care :

Une autre chose sur laquelle **tu aimes bien t'appuyer est le sort de tes aînés**, ceux que tu n'as pas le temps de t'occuper. Pourtant, **si tu visitais de temps à autre les CHSLD, tu verrais que des immigrants qui changent des TENA**, il y en a à la grandeur de la ville de Montréal. Oui oui, je te jure, j'ai travaillé avec elles, elles s'occupent des déficients et des gens atteints d'Alzheimer avec de salaires médiocres que le privé donne au compte-goutte avec des horaires ingrats et toutes autres risibles conditions de travail, que toi tu n'accepterais pas. (LP, 48 likes)

*****vous aurez pas le choix de nous aimer en tant que préposée, infirmière ,intervenante....**
🙄🙄🙄🙄 attendez que le gouvernement vous fasses de la place ds un **chsld** (TVA 1, 32 likes).

Différentes études des commentaires en ligne sur les immigrants et les demandeurs d'asile montrent que les opposants ont tendance à nier le racisme, à revendiquer un statut de victimes

¹⁸⁹ Cette catégorisation est le fait d'une déduction basée sur les informations disponibles, soit le nom, la photo et le contenu des commentaires. Il s'agit donc d'une méthode faillible. C'est pourquoi nous disons qu'elles « semblent être membres » et non pas qu'elles « sont membres ».

lorsqu'ils sont ou appréhendent d'être accusés de racistes et à rejeter ces accusations en les qualifiant d'irrationnelles (Goodman, 2010 ; Goodman et Burke, 2010 ; Goodman et Rowe, 2014 ; Due, 2011 ; Titley, 2016). Dans ce contexte, les personnes pro-immigration se trouvent dans une position difficile où ils doivent essentiellement choisir entre deux options. La première est de nommer et de dénoncer le racisme, quitte à renoncer à un certain pouvoir de persuasion puisque les opposants se trouvent confortés dans leur posture de victimes du politiquement correct (Burke et Goodman, 2012). Ces derniers affirment alors que ce sont les pro-immigration qui amènent la race dans un débat qui ne la concerne pas, et ce, dans le but de censurer le « peuple », soit la majorité blanche (Hughey et Daniels, 2013). La seconde est plus pragmatique et consiste à emprunter le terrain argumentatif des opposants pour démontrer l'irrationalité de leurs arguments. Puisque les promoteurs de l'exclusion affirment qu'il n'est pas question de race, mais plutôt de considérations financières ou de protection des plus démunis de la société, des commentaires positifs cherchent à démontrer les bénéfices économiques de l'inclusion et défendent une conception étendue de la solidarité.

Les discours analysés adoptent une attitude populiste à degrés variables, c'est-à-dire qu'ils condamnent moralement les élites et valorisent les « gens ordinaires » en en faisant la source légitime du pouvoir politique. Comme le note Bonikowski, les contours du « peuple » peuvent être en apparence flous, comme lorsqu'il est désigné par la première personne du pluriel ou par des termes comme « payeurs de taxes » ou « travailleurs », mais ils deviennent plus évidents lorsque les minorités sont aussi ciblées :

In such formulations, which Judis (2016) refers to as triadic populism, it is not only elites who are vilified, but also various scapegoated minority groups, who are seen as having co-opted the elites for their own nefarious ends. It is in contrast with these unwelcome groups that the identity of the “true” people becomes crystallized (2017: 185).

Force est de reconnaître que le cadrage négatif et les stratégies argumentatives utilisées ici montrent des similitudes avec les discours de l'électorat de la droite radicale en Europe et aux États-Unis. Ici aussi, on a affaire à une politique de ressentiment à l'endroit des élites et des minorités – les premières favorisant injustement les secondes, ressentiment exprimé par la majorité ethnique sentant son statut collectif de dominant menacé (Ware, 2008 ; Bonikowski, 2017).

Chapitre 8 : Conclusion

Dans cette thèse, nous avons cherché à explorer les représentations dominantes des immigrants et des minorités racialisées au Québec en analysant les pratiques discursives numériques des membres de la majorité ethnique blanche. L'objectif principal était de mieux saisir comment sont reproduites les frontières de la communauté imaginée nationale à travers des discours véhiculés dans les espaces entre les domaines publics et privés que constituent les médias sociaux. Il s'agissait aussi de mettre à profit un type relativement nouveau de matériau d'analyse susceptible d'apporter des angles d'éclairage différents et complémentaires à ceux d'études utilisant les méthodes plus courantes d'enquête par questionnaire, d'entretiens qualitatifs et d'analyse de discours de médias de masse.

8.1. Synthèse de l'analyse des sentiments

L'intérêt de travailler avec de telles données textuelles numériques réside dans le fait que les médias sociaux sont de plus en plus utilisés par les individus pour s'informer, mais aussi pour exprimer leurs opinions et visions politiques. Comme le montrent plusieurs études, l'affect est une dimension centrale de la communication en ligne (Dahlgren, 2015 ; Papacharissi, 2015 ; KhosaraviNik, 2018). Si la question de l'affect est évidemment bien plus complexe qu'une telle mesure, notre analyse des émotions révèle qu'une forte majorité des utilisateurs ont recours à des cadrages négatifs lorsqu'ils s'expriment sur des enjeux relatifs à l'immigration et à la diversité racialisée. En effet, de façon globale, c'est le cas de sept commentateurs sur dix et de trois membres du groupe majoritaire sur quatre.

Tableau IV. Nombre et proportion de commentaires positifs, négatifs et mitigés selon le média. Total des trois événements

	TVA	JdeM	RC	LP	LD	Total	%
Positifs	250 (18,5%)	68 (9,5%)	174 (44%)	97 (28,9%)	75 (38,1%)	664 (472)*	22,1 (17,3)*
Négatifs	1017 (75%)	616 (85,9%)	171 (43,3%)	191 (56,8%)	97 (49,2%)	2092 (2034)*	69,7 (74,6)*
Mitigés	88 (6,5%)	33 (4,6%)	50 (12,7%)	48 (14,3%)	25 (12,7%)	244 (222)*	8,1 (8,1)*
Total	1355	717	395	336	197	3000 (2728)*	100

* = commentaires de personnes catégorisées comme membres du groupe majoritaire

Ces discours sont non seulement situés dans des contextes sociopolitiques et événementiels précis, mais aussi dans des contextes médiatiques particuliers, c'est-à-dire que les positions, les contenus et les tons diffèrent à travers les cinq médias retenus. Il importe d'ailleurs de prendre en compte la domination numérique des données associées à TVA Nouvelles dans notre corpus. En effet, les commentaires de ce média représentent 45% du total des commentaires analysés et, compte tenu du fait que leur cadrage est négatif trois fois sur quatre, ils viennent influencer le portrait global de façon marquée. Parmi les cinq médias inclus dans cette étude, TVA Nouvelles est nettement le plus populaire, mais la proportion de commentaires dépasse toutefois celle du nombre d'abonnés, ce qui signifie qu'en plus d'avoir le plus grand public, celui-ci est particulièrement participatif dans les sections commentaires. En fait, il est intéressant de constater que plus les médias épousent des orientations populistes ou sensationnalistes, plus leur lectorat manifeste ses visions publiquement. Dans cette recherche, nous avons voulu éviter de nous limiter à ce type de média en incluant d'autres qui versent moins dans le sensationnalisme. Notre méthodologie nous conduit tout de même à une surreprésentation des commentateurs s'exprimant via les plateformes de TVA Nouvelles et du Journal de Montréal, deux médias appartenant au même propriétaire et partageant une orientation conservatrice-populiste et nationaliste québécoise. Le fait que sept commentaires sur dix véhiculent des sentiments négatifs ne doit donc pas masquer la présence de variations significatives au sein des différents

médias. D'une part, les commentaires associés aux trois autres médias sont proportionnellement nettement moins négatifs que ceux des médias populistes. D'autre part, ils sont aussi plus nombreux à être mitigés, ce qui, comme nous l'avons vu, traduit régulièrement des formes d'inclusion conditionnelle où le maintien du statut social du groupe majoritaire est vu comme étant en cause. Bien que leurs proportions varient grandement, les sentiments positifs sont minoritaires dans tous les cas.

Si une forte majorité des discours analysés sont négatifs, ils ne concordent pas avec l'a priori voulant que les individus utilisent essentiellement les sections commentaires pour exprimer des propos ouvertement hostiles, agressifs et racistes. Le travail de modération effectué par les différents médias fait en sorte que les commentaires haineux sont sommes toutes peu présents dans nos données. De plus, les commentaires négatifs ne se réduisent pas à des postures catégoriques d'exclusion xénophobe ou d'assimilationnisme monoculturaliste. Ce faisant, il est donc normal que le taux de commentaires négatifs soit plus important que ce qui peut par exemple être mesuré à travers des sondages. Cela pose d'ailleurs la question à savoir comment une telle étude peut nous renseigner sur l'« opinion publique ». De prime abord, cette thèse n'avait pas de prétention à l'atteinte d'une représentativité statistique de l'ensemble de la population. Ensuite, on peut soutenir, suivant Bourdieu (1984), que l'opinion publique n'existe pas, du moins l'opinion publique telle qu'entendue lorsque mesurée par des sondages où la problématique est imposée d'en haut et où l'on fait l'addition de réponses individuelles à des questions fermées pour lesquelles les individus n'ont pas nécessairement d'opinion claire. Les données analysées ne représentent pas un accès direct à l'opinion publique spontanée puisqu'il s'agit de pratiques discursives médiatisées et toujours réactives, mais elles sont produites plus librement et nous permettent de rendre compte de la complexité, des subtilités, des contractions et des ambivalences dans les discours sur les enjeux touchant l'identité nationale, les frontières et la « gestion de la diversité ».

8.2. Synthèse des principaux axes argumentatifs

Au-delà des questions relatives à l'accès à l'opinion publique, suivant l'approche de la CDA, cette thèse s'est penchée sur les pratiques discursives déployées sur les médias sociaux en les situant dans leur contexte sociétal d'inscription dans le but d'éclairer comment elles sont influencées par les discours dominants et peuvent influencer le monde hors-ligne. L'analyse

s'est articulée autour de l'argumentation en identifiant les principaux topoi utilisés pour problématiser les enjeux discutés, soit : 1) le nombre ; 2) le fardeau économique ; 3) la responsabilité nationale ; 4) la culture ; 5) la sécurité ; 6) la loi ; 7) la démocratie ; 8) les élites ; 9) le vivre ensemble ; 10) la limite et 11) le chez-soi. De ces thèmes et lieux communs, on peut dégager certains arguments nodaux. Premièrement, la problématisation des immigrants est soutenue par la perception d'une menace économique. Deuxièmement, il est avancé que l'État doit donner priorité à la sécurité et au bien-être des siens. Troisièmement, les utilisateurs cherchent à légitimer leurs postures restrictives en avançant la nécessité de défendre l'ordre légal et normatif contre des minorités qui ne respectent pas les règles au fondement du bon fonctionnement de la société. Enfin, on soutient que les « étrangers » culturellement différents risquent de fragiliser l'identité nationale. Voyons brièvement ces quatre axes argumentatifs.

8.2.1. L'Autre sous le prisme de la menace économique

Divers sondages réalisés depuis plus de dix ans montrent qu'une majorité de Québécois et de Canadiens en général croient que l'immigration est bénéfique d'un point de vue économique, une croyance qui explique largement l'évaluation relativement positive de l'immigration au Canada par rapport aux autres États de l'OCDE. Les plus récentes données montrent que c'est le cas de 78% des Canadiens et de 75% des Québécois (Environics, 2017). Nos résultats ne contredisent pas cette réalité, mais permettent de mieux comprendre les apparentes contradictions observées dans les différents sondages. Dans le contexte actuel marqué par le plein emploi et la pénurie de main-d'œuvre, on observe à la fois une volonté accrue d'attirer des immigrants économiques et une augmentation du nombre de personnes qui souhaitent réduire les seuils d'immigration, représentant environ la moitié de la population (Angus Reid, 2018). En regard des arguments économiques mobilisés, les discours analysés ici témoignent moins de postures anti-immigration que d'inclusions sélectives qui soumettent les étrangers qui désirent s'établir sur le territoire national à une évaluation utilitariste. La légitimité de leur acceptation est jaugée en fonction d'un ordre hiérarchique où la figure du « bon immigrant » occupe la position privilégiée et sert d'étalon de mesure. Suivant une vision néolibérale de l'immigration politiquement et médiatiquement soutenue, le bon immigrant est précisément celui qui représente une plus-value pour la nation, celui qui est porteur d'impacts positifs immédiats sur l'économie et qui, suivant cela, répond à l'idéal d'autonomie individuelle. L'appui pour cette

« bonne » immigration permet de légitimer les évaluations négatives des réfugiés et demandeurs d'asile et de justifier ainsi des postures exclusives à leur endroit.

Ce cadrage suit une logique de déshumanisation des immigrants qui les réduit à une main-d'œuvre étrangère, acceptable sous condition de son utilité sur le marché. C'est dans ce sens que les utilisateurs interprètent les réfugiés et les demandeurs d'asile non pas d'abord comme des êtres humains ayant droit à la protection et à la solidarité, mais bien comme des dépenses financières et une nuisance économique. Prise sous cet angle, l'exclusion est motivée par la perception voulant que les membres du groupe majoritaire se trouvent nécessairement perdants dans cette équation. Cette logique comptable permet de légitimer l'évaluation faite des différentes catégories d'immigrants. Ainsi, il est soutenu que ce n'est pas l'immigration en soi qui est inacceptable, mais bien cette immigration qui ne respecte pas les standards de qualité requis en vue d'une intégration réussie. De façon générale, nos analyses vont dans le sens d'autres études qui montrent que l'opposition à l'immigration motivée par l'idée de menace économique renvoie moins à une perception de menace individualisée qu'à une perception de menace pour le groupe auquel appartient l'individu, pour la communauté nationale imaginée (Harell et al., 2012 ; Valentino et al., 2017). En effet, même s'ils adoptent l'argument du fardeau pour les contribuables, la dénonciation est moins souvent individuelle que collective. En d'autres termes, c'est le « Nous » qui est dépeint comme devant payer pour les Autres et le fardeau est donc la plupart du temps collectif. Ces discours participent donc à la reproduction des frontières nationales où la problématisation de l'Autre participe à la démarcation, la défense et la valorisation de l'endogroupe. La stigmatisation racialisée des « étrangers » comme improductifs et profiteurs trouve son corolaire dans la représentation positive du Nous payeur de taxes, travaillant, honnête et autonome.

8.2.2. L'État et la protection des « siens »

Les commentateurs montrent une importante inquiétude quant à la capacité de l'État à remplir ses devoirs envers les nationaux. Les pratiques argumentatives qui appellent les autorités politiques à d'abord s'occuper du « peuple » produisent une différenciation hiérarchisée en termes de moralité. La catégorisation du « Eux » non méritants dépend de la mise en valeur d'un « Nous » méritant. Ces discours revendiquent un droit prioritaire à la protection et au bien-être des membres légitimes du corps national. Cet argumentaire du « Nous d'abord » concerne aussi

bien l'accès à la sécurité sociale et aux services publics que la sécurité physique. Est ainsi dénoncée une situation d'injustice perçue quant à la distribution des ressources et des soins de l'État où les étrangers seraient favorisés au détriment de nationaux oubliés par les autorités ou tout simplement relégués au statut de seconde classe. Ces discours partent de la prémisse selon laquelle le gouvernement national doit se montrer responsable des siens. Les étrangers ciblés tendent alors à devenir les boucs émissaires de la déstabilisation de l'ordre normal des choses où les « vrais » nationaux devraient être privilégiés. Encore ici, on retrouve l'idée d'un jeu à somme nulle où l'attention à l'un est perçue comme impliquant que l'autre est délaissé. L'aide aux « Autres » viendrait donc fragiliser la solidarité nationale, celle nécessaire entre semblables, entre membres de la même famille nationale. Les réfugiés et les demandeurs d'asile font office de menace à la relation privilégiée et intime entre État et nation. De plus, la représentation de ressources limitées et déclinantes est mobilisée pour soutenir qu'il faut d'abord s'occuper des « nôtres ». Comme on l'a vu, le mérite des nationaux ne répond pas ultimement de leur productivité économique et de leur contribution au trésor national, mais bien de la reconnaissance de leur appartenance en vertu de leur qualité de membres de la famille nationale. En d'autres termes, l'exclusion serait nécessaire afin de répondre à l'exigence prioritaire de solidarité nationale.

Suivant cela, la solidarité devrait obéir à l'ordre hiérarchique des appartenances. Cela signifie que l'extension de l'attention étatique à des outsiders est rendue conditionnelle à la satisfaction des besoins des bénéficiaires les plus légitimes, ceux qui méritent davantage. Aider des « étrangers » n'est pas inacceptable en soi, mais n'est raisonnable que si les plus méritants voient tous leurs besoins être comblés. Les premiers peuvent alors apparaître comme des facteurs aggravants la détérioration des conditions des nationaux. Si on observe bien des dynamiques de compétition pour les ressources, le cadrage des enjeux est plus collectif ou groupal qu'individuel. En effet, les personnes exprimant des inquiétudes quant aux répercussions de l'arrivée de ces immigrants sur leur situation personnelle sont minoritaires. Pareillement, lorsque des références sont faites aux figures méritantes que sont « nos aînés » ou « nos enfants », il apparaît que les utilisateurs ne s'expriment pas nécessairement en regard de leur parenté proche. Ces individus présentés comme plus méritants sont plutôt des membres de la même famille nationale, ce qui témoigne d'une compréhension organique de l'appartenance

à la nation. Cela répond d'abord d'un besoin de sentir que l'État veille sur nous, que nous sommes les importants à ses yeux.

Notons que cette représentation racialisée des réfugiés et des demandeurs d'asile comme bénéficiaires illégitimes a pour effet de fédérer des membres du groupe majoritaire dont les orientations politico-économiques diffèrent. D'un côté, « nous » devons payer pour des étrangers, ce qui porte préjudice à notre bien-être économique puisque nous sommes déjà endettés et surtaxés. De l'autre, non seulement l'État accorde des soins et distribue des ressources à « eux » qui devraient revenir à « nous », mais aussi il coupe dans « nos » services. Deux registres discursifs caractéristiques du nationalisme contemporain se rejoignent donc paradoxalement en soutenant des postures d'exclusion, soit celui du nationalisme néolibéral et celui du nationalisme communautarien de gauche (Valluvan, 2017). Dans tous les cas de figure, on retrouve donc la logique d'un jeu à somme nulle où les majoritaires voient ultimement leur situation se détériorer. Ceci s'inscrit dans un contexte de restructuration néolibérale de la sécurité sociale où la nation a préséance sur l'État, c'est-à-dire que ce dernier n'est plus vu comme devant veiller au bien-être de façon universaliste, mais bien comme devant prendre soin de moi et de mes semblables, soit de la famille nationale (Goldberg, 2009 : 334-6).

L'appel à une attention privilégiée est aussi visible dans les discours de sécuritisation concernant les réfugiés syriens. En construisant ces derniers comme une menace à la sécurité nationale, la valeur des vies perçues comme appartenant au corps national est posée comme étant supérieure et requérant donc une protection face aux menaces externes. Certes, des commentaires ouvertement islamophobes avancent que tous sont des terroristes, mais la forme discursive dominante est plutôt celle qui mise sur le risque et légitime un regard suspicieux fondé sur des stéréotypes racialisés et la circulation des signes de peur. Ce faisant, l'État est dépeint comme étant irresponsable envers sa population. Il mettrait la sécurité des siens en péril étant donné le risque que des terroristes se glissent parmi les réfugiés. L'invocation du risque sert donc de patrouille des frontières en produisant un « Nous » national sûr et pacifique face à des étrangers/terroristes potentiels (Ahmed, 2004a). En définitive, ces discours de sécuritisation font de la sécurité des réfugiés une question d'ordre secondaire, subsumée derrière la sécurité des membres de la famille nationale.

8.2.3. Ordre démocratique et légal

Le troisième registre argumentaire, qui sert également à patrouiller les frontières de la nation, fait du respect de l'ordre normatif un marqueur de différenciation Nous/Eux. Il est utilisé aussi bien pour justifier les postures d'exclusion et de rejet de migrants irréguliers que pour invalider la prise de parole des musulmans. Ces discours s'inscrivent dans une gouvernementalité racialisée où les majoritaires blancs dictent la conduite normale et évaluent la capacité des minoritaires à se conformer aux règles constitutives de l'ordre social. On y trouve des énoncés liés au libéralisme identitaire qui construit une opposition racialisée entre libéraux et non libéraux et soutient des pratiques d'exclusion illibérale (Triadafilopoulos, 2011 ; Lentin et Titley, 2011 ; Valluvan, 2017a). Les commentateurs se posent comme détenteurs et défenseurs de la raison, de la démocratie, de l'équité et de la justice. À l'opposé, les « étrangers » ciblés font office de menace à ces principes et sont accusés d'aller à l'encontre de la volonté démocratique et de chercher à contourner les règles de la maison.

C'est ainsi que la dimension raciste de l'exclusion des demandeurs d'asile est masquée par un légalisme rigide, une légalité excessive qui refuse d'étendre la flexibilité à certaines catégories de migrants (Hage, 2014b). En stigmatisant ces derniers à qui on reproche de sauter la queue, les sujets gouvernementaux se font les justes protecteurs de l'ordre légal a-racial. Les migrants irréguliers sont alors dépeints comme des éléments indésirables perturbant l'ordre normal. Des membres de la majorité procèdent donc à une inclusion sélective sur la base du respect de principes libéraux remaniés en valeurs nationales. Comme ils n'ont pas eux-mêmes eu à faire la queue, ils affirment défendre l'ordre au nom de l'équité, c'est-à-dire au nom des immigrants « acceptables », ceux « légaux » qui respectent les procédures. La représentation dominante est celle d'une communauté nationale ouverte à l'immigration si et seulement si les immigrants suivent la « bonne » voie. Cette inclusion différenciée implique encore une logique d'évaluation du degré de désirabilité des immigrants sur la base de leur moralité attribuée. Le stigmate de l'« illégal » fait des migrants ainsi désignés des tricheurs cherchant à abuser de l'hospitalité nationale, et ce aux dépens des « vrais réfugiés » et des immigrants respectant les procédures. Ici, l'influence de la rationalité néolibérale aveugle aux facteurs structurels est perceptible dans le recours à l'idée du choix individuel, laissant entendre que ces migrants ont délibérément souhaité enfreindre la loi nationale. En les dépeignant comme incapables de

respecter les conditions d'entrée sur le territoire, on postule leur incompatibilité ou à tout le moins leur éloignement par rapport à « notre » société démocratique libérale.

Paradoxalement, les minoritaires cherchant à défendre leurs droits en invoquant la charte des droits et libertés sont taxés d'user de stratégies multiculturalistes antidémocratiques. Ils sont ainsi positionnés à un échelon inférieur au sein de la hiérarchie des appartenances en raison de leur catégorisation comme représentants de la « mauvaise diversité », en excès, ingrate et conflictuelle (Lentin et Titley, 2011). En d'autres termes, est acceptée la diversité qui respecte la démocratie, réduite ici à la volonté du peuple et donc de la majorité. Qu'il s'agisse de la loi sur l'immigration ou d'un référendum local, la discrimination des minorités concernées est justifiée par le fait qu'elles menaceraient la souveraineté nationale, entendue comme la volonté et l'autorité du peuple sur son territoire. Ce registre discursif est caractéristique du postracialisme où la race est évacuée des débats et où le racisme est dit marginal ou étranger aux enjeux visés (Bonilla-Silva, 2010 ; Hesse, 2011 ; Lentin, 2014).

8.2.4. La culture de l'Autre et la défense de la « nôtre »

Le dernier grand registre utilisé renvoie à la narration d'une identité nationale fragile exposée à des menaces de la part d'Autres culturellement différents. Les commentateurs font appel à un régime de représentation racialisé où la figure du musulman est celle de l'immigrant non intégrable par excellence. La racialisation des musulmans en regard de l'impératif d'intégration emprunte deux voies principales. Premièrement, on brosse le portrait d'une catégorie incapable de s'intégrer, et ce du fait de l'enracinement des musulmans dans une culture trop éloignée de celle québécoise qui appartient à la grande famille occidentale. Dans ce cas de figure, les commentateurs puisent dans un registre de savoirs orientalistes et adoptent une logique d'historicisme racial (Goldberg, 2002 ; Saïd, 2003) en positionnant les musulmans comme étant irrationnels et prémodernes et en cela inférieurs à la civilisation occidentale. Deuxièmement, on reconnaît une agentivité aux musulmans, mais celle-ci est problématique puisqu'on postule qu'ils font le choix de rejeter l'intégration. Dans les deux cas, leur présence devient menaçante pour la majorité nationale puisque sa volonté est mise au défi.

On observe une hiérarchisation quant à savoir qui appartient plus ou moins à la nation en fonction du degré d'intégration attribué. À ce chapitre, le vocabulaire de l'intégration concerne

essentiellement les personnes qui n'appartiennent pas à la majorité ethnique blanche. La compréhension de l'intégration propre au sens commun implique dès lors une dynamique unidirectionnelle, ce qui va à l'encontre du pluralisme normatif canadien, mais aussi québécois. Le recours à la notion d'intégration tend donc à servir des visées monoculturalistes où, peu importe les contradictions exprimées, la majorité canadienne-française est imaginée, d'une part, comme étant culturellement et axiologiquement homogène et, d'autre part, comme le cœur de la nation vers lequel les Autres doivent converger. Les discours ne se réduisent donc pas à des postures anti-immigration et vont davantage dans le sens d'une logique d'inclusion sélective sous la forme du clonage culturel (Essed, 2005). Cela rejoint de nombreuses enquêtes qui montrent que les Québécois ont tendance à considérer l'immigration comme étant bénéfique tout en s'affirmant inquiets du fait que les immigrants ne s'intègrent pas suffisamment, qu'ils n'adoptent pas les valeurs de la société et risquent de fragiliser la culture nationale.

La patrouille des frontières se fait au nom de la culture, des valeurs, des mœurs et des traditions, mais celles-ci ne sont généralement pas définies. La figure racialement codée de l'Autre musulman est tellement saturée de sens qu'il n'apparaît plus nécessaire d'expliquer en quoi les individus perçus comme musulmans diffèrent des normes nationales, s'y opposent ou les menacent. La simple évocation de l'Islam s'avère suffisante pour adopter des postures de méfiance. C'est que les significations liées à la menace collent à leurs corps (Ahmed, 2004a). Il y a donc beaucoup de non-dits dans ces discours – non-dits parce qu'il n'est plus nécessaire de les dire. À ce chapitre, il est étonnant de constater l'importance relativement faible d'énoncés faisant référence au voile islamique et à l'égalité entre les femmes et les hommes pour légitimer l'exclusion des musulmans. En effet, au Québec comme ailleurs en Occident, la problématisation des populations musulmanes a abondamment tourné autour de la question de la défense des droits des femmes. Or, depuis la crise des accommodements raisonnables de 2006-2008, l'affirmation de la nécessité de défendre « nos » valeurs en regard de la « diversité » implique implicitement la représentation de l'Autre musulman comme menace genrée (Bilge, 2010). L'épisode de la charte des valeurs québécoises de 2013-2014 a consolidé cette association au sein du signifiant « valeurs », si bien que l'évocation de ce terme dans de tels contextes semble déjà impliquer le principe d'égalité entre les hommes et les femmes sans qu'il soit nécessaire de le mentionner explicitement. De même, très peu de commentaires font

mention de la langue française. On voit toutefois qu'il s'agit d'un élément d'appréciation relative des Haïtiens par rapport aux Syriens. Compte tenu de la centralité du français comme marqueur symbolique de l'identité nationale québécoise, il n'est pas déraisonnable de penser que la langue est sous-entendue dans les références à « notre culture ».

8.3. Postures d'énonciation

En termes de perspective d'énonciation, les postures d'inquiétude, d'entitlement et de ressentiment sont dominantes et tendent à se recouper. Pour reprendre les deux types d'orientation interactifs vers la nation au sein de la majorité ethnique identifiés par Fenton (2012), le type nationaliste de ressentiment supplante largement celui libérale cosmopolite. Si ce dernier est bien présent, il s'exprime généralement en réaction à la prédominance du premier. Ces discours associés à ce type d'orientation sont d'abord des pratiques nationalistes qui présupposent la représentation d'un espace national appartenant aux majoritaires et où les minoritaires sont des objets soumis à la gouvernementalité de ces derniers. Les commentateurs expriment donc les deux formes de l'appartenance nationale en manifestant qu'ils appartiennent à la nation et que la nation leur appartient (Hage, 2014a). Ils partent donc de l'idée qu'ils sont ici chez eux et qu'ils ont donc le droit de se prononcer sur le type de diversité désirable à l'intérieur des frontières de leur nation. Il est d'ailleurs à souligner que cette perspective n'est structurellement possible que par l'ignorance de la colonisation et de la spoliation des terres autochtones. Le silence sur la dépossession coloniale rend possibles la revendication du contrôle et le sentiment blanc de propriété (Veracini, 2013 ; Moreton-Robinson, 2015). C'est la peur de perdre le contrôle au sein de son chez-soi national qui sous-tend les expressions de ressentiment étudiées. L'objectif premier s'avère alors de sécuriser le statut de propriétaires de la nation des membres du groupe majoritaire au sein de la hiérarchie racialisée des appartenances et, ce faisant, le statu quo quant à la distribution du pouvoir.

L'affirmation du statut de propriétaire donne lieu à une relation inégale entre hôte et invité. C'est que les discours nationalistes dont il est question appellent moins à un emmurement qu'à ce que Goldberg (2009) appelle un « traffic-cop state », un État qui trie et sécurise les flux. La mobilité est souhaitée lorsqu'elle est contrôlée et *invitée*, c'est-à-dire lorsqu'elle répond aux critères de sélection légitimes selon la majorité. Cette bonne mobilité doit se conformer aux règles de la maison en se soumettant à la gouvernance culturelle des hôtes et en n'abusant pas

de leur générosité (Walters, 2004 ; Lentin et Titley, 2011). L'analyse montre bien que le recours à la métaphore de l'hospitalité ne se limite pas qu'aux discours exclusifs. Elle renvoie à une forme de relation structurellement inégalitaire, mais dont la dimension raciale demeure implicite. Les commentaires en faveur de la tolérance et d'une inclusion conditionnelle au respect de la culture majoritaire et du vivre ensemble sous le signe de la convergence sont eux aussi formulés à partir de la posture de l'hôte. En définitive, nous avons affaire à des sujets gouvernementaux qui se perçoivent comme l'arbitre légitime de qui doit être accepté, qui ne doit pas l'être et sous quelles conditions. Au-delà de l'évaluation de la légitimité du droit d'entrer sur le territoire, les majoritaires affirment leur droit de gouverner les conduites des minoritaires en déterminant lesquelles sont menaçantes, bonnes ou tolérables. Il s'agit donc de pratiques discursives qui ne prennent tout leur sens qu'en regard de la nation et de l'imaginaire nationaliste. L'Autre est rendu problématique et reconnu comme « étranger » du fait de sa proximité, de sa présence sur le territoire national (Ahmed, 2004a). Sa construction sous l'angle de la menace est contingente de son rapport avec l'espace national, avec « notre » nation. Dans cette problématisation de certaines catégories spécifiques de minorités qui les construit comme illégitimes ou moins légitimes au sein du chez-soi national, on décode une compréhension particulière et racialisée du Soi national.

Ceux qui affirment que les étrangers sont ici « chez nous » ne le font pas en vertu de leur simple résidence sur le territoire, mais bien suivant le sentiment que, contrairement à d'autres, eux appartiennent *naturellement* (Walters, 2004). La source de ce sentiment est à retracer dans la blanchité et la naturalisation du capital national, c'est-à-dire qu'ils sont nationaux *par essence*, qu'ils n'ont pas à faire reconnaître leur appartenance. Elle est indiscutable et ce fait leur confère une impression de droit à une autorité légitime. Cela se voit dans les simples réitérations de leur qualité de « Québécois ». Ils n'ont pas à expliquer plus avant en quoi les objets du discours ne le sont pas ou le sont moins. Il s'agit d'un allant de soi implicite entre commentateurs qui structure les discours. Le fait que leur appartenance ne soit pas acquise est vue comme leur permettant d'évaluer et de gérer ceux qui cherchent à l'acquérir.

S'ils aspirent à une gestion domopolitique, c'est précisément en raison d'une inquiétude quant à l'avenir de la nature de leur relation avec leur État. Du fait de l'entitlement national, les majoritaires affirment non seulement qu'ils ont le droit de se faire les gestionnaires d'espace

national, mais avancent aussi que leurs besoins et intérêts doivent être priorités face à ceux qui sont perçus comme moins ou non-nationaux. Or, on observe une importante expression d'anxiété quant au maintien de cet ordre. En phase avec le nationalisme paranoïaque (Hage, 2003), les discours tendent à exprimer une appartenance sur le mode de l'appel à la patrie (fatherland), c'est-à-dire qu'ils adoptent une posture défensive. On se trouve alors devant un portrait où la nation apparaît comme étant menacée par des étrangers venus de l'extérieur et nécessitant donc d'être protégée, sécurisée. Ce qui est vu comme devant être défendu est, certes, la souveraineté nationale, mais aussi leur position privilégiée au sein de leur chez-soi. Dans le cas des trois événements étudiés, la situation est présentée comme allant à l'encontre de la normalité, comme rompant avec l'ordre normal attendu « chez eux ». D'ailleurs, on observe régulièrement des énoncés qui expriment une peur de ne plus être chez eux sur leur territoire. Cela est particulièrement évident lorsque les individus affirment que la nation est sous le coup d'une invasion, que les frontières ne sont plus respectées ou que leur culture est en train de devenir minoritaire ou de disparaître. Il ne s'agit cependant là que des formes les plus explicites et cette peur ne s'y réduit pas. En effet, en témoignent aussi les commentaires qui laissent entendre que la voix du « peuple » n'est plus respectée et que ce dernier est désormais défavorisé par rapport aux minorités. Il s'agit là de pratiques discursives de gouvernementalité racialisée où des majoritaires font des migrants et des minorités des problèmes à gérer du fait de la menace perçue qu'ils poseraient à la reproduction de leur communauté imaginée et à leur position dominante au sein de celle-ci.

Le discours majoritaire s'exprime à partir d'une position structurellement privilégiée, mais celle-ci y est vue comme étant de plus en plus fragilisée. Alors que, dans tous ces débats, les voix des minoritaires sont marginalisées, sinon réduites au silence, aussi bien en ligne que hors ligne, les commentateurs blancs s'indignent et s'inquiètent de ne plus être entendus. Par exemple, cette indignation prend la forme de « on ne peut même plus dire ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas chez nous! », comme ce fut dans le cas du projet de cimetière musulman. Ou encore en face des réfugiés syriens et des demandeurs d'asile haïtiens : « on ne peut même plus décider qui entre chez nous et sous quelles conditions! »

La patrouille des frontières nationales et les marqueurs utilisés dans la différenciation et la hiérarchisation des appartenances acquièrent tout leur sens à travers la médiatisation du référent

étatique et gouvernemental. L'analyse montre qu'on aurait tort d'interpréter les discours sur l'immigration et la diversité racialisée exclusivement selon une logique binaire qui oppose le « Nous » national aux Autres. Il s'agit plutôt d'une relation triangulaire où le pouvoir politique occupe une importance centrale et dont la loyauté est contestée. Dans la construction bottom-up des frontières du Nous, les significations se rattachant à la nation, à l'ethnicité et à la blancheur doivent être déduites du langage de la pratique. En effet, les acteurs n'ont pas explicitement recours à ces catégories dans leurs pratiques discursives quotidiennes. Ce que signifie le « Nous », ainsi produit par le nationalisme défensif, avec ses degrés et conditions d'inclusion, ne peut être compris que dans les rapports de différenciation avec les immigrants et les minorités racialisés d'une part et les élites multiculturalistes de l'autre. Par l'étude de discours librement exprimés par des membres du groupe dominant, on peut mieux comprendre comment la perception de menace externe est influencée par la détérioration de la relation interne entre citoyens et société nationale (Hage, 2003).

8.4. Nous normaux, ceux d'en haut et ceux d'ailleurs

Nous avons pu voir que, au niveau des stratégies référentielles, trois figures discursives sont effectivement centrales. Il s'agit du « peuple », des « élites politiques » et des « étrangers ». En ce qui a trait au peuple, il est nommé à travers une pluralité de moyens linguistiques. Au-delà de l'utilisation récurrente du pronom « Nous », on retrouve les termes « Québécois » et, dans une moindre mesure, « Canadiens » auxquels sont parfois ajoutés des qualificatifs qui signalent une compréhension exclusive de ces identités, par exemple « d'origine », « d'ici », « de souche » et « vrais ». Si le terme « Canadiens » apparaît plusieurs fois, il est loin d'être un référent identitaire privilégié puisqu'on retrouve surtout son emploi dans des commentaires d'articles portant sur la politique canadienne réinstallation des réfugiés syriens et le premier ministre Trudeau. Notons que seul cet événement avait une portée vraiment pancanadienne dans le sens où il ne concerne pas le Québec de façon plus aigüe. Les référents identitaires nationaux utilisés sont aussi situationnels et en partie fonction du discours médiatique. Les références au Canada et à l'identité canadienne sont plus nombreuses lorsque les médias parlent aussi en ces termes. Cela rejoint le fait que les catégories identitaires nationales « Canadien » et « Québécois » ne sont généralement pas perçues comme mutuellement exclusives. Il s'agit là d'un trait commun aux sociétés marquées par la présence d'un nationalisme sous-étatique

influent, c'est-à-dire que les citoyens ont davantage tendance à exprimer des identifications nationales duales – qu'elles soient mises sur un pied d'égalité ou hiérarchisées – que ce que laisse entendre le discours des élites politiques. Il reste que le Québec est le principal référent dans nos données. La plupart du temps, lorsque les individus s'expriment à travers l'utilisation du pronom « Nous » et ses dérivés comme « nos » et « les nôtres », on peut déduire qu'ils font surtout référence à la communauté nationale québécoise, mais cela n'exclut pas une identification canadienne. Il s'agit là d'une limite inhérente à la méthodologie adoptée et au type de données étudiées. En effet, on ne peut demander aux commentateurs des précisions sur l'identité du collectif ou du groupe lorsqu'ils utilisent ce pronom possessif sans référence nationale explicite. L'analyse des résultats court donc le risque de tomber dans le piège du nationalisme méthodologique par le fait d'assumer que les individus font nécessairement référence à une communauté nationale circonscrite, qu'elle soit québécoise ou canadienne. Comme l'étude se penche sur les discours de membres de la majorité ethnique au Québec et que ce référent est le plus fréquent, les généralisations sur les dynamiques de patrouille des frontières renvoient à la communauté nationale québécoise.

Le terme « Québécois » ne renvoie généralement pas à l'ensemble des résidents du territoire. Le groupe « canadien-français » n'est pas nommé en tant que tel, mais les références à « Nous les Québécois » tendent à signifier la majorité blanche d'ethnicité canadienne-française, ce qui peut être déduit des discours de préservation comme de l'opposition entre les termes « Québécois » et « immigrants ». En outre, l'usage fréquent des pronoms possessifs vient modifier le sens des référents seuls en mettant en lumière la connotation communautaire et familiale. Par exemple « notre peuple » plutôt que simplement « le peuple ». Les principales stratégies prédicationnelles utilisées pour la définition du « Nous » en font un groupe qui se distingue par ses qualités morales supérieures. Ils sont effectivement dépeints comme travailleurs, honnêtes, payant leurs taxes et impôts, accueillants, ouverts aux différentes cultures, solidaires et charitables.

Le second groupe identifié est celui des « étrangers ». Il rassemble les réfugiés, les demandeurs d'asile et les Québécois de confession musulmane, peu importe leur statut sur le territoire. Une panoplie de termes sont utilisés pour les désigner et marquer leur différence, par exemple : « étrangers », « gens d'ailleurs », « musulmans », « illégaux », « immigrants », etc.

On note par ailleurs dans les commentaires une confusion terminologique significative qui témoigne certes d'une mécompréhension du système d'immigration, mais cela suggère également la prévalence des préjugés négatifs sur l'immigration. Ici encore, la différenciation n'a pas besoin de s'appuyer sur un vocabulaire national, ethnique, racial et même religieux. Par exemple, dans le cas des réfugiés syriens, au-delà des commentaires visant directement les musulmans et l'Islam, les catégorisations fonctionnent sur le mode du « ces gens-là » et n'ont plus besoin de nommer explicitement ceux qui posent problème.

L'amalgame des individus racialisés sous le vocable « immigrants » tend à les construire comme les « étrangers » à la nation québécoise, leur naissance et leur résidence sur le territoire ne leur garantissant pas une reconnaissance comme membres égaux de la communauté nationale. De tels amalgames témoignent d'une conception racialisée des frontières nationales où la blancheur n'a pas à être articulée ouvertement. En effet, le marquage de certains comme immigrants est indissociable de leur association à une déviance de la norme nationale blanche. Globalement, ceux-ci se voient attribués une pluralité de caractéristiques stigmatisantes : ingrats, dangereux, prémodernes, profiteurs, tricheurs, irrationnels et hostiles aux « Québécois » et à leur culture.

En outre, on a pu constater l'emploi des stratégies d'intensification comme celle de mitigation, ainsi que la présence des commentaires ouvertement racistes anti-musulmans et, dans une moindre mesure, anti-noirs. Toutefois, le mode d'opération dominant de la racialisation s'avère être celui du déni. Premièrement, le racisme est réduit à son expression biologisante et à la haine de l'Autre (Van Dijk, 1992 ; Hesse, 2011), ce qui est en phase avec sa compréhension hégémonique et eurocentrée qui permet sa reproduction par son déni. Cela légitime les postures exclusives et restrictives en les situant dans le registre de la défense et de la solidarité nationale motivées par l'amour de Soi (Ahmed, 2003). En puisant dans les registres discursifs de la menace susmentionnés, les individus utilisent une pluralité de mécanismes qui permettent de nier le rejet de la différence et de l'immigration. L'exclusion peut d'ailleurs être discursivement justifiée par la rhétorique de la bonne diversité et de la bonne immigration. Notre thèse concorde à cet égard avec plusieurs études qui montrent que la compréhension des attitudes publiques par rapport à l'immigration doit prendre en compte les préférences hiérarchisées en fonction des régions d'origine et du statut des immigrants ainsi que leurs

catégorisations différenciées en termes de menaces (Ford, 2011 ; Hellwig et Sinno, 2017 ; Valentino et al., 2017). Analyser les représentations des groupes spécifiques, situés par le groupe majoritaire à différents échelons de désirabilité permet de mieux éclairer comment la patrouille des frontières nationales est autrement plus complexe que ne le suggère l'opposition pro/anti-immigration. Différents groupes sont associés à différentes menaces perçues et à différentes qualités recherchées. De façon sommaire, c'est moins l'immigration en tant que telle qui est vue comme menace que ceux qui sont catégorisés comme immigrants, c'est-à-dire ceux qui sont reconnus comme étrangers du fait de la circulation des signes qui collent à leurs corps. On peut voir que les musulmans et ceux catégorisés comme tels constituent la catégorie d'étrangers par excellence. Certes, les demandeurs d'asile haïtiens sont eux aussi l'objet de discours d'exclusion stigmatisants. Les commentateurs ont toutefois davantage tendance à employer des marqueurs de différenciation formellement indépendants de la race et de l'ethnicité. Cela dit, la possibilité de recourir à la catégorie « illégaux » facilite et sécurise l'exclusion de façon telle que les commentateurs n'ont pas à mobiliser de stéréotypes sur les noirs. C'est parce que, la catégorie « illégal », bien qu'elle ne soit pas formellement liée aux origines et aux caractéristiques des individus ainsi désignés, est saturée de significations racialisées (Dauvergne, 2008). On voit bien que, en regard du sentiment de menace culturelle, les figures racialisées de l'immigrant et du musulman tendent à se chevaucher, sinon à se confondre. C'est-à-dire que ceux catégorisés comme musulmans sont souvent construits comme l'archétype de l'étranger ingouvernable qui résiste à l'intégration et donc à la gouvernementalité des majoritaires, ce qui suscite une anxiété quant au maintien de la capacité à gouverner (Hage, 2011, 2016). Ils sont situés en bas de la hiérarchie des appartenances, en raison notamment de l'évaluation négative de leur capacité à accumuler du capital national. Les commentaires recourent alors à une archive culturelle orientaliste réactualisée dans la conjoncture contemporaine marquée par la banalisation de l'islamophobie.

Même si les signes de menace sont ultimement indexés à des corps non blancs, la représentation de l'Autre comme danger potentiel permet de nier le racisme en positionnant les majoritaires dans le rôle de victimes. La victimisation des majorités blanches est un mécanisme commun dans les discours nationalistes de ressentiment à travers les sociétés du Nord global. Cette représentation de soi comme victime est aussi influencée par le contexte québécois marqué

par l'innocence blanche (Wekker, 2016). En effet, la dimension raciste des exclusions est niée par le renvoi à l'idée que le Québec est une petite nation ouverte, tolérante, égalitaire, juste, sans histoire raciste et qui doit être protégée face aux menaces externes dont la mondialisation est porteuse. Notre analyse de ces discours les a justement connectés à l'inquiétude structurant le récit national canadien-français et québécois. La compréhension de soi comme minorité fragile influence toujours les débats sur l'identité nationale et la différence au 21^e siècle et cette posture façonne aussi les pratiques en ligne.

Enfin, le troisième groupe identifié est celui des élites multiculturalistes. Celui-ci est juxtaposé au premier, soit le « vrai » peuple, les « vrais nationaux ». Même s'ils partagent la même nationalité, ils sont considérés en déficit de légitimité pour représenter la communauté nationale. Les stratégies référentielles employées n'utilisent toutefois pas la notion d'« élites ». Les individus préfèrent parler des « politiciens », des « libéraux » ou directement des individus au pouvoir, principalement les premiers ministres provinciaux et fédéraux, mais aussi des ministres et des maires. Les discours étudiés caractérisent les autorités politiques par leur richesse, leur déconnexion du « vrai peuple », leur soumission aux minorités et en particulier aux musulmans, leur électoralisme, leur adhésion au multiculturalisme et leur désintérêt quant à la culture québécoise/canadienne-française. Les politiciens, en particulier les libéraux qui étaient au pouvoir durant les événements étudiés, sont les principaux destinataires du ressentiment de la majorité qui s'exprime en tant que « le peuple ».

En regard des stratégies d'intensification ou de mitigation, il est à noter que les discours qui s'adressent aux élites politiques se démarquent souvent par leur forte hostilité. Les individus n'hésitent pas à exprimer leur manque de confiance et leur rejet de ceux qui sont vus comme des traîtres. Cette hostilité exprimée peut d'ailleurs être plus grande à l'endroit des élites que des réfugiés, des demandeurs d'asile et des Québécois de confession musulmane. Cela rejoint une stratégie argumentative courante dans les discours nationalistes populistes qui carburent au ressentiment des classes moyennes et populaires où les références aux outsiders peuvent demeurer implicites en s'en prenant à la trahison des élites cosmopolites (Wodak, 2017). La figure des élites s'avère centrale dans la production de la nation sous le mode d'une communauté affective marquée par le ressentiment blanc. En effet, si, suivant Ahmed (2004b), la peur des étrangers dépeints comme menace à l'objet aimé produit le sujet ordinaire blanc à travers le

fantasme de la position de victime, ce sont les élites qui sont la cible privilégiée du ressentiment national, accusées d'exposer le peuple aux menaces externes et de manquer à leur devoir de responsabilité et de protection à l'endroit des nationaux légitimes. Suivant Garner (2016), ces discours de victimisation des majorités sont performatifs en ce sens qu'ils participent à la production d'une communauté affective, une communauté de nationaux blancs ordinaires dont l'entitlement est menacé par les étrangers comme les élites nationales : « It constructs an "ordinary" community: a white "we" whose hospitality is taken advantage of, whose culture is disrespected and whose entitlements are being withdrawn by the elite for redistribution to undeserving minorities » (Garner, 2016: 139).

Les autorités politiques prises pour cibles apparaissent particulièrement déconnectées du « vrai peuple », et ce pour trois raisons propres au contexte local. Premièrement, tant le premier ministre fédéral que celui québécois (jusqu'en octobre 2018) appartiennent aux partis provinciaux et fédéraux libéraux qui représentent le mieux l'establishment politique du fait de leur domination depuis plus d'un siècle. Deuxièmement, il s'agit de partis fédéralistes qui sont les adversaires privilégiés des nationalistes québécois. Cela est évident dans les commentaires qui accusent ces élites de favoriser les minorités dans le but de fragiliser l'identité nationale québécoise et de nuire aux aspirations indépendantistes. Cet aspect est aussi pertinent pour le sentiment de (perte de) contrôle, une dimension susceptible d'influencer les attitudes au sein des sociétés caractérisées par des nationalismes sous-étatiques importants. En effet, les commentateurs s'inquiètent de voir le fédéral s'ingérer dans les affaires québécoises et que la gestion des frontières relève d'Ottawa. Troisièmement, ces partis sont aussi ceux qui défendent et qui sont les plus associés au multiculturalisme canadien. Ils sont donc régulièrement accusés de favoriser injustement leur « électorat ethnique » au détriment des intérêts du « vrai peuple ». Quand ces partis sont au pouvoir, les discours nationalistes de ressentiment sont généralement catalysés, les majoritaires y étant dépeints comme les victimes des élites multiculturalistes politiquement correctes qui censurent les inquiétudes légitimes du peuple en versant dans les accusations d'intolérance, de xénophobie et de racisme. Cette altérité intérieure à la nation joue ainsi un rôle majeur dans le déploiement de pratiques de déni du racisme au sein du carré idéologique que constituent la présentation positive de soi et la présentation négative de l'Autre (Van Dijk, 1998). En effet, nombre de commentateurs justifient les exclusions comme les

inclusions précaires soumises à la gouvernementalité de la majorité par une présentation de soi comme étant trop ouvert, tolérant et généreux face à des étrangers porteurs de risques.

La position structurelle d'hôte et de gestionnaire de l'espace national, qui sous-tend cette présentation positive de soi, est d'ailleurs perçue comme étant depuis trop longtemps fragilisée par les élites multiculturalistes politiquement correctes qui empêcheraient le « peuple » de se tenir debout ou, pour reprendre les termes d'une commentatrice, de reprendre sa place. C'est l'excès du politiquement correct qui conduirait à une distribution injuste des ressources et de l'attention au détriment des nationaux normaux (blancs) (Garner, 2016). Les élites multiculturalistes rendraient ainsi possible une situation d'injustice tout en censurant sa dénonciation. À ce sujet, notre étude montre que les médias sociaux font office de réceptacle politique pour l'expression du ressentiment. Contre un déterminisme technologique qui veut que les nouvelles technologies de communication soient génératrices d'expressions racistes, nous avons interprété ces pratiques discursives en regard de la continuité entre les mondes en ligne et hors-ligne. Dans une conjoncture marquée par un déficit démocratique et le cynisme à l'égard des institutions et partis politiques traditionnels, les gens qui se voient comme formant la « majorité silencieuse » y trouvent un espace de liberté d'expression et de canalisation de leurs (res)sentiments sur le mode de « On ne nous écoute jamais et on n'a plus le droit de ne rien dire au Québec, mais au moins on peut s'exprimer ici ». Ils peuvent en effet le faire sans le filtrage et le contrôle du message par les médias traditionnels et donc contourner ce qui est perçu comme une censure politiquement correcte des inquiétudes légitimes du peuple.

Or, cela ne signifie pas que les expressions ouvertement racistes soient prédominantes. Au contraire, les commentaires en ligne sont largement en phase avec l'hégémonie discursive post-raciale où la race est évacuée et où la racialisation opère par les voies plus ou moins subtiles de la défense de la nation. Cependant, pour plusieurs commentateurs, notamment ceux issus des minorités racialisées, ces espaces de commentaires font office de révélateurs de l'existence et de l'importance des préjugés racistes partagés par des membres du groupe ethnique dominant. En ce sens, les discours exprimés dans ces nouveaux espaces publics donnent une idée du backstage où les Blancs se sentent plus à l'aise d'exprimer des propos sur des minorités que lorsqu'ils sont dans le frontstage (Picca et Feagin, 2007). D'ailleurs, considérant le fait que les espaces commentaires étudiés ici sont dominés par des membres de la majorité et que les publics

en ligne sont souvent présumés blancs, on peut penser que de nombreux utilisateurs expriment leurs ressentiments, inquiétudes et entitlement en imaginant un espace d'énonciation entre semblables.

Ces espaces sont propices à l'expression collective des inquiétudes et colères de membres de la majorité qui se voient comme des « gens ordinaires », comme des nationaux normaux défavorisés ou abandonnés et exposés aux risques portés par des Autres anormaux. Les discours étudiés ici permettent d'appuyer l'idée selon laquelle les nouvelles technologies communicationnelles sont en phase avec la mouvance populiste de droite qui gagne en force au sein des sociétés occidentales. Cette sphère publique affective a par ailleurs le potentiel de renforcer les attitudes populistes des utilisateurs qui peuvent y voir que leur ressentiment est largement partagé parmi les membres du Nous national, et justifier davantage leurs positions restrictives présentées comme nécessaires puisque défensives. Il a été question de se pencher, dans cette thèse, sur les commentaires en ligne de majoritaires ordinaires sans les réduire à leur dimension symbolique, mais en les inscrivant dans des rapports de pouvoir inégaux complexes. Suivant Hall (1996b), on a appréhendé le discours comme un mode d'opération du pouvoir qui influence tant les pratiques que les perceptions et qui a un impact sur les énonciateurs comme les objets du discours. Les commentaires analysés ici participent à la normalisation de la problématisation de l'immigration, ainsi qu'à la racialisation des minorités dans l'espace public numérique comme dans le monde « hors-ligne » puisqu'il s'agit des univers connectés. Ils s'inscrivent donc dans la construction d'un sens commun où le nationalisme défensif est légitimé par la répétition de menaces qui collent aux corps racialisés.

Nous avons également analysé les discours en les situant dans le contexte québécois caractérisé par la montée en puissance d'une orientation nationaliste populiste qui, d'une part, combine de façon pragmatique des éléments des idéologies néolibérales et conservatrices et, d'autre part, délaisse ou relègue au second plan les aspirations indépendantistes. Il ne semble pas fortuit que l'immigration ait été un thème central des élections québécoises d'automne 2018 remportées par la CAQ. Sans suggérer une relation causale simple, force est de reconnaître que les attitudes nationalistes de ressentiment telles qu'exprimées sur les médias sociaux trouvent une résonance avec le discours caquiste et les membres de la société civile comme les politiciens gagnent en légitimité dans cette relation. Dans les derniers jours de la campagne

électorale, le nouveau premier ministre François Legault fut interpellé par une électrice de Rimouski dont les propos rejoignent largement les thèmes et formules observés dans les commentaires en ligne (Bergeron, 2018). Elle disait ne rien avoir contre les immigrants, vantait les « bons » comme les Chinois et « les autres » qui sont « adaptables », travaillent et ne cherchent pas à changer « nos coutumes ». Après avoir dit que les immigrants « qui rentrent présentement, ils nous effacent », elle posa la question suivante : « On veut rester Québécois, allez-vous vous battre pour nous? » Legault alors répondit : « Bien oui! [...] c'est sûr, on a parlé beaucoup d'immigration, mais en même temps c'est une question de protéger ce qu'on est comme Québécois. » Lorsque questionné par les médias sur cette réponse, il chercha à se distancer des propos de cette femme en disant qu'ils étaient « trop forts ». Or, sa proposition de réduction de l'immigration et ses menaces d'expulsion sous prétexte d'une atteinte de la capacité d'intégration encouragent incontestablement les citoyens à se sentir légitimes et autorisés à soumettre les minoritaires à leur gouvernementalité racialisée.

8.5. Apports et directions futures

De façon plus large, les discours étudiés ici sont informés par la conjoncture contemporaine marquée par la globalisation néolibérale, l'insécurité, les mouvements migratoires du Sud-Nord, la crise du système politique et de la gauche, le rejet du multiculturalisme et la montée du populisme (Hall, 2009 ; Lehtonen, 2016). Dans les commentaires en ligne, on peut retracer de nombreux liens avec les expressions populistes du Brexit ou de l'élection de Trump qui reposaient sur le discours de la reprise du contrôle sur la nation et ses frontières par les gens ordinaires. Pour reprendre les termes de Hall, cette idée de la nécessaire restauration du contrôle de la part de ceux qui se conçoivent comme le cœur ethnoculturel de la nation tend à former le sens commun, et ce à travers l'articulation contradictoire de différentes instances. Nous avons vu que le cadrage négatif des événements s'appuyait régulièrement sur des arguments économiques. L'analyse a cherché à mettre en lumière les interactions entre les dynamiques économiques et celles relevant des instances culturelles et politiques. Hall (2002a) soutenait que c'est l'articulation entre diverses instances qui permet au groupe dominant de se maintenir au sommet de la hiérarchie sociale et de sécuriser son hégémonie.

Cette thèse vient d'ailleurs contribuer à l'avancement de la recherche sur le nationalisme au Québec en mettant en relation les discours identitaires avec des insécurités de plusieurs sortes

dans une conjoncture néolibérale. Compte tenu des épisodes incontournables et structurants que furent la crise des accommodements raisonnables et le projet de charte des valeurs québécoises, la littérature s'est particulièrement penchée sur les questions relatives à la visibilité et à la gestion de la diversité religieuse dans l'espace public. L'attention a donc surtout été accordée aux discours identitaires qui mobilisent et se fondent sur des insécurités culturelles. À cet égard, une quantité considérable de travaux ont, à raison, étudié la focalisation sur le voile islamique et sur les femmes musulmanes par extension dans les débats sur la laïcité et l'identité nationale. Ils ont montré que les populations musulmanes tendaient à être construites comme l'Autre significatif de la nation. Durant la production de cette thèse, plusieurs autres événements ont ravivé la stigmatisation des femmes qui portent le voile¹⁹⁰. Compte tenu de la richesse de la littérature existante sur le sujet, nous avons choisi d'analyser des événements de nature différente, c'est-à-dire qu'ils ne concernent pas les questions du port de signes religieux et de la laïcité des institutions publiques. Les analyses présentées dans cette thèse permettent donc de porter un nouvel éclairage sur les autres facettes et dimensions des pratiques nationalistes de gouvernementalité. On espère ainsi pouvoir mieux comprendre comment les peurs et le ressentiment des majoritaires mettent en jeu des insécurités variées – culturelles, démographiques, territoriales, économiques, etc. – et comment ces insécurités sont mises en relation et se rejoignent dans une inquiétude de nature statutaire.

En d'autres termes, par le fait d'« écouter » ce que les majoritaires expriment librement comme ce fut le cas dans cette thèse, nous sommes mieux outillés pour rendre compte des représentations du « Nous » et des types de menaces perçus à son endroit et fonctionnels à sa (re)production. À ce chapitre, étant donné la centralité du religieux dans les récents débats au Québec, l'instance économique a pu être négligée dans les analyses sur le nationalisme. L'importance du recours à des arguments économiques dans nos données est un signe de la nécessité de prendre en compte les effets de la structuration néolibérale sur l'expression d'insécurités de même que sur les modes de marquage des frontières. Or, cela ne revient pas à affirmer que le ressentiment nationaliste ne relève finalement que des dynamiques de classes.

¹⁹⁰ On peut penser à la fixation sur le burkini à l'été 2016, le projet de loi 62 sur la neutralité religieuse de l'État à l'automne 2017, le débat sur une jeune étudiante en techniques policières qui porte le hijab ou encore à la promesse électorale de la CAQ à l'automne 2018 d'interdire le port de signes religieux pour les employés de l'État en position d'autorité, y compris les enseignantes.

Les explications qui retiennent l'économique comme facteur explicatif ultime et qui affirment donc que ce qui importe ultimement est la classe contribuent à masquer le fait que le système économique est profondément racialisé (Bhambra, 2017 ; Lentin, 2017). Certes, la méthodologie de notre étude ne permet pas d'identifier les positions de classe¹⁹¹. Or, comme nous avons pu le voir, les individus tendent moins à exprimer des inquiétudes et du ressentiment en regard de leur situation personnelle que par rapport à la position du « Nous » au sein de la hiérarchie sociale. Cela rejoint la littérature qui montre que l'explication de la montée du nationalisme de ressentiment et de la résonance du populisme de droite par l'idée d'une classe ouvrière (blanche) réactionnaire parce que laissée pour compte est réductrice, sinon trompeuse (Antonucci et al. 2017 ; Antonisch, 2017 ; Valluvan, 2017a). Le populisme qui cible les élites et les minorités ne résonne pas nécessairement chez ceux qui sont les plus désavantagés économiquement, mais bien chez ceux qui font face à une perte relative de privilèges, les Blancs se présentant comme le cœur ethnoculturel de la nation et qui perçoivent que leur statut collectif est menacé au sein d'un jeu à somme nulle (Bhambra, 2017 ; Bonikowski, 2017). Cette thèse vient d'ailleurs contribuer au développement des études sur le nationalisme de ressentiment des majorités blanches en invitant à étudier sa diffusion à l'extérieur des classes populaires et des régions rurales.

Comme nous l'avons vu, l'expression du ressentiment à l'endroit des élites politiques n'est pas réductible à des intérêts et préoccupations économiques. La revendication d'entitlement national s'accompagne effectivement d'une perception qui veut que les Autres soient illégitimement favorisés au sein de la distribution de récompenses matérielles comme symboliques (Fenton, 2012 ; Garner, 2016). Les frontières sont construites et patrouillées à l'intérieur des rapports de domination dont les dimensions idéelles et matérielles sont imbriquées. Qu'il s'agisse de ressource, de soins, de protection ou d'attention, les majoritaires cherchent à sécuriser leur position au sein de la hiérarchie des appartenances par des pratiques d'exclusion et de minorisation qui racialisent la question à savoir qui est membre de la nation et

¹⁹¹ Tout au plus aurions-nous pu les extrapoler de façon hasardeuse en fonction des médias. De plus, il est à noter que le terme de « classe ouvrière » est très peu présent dans le discours public au Québec. Le terme-même de classe n'est utilisé que pour parler de classe moyenne, un terme prisé par les politiciens du fait qu'une majorité de la population considère y appartenir. Selon une étude, 56% des Québécois affirment appartenir à la classe moyenne alors que seulement 38% en font objectivement partie (Genest-Grégoire, Guay et Godbout, 2017).

à quel degré. Les discours analysés dans cette thèse permettent de mieux voir comment les majoritaires blancs interprètent leur situation face aux changements économiques, démographiques, culturels et politiques par l'expression d'un sentiment collectif de menace à leur représentation fantasmée de la nation et à leur dominance au sein de celle-ci. Il convient de rappeler que cette thèse s'inscrit en faux avec une orientation postraciale de certaines études qui normalise le sentiment de menace en le situant loin du racisme puisque relevant d'un « racial self-interest » et non d'une peur ou d'une haine irrationnelle de l'Autre (Kaufmann, 2017). On ne peut légitimer la défense des intérêts économiques, culturels et démographiques des Blancs sous prétexte que tous les groupes ethniques font de même sans être accusés de racisme. Comme il ne s'agit pas d'un groupe minoritaire qui prend appui sur la culture pour redresser des situations d'inégalité, mais bien de la majorité sociologique, ces discours de défense de « notre » culture et de « nos » intérêts vont dans le sens de la défense nationaliste d'un ordre social hiérarchique aux effets discriminatoires et racistes (Bhambra, 2017 ; Lentin, 2018).

Cette thèse contribue donc à montrer la pertinence et la nécessité d'étudier les pratiques discursives des majorités ethniques blanches au sein des espaces numériques afin de mieux dévoiler les rapports de pouvoir racialisés. Dans cette thèse, nous avons pu voir que les discours sur les Autres font abstraction des peuples autochtones. À raison, certains commentaires antiracistes soulignent ceux qui s'opposent aux migrants concernés et qui se font les maîtres du territoire nation sont eux-mêmes des descendants de colons. L'objectif est alors de déstabiliser leur entitlement national. Dans nos données, l'idée de propriété blanche caractéristique des sociétés coloniales de peuplement est prise en compte comme facteur structurant des pratiques de patrouille des frontières par la majorité ethnique. Si le silence sur les peuples autochtones et l'histoire coloniale est en soi intéressant, il faudrait voir quelles sont les continuités et les ruptures dans les discours sur des enjeux directement reliés aux premières nations, aux Métis et aux Inuits. Qui plus, alors que les discriminations, les injustices et les inégalités sociales qui découlent des rapports coloniaux sont d'importance majeure et portent atteintes au bien-être et aux droits des peuples autochtones, ces dernières sont constamment réduites au silence dans les rituels nationalistes de mise en débat de la « diversité », ce qui en dit long sur leur construction comme n'étant pas des sujets gouvernementaux légitimes, ayant le droit de gouverner les Autres. Il serait aussi souhaitable de faire des comparaisons internationales en cherchant à voir comment

les discours des majorités ethniques blanches se rejoignent et diffèrent à travers leurs contextes sociétaux d'énonciation. À cet effet, une comparaison entre le Canada et l'Australie serait particulièrement pertinente en raison de leurs taux élevés d'immigration, leur qualité commune de sociétés coloniales de peuplement blanc et de leur adoption d'une politique multiculturelle. Enfin, d'autres études pourraient se pencher sur les stratégies de dénonciation et de résistance à la xénophobie et au racisme sur les médias sociaux. Cela pourrait se faire par l'analyse des réponses d'utilisateurs aux messages qui manifestent des orientations d'exclusion et articulent une gouvernementalité racialisée.

En définitive, cette thèse contribue à ouvrir la voie à de nouvelles façons d'étudier le nationalisme au Québec en explorant de nouveaux espaces discursifs propices à l'expression du ressentiment de membres de la majorité ethnique blanche. Elle est une invitation à prendre au sérieux ce que des majoritaires « ordinaires » expriment en ligne dans une conjoncture transnationale marquée par la montée en force du populisme de droite. Notons enfin que l'étude de ces discours se doit de demeurer critique et les situer dans leur contexte d'inégalités matérielles et symboliques racialisées. « Prendre au sérieux » signifie ici chercher à mieux comprendre pour mieux exposer et critiquer les rapports de pouvoir, les privilèges et les discriminations qui vont à l'encontre d'une citoyenneté égalitaire.

Références

Corpus

- Agence QMI. (2017, 5 août). Les migrants forcés de vivre dans des conditions difficiles. *Le Journal de Montréal*. Repéré à https://www.journaldemontreal.com/2017/08/05/les-migrants-forces-de-vivre-dans-des-conditions-difficiles?fbclid=IwAR3W0XUIvSaO0LT2dwDg4vfcrOemyPKCk5EY_O5MWtZ8rwPVGgBa0qsJJwk
- Agence QMI. (2015, 12 novembre). Toujours pas de détails sur le plan du gouvernement. *TVA Nouvelles*. Repéré à <https://www.tvanouvelles.ca/2015/11/12/toujours-pas-de-details-sur-le-plan-du-gouvernement>
- Auger, M. C. (2015, 17 novembre). Trudeau : entre les principes et les modalités. *Radio-Canada*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/750241/justin-trudeau-attentats-paris-cf-18-refugies-syriens>
- Cloutier, E. (2017, 17 juillet). Cimetière musulman à Saint-Apollinaire : le camp du non aurait été “insistant”. *Le Journal de Québec*. Repéré à <https://www.journaldequebec.com/2017/07/17/rejet-du-cimetiere-musulman-la-peur-et-lignorance-sont-encore-la-plus-fortes-quavant-dit-le-centre-islamique>
- Côté, S. (2017, 4 août). Québec vend un terrain à la communauté musulmane. *TVA Nouvelles*. Repéré à <https://www.tvanouvelles.ca/2017/08/04/creation-dun-cimetiere-musulman-a-quebec>
- Croteau, M. (2017, 18 juillet). Le centre culturel islamique pourrait gagner en cour, selon un expert. *La Presse*. Repéré à http://plus.lapresse.ca/screens/823b3996-210b-4bfd-ab46-62d112e1b05e__7C__SoNeeJhxe-ez.html
- Dubreuil, É. (2017, 27 juillet). Ruée de migrants haïtiens à Saint-Bernard-de-Lacolle. *Radio-Canada*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1047562/ruee-de-migrants-haitiens-a-saint-bernard-de-lacolle>
- Dutrisac, R. (2015a, 21 novembre). Le problème de cette majorité francophone. *Le Devoir*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/455903/refugies-le-probleme-de-cette-majorite-francophone>
- Gervais, L-M. (2017, 15 août). Les sensibilités à l’égard des réfugiés montent au Québec. *Le Devoir*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/societe/505718/un-probleme-de-perception>
- ICI Québec. (2017, 4 août). Cimetière musulman: Québec vend un terrain à la communauté. *Radio-Canada*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1048805/cimetiere-musulman-quebec-vente-terrain>
- La Haye, D. (2015, 16 novembre). Malgré les inquiétudes, le Canada accueillera 25 000 réfugiés, répète Trudeau. *Le Journal de Québec*. Repéré à <https://www.journaldequebec.com/2015/11/16/coalition-contre-letat-islamique--le-canada-jouera-un-role-militaire-actif-sans-les-cf-18>

- La Presse Canadienne et Pineda, A. (2017, 17 juillet). Le projet de cimetière musulman à Saint-Apollinaire est rejeté. *Le Devoir*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/politique/regions/503548/referendum-dimanche-pour-un-cimetiere-musulman-dans-la-region-de-quebec>
- La Presse Canadienne. (2017a, 18 juillet). Cimetière musulman: l'«histoire n'est pas terminée», dit Couillard. *La Presse*. Repéré à <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201707/18/01-5117244-cimetiere-musulman-lhistoire-nest-pas-terminee-dit-couillard.php>
- La Presse Canadienne. (2017b, 4 août). La ville de Québec vend un terrain pour y établir un cimetière musulman. *La Presse*. Repéré à <https://www.lapresse.ca/actualites/201708/04/01-5121976-la-ville-de-quebec-vend-un-terrain-pour-y-etablir-un-cimetiere-musulman.php>
- La Presse Canadienne. (2017c, 24 août). Des chèques d'aide sociale seront distribués à des demandeurs d'asile. *La Presse*. Repéré à <https://www.lapresse.ca/actualites/201708/24/01-5127128-des-cheques-daide-sociale-seront-distribues-a-des-demandeurs-dasile.php>
- La Presse Canadienne. (2017d, 4 août). Le Canada a les ressources pour gérer l'afflux de migrants, affirme Trudeau. *La Presse*. Repéré à <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201708/04/01-5122039-le-canada-a-les-ressources-pour-gerer-lafflux-de-migrants-affirme-trudeau.php>
- La Presse Canadienne. (2017e, 24 août). Des chèques d'aide sociale seront distribués à des demandeurs d'asile. *Le Devoir*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/506424/des-cheques-d-aide-sociale-seront-distribues-a-des-demandeurs-d-asile>
- La Presse Canadienne. (2015b, 3 septembre). Couillard se dit prêt à accueillir « des milliers de réfugiés » syriens. *La Presse*. Repéré à <http://www.lapresse.ca/international/crise-migratoire/201509/03/01-4897691-couillard-se-dit-pret-a-accueillir-des-milliers-de-refugies-syriens.php>
- Lajoie, G. (2015, 15 novembre). Couillard demande au PQ et à la CAQ de ne pas attiser l'intolérance. *Le Journal de Montréal*. Repéré à <https://www.journaldemontreal.com/2015/11/15/refugies-syriens-la-ministre-vallee-condamne-lintolerance>
- Langlois, S. (2017, 11 juillet). Cimetière musulman à Saint-Apollinaire : que craignent les opposants? *Radio-Canada*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1044057/cimetiere-musulman-saint-apolinaire-referendum-opposants>
- Lecavalier, C. (2017, 19 juillet). Justin Trudeau veut un cimetière musulman dans la région de Québec. *Le Journal de Québec*. Repéré à <https://www.journaldequebec.com/2017/07/19/justin-trudeau-veut-un-cimetiere-musulman-dans-la-region-de-quebec>
- Lecavalier, C. (2015, 22 septembre). 2000 Syriens au Québec d'ici la fin de l'année. *Le Journal de Montréal*. Repéré à <https://www.journaldemontreal.com/2015/09/22/2000-syriens-au-quebec-dici-la-fin-de-lannee>

- Leduc, L. (2017b, 13 août). Demandeurs d'asile : la communauté haïtienne ébranlée. *La Presse*. Repéré à <https://www.lapresse.ca/actualites/201708/12/01-5124128-demandeurs-dasile-la-communaute-haitienne-ebranlee.php>
- Leduc, L. (2015, 20 novembre). Six Québécois sur dix disent non aux réfugiés. *La Presse*. Repéré à <https://www.lapresse.ca/actualites/national/201511/19/01-4922931-six-quebecois-sur-dix-disent-non-aux-refugies.php>
- Lelièvre, D. (2017, 16 juillet). Les citoyens de Saint-Apollinaire disent non au cimetière musulman. *TVA Nouvelles*. Repéré à <https://www.tvanouvelles.ca/2017/07/16/jour-de-referendum-pour-le-projet-de-cimetiere-musulman>
- Marquis, M. (2015, 22 novembre). Réfugiés : seulement les femmes et les enfants. *La Presse*. Repéré à <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201511/22/01-4923665-refugies-seulement-les-femmes-et-les-familles.php>
- Martin, S. (2017, 18 juillet). Cimetière musulman à Saint-Apollinaire : Labeaume conseille à La Meute de se tenir tranquille. *Journal de Québec*. Repéré à <https://www.journaldequebec.com/2017/07/18/cimetiere-musulman-a-saint-apolinaire-labeaume-conseille-a-la-meute-de-se-tenir-tranquille>
- Ouimet, L-P. (2015, 24 octobre). Le Canada arrivera-t-il à accueillir 25 000 réfugiés syriens d'ici Noël ?. *Radio-Canada*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/746120/accueil-refugies-canada-promesses-justin-trudeau-parti-liberal-plc-migrants>
- Philie, B. (2017, 24 août). Les demandeurs d'asile moins nombreux à la frontière. *Journal de Montréal*. Repéré à https://www.journaldemontreal.com/2017/08/24/demandeurs-dasile-des-cheques-daide-sociale-distribues-sous-peu?fbclid=IwAR1h50IUa6_CpVVkNtExZO7xr1NOqySukkMYFrY52nKOdNlgwXcUJNooC28
- Poirier, Y. (2017, 14 août). Denis Coderre défend sa position sur les migrants. *Le Journal de Montréal*. Repéré à <https://www.journaldemontreal.com/2017/08/14/denis-coderre-defend-sa-position-sur-les-migrants-1?fbclid=IwAR3CY9YGSm59ZmG7A5nHiJF4JFQYsZQXVaT-j9oRrXjneVazqmORkmfJVUs>
- Porter, I. (2017a, 18 juillet). Cimetière musulman : le groupe La Meute actif dans le comité du non. *Le Devoir*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/503641/cimetiere-musulman-des-opposants-membres-de-la-meute>
- Porter, I. (2017b, 20 juillet). Le Centre culturel islamique envisage un recours judiciaire. *Le Devoir*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/503819/projet-de-cimetiere-musulman-la-mosquee-envisage-une-poursuite>
- Porter, I. (2015, 6 novembre). L'armée anticipe six mille réfugiés par semaine. *Le Devoir*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/politique/canada/454553/six-mille-refugies-par-semaine-dans-les-bases-canadiennes>
- Radio-Canada. (2017, 2 août). Pourquoi tant d'Haïtiens demandent-ils l'asile au Canada? Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1048519/demandeurs-asile-haitiens-canada-quebec-frontiere-illegalement-explications>

- Radio-Canada. (2015, 11 décembre). Les réfugiés syriens auront accès gratuitement à des concerts et à des expositions. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/754773/conseil-arts-billets-gratuits-culture-refugies-syriens-arts-expositions-spectacles>
- Rocheffort, A. (2017, 16 juillet). Référendum à Saint-Apollinaire : Le projet de cimetière musulman rejeté. *Radio-Canada*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1045649/referendum-saint-apolinaire--cimetiere-musulman>
- Sioui, M-M. (2017, 9 août). Legault s'inquiète de voir le Québec devenir une "passoire". *Le Devoir*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/505300/legault-s-inquiete-de-voir-le-quebec-devenir-une-passoire>
- St-Pierre, G. et Payen, M. (2017, 4 août). Quel est le coût de l'accueil des réfugiés ? *TVA Nouvelles*. Repéré à <https://www.tvanouvelles.ca/2017/08/04/laccueil-des-refugies-coute-cher>
- TVA Nouvelles. (2017a, 17 juillet). Refus du cimetière musulman : "choquant" et "décevant". Repéré à <https://www.tvanouvelles.ca/2017/07/17/refus-du-cimetiere-musulman-choquant-et-decevant>
- TVA Nouvelles. (2017b, 5 août). Les migrants forcés de vivre dans des conditions difficiles. Repéré à <https://www.tvanouvelles.ca/2017/08/05/les-migrants-patientent-dans-des-conditions-difficiles>
- TVA Nouvelles. (2015a, 7 septembre). Québec veut accueillir davantage de réfugiés syriens. Repéré à <https://www.tvanouvelles.ca/2015/09/07/quebec-veut-accueillir-davantage-de-refugies-syriens>
- TVA Nouvelles. (2015b, 8 novembre). Un danger d'accueillir trop de réfugiés ? Repéré à <https://www.tvanouvelles.ca/2015/11/08/un-danger-daccueillir-trop-de-refugies>
- Vastel, M. (2015, 5 septembre). Le Canada ouvre les bras, mais Harper résiste. *Le Devoir*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/politique/canada/449434/migrants-syriens-le-canada-ouvre-les-bras-mais-harper-resiste>

Bibliographie

- Abu-Laban, Y. (2017). Building a New Citizenship Regime? Immigration and Multiculturalism in Canada. Dans J. Mann (dir.), *Citizenship in Transnational Perspective* (p. 263-282). New York: Palgrave Macmillan.
- Ahmed, S. (2014). *The Cultural Politics of Emotion* (2e éd.). Edinbourg: Edinburgh University Press.
- Ahmed, S. (2007). A Phenomenology of Whiteness, *Feminist Theory*, 8(2), 149-168.
- Ahmed, S. (2004a). *The Cultural Politics of Emotion*. Edinbourg: Edinburgh University Press.
- Ahmed, S. (2004b). Affective Economies, *Social Text*, 22(2), 117-139.
- Ahmed, S. (2003). In the Name of Love, *Borderlands e-journal*, 2(3). Repéré à http://www.borderlands.net.au/vol2no3_2003/ahmed_love.htm

- Ahmed, S. (2000). *Strange Encounters. Embodied Others in Post-Coloniality*. Londres et New York: Routledge.
- Akdeniz, Y. (2009). *Racism on the Internet*. Strasbourg: Council of Europe Publishing.
- Alba, R. et Foner, N. (2015). *Strangers No More : Immigration and the Challenges of Integration in North America and Western Europe*. Princeton: Princeton University Press.
- Alcoff, L. M. (1999). On Judging Epistemic Credibility: Is Social Identity Relevant? *Philosophic Exchange*, 29(1), 73-93.
- Alcoff, L. (1991). The Problem of Speaking for Others, *Cultural Critique*, (20), 5-32.
- Alexander, P. (2018). Authoritarian Governments Try to Control Social Media Use, *VOA news*, 13 juillet. Repéré à <https://www.voanews.com/a/authoritarian-governments-try-to-control-social-media-use/4482052.html>
- Alexander, C. (2009). Stuart Hall and “Race”, *Cultural Studies*, 23(4), 457-482.
- Aldrich, R. (2015). Colonialism and Nation-Building in Modern France. Dans S. Berger et A. Miller (dir.), *Nationalizing Empires* (p. 135-194). Budapest et New York: CEU Press.
- Allcott, H. et Gentzkow, M. (2017). Social Media and Fake News in the 2016 Election, *Journal of Economic Perspectives*, 31(2), 211-236.
- Allen, C. (2014). Anti-Social Networking: Findings From a Pilot Study on Opposing Dudley Mosque Using Facebook as Both Site and Method for Research. *SAGE Open* (Janvier-Mars), 1-12. doi: 10.1177/2158244014522074
- Allen, C. (2011). Opposing Islamification or promoting Islamophobia? Understanding the English Defence League. *Patterns of Prejudice*, 45(4), 279-294.
- Allen, C. (2010a). Islamophobia : From K.I.S.S. to R.I.P. Dans S. Sayyid et A. Vakil (dir.). *Thinking Through Islamophobia. Global Perspectives* (p. 51-64). New York : Columbia University Press.
- Allen, C. (2010b). *Islamophobia*. Farnham: Ashgate.
- Alonso Belmonte, I., Chornet, D. et McCabe, A. (2012). Ideological Stances in Internet Users' Discursive Construction of Immigration, Race and Racism: An Online Newspaper Case Study. Dans M. Lirola (dir.). *Discourses On Immigration In Times Of Economic Crisis: A Critical Perspective* (p. 61-88). Cambridge: Cambridge Scholar Publishing.
- Amiriaux, V. (2010). Suspicion publique et gouvernance de l'intime : contrôle et surveillance des populations musulmanes dans l'Union Européenne. Dans A. Scherrer, E.-P. Guittet et D. Bigo (dir.), *Mobilités sous surveillance*. (p. 73-87). Montréal, QC : Athéna Editions.
- Anctil, P. (2016). Deux poids, deux mesures : les responsabilités respectives du Canada de langue anglaise et française dans la crise des réfugiés allemands, *Études juives canadiennes*, 24, 16-37.
- Anctil, P. (2014). « À chacun ses Juifs », 60 éditoriaux pour comprendre la position du Devoir à l'égard des Juifs, 1910-1947. Québec : Septentrion.

- Andersen, J.G. et Bjørklund, T. (1990). Structural Changes and New Cleavages : The Progress Parties in Denmark and Norway, *Acta Sociologica*, 33(3), 195-217.
- Andersson, R. (2016). Europe's failed 'fight' against irregular migration: ethnographic notes on a counterproductive industry, *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 42(7), 1055-1075.
- Andreassen, R. et Lettinga, D. (2011). Veiled debates: gender and gender equality in European national narratives. Dans S. Rosenberger et B. Sauer (dir.), *Politics, Religion and Gender. Regulating the Muslim headscarf* (p. 17-36). Londres et New York: Routledge.
- Angus Reid Institute. (2018). *Immigration in Canada: Does recent change in forty year opinion trend signal a blip or a breaking point?*, 21 août, Repéré à http://angusreid.org/wp-content/uploads/2018/08/2018.08.01_Immigration-release.pdf
- Angus Reid Institute. (2017a). Quebec Politics: Major support for Bill 62, far less approval for government's handling of border issues, 4 octobre, Repéré à <http://angusreid.org/quebec-provincial-issues-sept/>
- Angus Reid Institute (2017b). Half of Canadians say their country is 'too generous' toward illegal border crossers, 1er septembre, Repéré à <http://angusreid.org/asylum-seekers-quebec-refugees/>
- Angus Reid Institute. (2015a). *Canadians divided along political lines over whether to accept thousands of refugees in current crisis*, 4 septembre, Repéré à <http://angusreid.org/wp-content/uploads/2015/09/2015-09-04-Migrants.pdf>
- Angus Reid Institute. (2015b). *Syrian Refugee Resettlement: tight timelines are key driver of opposition to Ottawa's New Year plan*, 18 novembre, Repéré à <http://angusreid.org/wp-content/uploads/2015/11/2015.11.17-Refugees.pdf>.
- Anthias, Floya et Yuval-Davis (1992). *Racialized Boundaries. Race, Nation, Gender, Colour and Class and the Anti-Racist Struggle*. Londres et New York : Routledge.
- Anthias, F. et Yuval-Davis, N. (1989). Introduction. Dans F. Anthias et N. Yuval-Davis (dir.), *Woman-Nation-State*. Londres: Macmillan.
- Antonius, R. (2008). L'islam au Québec : les complexités d'un processus de racisation. *Cahiers de recherche sociologique*, 46, 11-28.
- Antonucci, L., Horvath, L. Kutiyski, Y. et Krouwel, A. (2017). The Malaise of the Squeezed Middle : Challenging the Narrative of the "Left Behind" Brexiter, *Competition & Change*, 21(3), 211-229.
- Antonsich, M. (2017). The Return of the Nation – When Neo-nationalism becomes Mainstream, *Society and Space*, 31 janvier, Repéré à <http://societyandspace.org/2017/01/31/the-return-of-the-nation-when-neo-nationalism-becomes-mainstream/>
- Antonsich, M. (2016). The neoliberal culturalist nation: voices from Italy, *Transactions of the Institute of British Geographers*, 41(4), 490-502.
- Aravamudan, S. (1999). *Tropicopolitans: Colonialism and Agency, 1688-1804*, Durham et Londres : Duke University Press.

- Asal, H. (2014). Islamophobie: la fabrique d'un nouveau concept. État des lieux de la recherche, *Sociologie*, 5(1), 13-29.
- Assemblée nationale du Québec (1968). *Débats de l'Assemblée législative du Québec. 3e session - 28e législature*. Québec. Repéré à <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/28-3/index.html>
- Astor, A. (2016). Social Position and Place-Protective Action in a New Immigration Context : Understanding Anti-Mosque Campaigns in Catalonia, *International Migration Review*, 50(1), 95-132.
- Atak, I., Hudson, G. et Nakache, D. (2018). The Securitisation of Canada's Refugee System: Reviewing the Unintended Consequences of the 2012 Reform, *Refugee Survey Quarterly*, 37(1), 1-24.
- Atak, I. (2018). Safe Country of Origin : Constructing the Irregularity of Asylum Seekers in Canada, *International Migration*, doi: 10.1111/imig.12450
- Aubert, G. (2004). "The Blood of France": Race and Purity of Blood in the French Atlantic World, *William and Mary Quarterly*, 61, 439-478.
- Augoustinos, M. et Every, N. (2007). The Language of "Race" and Prejudice: A Discourse of Denial, Reason, and Liberal-Practical Politics, *Journal of Language and Social Psychology*, 26(2), 123-141.
- Austin, D. (2010). Narratives of Power: Historical Mythologies in Contemporary Québec and Canada, *Race and Class*, 52(1), 19-32.
- Awan, I. (dir.) (2016a). *Islamophobia in Cyberspace*, Milton Park: Ashgate.
- Awan, I. (2016b). Islamophobia on Social Media: A Qualitative Analysis of the Facebook's Walls of Hate, *International Journal of Cyber Criminology*, 10(1), 1-20.
- Awan, I. (2014). Islamophobia and Twitter: A Typology of Online Hate Against Muslims on Social Media. *Policy & Internet*, 6(2), 133-150.
- Awan, I. et Zempi, I. (2016). The affinity between online and offline anti-Muslim hate crime : Dynamics and impacts, *Agression and Violent Behavior*, 27, 1-8.
- Back, L. et Sinha, S. avec Bryan C. (2012). New hierarchies of belonging, *European Journal of Cultural Studies*, 15(2), 139-154.
- Back, L. (2010). Whiteness in the Dramaturgy of Racism. Dans P. Hill Collins et J. Solomos (dir.), *The SAGE Handbook of Race and Ethnic Studies* (p. 444-468.), Londres: SAGE.
- Back, L. (2002). Aryans reading Adorno : Cyber-culture and Twenty-first Century Racism. *Ethnic and Racial Studies*, 25(4), 628-651.
- Bakali, N. (2015). Contextualising the Quebec Charter of Values: how the Muslim "Other" is conceptualized in Quebec, *Culture and Religion*, 16(4), 412-429.
- Baldi, G. et Goodman, S. W. (2015). Migrants into Members: Social Rights, Civic Requirements, and Citizenship in Western Europe, *West European Politics*, 38(6), 11-52-1173.

- Balibar, É. (2010). At the Borders of Citizenship: A Democracy in Translation?, *European Journal of Social Theory*, 13(3), 315-322.
- Balibar, É. (1997a). La forme nation: histoire et idéologie. Dans É. Balibar et I. Wallerstein (dir.), *Race, nation, classe. Les identités ambiguës* (p. 117-143). Paris: La Découverte.
- Balibar, É. (1997b). Y a-t-il un « néo-racisme » ? Dans É. Balibar et I. Wallerstein (dir.), *Race, nation, classe. Les identités ambiguës* (p. 27-41). Paris: La Découverte.
- Balibar, É. (1997c). Racisme et nationalisme. Dans É. Balibar et I. Wallerstein (dir.), *Race, nation, classe. Les identités ambiguës* (p. 54-92). Paris: La Découverte.
- Balibar, É. (1989). Le racisme : encore un universalisme, *Mots/Les langages du politique*, (18), 7-20.
- Balkan, O. (2015). Burial and Belonging, *Studies in Ethnicity and Nationalism*, 15(1), 120-134.
- Balthazar, L. (2013). *Nouveau bilan du nationalisme au Québec*. Montréal: VLB éditeur.
- Bannerji, H. (2014). Marxism and Anti-Racism in Theory and Practice: Reflections and Interpretations. Dans A. Bakan et E. Dua (dir.), *Theorizing Anti-Racism. Linkages in Marxism and Critical Race Theories* (p. 127-141). Toronto: University of Toronto Press.
- Banting, K. et Kymlicka, W. (2013). Is there really a retreat from multiculturalism policies? New evidence from the multiculturalism policy index, *Comparative European Politics*, 11, 577-598.
- Banting, K., Soroka, S. et Koning, E. (2013). Multicultural Diversity and Redistribution. Dans K. Banting et J. Myles (dir.), *Inequality and the Fading of Redistributive Politics* (165-186), Vancouver: UNC Press.
- Barker, F. (2015). *Nationalism, Identity and the Governance of Diversity. Old Politics, New Arrivals*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Barker, F. (2010). Learning to be a majority: Negotiating immigration, integration and national membership in Quebec. *Political Science*, 62(1), 11-36.
- Barkun, M. (2017). President Trump and the “Fringe”, *Terrorism and Political Violence*, 29(3), 437-443, doi: 10.1080/09546553.2017.1313649
- Barth, Fredrik (2008). Les groupes ethniques et leurs frontières, (traduit par J. Bardolph, P. Poutignat et J. Streiff-Fenart [1969]). Dans P. Poutignat et J. Streiff-Fenart, *Théories de l'ethnicité* (p. 203-249). Paris : Presses Universitaires de France.
- Bartlett, J., Reffin, J., Rumball, N. et Williamson, S. (2014). *Anti-Social Media*. Londres: Demos.
- Baubérot, J. (2012). *La laïcité falsifiée*. Paris: La Découverte.
- Bauder, H. (2014). Why We Should Use the Term “Illegalized” Refugee or Immigrant, *International Journal of Refugee Law*, 26(3), 327-332.
- Bauder, H. (2008). The Economic Case for Immigration: Neoliberal and Regulatory Paradigms in Canada’s Press, *Studies in Political Economy*, 82, 131-152.
- Bauman, Z. (2001). *Community. Seeking Safety in an Insecure World*, Cambridge: Polity Press.

- Baycan, E. (2016). Flemish Pro-independence Parties and Immigrants: Friends or Foes? Dans R. Medda-Windischer et P. Popelier (dir.), *Pro-Independence Movements and Immigration: Discourse, Policy and Practice* (86-117). Leiden: Brill.
- Beaman, L. G. et Smith, L. (2016). « Dans leur propre intérêt » : La Charte des valeurs québécoises, ou du danger de la religion pour les femmes, *Recherches sociographiques*, 57(2-3), 475-504.
- Beck, U. (2008). *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris : Flammarion.
- Beck, U. (2007). La condition cosmopolite et le piège du nationalisme méthodologique. Dans M. Wieviorka (dir.), *Les sciences sociales en mutation* (p. 223-236). Auxerre: Éditions Sciences humaines.
- Beck, U. (2003). *Pouvoir et contre-pouvoir à l'heure de la mondialisation*, Paris : Flammarion.
- Beer, D. et Burrows, R. (2007). Sociology and, of and in Web 2.0: Some Initial Considerations, *Sociological Research Online*, 12(5), Repéré à <http://www.socresonline.org.uk/12/5/17.html>
- Béland, D. et Lecours, A. (2008). *Nationalism and Social Policy. The Politics of Territorial Solidarity*. Oxford: Oxford University Press.
- Bélanger, É. Et Chhin, C. (2016). National Identity and Support for Sovereignty in Quebec. Dans S. Gervais, C. Kirkey et J. Rudy (dir.), *Quebec Questions. Quebec Studies for the Twenty-First Century* (2e éd., p. 332-347). Oxford : Oxford University Press.
- Belkhdja, C. (2017). Faire sa place dans la mort. L'enjeu des cimetières musulmans à Montréal. Dans A. Germain, V. Amiraux et J-A. Boudreau (dir.), *Vivre ensemble à Montréal : épreuves et convivialités* (p. 134-142). Montréal : Atelier 10.
- Belkhdja, C. et Traisnel, C. (2012). Une communauté nationale assiégée? Lectures critiques de la diversité et du pluralisme par les "nouveaux penseurs de sensibilité conservatrice" en France et au Québec. Dans M. Labelle, J. Couture & F. W. Remiggi (dir.), *La communauté politique en question. Regards croisés sur l'immigration, la citoyenneté, la diversité et le pouvoir* (p. 121-142). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Belkhdja, C. (2008). Le discours de la « nouvelle sensibilité conservatrice » au Québec. *Canadian Ethnic Studies*, 40(1), 79-100.
- Belmessous, S. (2012). Greatness and decadence in French America, *Renaissance Studies*, 26(4), 559-579.
- Belmessous, S. (2005). Assimilation and Racialism in Seventeenth and Eighteenth-Century French Colonial Policy, *American Historical Review*, 110(2), 322-49;
- Ben-David, A. et Matamoros-Fernández, A. (2016). Hate Speech and Covert Discrimination on Social Media: Monitoring the Facebook Pages of Extreme-Right Political Parties in Spain, *International Journal of Communication*, 10, 1167-1193.
- Benhadjoudja, L. (2017). Laïcité narrative et sécularonationalisme au Québec à l'épreuve de la race, du genre et de la sexualité, *Sciences Religieuses*, 46(2), 272-291.

- Benhadjoudja, L. et Milot, M. (2014). Género y secularización : Una perspectiva postcolonial. *Sociedad y Religión*, 24(12), 144-159.
- Bennett, S. (2016). New “Crises,” Old Habits: Online Interdiscursivity and Intertextuality in UK Migration Policy Discourses, *Journal of immigrant & Refugee Studies*, doi: 10.1080/15562948.2016.1257753.
- Berger, S. et Miller, A. (2015). Building Nations In and With Empires – A Reassessment. Dans S. Berger et A. Miller (dir.), *Nationalizing Empires* (1-30). Budapest et New York: CEU Press.
- Bergeron, P. (2018, 26 septembre). Immigration: « Allez-vous vous battre pour nous? », demande une électrice à Legault, *La Presse*. Repéré à <http://www.lapresse.ca/actualites/elections-quebec-2018/201809/26/01-5198139-immigration-allez-vous-vous-battre-pour-nous-demande-une-electrice-a-legault.php>
- Bernard, P. et Saint-Arnaud, S. (2004). Du pareil au même ? La position des quatre principales provinces canadiennes dans l’univers des régimes providentiels, *Cahiers canadiens de sociologie*, 29(2), 209-239.
- Bhabha, H. (dir.) (1990) *Nation and Narration*, London: Routledge.
- Bhambra, G. K. (2017). Brexit, Trump and “methodological whiteness”, *The British Journal of Sociology*, 68(S1), S214-S232.
- Bhambra, G. K. (2014). Postcolonial and decolonial dialogues, *Postcolonial Studies*, 17(2), 115-121.
- Bigo, D. (1998). Sécurité et immigration: vers une gouvernementalité par l’inquiétude?, *Culture & Conflits*, (31-32), 13-38.
- Bilfesy, D. (2018, 13 janvier). Migrants Fleeing To Canada Learn Even a Liberal Nation Has Limits, *The New York Times*. Repéré à <https://www.nytimes.com/2018/01/13/world/canada/quebec-immigrants-haitians.html>.
- Bilge, S. (2014a). La pertinence de Hall pour l’étude de l’intersectionnalité, *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 62-81.
- Bilge, S. (2014b). Whitening Intersectionality : Evanescence of Race in Intersectionality Scholarship. Dans W. D. Hund et A. Lentin (dir.), *Racism and Sociology* (p. 175-205). Berlin: Lit Routledge Verlag.
- Bilge, S. (2013). Reading the Racial Subtext of the Québécois Accommodation Controversy: An Analytics of Racialized Governmentality. *Politikon*, 40(1), 157-181.
- Bilge, S. (2012). Mapping Québécois Sexual Nationalism in Times of "Crisis of Reasonable Accommodations". *Journal of Intercultural Studies*, 33(3), 303-318.
- Bilge, S. (2010a). "... alors que nous, Québécois, nos femmes sont égales à nous et nous les aimons ainsi" : la patrouille des frontières au nom de l’égalité de genre dans une "nation" en quête de souveraineté. *Sociologie et sociétés*, 42(1), 197-226.
- Bilge, S. (2010b). Beyond Subordination vs. Resistance : An Intersectional Approach to the Agency of Veiled Muslim Women. *Journal of Intercultural Studies*, 31(1), 9-28.

- Bilge, S. (2009). Smuggling Intersectionality into the Study of Masculinity : Some Methodological Challenges, Communication présentée à *Feminist Research Methods : An Intersectional Conference*, University of Stockholm. Repéré à https://www.academia.edu/235051/Smuggling_Intersectionality_into_the_Study_of_Masculinity_Some_Methodological_Challenges
- Bilge, S. (2008). Between Gender and Cultural Equality. Dans E. F. Isin (dir.), *Recasting the Social in Citizenship* (p. 100-133). Toronto: University of Toronto Press.
- Bilge, S. (2006). Le dilemme genre/culture ou comment penser la citoyenneté des femmes minoritaires au-delà de la *doxa* féminisme/multiculturalisme? *Diversité de foi, égalité de droit, Actes du Colloque tenu les 23-24 mars 2006*, Conseil du Statut de la femme, 89-98.
- Billiet, J., Meuleman, B. et De Witte, H. (2014). The relationship between ethnic threat and economic insecurity in times of economic crisis: Analysis of European Social Survey data, *Migration Studies*, 2(2), 135-161.
- Billig, M. (1995). *Banal Nationalism*. Londres: SAGE.
- Bilodeau, A. et Turgeon, L. (2014). L'immigration: Une menace pour la culture québécoise? Portrait et analyses des perceptions régionales. *Revue canadienne de science politique*, 47(2), 281-305.
- Bilodeau, A., Turgeon, L. et Karakoç, E. (2012). Small Worlds of Diversity: Views toward Immigration and Racial Minorities in Canadian Provinces. *Canadian Journal of Political Science*, 43(3), 515-544.
- Blais, M. & Martineau, S. (2006). L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches Qualitatives*, 26(2), 1-18
- Blanchard, P., Bancel, N. et Lemaire, S. (2004). Les zoos humains : le passage d'un « racisme scientifique » vers un « racisme populaire et colonial » en Occident. Dans P. Blanchard, N. Bancel, G. Boëtsch, G. E. Deroo et S. Lemaire (dir.), *Zoos humains et exhibitions coloniales. 150 ans d'invention de l'Autre* (p. 63-71). Paris: La Découverte.
- Bleich, E. (2011). What Is Islamophobia and How Much Is There? Theorizing and Measuring an Emerging Comparative Concept. *American Behavioral Scientist*, 55(12), 1581-1600.
- Blinder, S. (2014). *Immigration and Independence: Public Opinion on Immigration in Scotland in the Context of the Referendum Debate*. The Migration Observatory, Oxford: University of Oxford.
- Bliuc, A-M., Faulkner, F., Jakubowicz, A. et McGarty, C. (2018). Online networks of racial hate: A systematic review of 10 years of research on cyber-racism. *Computers in Human Behavior*, 87, 75-86.
- Bloemraad, I. (2012). *Understanding "Canadian Exceptionalism" in Immigration and Pluralism Policy*. Migration Policy Institute, Washington: Transatlantic Council on Immigration.
- Blunt, A. et Dowling, R. (2006). *Home*, Londres et New York: Routledge.

- Boily, F. (2012). Retour sur la Commission Bouchard-Taylor ou les difficultés de fonder l'avenir sur le pluralisme intégrateur. *Revue internationale d'études canadiennes*, (45-46), 219-237.
- Boily, F. (2010). *Le conservatisme au Québec. Retour sur une tradition oubliée*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Boily, F. (2003). *La pensée nationaliste de Lionel Groulx*. Québec: Septentrion.
- Bond, R. (2017). Multicultural nationalism ? National Identities among minority groups in Scotland's census. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 43(7), 1121-1140.
- Bond, R. (2016). Sub-state national identities among minority groups in Britain: a comparative analysis of 2011 census data. *Nations and Nationalism*, doi: 10.1111/nana.12253.
- Bonikowski, B. (2017). Ethno-nationalist populism and the mobilization of collective resentment. *The British Journal of Sociology*, 68(S1), 181-213.
- Bonilla-Silva, E. (2012). The invisible weight of whiteness: the racial grammar of everyday life in contemporary America. *Ethnic and Racial Studies*, 35(2), 173-194.
- Bonilla-Silva, E. (2010). *Racism Without Racists. Color-Blind Racism & Racial Inequality in Contemporary America* (3e éd.). Lanham: Rowman & Littlefield Publishers.
- Bonilla-Silva, E. et Zuberi, T. (2008). Toward a Definition of White Logic and White Methods. Dans Zuberi, T. et Bonilla-Silva, E. (dir.), *White Logic, White Methods: Racism and Methodology* (p. 3-30), Lanham: Rowman & Littlefield Publishers.
- Bonilla-Silva, E. et Baiocchi, G. (2001). Anything but racism : how sociologist limit the significance of racism. *Race & Society*, 4(2), 117-131.
- Bonjour, S. et Block, L. (2016). Ethnicizing citizenship, questioning membership. Explaining the decreasing family migration rights of citizens in Europe. *Citizenship Studies*, 20(6-7), 779-794.
- Bouchard, G. (2012). *L'interculturalisme. Un point de vue québécois*. Montréal: Boréal.
- Bouchard, G. (2011). Qu'est-ce que l'interculturalisme? *McGill Law Journal*, 56(2), 395-468.
- Bouchard, G. (2001). Ouvrir le cercle de la nation. Activer la cohésion sociale. Réflexion sur le Québec et la diversité. Dans M. Sarra-Bournet (dir.), *Les nationalismes au Québec du XIXe au XXIe siècle* (p. 307-327). Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Bouchard, G. (1993). Une nation, deux cultures. Continuités et ruptures dans la pensée québécoise traditionnelle (1840-1960). Dans G. Bouchard (dir.), *La construction d'une culture. Le Québec et l'Amérique française* (p. 3-47). Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Bouchard, G. et Taylor, C. (2008). *Fonder l'avenir. Le temps de la conciliation*. Québec: Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles. Québec.
- Boucher, Y. (2017). Mourir au Québec : entre obligations et interdits. Dans L. Raché et B. Halsouet (dir.), *Quand la mort frappe l'immigrant : Défis et adaptation* (p. 71-83). Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

- Bougarbat, B. et Ebrahimi, P. (2016). L'intégration économique des jeunes issus de l'immigration au Québec et au Canada. *Cahiers québécois de démographie*, 45(2), 121-144.
- Bougarbat, B. et Connolly, M. (2013). *Évolution de l'accès à l'emploi et des conditions de travail des immigrants au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique entre 2006 et 2012*, CIRANO, Série scientifique 2013s-28.
- Boulet, M. (2013). *L'évolution de la qualité d'emploi des immigrants du Canada par rapport aux natifs : une comparaison interprovinciale* (Doctorat, Université de Montréal, Montréal). Repéré à <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/10132>
- Boulianne, S. (2015). Social Media use and participation: a meta-analysis of current research, Information. *Communication & Society*, 18(5), 524-538.
- Bourdieu, P. (2014). Les moyens de la sociologie réflexive (Le séminaire de Paris). Dans P. Bourdieu & L. Wacquant (dir.), *Invitation à la sociologie réflexive* (p. 275-319). Paris: Seuil.
- Bourdieu, P. (2002). *Interventions, 1961-2001. Science sociale et action politique*. Paris: Agone.
- Bourdieu, P. (1994). *Raisons pratiques*. Paris: Seuil.
- Bourdieu, P. (1981). Décrire et prescrire. Note sur les conditions de possibilité et les limites de l'efficacité politique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 38, 69-73.
- Bourdieu, P. (1980). L'identité et la représentation. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 35, 63-72.
- Bourgault-Côté, G. (2018). Immigration : Legault joue la carte de l'identité, *Le Devoir*, 7 septembre. Repéré à <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/536119/immigration-legault-plaide-pour-un-etat-de-gros-bon-sens>.
- Bouvier, G. (2015). What is a discourse approach to Twitter, Facebook, Youtube and other social media: connecting with other academic fields? *Journal of Multicultural Discourses*, 10(2), 149-162.
- Bouvier, G. (2012). How Facebook users select identity categories for self-presentation. *Journal of Multicultural Discourses*, 7(1), 37-57.
- Bracke, S. et Fadil, N. (2012). "Is the Headscarf Oppressive or Emancipatory?" Field Notes from the Multicultural Debate. *Religion and Gender*, 2(1), 36-56.
- Brader, T., Valentino, N. et Suhay, E. (2008). What Triggers Public Opposition to Immigration? Anxiety, Group Cues, and Immigration. *American Journal of Political Science*, 52(4), 959-978.
- Bradimore, A. et Bauder, H. (2011). Mystery Ships and Risky Boat People: Tamil Refugee Migration in the Newsprint Media. *Canadian Journal of Communication*, 36(4), 637-660.
- Breton, R. (1988). From ethnic to civic nationalism: English Canada and Quebec, *Ethnic and Racial Studies*, 11(1), 85-102.
- Breuer, A., Landman, T. et Farquhar, D. (2014). Social media and protest mobilization : evidence from the Tunisian revolution. *Democratization*, 22(4), 764-792.

- Brown, W. (2006). *Regulating Aversion: Tolerance in the Age of Identity and Empire*. Princeton: Princeton University Press.
- Brubaker, R. (2009). Ethnicity, Race, and Nationalism. *Annual Review of Sociology*, 35, 21-42.
- Brubaker, R. (2006). *Ethnicity without Groups*. Cambridge: Harvard University Press.
- Brubaker, R. (2004). In the name of the nation: reflections on nationalism and patriotism, *Citizenship Studies*, 8(5), 115-127.
- Brubaker, R. (1999). The Manichean Myth: Rethinking the Distinction Between « Civic » and « Ethnic » Nationalism. Dans H. Kriesl, K. Armingeon, H. Slegrist & A. Wimmer (dir.), *Nation and National Identity. The European Experience in Perspective* (p. 55-71). Zurich: Rüegger.
- Brubaker, R. (1992). *Citizenship and Nationhood in France and Germany*. Cambridge: Harvard University Press.
- Bunzl, M. (2005). Between anti-Semitism and Islamophobia: Some thoughts on the new Europe. *American Ethnologist*, 32(4), 499-508.
- Burchardt, M. (2017). Recalling modernity: how nationalist memories shape religious diversity in Quebec and Catalonia. *Nations and Nationalism*, 23(3), 599-619.
- Burke, S. et Goodman, S. (2012). "Bring back Hitler's gas chambers": Asylum seeking, Nazis and Facebook - a discursive analysis. *Discourse & Society*, 23(1), 19-33.
- Burkell, J., Fortier, A., Wong, L. Y. C. et Simpson, J. L. (2014). Facebook: public space, or private space? *Information, Communication & Society*, 17(8), 974-985.
- Burrows, R. et Savage, M. (2014). After the crisis ? Big Data and the methodological challenges of empirical sociology. *Big Data and Society*, doi: 10.1177/2053951714540280
- Bush, E. L. (2004). Race, Ethnicity, and Whiteness. *SAGE Race Relations Abstracts*, 29(3-4), 5-48.
- Byrne, D. N. (2007). Public Discourse, Community Concerns, and Civic Engagement: Exploring Black Social Networking Traditions on BlackPlanet.com. *Journal of Computer-Mediated Communication*, 13(1), 319-340.
- Caiani, M. et Kröll, P. (2015). The transnationalization of the extreme right and the use of the Internet. *International Journal of Comparative and Applied Criminal Justice*, 39(4), 331-351.
- Calhoun, C. (2007). *Nations Matter. Culture, History, and the Cosmopolitan Dream*, New York: Routledge.
- Caluya, G. (2011). Domestic belongings: Intimate security and the racial politics of scale. *Emotion, Space and Society*, 4(4), 203-210.
- Campana, A. et Helly, D. (2018). L'extrême-droite en terreau fertile. *Relations*, (795), mars-avril, 22-23.

- Camus, X. (2017). L'implication de La Meute dans le camp du Non à Saint-Apollinaire, *Ricochet*. Repéré à <https://ricochet.media/fr/1899/implication-de-la-meute-dans-le-camp-du-non-a-saint-apolinaire>.
- Carens, J. H. (2013). *The Ethics of Immigration*, Oxford : Oxford University Press.
- Carens, J. H. (1995). Immigration, Political Economy, and the Transformation of Identity: Quebec's Immigration Policies in Critical Perspective. Dans J. H. Carens (dir.), *Is Quebec Nationalism Just? Perspectives from Anglophone Canada* (p. 20-81). Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press.
- Carlà, A. (2017). Land of welcome, land of fear: explaining approaches to “new” diversity in Catalonia and South Tyrol, *Journal of Ethnic and Migration Studies*, doi: 10.1080/1369183X.2017.1352465
- Carney, N. (2016). All Lives Matter, but so Does Race: Black Lives Matter and the Evolving Role of Social Media. *Humanity & Society*, 40(2), 180-199.
- Carter, B. et Fenton, S. (2010). Not Thinking Ethnicity : A Critique of the Ethnicity Paradigm in an Over-Ethnicised Sociology. *Journal of the Theory of Social Behaviour*, 40(1), 1-18.
- Cataldo, C. (2017). Discriminating Against the Dead: How to Protect Muslim Cemeteries from Exclusionary Land Use Mechanisms. *Boston College Law Review*, 58(4), 1391-1423.
- Cefrio. (2014). *Net tendances 2014. Les médias sociaux, au cœur du quotidien des Québécois*. Repéré à <http://www.cefrio.qc.ca/nettendances/medias-sociaux-coeur-quebecois/choix-plateformes-sociales-1/#youtube-et-Facebook-en-tete>
- Césaire, A. (2004). *Discours sur le colonialisme. Suivi du Discours sur la négritude*, Paris : Présence Africaine [1955].
- Chakraborti, N. et I. Zempi (2012). The veil under attack: Gendered dimensions of Islamophobic victimization. *International Review of Victimology*, 18(3), 269-284.
- Chao, E.-C. (2015). The-Truth-About-Islam.Com: Ordinary Theories of Racism and Cyber Islamophobia. *Critical Sociology*, 41(1), 57-75.
- Chatterjee, P. (1993). *The Nation and its Fragments : Colonial and Postcolonial Histories*, Princeton: Princeton University Press.
- Chatterjee, P. (1989). Colonialism, Nationalism, and Colonized Women: The Contest in India, *American Ethnologist*, 16(4), 622-633.
- Chaudry, I. (2015). #Hashtagging hate: Using Twitter to track racism online. *First Monday*, 20(2). doi: <http://dx.doi.org/10.5210/fm.v20i2.5450>
- Chen, G. M. (2017). *Online Incivility and Public Debate: Nasty Talk*, Cham: Palgrave Macmillan.
- Chicha, M-T. (2012). Discrimination systémique et intersectionnalité: la déqualification des immigrantes à Montréal. *Revue femme et droit/Canadian Journal of Women and the Law*, 24(1), 82-113
- Chin, R. (2017). *The Crisis of Multiculturalism in Europe. A History*, Princeton: Princeton University Press.

- Chouinard, T. (2017). Lisée et Legault « suscitent » la mobilisation de l'extrême droite, dit Couillard, *La Presse*, 15 août. Repéré à <http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201708/15/01-5124689-lisee-et-legault-suscitent-la-mobilisation-de-lextreme-droite-dit-couillard.php>
- Cisneros, J. D. et Nakayama, T. K. (2015). New Media, Old Racisms: Twitter, Miss America, and Cultural Logics of Race. *Journal of International and Intercultural Communication*, 8(2), 108-127.
- Citrin, J. Johnston, R. et Wright, M. (2012). Do Patriotism and Multiculturalism Collide? Competing Perspectives From Canada and the United States. *Canadian Journal of Political Science*, 45(3), 531-552.
- Citrin, J. et Sides, J. (2008). Immigration and the Imagined Community in Europe and the United States. *Political Studies*, 56(1), 33-56.
- Cleland, J., Anderson, C. et Aldridge-Deacon, J. (2017). Islamophobia, war and non-Muslims as victims: an analysis of online discourses on an English Defense League message board, *Ethnic and Racial Studies*, doi: 10.1080/01419870.2017.1287927
- Cleland, J. (2014). Racism, football fans, and online message board: How social media has added a new dimension to racist discourse in English football. *Journal of Sport and Social Issues*, 38(5), 415–431.
- Coe, K., Kenski, K. et Rains, S. A. (2014). Online and Uncivil ? Patterns and Determinants of Incivility in Newspaper Website comments. *Journal of Communication*, 64(4), 658-679.
- Colley, L. (1992). Britishness and Otherness : An Argument. *The Journal of British Studies*, 31(4), 309-329.
- Collins, P. H. et Bilge, S. (2016). *Intersectionality*, Cambridge : Polity.
- Collins, P. H. (1997). Comment on Heckman's "Truth and Method: Feminist Standpoint Theory Revisited": Where's the Power?. *Signs*, 22(2), 375-381.
- Collins, P. H. (1986). Learning from the Outsider Within: The sociological Significance of Black Feminist Thought. *Social Problems*, 33(6), 14-32.
- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ). (2013). *Mémoire à la Commission des institutions de l'Assemblée nationale. Projet de loi n° 60, Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement* (Cat. 2.113-2.13). Repéré à http://www.cdpedj.qc.ca/publications/memoire_pl_60_charte_valeurs.pdf.
- Connor, P. (2018). A majority of Europeans favor taking in refugees, but most disapprove of EU's handling of the issue. *Pew Research Center*. Repéré à <http://www.pewresearch.org/fact-tank/2018/09/19/a-majority-of-europeans-favor-taking-in-refugees-but-most-disapprove-of-eus-handling-of-the-issue/>
- Cornellier, B. (2017). The Struggle of Others: Pierre Vallières, Quebecois Settler Nationalism, and the N-Word Today. *Discourse*, 39(1), 31-66.

- Cornellier, B. (2016). Interculturalism, Settler Colonialism and the Contest over "Nativeness". Dans M. R. Griffiths (dir.), *Biopolitics and memory in Postcolonial Literature and Culture* (p. 77-99). Farnham: Ashgate.
- Crepaz, M. M. L. et Damron, R. (2009). Construction Tolerance. How the Welfare State Shapes Attitudes About Immigrants, *Comparative Political Studies*, 42(3), 437-463.
- CROP. (2017). Les Canadiens, le populisme et la xénophobie, Radio-Canada. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelles/special/2017/03/sondage-crop/Sondage%20CROP-Radio-Canada.pdf>
- Croteau, M. (2018, 6 septembre). Legault craint « que nos petits-enfants ne parlent plus français », *La Presse*. Repéré à <https://www.lapresse.ca/actualites/elections-quebec-2018/201809/06/01-5195580-legault-craint-que-nos-petits-enfants-ne-parlent-plus-francais.php>.
- Cruz, A. et Kubo, K. (2017). #notracist: Exploring racism denial talk on Twitter. Dans J. Daniels, K. Gregory et T. McMillan Cottom (dir.), *Digital Sociologies* (435-448). Bristol : Policy Press.
- Cuttitta, P. (2007). Le monde-frontière. Le contrôle de l'immigration dans l'espace globalisé, *Cultures et Conflits*, (68), 61-84.
- D'Appolonia, A. C. (2016). Response to reviews of *Frontiers of fear – immigration and insecurity in the United States and Europe*. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 42(4), 699-702.
- D'Appolonia, A. C. (2012). *Frontiers of Fear: Immigration and Insecurity in the United States and Europe*, Ithaca: Cornell University Press.
- Dahlgren, P. (2016). Moral Spectatorship and Its Discourses: The “Mediapolis” in the Swedish Refugee Crisis. *Javnost – The Public*, 23(4), 382-397.
- Dahlgren, P. (2015). Web-based political participation: engagement, emotion, expression, efficacy. *Media & Journalism*, numéro special, 21-42.
- Daniels, J. (2018). The algorithmic rise of the “alt-right”. *Contexts*, 17(1), 60-65.
- Daniels, J. (2012). Race and racism in Internet Studies: A review and critique. *New Media & Society*, 15(5), 695-719.
- Daniels, J. (2009). *Cyber Racism: White Supremacy Online and the New Attack on Civil Rights*. Lanham: Rowman & Littlefield Publishers.
- Daniels, J. (2008). Race, civil rights and hate speech in the digital era. Dans A. Everett (dir.), *Learning Race and Ethnicity. Youth and Digital Media* (p. 129-154). Cambridge: MIT Press.
- Darling, J. (2011). Domopolitics, governmentality and the regulation of asylum accommodation. *Political Geography*, 30, 263-271.
- Dauvergne, C. (2016). *The New Politics of Immigration and the End of Settler Societies*, Cambridge: Cambridge University Press.

- Dauvergne, C. (2014). Irregular migration, state sovereignty and the rule of law. Dans Chetail, V. et Bauloz, C. (dir.), *Research Handbook on International Law and Migration* (p. 75-92). Cheltenham: Edward Elgar.
- Dauvergne, C. (2008). *Making People Illegal: What Globalization Means for Migration and Law*, New York: Cambridge University Press.
- Davin, A. (1978). Imperialism and Motherhood. *History Workshop*, (5), 9-65.
- Davis, S. et Linder, C. (2016). Problematizing Whiteness : A woman of color and a white woman discuss race and research. *Journal of Dialogue Studies*, 4, 49-68.
- Davis, D-A. (2007). Narrating the Mute: Racializing and Racism in a Neoliberal Moment. *Souls*, 9(4), 346-360.
- Dawson, C. (2014). Refugee Hotels: The Discourse of Hospitality and the Rise of Immigration Detention in Canada. *University of Toronto Quaterly*, 83(4), 826-846.
- Day, G. et A. Thompson (2004). *Theorizing Nationalism*, Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- De Genova, N. (2013). Spectacles of migrant “illegality”: the scene of exclusion, the obscene of inclusion. *Ethnic and Racial Studies*, 36(7), 1180-1198.
- De Koster, W., Achterberg, P. et van der Vaal, J. (2012). The New Right and the Welfare State : The Electoral Relevance of Welfare Chauvinism and Welfare Populism in the Netherlands. *International Political Science Review*, 34(1), 3-20.
- Delanty, G. (2003). The Persistence of Nationalism: Modernity and Discourses of the Nation, Dans Delanty, G. et Isin, E. F. (dir.), *Handbook of Historical Sociology* (p. 287-300). Londre: SAGE.
- Deliosky, K. (2017). Whiteness in the Qualitative Research Setting: Critical Skepticism, Radical Reflexivity and Anti-racist Feminism. *Journal of Critical Race Inquiry*, 4(1), 1-24.
- Delphy, C. (2006). *Classer, dominer. Qui sont les Autres?* Paris: La Fabrique.
- Dickinson, J. et Young, B. (2008). *A Short History of Quebec*. Montréal-Kingston: McGill-Queen's University Press.
- Dieckhoff, A. (2006). Nationalisme politique contre nationalisme culturel? Dans A. Dieckhoff et C. Jaffrelot (dir.), *Repenser le nationalisme. Théories et pratiques* (p. 105-130). Paris: Presses de Sciences Po.
- Dietrich, D. (2013). Avatars of Whiteness : Racial Expression in Video Game Characters. *Sociological Inquiry*, 83(1), 82-105.
- Dion, L. (1995). Une identité incertaine. Dans S. Langlois & Y. Martin (dir.), *L'horizon de la culture. Hommage à Fernand Dumont*. Québec: Les Presses de l'Université Laval. Repéré à http://classiques.uqac.ca/contemporains/dion_leon/identite_incertaine/identite_incertaine.html
- Donnelly, M. J. (2017). *Canadian Exceptionalism : Are we good, or are we lucky?: A Survey of Canadian Attitudes in Comparative Perspective*, McGill Institute for the Study of Canada. Repéré à https://www.mcgill.ca/misc/files/misc/misc_surveyreport_0.pdf

- Drainville, B. (2013). *Projet de loi no 60 - Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement*. Québec: Ministère des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne.
- Du Bois. W.E.B. (1947). *The World and Africa*, New York: International Publishers.
- Dua, E. (2014). Not Quite a Case of the Disappearing Marx: Tracing the Place of Material Relations in Postcolonial Theory. Dans Bakan, A. et E. Dua (dir.), *Theorizing Anti-Racism. Linkages in Marxism and Critical Race Theories* (p. 63-91). Toronto: University of Toronto Press.
- Dua, E., Razack, N. et Nyasha Warner, J. (2005). Race, Racism, and Empire: Reflections on Canada. *Social Justice*, 32(4), 1-10.
- Dubé, S. (2015). « Personne n'est antisémite, mais tout le monde est opposé à l'immigration ». Les discours des responsables politiques québécois sur les réfugiés juifs, 1938-1945. *Globe*, 18(1), 87-109.
- Due, C. (2011). "Aussie humour" or racism? Hey Hey It's Saturday and the denial of racism in online responses to news media articles, *Platform: Journal of Media and Communications*, 3(1), 36-53.
- Duffy, B. et Frere-Smith, T. (2014). *Perceptions and Reality. Public Attitudes to Immigration*, Ipsos MORI. Repéré à https://www.ipsos-mori.com/downloadpublication/1634_sri-perceptions-and-reality-immigration-report-2013.pdf
- Dufour, F.G. et Forcier, M. (2015). Immigration, néoconservatisme et néolibéralisme après la crise de 2008 : le nouveau régime de citoyenneté canadien à la lumière des trajectoires européennes, *Revue Interventions économiques*, (52), 1-25. Repéré à <http://interventionseconomiques.revues.org/2514>
- Duggan, L. (2003). *The Twilight of Equality? Neoliberalism, Cultural Politics, and the Attack on Democracy*, Boston: Beacon Press.
- Dumont, F. (1995). *Raisons communes*. Montréal: Boréal.
- Dumont, M. (2007). *Une constitution québécoise pour encadrer les accommodements raisonnables - Pour en finir avec le vieux réflexe de minoritaire*. Québec: Assemblée nationale du Québec.
- Dustmann, C. et Preston, I. P. (2007). Racial and Economic Factors in Attitudes to Immigration. *The B.E. Journal of Economic Analysis and Policy*, 7(1), 1-39.
- Dutrisac, R. (2015b, 27 mars). L'équilibre aux dépens de la santé et de l'éducation. *Le Devoir*. Repéré à <http://www.ledevoir.com/non-classe/435707/budget-leitao-l-equilibre-aux-depens-de-la-sante-et-de-l-education>
- Dutrisac, R. (2012, 2 septembre). Renforcement de la Loi 101 - Marois entend rester ferme, *Le Devoir*. Repéré à <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/358343/renforcement-de-la-loi-101-marois-entend-rester-ferme>

- Dupré, J.-F. (2012). Intercultural Citizenship, Civic Nationalism, and Nation Building in Québec: From Common Public Language to Laïcité. *Studies in Ethnicity and Nationalism*, 12(2), 227-248.
- Dyer, R. (2005). The Matter of Whiteness. Dans P. S. Rothenberg (dir.), *White Privilege: Essential readings on the other side of racism* (p. 9-14). New York: Worth Publishers.
- Eid, P. (2012). *Mesurer la discrimination à l'embauche subie par les minorités racisées : Résultats d'un « testing » mené dans le Grand Montréal*, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), Québec.
- Ekman, M. (2015). Online Islamophobia and the politics of fear: manufacturing the green scare. *Ethnic and Racial Studies*, 38(11), 1986-2002.
- Ekos Politics. (2017a). Open versus Ordered: Cultural Expressions of the New Outlook, 10 octobre. Repéré à <http://www.ekospolitics.com/index.php/2017/10/open-versus-ordered/>
- Ekos Politics. (2017b). Through a Lens Darkly: Shifting Public Outlook on the Economy and Social Class, 10 octobre. Repéré à <http://www.ekospolitics.com/index.php/2017/10/through-a-lens-darkly/>
- Elkouri, R. (2017, 13 janvier). Cachez ce racisme..., *La Presse*. Repéré à http://plus.lapresse.ca/screens/7190e7f4-d4c9-4d7a-a22e-3af1b40dd030%7C_0.html
- Ellis, B. E. (2015). The Production of Irregular Migration in Canada. *Canadian Ethnic Studies*, 47(2), 93-112.
- Engesser, S., Ernst, N., Esser, F., Büchel, F. (2016). Populism and social media : how politicians spread a fragmented ideology. *Information, Communication & Society*, 20(8), 1109-1126.
- Enli, G. et Moe, H. (2013). Introduction to special issue. *Information, Communication & Society*, 16(5), 637-645.
- Environics Institute. (2017). *Focus Canada. Spring 2017. Immigration and the USA. Released Data Tables*. Toronto. Repéré à https://www.environicsinstitute.org/docs/default-source/project-documents/focus-canada-canadian-public-opinion-on-immigration-and-the-usa/data-tables.pdf?sfvrsn=3e88ae99_2
- Environics Institute. (2015). *Focus Canada - Spring 2015. Canadian public opinion about immigration and multiculturalism*. Toronto. Repéré à https://www.environicsinstitute.org/docs/default-source/project-documents/focus-canada-2015-survey-on-immigration-and-multiculturalism/final-report.pdf?sfvrsn=71f7c79e_2
- Erdenir, B. (2010). Islamophobia qua racial discrimination. Dans A. Triandifillidou (dir.), *Muslims in 21st Century Europe: Structural and cultural perspectives* (p. 27-44). Londres et New York : Routledge.
- Eriksen, T. H. (2007). Nationalism and the Internet. *Nations and Nationalism*, 13(1), 1-17.
- Ernst, N., Engesser, S., Büchel, F., Blassnig, S. et Esser, F. (2017). Extreme parties and populism : an analysis of Facebook and Twitter across six countries. *Information, Communication & Society*, 20(9), 1347-1364.

- Esping-Andersen, G. (1990). *The Three Worlds of Welfare Capitalism*. Princeton : Princeton University Press.
- Essed, P. et Hoving, I. (2014). Innocence, Smug Ignorance, Resentment : An Introduction to Dutch Racism. Dans P. Essed et I. Hoving (dir.), *Dutch Racism* (p. 9-30). Rodopi: Amsterdam.
- Essed, P. et Trienekens, S. (2008), "Who wants to feel white?" Race, Dutch culture and contested identities, *Ethnic and Racial Studies*, 31(1), 52-72.
- Essed, P. et Nimako, K. (2006). Designs and (Co)Incidents : Cultures of Scholarship and Public Policy on Immigrants/Minorities in the Netherlands, *International Journal of Comparative Sociology*, 47(3-4), 281-312.
- Essed, P. (2013). Entitlement Racism: License to Humiliate. Dans European Network Against Racism (dir.), *Recycling Hatred: Racism(s) in Europe Today: A Dialogue between Academics, Equality Expert and Civil Society Activists*, European Network Against Racism (62-76). Bruxelles: European Network Against Racism.
- Essed, P. (2005). Racisme et préférence pour l'identique: du clonage culturel dans la vie quotidienne. *Actuel Marx*, (38), 103-118.
- Essed, P. (2004). Naming the unnamable : Sense and sensibilities in researching racism. Dans M. Bulmer et J. Solomos (dir.) *Researching Race and Racism* (119-133). Londres: Routledge.
- Essed, P. (1996). *Diversity : Gender, Color and Culture*. Amherst: University of Massachusetts Press.
- Essed, P. (1990). *Everyday racism: Reports from women of two cultures*. Alameda : HunterHouse.
- Everett, A. (2008). Introduction. Dans A. Everett (dir.), *Learning Race and Ethnicity. Youth and Digital Media* (p. 1-12). Cambridge: MIT Press.
- Every, D. et Augoustinos, M. (2008). Constructions of Australia in pro- and anti-asylum seeker political discourse. *Nations and Nationalism*, 14(3), 562-580.
- Every, D. et Augoustinos, M. (2007). Constructions of racism in the Australian parliamentary debates on asylum seekers. *Discourse & Society*, 18(4), 411-436.
- Fanon, F. (2008). *Sociologie d'une révolution. L'an V de la révolution algérienne*, Paris : Maspero, [1972 (1959)], classiques des sciences sociales. Repéré à http://classiques.uqac.ca/classiques/fanon_franz/sociologie_revolution/socio_revolution_algerie.pdf
- Fanon, F. (2002a). *Les Damnés de la Terre*. Paris : La Découverte, [1961].
- Fanon, F. (2002b). Racisme et culture. *Présence Africaine*, (165-166), 77-84, [1956].
- Farkas, J., Schou, J. et Neumayer, C. (2018). Platformed antagonism : racist discourses on fake Muslim Facebook pages, *Critical Discourse Studies*. doi: 10.1080/17405904.2018.1450276
- Faulkner, N. et Bliuc, A-M. (2016). "It's okay to be racist": moral disengagement in online discussions of racist incidents in Australia. *Ethnic and Racial Studies*, 39(14), 2545-2563.

- Fekete, L. (2013). Reverse Racism and the Manipulation of White Victimhood. Dans European Network Against Racism (dir.), *Recycling Hatred: Racism(s) in Europe Today: A Dialogue between Academics, Equality Expert and Civil Society Activists* (77-86), Bruxelles: European Network Against Racism.
- Fekete, L. (2009). *A Suitable Enemy: Racism, Migration and Islamophobia in Europe*. Londres: Pluto Press.
- Fekete, L. (2006). Enlightened fundamentalism? Immigration, feminism and the Right. *Race & Class*, 48(2), 1-22.
- Fenton, S. (2012). Resentment, class and social sentiments about the nation: The ethnic majority in England. *Ethnicities*, 12(4), 465-483.
- Fenton, S. (2010). The sociology of ethnicity and national identity. *Ethnicities*, 11(1), 12-17.
- Fielding, J. (2016). Coding and Managing Data. Dans N. Gilbert & P. Stoneman (dir.), *Researching Social Life* (p. 359-388). London: SAGE.
- FitzGerald, D. S., Cook-Martín, D., García, A. S. et Arar, R. (2018). Can you become one of us? A historical comparison of legal selection of “assimilable” immigrants in Europe and the Americas. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 44(1), 27-47.
- Flores-Yeffal, N., Vidales, G. et Martinez, G. (2017). #WakeUpAmerica, #IllegalsAreCriminals : the role of the cyber public sphere in the perpetuation of the Latino cyber-moral panic in the US. *Information, Communication & Society*. doi:10.1080/1369118X.2017.1388428
- Foisy-Geoffroy, D. (2007). Le Rapport de la Commission Tremblay (1953-1956), testament politique de la pensée traditionaliste canadienne-française. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 60(3), 257-294.
- Ford, R. (2011). Acceptable and Unacceptable Immigrants : How Opposition to Immigration in Britain is Affected by Migrants' Region of Origin. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 37(7), 1017-1037.
- Frankenberg, R. (1993). *White Women, Race Matters: The Social Construction of Whiteness*. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Frozzini, J. (2014). L'interculturalisme selon Gérard Bouchard. Dans L. Emongo et B. W. White (dir.), *L'interculturel au Québec. Rencontres historiques et enjeux politiques* (p. 91-113). Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Gagnon, K. (2016a, 10 décembre). Les intolérants, *La Presse*, Sondage CROP-*La Presse*. Repéré à <http://plus.lapresse.ca/screens/db3696dd-4a1b-4972-a6a3-d6774797a6fc%7CeisdhnJ1TBxJ.html>
- Gagnon, K. (2016b, 10 décembre). Les exclus, *La Presse*, Sondage CROP-*La Presse*. Repéré à <http://plus.lapresse.ca/screens/db3696dd-4a1b-4972-a6a3-d6774797a6fc%7Ceisdf7ltxU45.html>
- Gagnon, A. G. et Sanjaume-Calvet, M. (2017). Immigration, Self-Government and Secessionism : The Québec Case. Dans R. Medda-Windischer et P. Popelier (dir.), *Pro-*

- Independence Movements and Immigration: Discourse, Policy and Practice* (30-57). Leiden: Brill.
- Gagnon, A. G. (2011). *L'âge des incertitudes: essais sur le fédéralisme et la diversité nationale*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Gagnon, A. G. (2000). Plaidoyer pour l'interculturalisme. *Possibles*, 24(4), 11-25.
- Gagnon, A. G. et Iacovino, R. (2005). Interculturalism: expanding the boundaries of citizenship. Dans R. Máiz et F. Requejo (dir.), *Democracy, Nationalism and Multiculturalism* (p. 25-42). Londres et New York: Frank Cass Publishers.
- Gallagher, C. A. (2000). White Like Me? Methods, Meaning, and Manipulation in the Field of White Studies. Dans F. W. Twine et J. Warren (dir.), *Racing Research, Researching Race: Methodological Dilemmas in Critical Race Studies* (p. 67-92). New York: New York University Press.
- Gantt Shafer, J. (2017). Donald Trump's "Political Incorrectness": Neoliberalism as Frontstage Racism on Social Media, *Social Media + Society*, juillet-septembre, 1-10.
- Garner, S. (2016). *A Moral Economy of Whiteness. Four frames of racializing discourse*. Londres et New York: Routledge.
- Garner, S. (2015). Am I the Small Axe or the Big Tree. Dans G. Yancy (dir.), *White Self-Criticality beyond Anti-racism: How Does It Feel to Be a White Problem?* (p. 189-209). Londres: Lexington Books.
- Garner, S. (2012). A moral economy of whiteness : behaviours, belonging and Britishness, *Ethnicities*, 12(4), 445-464.
- Garner, S. (2010). *Racisms. An Introduction*. Los Angeles: SAGE.
- Garner, S. (2007). *Whiteness: An Introduction*. Londres et New York: Routledge.
- Garner, S. (2006). The Uses of Whiteness: What Sociologists Working on Europe Can Draw from Us Research on Whiteness, *Sociology*, 40(2), 257-275.
- Garner, S. et S. Selod (2015). The Racialization of Muslims : Empirical Studies of Islamophobia, *Critical Sociology*, 41(1), 9-19.
- Gaudry, A. et Leroux, D. (2017). White Settler Revisionism and Making Métis Everywhere: The Evocation of Métissage in Quebec and Nova Scotia, *Critical Ethnic Studies*, 3(1), 116-142.
- Gearhart, S. et Zhang, W. (2018). Same Spiral, Different Day ? Testing the Spiral of Silence Across Issue Types, *Communication Research*, 45(1), 34-54.
- Geary, P. J. (2003). *The Myth of Nations: The Medieval Origins of Europe*. Princeton: Princeton University Press.
- Geisser, V. (2010). Islamophobia: a French Specificity in Europe? *Human Architecture: Journal of the Sociology of Self-Knowledge*, 8(2), 39-46.
- Gellner, E. (2006). *Nations and Nationalism* (2e éd.). Ithaca: Cornell University Press.
- Gellner, E. (1994). *Encounters with Nationalism*. Oxford: Blackwell.

- Genest-Grégoire, A., Guay, J-H. et Godbout, L. (2017). *Classes sociales et fiscalité : Comment perçoit-on la classe moyenne ? Des résultats confrontant la réalité et la fiction*, Cahier de recherche no. 2017-05, Université de Sherbrooke, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques.
- Gerbaudo, P. (2018). Social media and populism: an elective affinity? *Media, Culture & Society*, 40(5), 745-753.
- Germann Molz, J. et Gibson, S. (dir.) (2007). *Mobilizing Hospitality. The Ethics of Social Relations in a Mobile World*. Aldershot: Ashgate.
- Gerstenfeld, P. B., Grant, D. R. et Chiang, C.-P. (2003). Hate Online: A Content Analysis of Extremist Internet Sites. *Analyses of Social Issues and Public Policy*, 3(1), 29-44.
- Gervais, L-M. (2018, 24 janvier). Les crimes haineux ont atteint un sommet en août, *Le Devoir*. Repéré à <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/518298/mosquee>
- Gettler, B. (2016). Les autochtones et l’histoire du Québec: Au-delà du négationnisme et du récit « nationaliste-conservateur ». *Recherches amérindiennes au Québec*, 46(1), 7-18.
- Ghorashi, H. (2014). Racism and “the Ungrateful Other” in the Netherlands. Dans P. Essed et I. Hoving (dir.), *Dutch Racism* (p. 101-116), Rodopi: Amsterdam.
- Gibson, S. (2007). “Abusing Our Hospitality”: Inhospitableness and the Politics of Deterrence, Dans J. Germann Molz et S. Gibson (dir.), *Mobilizing Hospitality. The Ethics of Social Relations in a Mobile World* (p. 159-176). Aldershot: Ashgate.
- Giguère, A. (2017). Croyez-vous que les immigrants menacent la pureté du pays ? 53% le croient au Québec, 42% au Canada anglais (et La Juive de Fromental Halévy), CROP, 25 septembre. Repéré à <https://www.crop.ca/fr/blog/2017/195/>
- Gilbert, L. (2013). The Discursive Production of a Mexican Refugee Crisis in Canadian Media and Policy. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 39(5), 827-843.
- Grasmuck, S., Martin, J. et Zhao, S. (2009). Ethno-racial Identity Displays on Facebook. *Journal of Computer-Mediated Communication*, 15(1), 158-188.
- Grindel, S. (2015). Educating the nation. German history textbooks since 1900 : representations of colonialism. *Mélanges de l’École française de Rome - Italie et Méditerranée modernes et contemporaines*, 127(2), 275-284. Repéré à <http://mefrim.revues.org/2250>
- Goldberg, D. T. (2010). Call and Response. *Patterns of Prejudice*, 44(1), 89-106.
- Goldberg, D. T. (2009). *The Threat of Race: Reflections on Racial Neoliberalism*. Malden: Wiley-Blackwell.
- Goldberg, D. T. (2007). Neoliberalizing Race, *Macalester Civic Forum*, 1(1) article 14, 77-100.
- Goldberg, D. T. (2006). Racial Europeanization. *Ethnic and Racial Studies*, 29(2), 331-364.
- Goldbger, D. T. (2002). *The Racial State*. Malden: Blackwell.
- Goldberg, D. T. (1993). *Racist Culture. Philosophy and the Politics of Meaning*. Cambridge: Blackwell.

- Goldberg, D. T. et Essed, P. (2002). Introduction. From Racial Demarcations to Multiple Identifications. Dans D. T. Goldberg et P. Essed (dir.), *Race Critical Theories* (p. 1-11). Malden: Blackwell.
- Goodman, S. W. (2012). Fortifying Citizenship: Policy Strategies for Civic Integration in Western Europe. *World Politics*, 64(4), 659-698.
- Goodman, S. W. (2011). Controlling Immigration through Language and Country Knowledge Requirements. *West European Politics*, 34(2), 235-255.
- Goodman, S. et Rowe, L. (2013). "Maybe it is prejudice... but it is NOT racism": Negotiating racism in discussion forums about Gypsies. *Discourse & Society*, 25(1), 32-46.
- Goodman, S. W. (2010). Integration requirements for integration's sake? Identifying, categorising and comparing civic integration policies. *Journal of ethnic and migration studies*, 36(5), 753-772.
- Goodman, S. (2007). Constructing asylum seeking families. *Critical Approaches to Discourse Analysis across Disciplines*, 1(1), 36-50.
- Goodwin, M., Raines, T. et Cutts, D. (2017). *What Do Europeans Think About Muslim Immigration?* Chatham House. The Royal Institute of International Affairs, 7 février. Repéré à <https://www.chathamhouse.org/expert/comment/what-do-europeans-think-about-muslim-immigration>.
- Gossage, P. et Little, J. I. (2015). *Une histoire du Québec. Entre tradition et modernité*. Montréal: Hurtubise.
- Gould, R. (2016). Moors and Christians: Fear of Islam in Spanish Political Debates. Dans D. Pratt et R. Woodlock (dir.), *Fear of Muslims?: International Perspectives on Islamophobia* (p. 191-212). Cham: Springer.
- Gouvernement du Canada. (2017a). #Bienvenueauxréfugiés : Faits importants, 29 janvier. Repéré à <http://www.cic.gc.ca/francais/refugies/bienvenue/jalons.asp#popup1>
- Gouvernement du Canada. (2017). La composition des familles de réfugiés Syriens - Ad Hoc IRCC (Ensemble de données spécialisées), 3 février. Repéré à http://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/ca243c40-a6d3-4a46-a578-b4fad4369df0?_ga=1.32415163.485080253.1491424462
- Gouvernement du Canada. (2017c). Demandes d'asile, Immigration et Citoyenneté, 19 décembre. Repéré à <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/refugies/demandes-asile.html>
- Gouvernement du Québec. (2018). Demandeurs d'asile au Québec, État de la situation, Immigration, Diversité et Inclusion, 19 janvier. Repéré à <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/informations/situation-demandeurs-asile/index.html>
- Gouvernement du Québec. (2017). Tableau synthèse. Objectifs du Québec et nombre de réfugiés syriens parrainés ou pris en charge par l'État arrivés au Québec en 2015 et en 2016, Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. Repéré à http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/divers/Statistiques_Refugies_Syriens.pdf

- Gouvernement du Québec. (2015). Budget de dépenses 2015-2016. Rigueur et responsabilité, mars. Repéré à https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/budget_depenses/15-16/renseignementsSupplementaires.pdf
- Gouvernement du Québec. (2001). *Le français, une langue pour tout le monde*. Québec: Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec.
- Gouvernement du Québec (1990). *Au Québec pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*. Montréal: Québec.
- Gouvernement du Québec (1998). *Une école d'avenir. Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle*. Montréal.
- Gouvernement du Québec (1997). *La politique québécoise de la langue française*. Québec.
- Graham, T. (2012). Talking back, but is anyone listening? Journalism and comment fiels. Dans C. Peters et M. Broersma (dir.), *Rethinking journalism: Trust and participation in a transformed media landscape* (p. 114-127). Londres: Routledge.
- Graves, F. (2017). *Understanding the Shifting Meaning of the Middle Class*, Ekos Research Associates. Repéré à http://www.ekospolitics.com/wp-content/uploads/understanding_the_middle_class_final_report.pdf
- Gray, K. L. (2016). The Internet: Oppression in Digital Spaces. Dans E. Campbell (dir.), *The Routledge Companion to Race and Media* (107-116). New York: Routledge.
- Green, T. H. (2015). *The Fear of Islam. An Introduction to Islamophobia in the West*. Minneapolis: Fortress Press.
- Green, J. (2004). Autodétermination, citoyenneté et fédéralisme : pour une relecture autochtone du palimpseste canadien. *Politique et Sociétés*, 23(1), 9-32.
- Greussing, E. et Boomgaarden, H. G. (2017). Shifting the refugee narrative? An automated frame analysis of Europe's 2015 refugee crisis. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 43(11), 1749-1774.
- Griera, M. (2016). The governance of religious diversity in stateless nations: the case of Catalonia. *Religion, State and Society*, 44(1), 13-31.
- Grosfoguel, R. et E. Mielants (2006). The Long-Durée Entanglement Between Islamophobia and Racism in the Modern/Colonial Capitalist/Patriarchal World-System. An Introduction. *Human Architecture: Journal of the Sociology of Self-Knowledge*, 1, 1-12.
- Grosfoguel, R. (2004). Race and ethnicity or racialized ethnicities? Identities within global coloniality. *Ethnicities*, 4(3), 315-336.
- Grossberg, L. (2007), Stuart Hall on Race and Racism: Cultural Studies and the Practice of Contextualism, dans B. Meeks (dir.), *Culture, Politics, Race and Diaspora: The Thought of Stuart Hall* (p. 98-119). Londres: Lawrence & Wishart.
- Groulx, L. (1949). *Le nationalisme canadien-français*, Ottawa, novembre. Repéré à <https://www.fondationlionelgroulx.org/IMG/pdf/lionel-groulx-le-nationalisme-canadien-francais.pdf>
- Groulx, L. (1930). *La naissance d'une race*. Montréal: Librairie d'action canadienne-française.

- Gruda, A. (2017, 4 août). Une vague née sur fond de rumeurs, *La Presse*. Repéré à <http://plus.lapresse.ca/screens/ef29afe1-4098-4605-be3c-4052601e5a87%7Cs.Xjof0Ss3mj.html>
- Guibernau, M. (2006). National Identity, devolution and secession in Canada, Britain and Spain. *Nations and Nationalism*, 12(1), 51-76.
- Guild, E. (2006). Protection, threat and Movement of Persons: Examining the Relationship of Terrorism and Migration in EU Law after 11 September 2001. Dans F. Crépeau, D. Nakache, M. Collyer, N. H. Goetz et A. Hansen (dir.), *Forced Migration and Global Processes. A View from Forced Migration Studies* (p. 295-317). Oxford, Lexington Books.
- Guild, E., & Bigo, D. (2003). La mise à l'écart des étrangers : les logiques du visa Schengen. *Cultures & Conflits*, (49). Paris, France : l'Harmattan.
- Guillaumin, C. (2002). *L'idéologie raciste, genèse et langage actuel*. Paris: Gallimard.
- Gupta, S. et Virdee, S. (2017). Introduction : European crises : contemporary nationalisms and the language of "race". *Ethnic and Racial Studies*. doi: 10.1080/01419870.2017.1361545.
- Gilroy, P. (2012). 'My Britain is fuck all' zombie multiculturalism and the race politics of citizenship. *Identities*, 19(4), 389-397.
- Gilroy, P. (2004). *After Empire: Melancholia or Convivial Culture*. Londres: Routledge.
- Habermas, J. (1988). *L'espace public*. Paris : Payot.
- Haddour, A. (2006). Fanon dans la théorie postcoloniale. *Les Temps Modernes*, (635-636), 136-158.
- Hage, G. (2017). *Is Racism an Environmental Threat?* Cambridge: Polity Press.
- Hage, G. (2016). État de siège : A dying domesticating colonialism ? *American Ethnologist*, 43(1), 38-49.
- Hage, G. (2014a). *Writings on nationalism, multiculturalism and racism. Including White Nation and Against Paranoid Nationalism*. Canberra: National Library of Australia, epub.
- Hage, G. (2014b). Racism as Excessive Legalism. *Critical Legal Thinking*, 19 février. Repéré à <http://criticallegalthinking.com/2014/02/19/racism-excessive-legalism/>
- Hage, G. (2011). Multiculturalism and the Ungovernable Muslim. Dans R. Gaita (dir.), *Essays on Muslims & Multiculturalism* (p. 165-186). Melbourne: Text Publishing.
- Hage, G. (2006). Insiders and outsiders. Dans P. Beilharz and T. Hogan (dir.), *Sociology: Place, Time and Division* (p. 342-345). Oxford: Oxford University Press.
- Hage, G. (2003a). *Against Paranoid Nationalism. Searching for Hope in a Shrinking Society*. Londres : The Merlin Press.
- Hage, G. (2003b). On Worrying: the lost art of the well-administered national cuddle, *Borderlands*, 2(1). Repéré à http://www.borderlands.net.au/vol2no1_2003/hage_worrying.html

- Hainmueller, J. et Hiscox, M. (2010). Attitudes toward Highly Skilled and Low-Skilled Immigration : Evidence from a Survey Experiment. *American Political Science Review*, 104(1), 61-84.
- Hajjat, A. et M. Marwan (2013). *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*. Paris : La Découverte.
- Hall, C. et McClelland, K. (2010). Introduction. Dans C. Hall et K. McClelland (dir.), *Race, nation, and empire. Making histories, 1750 to the present*, Manchester : Manchester University Press.
- Hall, C. et Rose, S. O. (2006). Introduction: being at home with the Empire. Dans Hall, C. et Rose, S. O. (dir.), *At Home with the Empire: Metropolitan Culture and the Imperial World* (p. 1-31). Cambridge: Cambridge University Press.
- Hall, S. et Massey, D. (2012). Interpreting the crisis. Dans Rutherford J and Davison S (dir.), *The Neoliberal Crisis* (57-71). London: Lawrence and Wishart.
- Hall, S. et Back, L. (2009). In conversation: At home but not at home. *Cultural Studies*, 23(4), 658-687.
- Hall, S. (2012). Signification, représentation, idéologie : Althusser et les débats poststructuralistes. *Raisons politiques*, (48), 131-162.
- Hall, S. (2002a). Race, Articulation, and Societies Structured in Dominance. Dans P. Essed et D. T. Goldberg (dir.), *Race Critical Theories* (38-68), Malden : Blackwell Publishers.
- Hall, S. (2002b). Reflections on “Race, Articulation, and Societies Structured in Dominance” (S. Hall). Dans P. Essed et D. T. Goldberg (dir.), *Race Critical Theories* (p. 449-453). Malden : Blackwell Publishers.
- Hall, S. (2001). Foucault: Power, Knowledge and Discourse. Dans M. Wetherell, S. Taylor et S. J. Yates (dir.), *Discourse Theory and Practice. A Reader*. Londres: SAGE, 72-81.
- Hall, S. (2000). Conclusion: The Multi-cultural Question. Dans B. Hesse (dir.), *Un/Settled Multiculturalisms : Diasporas, Entanglements, “Transruptions”* (p. 209-241). Londres et New York: Zed Books.
- Hall, S. (1999). Cultural Composition: Stuart Hall on Ethnicity and the Discursive Turn, Entrevue avec Julie Drew. Dans G. A. Olson et L. Worsham (dir.), *Race, Rhetoric, and the Postcolonial* (p. 205-239). New York: Suny.
- Hall, S. (1997a). *Race, The Floating Signifier*. transcription, Media Education Foundation. Repéré à <http://www.mediaed.org/transcripts/Stuart-Hall-Race-the-Floating-Signifier-Transcript.pdf>
- Hall, S. (1997b). The Spectacle of the "Other". Dans S. Hall (dir.), *Representations. Cultural Representations and Signifying Practices* (p. 223-279). Londres: Sage.
- Hall, S. (1997c). The centrality of culture: notes on the cultural revolutions of our time, dans Thompson, K (dir.) *Media and Cultural Regulation*. London: Sage, p. 207–238.

- Hall, S. (1996a). The Question of Cultural Identity, dans S. Hall, D. Held, D. Hubert et K. Thompson (dir.), *Modernity: An Introduction to Modern Societies*, Oxford: Blackwell, 595–634.
- Hall, S. (1996b). The West and The Rest: Discourse and Power. Dans D. Held, D. Hubert & K. Thompson (dir.), *Modernity. An Introduction to Modern Societies* (p. 184-227). Hoboken: Wiley-Blackwell.
- Hall, S. (1996c). The problem of ideology: marxism without guarantees. Dans D. Morley et K-H. Chen (dir.), *Stuart Hall. Critical Dialogues in Cultural Studies* (p. 24-45). Londres: Routledge.
- Halls, S. (1996d). The formation of a diasporic intellectual: an interview with Stuart Hall, dans dans D. Morley et K-H. Chen (dir.), *Stuart Hall. Critical Dialogues in Cultural Studies* (p. 486-505). Londres: Routledge.
- Hall, S. (1996e). Old and New Identities, Old and New Ethnicities. Dans D. Morley et K-H. Chen, *Stuart Hall: Critical Dialogues in Cultural Studies* (p. 41-68). Londres et New York: Routledge.
- Hall, S. (1996f). On postmodernism and articulation : an interview with Stuart Hall (entrevue avec Grossberg, L.). Dans D. Morley et K-H. Chen (dir.), *Stuart Hall: Critical dialogues in cultural studies* (p. 131-150). Londres et New York: Routledge.
- Hall, S. (1996g). The Local and the Global: Globalization and Ethnicity. Dans D. Morley et K-H. Chen, *Stuart Hall: Critical Dialogues in Cultural Studies* (p. 19-39). Londres et New York: Routledge.
- Hall, S. (1996h). When was “the Post-Colonial”? Thinking at the Limit. Dans I. Chambers et L. Curti (dir.), *The Post-Colonial Question. Common Skies, Divided Horizons* (p. 242-260). Londres et New York: Routledge.
- Hall, S. (1993). Culture, Community, Nation. *Cultural Studies*, 7(3), 349-363.
- Hall, S. (1986). Gramsci’s Relevance for the Study of Race and Ethnicity. *Journal of Communication Inquiry*, 10(2), 5-27.
- Hall, S. (1978). Racism and Reaction. *Five Views of Multi-Cultural Britain*, Londres: Commission on Racial Equality, 23-35.
- Hameleers, M. et Shmuck, D. (2017). It’s us against them: a comparative experiment on the effects of populist messages communicated via social media. *Information, Communication & Society*, 20(9), 1425-1444.
- Hampton, K., Rainie, L., Lu, W., Dwyer, M., Shin, I., et Purcell, K. (2014). Social media and the ‘spiral of silence.’ Pew Research Center. Repéré à <http://www.pewinternet.org/2014/08/26/social-media-and-the-spiral-of-silence/>
- Hancock, A-M. (2004). *The Politics of Disgust: The Public Identity of the Welfare Queen*. New York: NYU Press.
- Haney López, I. (2014). *Dog Whistle Politics. How Coded Racial Appeals Have Reinvented Racism and Wrecked the Middle Class*. Oxford University Press.

- Hanzelka, J. et Schmidt, I. (2017). Dynamics of Cyber Hate in Social Media: A Comparative Analysis of Anti-Muslim Movements in the Czech Republic and Germany. *International Journal of Cyber Criminology*, 11(1), 143-160.
- Haraway, D. (2007). *Manifeste cyborg*. Paris : Exils.
- Harding, S. (1995). "Strong Objectivity": A Response to the New Question. *Synthese*, 104(3), 331-349.
- Harding, S. (1993). Rethinking Standpoint Epistemology: What Is "Strong Objectivity" ? Dans L. Alcoff et E. Potter (dir.), *Feminist Epistemologies* (p. 49-82), New York et Londres : Routledge.
- Harell, A., Soroka, S. et Iyengar, S. (2017). Locus of Control and Anti-Immigrant Sentiment in Canada, the United States, and the United Kingdom. *Political Sociology*, 38(2), 245-260.
- Harell, A., Soroka, S. et Iyengar, S. (2016). Race, prejudice and attitudes toward redistribution : A comparative experimental approach. *European Journal of Political Research*, 55(4), 723-744.
- Harell, A., Soroka, S. et Ladner, K. (2014). Public opinion, prejudice and the racialization of welfare in Canada. *Ethnic and Racial Studies*, 37(14), 2580-2597).
- Harell, A., Soroka, S., Iyengar, S. et Valentino, N. (2012). The Impact of Economic and Cultural Cues on Support for Immigration in Canada and the United States. *Canadian Journal of Political Science / Revue Canadienne de science politique*, 45(3), 499-530.
- Hayes, C. J. H. (2016) [1960]. *Nationalism. A Religion*. New Brunswick: Transaction Publishers.
- Hayes, C. et Juárez, B. G. (2009). You showed your Whiteness : you don't get a "good" White people's medal. *International Journal of Qualitative Studies in Education*, 22(6), 729-744.
- Hechter, M. (2000). *Containing Nationalism*. Oxford: Oxford University Press.
- Hechter, M. (1992). The Dynamics of Secession. *Acta Sociologica*, 35(4), 267-283.
- Hellwig, T. et Sinno, A. (2017). Different groups, different threats : public attitudes towards immigrants, *Journal of Ethnic and Migrant Studies*, 43(3), 339-358.
- Helly, D. (2015). La peur de l'islam. *SociologieS*. Repéré à <http://sociologies.revues.org/4900>
- Helly, D. (2014). L'islam épouvantail péquiste. *Diversité canadienne*, 10(2), 57-67.
- Helly, D. (2012). Islamophobia in Canada? Women's Rights, Modernity, Secularism Recode Working Paper Series.
- Helly, D. (2010). Orientalisme populaire et modernisme: Une nouvelle rectitude politique au Canada. *La revue Tocqueville*, 31(2), 157-193.
- Hepburn, E. (2011). Citizens of the Regions: Party conceptions of Regional Citizenship and Immigrant Integration. *European Journal of Political Research*, 50(4), 504-529.
- Hesse, B. (2011). Self-Fulfilling Prophecy: The Post-Racial Horizon. *The South Atlantic Quarterly*, 110(1), 155-178.

- Hesse, B. (2007). Racialized modernity: An analytics of white mythologies. *Ethnic and Racial Studies*, 30(4), 643-663.
- Hesse, B. (2004). Im/plausible Deniability: Racism's Conceptual Double Bind. *Social Identities*, 10(1), 9-29.
- Hewitt, R. (2005). *White Backlash and the Politics of Multiculturalism*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Hewson, C. (2016). Ethic Issues in Digital Methods Research. Dans H. Snee, C. Hine, Y. Morey, S. Roberts, et H. Watson (dir.), *Digital Methods for Social Science. An Interdisciplinary Guide to Research Innovation* (p. 206-221). Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Hier, S. P., Greenberg, J. L. (2002). Constructing a discursive *crisis*: risk, problematization and illegal Chinese in Canada. *Ethnic and Racial Studies*, 25(3), 490-513.
- Hine, C. (2016a). Digital Social Research. Dans N. Gilbert et P. Stoneman (dir.), *Researching Social Life* (p. 519-533). London: SAGE.
- Hine, C. (2016b). The Internet and Research Methods. Dans N. Gilbert et P. Stoneman (dir.), *Researching Social Life* (p. 339-355). London: SAGE.
- Hjorth, F. (2016). Who benefits? Welfare chauvinism and national stereotypes. *European Union Politics*, 17(1), 3-24.
- Hobsbawm, E. J. (1996). Language, Culture, and National Identity. *Social Research*, 63(4), 1065-1080.
- Hobsbawm, E. J. (1992). *Nations et nationalisme depuis 1780*. Paris: Gallimard.
- Hobsbawm, E. J. (1989). *The Age of Empire: 1875-1914*. New York: Pantheon Books.
- Hobsbawm, E. J. et Ranger, T. O. (1983). *The Invention of Tradition*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Hodson, C. et Rushforth, B. (2010). Absolutely Atlantic: Colonialism and the Early Modern French State in Recent Historiography. *History Compass*, 8(1), 101-117.
- Hogan, J. et Haltinner, K. (2015). Floods, Invaders, and Parasites: Immigration Threat Narratives and Right-Wing Populism in the USA, UK and Australia. *Journal of Intercultural Studies*, 36(5), 520-543.
- Hogan, J. (2009). *Gender, Race and National Identity. Nations of Flesh and Blood*. New York : Routledge.
- Horsti, K. (2017). Digital Islamophobia: The Swedish woman as a figure of pure and dangerous whiteness. *new media & society*, 19(9), 1440-1457.
- Howard, P. N. et Hussain, M. M. (2013). *Democracy's Fourth Wave ? : Digital Media and the Arab Spring*. Oxford: Oxford University Press.
- Hughey, M. (2014). White backlash in the "post-racial" United States. *Ethnic and Racial Studies*, 37(5), 721-730.
- Hughey, M. W. (2012). Show Me Your Papers! Obama's Birth and the Whiteness of Belonging. *Qualitative Journal*, 35(2), 2.

- Hughey, M. W. et Daniels, J. (2013). Racist comments at online news sites: a methodological dilemma for discourse analysis. *Media, Culture & Society*, 35(3), 332-347.
- Humphrey, M. (2013). Migration, Security and Insecurity. *Journal of Intercultural Studies*, 34(2), 178-195.
- Hunter, A. (2016). Deathscapes in diaspora: contesting space and negotiating home in contexts of post-migration diversity. *Social & Cultural Geography*, 17(2), 247-261.
- Iacovino, R. (2015). Contextualizing the Quebec Charter of Values: Belonging without Citizenship in Quebec. *Canadian Ethnic Studies*, 47(1), 41-60.
- Influence Communication. (2017). Le lexique 2017, *État de la nouvelle : Bilan 2017*. Repéré à <https://bilan.influencecommunication.com/le-lexique-2017/#>
- Institut de la Statistique du Québec. (2014). Immigrants admis au Québec selon la connaissance du français et de l'anglais, par catégorie et période d'immigration, 1994–2013. Repéré à http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/quebec_statistique/pop_imm/pop_imm_4.htm
- Ipsos. (2018). Sondage Ipsos-La Presse. L'immigration au Québec, 8 septembre. Repéré à <https://www.ipsos.com/fr-ca/news-polls/la-presse-immigration-au-quebec>
- Ipsos. (2016a). Global Views on Immigration and the Refugee Crisis, juillet. Repéré à <https://www.ipsos.com/sites/default/files/migrations/en-uk/files/Assets/Docs/Polls/ipsos-global-advisor-immigration-and-refugees-2016-charts.pdf>
- Ipsos. (2016b). Perils of Perception: 2016. Repéré à <https://www.ipsos.com/sites/default/files/migrations/en-uk/files/Assets/Docs/Polls/ipsos-mori-perils-of-perception-charts-2016.pdf>
- Jedwab, J. (2011). Quebec Identity in 2011: Attachments, Identity and Diversity, Association for Canadian Studies, 27 décembre.
- Jenkins, H. (2006). *Convergence Culture. Where Old and New Media Collide*. New York: New York University Press.
- Jenkins, Richard (1997). *Rethinking Ethnicity. Arguments and Explorations*. Londres: Sage Publications.
- Jensen, K. K. et Mouritsen, (2017). Nationalism in a Liberal Register : Beyond the “Paradox of Universalism” in Immigrant Integration Policies. *British Journal of Political Science*. doi: 10.1017/S0007123416000806.
- Jimenez, E. (2009). L'immigration irrégulière et le trafic des migrants comme ultime recours pour atteindre le Canada : l'expérience migratoire des demandeurs d'asile. *Refuge*, 26(1), 148-160.
- Jiwani, Y. (2006). *Discourses of Denial: Mediations of Race, Gender, and Violence*. Vancouver: UBC Press.
- Johnston, R., Wright, M., Soroka, S. et Citrin, J. (2017)., Diversity and Solidarity: New Evidence from Canada and the US. Dans K. Banting et W. Kymlicka (dir.), *The Strains of Commitment: The Political Sources of Solidarity in Diverse Societies* (p. 152-176). Oxford: Oxford University Press.

- Jørgensen, M. B. et Thomsen, T. L. (2016). Deservingness in the Danish context : Welfare chauvinism in times of crisis. *Critical Social Policy*, 36(3), 330-351.
- Juteau, D. (2016). *L'ethnicité et ses frontières* (2e éd.). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Juteau, D. (2008). *Rapports de sexe, frontières ethniques et identités nationales*, Rapport final préparé pour la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles. Repéré à <https://www.mce.gouv.qc.ca/publications/CCPARDC/rapport-10-juteau-danielle.pdf>
- Juteau, D. (2004). 'Pures laines' Québécois. The concealed ethnicity of dominant majorities. Dans E. P. Kaufmann (dir.), *Rethinking Ethnicity. Majority groups and dominant minorities* (p. 74-89). Londres et New York: Routledge.
- Juteau, D. (dir.) (2003). *La différenciation sociale: modèles et processus*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Juteau, D. (1999). *L'ethnicité et ses frontières*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Juteau, D., McAndrew, M. et Pietrantonio, L. (1998). Multiculturalism à la Canadian and Integration à la Québécoise. Dans R. Bauböck & J. Rundell (dir.), *Blurred Boundaries: Migration, Ethnicity, Citizenship* (p. 95-110). Brookfield/Vienne: Ashgate/European Centre Vienna.
- Kadrouch Outmany, K. (2016). Religion at the cemetery Islamic Burials in the Netherlands and Belgium. *Contemporary Islam*, 10(1), 87-105.
- Kanjere, A. (2018). Defending race privilege on the Internet: how whiteness uses innocence discourse online, Information. *Communication & Society*. doi: 10.1080/1369118X.2018.1477972
- Kapoor, N. (2013). The advancement of racial neoliberalism in Britain. *Ethnic and Racial Studies*, 36(6), 1028-1046.
- Karmis, D. (2003). Pluralisme et identité(s) nationale(s) dans le Québec contemporain: clarifications conceptuelles, typologie et analyse du discours. Dans A. G. Gagnon (dir.), *Québec: État et société. Tome deuxième* (p. 85-116). Montréal: Les Éditions Québec Amérique.
- Kastoryano, R. (2005). Définir l'Autre en France, en Allemagne et aux États-Unis. Dans R. Kastoryano (dir.), *Les codes de la différence* (p. 13-39). Paris: Presses de Sciences Po.
- Kaufmann, E. (2017). *Racial Self Interest Is Not Racism: Ethno-Demographic Interests and the Immigration Debate*. Londres : Policy Exchange.
- Kazaemipur, A. (2006). A Canadian Exceptionalism? Trust and Diversity in Canadian Cities. *Journal of International Migration and Integration*, 7(2), 219-240.
- Keating, M. (1996). *Nations Against the State. The New Politics of Nationalism in Quebec, Catalonia and Scotland*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.

- Kelley, N. et Trebilcock, M. J. (2010). *The Making of the Mosaic : A History of Canadian Immigration Policy*. Toronto: University of Toronto Press.
- Keskinen, S., Norocel, O.C. et Jørgensen, M. B. (2016). The politics and policies of welfare chauvinism under the economic crisis. *Critical Social Policy*, 36(3), 321-329.
- Keskinen, S. (2016). From welfare nationalism to welfare chauvinism: Economic rhetoric, the welfare state and changing asylum policies in Finland. *Critical Social Policy*, 36(3), 352-370.
- Kettrey, H. H. et Laster, W. N. (2014). Staking in the "World White Web": An Exploration of the Roles of Overt and Color-Blind Racism in Maintaining Racial Boundaries on a Popular Web Site. *Social Currents*, 1(3), 257-274.
- KhosraviNik, M. (2018). Social Media Techno-Discursive Design, Affective Communication and Contemporary Politics. *Fundan Journal of the Humanities and Social Sciences*. <https://doi.org/10.1007/s40647-018-0226-y>
- KhosraviNik, M. (2017a). Right Wing Populism in the West: Social Media Discourse and Echo Chambers. *Insight Turkey*, 19(3), 53-68.
- KhosraviNik, M. (2017b). Social Media Critical Discourse Studies (SM- CDS). Dans J. Flowerdew & J. E. Richardson (dir.), *Handbook of Critical Discourse Analysis* (p. 583–596.) Londres: Routledge.
- KhosraviNik, M. (2014). Critical discourse analysis, power and New media: issues and debates. Dans Y. Kalyango Jr. et M. W. Kopytowska (dir.), *Why Discourse Matters: Negotiating Identity in the Mediatized World* (p. 287-306). New York: Peter Lang.
- KhosraviNik, M. et Unger, J. W. (2016). Critical Discourse Studies and Social Media: Power, Resistance and Critique in Changing Media Ecologies. Dans R. Wodak et M. Meyer (dir.), *Methods of Critical Discourse Studies* (3e éd., p. 205-233). Londres: SAGE.
- KhosraviNik, M. et Zia, M. (2014). Persian Nationalism, Identity and Anti-Arab Sentiments in Iranian Facebook Discourses. *Critical Discourse Analysis and Social Media Communication. Journal of Language and Politics*, 13(4), 755-780.
- KhosraviNik, M., Krzyzanowski, M., & Wodak, R. (2012). Dynamics of Representation in Discourse: Immigrants in the British Press. Dans M. Messer, R. Schroeder, et R. Wodak (dir.), *Migrations: Interdisciplinary Perspectives* (p. 283–295). New York City: Springer. Doi:10.1007/978-3-7091-0950-2
- Kirkwood, S., Goodman, S., McVittie, C. et McKinlay, A. (2016). *The Language of Asylum: Refugees and Discourse*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Klein, A. (2017). *Fanaticism, Racism, and Rage Online: Corrupting the Digital Sphere*. Cham: Palgrave Macmillan.
- Klein, A. (2012). Slipping Racism into the Mainstream: A Theory of Information Laundering. *Communication Theory*, 22(4), 427-448.
- Klug, B. (2014). The limits of the analogy: comparing Islamophobia and antisemitism. *Patterns of Prejudice*, 48(5), 442-459.

- Klug, B. (2012). Islamophobia : A concept comes of age. *Ethnicities*, 12(5), 665-681.
- Koning, E. A. (2013). *Selective Solidarity: The politics of immigrants' social rights in Western welfare states* (Doctorat, Queen's University, Kingston). Repéré à https://qspace.library.queensu.ca/bitstream/handle/1974/7922/Koning_Edward_A_201304_PhD.pdf;jsessionid=0D5EF3F96F4CDE0DA846EB64A3BE6049?sequence=1
- Koning, E. A. et Banting, K. G. (2013). Inequality below the Surface: Reviewing Immigrants' Access to and Utilization of Five Canadian Welfare Programs. *Canadian Public Policy*, 39(4), 581-601.
- Korteweg, A. C. et Yurdakul, G. (2014). *The Headscarf Debates : Conflicts of National Belonging*. Stanford: Stanford University Press.
- Knuckey, J. et Kim, M. (2015). Racial resentment, old-fashioned racism and the vote choice of southern and nonsouthern whites in the 2012 U.S. presidential election. *Social Science Quarterly*, 96(4), 905-922.
- Kreko, P. (2017). The Authoritarian Capture of Social Media, *Power 3.0*, 29 novembre. Repéré à <https://www.power3point0.org/2017/11/29/the-authoritarian-capture-of-social-media/>
- Kruse, L. M., Norris, D. R. et Flinchum, J. R. (2017). Social Media as a Public Sphere? Politics on Social Media. *The Sociological Quarterly*, 59(1), 62-84.
- Kymlicka, W. (2015). Solidarity in diverse societies: beyond neoliberal multiculturalism and welfare chauvinism. *Comparative Migration Studies*, 3(17). 1-19.
- Kymlicka, W. (2010). Testing the Liberal Multiculturalist Hypothesis: Normative Theories and Social Science Evidence. *Canadian Journal of Political Science*, 43(2), 257-71.
- La Presse Canadienne (2015a, 18 mars). Une déclaration de Pierre Karl Péladeau sur l'immigration crée un malaise, *Radio-Canada*. Repéré à <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/711954/pq-debat-peladeau-economie-argument-caquistes-raison>
- Labelle, M. (2008). Les intellectuels québécois face au multiculturalisme: hétérogénéité des approches et des projets politiques. *Études ethniques au Canada*, 40(1), 33-56.
- Laborde, C. (2012). State paternalism and religious dress code. *International Journal of Constitutional Law*, 10(2), 398-410.
- Laborde, C. (2008). *Critical Republicanism. The Hijab Controversy and Political Philosophy*. Oxford: Oxford University Press.
- Lamonde, Y. (2009). Les Jeune-Canada ou les "Jeune-Laurentie"? La recherche d'un nationalisme (1932-1938). *Les Cahiers des dix*, (63), 175-215.
- Lamont, M. et Molnár, V. (2002). The Study of Boundaries in the Social Sciences. *Annual Review of Sociology*, 28, 167-195.
- Lamoureux, D. (1983). Nationalisme et féminisme: impasse et coïncidences. *Possibles*, 8(1), 43-59.
- Lädhesmäki, T. et Saresma, T. (2014). Reframing Gender Equality in Finnish Online Discussion on Immigration: Populist Articulations of Religious Minorities and Marginalized Sexualities. *Nordic Journal of Feminist and Gender Research*, 22(4), 299-313.

- Lavallée, H. (2016, 1^{er} juin). Lisée propose la « convergence culturelle » pour intégrer les immigrants, *Radio-Canada*. Repéré à <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/784958/lisee-parti-quebecois-pq-concordance-culturelle-integration-immigrants>
- Lawlor, A. et Tolley, E. (2017). Deciding Who's Legitimate : News Media Framing of Immigrants and Refugees. *International Journal of Communication*, 11, 967-991.
- Laxer, E. et Korteweg, A. C. (2017). Party competition and the production of nationhood in the immigration context : particularizing the universal for political gain in France and Québec. *Ethnic and Racial Studies*. doi: 10.1080/01419870.2017.1324168
- Laxer, E., Carson, R. D. et Korteweg, A. C. (2014). Articulating minority nationhood: cultural and political dimensions in Québecs reasonable accommodation debate. *Nations and Nationalism*, 20(1), 133-153.
- Le Monde.fr. (2015, 4 septembre). La lettre commune de François Hollande et d'Angela Merkel pour accueillir les réfugiés en Europe. Repéré à http://www.lemonde.fr/europe/article/2015/09/04/la-lettre-commune-de-francois-hollande-et-angela-merkel-pour-accueillir-les-refugies-en-europe_4745852_3214.html.
- Le Soleil. (2015, 11 novembre). Une banderole à Québec affiche le message « Réfugiés, non merci ». Repéré à <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/societe/201511/11/01-4919682-une-banderole-a-quebec-affiche-le-message-refugies-non-merci.php>
- Lee, J-S. et Nerghes, A. (2018). Refugee or Migrant Crisis ? Labels, Perceived Agency, and Sentiment Polarity in Online Discussions. *Social Media + Society*. doi: 10.1177/2056305118785638
- Lee, L. A. (2017). Black Twitter: A Response to Bias in Mainstream Media. *Social Sciences*, 6(1), 1-17.
- Leduc, L. (2017a). Statistique Canada : une erreur a fait bondir l'usage de l'anglais au Québec, 11 août. Repéré à <http://www.lapresse.ca/actualites/national/201708/11/01-5123785-statistique-canada-une-erreur-a-fait-bondir-lusage-de-langlais-au-quebec.php>
- Leduc, L. (2014, 16 mars). Le malaise musulman. *La Presse*. Repéré à http://plus.lapresse.ca/screens/4d02-dc68-53237404-ad87-7128ac1c6068__7C__0.html
- Legault, F. (2017, 4 mars). La CAQ, des propositions claires et assumées. *Le Devoir*, b5.
- Léger. (2018, 10 avril). *La politique provinciale au Québec*. Rapport. Repéré à http://storage.quebecormedia.com/v1/tvanouvelles_prod/file/0a808e18-2690-40c3-b6fb-4feb2a0620_PolitiqueprovincialeQC-Avril2018FINALTVA.PDF
- Lehtonen, M. (2016). "What's going on?" in Finland : Employing Stuart Hall for a conjunctural analysis. *International Journal of Cultural Studies*, 19(1), 71-84.
- Lenard, P. T. et Miller, D. (2015). Trust and National Identity, dans E. M. Uslander (dir.), *The Oxford Handbook of Social and Political Trust* (57-74). Oxford: Oxford University Press. Repéré à <http://www.oxfordhandbooks.com/view/10.1093/oxfordhb/9780190274801.001.0001/oxfordhb-9780190274801-e-36?print=pdf>

- Lentin, A. (2018). Beyond denial: “not racism” as racist violence. *Continuum. Journal of Media & Cultural Studies*, 32(4), 400-414.
- Lentin, A. (2017). On Class and Identity Politics. *Inference Review*, 3(2), Repéré à <http://inference-review.com/article/on-class-and-identity-politics>
- Lentin, A. (2015). Racism in public or public racism: doing anti-racism in "post-racial" times. *Ethnic and Racial Studies*. doi: 10.1080/01419870.2016.1096409
- Lentin, A. (2014). Post-race, post politics: the paradoxical rise of culture after multiculturalism. *Ethnic and Racial Studies*, 37(8), 1268-1285.
- Lentin, A. (2011). *Racism and Ethnic Discrimination*. New York: Rosen Publishing Group.
- Lentin, A. (2008). Europe and the Silence about Race. *European Journal of Social Theory*, 11(4), 487-503.
- Lentin, A. (2004). *Racism & Anti-Racism in Europe*. Londres: Pluto Press.
- Lentin, A. et Titley, G. (2014). More Proof, If Proof Were Needed: Spectacles of Secular Insistence, Multicultural Failure, and the Contemporary Laundering of Racism. Dans R. Braidotti, B. Blaagard, T. de Graauv et E. Midden (dir.), *Transformations of Religion and the Public Sphere. Postsecular Publics* (p. 132-151). Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Lentin, A. et G. Titley (2011). *The Crises of Multiculturalism. Racism in a Neoliberal Age*. London: New York, Zed Books.
- Leroux, D. (2015). 'A genealogist's paradise': France, Québec and the genealogics of race. *Ethnic and Racial Studies*, 38(5), 718-733.
- Leroux, D. (2014). Entrenching Euro-Settlerism: Multiculturalism and the Politics of Nationalism in Québec. *Canadian Ethnic Studies*, 46(2), 133-139.
- Leroux, D. (2013). The Many Paradoxes of Race in Québec. Civilization, Laïcité and Gender Equality. Dans L. Caldwell, D. Leroux et C. Leung (dir.), *Critical Inquiries. A Reader in Studies of Canada* (p. 53-70). Halifax: Fernwood Publishing.
- Leroux, D. (2010a). Québec Nationalism and the Production of Difference: The Bouchard-Taylor Commission, the Hérouxville Code of Conduct, and Québec's Immigrant Integration Policy. *Québec Studies*, 49, 107-126.
- Leroux, D. (2010b). *Commemorating Quebec: Nation, Race, and Memory*. (Doctorat, Carleton University, Ottawa). Repéré à <https://curve.carleton.ca/9938d5d7-dd1a-4fd3-886c-d246bc95960e>
- Létourneau, J., Gani, R. et Lévesque, S. (2013). « Tout a commencé par la défaite. » La Guerre de Sept Ans dans la mémoire et la conscience historiques des Québécois. Dans L. Veysseyre (dir.), *La Nouvelle-France en héritage* (p. 311-327). Paris : Armand Colin.
- Létourneau, J. (2013). Le Québec: La révolution silencieuse. *Québec Studies*, 56, 97-112.
- Létourneau, J. (2012). What Is to Be Done with 1759? Dans P. Buckner et J. Reid (dir.), *Remembering 1759 : The Conquest of Canada in Historical Memory* (p. 279-302). Toronto: University of Toronto.

- Létourneau, J. (2010). *Le Québec entre son passé et ses passages*. Montréal: Fides.
- Létourneau, J. (2006). Mythistoires de Losers: introduction au roman historial des Québécois d'héritage canadien-français. *Histoire sociale*, 39(77), 157-180.
- Létourneau, J. (2002/2003). Y a-t-il une "nation québécoise"? Est-il impératif qu'elle advienne? Une mise au point. *Revue Argument*, 5(1), 99-119.
- Létourneau, J. (2000). *Passer à l'avenir. Histoire, mémoire et identité dans le Québec d'aujourd'hui*. Montréal : Boréal.
- Lettinga, D. et Saharso, S. (2014). Outsiders Within : Framing and Regulation of Headscarves in France, Germany and The Netherlands. *Social Inclusion*, 2(3), 29-39.
- Lévesque, L. (2017a, 10 août). Déclin du français: Lisée veut une loi 202 dans les 101 premiers jours, *Huffpost*. Repéré à http://quebec.huffingtonpost.ca/2017/08/10/declin-du-francais-lisee-veut-une-loi-202-dans-les-101-premiers_a_23073961/
- Lévesque, L. (2017b, 14 août). 51% des Québécois voudraient « empêcher les migrants d'entrer au pays directement à la frontière », *Le Devoir*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/societe/505689/sondage-som-cogeco-sur-les-migrants-51-voudraient-les-empêcher-d-entrer>
- Lévesque, S., Létourneau, J. et Gani, R. (2013). 'A Giant with Clay Feet': Québec Students and their Historical Consciousness of the Nation. *International Journal of Historical Learning, Teaching and Research*, 11(2), 156-172.
- Levitz, S. (2017, 19 septembre). Le nombre de demandeurs d'asile à son plus haut au Canada depuis 2009, *La Presse, La Presse Canadienne*. Repéré à <http://www.lapresse.ca/actualites/national/201709/19/01-5134736-le-nombre-de-demandeurs-dasile-a-son-plus-haut-au-canada-depuis-2009.php>
- Lewins, Ann. (2016). Computer Assisted Qualitative Data Analysis Software (CAQDAS). Dans N. Gilbert et P. Stoneman (dir.), *Researching Social Life* (p. 411-442). London: SAGE.
- Lianos, M. (2013). Hegemonic Insecurity, Defence and Otherness. Dans M. Lianos (dir.), *Dangerous Others, Insecure Societies. Fear and Social Division* (p. 1-12). Farnham: Ashgate.
- Lindner, K. (2012). Idéologie, racisme, intersectionnalité. Une invitation à lire Stuart Hall. *Raisons politiques*, (48), 119-129.
- Lisée, J-F. (2017, 2 mars). *Le douteux marketing identitaire de la CAQ*. Repéré à <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/492946/le-declencheur-le-douteux-marketing-identitaire-de-la-caq>
- Lisée, J-F. (2016, 1^{er} juin). Leadership : Identité : La concordance culturelle. Repéré à <http://jflisee.org/identite-un-projet-pour-tous-les-quebecois-la-concordance-culturelle/>.
- Lisée, J-F. (2014, 10 janvier). Quebec's Latest Stand. *The New York Times*. Repéré à http://www.nytimes.com/2014/01/11/opinion/quebecs-last-stand.html?_r=0

- Loftdóttir, K. et Jensen, L. (2016). Nordic Exceptionalism and the Nordic "Others". Dans K. Loftdóttir et L. Jensen (dir.), *Whiteness and Postcolonialism in the Nordic Region. Exceptionalism, Migrant Others and National Identities* (1-12). Abingdon : Routledge.
- Loke, J. (2013). Readers' Debate A Local Murder Trial: "Race" in the Online Public Sphere. *Communication. Culture & Critique*, 6(1), 179-200.
- Loke, J. (2012). Public Expressions of Private Sentiments: Unveiling the Pulse of Racial Tolerance through Online News Readers' Comments. *Howard Journal of Communications*, 23(3), 235-252.
- Lomborg, S. (2012a). Personal Internet archives and ethics. *Research Ethics*, 9(1), 20–31. doi:10.1177/1747016112459450
- Lomborg, S. (2012b). Researching Communicative Practice: Web Archiving in Qualitative Social Media Research. *Journal of Technology in Human Services*, 30(3-4), 219–231. <http://doi.org/10.1080/15228835.2012.744719>
- Lomborg, S., & Bechmann, A. (2014). Using APIs for Data Collection on Social Media. *The Information Society*, 30(4), 256–265. <http://doi.org/10.1080/01972243.2014.915276>
- López, Fernando Bravo (2011). Towards a definition of Islamophobia : approximations of the early twentieth century. *Ethnic and Racial Studies*, 34(4), 556-573.
- Love, A. et Hughey, M. W. (2015). Out of bounds? Racial discourse on college basketball message boards. *Ethnic and Racial Studies*, 38(6), 877-893.
- Lovink, G. (2011). *Networks Without a Cause*. Cambridge: Polity.
- Lucassen, L. (2017). Peeling an onion: the "refuge crisis" from a historical perspective. *Ethnic and Racial Studies*. doi: 10.1080/01419870.2017.1355975
- Lupton, D. (2015). *Digital Sociology*. Londres et New York: Routledge.
- Mackey, E. (2002). *The House of Difference: Cultural Politics and National Identity in Canada*. Toronto: University of Toronto Press.
- Macklin, A. (2017). From Settler Society to Warrior Nation and Back Again. Dans J. Mann (dir.), *Citizenship in Transnational Perspective* (p. 285-313). New York: Palgrave Macmillan.
- Macklin, A. (2005). Disappearing Refugees. *Columbia Human Rights Law Review*, 36, 101-161.
- Mahrouse, G. (2010). "Reasonable accommodation" in Québec: the limits of participation and dialogue. *Race & Class*, 52(1), 85-96.
- Mahrouse, G. (2008a). "Reasonable Accommodation" in Quebec: A Good-Faith Effort or Insidious State Racism? *R.A.C.E. link* 2, 18-21.
- Maillé, C. et Salée, D. (2013). Quebec, Secularism and Women's Rights On Feminism and Bill 94. Dans C. Maillé, G. M. Nielsen & D. Salée (dir.), *Revealing Democracy. Secularism and Religion in Liberal Democratic States* (p. 11-33). Bruxelles: Peter Lang.

- Maldono-Torres, N. (2010). The time and space of race: reflections on David Theo Goldbergs's interrelational and comparative methodology. *Patterns of Prejudice*, 44(1), 77-88.
- Malik, M. (2008). Complex Equality: Muslim Women and the "Headscarf". *Droit et Société*, 68(1), 127-152.
- Malmqvist, K. (2015). Satire, racist humour and the power of (un)laughter: On the restrained nature of Swedish online racist discourse targeting EU-migrants begging for money. *Discourse & Society*, 26(6), 733-753.
- Maly, I. (2016). 'Scientific' nationalism: N-VA and the discursive battle for the Flemish nation. *Nations and Nationalism*, 22(2), 266-286.
- Mann, S. (2005). *Lionel Groulx et l'Action française. Le nationalisme canadien-français dans les années 1920*. Montréal: VLB éditeur.
- Mann, S. (2002). *The Dream of Nation: A Social and Intellectual History of Quebec*. Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press.
- Mann Trofimenkoff, S. (2008). Lionel-Adolphe Groulx. *Encyclopédie canadienne*. Repéré à <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/lionel-adolphe-groulx/>
- Mann Trofimenkoff, S. (1986). *Visions nationales: une histoire du Québec*. Saint-Laurent: Éditions du Trécaré.
- Mann, R. et Fenton, S. (2017). *Nation, Class and Resentment : The Politics of National Identity in England, Scotland and Wales*. Londres: Palgrave Macmillan.
- Mann, R. et Fenton, S. (2009). The Personal Contexts of National Sentiments. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 35(4), 517-534.
- Mann, R. (2012). Uneasy being English: The Significance of class for English national sentiments. *Ethnicities*, 12(4), 484-499.
- Mann, M. (2007). Predation and production in European imperialism, Dans S. Malešević et M. Haugaard (dir.), *Ernest Gellner and Contemporary Social Thought* (p. 50-74). Cambridge: Cambridge University Press.
- Marissal, V. (2014, 31 mars). Le choc, la charge, la charte. *La Presse*. Repéré à <http://www.lapresse.ca/actualites/201403/31/01-4752879-le-choc-la-charge-la-charte.php>
- Markham, A. N. (2013). Fieldwork in Social Media. What Would Malinovski Do? *Qualitative Communication Research*, 2(4), 434-446.
- Markham, A. N. (2010). Internet Research. Dans D. Silverman (dir.), *Qualitative Research. Theory, Method and Practice* (3e éd., p. 111-127). Londres: SAGE.
- Markham, A. N. et Stavrova, S. (2016). Internet/Digital Research. Dans D. Silverman (dir.), *Qualitative Research. Theory, Method and Practice* (4e éd., p. 229-244). Londres: SAGE.
- Markham, A. N. et Buchanan, E. (2015). Internet Research : Ethical Concerns. Dans J. D. Wright (dir.), *International Encyclopedia of Social and Behavioral Science* (2e éd., p. 606-613). New York: Elsevier.
- Markham, A. N. et Buchanan, E. (2012). *Ethical Decision-Making and Internet Research:*

- Recommendations from the AoIR Ethics Working Committee (Version 2.0)*, Association of Internet Researchers.
- Markus, A. (2017). *Mapping Social Cohesion: The Scanlon Foundation surveys 2017*, Monash University. Repéré à <https://www.monash.edu/mapping-population/public-opinion/social-cohesion-report>
- Marois, P. (2007). *Projet de loi no 195 Loi sur l'identité québécoise*. Québec: Éditeur officiel du Québec.
- Marrero González, G. (2016). The Role of Migrants in the Catalan Independence Process: A Legal Analysis. Dans R. Medda-Windischer et P. Popelier (dir.), *Pro-Independence Movements and Immigration: Discourse, Policy and Practice* (p. 187-207). Leiden: Brill.
- Marres, N. (2015). Why Map Issues?: On Controversy Analysis as a Digital Method. *Science, Technology, & Human Values*, 40(5), 1–32. <http://doi.org/10.1177/0162243915574602>
- Marres, N., & Moats, D. (2015). Mapping controversies with social media: The case for symmetry. *Social Media + Society*, 1(2), 1–37. <http://doi.org/10.1177/2056305115604176>
- Martin, G. (2015). Stop the boats ! Moral panic in Australia over asylum seekers. *Continuum*, 29(3), 304-322.
- Martin, V. (2017, 9 mai). Quand la mort frappe l'immigrant. *Actualités UQAM*. Repéré à <https://www.actualites.uqam.ca/2017/quand-la-mort-frappe-l-immigrant>
- Massey, Douglas et Magaly Sánchez R. (2010). *Brokered Boundaries. Creating Immigrant Identity in Anti-Immigrant Times*. New York: Russel Sage Foundation.
- Matamoros-Fernández, A. (2017). Platformed racism: the mediation and circulation of an Australian race-based controversy on Twitter, Facebook and Youtube. *Information, Communication & Society*. doi: 10.1080/1369118X.2017.1293130
- McAll, C. (1990). *Class, Ethnicity & Social Inequality*. Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press.
- McAndrew, M. (2010). *Les majorités fragiles et l'éducation. Belgique, Catalogne, Irlande du Nord, Québec*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- McAndrew, M. (2007a). Des balises pour une société ouverte et inclusive. *Policy Options*, (septembre), 45-51.
- McAndrew, M. (2007b). Québec Immigration, Integration and Intercultural Policy: A Critical Assessment. *Indian Journal of Federal Studies*, 15(1), 1-18.
- McClintock, A. (1995). *Imperial Leather. Race, Gender and Sexuality in the Colonial Contest*. New York et Londres: Routledge.
- McClintock, A. (1993). Family Feuds: Gender, Nationalism and the Family. *Feminist Review*, (44), 61-80.
- McCrone, D. (1998). *The Sociology of Nationalism*. Londres : Routledge.

- McGill, A. (2016, 9 mai). Why White People Don't Use White Emoji. *The Atlantic*. Repéré à <https://www.theatlantic.com/politics/archive/2016/05/white-people-dont-use-white-emoji/481695/>
- McKay, F. H., Thomas, S. L. et Blood, R. W. (2011). 'Any one of these boat people could be a terrorist for all we know!' Media representations and public perceptions of 'boat people' arrivals in Australia. *Journalism*, 12(5), 607-626.
- McKay, F. H., Thomas, S. L. et Kneebone, S. (2011). "It Would be Okay If They Came through the Proper Channels": Community Perceptions and Attitudes toward Asylum Seekers in Australia. *Journal of Refugee Studies*, 25(1), 113-133.
- McLaren, L. et Johnson, M. (2007). Resources, Group Conflict and Symbols : Explaining Anti-Immigration Hostility in Britain. *Political Studies*, 55(4), 709-732.
- Meer, N. et Modood, T. (2012). How does Interculturalism Contrast with Multiculturalism. *Journal of intercultural studies*, 33(2), 175-196.
- Meer, N. et T. Modood (2010). The Racialisation of Muslims, dans S. Sayyid et AbdoolKarim Vakil (dir.), *Thinking Through Islamophobia. Global Perspectives* (p. 69-84). New York : Columbia University Press.
- Meer, N. et T. Modood (2009). Refutations of racism in the 'Muslim question'. *Patterns of Prejudice*, 43(3-4), 335-354.
- Meer, N., C. Dwyer et T. Modood (2010). Embodying Nationhood? Conceptions of British national identity, citizenship, and Gender in the "Veil Affair". *The Sociological Review*, 58(1), 84-111.
- Meer, N. (2013a). Racialization and religion : race, culture and difference in the study of antisemitism and Islamophobia. *Ethnic and Racial Studies*, 36(3), 385-398.
- Meer, N. (2013b). Semantics, scales and solidarities in the study of antisemitism and Islamophobia. *Ethnic and Racial Studies*, 36(3), 500-515.
- Memmi, A. (2004, 29 mai). Entretien avec Albert Memmi - L'homme est un être dominant et dépendant (par Fulvio Caccia). *Le Devoir*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/lire/55545/entretien-avec-albert-memmi-l-homme-est-un-etre-dominant-et-dependant>
- Memmi, A. (2001). *Portrait du colonisé*. Paris: Gallimard.
- Mewes, J. et Mau, S. (2013). Globalization, Socio-economic Status and Welfare Chauvinism : European Perspectives on Attitudes towards the Exclusion of Immigrants. *International Journal of Comparative Sociology*, 54(3), 228-245.
- Meyer, H. K. et Speakman, B. (2016). Quieting the commenters : The spiral of silence's persistent effect on online news forums. *#ISOJ*, 6(1). Repéré à <https://isojournal.wordpress.com/2016/04/14/quieting-the-commenters-the-spiral-of-silences-persistent-effect-on-online-news-forums/>
- Miles, R. et Brown, M. (2003). *Racism* (2e éd.). New York: Routledge.

- Miles, R. (1994). Nationalisme, racisme et limite de l'État-Nation. Le cas « Britannique ». Dans M. Fourier et G. Vermès (dir.), *Ethnicisation des rapports sociaux. Racismes, nationalismes, ethnicismes et culturalismes* (p. 30-43). Paris: L'Harmattan.
- Miles, R. (1989). *Racism*. Londres et New York: Routledge.
- Miller, C., Arcostanzo, F., Smith, J., Krasodonski-Jones, A., Wiedlitzka, S., Jamali, R. et Dale, J. (2016). Brexit: The Dgital Aftermath, Centre for the Analysis of Social Media. *Demos*. Repéré à <http://www.demos.co.uk/wp-content/uploads/2016/07/Dispatches-Brexit-Demos.pdf>
- Miller, D. (2008). Immigrants, Nations, and Citizenship. *The Journal of Political Philosophy*, 6(4), 371-390.
- Miller, D. (1995). *On Nationality*. Oxford: Clarendon Press.
- Mills, S. (2010). *The Empire Within: Postcolonial Thought and Political Activism in Sixties Montreal*. Montreal: McGill-Quees University Press.
- Mills, C. W. (2008). Racial Liberalism. *PMLA*, 123(5), 1380-1397.
- Mills, C. W. (2007a). Stuart Hall's Changing Representations of "Race". Dans B. Meeks (dir.), *Culture, Politics, Race and Diaspora: The Thought of Stuart* (p. 120-148). Londres: Lawrence & Wishart.
- Mills, C. W. (2007b). White Ignorance. Dans S. Sullivan, et N. Tuana (dir.), *Race and Epistemologies of Ignorance* (p. 11-38). Albany : State University of New York.
- Milot, M. (2013). Dualisme des conceptions de la laïcité au Québec et en France. *The Tocqueville Review/La revue Tocqueville*, 34(1), 17-43.
- Milot, M. (2009). L'émergence de la notion de laïcité au Québec. Résistances polysémie et instrumentalisation. Dans P. Eid, P. Bosset, M. Milot et S. Lebel-Grenier (dir.), *Appartenance religieuse, appartenance citoyenne. Un équilibre en tension* (p. 20-38). Québec: Presses de l'Université Laval.
- Milton, N. (2008, 26 mars). Grave concerns, *The Guardian*. Repéré à <https://www.theguardian.com/society/2008/mar/26/7>
- Ministère de l'Immigration de la diversité et de l'inclusion (2015). Fiche synthèse sur l'immigration et la diversité ethnocultuelle au Québec. Montréal. Repéré à http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/FICHE_syn_an2015.pdf
- Modood, T. (2007). *Multiculturalism*. Cambridge: Polity Press.
- Modood, T. (2005). *Multicultural Politics. Racism, Ethnicity, and Muslims in Britain*. Minneapolis : University of Minnesota Press.
- Moffette, D. et Vadasaria, S. (2016). Uninhibited violence : race and the securitization of immigration. *Critical Studies on Security*, 4(3), 291-305.
- Mohammed, M. (2014). Un nouveau champ de recherche. *SociologieS*, 5(1). Repéré à <http://sociologie.revues.org/2108>

- Mondon, A. et Winter, A. (2017). Articulations of Islamophobia : from the extreme to the mainstream? *Ethnic and Racial Studies*. doi:10.1080/01419870.2017.1312008
- Monière, D. (2001). *Pour comprendre le nationalisme au Québec et ailleurs*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Montpetit, É. (2005). *Réflexions sur la question nationale*. Québec: Bibliothèque québécoise.
- Moreton-Robinson, A. (2015). *The White Possessive. Property, Power, and Indigenous Sovereignty*. Minneapolis : University of Minnesota Press.
- Morey, Peter et Amina Yaquin (2011). *Framing Muslims. Stereotyping and Representation after 9/11*. Cambridge: Harvard University Press.
- Morgan, G. et Poynting, S. (dir.) (2012). *Global Islamophobia: Muslims and Moral Panic in the West*. Farnham: Ashgate.
- Mouritsen, P. (2008). Political responses to cultural conflict: Reflections on the ambiguities of the Civic Turn. Dans P. Mouritsen et K. E. Jørgensen (dir.), *Constituting Communities: Political solution to Cultural Conflict* (p. 1-30). Londre: Palgrave.
- Mudde, C. et Rovira Kaltwasser, C. (2017). *Populism : A Very Short Introduction*. Oxford : Oxford University Press.
- Mudde, C. (2007). *Populist Radical Right Parties in Europe*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Musolff, A. (2015). Dehumanizing metaphors in UK immigrant debates in press and online media. *Journal of Language Aggression and Conflict*, 3(1), 41-56.
- Nadeau, F. et Helly, D. (2016). Extreme Right in Quebec ? The Facebook Pages in Favor of the “Quebec Charter of Values”. *Canadian Ethnic Studies*, 48(1), 1-18.
- Nagra, B. et Maurutto, P. (2016). Crossing Borders and Managing Racialized Identities: Experiences of Security and Surveillance Among Young Canadian Muslims. *Canadian Journal of Sociology*, 41(2), 165-194.
- Nakamura, L. et Chow-White, P. A. (2012). Introduction - Race and Digital Technology. Dans L. Nakamura et P. A. Chow-White (dir.), *Race After the Internet* (p. 1-18). New York: Routledge.
- Nakayama, T. K. (2017). What’s next for whiteness and the Internet. *Critical Studies in Media Communication*, 34(1), 68-72.
- Naum, M. et Nordin, J. M. (2013), Introduction: Situating Scandinavian Colonialism. Dans M. Naum et J. M. Nordin (dir.), *Scandinavian Colonialism and the Rise of Modernity. Small Time Agents in a Global Arena*, New York: Springer, 3-16.
- Nayar, P. K. (2012). *Colonial Voices. The Discourses of Empire*. Oxford: Wiley-Blackwell.
- Nemni, M. (2001). Organicisme, historicisme et culturalisme dans le nationalisme québécois d'aujourd'hui. Dans M. Sarra-Bournet (dir.), *Les nationalismes au Québec du XIXe au XXIe siècle* (p. 183-1983). Québec: Les Presses de l'Université Laval.

- Noble, G. (2005). The Discomfort of Strangers: Racism, Incivility and Ontological Security in a Relaxed and Comfortable Nation. *Journal of Intercultural Studies*, 26(1-2), 107-120.
- Nootens, G. et Saint-Pierre, C. (2011). Synthèse: Atelier sur l'interculturalisme. 21 et 28 janvier, Université du Québec à Montréal.
- Noreau, P., Bernheim, E., Cotnoir, P-A., Dufour, P., Guay, J-H. et Van Praagh, S. (2015). *Droits de la personne et diversité*. Rapport de recherche remis à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, décembre.
- Norton, M. I. et Sommers, S. R. (2011). Whites See Racism as a Zero-Sum Game That They Are Now Losing. *Perspectives on Psychological Science*, 6(3), 215-218.
- Nugent, A. (2006). Demography, National Myths, and Political Origins: Perceiving Official Multiculturalism in Quebec. *Canadian Ethnic Studies*, 38(3), 21-37.
- O'Doherty, K. et Lecouteur, A. (2007), "Asylum seekers", "boat people" and "illegal immigrants": Social categorisation in the media. *Australian Journal of Psychology*, 59(1), 1-12.
- Oakes, L. et Warren, J. (2007). *Langue, citoyenneté et identité au Québec*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Oboler, A. (2016). The normalisation of islamophobia through social media. Dans I. Awan (dir.), *Islamophobia in Cyberspace* (p. 41-61). Milton Park: Ashgate.
- Oboler, A. (2013). *Islamophobia on the Internet: The growth of online hate targeting Muslims*, Online Hate Prevention Institute. Repéré à <https://fr.scribd.com/doc/190416797/Islamophobia-on-the-Internet-The-growth-of-online-hate-targeting-Muslims>
- Okin, S. M. (1997). Is Multiculturalism Bad For Women? Boston Review. Repéré à <http://bostonreview.net/forum/susan-moller-okin-multiculturalism-bad-women>
- Olwan, D. (2013). Gendered Violence, Cultural Otherness, and Honour Crimes in Canadian National Logics. *Canadian Journal of Sociology*, 38(4), 533-555.
- Omi, M. et Winant, H. (2012). Racial Formulation Rules. Continuity, Instability, and Change. Dans D. Martinez HoSang, O. LaBennett et L. Paulido (dir.), *Racial Formation in the Twenty-First Century* (p. 302-331), Oakland: University of California Press.
- Owen, S. (2017). Monitoring social media and protest movements: ensuring political order through surveillance and surveillance discourse. *Social Identities*, 23(6), 688-700.
- Page, R., Barton, D., Unger, J. W. et Zappavigna, M. (2014). *Researching Language and Social Media. A Student Guide*. Londres et New York: Routledge.
- Pagé, M. et Lamarre, P. (2010). *L'intégration linguistique des immigrants au Québec*. Étude IRPP(3).
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2008). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (2^e éd.). Paris : Armand Colin.

- Palmberg, M. (2016). The Nordic Colonial Mind. Dans S. Keski-Ven, S. Tuori, S. Irni et D. Mulinari (dir.), *Complying with Colonialism. Gender, Race and Ethnicity in the Nordic Region*, Abingdon: Routledge.
- Pantti, M. (2016). “Despicable, Disgusting, Repulsive!!!” Public Emotions and Moralities in Online Discussions About Violence Towards Refugees. *Javnost – The Public*, 23(4), 363-381.
- Papacharissi, Z. (2015). We Have Always Been Social. *Social Media + Society*, avril-juin, 1-2.
- Papacharissi, Z. (2015). *Affective Publics. Sentiments, Technology, and Politics*. Oxford: Oxford University Press.
- Papademetriou, D. G., Alba, R., Foner, N. et Banulescu-Bogdan, N. (2016). *Managing Religious Difference in North American and Europe in an Era of Mass Migration*. Washington: Migration Policy Institute,
- Parekh, B. (2000). *The Future of Multi-Ethnic Britain*. Londres: Commission on the Future of Multi-Ethnic Britain.
- Park, A. J. (2013). Racial Nationalism and Representations of Citizenship: The Recalcitrant Alien, the Citizen of Convenience, and the Fraudulent Citizen. *Canadian Journal of Sociology*, 38(4), 579-600.
- Parti Québécois (2017). Le Chemin des victoires. Proposition principale. Vers le XVIIe congrès national du parti québécois. Repéré à http://congres.pq.org/Brochure_PQ_Prop_Principale.pdf
- Passeron, J.-C. (2006). *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*. Paris: Albin Michel.
- Pettinicchio, D. (2012). Migration and ethnic nationalism: Anglophone exit and the ‘decolonisation’ of Québec. *Nations and Nationalism*, 18(4), 719-743.
- Persily, N. (2017). The 2016 U.S. Election: Can Democracy Survive the Internet? *Journal of Democracy*, 28(2), 63-76.
- Pew Research Center. (2014). *A Fragile Rebound for EU Image on Eve of European Parliament Elections*. Repéré à <http://www.pewglobal.org/2014/05/12/a-fragile-rebound-for-eu-image-on-eve-of-european-parliament-elections/>
- Picca, L. H. et Feagin, J. R. (2007). *Two-Faced Racism: Whites in the Backstage and Frontstage*, New York: Routledge.
- Piché, V. (2017). The politics of numbers: Quebec’s historical struggle with ethnic and linguistic categories. *Ethnic and Racial Studies*, 40(13), 2318-2325.
- Piché, V. (2011). Catégories ethniques et linguistiques au Québec: quand compter est une question de survie. *Cahiers québécois de démographie*, 40(1), 139-154.
- Piotte, J.-M. et Couture, J.-P. (2012). *Les nouveaux visages du nationalisme conservateur au Québec*. Montréal : Québec Amérique.
- Phillipps, A. et Saharso, S. (2008). Guest editorial: The rights of women and the crisis of multiculturalism. *Ethnicities*, 8(3), 291-301.

- Phillips, A. (2007). *Multiculturalism without Culture*. Princeton et Oxford: Princeton University Press.
- Porter, I. (2017, 18 juillet). Cimetière musulman: Saint-Appollinaire sous tension. *Le Devoir*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/503233/titre-cimetiere-musulman-les-yeux-rives-vers-saint-apollinaire>
- Pottie-Sherman, Y. et Wilkes, R. (2016). Visual media and the construction of the benign Canadian border on National Geographic's Border Security. *Social & Cultural Geography*, 17(1), 81-100.
- Potvin, M. (2017). Discours racistes et propagande haineuse. Trois groupes populistes identitaires au Québec. *Diversité urbaine*, 17, 49-72.
- Potvin, M. (2015). Interethnic Relations and Racism in Quebec. Dans S. Gervais, C. Kirkey & J. Rudy (dir.), *Quebec Questions: Quebec Studies for the Twenty-First Century* (p. 267-286). Oxford: Oxford University Press.
- Potvin, M. (2012). Relations ethniques et crise des "accommodements raisonnables" au Québec. Dans D. Rodríguez-García (dir.), *Managing Immigration and Diversity in Canada. A Transatlantic Dialogue in the New Age of Migration* (p. 249-279). Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press.
- Potvin, M. (2010). Discours sociaux et médiatiques dans le débat sur les accommodements raisonnables. *Nos diverses cités*, (7), 83-89.
- Potvin, M. (2008). *Les médias écrits et les accommodements raisonnables. L'invention d'un débat. Analyse du traitement médiatique et des discours d'opinion dans les grands médias (écrits) du Québec sur les situations reliées aux accommodements raisonnables, du 1er mars 2006 au 30 avril 2007*, Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles.
- Poynting, S. et V. Mason (2008). The New Integrationism, the State and Islamophobia: Retreat from multiculturalism in Australia. *International Journal of Law, Crime and Justice*, 36(4), 230-246.
- Poynting, S. et V. Mason (2007). The resistable rise of Islamophobia. Anti-Muslim racism in the UK and Australia before 11 September 2001. *Journal of Sociology*, 43(1), 61-86.
- Pratt, A. et Thompson, S. K. (2008). Chivalry, 'race' and discretion at the Canadian border. *British Journal of Criminology*, 48(5), 620-640.
- Puri, J. (2004). *Encountering Nationalism*. Malden: Blackwell.
- Quijano, A. (2007). « Race » et colonialité du pouvoir. *Mouvements*, (51), 111-118.
- Rabaka, R. (2010). *Against Epistemic Apartheid. W.E.B. Du Bois and the Disciplinary Decadence of Sociology*. Lanham: Lexington Books.
- Rachédi, L. et Idir, M. (2018). L'enracinement d'une islamité québécoise : le cas des sépultures musulmanes. *Relations*, (794), janvier-février, 31-32.

- Radio-Canada. (2017a, 2 août). L'opposition s'inquiète du recul du français au Québec, le gouvernement dit agir. Repéré à <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1048547/declin-francais-recensement-reaction-opposition-pq-caq-acadie>
- Radio-Canada. (2017b, 9 août). Demandeurs d'asile : le Québec est devenu une passoire, selon la CAQ. Repéré à <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1049595/demandeurs-asile-caq-legault-passoire-controle-frontiere>
- Radio-Canada. (2017c, 7 mars). Le projet de cimetière musulman soulève des inquiétudes à Saint-Apollinaire. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1020808/projet-cimetiere-musulman-souleve-inquietudes-a-saint-apolinaire>
- Radio-Canada. (2015a, 7 septembre). Crise des réfugiés: Harper invoque l'importance de « protéger notre sécurité ». Repéré à <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/737536/refugies-collaboration-mpd-pcc-lettre-plc>
- Radio-Canada. (2015b, 2 octobre). Les conservateurs veulent contrer les « pratiques culturelles barbares ». Repéré à <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/742166/alexander-leich-pratiques-culturelles-barbares-ligne-grc-programme-syrie-irak>
- Radio-Canada. (2015c, 11 novembre). Réfugiés syriens : Ottawa doit voir plus grand, selon le rapporteur de l'ONU. Repéré à <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/749292/refugies-syriens-ottawa-objectif-plus-grand-rapporteur-onu-francois-crepeau>
- Radio-Canada. (2015d, 7 septembre). Québec veut tripler le nombre de réfugiés syriens reçus en 2015. Repéré à <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/737542/refugies-syriens-quebec-migrants-kathleen-weil-quotas>
- Radio-Canada (2015e, 15 novembre). L'accueil des migrants divise à Québec. Repéré à <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/749879/quebec-petition-contre-accueil-refugies-syriens>
- Radio-Canada. (2015f, 16 mars). La CAQ veut évaluer les immigrants au bout de trois ans. Repéré à <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/711556/caq-legault-politique-immigration-evaluation>
- Radio-Canada. (2008, 10 novembre). Dumont remonte sur le cheval identitaire. Repéré à <http://elections.radio-canada.ca/elections/quebec2008/2008/11/09/011-dumont-cours-religion.shtml>
- Rahman, O., Fung, B. et Yeo, A. (2016). Exploring the Meanings of Hijab through Online Comments in Canada. *Journal of Intercultural Communication Research*, 45(3), 214-232.
- Raïq, H., Bernard, P. (2012). Quebec's distinct welfare state. *Inroads*, (31). Repéré à <http://inroadsjournal.ca/quebecs-distinct-welfare-state-on-poverty-among-families-with-children-quebec-%E2%80%A8and-the-rest-of-canada-have-taken-different-paths/>
- Rana, J. (2007). The Story of Islamophobia. *Souls : A Critical Journal of Black Politics, Culture and Society*, 9(2), 148-161.
- Randall, M. (2003). Resistance, submission and oppositionality: national identity in French Canada. Dans C. Forsdick et D. Murphy (dir.), *Francophone Postcolonial Studies. A critical introduction* (p. 77-87). Londres: Arnold.
- Rattansi, A. (2007). *Racism. A Very Short Introduction*. Oxford : Oxford University Press.

- Rattansi, A. (2005). The Uses of Racialization: The Time-spaces and Subject-objects of the Raced Body. Dans K. Murji et J. Solomos (dir.), *Racialization: Studies in Theory and Practice* (p. 271-301). Oxford: Oxford University Press.
- Rane, H. et Salem, S. (2012). Social media, social movements and the diffusion of ideas in the Arab uprisings. *The Journal of International Communication*, 18(1), 97-111.
- Rauch, S. M. et Schanz, K. (2013). Advancing racism with Facebook: Frequency and purpose of Facebook use and the acceptance of prejudiced and egalitarian messages. *Computers in Human Behavior*, 29(3), 610-615.
- Ray, R., Brown, M., Fraistat, N. et Summers, E. (2017). Ferguson and the death of Michael Brown on Twitter: #BlackLivesMatter, #TCOT, and the evolution of collective identities. *Ethnic and Racial Studies*, 40(11), 1797-1813.
- Razack, S. (2008). *Casting out the Eviction of Muslims from Western Law and Politics*. Toronto: University of Toronto Press.
- Reeskens, T. et Oorschot, W. (2012). Disentangling the “New Liberal Dilemma”: On the Relations between General Welfare Distribution Preferences and Welfare Chauvinism. *International Journal of Comparative Sociology*, 53(2), 120-139.
- Rehaag, S. et Keung, N. (2016, 30 mars). Asylum Outcomes Vary Widely Among Refugee Judges. *Toronto Star*. Repéré à <https://www.thestar.com/news/immigration/2016/03/30/asylum-outcomes-vary-widely-among-refugee-judges-study-finds.html>
- Reisigl, M. et Wodak, R. (2009). The Discourse-Historical Approach (DHA). Dans R. Wodak et M. Meyer (dir.), *Methods of Critical Discourse Analysis* (3e éd., p. 87-121). Londres: SAGE.
- Reitz, J. G. (2011). *Pro-immigration Canada. Social and Economic Roots of Popular Views*. IRPP Study, (20).
- Reitz, J. G. (2009). Assessing Multiculturalism as a Behavioural Theory. Dans J. G. Reitz, R. Breton, K. K. Dion et K. L. Dion (dir.), *Multiculturalism and Social Cohesion. Potentials and Challenges of Diversity* (p. 1-47). Berlin: Springer.
- Rheindorf, M. et Wodak, R. (2018). Borders, Fences, and Limits – Protecting Austria From Refugees: Metadiscursive Negotiation of Meaning in the Current Refugee Crisis. *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, 16(1-2), 15-38.
- Richardson, J. E. et Stanyer, J. (2011). Reader opinion in the digital age: Tabloid and broadsheet newspaper websites and the exercise of political voice. *Journalism*, 12(8), 983-1003.
- Rioux, M. (1969). *La Question du Québec*. Paris : Éditions Seghers.
- Roberts, D. J. et Mahtani, M. (2010). Neoliberalizing Race, Racing Neoliberalism : Place “Race” in Neoliberal Discourses. *Antipode*, 42(2), 248-257.
- Robertson, A., Magdy, W. et Goldwater, S. (2018). Self-Presentation on Twitter Using Emoji Skin Color Modifiers. *Proceedings of the Twelfth International AAAI Conference on Web and Social Media*, 680-683.

- Robillard, A. (2015, 15 novembre). Intolérance: Couillard met la CAQ et le PQ en garde. La Presse Canadienne. Repéré à <http://journalmetro.com/actualites/national/874595/intolerance-couillard-met-la-caq-et-le-pq-en-garde/>.
- Robitaille, A. (2007, 23 septembre). L'entrevue - le "nous", c'est lui. *Le Devoir*. Repéré à <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/158085/l-entrevue-le-nous-c-est-lui>
- Rocher, F. et White, B. W. (2014). *L'interculturalisme québécois dans le contexte du multiculturalisme canadien*. Étude IRPP, (49).
- Rocher, F. et Labelle, M. (2010). L'interculturalisme comme modèle d'aménagement de la diversité: compréhension et compréhension dans l'espace public québécois. Dans B. Gagnon (dir.), *La Diversité québécoise en débat*. Bouchard, Taylor et les autres (p. 179-203). Montréal: Québec Amérique.
- Rocher, F., Labelle, M., Field, A.-M. et Icart, J.-C. (2007). Le concept d'interculturalisme en contexte québécois: généalogie d'un néologisme: Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles (CCPARDC)
- Rocher, F. (2002). The evolving parameters of Quebec nationalism. *International Journal on Multicultural Societies*, 4(1), 74-96.
- Root, Jesse, Erika Gates-Gasse, John Shields et Harald Bauder (2014). *Discounting Immigrant Families: Neoliberalism and the Framing of Canadian Immigration Policy Change*. Ryerson Centre for Immigration and Settlement, Working Paper, (7).
- Rosenberger, Sieglinde et Birgit Sauer (dir) (2012). *Politics, Religion and Gender : Framing and Regulating the Veil*. Londres et New York : Routledge.
- Rousseau, L. (2016). Le travail obscur de la mémoire identitaire dans les débats nés d'une nouvelle diversité religieuse au Québec. *Recherches sociographiques*, 57(2-3), 289-310.
- Rousseau, L. (2005). La construction religieuse de la nation. *Recherches sociographiques*, 46(3), 437-452.
- Rowe, I. (2015). Civility 2.0: a comparative analysis of incivility in online political discussion. *Information. Communication & Society*, 18(2), 121-138.
- Rowe, L. et Goodman, S. (2014). "A stinking filthy race of people inbred with criminality". A discourse analysis of prejudicial talk about Gypsies in discussion forums. *Romani Studies*, 24(1), 25-42.
- Rubio-Carbonero, G. et Zapata-Barrero, R. (2017). Monitoring discriminatory political discourse on immigration: A pilot study in Catalonia. *Discourse & Society*, 28(2), 204-225.
- Ruffer, G. B. (2011). Pushed Beyond Recognition? The Liberality of Family Reunification Policies in the EU. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 37(6), 935-951.
- Rushforth, B. (2012). *Bonds of Alliance: Indigenous and Atlantic Slavery in New France*. Chapel Hill: University of North Carolina Press.
- Ryan, Mary. (2009). Making visible the coding process: Using qualitative data software in a post-structural study. *Issues in Educational Research*, 19(2), 142-161.

- Saharso, S. et Lettinga, D. (2012). Headscarf debates as a prism for conceptions of national identity. Dans N. Yuval-Davis & P. Marfleet (dir.), *Secularism, racism and the politics of belonging. Runnymede Perspectives* (p. 42-46). Londres: Runnymede Trust.
- Saïd, E. (2003[1978]). *Orientalism*. Londres: Penguin Books.
- Saïd, E. (1993). *Culture and Imperialism*. New York: Vintage Books.
- Saïd, E. (1985). Orientalism Reconsidered. *Cultural Critique*, 1, 89-107.
- Sakki, I. et Pettersson, K. (2016). Discursive Constructions of Otherness in Populist Radical Right Political Blogs. *European Journal of Social Psychology*, 46(2), 156-170.
- Salée, D. (2016). Vivre ensemble et dynamiques de pouvoir: éléments pour comprendre l'anxiété antipluraliste actuelle des Québécois. Dans A-G. Gagnon J. et J-C. St-Louis (dir.), *Les Conditions du dialogues au Québec: Laïcité, réciprocité, pluralisme* (p. 253-281). Montréal: Québec Amérique.
- Salée, D. (2010a). Penser l'aménagement de la diversité ethnoculturelle au Québec : mythes, limites et possibles de l'interculturalisme. *Politique et Sociétés*, 29(1), 145-180.
- Salée, D. (2010b). Les peuples autochtones et la naissance du Québec: Pour une réécriture de l'histoire? *Recherches Sociographiques*, 51(1-2), 154-155.
- Salée, D. (2007). The Quebec State and the Management of Ethnocultural Diversity: Perspectives on an Ambiguous Record. Dans K. Banting, T. J. Courchene & F. L. Seidle (dir.), *Belonging? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada* (p. 105-142). Montréal: Institute for Research on Public Policy.
- Salée, D. (2005). Peuples autochtones, racismisme et pouvoir d'État en contextes canadien et québécois: Éléments pour une ré-analyse. *Nouvelles pratiques sociales*, 17(2), 54-74.
- Salée, D. (1995). Identities in conflict: The Aboriginal question and the politics of recognition in Quebec. *Ethnic and Racial Studies*, 18(2), 277-314.
- Santana, A. D. (2015). Incivility Dominates Online Comments on Immigration. *Newspaper Research Journal*, 36(1), 92-107.
- Santana, A. D. (2014). Virtuous or Vitriolic. *Journalism Practice*, 8(1), 18-33.
- Savage, M. et Burrows, R. (2007). The Coming Crisis of Empirical Sociology. *Sociology*, 41(5), 885-899.
- Savard, S. (2009). Les communautés autochtones du Québec et le développement hydroélectrique : Un rapport de force avec l'État, de 1944 à aujourd'hui. *Recherches amérindiennes au Québec*, 39(1-2), 47-60.
- Sayyid, S. (2010). Out of the Devil's Dictionary. Dans S. Sayyid et A. Vakil (dir.), *Thinking Through Islamophobia. Global Perspectives* (p. 5-18). New York : Columbia University Press.
- Schaefli, L. et Godlewska, A. (2014). Social Ignorance and Indigenous exclusion : public voices in the province of Quebec, Canada. *Settler Colonial Studies*, 4(3), 227-244.

- Scherrer, A. (2013). Lutte antiterroriste et surveillance du mouvement des personnes. *Criminologie*, 46(1), 15-31.
- Schiffer, Sabine et Constantin Wagner (2011). Anti-Semitism and Islamophobia – new enemies, old patterns. *Race & Class*, 52(3), 77-84.
- Scott, C. (2016). How French Canadians became White Folks, or doing things with race in Quebec. *Ethnic and Racial Studies*, 39(7), 1280-1297.
- Scott, J. W. (2007). *The Politics of the Veil*. Princeton: Princeton University Press.
- Semyonov, M., Raijman, R. et Gorodzeisky, A. (2006). The Rise of Anti-foreigner Sentiment in European Societies, 1988-2000. *American Sociological Review*, 71(3), 426-449.
- Senft, T. et Noble, S. U. (2014). Race and Socia Media. Dans J. Hunsinger et T. Senft (dir.), *The Social Media Handbook* (p. 107-125). New York: Routledge.
- Noble, S. U. (2018). *Algorithms of Oppression: How Search Engines Reinforce Racism*. New York: NYU Press.
- Sharma, S. et Brooker, P. (2017). #notracist: Exploring racism denial talk on Twitter. Dans J. Daniels, K. Gregory et T. McMillan Cottom (dir.), *Digital Sociologies* (p. 463-485). Bristol : Policy Press.
- Sharma, N. (2011). Canadian multiculturalism and its nationalisms. Dans M. Chazan, L. Helps, A. Stanley et S. Thakkar (dir.), *Home and Native Land: Unsettling Multiculturalism in Canada* (p. 85-101). Toronto: Between the lines.
- Sharma, N. (2006). *Home Economics : Nationalism and the Making of “migrant Workers” in Canada*. Toronto: University of Toronto Press.
- Shields, A. (2008, 24 mai). Rapport Bouchard -Taylor - Marois accuse les commissaires d'avoir oublié l'essentiel. *Le Devoir*. Repéré à <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/191175/rapport-bouchard-taylor-marois-accuse-les-commissaires-d-avoir-oublie-l-essentiel>
- Sides, J. et Citrin, J. (2007). European Opinion About Immigration: The Role of Identities, Interests and Information. *Bristish Journal of Political Science*, 37(3), 477-504.
- Simard, J.-J. (2003). *La réduction: l'autochtone inventé et les Amérindiens d'aujourd'hui*. Sillery: Septentrion.
- Simon-Kumar, R. (2015). Neoliberalism and the New Race Politics of Migration Policy: Changing Profiles of the Desirable Migrant in New Zealand. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 41(7), 1172-1191.
- Sinha, M. (2015, 1er octobre). *Canadian Identity, 2013*. Statistics Canada. Repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/89-652-x/89-652-x2015005-eng.pdf?st=qi6M0b7u>
- Sioui, M-M. (2017, 5 août). Cimetière musulman à Québec: « un baume sur la tragédie ». *Le Devoir*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/politique/ville-de-quebec/504998/la-ville-de-quebec-vend-un-terrain-a-la-mosquee-de-quebec-pour-la-construction-d-un-cimetiere>
- Skey, M. (2015). Boundaries and belonging: dominant ethnicity and the place of the nation in a globalizing world. Dans J. Jackson et L. Molokotos-Liederman (dir.), *Nationalism, Ethnicity*

- and Boundaries. Conceptualising and understanding identity through boundary approaches* (p. 103-123). Abingdon: Routledge.
- Skey, M. (2014a). "How Do You Think I Feel? It's My Country": Belonging, Entitlement and the Politics of Immigration. *The Political Quarterly*, 85(3), 326-332.
- Skey, M. (2014b). The Mediation of Nationhood: Communicating the World as a World of Nations. *Communication Theory*, 24(1), 1-20.
- Skey, M. (2011a). "Sod them, I'm English": The changing status of the "majority" English in post-devolution Britain. *Ethnicities*, 12(1), 106-125.
- Skey, M. (2011b). *National Belonging and Everyday Life. The Significance of Nationhood in an Uncertain World*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Smith, A. D. (1991). *National Identity*, Londres: Penguin Books.
- Snee, H., Hine, C., Morey, Y., Roberts, S., & Watson, H. (2016). Digital Methods as Mainstream Methodology: An Introduction. Dans H. Snee, C. Hine, Y. Morey, S. Roberts, et H. Watson (dir.), *Digital Methods for Social Science. An Interdisciplinary Guide to Research Innovation* (pp. 1–11). Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Sniderman, PM., Hagendoorn, L. et Prior, M. (2004). Predisposing factors and situational triggers: Exclusionary reactions to immigrant minorities. *American Political Science Review*, 98(1), 35-49.
- Soffer, O. et Gordoni, G. (2017). Opinion expression via user comments on news websites : analysis through the perspective of the spiral of silence. *Communication & Society*, doi: 10.1080/1369118X.2017.1281991
- Soffer, O. (2013). The Internet and National Solidarity: A Theoretical Analysis. *Communication Theory*, 23(1), 48-66.
- Solomos, J. et Back, L. (1996). *Racism and Society*. Basingstoke: Palgrave Mcamillan.
- Soroka, S., Wright, M., Johnston, R., Citrin, J., Banting, K. et Kymlicka, W. (2017). Ethnoreligious Identity, Immigration, and Redistribution. *Journal of Experimental Political Science*, 4(3), 173-182.
- Stasiulis, D. (2013). Worrier Nation: Quebec's Value Codes for Immigrants. *Politikon*, 40(1), 183-209.
- Stasiulis, D. et Yuval-Davis, N. (1995). *Unsettling Settler Societies : Articulation of Gender, Race, Ethnicity and Class*. Londres: SAGE.
- Statistique Canada. (2018). Profil du recensement, Recensement 2016. Repéré à <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2423027&Geo2=CD&Code2=2423&Data=Count&SearchText=quebec&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&TABID=1>
- Statistique Canada. (2015). Profil de l'ENM, Québec, 2011. Repéré à <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp->

pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2423027&Data=Count&SearchText=Quebec&SearchType=Begins&SearchPR=24&A1=All&B1=All&Custom=&TABID=1

- Steinfeldt, J. A., Foltz, B. D., Kaladow, J. K., Carlson, T. N., Pagano Jr., L. A., Benton, E. et Steinfeldt, C. (2010). Racism in the Electronic Age: Role of Online Forums in Expressing Racial Attitudes About American Indians. *Cultural Diversity and Ethnic Minority Psychology*, 16(3), 362-371.
- Stoler, A. L. et Cooper, F. (1997). Between Metropole and Colony. Rethinking a Research Agenda, dans Cooper, F. et Stoler, A. L. (dir.), *Tensions of Empire: Colonial Cultures in a Bourgeois World* (p. 1-58). Berkeley: University of California Press.
- Sullivan, S. et Tuana, N. (2007). Introduction, dans Sullivan, S. et Tuana, N. (dir.), *Race and Epistemologies of Ignorance* (p. 1-10). Albany : State University of New York.
- Sue, C. A. et Golash-Boza, T. (2013). 'It was only a joke': how racial humour fuels colour-blind ideologies in Mexico and Peru. *Ethnic and Racial Studies*, 36(10), 1582-1598.
- Sunstein, C. R. (2017). *#republic: Divided Democracy in The Age of Social Media*. Princeton: Princeton University Press.
- Spivak, G. C. (1988). Can the Subaltern Speak? Dans C. Nelson et L. Grossberg (dir.), *Marxism and the Interpretation of Culture* (p. 271-313). Basingstoke: Macmillan.
- Sykes, P. (2016). Denaturalisation and conceptions of citizenship in the 'war on terror'. *Citizenship Studies*, 20(6-7), 749-763.
- Szulc, L. (2017). Banal Nationalism in the Internet Age: Rethinking the Relationship Between Nations, Nationalisms and the Media. Dans M. Skey et M. Antonsich (dir.), *Everyday Nationhood : Theorising Culture, Identity and Belonging after Banal Nationalism* (p. 53-74). Londres: Palgrave Macmillan.
- Tahon, M.-B. (2014). Une charte misogyne. Dans M.-C. Haince, El-Ghadban et L. Benhadjoudja (dir.), *Le Québec, la Charte, l'Autre. Et après?* (p. 75-88). Montréal: Mémoire d'encrier.
- Taylor, C. (2012). Interculturalism or multiculturalism? *Philosophy and Social Criticism*, 38(4-5), 413-423.
- Taylor, C. (2009). *Multiculturalisme. Différence et démocratie*. Paris: Flammarion.
- The Guardian (G. Jackson). (2015a, 22 avril). UN expert: rich countries must take in 1 million refugees to stop boat deaths. Repéré à <https://www.theguardian.com/world/2015/apr/22/un-urges-wealthy-countries-to-take-one-million-syrian-refugees-in-next-five-years>
- The Guardian (2015b, 1er octobre). Veil debate becomes big issue in Canada election, putting Conservatives into lead. Repéré à <https://www.theguardian.com/world/2015/oct/01/zunera-ishaq-veil-canada-election-conservatives>
- The Ottawa Citizen. (2015, 3 septembre). Family of children found on Turkish beach were trying to come to Canada. Repéré à <http://ottawacitizen.com/news/politics/family-of-children-found-on-turkish-beach-were-trying-to-come-to-canada>

- Theodorou, A. (2015, 27 février). *5 facts about religious hostilities in Europe*. Pew Research Center. Repéré à <http://www.pewresearch.org/fact-tank/2015/02/27/5-facts-about-religious-hostilities-in-europe/>
- Thobani, S. (2007). *Exalted Subjects Studies in the Making of Race and Nation in Canada*. Toronto: University of Toronto Press.
- Thompson, A. (2003). Tiffany, friend of people of color: White investments in antiracism. *International Journal of Qualitative Studies in Education*, 16(1), 7-2.
- Tilly, C. (1998). Social Movements and (All Sorts of) Other Political Interactions - Local, National, and International - Including Identities. *Theory and Society*, 27(4), 453-480.
- Titley, G. (2016). The debatability of racism. Networked participative media and postracialism. *Rasismista ja rajoista*. Repéré à <https://raster.fi/2016/02/17/the-debatability-of-racism-networked-participative-media-and-postracialism/>
- Titley, G. (2014). No apologies for cross-posting: European trans-media space and the digital circuitries of racism. *Crossings: Journal of Migration & Culture*, 5(1), 41-55.
- Titley, G. (2012). Exclusion through Openness? A Tentative Anatomy of the Ritual of “Migration Debates”, *Studies across Disciplines in the Humanities and Social Sciences*, 11, Helsinki Collegium for Advanced Studies, 46-69.
- Triadafilopoulos, T. (2011). Illiberal Means to Liberal Ends? Understanding Recent Immigrant Integration Policies in Europe. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 37(6), 861-880.
- Triandafyllidou, A. (2013). National Identity and Diversity: Towards Plural Nationalism. Dans J. Dobbernack & T. Modood (dir.), *Tolerance, Intolerance and Respect. Hard to Accept?* (p. 159-185). Basingstoke: Pgrave Macmillan.
- Triandafyllidou, A. (2006). Nations, Migrants and Transnational Identifications: An Interactive Approach to Nationalism. Dans G. Delanty & K. Kumar (dir.), *The SAGE Handbook of Nations and Nationalism* (p. 285-294). Londres, Thousand Oaks et New Delhi: SAGE.
- Triandafyllidou, A. (2001). *Immigrants and National Identity in Europe*. Londres et New York: Routledge.
- Trottier, D. et Fuchs, C. (2014). Theorising Social Media, Politics and the State: An Introduction. Dans D. Trottier et C. Fuchs (dir.), *Social Media, Politics and the State: Protests, Revolutions, Riots, Crime and Policing in the Age of Facebook, Twitter and Youtube* (p. 3-38). New York: Routledge.
- Trudel, M. (2008). *Mythes et réalités dans l'histoire du Québec. La suite*. Québec: Bibliothèque québécoise.
- Turgeon, L. et Bilodeau, A. (2014). Minority nations and attitudes towards immigration: the case of Quebec. *Nations and Nationalism*, 20(2), 317-336.
- TVA Nouvelles. (2015, 17 novembre). Sondage TVA Nouvelles-Léger, Exclusif : 73% des Québécois craignent des attentats en sol canadien. Repéré à <http://www.tvanouvelles.ca/2015/11/17/73-des-quebecois-craignent-des-attentats-en-sol-canadien>

- Twine, F. W. et Gallagher, C. (2008). The future of whiteness : a map of the “third wave”. *Ethnic and Racial Studies*, 31(1), 4-24.
- Twine, F. W. (2000). Racial Ideologies and Racial Methodologies. Dans F. W. Twine et J. W. Warren (dir.) *Racing Research, Researching Race: Methodological Dilemmas in Critical Race Studies* (p. 1-34). New York: New York University Press.
- Tynes, B. M. et Markoe, S. L. (2010). The role of color-blind racial attitudes in reactions to racial discrimination on social network sites. *Journal of Diversity in Higher Education*, 3(1), 1-13.
- Unger, J., Wodak, R. et KhosraviNik, M. (2016). Critical Discourse Studies and Social Media Data. Dans D. Silverman (dir.), *Qualitative Research* (4e éd, p. 277-293). Londres : SAGE.
- UNHCR. (2015). HCR : le nombre des réfugiés syriens dépasse quatre millions pour la première fois, UNHCR The UN Refugee Agency, 9 juillet. Repéré à <http://www.unhcr.org/fr/news/press/2015/7/559e2ca6c/hcr-nombre-refugies-syriens-depasse-millions-premiere-fois.html>
- Valentino, N. A., Soroka, S. N., Iyengar, S., Aalberg, T, Duch, R., Fraile, M., Hahn, K. S., Hansen, K. M., Harell, A., Helbling, M., Jackman, S. D. et Kobayashi, T. (2017). Economic and Cultural Drivers of Immigrant Support Worldwide. *British Journal of Political Science*. doi:10.1017/S000712341700031X.
- Valenzuela, S. (2013). Unpacking the Use of Social Media for Protest Behavior: The Roles of Information, Opinion Expression, and Activism. *American Behavioral Scientist*, 57(7), 920-942.
- Valluvan, S. (2017a). Defining and challenging the new nationalism. *Juncture*, 23(4), 232-239.
- Valluvan, S. (2017b, 7 avril). New Nationalism and Old Ideologies. IPR Blog, University of Bath. Repéré à <http://blogs.bath.ac.uk/iprblog/2017/04/07/new-nationalism-and-old-ideologies/>
- Van der Waal, J., de Koster, W. et van Oorschot, W. (2013). Three Worlds of Welfare Chauvinism ? How Welfare Regimes Affect Support for Distributing Welfare to Immigrants in Europe. *Journal of Comparative Policy Analysis: Research and Practice*, 15(2), 164-181.
- Van der Waal, J., Achterberg, P., Houtman, D., de Koster, W. et Manevska, K. (2010). “Some are more equal than others””: economic egalitarianism and welfare chauvinism in the Netherlands. *Journal of European Social Policy*, 20(4), 350-363.
- Van Dijk, T. A. (2004). Racist Discourse. Dans E. Cashmore (dir.), *Encyclopedia of Race and Ethnic Studies* (p. 351-355). Londres et New York: Routledge.
- Van Dijk, T. A. (2002). Discourse and Racism. Dans D. T. Goldberg et J. Solomos (dir.), *A Companion to Racial and Ethnic Studies* (p. 145-159). Oxford: Wiley-Blackwell.
- Van Dijk, T. A. (2001). Critical Discourse Analysis. Dans D. Tannen, D. Schiffrin et H. Hamilton (dir.), *Handbook of Discourse Analysis* (p. 352-371). Oxford: Blackwell.
- Van Dijk, T. A. (2000). The Reality of Racism. On analyzing parliamentary debates on immigration. Dans G. Zurstiege (dir.), *Festschrift für die Wirklichkeit* (p. 211-225). Wiesbaden: Westdeutscher Verlag.

- Van Dijk, T. A. (1998). *Ideology. A Multidisciplinary Approach*. Londres. Thousand Oaks, New Delhi: SAGE.
- Van Dijk, T. A. (1992). Discourse and the Denial of Racism. *Discourse and Society*, 3(1), 87-118.
- Van Leeuwen, T., et Wodak, R. (1999). Legitimization Immigration Control: a Discourse-historical Analysis. *Discourse Studies*, 1(1), 83–118. <http://doi.org/0803973233>
- Veracini, L. (2013). “Settler Colonialism”: Career of a Concept. *The Journal of Imperial and Commonwealth History*, 41(2), 313-333.
- Vieten, U. M. et Poynting, S. (2016). Contemporary Far-Right Racist Populism in Europe. *Journal of Intercultural Studies*, 37(6), 533-540.
- Virdee, S. et McGeever, B. (2017). Racism, Crisis, Brexit. *Ethnic and Racial Studies*. doi: 10.1080/01419870.2017.1361544.
- Volpp, L. (2001). Feminism versus Multiculturalism. *Columbia Law Review*, 101(5), 1181-1218.
- Walker Rettberg, J. et Gajjala, R. (2016). Terrorists or cowards: negative portrayals of male Syrian refugees in social media. *Feminist Media Studies*, 16(1), 178-181.
- Wallerstein, I. (2015). Relire Fanon. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (14), 218-225.
- Walsh, J. P. (2014). The marketization of multiculturalism: neoliberal restructuring and cultural difference in Australia. *Ethnic and Racial Studies*, 37(2), 280-301.
- Walsh, J. P. (2011). Quantifying citizens: neoliberal restructuring and immigrant selection in Canada and Australia. *Citizenship Studies*. 15(6-7), 861-879.
- Walsh, J. (2008). Navigating Globalization: Immigration Policy in Canada and Australia, 1945-2007. *Sociological Forum*, 23(4), 786-813.
- Walters, W. (2010). Migration and Security. Dans P. Burgess (dir.), *The Handbook of New Security Studies*. Londres: Routledge, 217-228.
- Walters, W. (2004). Secure borders, safe haven, domopolitics. *Citizenship Studies*, 8(3), 237-260.
- Ware, V. (2008). Towards a Sociology of Resentment: A Debate on Class and Whiteness, *Sociological Research Online*, 13(5).
- Weaver, S. (2013). A rhetorical discourse analysis of online anti-Muslim and anti-Semitic jokes. *Ethnic and Racial Studies*, 36(3), 483-499.
- Weber, M. (1971). *Économie et société. Tome 2*. Paris: Plon.
- Wekker, G. (2016). *White Innocence : Paradoxes of Colonialism and Race*. Durham et Londres: Duke University Press.
- Wells, K. et Sophie, W. (2005). A Politics of resentment : shopkeepers in a London neighbourhood. *Ethnic and Racial Studies*, 28(2), 261-277.

- Werbner, P. (2005). Islamophobia : Incitement to religious hatred – legislating for a new fear ? *Anthropology Today*, 21(1), 5-9.
- White, B. W. et Emongo, L. (2014). Le défi interculturel. Dans L. Emongo et B. W. White (dir.), *L'interculturel au Québec. Rencontres historiques et enjeux politiques* (p. 9-18). Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- White, B. W. (2014). Quel métier pour l'interculturalisme au Québec. Dans L. Emongo et B. W. White (dir.), *L'interculturel au Québec. Rencontres historiques et enjeux politiques* (p. 21-46). Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Wieviorka, M. (2014, juillet). *The End of Multiculturalism ?* Communication présentée au ISA World Congress of Sociology, Yokohama. Repéré à <http://wieviorka.hypotheses.org/321>
- Wieviorka, M. (2012). Multiculturalism: A Concept to be Redefined and Certainly Not Replaced by the Extremely Vague Term of Interculturalism. *Journal of intercultural studies*, 33(2), 225-231.
- Wieviorka, M. (1998). *Le racisme, une introduction*. Paris : La découverte.
- Wieviorka, M. (1993). Nationalisme et racisme. *Cahiers de recherche sociologique*, (20), 159-181.
- Wilkes, R., Gupy, N. et Farris, L. (2008). “No Thanks, We’re Full”: Individual Characteristics, National Context, and Changing Attitudes Toward Immigration. *International Migration Review*, 42(2), 302-329.
- Wimmer, Andreas (2013). *Ethnic Boundary Making. Institutions, Power, Networks*. Oxford: Oxford University Press.
- Wimmer, A. (2009). Herder’s Heritage and the Boundary-Making Approach : Studying Ethnicity in Immigrant Societies. *Sociological Theory*, 27(3), 244-270.
- Wimmer, A. et Glick-Schiller, N. (2002). Methodological nationalism and beyond : nation-state building, migration and the social sciences. *Global Networks*, 2(4), 301-334.
- Winant, H. (2015). Race, ethnicity and social science. *Ethnic and Racial Studies*, 38(13), 2176-2185.
- Winter, N. (2006). Beyond Welfare: Framing and the Racialization of White Opinion on Social Security. *American Journal of Political Science*, 50(2), 400-420.
- Winter, E. (2014). Becoming Canadian. Making Sense of Recent Changes to Citizenship Rules, *IRPP Study*, (44). Repéré à <http://irpp.org/research-studies/becoming-canadian/>
- Winter, E. (2011). *Us, Them, and Others*. Toronto: University of Toronto Press.
- Winter, E. et Simkhovych, D. (2012). Intercultural Dimensions in the Canadian Context. *Canadian Diversity*, 9(2), 9-12.
- Wodak, R. (2017). The “Establishment”, the “Élites”, and the “People”. Who’s who? *Journal of Language and Politics*. doi: 10.1075/jlp.17030.wod, 1-15.
- Wodak, R. (2015). *The Politics of Fear: What Right-Wing Populist Discourses Mean*. Thousand Oaks: SAGE.

- Wodak, R. (2013). Dis-Citizenship and Migration: A Critical Discourse-Analytical Perspective. *Journal of Language, Identity & Education*, 12(3), 173-178.
- Wodak, R. (2012). Discrimination via discourse: theories, methodologies and examples. *Zeitgeschichte*, 39(6), 403–421.
- Wodak, R. (2009). The semiotics of racism. A Critical Discourse-Historical Analysis. Dans J. Renkema (dir.), *Discourse, of Course: An Overview of Research in Discourse Studies* (p. 311–326). Amsterdam et Philadelphie: John Benjamins Publishing Company.
- Wodak, R. (2008). “Us and Them”: Inclusion and Exclusion – Discrimination via Discourse, dans Gerard Delanty, Ruth Wodak et Paul Jones (dir.), *Identity, Belonging and Migration* (p. 54-77). Liverpool: Liverpool University Press.
- Wodak, R. (2007). Pragmatics and Critical Discourse Analysis: A cross-disciplinary inquiry. *Pragmatics & Cognition*, 15(1), 203–225.
- Wodak, R., De Cillia, R., Reisigl, M., Liebhart, K., Hirsch, A., Mitten, R., Unger, J.W. (2009). *The Discursive Construction of National Identity*. Edinburgh: Edinburgh University Press.
- Wodak, R. & Boukala, S. (2015). European identities and the revival of nationalism in the European Union. A discourse historical approach. *Journal of Language and Politics*, 14(1), 87–109.
- Wodak, R. et Boukala, S. (2014). Talking about Solidarity and Security in the Age of Crisis : The Revival of Nationalism and Protectionism in the European Union – a Discourse-Historical Approach. Dans C. Carta et J-F. Morin (dir.), *EU Foreign Policy through the Lens of Discourse Analysis: Making Sense of Diversity* (171-190). Farnham: Ashgate.
- Wodak, R. et Meyer, M. (2009). Critical Discourse Analysis : History, Agenda, and Methodology. Dans R. Wodak et M. Meyer (dir.), *Methods for Critical Discourse Analysis* (p. 1-33). Londres: Sage.
- Wright, M., Johnston, R., Citrin, J. et Soroka, S. (2017). Multiculturalism and Muslim Accommodation: Policy and Predisposition Across Three Political Contexts. *Comparative Political Studies*, 50(1), 102-132.
- Wright, M. et Reeskens, T. (2013). Of what cloth are the ties that bind? A multilevel analysis of the relation between national identity and support for the welfare state across 29 European countries. *Journal of European Public Policy*, 20(10), 1443-1463.
- Wright, M. et Bloemraad, I. (2012). Is There a Trade-off between Multiculturalism and Socio-Political Integration? Policy Regimes and Immigrant Incorporation in Comparative Perspective. *Perspectives on Politics*, 10(1), 77-95.
- Yuval-Davis, N., Anthias, F. et Kofman, E. (2005). Secure borders and safe havens and the gendered politics of belonging. *Ethnic and Racial Studies*, 28(3), 513-535.
- Yuval-Davis, N. (2011). *The Politics of Belonging. Intersectional Contestations*. Londres: SAGE.
- Yuval-Davis, N. (1997). *Gender and Nation*. Thousand Oaks: SAGE.

- Young, R. J. C. (1995a). *Colonial Desire. Hybridity in Theory, Culture, and Race*. Londres et New York: Routledge.
- Young, R. J. C. (1995b). Foucault on Race and Colonialism. *New Formations*, (25), 57-65. Repéré à <http://robertjcyoung.com/Foucault.pdf>
- Zamora-Kapoor, A. et Castañeda, E. (2014). Using Mixed Methods in Comparative Research: A CrossRegional Analysis of Anti-Immigrant Sentiment in Belgium and Spain, *SAGE Research Methods Cases Part*. Repéré à <http://methods.sagepub.com/case/mixed-methods-comparative-cross-regional-anti-immigrant-belgium-spain>
- Zamora-Kapoor, A. (2013). *A Structural Explanation for Anti-immigrant Sentiment: Evidence from Belgium and Spain* (Doctorat, Columbia University). Repéré à https://academiccommons.columbia.edu/download/fedora_content/download/ac:163310/CONTENT/ZamoraKapoor_columbia_0054D_11522.pdf
- Zimmermann, S. E. (2011). Reconsidering the Problem of “Bogus” Refugees with “Socio-economic Motivations” for Seeking Asylum. *Mobilities*, 6(3), 335-352.
- Zine, J. (2009). Unsettling the Nation : Gender, Race and Muslim Cultural Politics in Canada. *Studies in Ethnicity and Nationalism*, 9(1), 146-163.
- Zhu, N. et Helly, D. (2013). L'inégalité, la pauvreté et l'intégration économique des immigrants au Canada. *Canadian Ethnic Studies*, 45(1-2), 69-93

